



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

15800-F

**RAPPORT  
ANNUEL  
DE  
L'ONU  
DI  
1985**

CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, Vienne, 1986



**RECTIFICATIF**

Réf.: IDB.2/10

6 octobre 1986

Vienne

---

**CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

Vienne, 1986

**RAPPORT ANNUEL DE L'ONUDI, 1985**

*Rectificatif*

1. Sans objet en français

2. *Page 115, paragraphe 272, ligne 6*

*Remplacer République de Corée par République populaire démocratique de Corée*

**RAPPORT ANNUEL DE L'ONUUDI, 1985**

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
Vienne



---

**RAPPORT ANNUEL  
DE L'ONUDI  
1985**

---

CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
Vienne, 1986

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Distr.  
GENERALE  
IDB.2/10  
2 juin 1986  
FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS  
Distr. : 1<sup>er</sup> août 1986

ISSN 0258-8145

## TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
<b>Abréviations</b> .....	<i>ix</i>
<b>Préface</b> .....	1
<b>Chapitre I<sup>er</sup></b>	
<b>ORGANES DIRECTEURS INTERGOUVERNEMENTAUX</b> .....	3
Conseil du développement industriel .....	4
Programme des Nations Unies pour le développement ....	4
Conseil économique et social des Nations Unies .....	6
Conférence générale .....	7
Conseil du développement industriel .....	9
Comité des programmes et des budgets .....	11
Assemblée générale des Nations Unies .....	11
<b>Chapitre II</b>	
<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b> .....	15
A. Planification et mise au point des programmes de coopération technique .....	15
Chiffres indicatifs de planification du PNUD et accords de participation aux coûts .....	16
Programme des Services industriels spéciaux .....	18
Fonds des Nations Unies pour le développement industriel .....	20
Fonds d'affectation spéciale et arrangements d'auto-financement .....	23
Programme ordinaire de coopération technique de l'ONUDI .....	24
Dépenses d'appui aux programmes .....	25
B. Budget ordinaire .....	26
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel .....	26
Centre international de Vienne .....	28
<b>Chapitre III</b>	
<b>OPERATIONS INDUSTRIELLES</b> .....	29
A. Mise en œuvre des projets en 1985. Aperçu d'ensemble	29

	<i>Pages</i>
B. Exécution des projets par région .....	37
Afrique .....	37
Amériques .....	46
Etats arabes .....	52
Asie et Pacifique .....	57
Europe .....	63
C. Exécution des projets par domaine d'activité .....	67
Planification industrielle .....	68
Infrastructure institutionnelle .....	74
Création et gestion d'usines .....	81
Formation .....	86
Etudes de faisabilité .....	91
Agro-industries .....	98
Industries métallurgiques .....	103
Industries mécaniques .....	110
Industries chimiques .....	122
 <i>Chapitre IV</i>	
ETUDES INDUSTRIELLES .....	131
Etudes globales et conceptuelles .....	131
Etudes par région et par pays .....	133
Etudes sectorielles .....	136
Autres activités .....	142
 <i>Chapitre V</i>	
PROGRAMMES SPECIAUX .....	147
Système de consultations .....	147
Programme de coopération en matière d'investissements .....	160
Décennie du développement industriel de l'Afrique .....	173
Assistance aux pays les moins avancés .....	178
Coopération industrielle entre pays en développement .....	183
Programme de technologie .....	188
Energie .....	198
Intégration des femmes au développement industriel .....	200
 <i>Chapitre VI</i>	
EXAMENS ET EVALUATION .....	205
 <i>Chapitre VII</i>	
COORDINATION, ACTIVITES HORS SIEGE ET DE LIAISON, ET INFORMATION .....	211
Coordination des programmes interinstitutions .....	211
Relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales .....	215
Coopération avec les organisations non gouvernementales et les organismes commerciaux et industriels .....	218
Programme des conseillers hors siège et des administra- teurs auxiliaires .....	221
Information .....	224
Services de liaison à New York .....	226
Représentation de l'ONUDI à Genève .....	229



	<i>Pages</i>
<b>Chapitre VIII ADMINISTRATION GENERALE .....</b>	<b>231</b>
<b>Effectifs .....</b>	<b>231</b>
<b>Personnel affecté aux projets .....</b>	<b>236</b>
<b>Service des achats et des marchés .....</b>	<b>238</b>
<b>Services de conférence .....</b>	<b>242</b>
<b>Services communs .....</b>	<b>244</b>
 <b>Annexe statistique .....</b>	 <b>247</b>
 <b>Appendices .....</b>	 <b>263</b>

## ABREVIATIONS

<b>AIAFD</b>	<b>Association des institutions africaines de financement du développement</b>
<b>AIEA</b>	<b>Agence internationale de l'énergie atomique</b>
<b>ANASE</b>	<b>Association des nations de l'Asie du Sud-Est</b>
<b>ARCEDEM</b>	<b>Centre régional africain de conception et de fabrication techniques</b>
<b>CAC</b>	<b>Comité administratif de coordination</b>
<b>CAEM</b>	<b>Conseil d'assistance économique mutuelle</b>
<b>CAO</b>	<b>Conception assistée par ordinateur</b>
<b>CARICOM</b>	<b>Communauté des Caraïbes</b>
<b>CCI</b>	<b>Centre (CNUCED/GATT) du commerce international</b>
<b>CCQA</b>	<b>Comité consultatif pour les questions administratives</b>
<b>CCQAB</b>	<b>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</b>
<b>CEA</b>	<b>Commission économique pour l'Afrique</b>
<b>CEAO</b>	<b>Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest</b>
<b>CEE</b>	<b>Commission économique pour l'Europe</b>
<b>CEE</b>	<b>Communauté économique européenne</b>
<b>CEPALC</b>	<b>Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes</b>
<b>CEPD</b>	<b>Coopération économique entre pays en développement</b>
<b>CEPGL</b>	<b>Communauté économique des pays des Grands Lacs</b>
<b>CESAO</b>	<b>Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</b>
<b>CESAP</b>	<b>Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</b>
<b>CFPI</b>	<b>Commission de la fonction publique internationale</b>
<b>CIGGB</b>	<b>Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie</b>
<b>CIP</b>	<b>Chiffre indicatif de planification</b>
<b>CIV</b>	<b>Centre international de Vienne</b>
<b>CNUCED</b>	<b>Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</b>
<b>CORIS</b>	<b>Système informatisé d'information des services d'enregistrement</b>
<b>COMFAR</b>	<b>Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité</b>
<b>CPC</b>	<b>Comité du programme et de la coordination</b>
<b>CTPD</b>	<b>Coopération technique entre pays en développement</b>
<b>FAO</b>	<b>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</b>
<b>FAO</b>	<b>Fabrication assistée par ordinateur</b>
<b>FDI</b>	<b>Fonds de développement industriel</b>
<b>FENU</b>	<b>Fonds d'équipement des Nations Unies</b>
<b>FISE</b>	<b>Fonds des Nations Unies pour l'enfance</b>
<b>FNUDI</b>	<b>Fonds des Nations Unies pour le développement industriel</b>
<b>FNULAD</b>	<b>Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues</b>
<b>GATT</b>	<b>Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce</b>
<b>GEPLACEA</b>	<b>Groupe des pays latino-américains et des Antilles exportateurs de sucre</b>
<b>GOIC</b>	<b>Organisation de consultation industrielle du Golfe</b>
<b>HASIDA</b>	<b>Agence de développement de l'artisanat et de la petite industrie</b>
<b>IDDA</b>	<b>Décennie du développement industriel de l'Afrique</b>
<b>IDIOM</b>	<b>Modèle dynamique international d'entrées-sorties</b>

IIAAS	Institut international d'analyse appliquée des systèmes
INPRIS	Système d'information pour la promotion des investissements
INTIB	Banque d'informations industrielles et technologiques
LINK	Système d'information à accès direct
MEPS	Méthodologie pour l'évaluation et la programmation des systèmes de production/consommation
OADI	Organisation arabe de développement industriel
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCI	Organisation de la Conférence islamique
OIT	Organisation internationale du Travail
OLADE	Organisation latino-américaine de l'énergie
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUW	Office des Nations Unies à Vienne
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OUA	Organisation de l'unité africaine
PCI	Programme de coopération en matière d'investissements
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PO	Programme ordinaire
PROSPIN	Système d'information pour le tri et l'évaluation préalable des profils de projets
SADCC	Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe
SAM	Service des achats et des marchés
SELA	Système économique latino-américain
SFI	Société financière internationale
SIDFA	Conseiller industriel principal hors siège
SIS	Programme des Services industriels spéciaux
SONEPI	Société nationale d'études et de promotion industrielle
SPI	Service de promotion des investissements
TIES	Système d'échange de renseignements techniques
TIMOD	Modèle d'analyse des répercussions commerciales
UDEAC	Union douanière et économique de l'Afrique centrale
UNDRO	Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
ZEP	Zone d'échanges préférentiels de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

## PREFACE

L'année sur laquelle porte le présent rapport est exceptionnelle dans les annales des Nations Unies. Pour la première fois, en effet, une nouvelle institution spécialisée est née du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Malgré le caractère complexe des changements en cause, cette naissance s'est faite à terme sans nuire aucunement à l'exécution du programme. Cette prouesse, qui est à porter au crédit des Etats Membres, témoigne des efforts concertés qu'ils ont déployés pour renforcer l'ONUDI dans son rôle de catalyseur de l'industrialisation. Elle est aussi le fruit du dévouement et de la compétence du personnel qui a contribué à cet effort.

La constitution de l'ONUDI en institution spécialisée traduit dans la pratique le consensus qui s'est formé dans la communauté internationale, qui estime que le système des Nations Unies peut faire beaucoup pour la coopération des pays industrialisés et des pays en développement en vue de la promotion de l'industrialisation à l'échelle mondiale. L'élargissement des activités de l'ONUDI, bien au-delà de son mandat initial d'organisation destinée à fournir une assistance technique aux Etats Membres, est une expression évidente de ce consensus. Au fil des années, l'ONUDI a montré qu'elle était capable d'élargir le champ de sa mission. Elle croit pouvoir compter sur l'appui constant des Etats Membres pour favoriser la coopération internationale dans le domaine du développement industriel.

Le *Rapport annuel* pour 1985 expose dans leurs grandes lignes les activités de l'Organisation pendant l'année de sa transformation. Les statistiques et les tableaux récapitulatifs qui figurent à la fin du *Rapport* complètent cet exposé. L'ONUDI continuera de rationaliser ses structures et de renforcer l'efficacité de ses opérations afin de mieux contribuer à l'industrialisation des pays en développement.

Le Directeur général

DOMINGO L. SIAZON Jr

## *Chapitre premier*

# **ORGANES DIRECTEURS INTERGOUVERNEMENTAUX**

1. L'année 1985 a été marquée par la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée. L'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 37/213 du 20 décembre 1982 sur la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée, a recommandé d'organiser en trois étapes les consultations entre les Etats qui ont ratifié, accepté ou approuvé l'Acte constitutif de l'ONUDI et autres Etats intéressés, en vue de fixer la date de son entrée en vigueur. Cette série de consultations s'est terminée avec la tenue, le 10 juin 1985, d'une réunion de clôture d'un jour, à New York. Conformément au paragraphe 1 c de la résolution 37/213 de l'Assemblée générale, cette réunion a eu pour objet de recevoir les conclusions des consultations antérieures et d'établir les notifications individuelles d'accord adressées au Secrétaire général pour l'entrée en vigueur de l'Acte constitutif. En application de son Article 25, l'Acte constitutif de l'ONUDI — adopté le 8 avril 1979 par la Conférence des Nations Unies sur la constitution de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel en institution spécialisée, à sa deuxième session — est entré en vigueur le 21 juin 1985, date à laquelle 80 Etats ayant déposé leurs instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation avaient avisé le Secrétaire général, en sa qualité de Dépositaire, qu'ils s'étaient mis d'accord pour que l'Acte constitutif entre en vigueur.

2. L'Assemblée générale, dans sa résolution 34/96 sur les dispositions transitoires relatives à la constitution de l'ONUDI en institution spécialisée, adoptée le 13 décembre 1979, avait décidé de mettre fin au mandat de l'ONUDI en tant qu'organe de l'Assemblée à la fin du dernier jour de l'année civile au cours de laquelle la Conférence générale de la nouvelle institution serait convoquée pour la première fois. La première session de la Conférence générale s'est tenue en 1985, et l'ONUDI a donc cessé d'exister comme organe de l'Assemblée générale le 31 décembre 1985, pour assumer ses fonctions d'institution spécialisée le 1er janvier 1986. Du 21 juin au 31 décembre 1985, les Secrétariats de l'Organisation des Nations Unies et de l'ONUDI se sont employés à assurer une transition régulière de l'"ancienne" à la "nouvelle" ONUDI.

3. Le présent chapitre récapitule — dans une certaine mesure selon l'ordre chronologique — les décisions et recommandations adoptées par les organes directeurs de l'ONUDI en 1985. On y trouvera également des informations sur des décisions prises par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNJD) qui ont un rapport avec l'ONUDI.

## **CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

*(En tant qu'organe de l'Assemblée générale des Nations Unies)*

4. Le Conseil du développement industriel a tenu sa dix-neuvième session, en tant qu'organe de l'Assemblée générale des Nations Unies, du 13 au 31 mai 1985, à Vienne. Son ordre du jour comprenait 23 points.
5. Par sa conclusion 1985/1, le Conseil a adopté le rapport du Comité permanent sur les travaux de sa vingt et unième session (ID/B/327), qui portait sur le projet de programme de travail pour l'exercice biennal 1986-1987, le programme des conseillers industriels hors siège (SIDFA), la coordination, l'évaluation, et le contrôle et la limitation de la documentation.
6. A sa dix-neuvième session, le Conseil a également adopté des conclusions sur les points suivants : suite donnée à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI et à la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale; Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA); restructuration de la production industrielle mondiale et redéploiement; Système de consultations; mise au point et transfert des techniques, y compris la question de la Banque d'informations industrielles et technologiques; projet de budget-programme, 1986-1987; programme ordinaire de coopération technique; Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI); progrès de l'industrialisation des pays les moins avancés; progrès de la coopération industrielle entre pays en développement; assistance technique au peuple namibien; assistance technique au peuple palestinien; assistance technique aux mouvements de libération nationale d'Afrique du Sud reconnus par l'Organisation de l'unité africaine; intégration des femmes au développement; questions concernant les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales (conclusions 1985/2 à 1985/17 respectivement). Pour la plupart de ces points, le suivi a été renvoyé à la prochaine session des organes compétents de l'ONUDI.

## **PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**

7. Le Conseil d'administration du PNUD a tenu sa trente-deuxième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 3 au 29 juin 1985. On trouvera ci-après un résumé de certaines de ses décisions qui présentent un intérêt particulier pour l'ONUDI.
8. Dans sa décision 85/41 sur l'appui sectoriel, le Conseil d'administration a prié l'Administrateur d'entreprendre l'examen nécessaire de la politique du PNUD au sujet du programme des SIDFA durant le quatrième cycle de programmation "en tenant dûment compte des conséquences éventuelles de la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée", et de faire rapport au Conseil d'administration, à sa trente-troisième session, sur les résultats de cet examen; il a également décidé d'examiner à sa trente-troisième session la question de l'appui du PNUD au programme des SIDFA durant le quatrième cycle de programmation, et de prendre alors une décision à ce sujet.

9. Dans sa décision 85/3 sur la coordination, le Conseil d'administration a prié instamment toutes les organisations concernées du système des Nations Unies de coopérer pleinement avec les coordonnateurs résidents dans la coordination des activités opérationnelles menées à l'échelon des pays, y compris des activités résultant d'accords de cofinancement. Dans la décision 85/4 sur l'exécution du programme, les organisations concernées ont été instamment priées de n'épargner aucun effort pour rationaliser les procédures internes et les mécanismes institutionnels afin d'assurer l'exécution rapide des activités financées par le PNUD, conformément aux dispositions et règlements en vigueur; dans cette même décision, il a été demandé à l'Administrateur d'entreprendre d'autres consultations intensives avec les organisations participantes et chargées de l'exécution afin d'améliorer les méthodes d'établissement des budgets des projets.

10. La décision 85/34 sur l'analyse annuelle de la situation financière, 1984, a invité instamment les agents d'exécution à appliquer les mesures adoptées par l'Administrateur pour accroître le taux d'exécution et améliorer le déroulement des programmes, en vue de réaliser entièrement les objectifs retenus pour le troisième cycle de programmation.

11. Les principes directeurs, critères et autres conditions régissant l'affectation des ressources financières aux divers programmes pour le quatrième cycle de programmation (1987-1991) ont été définis par le Conseil d'administration dans sa décision 85/16.

12. Par sa décision 85/10, le Conseil d'administration a approuvé les initiatives et les efforts de l'Administrateur tendant à ce que soient utilisés de manière plus intensive, en tant que de besoin, le personnel des projets recruté sur le plan national, le transfert des connaissances par l'intermédiaire des nationaux expatriés, et les contrats d'assistance opérationnelle, et il a prié instamment les agents d'exécution de veiller tout particulièrement, au stade de la conception des projets, à utiliser de façon plus rentable le personnel affecté aux projets et de poursuivre leurs efforts en vue d'améliorer leurs politiques et procédures de recrutement de ce personnel. Dans la décision 85/22, les organisations du système des Nations Unies ont également été instamment priées de continuer à faire de plus en plus appel aux Volontaires des Nations Unies.

13. Dans le cadre des directives concernant l'achat de matériel, de fournitures et de services (décision 85/39), les agents d'exécution ont été priés de poursuivre leur coopération pour uniformiser leurs pratiques en matière d'achats et de faire figurer ces pratiques communes dans le Guide général des relations d'affaires publié par le Groupe des services d'achats interorganisations, afin de rendre les procédures d'achat du système des Nations Unies plus accessibles et plus transparentes; ils ont également été priés d'accroître leurs efforts en vue d'améliorer la répartition géographique de leurs sources d'approvisionnement, notamment en s'adressant aux donateurs auxquels il est insuffisamment fait appel et aux pays en développement.

14. En ce qui concerne le rôle des femmes dans le développement, le Conseil d'administration a demandé avec insistance aux organisations du système des Nations Unies pour le développement, dans sa décision 85/7, d'appliquer les

## *Chapitre premier*

recommandations figurant aux paragraphes 103 à 125 du rapport de l'Administrateur sur l'appréciation interinstitutions de la participation des femmes au développement (DP/1985/10); dans la décision 85/27, les organismes et les institutions ont été invités à faire expressément état, dans toutes les activités de promotion de la coopération technique entre pays en développement, des questions relatives à la femme et de leur importance pour la mise en valeur des ressources humaines, ainsi qu'à poursuivre la mise au point de directives sur l'incorporation des questions intéressant la promotion de la femme aux programmes et projets de coopération technique entre pays en développement, et à diffuser ces activités.

15. Les autres décisions présentant un intérêt pour l'ONUDI sont les décisions 85/5 sur la mise en valeur des ressources humaines, 85/6 sur les rapports du Corps commun d'inspection, 85/11 sur la mise en œuvre du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés, 85/12 sur le renforcement des mesures prises pour faire face à la crise en Afrique, 85/13 sur le mécanisme central de services consultatifs à court terme, 85/14 sur l'assistance aux mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans la région de son ressort, 85/15 sur l'assistance au peuple palestinien, 85/17 sur la programmation, 85/18 sur la programmation par pays et la programmation multinationale, 85/26 sur la coopération technique entre pays en développement, 85/29 sur la mise en œuvre dans la région soudano-sahélienne du Plan d'action pour lutter contre la désertification, 85/31 sur les programmes relatifs à la mise en valeur des ressources énergétiques, et 85/42 sur des questions diverses concernant la structure financière du système administré par le PNUD.

## CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES

16. La seconde session ordinaire de 1985 du Conseil économique et social s'est tenue à Genève du 3 au 26 juillet. Au titre du point 12 de l'ordre du jour (coopération en matière de développement industriel), le Conseil a examiné certaines questions relatives à l'ONUDI. Il était saisi, entre autres documents, du rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa dix-neuvième session<sup>1</sup> et d'une note du Secrétaire général transmettant le quatrième rapport du Directeur exécutif de l'ONUDI et du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) (A/40/420, E/1985/111). Par ses décisions 1985/169 et 1985/170, le Conseil a pris acte, respectivement, du rapport du Conseil du développement industriel, y compris ses recommandations, et du quatrième rapport sur les progrès accomplis dans le cadre de l'IDDA.

17. Le Conseil a par ailleurs adopté la résolution 1985/74 sur les dispositions pour la négociation d'un accord entre l'Organisation des Nations Unies et l'ONUDI, par laquelle il a autorisé le Comité chargé des négociations avec les institutions intergouvernementales à se réunir à un moment approprié pour négocier avec l'ONUDI un accord sur les relations entre l'Organisation des

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, quarantième session, Supplément n° 16 (A/40/16).



Nations Unies et l'ONUDI. Par la suite, le Comité chargé des négociations avec les institutions intergouvernementales est convenu d'inviter le Président du Comité de l'ONUDI pour la négociation d'un accord sur les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'ONUDI à participer à ses travaux. Les deux comités s'étant mis d'accord sur un texte, le projet d'accord entre l'Organisation des Nations Unies et l'ONUDI a été approuvé à l'unanimité par le Conseil à la reprise de sa seconde session ordinaire, le 12 décembre, comme il est dit dans la résolution 1985/81.

18. Au titre du point 8 de l'ordre du jour (coopération régionale), le Conseil a examiné la question de l'IDDA. Par sa résolution 1985/61, le Conseil a pris acte avec satisfaction des mesures prises ou en voie de l'être par les Etats Membres, les organisations intergouvernementales et les secrétariats de l'OUA, de la CEA et de l'ONUDI pour mettre en œuvre le programme et les activités de la Décennie et a prié l'Assemblée générale d'étudier la possibilité d'allouer à la CEA un montant de 700 000 dollars — à imputer sur le crédit de 5 millions de dollars déjà approuvé par la résolution 39/233 de l'Assemblée générale — en vue de l'exécution de projets multinationaux.

19. Entre autres résolutions adoptées par le Conseil à sa seconde session ordinaire de 1985 et intéressant l'ONUDI, figurent la résolution 1985/57 sur l'assistance au peuple palestinien, la résolution 1985/59 sur l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux faite par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies et la résolution 1985/63 sur les mesures propres à accélérer l'exécution efficace du nouveau Programme substantiel d'action dans les pays africains les moins avancés au cours de la seconde moitié des années 80.

## CONFERENCE GENERALE

*(Organe principal de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée)*

20. La Conférence générale, qui regroupe tous les Membres de l'ONUDI, a tenu sa première session à Vienne en deux parties : du 12 au 17 août, et du 9 au 13 décembre 1985, respectivement<sup>2</sup>.

21. En août, la Conférence a adopté 15 décisions portant notamment sur l'élection des membres du Conseil du développement industriel (GC.1/Dec.7 — voir plus loin par. 25) et l'élection des membres du Comité des programmes et des budgets (GC.1/Dec.8 — voir plus loin par. 29). La Conférence a nommé par acclamation M. Domingo L. Siazon Jr aux fonctions de Directeur général de l'ONUDI (GC.1/Dec.12). Par sa décision GC.1/Dec.9 sur les questions découlant de la création de la nouvelle ONUDI, la Conférence a réaffirmé les conclusions de la Réunion officielle sur la transformation de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (tenue à Vienne du 16 au 20 mai 1983), en particulier en ce qui concerne le programme de travail de la nouvelle ONUDI, les questions financières la concernant et la structure et les

<sup>2</sup>En ce qui concerne les décisions adoptées par la Conférence générale, on se reportera aux documents UNIDO/GC.1/INF.3 et UNIDO/GC.1/INF.6.

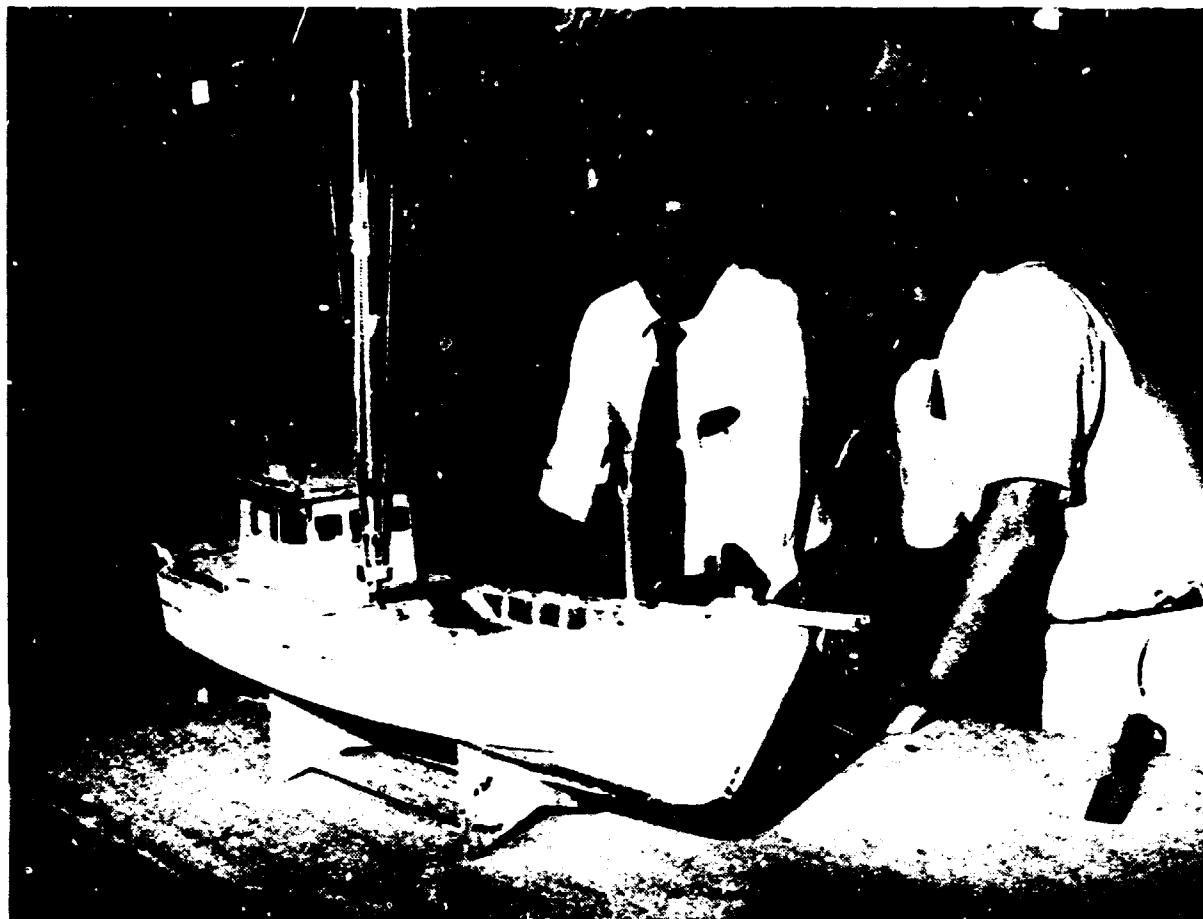
## *Chapitre premier*

effectifs de son Secrétariat; elle a approuvé les conclusions auxquelles avaient abouti par consensus les consultations officieuses tenues à Vienne en mai 1984, telles qu'elles figurent dans le rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (A/39/376), et elle a invité le Directeur général à tenir dûment compte du paragraphe 4 de la résolution 34/96 de l'Assemblée générale relative aux droits acquis et au statut contractuel du personnel de l'Organisation des Nations Unies affecté à l'ONUDI.

22. Au mois de décembre, à la deuxième partie de sa première session, la Conférence a adopté 29 décisions pour la plupart fondées sur les recommandations qui lui avaient été faites par le Conseil du développement industriel (voir plus loin par. 26 à 28). La Conférence a notamment décidé d'établir un barème des quotes-parts pour les dépenses inscrites au budget ordinaire de l'ONUDI pour les exercices 1986, 1987 et 1988, barème qui serait fondé sur le barème le plus récemment adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies au 1er janvier 1986 (GC.1/Dec.25 — voir aussi plus loin par. 34). La Conférence a approuvé le programme et le budget de l'Organisation pour l'exercice biennal 1986-1987 et a adopté *a*) des ouvertures de crédits au titre du budget ordinaire pour l'exercice biennal 1986-1987 qui s'élèvent à un total de 154 752 547 dollars dont 112 706 804 dollars représentant le montant des contributions mises en recouvrement auprès des Etats Membres, et *b*) un crédit d'un montant total de 23 492 700 dollars aux fins du budget opérationnel pour l'exercice biennal 1986-1987, à financer au moyen de contributions volontaires et de toute autre recette prévue par le règlement financier (GC.1/Dec.26). La Conférence a en outre décidé la création d'un fonds de roulement pour l'ONUDI, pour l'exercice biennal 1986-1987 (GC.1/Dec.33). La Conférence a par ailleurs prié le Directeur général de prendre les mesures nécessaires pour effectuer le transfert des avoirs de l'Organisation des Nations Unies à l'ONUDI (GC.1/Dec.35). La Conférence a par ailleurs nommé le premier Président de la Cour des comptes de Belgique commissaire aux comptes pour l'ONUDI, pour une période de deux ans commençant le 1er juillet 1986 (GC.1/Dec.34). Toujours en matière financière, la Conférence a pris note de la décision IDB.1/Dec.12 du Conseil relative au règlement financier de l'ONUDI (GC.1/Dec.31).

23. La Conférence a adopté trois décisions relatives au programme de travail de l'Organisation et portant sur la mise en œuvre des dispositions de l'Article 2 *c* de l'Acte constitutif (GC.1/Dec.30), la contribution de l'ONUDI à l'Année internationale de la paix, 1986 (GC.1/Dec.28) et l'intégration des femmes dans le développement industriel (GC.1/Dec.29).

24. Un certain nombre de décisions ont défini des dispositions juridiques applicables à la nouvelle Organisation, notamment en ce qui concerne la participation de l'ONUDI à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (GC.1/Dec.37) et à un tribunal administratif (GC.1/Dec.36), et la question d'un accord de base type établissant la coopération entre les gouvernements et l'ONUDI (GC.1/Dec.40). Conformément aux Articles 18 et 19 de l'Acte constitutif, la Conférence a par ailleurs approuvé un projet d'accord établissant les relations avec l'Organisation des Nations Unies, sous réserve de l'approbation correspondante de l'Assemblée générale des Nations Unies (GC.1/Dec.38 — voir aussi par. 17 ci-dessus et 32 ci-dessous) et a défini des directives concernant les relations de l'ONUDI avec les organisations intergouvernementales, gouvernementales, non gouvernementales et autres



*Maquette d'un nouveau modèle de bateau en bois en éléments préfabriqués réalisé à Djakarta (Indonésie). Ce projet fait suite à une étude de faisabilité de l'ONUDI.*

(GC.1/Dec.41). En outre, le Directeur général a été prié d'engager des négociations avec l'Administrateur du PNUD en vue d'arrêter un texte définitif d'accord entre l'ONUDI et le PNUD et il a été autorisé à conclure un tel accord au nom de l'ONUDI (GC.1/Dec.39).

## CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

*(Organe principal de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée)*

25. Le Conseil du développement industriel de la nouvelle ONUDI comprend 53 membres de l'Organisation. Les Etats suivants ont été élus membres du Conseil par la Conférence : Allemagne, République fédérale d', Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Brésil, Burundi, Chili, Chine, Côte d'Ivoire, Cuba, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iraq, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Lesotho, Malawi, Malaisie, Maurice, Mexique, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela, Zaïre et Zambie. Conformément

à l'Article 9.2 de l'Acte constitutif, la Conférence a décidé que le mandat des Etats suivants expirera à la clôture de la deuxième session ordinaire de la Conférence, en 1987 : Allemagne, République fédérale d', Argentine, Belgique, Brésil, Chine, Emirats arabes unis, Etats-Unis d'Amérique, France, Ghana, Hongrie, Italie, Japon, Lesotho, Malawi, Malaisie, Maurice, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pérou, Philippines, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal et Tchécoslovaquie. Le mandat des autres membres du Conseil expirera à la clôture de la troisième session ordinaire en 1989 (GC.1/Dec.7 et Dec.22).

26. Le Conseil a tenu sa première session à Vienne du 13 au 17 août (première partie), du 4 au 15 novembre (deuxième partie) et du 10 au 11 décembre 1985 (reprise de la deuxième partie)<sup>3</sup>. En août, le Conseil a adopté cinq décisions dont les principales portaient sur la recommandation à la Conférence générale d'un candidat aux fonctions de Directeur général (IDB.1/Dec.2) et sur la création du Comité chargé de négocier un accord concernant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'ONUDI (IDB.1/Dec.4).

27. A la deuxième partie de sa première session, en novembre et décembre, le Conseil a adopté 33 décisions ayant trait aux questions d'organisation, de procédure, de financement et de personnel, ainsi qu'aux questions administratives et juridiques. Sur la base des conclusions du Comité des programmes et des budgets, le Conseil a fait à la Conférence des recommandations relatives aux mesures à prendre en matière financière et portant notamment sur le barème des quotes-parts des Etats Membres (IDB.1/Dec.8), le programme et budget 1986-1987 (IDB.1/Dec.9), le fonds de roulement (IDB.1/Dec.35), et la désignation d'un commissaire aux comptes (IDB.1/Dec.16). Le paragraphe 22 ci-dessus traite des mesures prises à cet égard par la Conférence. Toujours sur la recommandation du Comité des programmes et des budgets, le Conseil a approuvé l'application par le Directeur général du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies en vigueur au 31 décembre 1985, *mutatis mutandis*, en attendant l'adoption du nouveau règlement financier de l'ONUDI par la Conférence (IDB.1/Dec.12); le Conseil a en outre approuvé le programme indicatif pour 1986 et le plan pour 1986-1987 du Fonds de développement industriel (FDI) tels qu'ils sont présentés dans le document ID/B/333 et Corr.1, à l'exception de la proposition tendant à affecter une somme modeste au titre de l'élément contribution générale du Fonds aux secours en cas de catastrophe, et il a autorisé le Directeur général à approuver les projets qui doivent être financés par le Fonds (IDB.1/Dec.13). Le Conseil a décidé qu'il serait nommé cinq directeurs généraux adjoints dont chacun dirigerait un département de l'ONUDI et a prié le Directeur général de lui soumettre pour approbation ses recommandations concernant la nomination de cinq directeurs généraux adjoints (IDB.1/Dec.11). Le Conseil a par ailleurs décidé que le taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur en décembre 1985 (1 dollar des Etats-Unis = 17,70 schillings autrichiens) ne sera appliqué qu'à 90 % du budget ordinaire pour 1986-1987 (IDB.1/Dec.39).

28. Le Conseil a décidé d'accepter, au nom de l'ONUDI, le Statut de la Commission de la fonction publique internationale et celui du Corps commun

<sup>3</sup>En ce qui concerne les rapports du Conseil sur les travaux de sa première session, se reporter aux documents UNIDO/IDB.1/6 et Corr.1, UNIDO/GC.1/7 et Corr.1, 3 et 4, et UNIDO/GC.1/7/Add.1 et Corr.1.

d'inspection à compter du 1er janvier 1986 (IDB.1/Dec.18 et Dec.22) et il a fait des recommandations à la Conférence au sujet des mesures à prendre en ce qui concerne la participation de l'ONUDI à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (IDB.1/Dec.19) et à un tribunal administratif (IDB.1/Dec.20). D'autres recommandations présentées à la Conférence ont porté sur le transfert à l'ONUDI d'avoirs de l'Organisation des Nations Unies (IDB.1/Dec.21), l'accord établissant les relations avec l'Organisation des Nations Unies (IDB.1/Dec.37), l'accord entre l'ONUDI et le PNUD (IDB.1/Dec.24), les directives concernant les relations de l'ONUDI avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (IDB.1/Dec.26), et un accord de base type établissant la coopération entre les gouvernements et l'ONUDI (IDB.1/Dec.38).

## **COMITE DES PROGRAMMES ET DES BUDGETS**

*(Organe subsidiaire de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée)*

29. Le Comité des programmes et des budgets se compose de 27 membres de l'Organisation. La Conférence a élu comme membres du Comité les Etats ci-après : Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Argentine, Bangladesh, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Colombie, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Inde, Indonésie, Japon, Nigéria, Pays-Bas, République démocratique allemande, Suisse, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie et Union des Républiques socialistes soviétiques. Conformément à l'article 10.2 de l'Acte constitutif, les membres du Comité sont en fonctions jusqu'à la clôture de la deuxième session ordinaire de la Conférence en 1987.

30. Le Comité a tenu sa première session à Vienne, du 30 septembre au 11 octobre et le 9 décembre 1985; il a formulé un certain nombre de recommandations à l'intention du Conseil (voir par. 27 ci-dessus)<sup>4</sup>.

## **ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

31. La session de 1985 de l'Assemblée générale, tenue du 17 septembre au 19 décembre, a été marquée par le quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Une importance primordiale s'attache aux résolutions qu'elle a adoptées au sujet de la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée.

32. Par la résolution 40/180 de l'Assemblée, l'ONUDI a été reliée à l'Organisation des Nations Unies, conformément aux articles 57 et 63 de la Charte des Nations Unies. Egalement en rapport avec la transformation, l'Assemblée a été saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/40/48) et du rapport connexe du Comité consultatif pour les questions administratives et

---

<sup>4</sup>Le rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa première session a été publié sous la cote UNIDO/IDB.1/14 et Add.1.

budgétaires (CCQAB) (A/40/7/Add.14) qui portaient sur : a) les arrangements de transition, b) les incidences budgétaires de la transformation de l'ONUDI, c) les services de conférence, ainsi que d) l'administration et les services communs à Vienne. L'Assemblée a fait siennes les recommandations figurant dans le rapport du CCQAB, y compris l'octroi à l'ONUDI d'un prêt de 24 millions de dollars au titre des mesures budgétaires spéciales (résolution 40/253 A, par. 6).

33. L'Assemblée a également examiné certains aspects du programme de travail de l'ONUDI. A sa trente-neuvième session, l'Assemblée avait décidé de renvoyer à sa quarantième session l'examen du projet de résolution sur la mobilisation des ressources financières pour le développement industriel, qui lui avait été transmis par le Président de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI (décision 39/447). A sa quarantième session, elle a décidé de renvoyer à sa quarante et unième session l'examen de ce projet de résolution (décision 40/434). L'Assemblée générale a également pris note du document A/40/420 intitulé "Note du Secrétaire général sur la mise en œuvre du programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique" (décision 40/435).

34. Un certain nombre d'autres résolutions et décisions ayant des incidences sur le programme de travail de l'ONUDI ont été adoptées. L'Assemblée a décidé, notamment, que sa Deuxième Commission se réunirait à nouveau, pour une semaine, juste avant la première session ordinaire de 1986 du Conseil économique et social, afin d'étudier de façon approfondie les moyens de promouvoir la coopération internationale dans les domaines interdépendants des questions monétaires et financières, de la dette, des apports de ressources, du commerce et du développement, et de régler les questions en suspens au titre du point 84 de l'ordre du jour (Développement et coopération économique internationale). Elle a prié le Secrétaire général d'inviter les organisations compétentes du système des Nations Unies à fournir à la Commission des renseignements sur leurs activités en cours dans les domaines susmentionnés (décision 40/445). Dans sa résolution 40/248, l'Assemblée a adopté le barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies, pour les exercices financiers 1986, 1987 et 1988 (voir par. 22 ci-dessus).

35. L'Assemblée a également examiné la question de l'application du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés. Dans sa résolution 40/205, elle a demandé à tous les gouvernements, institutions intergouvernementales et multilatérales, organisations du système des Nations Unies, organisations non gouvernementales et à tous les autres intéressés de prendre immédiatement des mesures concrètes et adéquates pour appliquer le nouveau Programme substantiel d'action, en tenant dûment compte des conclusions et recommandations découlant de l'examen global à mi-parcours, de façon que chacun des pays les moins avancés puisse obtenir un minimum de résultats en matière de développement socio-économique. L'Assemblée a invité de nouveau les organes directeurs des organismes compétents des Nations Unies à prendre les mesures qui s'imposent pour assurer l'application effective, la surveillance et le suivi du nouveau Programme substantiel d'action ainsi que des conclusions et recommandations adoptées par le Groupe intergouvernemental chargé de la question des pays les moins avancés, à sa sixième session.

36. Dans sa résolution 40/40, l'Assemblée a décidé de convoquer, du 27 au 31 mai 1986, une session extraordinaire de l'Assemblée générale au niveau ministériel, qui examinerait à fond la situation économique critique en Afrique. Elle a prié le Secrétaire général, agissant en étroite coopération avec les organes, organisations et organismes compétents des Nations Unies, de soumettre au Comité préparatoire plénier chargé de préparer la session extraordinaire sur la situation économique critique en Afrique et à ladite session extraordinaire des rapports contenant des propositions concrètes en vue de faire face à cette situation, en ce qui concerne notamment les principaux domaines de développement identifiés dans la Déclaration sur la situation économique critique en Afrique, annexée à la résolution 39/29 de l'Assemblée générale, en tenant pleinement compte des priorités fixées par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, à sa vingt et unième session.

37. En ce qui concerne la mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement, l'Assemblée, dans sa résolution 40/208, a prié le Secrétaire général de continuer à faire des études et analyses appropriées des tendances concernant la prospection et la mise en valeur des ressources énergétiques, compte tenu des activités des organismes compétents des Nations Unies dans ce domaine.

38. Dans la résolution 40/177 sur la coordination à l'Organisation des Nations Unies et dans le système des Nations Unies, l'Assemblée a prié le Secrétaire général, après avoir consulté les chefs de secrétariat des institutions spécialisées, de réexaminer d'un point de vue critique et constructif tous les aspects de la question de la coordination à l'Organisation des Nations Unies et dans le système des Nations Unies; et de lui présenter à sa quarante-deuxième session, par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination et du Conseil économique et social, un rapport d'ensemble exposant ses opinions réfléchies sur les procédures et mécanismes existants ainsi que ses recommandations précises pour renforcer la coopération à l'avenir, comme il est prévu dans la Charte des Nations Unies et dans les accords entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées.

39. L'Assemblée générale a accordé une attention particulière à la question de la coordination entre institutions et organisations en ce qui concerne les activités opérationnelles pour le développement, et, dans sa résolution 40/211, a prié le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale d'inclure dans son rapport, pour l'examen d'ensemble des orientations des activités opérationnelles qui aurait lieu en 1986, des recommandations concernant notamment les mesures visant à renforcer les mécanismes existants du système des Nations Unies afin de contribuer à la cohérence et à la coordination de ces activités ainsi que des analyses des activités exécutées et des efforts entrepris par le système des Nations Unies en ce qui concerne les différents aspects de la coopération technique. Les organes directeurs des organisations du système des Nations Unies ont été invités à faire part, si possible, au Conseil économique et social à sa seconde session ordinaire de 1986 et à l'Assemblée générale à sa quarante et unième session, de leurs vues sur les questions de politique générale qui, à l'échelle du système, affectent les activités opérationnelles et sont identifiées par l'Assemblée dans ses résolutions 38/171 et 40/211. Les organisations du système des Nations Unies ont été en outre invitées à coopérer avec le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale à l'établissement de son rapport pour l'examen d'ensemble.

## *Chapitre premier*

40. Dans sa résolution 40/250 sur la coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Assemblée a, notamment, recommandé que de nouveaux efforts soient faits pour assurer au maximum la normalisation et la comparabilité des pratiques budgétaires et administratives de toutes les organisations concernées. Elle a invité le Secrétaire général ainsi que les chefs de secrétariat des institutions spécialisées et de l'AIEA à lui présenter, à sa quarante et unième session, leurs observations sur les questions visées dans la résolution 40/250.

41. Parmi les autres résolutions qui ont une incidence sur les travaux de l'ONUDI figurent les suivantes : l'Année internationale de la paix et son programme (40/3 et 40/10); assistance au peuple palestinien (40/170); décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (40/171); pays agressés par la désertification et la sécheresse (40/175); renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la coopération économique, scientifique, technologique et sociale internationale (40/178); Charte des droits et devoirs économiques des Etats (40/182); action spécifique se rapportant aux besoins et aux problèmes particuliers des pays en développement sans littoral (40/183); transfert inverse de technologie (40/191); système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement (40/194); coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (40/195); coopération technique entre pays en développement (40/196); enfin, participation effective et intégration des femmes au développement (40/204).

42. Dans un certain nombre de résolutions, l'Assemblée générale a prié l'ONUDI, entre autres organisations du système des Nations Unies, d'attirer l'attention de son organe directeur sur les besoins particuliers des pays suivants: République centrafricaine (40/217), Sierra Leone (40/220), Bénin (40/222), Gambie (40/224), Cap-Vert (40/226) et Vanuatu (40/233), et de faire rapport sur les décisions pertinentes de cet organe et, dans certains cas, sur les mesures prises par l'ONUDI, au Secrétaire général avant le 15 juillet 1986.

43. Les résolutions adoptées sur l'assistance aux pays et régions ci-après appelaient également des mesures de la part de l'ONUDI : Yémen démocratique (40/215), Guinée équatoriale (40/216), Tchad (40/218), Mauritanie (40/219), régions frappées par la sécheresse à Djibouti, en Ethiopie, au Kenya, en Somalie, au Soudan et en Ouganda (40/221), Comores (40/223), Guinée-Bissau (40/225), Djibouti (40/227), régions frappées par la sécheresse en Ethiopie (40/228), Liban (40/229), Madagascar (40/230), Bangladesh (40/231), Mozambique (40/232), Nicaragua (40/234) et Guinée (40/235).

44. Intéressent également les activités de l'ONUDI la décision 40/438 sur la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement et la décision 40/436 sur le programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 1986-1987. Lors de la suspension des travaux de sa quarantième session (décision 40/470), l'Assemblée a décidé de se réunir à nouveau à une date qui serait annoncée plus tard dans le seul but d'examiner 13 points de l'ordre du jour, notamment le point 41 concernant le lancement de négociations multilatérales sur la coopération économique internationale en faveur du développement.



## *Chapitre II*

# **SOURCES DE FINANCEMENT**

## **A. Planification et mise au point des programmes de coopération technique**

1. La coopération technique dans l'intérêt des pays en développement constitue l'élément essentiel des activités de l'ONUDI. En 1985, les chiffres indicatifs de planification (CIP) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sont demeurés la principale source de financement des programmes de coopération technique. Parmi les autres sources de financement, il convient de mentionner, notamment, le programme des Services industriels spéciaux (SIS), qui relève du PNUD, le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI), le programme ordinaire de l'ONUDI, dont le coût était imputé sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, les fonds d'affectation spéciale et les accords d'auto-financement conclus par les pays en développement, le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD) et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU). Les paragraphes qui suivent analysent les ressources financières dont l'Organisation a disposé au cours de l'année 1985 et la façon dont elle les a en partie utilisées, et exposent brièvement quelle était la situation quant au financement des dépenses d'appui aux programmes.

2. La planification, le lancement et la mise au point judicieux des programmes et projets de coopération technique ont constitué la base du financement et du renforcement des activités menées par les services organiques de l'ONUDI. La conception, la mise au point et l'exécution de ces programmes et projets s'articulent autour des objectifs immédiats comme des objectifs à long terme du développement industriel des pays en développement bénéficiaires et en fonction des tâches assignées à l'Organisation. L'ONUDI a poursuivi sur sa lancée en s'employant, d'une part, à élaborer des programmes sur le plan national, régional, interrégional et mondial et, d'autre part, à exécuter des projets de coopération technique arrêtés sur la base de ces programmes. L'enseignement tiré des projets en cours d'exécution et l'évaluation périodique de ces projets ont permis de formuler des lignes directrices propres à améliorer la qualité des programmes futurs et, partant, à en faciliter le financement.

3. En 1985, l'ONUDI a appliqué à la programmation de la coopération technique en Afrique une méthode novatrice et polarisée et elle a organisé une série de séminaires et de démonstrations concernant diverses techniques de base

qui ont des répercussions directes sur les secteurs prioritaires que constituent l'alimentation, le logement et l'énergie et qui font appel aux ressources locales. Grâce à cette nouvelle méthode, il a été possible de circonscrire et d'énoncer des notions intéressant les projets qui sont importantes pour l'économie des pays africains. Il est prévu aussi que l'application de cette méthode devrait contribuer de façon sensible au quatrième cycle de programmation du PNUD (1987-1991) concernant ces pays.

4. L'action menée par l'ONUDI de concert avec des Etats Membres a considérablement contribué à la mise au point des programmes. La coopération avec la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie comportait des services d'experts fournis gratuitement au titre du programme de services consultatifs techniques en faveur des pays africains (voir chap. V, par. 98). Sur le plan régional, la coopération avec l'Union panafricaine des télécommunications, organisme créé par l'Organisation de l'unité africaine, a été des plus précieuses au moment où il s'est agi d'organiser le séminaire et les démonstrations régionaux sur l'industrie des télécommunications en Afrique qui ont eu lieu à Harare (Zimbabwe) au début de l'année 1986.

5. La coopération avec les banques régionales (Banque interaméricaine de développement, Banque africaine de développement et Banque asiatique de développement, par exemple) dans le cadre de projets financés et gérés conjointement a été renforcée en vue de dégager des ressources supplémentaires aux fins de l'exécution des projets. Il a été lancé une opération dans le cadre de laquelle l'ONUDI et la Banque asiatique de développement appliquent cette conception pour favoriser les petites industries et l'esprit d'entreprise dans un pays en développement d'Asie. On envisage, pour les Caraïbes et l'Amérique centrale ainsi que pour les Etats insulaires du Pacifique, des plans analogues qui font intervenir les établissements et les Etats Membres intéressés de ces régions.

6. Lors de la mise au point des programmes, l'attention s'attache avant tout aux petites industries et aux projets intéressant le développement rural. Le programme de coopération technique est aussi rationalisé de façon à comporter une coopération accrue avec le secteur privé grâce à des investissements étrangers plus directs dans les pays en développement et grâce au transfert de techniques appropriées.

7. Les pouvoirs publics et autres organismes des pays bénéficiaires continuent de montrer qu'ils souhaitent toujours davantage financer les projets de coopération technique, soit en partie (par des accords de participation aux coûts), soit en totalité (par des fonds d'affectation spéciale autofinancés) (voir plus loin, par. 29). Dans le cas des accords de participation aux coûts, le cofinancement est souvent assuré à l'aide des chiffres indicatifs de planification du PNUD.

#### **CHIFFRES INDICATIFS DE PLANIFICATION DU PNUD ET ACCORDS DE PARTICIPATION AUX COÛTS**

8. Les chiffres indicatifs de planification (CIP) du PNUD sont demeurés la principale source de financement des programmes de coopération technique de

l'ONUDI. Les perspectives financières du PNUD sont demeurées inchangées, le total des contributions volontaires au PNUD annoncées pour 1985 s'étant établi à 677 millions de dollars. Le niveau de programmation est ainsi demeuré fixé à 55 % des CIP projetés pour le cycle de programmation en cours (le troisième). Il en résulte que le niveau de programmation (niveau budgétaire autorisé) s'est trouvé fixé à 696 millions de dollars pour 1985, le plafond des dépenses s'établissant à 500 millions de dollars pour cette même année. La majeure partie de l'action de programmation et de mise au point des projets pour le troisième cycle de programmation du PNUD (1982-1986) a été accomplie une fois que le cycle était parvenu à mi-parcours en 1984; l'année 1985 fait donc apparaître un léger fléchissement du nombre des projets approuvés. Les activités en 1985 concernaient le début de la programmation et de la mise au point des projets pour le quatrième cycle de programmation du PNUD (1987-1991). Par suite, le nombre des projets approuvés devrait être plus élevé en 1986, ce qui devrait entraîner la mise en œuvre de programmes et de projets à partir de 1986 et pendant les années ultérieures.

9. Entre juin 1981 et juin 1985, 142 programmes ont été approuvés au titre du troisième cycle (1982-1986). L'ONUDI a été choisie comme agent chargé de l'exécution pour 533 projets, représentant 432,2 millions de dollars au total (voir appendice K, tableau 1). Ces projets représentent 14,6 % du programme total du troisième cycle, chiffre plus favorable que celui de 12,4 % enregistré pour le deuxième cycle (1977-1981). On prévoit que la part effective de l'ONUDI au cours du troisième cycle sera plus importante que l'allocation initiale prévue par les descriptifs des programmes par pays. Une comparaison à l'échelon régional des 123 programmes par pays approuvés au cours des deuxième et troisième cycles de programmation (19 pays n'avaient pas de programmes pour le deuxième cycle) montre que, dans les diverses régions, la part d'ensemble de l'ONUDI a progressé comme suit : pour l'Afrique (y compris les Etats arabes d'Afrique), de 11,5 à 13,2 %; pour les pays d'Amérique, de 13,6 à 15,5 %; pour l'Asie et le Pacifique, de 13,5 à 17,5 %; pour les Etats arabes (y compris les Etats arabes d'Afrique), de 9,6 à 11,6 %; et pour l'Europe, de 24,5 à 29,5 % (voir appendice K, tableau 3).

10. En 1985, 50 missions chargées d'élaborer des programmes, de formuler des projets et d'examiner des programmes en cours d'exécution se sont rendues dans les 51 pays et territoires ci-après, classés par région :

*Afrique* : Gambie, Kenya, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone et Swaziland;

*Pays d'Amérique* : Barbade, Brésil, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Grenade, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Nicaragua, Saint-Christophe et Trinité-et-Tobago;

*Etats arabes* : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Egypte, Emirats arabes unis, Iraq, Maroc, Somalie, Tunisie, Yémen et Yémen démocratique;

*Asie et Pacifique* : Bhoutan, Chine, Fidji, Hongkong, Inde, Mongolie, Népal, Nouvelle-Guinée, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Iles Salomon, Tonga, Vanuatu et Viet Nam;

*Europe* : Hongrie et Turquie.

11. On trouvera ci-après un aperçu de quelques-uns des projets mis au point en 1985 et financés par les ressources du PNUD/CIP associées à des fonds d'autres sources tels que ceux provenant de la participation aux coûts des gouvernements bénéficiaires ou de tiers.

a) *Promotion et développement des petites et moyennes industries à Bahreïn* (CIP : 315 220 dollars; participation du gouvernement aux coûts : 315 220 dollars). Ce projet a pour objectif de mettre les pouvoirs publics mieux en mesure d'appuyer directement les petites et moyennes industries existantes et de favoriser l'implantation d'industries nouvelles;

b) *Mise au point d'un projet industriel et études de préinvestissement à Bahreïn* (CIP : 143 250 dollars; participation du gouvernement aux coûts : 143 250 dollars). Un groupe d'experts, en collaboration avec des fonctionnaires nationaux, effectuera des études de marché en vue de circonscrire les possibilités de projets industriels, d'élaborer des études de préinvestissement et de formuler une stratégie pour la réalisation de projets viables;

c) *Institut fédéral de recherche industrielle d'Oshodi (FIIRO) et phase II du Centre d'information industrielle, au Nigéria* (CIP : 513 650 dollars; participation du gouvernement aux coûts : 599 910 dollars). Le projet a pour objectif immédiat de renforcer le Centre d'information industrielle FIIRO grâce i) à la mise en place et à l'organisation de services de promotion en matière d'information industrielle, ii) à la mise en place d'installations et de sources de données informatisées, iii) à la création d'un service de formation pour des spécialistes de l'information industrielle, iv) à la mise au point de services consultatifs destinés à aider les établissements industriels à développer les sources d'information dont ils disposent sur place, et v) à l'instauration de liens avec les réseaux d'information sur les plans sectoriel, national, régional et international;

d) *Centre bolivien des industries de préparations de viande et de produits laitiers* (CIP : 450 000 dollars; participation de tiers aux coûts : 1 422 000 dollars). Ce projet a pour objectif de créer un centre des industries de préparations de viande et de produits laitiers en vue i) de former des techniciens, ii) d'aider les industries et les établissements qui s'intéressent aux techniques alimentaires, iii) d'aider les industries dont il s'agit à procéder à des travaux de recherche et de mise au point concernant des produits nouveaux et les méthodes de production, et iv) d'étendre la coopération avec d'autres établissements de formation qui se spécialisent dans les procédés techniques.

## PROGRAMME DES SERVICES INDUSTRIELS SPECIAUX

12. Le programme des Services industriels spéciaux (SIS) a été institué en 1975 pour répondre, grâce à de brefs services et missions consultatifs de haut niveau, aux demandes spécifiques imprévues portant sur des périodes de courte durée et de caractère urgent qui ont trait au développement industriel.

13. Le programme des SIS est financé par le PNUD et géré par l'ONUDI. C'est le Conseil d'administration du PNUD qui arrête le niveau des ressources des

SIS pour un cycle de programmation donné de cinq années. Depuis le lancement du programme, les montants ci-après (en millions de dollars) ont été alloués aux SIS :

<i>1965-1971</i>	<i>1972-1976</i>	<i>1977-1981</i>	<i>1982-1986</i>
17,4	14,3	17,2	13,95

14. Le plan initial, qui tendait à porter à 25 millions de dollars les ressources disponibles pour le quatrième cycle (1982-1986) alors que les ressources du troisième cycle (1977-1981) s'étaient chiffrées à 17,2 millions de dollars, s'est révélé irréalisable. De fait, les ressources disponibles pour le troisième cycle ont été limitées à 13,95 millions de dollars en raison des restrictions imposées à tous les programmes du PNUD. La moyenne annuelle a par suite été de 2,79 millions de dollars. Bien que les demandes d'assistance au titre des SIS eussent été plus nombreuses, la pénurie de ressources a obligé l'ONUDI à faire preuve de prudence quant au financement de projets à l'aide de fonds provenant de cette source. Des facteurs inflationnistes ont aussi limité la portée du programme. Le coût des services d'expert, notamment, n'a cessé d'augmenter : en 1985, le coût standard des services d'expert s'est chiffré à 6 900 dollars par mois, alors qu'il était de 2 500 dollars en 1972.

15. Lors de la programmation de l'utilisation des ressources des SIS, on s'est employé à assurer une répartition géographique raisonnable des fonds pendant le cycle en cours, tout en s'efforçant de faire face en priorité aux besoins de ceux des pays pour lesquels cette assistance était la plus nécessaire. Le tableau 1 ci-après donne la répartition des allocations de ressources approuvées en 1985 :

TABLEAU I. REPARTITION, PAR REGION, DES ALLOCATIONS DE RESSOURCES APPROUVEES AU TITRE DES SIS EN 1985

<i>Région</i>	<i>Millions de dollars</i>	<i>Pourcentage du total des allocations approuvées</i>
Afrique (y compris les Etats arabes d'Afrique)	1,77	36,5
Pays d'Amérique	1,29	26,6
Etats arabes (non compris les Etats arabes d'Afrique)	0,32	6,6
Asie et Pacifique	0,97	20,0
Europe	0,50	10,3
TOTAL	4,85	100,0

16. L'assistance fournie en 1985 au titre du programme des SIS a porté sur des secteurs d'activité très divers et le nombre des projets exécutés à ce titre s'est chiffré au total à 263, ces projets intéressant essentiellement les industries chimiques, les agro-industries, les industries métallurgiques et les industries mécaniques. Le tableau 2 ci-après donne la répartition des dépenses engagées en 1985 au titre des SIS, par secteur d'activité :

TABLEAU 2. DEPENSES ENGAGEES EN 1985 AU TITRE DES SIS, PAR SECTEUR D'ACTIVITE

<i>Secteur d'activité</i>	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Pourcentage</i>
Planification industrielle	35	1,30
Infrastructure institutionnelle	101	3,76
Création et gestion d'usines	54	2,01
Agro-industries	568	21,15
Industries métallurgiques	492	18,32
Industries mécaniques	382	14,22
Industries chimiques	974	36,26
Etudes régionales et études par pays	31	1,15
Etudes de réalisation	49	1,83
TOTAL	2 686	100,00

17. A la fin de l'année 1985, avant l'achèvement du troisième cycle de programmation du PNUD, une mission du PNUD a procédé à l'examen et à l'évaluation du programme des SIS en vue d'étudier la façon dont il opérait et les résultats qu'il avait permis d'obtenir, ainsi que de proposer des améliorations quant à ses opérations futures. Cette évaluation s'est faite sur la base des réponses à un questionnaire reçues de 50 bureaux extérieurs du PNUD, d'un examen approfondi de 50 projets choisis par tirage au sort et d'une mission sur place d'un consultant qui s'est rendu dans cinq pays. Sur la base de cette évaluation, le Conseil d'administration du PNUD décidera, en juin 1986, s'il y a lieu de poursuivre l'exécution du programme des SIS pendant le cinquième cycle (1987-1991) et d'allouer des fonds à ce titre à l'ONUDI.

### FONDS DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

18. En 1985, le total des contributions annoncées au Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI) a fléchi à 14,5 millions de dollars (alors qu'il avait atteint 16,9 millions de dollars en 1984). Par élément, le total se répartissait comme suit : contributions générales en monnaies convertibles : 2,3 millions de dollars; contributions générales en monnaies non convertibles : équivalent de 1,2 million de dollars; contributions spéciales en monnaies convertibles : 10 millions de dollars; contributions spéciales en monnaies non convertibles : équivalent de 1 million de dollars.

19. La légère diminution des contributions annoncées était essentiellement due aux fluctuations des taux de change, qui donnaient de l'évolution des contributions une image artificiellement négative et, il fallait l'espérer, de nature temporaire. La diminution du total des contributions annoncées ne pouvait être considérée comme reflétant une tendance négative en termes réels. Le total des contributions en 1985, exprimé en monnaies nationales, demeurait comparable à celui des contributions de 1984. Mais la diminution continue de l'élément contributions générales en monnaie convertibles du Fonds suscite l'inquiétude, étant donné que le modeste élément contributions générales du



*Fabrication de meubles en rotin à Médan (Indonésie). Ce projet fait suite à une étude de faisabilité de l'ONUDI.*

## *Chapitre II*

Fonds est la seule forme de financement qui permette une programmation rapide et souple en vue de mettre en œuvre les programmes prioritaires arrêtés par le Conseil du développement industriel.

20. L'ONUDI a continué de s'employer à encourager les donateurs de contributions spéciales à suivre l'exemple de l'Autriche, qui avait annoncé une contribution complémentaire à l'élément contributions générales en monnaies convertibles, et à encourager les donateurs de contributions en monnaies non convertibles à suivre l'exemple de la Chine et de la République démocratique allemande en versant des contributions complémentaires en monnaies convertibles à l'élément contributions générales en monnaies non convertibles du Fonds.

21. L'Arabie saoudite et l'Inde ont continué d'être les deux principaux donateurs de contributions générales; l'Inde a décidé que la moitié de la somme qu'elle verse habituellement à l'élément contributions générales serait considérée comme une contribution spéciale pour 1985.

22. L'évolution des contributions à l'élément contributions spéciales du Fonds est demeurée positive en 1985. La plupart des donateurs de contributions spéciales ont maintenu ou accru le montant des contributions au Fonds qu'ils ont annoncées pour 1985.

23. De nouveaux donateurs se sont joints ou sont en voie de se joindre à ceux qui contribuent au Fonds. Le Gouvernement néerlandais a contribué au Fonds pour la première fois en 1985. L'Espagne, qui avait commencé de contribuer en 1984, a renforcé sa coopération avec le Fonds en versant des contributions complémentaires. Il a été signé avec le Portugal un accord de coopération qui devrait permettre à ce pays de devenir un donateur de contributions spéciales. Le Gouvernement hongrois a versé en 1985 une contribution complémentaire spéciale dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA). Des négociations sont en cours avec le Gouvernement danois et le Gouvernement norvégien, notamment, en vue de contributions éventuelles au Fonds. L'ONUDI poursuit aussi des négociations en vue d'obtenir d'organisations non gouvernementales qu'elles contribuent au Fonds.

24. Malgré les ressources très limitées dont le Fonds dispose au titre de l'élément contributions générales en monnaies convertibles, l'ONUDI a poursuivi ses efforts pour programmer l'utilisation des ressources du Fonds en fonction des neuf secteurs prioritaires entérinés par le Conseil. Afin d'obtenir que les modestes ressources du Fonds soient utilisées au mieux, l'accent a continué d'être mis sur le lancement de projets pilotes novateurs de nature à avoir des effets mondiaux, interrégionaux ou subrégionaux. De fait, l'appui croissant des donateurs de contributions spéciales a encouragé le PNUD à contribuer davantage aux projets pilotes expérimentaux de caractère non traditionnel que le Fonds est en train d'exécuter, en raison de l'impulsion donnée par ces projets.

25. L'ONUDI s'est employée tout particulièrement à appuyer les projets intéressant la Décennie du développement industriel de l'Afrique et les pays les moins développés et à favoriser les projets qui sont orientés vers la coopération régionale et interrégionale dans le cadre d'accords de coopération économique et technique entre pays en développement (CEPD/CTPD).



26. En 1985, l'ONUDI s'est aussi employée tout particulièrement à mettre au point les modalités d'une coopération technique avec les donateurs de contributions spéciales au Fonds. L'Organisation s'est notamment efforcée d'amener le pays bénéficiaire, le pays donateur et l'ONUDI à procéder de concert à l'identification, à la formulation, au suivi et à l'évaluation des projets. Les pays donateurs ont été encouragés à s'employer avec l'ONUDI à circonscrire et formuler de concert des projets dans les pays bénéficiaires. Des liens étroits ont été maintenus avec les bureaux extérieurs du PNUD en vue d'assurer une coordination efficace.

27. Des publications de l'ONUDI, distribuées par ses soins, ont fait connaître les résultats obtenus dans le cadre d'un grand nombre des projets du Fonds, tandis que des séminaires et journées d'étude fournissaient la preuve que les divers projets bénéficient au plus grand nombre possible de pays et de particuliers.

28. La valeur totale nette des projets approuvés en 1985 s'est chiffrée à 12,65 millions de dollars (compte non tenu des dépenses d'appui aux programmes). Le tableau 3 ci-après donne la répartition, par région, des projets approuvés.

TABLEAU 3. REPARTITION PAR REGION DES ALLOCATIONS DE RESSOURCES APPROUVEES EN 1985 AU TITRE DU FNUDI

Région	Millions de dollars	Pourcentage
Afrique (y compris les Etats arabes d'Afrique)	2,78	22,0
Pays d'Amérique	1,83	14,4
Etats arabes (non compris les Etats arabes d'Afrique)	0,30	2,4
Asie et Pacifique	1,21	9,5
Europe	(0,01)	—
Projets mondiaux	3,31	26,2
Projets interrégionaux	3,23	25,5
<b>TOTAL</b>	<b>12,65</b>	<b>100,0</b>

### FONDS D'AFFECTATION SPECIALE ET ARRANGEMENTS D'AUTOFINANCEMENT

29. Les gouvernements bénéficiaires et les autres entités manifestent un intérêt croissant pour le financement partiel ou total des projets de coopération technique au moyen d'accords relatifs à des fonds d'affectation spéciale. Toutefois, l'ONUDI a rencontré les difficultés particulières qu'implique la prévision du calendrier et du niveau des apports de fonds dans le cadre de ces accords. En 1985, l'Organisation a entrepris de revoir les projets visés par des arrangements de ce genre. Les prévisions budgétaires ont ainsi été révisées en baisse et le montant total approuvé au titre de 1985 pour les projets à exécuter dans le cadre d'accords relatifs à des fonds d'affectation spéciale a été sensiblement réduit. Le processus de révision se poursuivra sans doute en 1986. En conséquence, alors que les projets nouveaux approuvés au titre de cette source de financement pouvaient représenter plus de 10 millions de dollars en

## *Chapitre II*

1986, le montant prévu en réalité est inférieur en raison de la révision des projets en cours. A plus long terme, ces initiatives permettront à l'ONUDI d'envisager la croissance de ce programme sur des bases financières saines et réalistes, en prenant en considération non seulement les besoins des pays bénéficiaires, mais aussi les modifications intervenues dans leur situation financière.

### **PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPERATION TECHNIQUE DE L'ONUDI**

30. En 1983, à sa dix-neuvième session, le Comité permanent avait examiné les propositions présentées par le Directeur exécutif concernant les allocations pour l'exercice biennal 1984-1985 au titre du programme ordinaire de coopération technique de l'ONUDI. Sur recommandation du Comité permanent, le Conseil a approuvé, à sa dix-septième session tenue en 1983, les allocations provisoires proposées pour le programme ordinaire 1984-1985. A sa dix-huitième session, en 1984, le Conseil a approuvé les allocations révisées pour 1984-1985, en se fondant sur les affectations de crédits proposées par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Pour l'exercice biennal, les affectations de crédits initiales étaient fixées à 6 610 600 dollars dont 925 700 dollars en monnaies non convertibles.

31. Au cours de l'exercice biennal en question, l'ONUDI a reçu en outre une allocation spéciale en monnaies non convertibles équivalant à 414 300 dollars, qui a ainsi porté le total des affectations en monnaies non convertibles à 1 340 000 dollars. Toutefois, du fait des fluctuations des taux de change, l'allocation totale en monnaies convertibles a été ramenée à 5 436 900 dollars, de sorte que pour l'exercice biennal l'affectation globale au titre du programme ordinaire a été de 6 776 900 dollars. En 1984 et 1985, des crédits d'un montant de 1 million de dollars et de 5 millions de dollars, respectivement, ont été ouverts au titre du budget ordinaire pour la mise en œuvre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Du point de vue budgétaire, ces ouvertures de crédits sont considérées comme faisant partie du programme ordinaire.

32. Le programme ordinaire de l'ONUDI a continué de compléter les ressources de l'Organisation affectées à la formation de la main-d'œuvre industrielle par l'attribution de bourses individuelles de perfectionnement, l'organisation de formation de groupe, ainsi que la mise en place et l'expansion d'installations et services de formation dans les pays en développement. L'accent a été mis encore davantage sur les besoins particuliers des pays les moins avancés ainsi que sur la coopération entre pays en développement. Au nombre des autres éléments du programme ordinaire figuraient les services consultatifs régionaux, les services consultatifs de courte durée (conseillers interrégionaux) et les consultations avec les gouvernements.

33. Pour l'affectation des ressources disponibles au titre du programme ordinaire, tout a été fait afin d'assurer une répartition géographique équitable, tenant compte en particulier des besoins des pays africains et des pays les moins avancés.

## DEPENSES D'APPUI AUX PROGRAMMES

34. En 1985, la question des dépenses d'appui aux programmes a de nouveau été examinée à deux sessions du Comité consultatif pour les questions administratives (finances et budget) [CCQA (FB)] du Comité administratif de coordination. A sa session de mars, le CCQA (FB) a repris les questions soulevées à la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, au cours de laquelle celle-ci avait examiné l'analyse des rapports entre l'assistance effectivement fournie au titre du programme et les dépenses administratives se rapportant aux activités opérationnelles. Pour aider le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale à répondre de façon fondée aux questions posées par l'Assemblée générale, le Comité a décidé de lui fournir un mémoire précisant les écarts que font apparaître les niveaux des dépenses d'appui afférentes aux projets de coopération technique gérés par diverses organisations<sup>1</sup>. Le CCQA (FB) a examiné à sa session d'août/septembre<sup>2</sup> un projet de mémoire de ce genre et un certain nombre de suggestions ont été formulées par des organisations membres. Le bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale s'est engagé à tenir compte de ces suggestions dans le texte définitif du mémoire qui a été inclus dans le rapport du Directeur général à la quarantième session de l'Assemblée générale<sup>3</sup>.

35. Dans le rapport qu'il a présenté au Conseil d'administration du PNUD à sa trente-et-unième session<sup>4</sup>, l'Administrateur du PNUD a noté que les différences que font apparaître les arrangements d'appui et les pourcentages correspondant aux dépenses d'appui soulevaient la question de l'efficacité relative de la contribution apportée par les arrangements d'appui des diverses organisations dans le cadre des programmes de coopération technique. L'Administrateur a d'autre part noté que les rapports sur l'exécution des programmes et budgets, les études approfondies relatives à certains secteurs des programmes, les rapports d'inspection et de vérification des comptes, ainsi que les études d'évaluation constituent pour les organes directeurs des organisations les instruments appropriés leur permettant d'apprécier l'efficacité du fonctionnement de ces dernières.

36. Le tableau 4 ci-après indique pour les cinq dernières années et selon la méthode mise au point par l'ONUDI pour la détermination des dépenses d'appui, les montants des dépenses directes et indirectes liées aux activités organiques ainsi que le pourcentage du total de l'assistance technique fournie qu'ils ont représentés.

37. En 1985, le niveau de l'assistance technique fournie a augmenté de 8,3 % par rapport à celui de 1984, de sorte que le total de ces dépenses exprimé en pourcentage de l'aide fournie a été ramené à 27,1 %. Le taux de 13 % actuellement prévu pour le remboursement à l'ONUDI des dépenses liées à l'apport d'assistance technique paraît insuffisant eu égard aux pourcentages indiqués au tableau 4.

<sup>1</sup>ACC/1985/7.

<sup>2</sup>ACC/1985/FB/R.35.

<sup>3</sup>ACC/1985/17.

<sup>4</sup>DP/1984/62.

TABLEAU 4. DEPENSES D'APPUI AUX PROGRAMMES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1981	1982	1983	1984	1985
<i>Dépenses d'appui</i>					
Indirectes	6 917	6 294	5 855	6 029	6 695
Directes	16 615	17 322	18 478	17 824	18 928
TOTAL	23 532	23 616	24 333	23 853	25 623
<i>Assistance technique fournie</i>					
	82 500	91 900	78 000	87 200	94 500
<i>Dépenses d'appui, en pourcentage de l'assistance fournie</i>					
	26,6	25,7	31,2	27,4	27,1

## B. Budget ordinaire

38. Les activités autres que les projets de coopération technique ont été financées au moyen des crédits ouverts pour l'ONUDI au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Cette partie du budget ordinaire est traitée ci-après sous deux titres distincts. Le premier, qui intéresse l'ONUDI (chap. 17 du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies), concerne le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1984-1985 et le budget-programme pour l'exercice biennal 1986-1987 tel qu'il a été approuvé par la Conférence générale de l'ONUDI en sa qualité d'institution spécialisée<sup>5</sup>. Le second, relatif aux dépenses générales, y compris les dépenses de fonctionnement du Centre international de Vienne (CIV) (chap. 28M — Services administratifs, Vienne; 29C — Services de conférence, Vienne; et 29F — Services de bibliothèque, Vienne), traite de l'exécution du budget-programme pour 1984-1985. En raison de la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée, les demandes de crédits présentées pour 1986-1987 au titre des dépenses générales, y compris les dépenses de fonctionnement du CIV, sont maintenant inscrites dans le budget-programme 1986-1987 tel qu'il a été approuvé par la Conférence générale pour l'Organisation dotée de son nouveau statut.

## ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

39. Dans sa résolution 39/237, sur la base des demandes de crédits révisées en fonction du premier rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1984-1985 présenté en décembre 1984<sup>6</sup> par le Secrétaire

<sup>5</sup>UNIDO/GC.10/Rev.1.

<sup>6</sup>A/C.5/39/88.

général des Nations Unies, l'Assemblée générale a approuvé une ouverture de crédits budgétaires révisée d'un montant de 74 323 300 dollars pour l'ONUDI au titre du chapitre 17 du budget ordinaire des Nations Unies. Ce montant tenait notamment compte des effets combinés : *a)* des ajustements du taux de change, passé de 19 schillings autrichiens pour 1 dollar au titre de l'exercice biennal à 19,80 schillings autrichiens pour 1 dollar en 1984, et estimé à 21,30 schillings autrichiens pour 1 dollar en 1985; *b)* de la baisse des coûts imputable à un taux moyen d'inflation représentant 5,5 % en 1984 et estimé à 4 % pour 1985; *c)* de l'augmentation des frais due aux dépenses supplémentaires prévues pour modifications apportées aux coûts standards; et *d)* des incidences sur le budget-programme des dispositions des résolutions de l'Assemblée générale relatives à la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée (39/231), à la coopération en matière de développement industriel (39/232), à la Décennie du développement industriel de l'Afrique (39/233) et au budget-programme pour l'exercice biennal 1984-1985 (39/237).

40. Après l'approbation de l'ouverture de crédits révisée, le taux de change a varié et s'est écarté du taux de 21,30 schillings autrichiens pour 1 dollar retenu dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme. Le taux de change moyen effectivement enregistré pendant les 11 premiers mois de 1985 a été de 20,78 schillings autrichiens pour 1 dollar et un taux de 18,60 schillings autrichiens pour 1 dollar devait, d'après les estimations, se maintenir jusqu'à la fin de l'année. Le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1984-1985, présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale lors de sa quarantième session<sup>7</sup>, faisait apparaître un relèvement de 4 367 900 dollars de l'ouverture de crédits au titre du chapitre 17 en raison *a)* d'augmentations liées aux pertes provoquées par les variations du taux de change (637 400 dollars), aux décisions prises par les organes directeurs (1 118 900 dollars) ainsi qu'à d'autres modifications (2 724 600 dollars), et *b)* d'une baisse du taux d'inflation (113 000 dollars). Les travaux de préparation du budget-programme de l'ONUDI (chap. 17) pour l'exercice biennal 1986-1987 ont été entrepris et achevés au second semestre de 1984. L'ONUDI a soumis à l'examen du Secrétaire général un avant-projet de budget-programme en décembre 1984 et le projet a été ultérieurement examiné par le Conseil lors de sa dix-neuvième session en mai 1985. Les avis du Conseil sur le projet de budget-programme ont été transmis au Comité du programme et de la coordination à la fin de mai. Etant donné que la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée était imminente, le Secrétaire général a décidé de ne pas procéder à l'examen des propositions de l'ONUDI.

41. Le Directeur général de l'ONUDI a présenté au Comité des programmes et des budgets lors de sa première session tenue en octobre 1985 un avant-projet de budget-programme 1986-1987 pour l'Organisation en tant qu'institution spécialisée. Le Conseil du développement industriel a ensuite examiné les propositions relatives au programme et au budget de l'ONUDI à la deuxième partie de sa première session en novembre et décembre 1985; il a approuvé dans ses décisions IDB.1/Dec.9 et 34 des crédits d'un montant net de 95 267 929 dollars (1 dollar des Etats-Unis = 21,30 schillings autrichiens) et il a recommandé à la Conférence générale d'adopter et d'approuver cette ouverture de crédits. Lors de sa première session, dans sa décision GC.1/Dec.26, la

<sup>7</sup>A/C.5/40/50 (première partie).

Conférence générale a adopté et approuvé l'ouverture de crédits pour l'exercice biennal 1986-1987 d'un montant net de 112 706 804 dollars (95 267 929 dollars sur la base de dépenses libellées à 90 % en schillings autrichiens, au cours de 1 dollar = 17,70 schillings autrichiens, conformément aux dispositions de la décision du Conseil IDB.1/Dec.39).

## CENTRE INTERNATIONAL DE VIENNE

42. Pour l'exercice biennal 1984-1985, le Secrétaire général avait proposé dans son deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme soumis à l'Assemblée générale<sup>8</sup> un relèvement de 397 900 dollars au titre du chapitre 28M (Services administratifs, Vienne), résultant principalement des pertes provoquées par les variations du taux de change.

43. Dans ces conditions, les besoins révisés au titre des Services administratifs de Vienne s'élevaient à 31 814 800 dollars, l'augmentation de 397 900 dollars se décomposant comme suit :

a) Une augmentation de 202 500 dollars au titre des services fournis par l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUV);

b) Une augmentation de 195 400 dollars au titre des services fournis par l'ONUDI<sup>9</sup>.

44. En ce qui concerne l'exercice biennal 1986-1987, les Nations Unies et l'ONUDI ont abouti, en octobre 1985, à un arrangement en vue de créer pour la période 1986-1987 :

a) Un service mixte ONU/ONUDI d'interprétation et de planification des séances, dont le fonctionnement serait assuré par l'ONU;

b) Un service mixte ONUDI/ONU de traduction et de documentation, dont le fonctionnement serait assuré par l'ONUDI. Pendant la période 1986-1987, les besoins et les moyens en matière de services de conférence des organisations installées à Vienne feraient l'objet d'une analyse systématique sous la forme d'une étude globale, effectuée conjointement par l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'ONUDI et l'ONU. Les résultats de cette étude seraient présentés aux organes directeurs en 1987, de façon que les projets de budget des organismes intéressés pour l'exercice biennal 1988-1989 puissent tenir compte de leurs conclusions<sup>10</sup>.

45. Les estimations de recettes et de dépenses relatives aux services mixtes figurent dans le programme et budget de l'ONUDI pour 1986-1987<sup>11</sup>.

---

<sup>8</sup>*Ibid.*

<sup>9</sup>A/C.5/40/50/Add.28.

<sup>10</sup>UNIDO/IDB.1/26.

<sup>11</sup>UNIDO/GC.1/10/Rev.1.

### *Chapitre III*

## **OPERATIONS INDUSTRIELLES**

### **A. Mise en œuvre des projets en 1985**

#### **Aperçu d'ensemble**

1. Comme les années précédentes, c'est le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui, de loin, a financé la plus grande partie des activités de coopération technique. Bien que le PNUD ait continué de limiter ses allocations effectives de ressources à 55 % du montant des chiffres indicatifs de planification (CIP) et que les ressources financières disponibles en 1985, toutes sources confondues, soient pratiquement restées au même niveau qu'en 1984, l'ONUDI est parvenue à augmenter de 7,3 millions de dollars le volume des projets de coopération technique, surtout grâce à un meilleur taux d'exécution des projets financés par le PNUD e. à une augmentation du pourcentage de projets financés au moyen du programme ordinaire de coopération technique de l'ONUDI, lequel a bénéficié d'un crédit supplémentaire de 5 millions de dollars pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA).

2. Parmi les 1 694 projets qui ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution en 1985, 140 dépassaient un million de dollars, 457 dépassaient 150 000 dollars et 1 097 se situaient en dessous de ce dernier chiffre. Les tableaux 1 et 2 ci-après indiquent les dépenses de coopération technique en 1985, par source de financement et par élément de projet.

3. En 1985, la tendance vers une spécialisation plus poussée des activités de coopération technique s'est poursuivie, notamment au profit des techniques complexes. De ce fait, le recours à des experts internationaux hautement spécialisés pour des périodes de courte durée et la pratique des missions fractionnées sont devenus de plus en plus fréquents dans le cadre des projets de l'ONUDI, ce qui a eu pour effet d'alourdir pour les services du Siège la tâche consistant à trouver et recruter des candidats ayant les qualifications requises, tâche rendue plus difficile encore par l'incertitude liée aux décisions des gouvernements relatives au choix de ces candidats. Parallèlement, on a enregistré une augmentation du nombre d'experts et de directeurs de projet locaux recrutés par le Siège.

4. Les retards survenus dans l'approbation des définitions d'emploi des consultants et des experts et l'acceptation des candidatures présentées pour ces postes, dans la désignation des boursiers et des participants aux voyages

TABLEAU I. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE,  
EN 1985, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	1985	
	Milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage
Programme ordinaire	9 031	9,6
PNUD		
CIP et contrepartie en espèces	58 606	62,0
SIS	2 686	2,9
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	314	0,3
Total partiel	61 606	65,2
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	1 888	2,0
Autres sources de financement		
Autres fonds d'affectation spéciale	8 232	8,7
FNUDI	10 938	11,6
FNULAD	1 503	1,6
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	1 270	1,3
Total partiel	21 943	23,2
TOTAL	94 468	100,0

TABLEAU I. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE,  
EN 1985, PAR ELEMENT DE PROJET

Elément de projet	1985	
	Milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	44 290	46,9
Sous-traitance	11 839	12,5
Bourses de perfectionnement et formation	13 493	14,3
Matériel	22 584	23,9
Divers	2 262	2,4
TOTAL	94 468	100,0

d'étude, dans l'examen des demandes concernant les spécifications du matériel et dans l'établissement des cahiers des charges pour les travaux sous-traités, ainsi que la non-fourniture ou la fourniture tardive du personnel et des installations de contrepartie nécessaires, ont continué à freiner l'augmentation du taux d'exécution des projets<sup>1</sup>. Des retards sont également survenus dans l'approbation d'un certain nombre de grands projets. Dans certains pays pour le compte desquels l'ONUDI avait entrepris des travaux préparatoires et fourni un appui logistique et technique à des activités de coopération technique, la prise en main des projets par les gouvernements a entraîné une réduction considérable de l'assistance technique fournie, en termes financiers.

<sup>1</sup>ID/B/340, chap. III, par. 3.



5. La Division des opérations industrielles a continué à participer à des missions de programmation et de sélection de projets et à fournir des services et des moyens techniques pour mettre au point des programmes et des projets, en coopération étroite avec la Division de la coordination des politiques.

6. Les activités de coopération technique ont bénéficié des résultats d'autres programmes de l'ONUDI comme le programme d'études, le programme de technologie, le Système de consultations et le programme de coopération économique entre pays en développement (CEPD), tout en contribuant aux activités relevant de ces programmes. L'ONUDI a continué à coopérer étroitement avec d'autres organisations du système des Nations Unies, dont les commissions régionales. En particulier, elle a maintenu des contacts de travail étroits avec la Commission économique pour l'Afrique aux fins de la mise en œuvre du programme pour l'IDDA. Les liens avec la Banque mondiale et d'autres banques de développement et institutions financières se sont encore resserrés.

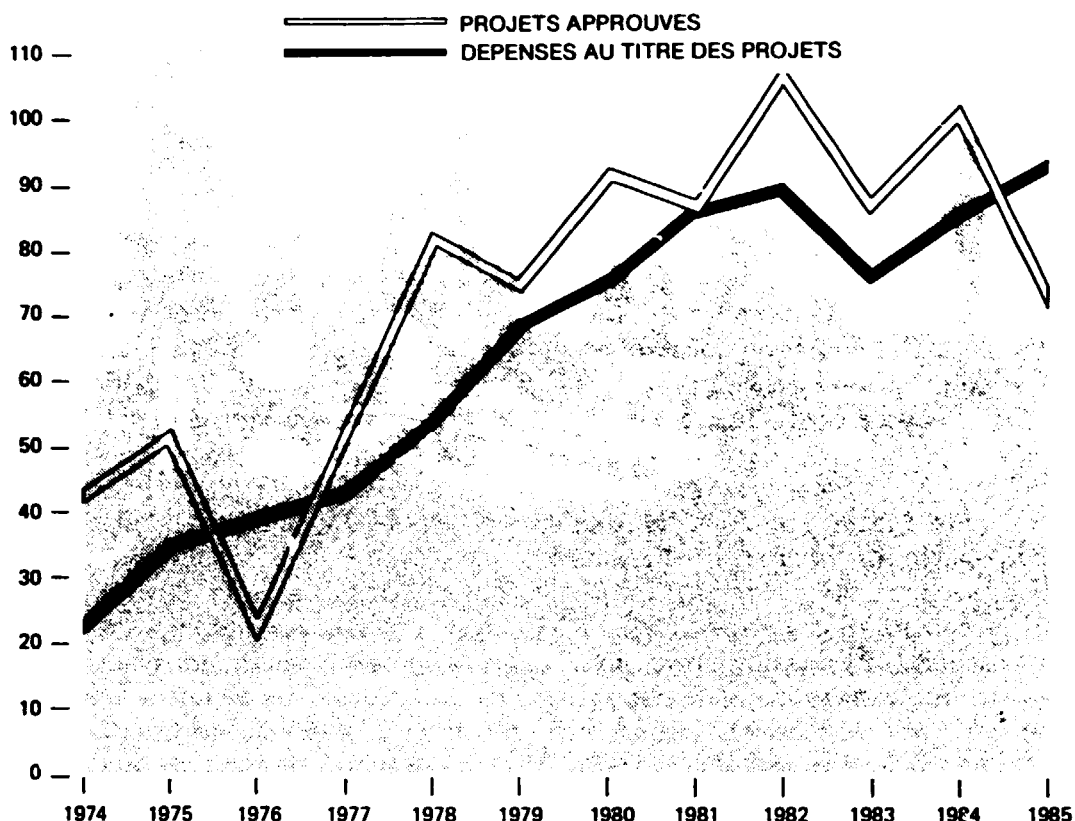
7. En 1985, on a pu constater que les pays en développement reconnaissent de plus en plus la nécessité d'examiner et de réévaluer, aux niveaux sectoriel et sous-sectoriel, les progrès et les orientations de leurs efforts d'industrialisation et la contribution de ces efforts à leur développement économique et social d'ensemble. C'est pourquoi les activités de coopération technique ayant trait à la planification industrielle entreprises dans le cadre d'un certain nombre de projets ont été axées sur l'examen des problèmes et des perspectives en matière d'industrialisation, le repérage de sous-secteurs industriels présentant un potentiel de développement et des avantages comparés supérieurs aux autres, la restructuration de l'industrie et la réorientation des stratégies et des politiques et l'élaboration de plans directeurs dans ce secteur.

8. La tendance générale des pays en développement à promouvoir les petites et moyennes industries s'est traduite par une augmentation des demandes d'assistance adressées à l'ONUDI dans ce domaine et portant aussi bien sur la création et le renforcement d'institutions que sur la fourniture directe d'une assistance à des entreprises. De même, le nombre élevé de demandes d'assistance en faveur des zones rurales montre que l'on a davantage pris conscience de l'importance que revêt l'industrialisation de ces zones. On a continué à appuyer énergiquement le développement de l'infrastructure institutionnelle dans les pays en développement en fournissant une assistance pour créer et renforcer des institutions polyvalentes de recherche et de services industriels couvrant une gamme d'activités très étendue, allant de la normalisation aux services d'information industrielle, en passant par le contrôle de la qualité et la métrologie. Les autres demandes d'assistance technique qui ont été présentées dans le domaine de l'infrastructure institutionnelle portaient notamment sur les économies d'énergie à l'échelon de l'usine, sur la création et le renforcement de services consultatifs industriels locaux, sur l'introduction de nouvelles techniques de gestion plus perfectionnées (recours à l'ordinateur et mise au point de logiciel spécial par exemple) et sur des programmes de modernisation.

9. Pendant la période à l'examen, on a enregistré une augmentation remarquable du nombre de personnes qui ont participé à divers programmes de formation (comme boursiers ou participants à des voyages d'étude) ainsi que

DIAGRAMME DES ACTIVITES D'ASSISTANCE TECHNIQUE

(En millions de dollars E.U.)



du nombre de stagiaires envoyés dans des pays en développement au titre de la coopération technique entre pays en développement (CTPD) [voir également plus loin, par. 174 à 176 et appendice N]. Il convient cependant de noter que la majorité des projets de coopération technique comprennent des activités de formation exécutées sur place, qui n'apparaissent pas dans les statistiques fournies dans l'appendice N.

10. Les travaux visant à accroître l'aptitude des pays à élaborer des études de préinvestissement se sont poursuivis avec succès et on a continué notamment à perfectionner le modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR). A la fin de 1985, le COMFAR était utilisé dans 36 pays. L'élaboration des versions anglaise, française, allemande, russe et espagnole du logiciel COMFAR (dialogues et évaluation) a été achevée au cours de l'année.

11. Développer les agro-industries est l'une des principales préoccupations des pays en développement. Nombre des activités entreprises par l'ONUDI dans ce domaine ont été axées sur la recherche de nouveaux emplois pour les matières premières, les sous-produits et les déchets de l'agriculture. D'autres ont mis l'accent sur l'utilisation optimale des matières premières agricoles telles que le riz, les céréales, les fruits et les légumes, ainsi que sur l'intégration appropriée de la production de ces matières premières et de leur transformation agro-industrielle de manière à accroître la productivité. On a également accordé une attention particulière à l'amélioration de la qualité des produits et à la réduction des coûts de production.

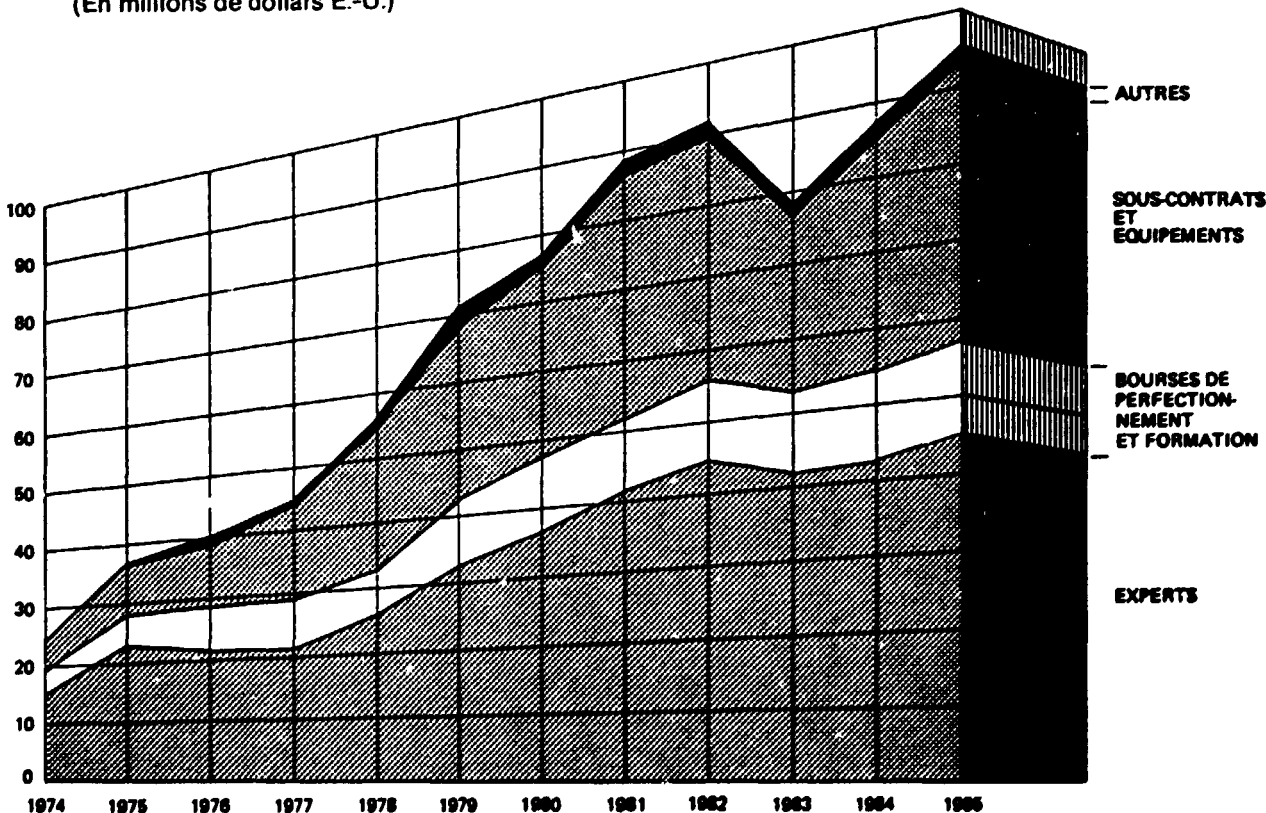
12. On a constaté que les demandes d'assistance présentées par un certain nombre de pays dans le domaine des industries métallurgiques avaient tendance à privilégier la création de fonderies universelles à petite échelle — en association, le cas échéant, avec de petits ateliers de forge et/ou de mécanique, en vue de fabriquer des pièces de fonderie simples pour l'agriculture dans les zones rurales. D'autres pays en développement ont demandé une assistance hautement technique par le biais de projets de création d'institutions, d'études technico-économiques et d'usines pilotes expérimentales.

13. Dans le domaine des industries mécaniques, les activités ont porté principalement sur la mise au point de prototypes de machines agricoles, les travaux de réparation et de maintenance, la production de machines agricoles, la fabrication de machines-outils et de matériel au moyen d'ordinateurs et de techniques de commande numérique, l'application des techniques micro-électroniques et la fabrication de matériel pour le transport maritime.

14. Parmi les activités dignes d'intérêt entreprises dans le domaine des industries chimiques, il convient de citer un projet mondial visant à évaluer la possibilité de produire du caoutchouc liquide. Ce projet, qui s'est achevé en 1985 avec la création d'une usine pilote, a prouvé la viabilité d'une nouvelle technique qui permettra d'accroître la compétitivité du caoutchouc naturel par rapport au caoutchouc synthétique et d'ouvrir de nouveaux débouchés aux pays producteurs de caoutchouc naturel. Toujours dans le domaine des

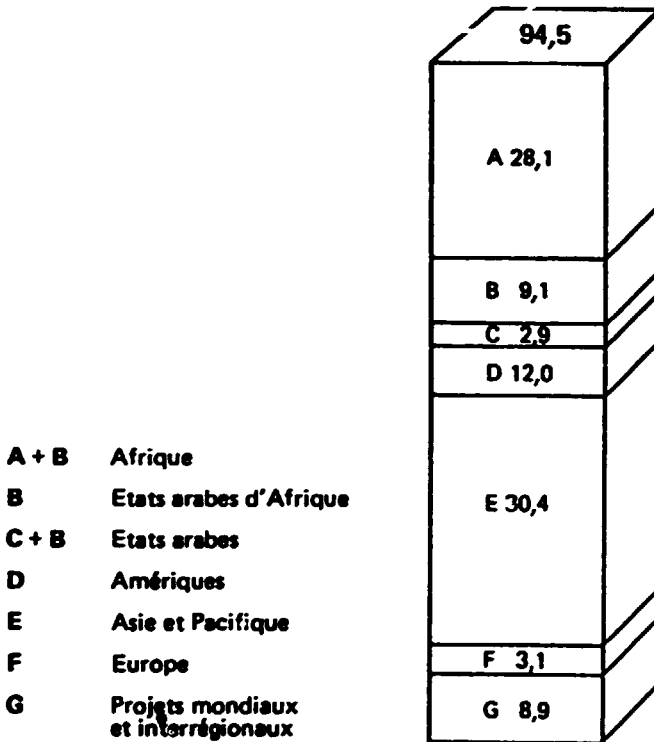
**DEPENSES AU TITRE DES PROJETS DE COOPERATION TECHNIQUE, PAR ELEMENT DE PROJET, 1974-1985**

(En millions de dollars E.-U.)



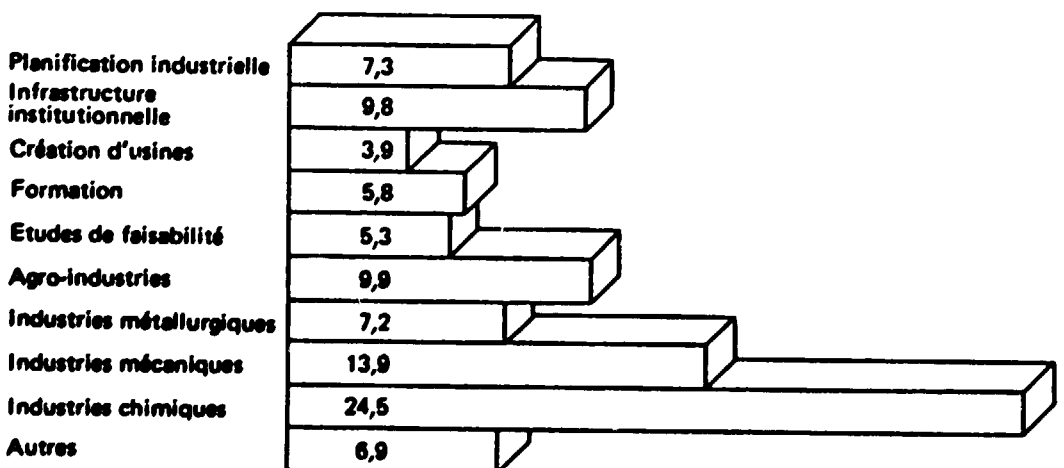
**PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE REALISES PAR L'ONUDI EN 1985**

(En millions de dollars E.-U.)



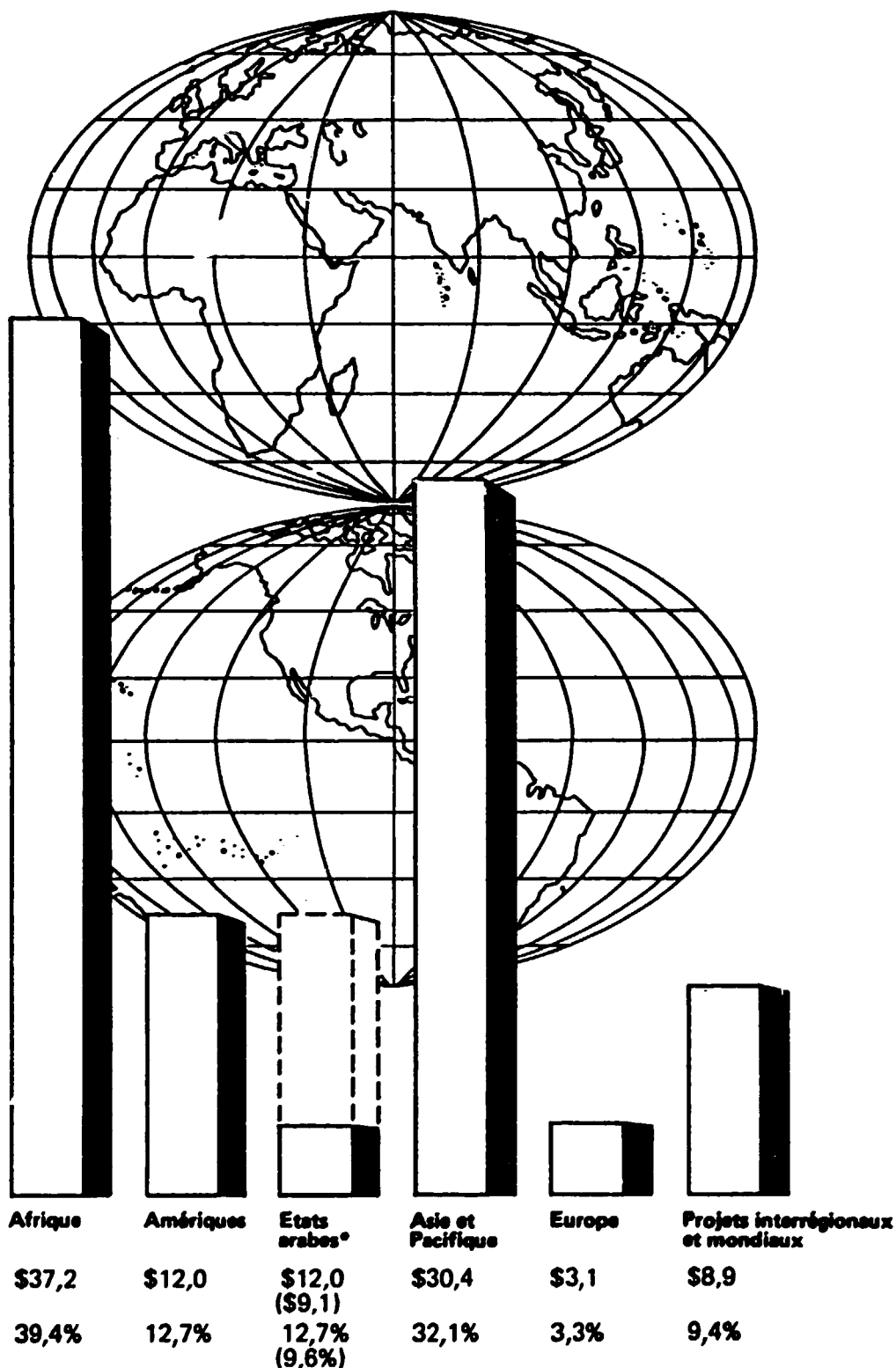
**REPARTITION DES ACTIVITES D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 1985**

(En millions de dollars E.-U.)



ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ONUDI EN 1985

(Par région géographique, en pourcentages et en millions de dollars des Etats-Unis)



\*Les lignes en pointillé et les chiffres entre parenthèses s'appliquent aux Etats arabes d'Afrique, qui figurent également dans la colonne "Afrique".

industries chimiques, on a entrepris un certain nombre d'autres activités ayant trait à l'emploi des plastiques dans l'agriculture pour accroître la production alimentaire, en particulier dans les zones arides. On a constaté que la production de pesticides actifs et biodégradables avait tendance à augmenter au détriment des pesticides organochlorés extrêmement stables. On a également mis davantage l'accent sur les mesures de sécurité et sur le recours à la lutte phytosanitaire intégrée pour réduire l'incidence des pesticides synthétiques sur l'environnement. L'emploi de plantes locales, sauvages ou non, pour obtenir des produits pharmaceutiques, des huiles essentielles et des produits chimiques utilisés dans la parfumerie est resté un facteur important dans les programmes de coopération technique, en particulier en Afrique et en Asie. Dans un certain nombre de pays, des usines pilotes qui exploitent des plantes locales ont été créées ou sont en cours de construction. Ces usines contribuent à assurer l'autosuffisance en matière de production de produits pharmaceutiques de base.

15. Les préoccupations que nourrissent les pays en développement dans le domaine de la mise en valeur et de la conservation de l'énergie se sont répercutées sur tous les domaines d'activité. Les projets relatifs aux techniques liées à l'énergie ont continué de porter sur un éventail d'activités très étendu, comme la mise en valeur des ressources humaines par le biais de programmes de formation collective (portant par exemple sur la planification et la gestion de l'énergie), la mise au point de matériel de transformation de l'énergie nouveau et plus perfectionné (moteurs à combustion interne, gazéificateurs, convertisseurs pyrolytiques, par exemple) et l'exploitation de ressources énergétiques d'appoint (charbon, lignite, hydroélectricité à petite échelle, énergie éolienne, énergie solaire, biomasse, etc.).

16. Les activités de l'ONUDI dans le secteur de l'environnement ont suscité un intérêt croissant dans de nombreux pays en développement. L'assistance fournie en 1985 a porté sur la préservation et l'amélioration des conditions écologiques, et notamment sur le transfert de techniques dont la production de déchets est faible ou nulle, le recyclage des déchets, la gestion de l'eau dans l'industrie, le contrôle et la réduction de la pollution industrielle, la gestion des déchets et des substances dangereuses et l'élaboration de procédures de sécurité dans l'industrie. Les aspects écologiques ont été pris en considération dans tous les programmes et projets de coopération technique.

17. Les conseillers interrégionaux rattachés au Bureau du Directeur de la Division des opérations industrielles ont continué à jouer un rôle important en fournissant directement des services consultatifs techniques en réponse à des demandes urgentes adressées par les gouvernements de pays en développement et en apportant une assistance ayant trait à la conception et à l'élaboration de programmes et de projets ainsi qu'à des missions d'examen et d'évaluation.

18. On s'est attaché en priorité à exécuter les projets relevant du programme de l'IDDA (voir chap. V, par. 90 à 106). Le crédit spécial de 5 millions de dollars prévu au programme ordinaire de coopération technique de l'ONUDI pour l'exécution de ce programme a permis de financer notamment des ateliers et des séminaires sur les stratégies de développement industriel, de fournir des services consultatifs sur le cuir et les articles en cuir, les produits pharmaceutiques, les pesticides et les matériaux de construction peu coûteux, et d'offrir une assistance pour former de la main-d'œuvre industrielle, renforcer

l'infrastructure institutionnelle et préparer des études dans l'industrie. Une assistance a également été fournie à un programme expérimental sur l'emploi des ressources locales en biomasse et à un atelier de fonderie et de mécanique, ainsi que pour créer une usine expérimentale pilote pour la production de sels de réhydratation administrés par voie buccale et de fluides de réhydratation par voie intraveineuse.

19. Les différents programmes que l'ONUDI exécute conjointement avec la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Turquie, la Yougoslavie, l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) ont permis de continuer à fournir des services (experts, formation et documentation didactique, démonstrations techniques, notamment) à un éventail très large de secteurs industriels, appuyant ainsi les efforts que déploie l'ONUDI pour transférer des techniques dans un certain nombre de domaines spécialisés. Comme on l'a indiqué à propos des différents domaines d'activité, un certain nombre de pays développés et en développement ont proposé de mettre leurs installations à la disposition de l'ONUDI pour entreprendre des programmes de recherche et de formation.

20. L'assistance technique nécessaire pour mettre au point, adapter et transférer des techniques appropriées est devenue encore plus complexe et plus spécialisée. Le caractère de plus en plus multidisciplinaire des projets a obligé divers services ou sections de l'ONUDI à coordonner leurs apports et à faire preuve d'esprit d'équipe au stade de l'exécution. Il a donc fallu améliorer encore les moyens de gestion utilisés pour suivre les projets afin de faire en sorte qu'ils soient exécutés rapidement et que l'assistance soit utilisée au maximum. Le système interne d'auto-évaluation s'est avéré un instrument de gestion utile dans ce domaine. Des évaluations approfondies ont été effectuées en coopération étroite avec le Groupe des évaluations. On a intensifié la coopération avec des centres nationaux de recrutement, des organisations non gouvernementales et des sociétés afin de mettre au point des méthodes plus efficaces et plus rapides pour contacter des experts, des fournisseurs de matériel et de services contractuels et des institutions de formation, et d'accélérer ainsi d'une manière générale l'exécution des activités de coopération technique.

## **B. Exécution des projets par région**

### **AFRIQUE**

21. En 1985, la valeur totale des projets exécutés par l'ONUDI en Afrique s'est élevée à 37,2 millions de dollars (dont 9,1 millions pour les Etats arabes d'Afrique), soit une augmentation de 7,2 millions ou 24 % (0,3 million ou 3,4 % pour les Etats arabes d'Afrique) par rapport à la valeur des projets d'assistance technique exécutés en Afrique en 1984. Les tableaux 3 et 4 ci-après donnent la ventilation du montant de l'assistance technique fournie, par source de financement et par élément de projet.

TABLEAU 3. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN AFRIQUE<sup>a</sup> EN 1985, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	1985	
	Milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage
Programme ordinaire	6 642	17,8
PNUD		
CIP et contrepartie en espèces	18 340	49,3
SIS	981	2,6
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	293	0,8
Total partiel	19 614	52,7
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	1 441	3,9
Autres fonds		
Autres fonds d'affectation spéciale	6 565	17,7
FNUDI	2 615	7,0
FNULAD	—	—
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	345	0,9
Total partiel	9 525	25,6
TOTAL	37 222	100,0

<sup>a</sup>Y compris les Etats arabes d'Afrique (Algérie, Djibouti, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Soudan et Tunisie).

TABLEAU 4. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN AFRIQUE<sup>a</sup> EN 1985, PAR ELEMENT DE PROJET

Elément de projet	1985	
	Milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	22 320	60,0
Sous-traitance	5 339	14,3
Bourses de perfectionnement et formation	3 221	8,7
Matériel	5 374	14,4
Divers	968	2,6
TOTAL	37 222	100,0

<sup>a</sup>Y compris les Etats arabes d'Afrique (Algérie, Djibouti, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Soudan et Tunisie).

22. La situation économique de l'ensemble de l'Afrique n'a pas évolué de manière sensible par rapport à 1984, à l'exception de l'offre alimentaire qui a progressé après que la sécheresse eut pris fin dans de nombreuses parties du continent. La base économique de nombreux pays africains qui sont tributaires de l'exportation de marchandises en vrac, minéraux et produits agricoles par exemple, n'a cessé de se détériorer. La faiblesse des infrastructures économiques, administratives et physiques est chronique dans la plupart des pays de la



région et le seuil d'amélioration qui entraînerait une accélération endogène du développement industriel de ces pays sera difficile à atteindre dans un avenir proche. Aussi l'assistance apportée par l'ONUDI aux pays de cette région a-t-elle été axée sur les plans et stratégies industrielles à long terme, le rendement industriel, l'infrastructure institutionnelle et la mise au point et le transfert de techniques. Les projets spéciaux exécutés grâce aux fonds alloués au programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) ont été étroitement associés aux activités ordinaires de coopération technique financées grâce aux sources de fonds habituelles de l'ONUDI, d'où un effet de synergie.

23. Dans le domaine de la planification et de l'élaboration des politiques, l'assistance apportée par l'ONUDI au Gouvernement camerounais pour l'élaboration d'un plan directeur industriel s'est poursuivie<sup>2</sup>. Ce projet a pour objectif à long terme la mise en place d'une politique et stratégie de développement industriel intégré, fondée sur l'utilisation optimale des ressources naturelles et du potentiel agricole du pays; l'objectif immédiat en est l'assistance à l'élaboration du sixième plan quinquennal (1986-1991). Sur les 55 études subsectorielles prévues dans le projet, 20 des 22 études confiées à l'ONUDI ont été achevées en 1985.

24. Dans le cadre de la restructuration industrielle dans la région, l'ONUDI a aidé un nombre croissant de pays, dont le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal, à évaluer et à réviser leurs stratégies et politiques industrielles (voir plus loin, par. 112). Des projets de création d'instituts de planification industrielle ou de renforcement des instituts existants ont été exécutés au Canada et en Sierra Leone.

25. Six réunions techniques nationales sur les stratégies et politiques industrielles dans le cadre du programme de l'IDDA se sont tenues au Bénin, au Burkina Faso, en Mauritanie, au Niger, en Ouganda et en Sierra Leone. Ces réunions techniques ont permis, pour la première fois, à des représentants d'organismes nationaux et à des représentants des secteurs industriels publics et privés d'examiner ensemble les problèmes posés par le développement industriel dans leurs pays respectifs, ainsi que d'élaborer des stratégies et des orientations en vue du développement. Toujours dans le cadre du programme de l'IDDA, l'ONUDI a apporté son concours à l'application du programme initial de promotion industrielle intégrée pour les quatre sous-régions africaines (voir chap. IV, par. 92 à 94).

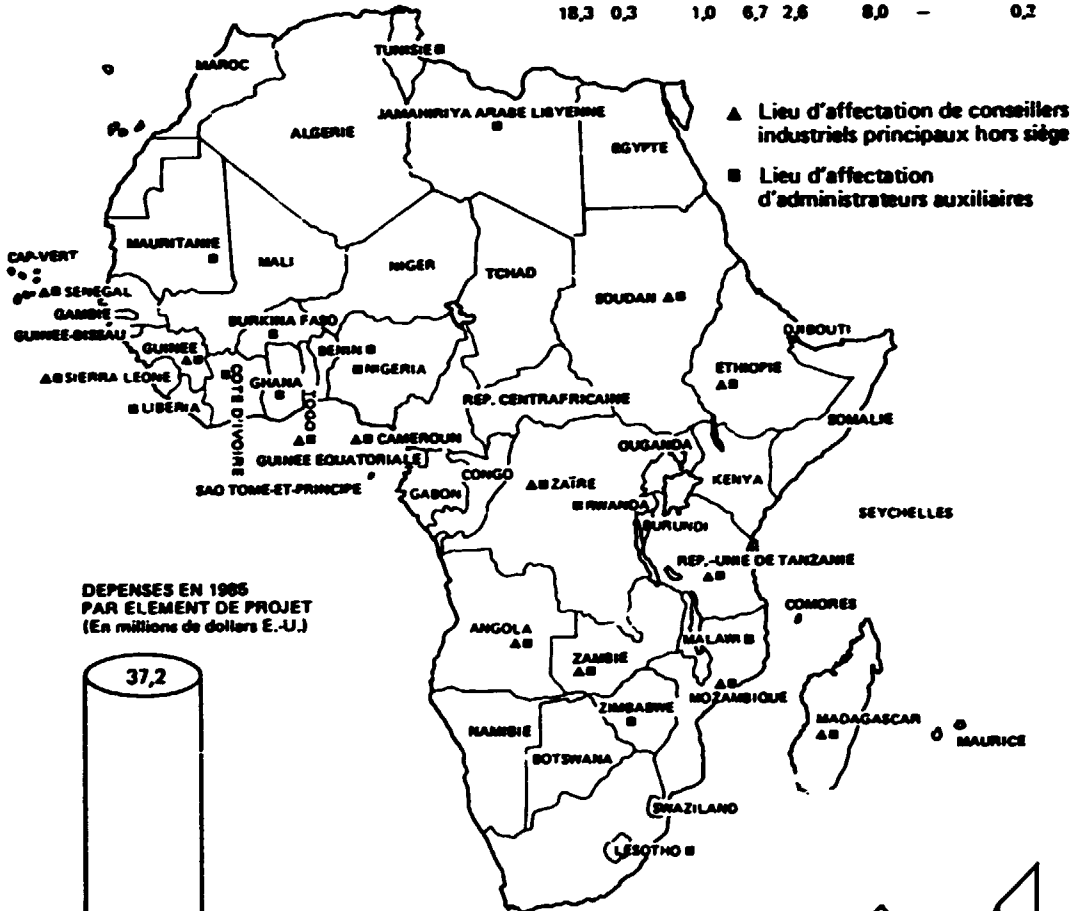
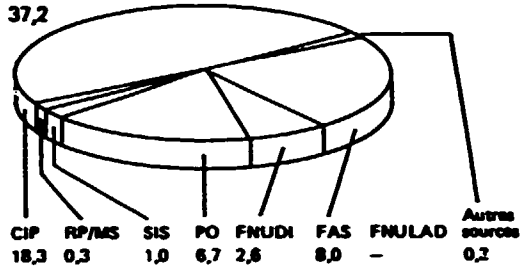
26. L'ONUDI a aussi apporté son concours au renforcement des systèmes de planification industrielle d'un certain nombre d'organisations intergouvernementales d'Afrique (notamment la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) et la Zone d'échanges préférentiels des pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe). En ce qui concerne la CEPGL, l'assistance fournie a porté sur l'élaboration d'un projet de plan de développement industriel pour les Etats membres de l'organisation. Ce plan vise à renforcer le secteur agricole en augmentant la productivité grâce à la fourniture de facteurs de production essentiels d'origine industrielle (par exemple : engrais, pesticides, machines agricoles, récipients en verre, produits sidérurgiques).

<sup>2</sup>ID/B/340, chap. III, par. 103.

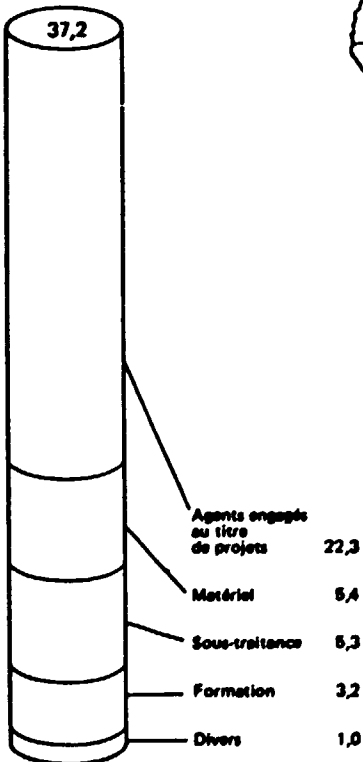
# AFRIQUE

DEPENSES EN 1985 PAR SOURCE DE FINANCEMENT  
(En millions de dollars E.-U.)

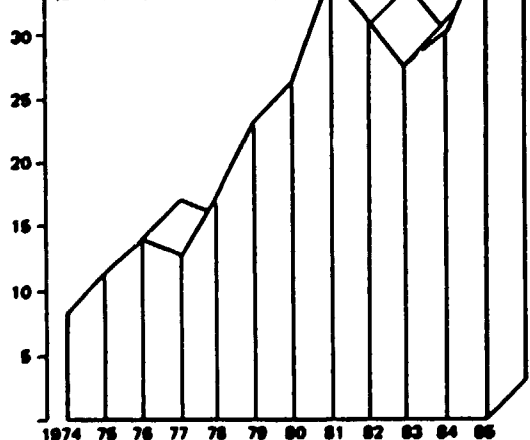
37,2



DEPENSES EN 1985 PAR ELEMENT DE PROJET  
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES DE 1974 A 1985  
(En millions de dollars E.-U.)



27. Au cours de l'année considérée, la première d'une série de réunions techniques sur la planification industrielle a été organisée par l'ONUDI et par les organismes de contrepartie de l'Union des Républiques socialistes soviétiques à l'intention de participants de pays africains anglophones. Cette réunion a été axée sur le renforcement et la rationalisation des systèmes de planification industrielle dans les pays africains.

28. Les activités d'assistance technique relatives aux nouveaux investissements dans le secteur industriel en Afrique, en particulier la réalisation et l'évaluation des études de faisabilité industrielles, ont bénéficié d'un surcroît d'attention en 1985. Ainsi, en Zambie, deux projets de renforcement des organismes de développement ayant pour objectif la normalisation des méthodes d'élaboration et d'examen préalable des projets ont été approuvés en 1985. Ces projets visaient également à renforcer les compétences professionnelles du personnel des organismes publics en ce qui concerne l'élaboration et l'examen préalable des projets grâce à l'utilisation de la méthodologie standard en matière de préinvestissements élaborée par l'ONUDI (voir plus loin, par. 184). Le développement des institutions de financement, comme la Banque africaine de développement de Lomé (Togo), a aussi bénéficié d'une assistance.

29. Grâce à une contribution spéciale du Gouvernement des Pays-Bas, on a effectué des études de préinvestissement au Bénin pour une usine d'emballage et une mini-acierie, en Guinée-Bissau pour une minoterie, et au Burkina Faso pour la production de pesticides. Huit études d'opportunité, de préfaisabilité et de faisabilité, achevées en 1985 pour la Direction de la planification de Madagascar, ont contribué à l'amélioration du processus de prise de décisions sur la planification des investissements dans ce pays. La réalisation d'un projet à grande échelle au Tchad s'est poursuivie avec la réalisation d'une étude de préfaisabilité pour une usine d'une capacité de 100 000 tonnes de ciment par an qui serait installée à Mayo-Kebbi.

30. Des stages nationaux de formation à l'élaboration, à l'évaluation et au financement de projets industriels, ainsi que des stages sur le COMFAR ont été organisés à Madagascar, au Mozambique, au Rwanda, au Togo et en Zambie. Au niveau sous-régional, dans le cadre de l'IDDA, un programme de formation de six semaines sur l'élaboration et l'évaluation de projets a été organisé en coopération avec la CEPGL; l'accent y a été mis sur les aspects pratiques de la réalisation des études de faisabilité (voir plus loin, par. 200).

31. Comme l'année précédente, un certain nombre de projets ont été axés sur la création ou le renforcement d'organismes nationaux de normalisation, l'élaboration et l'application de normes, la mise au point de systèmes et organismes de contrôle de la qualité et le fonctionnement des services et laboratoires nationaux de métrologie juridique et industrielle. En 1985, des projets de coopération technique ont été exécutés en Ethiopie, en Guinée, au Nigéria, en Zambie et au Zimbabwe. De nombreux pays africains ont pu bénéficier d'un projet régional d'assistance à l'Organisation régionale africaine de normalisation.

32. Le programme d'assistance aux petites et moyennes industries, qui revêt une importance particulière pour la région africaine, s'est vu à nouveau renforcé et systématisé par la fourniture d'un ensemble d'éléments complé-

### Chapitre III

mentaires couvrant une gamme très étendue de services et de moyens techniques. En Ethiopie, l'assistance fournie a porté sur le renforcement des moyens de l'Agence de développement de l'artisanat et de la petite industrie<sup>3</sup>. Au Sénégal, une assistance a, comme l'année précédente, été accordée à la Société nationale d'études et de promotion industrielle (SONEPI)<sup>3</sup>; dans chacun des trois bureaux régionaux de la SONEPI, des ateliers mécaniques pilotes ont été créés et mis en service en 1985 dans les zones industrielles. En Zambie, dans le cadre d'un projet sur le développement industriel rural, l'ONUDI a apporté une assistance au Service industriel villageois pour l'élaboration des politiques, des stratégies et des programmes et la formation des instructeurs qui assurent des séances de démonstration et de formation en matière de traitement des produits alimentaires et de travail du bois grâce à une unité mobile de formation. Parallèlement, l'ONUDI a achevé une phase d'assistance préliminaire au peuple namibien dans le domaine du traitement de la viande et des œufs en zone rurale. A l'occasion de la quatrième Foire technique populaire (technologie et accords de licences internationaux) qui s'est tenue à Budapest (Hongrie) en août 1985, l'ONUDI a financé notamment la participation de plusieurs représentants de huit pays africains (Algérie, Angola, Maroc, Niger, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Zambie et Zimbabwe). Les technologies particulièrement adaptées aux pays en développement ont fait l'objet d'une démonstration au cours de cette foire.

33. Comme en 1984, la priorité a été accordée dans la région aux mesures d'urgence visant à relancer les industries existantes ou à en accroître le rendement. C'est le cas, notamment, d'un projet engagé en Ethiopie qui vise à renforcer les capacités du Ministère de l'industrie en matière d'élaboration de projets industriels et à améliorer les résultats des entreprises placées sous sa tutelle. Autre aspect de l'assistance aux pays africains : le perfectionnement des cadres et des consultants locaux. Compte tenu de la rareté des ressources énergétiques locales et du coût élevé de l'énergie importée, la conservation de l'énergie dans le secteur industriel en Afrique revêt une importance toute particulière. Aussi l'ONUDI a-t-elle organisé en 1985 des stages destinés à des participants africains sur la gestion de l'énergie, les services de consultation industrielle et la gestion en général. Afin d'accélérer la rénovation industrielle, on a mis en chantier un diagnostic industriel qui sera la première étape d'un projet visant à aider les pays africains par la fourniture de services consultatifs techniques à court terme (voir aussi chap. V, par. 98).

34. Dans le domaine des agro-industries, on a, dans le cadre de deux projets, adopté une approche pratique susceptible de servir de modèle à de futurs projets similaires. Le premier projet, en Guinée-Bissau, a consisté en une mission préparatoire sous forme de réunion d'experts à laquelle ont participé des hauts fonctionnaires, des consultants de l'ONUDI, des fournisseurs de matériel et des représentants des institutions de financement. Les participants ont examiné le cas d'un vaste complexe agro-industriel dont la mise en service était contrariée par des problèmes techniques et une pénurie de matières premières et ils ont fait des recommandations précises pour un programme de remise en état et de démarrage. Dans le cadre du deuxième projet, au Niger, on a recensé un grand nombre de petites installations de traitement du manioc, des oignons et des tomates au niveau des collectivités, considérées comme les

---

<sup>3</sup>*Ibid.*, par. 33.

instruments les plus économiques et les plus efficaces du développement agro-industriel. En coopération avec le Centre de recherches agro-alimentaires de Lubumbashi (Zaïre), l'ONUDI a poursuivi la réalisation d'études et d'évaluations sur le développement des agro-industries au Zaïre. On a pu ainsi mettre en place un service de vulgarisation chargé de l'étude des produits, et réaliser des études de pré faisabilité sur la production de bouillon cube, sur les produits pour l'alimentation animale et sur le traitement de la tomate. L'Ethiopie a bénéficié d'une assistance sur l'utilisation des sous-produits d'abattage et le Mozambique a bénéficié d'une assistance pour la production de levure.

35. Toujours dans le secteur agro-industriel, conformément aux recommandations faites lors de la troisième Consultation sur l'industrie du cuir et des articles en cuir (avril 1984), un projet a été lancé qui vise à promouvoir le développement intégré de cette industrie dans un certain nombre de pays africains et à réaliser une étude modèle en Egypte pour le démarrage de la production d'articles en cuir pour la fabrication de chaussures. L'industrie du textile et du vêtement est un secteur important pour l'emploi en Afrique, notamment en ce qui concerne les femmes. Une assistance a été accordée au Pan Africanist Congress of Azania par l'intermédiaire d'un programme de formation de trois mois ouvert aux femmes désireuses d'apprendre les techniques de fabrication des vêtements<sup>4</sup>.

36. Dans le domaine des industries mécaniques, les activités de coopération technique en Afrique ont eu pour objet de renforcer les capacités et ressources des divers pays africains. On s'est intéressé tout particulièrement au développement des infrastructures et à l'utilisation plus rationnelle des ressources existantes et potentielles, dans le but de créer de nouvelles capacités de production ou de renforcer les capacités installées. Les activités multiples de l'ONUDI dans le domaine des industries mécaniques dans la région ont porté notamment sur les domaines suivants: fabrication de machines et outils agricoles (Lesotho et Togo), fabrication, réparation et entretien de pompes (Mali et Sénégal), énergies de remplacement, telle l'énergie solaire (Madagascar), et minicentrales hydroélectriques (Ethiopie). Dans le cadre de la Décennie des transports et des communications en Afrique (1978-1988), l'ONUDI a apporté son concours à la rénovation industrielle et au développement de la production de pièces détachées, des services de réparation et d'entretien, de la formation et de la coopération entre pays en développement en Afrique. Il convient également de citer un projet sur la fabrication locale de postes de radio au Rwanda qui pourrait se transformer en projet sous-régional. Une réunion d'experts s'est tenue également au niveau sous-régional à Maurice, au cours de laquelle un certain nombre de recommandations ont été faites sur le développement de la petite construction et réparation navale dans les pays d'Afrique de l'Est.

37. Dans le domaine des industries métallurgiques, l'assistance technique à la région africaine s'est concentrée sur la création et le développement des usines métallurgiques, le développement de la fonderie et le lancement ou le renforcement de la R-D. Ainsi, dans le cadre d'un projet visant à promouvoir l'industrie du traitement du minerai de fer et de la ferraille en Angola, la première usine de traitement de la ferraille de ce pays a été mise en service en

---

<sup>4</sup>*Ibid.*, par. 47.

### *Chapitre III*

1985. En Angola toujours, le développement de l'industrie de la fonderie et la rénovation des installations sidérurgiques nationales ont bénéficié d'une assistance à partir de 1985. Dans le cadre d'autres projets en cours, une assistance a été apportée notamment à la République-Unie de Tanzanie pour la création d'une fonderie disposant d'un atelier mécanique intégré et pour l'élaboration d'un programme d'amélioration du rendement des fonderies, et au Mozambique<sup>3</sup> pour le renforcement des moyens dont dispose ce pays en ce qui concerne la planification de la sidérurgie, la création d'un réseau d'unités de production et de traitement métallurgiques et la création d'un laboratoire technique d'essai et de développement de produits métalliques et non métalliques semi-industriels. Une réunion de démonstration des technologies appropriées et des équipements pour les industries métallurgiques africaines a été organisée en commun par l'ONUDI et la Chambre du commerce extérieur polonaise à l'intention de ressortissants de 12 pays africains, dont quatre pays moins avancés (voir plus loin, par. 247). En collaboration étroite avec l'African Regional Centre for Engineering Design and Manufacturing (ARCEDEM), qui se trouve au Nigéria, l'ONUDI a organisé le deuxième stage-voyage d'étude ARCEDEM/ONUDI sur les industries métallurgiques et mécaniques de base destiné à des ressortissants de pays africains, qui s'est tenu en Hongrie, en septembre/octobre 1985.

38. En ce qui concerne les industries des matériaux de construction et du bâtiment, la phase préparatoire de deux importants projets au Tchad et à Madagascar s'est achevée en 1985. En dépit des conditions géographiques et climatiques différentes des deux pays, les matériaux à base d'argile — blocs d'argile séchée au soleil comme matériaux de couverture, parpaings en terre stabilisés au ciment ou en chaux et briques en argile cuite — se sont révélés des matériaux de construction optimaux, ce qui confirme l'impression d'ensemble selon laquelle en Afrique les produits à base d'argile cuite ou non cuite devraient jouer un rôle de plus en plus important à l'avenir dans la construction d'habitations à bon marché, sous réserve que les techniques de fabrication et de construction soient adaptées aux conditions locales.

39. Dans le domaine des produits chimiques de base, les activités déployées se sont concentrées sur le secteur pétrochimique dans le but de développer les principales industries pétrochimiques d'aval, en particulier les matières plastiques, les fibres synthétiques et les produits en caoutchouc à base de caoutchouc naturel. Trois cours de formation portant sur la technologie des matières plastiques, la fabrication des moules et les fibres synthétiques se tiennent annuellement à Vienne avec l'appui du Gouvernement autrichien, à l'intention de participants africains. En Afrique, on insiste tout particulièrement sur l'utilisation de matières plastiques dans l'agriculture et la gestion de l'eau comme moyen d'arriver à l'autosuffisance alimentaire. Dans cette optique, l'ONUDI a organisé, en coopération avec le Gouvernement égyptien, une réunion de travail sur l'utilisation des matières plastiques dans l'agriculture à l'intention de participants de pays africains victimes de la sécheresse.

40. Le Zimbabwe a bénéficié d'une assistance dans le domaine de la production d'engrais et de pesticides qui devrait lui permettre d'atteindre l'autosuffisance grâce à l'utilisation de matières premières locales. La produc-

---

<sup>3</sup>*Ibid.*, par. 44 et 213.

tion locale de sel alimentaire et industriel s'est poursuivie au Nigéria et en Zambie. Les activités déployées dans le domaine de la pâte à papier et du papier ont porté sur les matériaux à base de fibres non ligneuses.

41. Dans le domaine des biocombustibles, on a appuyé des programmes de recherche et de démonstration visant au développement de sources d'énergie de remplacement. Il s'agit notamment du programme de démonstration des biocombustibles en Ethiopie relatif à l'utilisation des déchets agricoles et d'un projet au Zimbabwe sur la mise au point de techniques d'utilisation des déchets agricoles et agro-industriels en tant que combustible et de techniques efficaces de fabrication du charbon de bois permettant d'enrayer la déforestation.

42. La plupart des activités liées au développement des industries pharmaceutiques ont consisté en un appui aux programmes nationaux de soins de santé. Conformément aux principes directeurs de l'Organisation mondiale de la santé, diverses techniques ont été adaptées à la production locale de produits chimiques pharmaceutiques à partir des ressources disponibles; on a développé la prévention en encourageant la production de produits biologiques et de vaccins; divers organismes publics ont été renforcés pour pouvoir se charger de la recherche-développement et faire office de laboratoires nationaux de contrôle des produits pharmaceutiques. L'assistance en matière d'utilisation industrielle des plantes médicinales et aromatiques s'est poursuivie au Burkina Faso, au Mali, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda. En Guinée, on construit une installation pilote pour la production de sels de réhydratation par voie orale et de liquides intraveineux, et, au Mozambique, l'assistance préparatoire à la création d'une usine pilote de produits pharmaceutiques a commencé. Des projets sont également en cours d'élaboration pour la rénovation et l'expansion des centres de production de vaccins au Cameroun, en Ethiopie, à Madagascar et en République-Unie de Tanzanie.

43. La protection de l'environnement suscitant un intérêt de plus en plus vif en Afrique, on a mis l'accent sur l'assistance dans le domaine de la conservation de ressources en eau, déjà limitées, et sur la prévention de la pollution des eaux. Le Burkina Faso a bénéficié du concours d'experts chargés de conseiller les pouvoirs publics sur les régimes fiscaux les mieux adaptés à la lutte contre la pollution industrielle des eaux; aux Seychelles, les problèmes liés à la collecte et au déversement réglementé des huiles usées ont trouvé une solution.

44. La formation de la main-d'œuvre industrielle est considérée comme l'une des tâches les plus impérieuses et les plus cruciales auxquelles doit s'atteler l'Afrique dans son combat pour le développement industriel. Aussi les programmes exécutés dans le cadre de l'IDDA sont-ils un moyen idéal de recenser les besoins et définir les politiques de formation de la main-d'œuvre qualifiée et spécialisée dont a besoin l'industrie et de promouvoir la coopération entre pays africains sur ce point. Une réunion technique destinée aux dirigeants anglophones des banques africaines de développement a été organisée au Caire (Egypte) en novembre 1985 et un séminaire de formation de formateurs pour les institutions financières a été organisé à Abidjan en octobre-novembre 1985 en coopération avec l'Association africaine des institutions de financement du développement. Ces programmes ont permis aux cadres des institutions de financement du développement de se familiariser avec des questions telles que la mobilisation des ressources, les orientations des

programmes de formation et l'examen préalable des projets, notamment relatifs aux petites et moyennes industries.

45. Une part importante des activités de formation a porté sur la mise en place de centres de formation. Les projets lancés dans ce domaine ont visé à favoriser une harmonisation progressive des politiques et activités de formation entre les divers pays africains et à promouvoir la coopération régionale tout en accordant aux problèmes nationaux de formation de la main-d'œuvre l'attention qu'ils méritent. Ainsi, on a organisé un séminaire de formation sur le financement des petites et moyennes entreprises à Libreville (Gabon) en septembre 1985; les recommandations de ce séminaire ont été reprises en décembre 1985 par les six pays membres de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) dans leur plan d'action de Libreville sur le développement des petites et moyennes industries dans les pays de l'UDEAC. Le Plan d'action de Libreville vise également à promouvoir la coopération technique sous-régionale grâce à l'élaboration d'une politique commune cohérente de développement de ce secteur.

46. Grâce à une allocation de l'IDDA, une série de programmes de formation sur le traitement des aliments a été organisée dans le but de lutter contre la malnutrition et de réduire les risques sanitaires. Les besoins en matière de formation dans l'industrie textile au Kenya ont été évalués en vue de renforcer les centres de formation du pays et de leur donner une dimension régionale. On a mis l'accent en particulier sur l'élaboration d'un manuel destiné aux formateurs spécialisés dans la maintenance industrielle pour les petites et moyennes entreprises ainsi que l'organisation en modules des cours dispensés dans le domaine de la maintenance.

47. Outre les deux programmes sur la maintenance dans le transport ferroviaire organisés dans le cadre de la Décennie des transports et des communications en Afrique (voir plus loin, par. 172), des ressortissants de six pays africains ont pris part à un programme interrégional sur la maintenance navale organisé en Belgique. Un certain nombre de participants africains ont aussi pris part à des programmes de formation interrégionaux sur la maintenance et la réparation des moteurs diesel organisés en Chine et en Tchécoslovaquie. Une évaluation des besoins en matière de formation dans le domaine de la sidérurgie dans les pays membres de la Zone d'échanges préférentiels a été effectuée conformément à une résolution sur la question adoptée par une réunion de chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe. Lors de cette réunion, les autorités du Zimbabwe ont offert d'accueillir des programmes régionaux de formation dans le domaine de la sidérurgie. Au Niger, on a organisé un certain nombre de programmes de formation à l'intention de quelque 150 cadres industriels pour leur permettre de se perfectionner.

## AMERIQUES

48. La valeur des projets exécutés par l'ONUDI dans la région des Amériques s'est élevée à 12 millions de dollars en 1985, en augmentation de 3 millions de dollars, soit 33,3 %, par rapport au montant de l'assistance technique à cette



région en 1984. Les tableaux 5 et 6 ci-après donnent la ventilation du montant de l'assistance technique fournie, par source de financement et par élément de projet.

49. Quelques signes de relance sont apparus dans cette région au début de la seconde moitié des années 80. Les exportations ont notablement progressé par suite d'une remontée du commerce mondial et de mesures régionales. Une légère croissance de la production industrielle et d'importants programmes pour la solution du problème de la dette extérieure montrent que la région commence à sortir de la récession. Il a fallu toutefois réorienter les politiques économiques pour trouver des solutions à court terme aux problèmes sociaux de plus en plus graves de la région.

TABLEAU 5. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LES PAYS D'AMERIQUE EN 1985, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	1985	
	Milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage
Programme ordinaire	228	1,9
PNUD		
CIP et contrepartie en espèces	7 683	63,9
SIS	757	6,3
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	3	—
Total partiel	8 443	70,2
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	196	1,6
Autres sources de financement		
Autres fonds d'affectation spéciale	500	4,2
FNUDI	798	6,7
FNULAD	503	12,5
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	350	2,9
Total partiel	3 151	26,3
TOTAL	12 018	100,0

TABLEAU 6. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LES PAYS D'AMERIQUE EN 1985, PAR ELEMENT DE PROJET

Elément de projet	1985	
	Milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	5 746	47,8
Sous-traitance	1 287	10,7
Bourses de perfectionnement et formation	897	7,5
Matériel	3 679	30,6
Divers	409	3,4
TOTAL	12 018	100,0

50. Il en est résulté que les autorités gouvernementales de la plupart des pays d'Amérique latine ont accordé une attention particulière à l'industrie en général et à la planification industrielle en particulier. Les gouvernements voient de plus en plus dans les techniques de planification le moyen de répondre le mieux aux besoins sociaux fondamentaux, grâce à des techniques améliorées et à une croissance de la production locale. Une attention spéciale est allée à l'industrie alimentaire, l'industrie textile, l'industrie de l'habillement, l'industrie des matériaux de construction et l'industrie du bâtiment et des travaux publics, ainsi qu'aux secteurs de l'énergie et des transports, à la réorganisation et à la modernisation. Dans le secteur des biens d'équipement, le développement visait à l'amélioration et au progrès des techniques. Au Venezuela, l'élaboration d'une politique industrielle nationale s'est poursuivie par celle de plans pour des sous-secteurs industriels particuliers. Une assistance dans ce domaine a été fournie par le biais d'un nouveau projet destiné à aider le Bureau de planification sectorielle du Ministère du développement et d'un projet en cours pour la mise au point de stratégies en vue du développement de l'industrie des biens d'équipement<sup>6</sup>. A noter aussi au Honduras des ateliers ayant pour objet l'émergence d'un consensus national et d'un esprit de coopération chez les employeurs des secteurs privé et public, les salariés de l'industrie et le gouvernement.

51. En vue d'élever la productivité industrielle, non seulement les grandes sociétés, mais aussi les petites entreprises ont de plus en plus recours aux micro-ordinateurs comme outils de gestion. Sur le modèle de celle concernant un projet à la Barbade, prévoyant l'amélioration de la gestion grâce à un appui informatique<sup>7</sup>, une assistance a été fournie à Cuba, où une équipe d'experts a aidé à la mise en place d'outils de gestion assistés par ordinateur dans une usine de produits pharmaceutiques fabriquant des antibiotiques. Le projet cubain a été une réussite et il est prévu d'appliquer le même principe dans d'autres pays où les besoins sont identiques. En Amérique centrale, la modernisation des industries du secteur privé est hautement prioritaire. Aux fins de cette modernisation, la Banque centraméricaine de développement a reçu un prêt de 50 millions de dollars de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international, dont 5 millions ont été affectés au renforcement de la banque elle-même. A ce prêt est venu s'ajouter un projet régional de l'ONUDI concernant l'assistance technique requise. De plus, des modèles informatisés fondés sur les travaux réalisés à Cuba et en Amérique centrale seront mis au point et intégrés aux méthodes de gestion qui seront utilisées pour la formation dans d'autres pays d'Amérique latine.

52. Un autre domaine dans lequel les micro-ordinateurs sont exceptionnellement utiles est celui des décisions d'investissement. Un séminaire de formation à la préparation des projets industriels et à leur évaluation a été organisé à Cuba, qui prévoyait aussi la formation au COMFAR, qui est le progiciel de l'ONUDI. Les nouvelles versions plurilingues ont été présentées à des réunions régionales tenues à cette fin au Brésil, au Mexique et à la Trinité-et-Tobago.

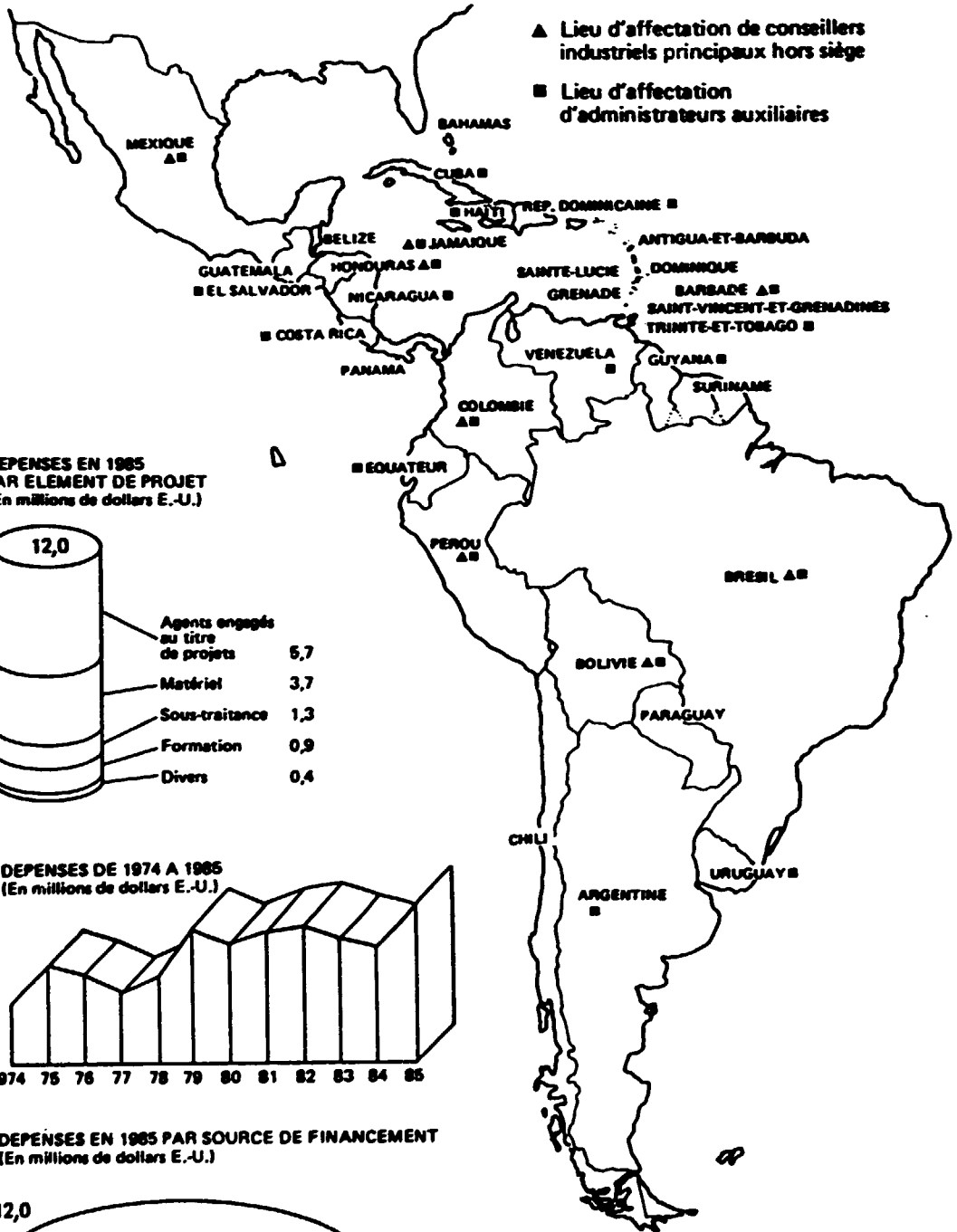
53. Pour ce qui est des besoins spécialisés hautement techniques des petites et moyennes industries dans les pays d'Amérique latine, une approche modulaire

---

<sup>6</sup>*Ibid.*, par. 53 et 106.

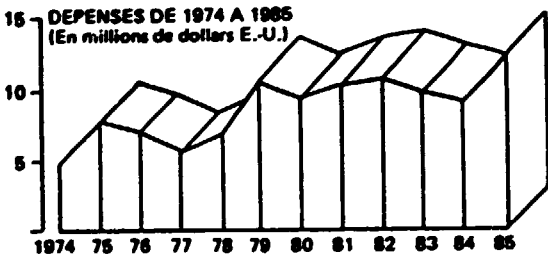
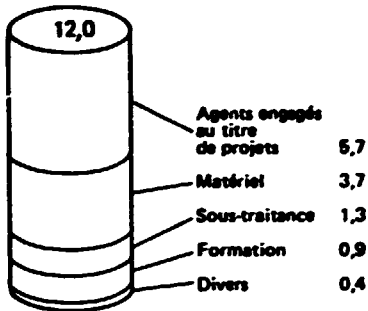
<sup>7</sup>*Ibid.*, par. 57.

# CONTINENT AMERICAIN

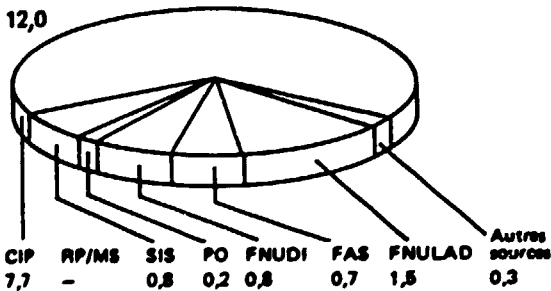


▲ Lieu d'affectation de conseillers industriels principaux hors siège  
 ■ Lieu d'affectation d'administrateurs auxiliaires

DEPENSES EN 1985 PAR ÉLÉMENT DE PROJET (En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES EN 1985 PAR SOURCE DE FINANCEMENT (En millions de dollars E.-U.)



a été adoptée pour déterminer l'assistance technique qui convient eu égard aux conditions locales et au niveau de développement du pays demandeur. Ainsi, au Mexique, faisant suite aux travaux réalisés au titre d'un projet qui concernait les stratégies du développement des petites et moyennes industries<sup>4</sup>, un décret présidentiel a été promulgué en juillet 1985 en vue de promouvoir et de coordonner les intrants du développement du secteur des petites et moyennes industries. De même, au Venezuela, une assistance a été fournie pour la restructuration et la modernisation de la Société pour le développement des petites et moyennes industries en vue d'augmenter la capacité de cette institution clef grâce à la rationalisation, la décentralisation et l'orientation technique de ses activités. L'assistance prévoit des avis pour la détermination des priorités et des politiques en matière d'assistance technique aux petites et moyennes industries.

54. En vue du développement du cadre institutionnel de l'industrie, une large gamme de programmes intégrés pluridisciplinaires a été mise en œuvre dans la région. L'ONUDI, avec l'Agence internationale de l'énergie atomique en qualité d'organisme associé, a continué à aider des pays d'Amérique latine sur une base régionale à développer la capacité de leurs essais non destructifs, ce qui est particulièrement important pour faire progresser le secteur des biens d'équipement. Quatre cours régionaux portant sur les thèmes relatifs aux essais non destructifs ont été organisés et le réseau régional de ces essais s'est amplifié. Le projet a été financé par diverses sources du système des Nations Unies et par des contributions des Gouvernements canadien et italien. Un projet régional approuvé en 1985 pour la sous-région orientale des Caraïbes a pour principal objectif de stimuler la production de la région par l'utilisation des matières premières de l'agriculture qui existent sur place, pour accroître ainsi la compétitivité des produits d'exportation. Un nouveau projet a été approuvé pour la Jamaïque aux termes duquel le gouvernement, pour promouvoir l'artisanat, recevra une aide en vue de l'amélioration des produits, de la fourniture de connaissances techniques et de services de formation aux artisans.

55. L'année 1985 a été particulièrement constructive pour les programmes de la région en ce qui concerne le traitement des produits alimentaires et l'industrie agro-alimentaire en général. Les fonds du SIS ont été l'une des principales sources du financement, qui a permis à l'ONUDI de fournir dans de très courts délais des connaissances spécialisées de haut niveau, au Pérou pour la création d'une usine de traitement du cacao, au Mexique, en Bolivie et au Brésil, pour l'élaboration de programmes intégrés de développement de l'industrie agro-alimentaire, et en Uruguay pour déterminer les diverses préparations possibles de viande pour l'exportation. Quant aux industries du bois, l'ONUDI a aidé la Fédération des fabricants de meubles à organiser le premier Congrès latino-américain de la production et de la conception des meubles, qui a eu lieu en Argentine en mai. Au niveau national, la fabrique équatorienne de meubles Arte-PRACTICO a été aidée pour l'amélioration de sa gestion financière, la mise au point des produits pour l'exportation et l'adoption d'une technique appropriée et d'un contrôle efficace de la qualité. La constance de l'intérêt porté au système peu coûteux de préfabrication modulaire de ponts en bois a été à l'origine de nouvelles demandes. Ainsi, en Equateur, où le premier prototype de pont a été construit en 1985, un nouveau

---

<sup>4</sup>*Ibid.*, par. 26 et 128.

projet d'assistance pour la construction d'autres ponts a été mis en route. En Argentine, un projet a été exécuté qui visait à accroître les possibilités d'exportation de l'industrie de la chaussure, et à la Jamaïque les tanneurs ont reçu une assistance sur place pour améliorer leurs méthodes traditionnelles de tannage végétal de manière à atteindre le niveau de qualité exigé pour l'exportation. Afin de répondre aux besoins du marché, le Gouvernement jamaïcain a demandé une assistance pour l'amélioration de la conception des emballages. Le Pérou en a reçu une pour l'amélioration de la qualité des produits du tabac destinés aux marchés intérieur et extérieur.

56. Les projets métallurgiques du continent américain visent surtout à développer les industries sidérurgiques. Ainsi, en Bolivie, un projet a pour objet de déterminer les procédés techniques les meilleurs pour la production de l'acier. Quant aux métaux lourds non ferreux, un vaste projet très élaboré est devenu opérationnel en 1985 au Chili. A ce projet participent de nombreux scientifiques et techniciens nationaux et experts internationaux. Le projet doit servir à la mise au point, selon une approche intégrée pluridisciplinaire, des techniques rentables pour la lixiviation bactériologique du cuivre à partir des résidus des minerais sulfurés. Une assistance identique est fournie au Pérou au niveau de l'usine. A celui de la région, un atelier de démonstration pour la bauxite a eu lieu à la Jamaïque en juin et en juillet. Grâce à une usine pilote bien équipée installée avec l'aide de l'ONUDI, le pays est en mesure d'entrer dans une nouvelle ère de CTPD. Sous les auspices de l'ONUDI il a déjà procuré une assistance, sur une base bilatérale, pour les essais de minerais de bauxite provenant d'autres pays en développement.

57. Comme auparavant, un certain nombre de programmes de bourses ont été mis au point pour les pays d'Amérique latine, dont l'objet est d'améliorer le contrôle de la qualité (au Costa Rica et à El Salvador) et la maintenance industrielle (à Cuba). Un projet de grande ampleur a été lancé en Bolivie avec l'appui du Gouvernement italien pour la création d'un centre de formation et du traitement des produits carnés et laitiers. Le centre est appelé à fournir des services à d'autres pays du Groupe andin. Au niveau régional aussi, un séminaire sur l'élaboration d'un programme d'études pour la formation de gestionnaires des entreprises industrielles publiques en Amérique latine a été organisé à Buenos Aires (Argentine), en coopération avec le Centre latino-américain pour l'administration du développement et le Centre interaméricain de formation et l'administration publique.

58. La coopération technique entre les industries mécaniques et les institutions de R-D en Amérique latine diffère selon le degré de l'infrastructure technique existante. En 1985, l'assistance a été focalisée sur la promotion d'une infrastructure de pointe des instituts d'ingénierie. Ainsi, en Argentine, l'assistance de l'ONU est axée sur la création d'un centre de conception et de fabrication assistées par ordinateur au sein du Centre de technique avancée pour servir les industries du travail du métal et les industries mécaniques du pays. Une assistance est aussi fournie au Chili pour l'établissement d'un centre modèle de réparation et de maintenance de l'équipement biomédical et électronique des hôpitaux. En vue d'abaisser les coûts de réparation et de maintenance des sucreries, le Gouvernement cubain a demandé l'aide de l'ONUDI pour le choix de matériaux résistant à la corrosion constatée dans le procédé de fabrication du sucre. Cette aide est capitale étant donné le rôle clef de l'industrie sucrière dans l'économie du pays.

### Chapitre III

59. Dans quelques pays de la région, la priorité continue d'aller au développement rural. A Haïti, par exemple, de grands efforts sont faits pour développer la production d'outils et d'instruments agricoles. A ce propos, il a été tiré parti de l'expérience acquise dans la mise au point et l'adaptation de prototypes en Afrique.

## ETATS ARABES

60. En 1985, la valeur des projets exécutés par l'ONUDI dans les Etats arabes s'est élevée à 12 millions de dollars (dont 9,1 millions pour les Etats arabes d'Afrique), ce qui correspond à une diminution de 0,9 million de dollars, soit 7,0 % du total pour 1984 (mais une augmentation de 0,3 million de dollars, soit 3,4 % pour les Etats arabes d'Afrique). Les tableaux 7 et 8 ci-après donnent la ventilation du montant de l'assistance fournie, par source de financement et par élément de projet.

61. Cette région, où les niveaux de développement atteints dans les Etats arabes d'Afrique et dans les Etats arabes d'Asie occidentale sont différents, a été profondément marquée par les effets que les prix de l'huile minérale et de ses dérivés ont eu sur le développement de certains de ces pays. Alors que les pays exportateurs comme l'Algérie, l'Egypte et la Jamahiriya arabe libyenne ont souffert de la chute des prix de l'huile minérale, les pays qui en étaient

TABLEAU 7. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LES ETATS ARABES<sup>a</sup> EN 1985, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	1985			
	Milliers de dollars des Etats-Unis		Pourcentage	
Programme ordinaire	641	(406)	5,4	(4,5)
PNUD				
CIP et contrepartie en espèces	4 320	(2 460)	36,1	(27,0)
SIS	467	(277)	3,9	(3,0)
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	—	—	—	—
Total partiel	4 767	(2 737)	40,0	(30,0)
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	13	(13)	0,1	(0,1)
Autres sources de financement				
Autres fonds d'affectation spéciale	5 958	(5 720)	49,7	(62,7)
FNUDI	532	(247)	4,4	(2,7)
FNULAD	—	—	—	—
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	49	—	0,4	—
Total partiel	6 539	(5 967)	54,5	(65,4)
TOTAL	11 980	(9 123)	100,0	(100,0)

<sup>a</sup>Y compris les Etats arabes d'Afrique (Algérie, Djibouti, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Somalie, Soudan et Tunisie). Les montants concernant ces Etats figurent entre parenthèses du fait qu'ils se trouvent aussi englobés dans les montants qui figurent sous la rubrique "Afrique", dans le tableau 3 ci-dessus.

TABLEAU 8. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LES ETATS ARABES<sup>a</sup> EN 1983, PAR ELEMENT DE PROJET

Elément de projet	1985	
	Milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	9 735 (7 411)	81,2 (81,2)
Sous-traitance	454 (439)	3,8 (4,8)
Bourses de perfectionnement et formation	674 (266)	5,6 (2,9)
Matériel	906 (876)	7,6 (9,6)
Divers	211 (131)	1,8 (1,5)
<b>TOTAL</b>	<b>11 980 (9 123)</b>	<b>100,0 (100,0)</b>

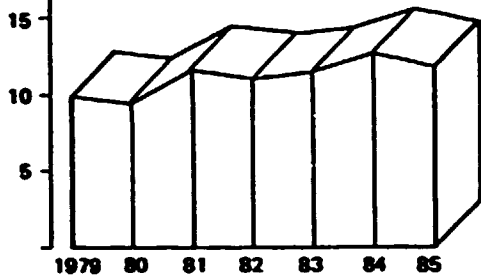
<sup>a</sup>Y compris les Etats arabes d'Afrique (Algérie, Djibouti, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Somalie, Soudan, et Tunisie). Les montants concernant ces Etats figurent entre parenthèses du fait qu'ils se trouvent aussi englobés dans les montants qui figurent sous la rubrique "Afrique", dans le tableau 4 ci-dessus.

importateurs comme le Maroc et la Jordanie en ont bénéficié. L'augmentation des charges de la dette et la diminution des apports de capitaux extérieurs ont nécessité des ajustements financiers qui ont influé sur les politiques de développement nationales.

62. L'assistance de l'ONUDI aux cinq pays les moins développés des Etats arabes a couvert une large gamme d'activités. Dans le domaine de la planification industrielle, par exemple, l'ONUDI a aidé le Gouvernement de Djibouti à préparer un programme de développement industriel et, au Soudan, des experts de l'ONUDI ont aidé le gouvernement à faire un inventaire des industries existantes et à rechercher des stratégies de promotion industrielle. Pour améliorer la productivité des entreprises publiques, on a complété un projet en cours d'exécution en Somalie par plusieurs projets à court terme de conseil en législation industrielle et d'assistance à la remise en état et à l'entretien des équipements. En Somalie également, une assistance a été fournie au titre de divers projets pour moderniser une fonderie et un atelier de mécanique à Mogadiscio. En combinant judicieusement des fonds du PNUD, du FNUDI, de l'IDDA, ainsi qu'une contribution spéciale de l'Egypte, on a pu réunir les ressources financières nécessaires pour perfectionner les connaissances du personnel, introduire de nouveaux produits et adapter des techniques nouvelles. Le principe de la CTPD a bien été appliqué puisque c'est l'Egypte qui a fourni le concours technique extérieur. Au Yémen, des fonds des SIS ont servi à améliorer la production et la distribution du pain et à fournir des conseils sur la fabrication de produits en caoutchouc.

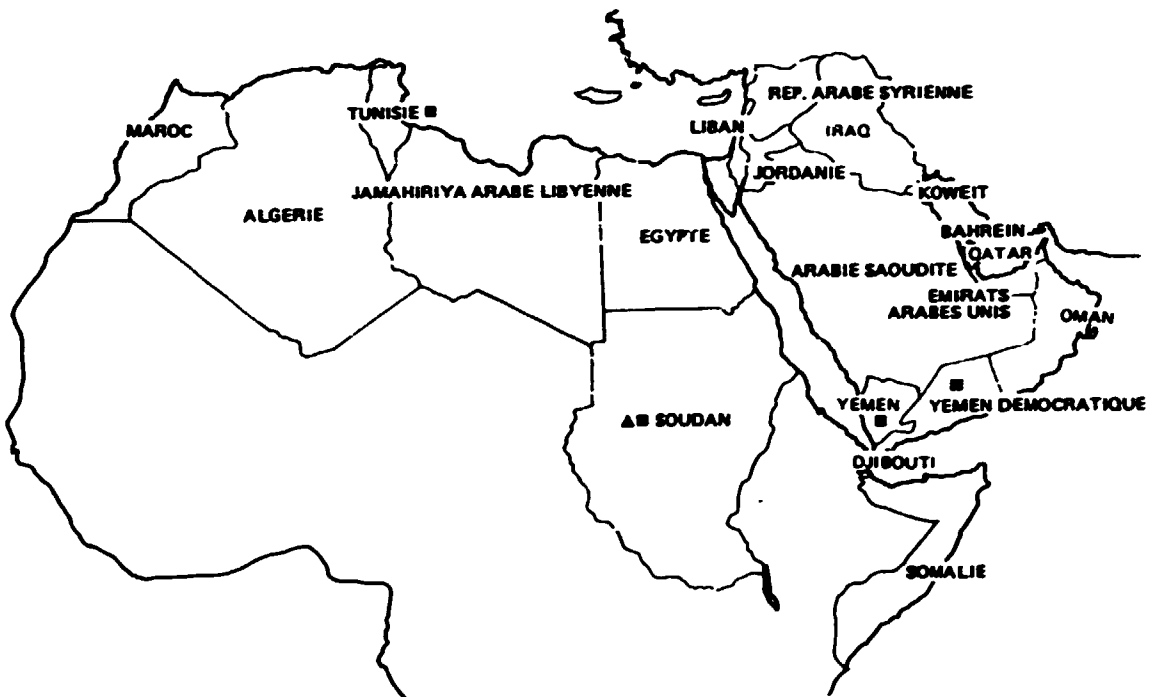
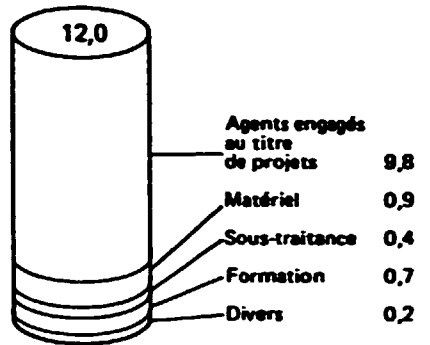
63. Dans le domaine du renforcement de l'infrastructure institutionnelle, des services consultatifs ont été fournis au Ministère de l'industrie du Soudan pour l'aider à arrêter des politiques et des programmes de promotion et de développement des petites et moyennes industries et une enquête a été faite sur les possibilités de créer des industries nationales dans le Darfour. A titre d'exemple de développement des ressources humaines, on peut citer un programme de formation spécialement conçu pour la lutte contre la corrosion au titre duquel quatre ingénieurs et un consultant élaboreront et dirigeront en 1986 un programme de formation à la lutte contre la corrosion à l'intention de 16 techniciens du Yémen démocratique. Ce projet a pour but de résoudre les

DEPENSES DE 1979\* A 1985  
(En millions de dollars E.-U.)

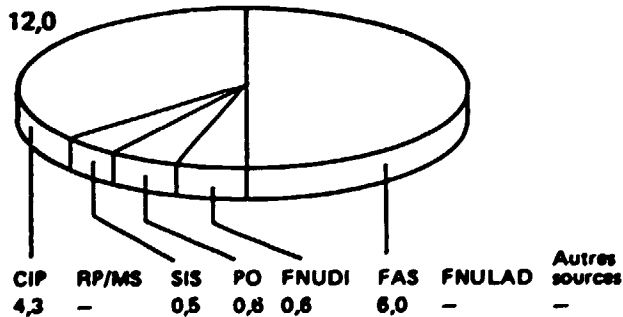


\* Les années antérieures, les Etats arabes étaient classés en partie sous la rubrique Afrique et en partie sous la rubrique Europe et Asie occidentale.

DEPENSES EN 1985  
PAR ELEMENT DE PROJET  
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES EN 1985 PAR SOURCE DE FINANCEMENT  
(En millions de dollars E.-U.)



## ETATS ARABES

▲ Lieu d'affectation de conseillers industriels principaux hors siège

■ Lieu d'affectation d'administrateurs auxiliaires



graves problèmes de corrosion que le climat pose aux usines de traitement des eaux et de génération de vapeur. Le Yémen démocratique a également demandé l'assistance de l'ONUDI pour commercialiser des tissus de coton dont il fallait améliorer les motifs, ce qui supposait la formation de spécialistes locaux dans ce domaine.

64. Dans le cadre des activités au titre de la CTPD, des missions préparatoires d'assistance ont eu lieu pour la création de centres nationaux et internationaux de sous-traitance. Aux échelons régional et interrégional, un projet exécuté en coopération avec des pays d'Amérique latine prévoit la création de services de consultants et de formation aux disciplines modernes de recherche et développement de pointe dans le domaine de la métrologie. Au titre de ce projet, des services de consultants et de formation ont été fournis à l'industrie d'emballage des Etats arabes et un séminaire, combiné avec un voyage d'étude, a été organisé pour les participants de neuf pays arabes qui se sont rendus en Argentine et au Brésil. Les participants ont pu, à cette occasion, étudier de près les industries et les techniques d'emballage avec des industriels et des chercheurs d'Amérique du Sud. Des séminaires et des stages sur les problèmes d'emballage ont également eu lieu dans un certain nombre de pays arabes dans le cadre du projet de centre régional d'emballage arabe axé sur la formation, et il a été possible de bénéficier de l'infrastructure technique de l'Institut de l'emballage marocain mis en place grâce à l'assistance de l'ONUDI.

65. Une assistance pour accélérer le développement des industries à Bahreïn a été approuvée en 1985; une autre mission exploratoire envoyée en Egypte au début de l'année était chargée de faire un inventaire des petites et moyennes industries susceptibles de devenir des fournisseurs de l'industrie automobile. Au titre du programme des SIS, une assistance a été fournie à l'Egypte pour lui permettre de résoudre les problèmes que posait l'industrie de la chaussure.

66. Dans le domaine des industries mécaniques, les principales tendances observées dans les Etats arabes sont un renforcement des capacités des établissements de mécanique spécialisée et le lancement de programmes intégrés de réparation, d'entretien et de contrôle des inventaires, orientés principalement sur l'application des ordinateurs et la production de pièces de rechange. A titre d'exemple de l'assistance fournie, on peut citer des services consultatifs très spécialisés pour la création d'un centre de recherche sur l'énergie électrique en Iraq et la promotion de la fabrication de piles sèches en Egypte. En Algérie, deux projets ont été entrepris : l'un est une évaluation de la capacité de certaines industries à assurer la réparation et l'entretien de leur matériel, avec recommandations concernant un plan de mesures correctrices, l'autre a trait à la fabrication de machines agricoles. De petites usines mécaniques privées, situées à proximité de Bagdad (Iraq), ont bénéficié d'une assistance du programme des SIS afin de diagnostiquer certaines faiblesses communes et de trouver des mesures pour y remédier. Une assistance a également été fournie à deux entreprises de textile iraqiennes pour les aider à employer des systèmes informatisés de gestion de la maintenance.

67. Dans le domaine des industries chimiques, l'ONUDI s'est surtout attachée à accélérer l'utilisation industrielle des ressources minérales non métalliques dans la fabrication de matériaux de construction bon marché ainsi que dans d'autres secteurs industriels. Des mesures spéciales ont également été prises

pour encourager l'emploi de minéraux non métalliques dans l'agriculture et pour assurer la protection de l'environnement. A titre d'exemple, on peut citer l'assistance pour la lutte contre la pollution dans l'industrie de fabrication des briques et des tuiles en Iraq ainsi que des services consultatifs fournis à l'usine de céramique dans les Emirats arabes unis. Pour permettre aux Etats arabes d'être autonomes pour la production d'engrais et de pesticides indispensables au développement de leur agriculture, un certain nombre de projets ont été approuvés en 1985. Parmi ces projets, on peut citer à titre d'exemple un projet régional sur le bien-fondé d'une étude prévoyant la production d'engrais azotés, phosphatés et potassés dans les Etats arabes et un projet national financé sur une allocation au titre de l'IDDA visant à compléter les études pour la création d'une usine de fabrication de pesticides au Soudan.

68. A la suite de la semaine de consultation sur la pétrochimie et les polymères qui s'est tenue en Arabie saoudite en 1984<sup>9</sup>, une assistance technique a été demandée pour la création d'industries pétrochimiques d'aval en Arabie saoudite. Un expert a donc été envoyé dans le pays pour sélectionner diverses possibilités de création d'usines pétrochimiques d'aval portant notamment sur la production de plastique, de fibres synthétiques et de caoutchouc synthétique. Dans le domaine des industries des plastiques, un projet a été approuvé au titre du programme de l'IDDA visant à renforcer les possibilités du Centre égyptien des plastiques afin de lui permettre d'aider les pays voisins.

69. Dans le secteur de l'industrie chimique, le gros de l'assistance fournie par l'ONUDI aux Etats arabes a toutefois porté sur la création d'industries pharmaceutiques pour soutenir les programmes nationaux de soins de santé. On s'est surtout attaché à renforcer les instituts nationaux de biotechnique et, à cette fin, deux projets ont été approuvés en 1985. L'un est destiné à fournir une assistance au Centre national égyptien de génie génétique et de biotechnique, l'autre à aider le Centre de biotechnique nouvellement créé à Sfax (Tunisie).

70. Dans le secteur des industries métallurgiques, trois séminaires organisés au titre du programme régional de perfectionnement de la main-d'œuvre de l'industrie sidérurgique arabe ont eu lieu en 1985 à Alger et à Annaba (Algérie) pour les représentants des pays membres de l'Union sidérurgique arabe. Ces séminaires ont surtout porté sur l'emploi des ordinateurs, ainsi que sur la gestion du personnel et de la maintenance dans l'industrie sidérurgique. L'ONUDI a également participé à la deuxième Conférence internationale arabe sur l'aluminium, tenue en Egypte en 1985, où un document sur les activités de coopération technique de l'ONUDI dans l'industrie de l'aluminium a été présenté. De plus, deux documents — "Directives pour le traitement des produits semi-fabriqués en aluminium" (ONUDI/10/619) et "Etude concernant la création de laboratoires pour les produits semi-fabriqués en aluminium (ONUDI/10/621) — ont été remis aux participants à la Conférence. La création d'industries de l'aluminium en aval, telle qu'elle est expliquée dans les documents de l'ONUDI, a particulièrement intéressé les pays arabes qui emploient de plus en plus de produits en aluminium pour les industries de construction et d'emballage. Une assistance a également été fournie à la General Pipe Company de Benghazi (Jamahiriya arabe libyenne) pour améliorer le fonctionnement de trois usines de fabrication de tuyaux et de tubes d'acier.

---

<sup>9</sup>Ibid., par. 285.

71. L'assistance pour la préparation et l'évaluation d'études de préfaisabilité et de faisabilité a joué un rôle de plus en plus important depuis 1985. Les études préparées avec les méthodes de l'ONUDI ont porté sur la création d'une industrie de matériel lourd et de chaudières dans les pays arabes, cette étude ayant été menée conjointement avec l'Organisation arabe pour le développement industriel, et sur un projet à coûts partagés avec le Gouvernement de Bahreïn, visant à sélectionner des propositions de projets et à faire des études de faisabilité concernant des produits d'avenir. Conformément à la résolution 14 relative à l'assistance technique au peuple palestinien adoptée à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, une étude a également été entreprise concernant la création d'une banque de développement industriel chargée de pourvoir aux besoins sur la rive occidentale de la bande de Gaza. De même, conformément aux recommandations du Conseil, un programme de formation en groupe pour les Palestiniens dans les domaines des orientations et des consultations dans les petites entreprises industrielles a eu lieu au Centre international de formation technique et professionnelle avancée de Turin.

## ASIE ET PACIFIQUE

72. En 1985, la valeur des projets exécutés par l'ONUDI dans la région de l'Asie et du Pacifique s'est élevée à 30,4 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 0,8 million de dollars ou de 2,6 % par rapport à l'assistance technique fournie à la région en 1984. La ventilation de l'assistance technique fournie, par source de financement et par élément de projet, est donnée dans les tableaux 9 et 10 ci-après.

TABLEAU 9. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE EN 1985, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	1985	
	Milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage
Programme ordinaire	607	2,0
PNUD		
CIP et contrepartie en espèces	28 022	92,2
SIS	566	1,9
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	16	—
Total partiel	28 604	94,1
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	197	0,7
Autres sources de financement		
Autres fonds d'affectation spéciale	468	1,5
FNUDI	4	—
FNULAD	—	—
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	521	1,7
Total partiel	993	3,2
TOTAL	30 401	100,0

TABLEAU 10. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE EN 1985, PAR ELEMENT DE PROJET

Elément de projet	1985	
	Milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	10 398	34,2
Sous-traitance	2 935	9,7
Bourses de perfectionnement et formation	4 559	15,0
Matériel	12 038	39,6
Divers	471	1,5
TOTAL	30 401	100,0

73. La croissance économique continue des pays de la région Asie et Pacifique est remarquable mais ne va pas sans problèmes, dont certains persistants. Il existe des facteurs d'instabilité externes tels que les taux de change très variables, la faiblesse continue des prix des produits de base et le manque d'accès aux marchés étrangers pour l'exportation des produits manufacturés. Bien que les taux d'intérêt aient baissé, ils demeurent encore assez élevés pour avoir un effet nocif dans beaucoup de pays. En outre, les pays de la région sont loin d'avoir tous atteint le même niveau de développement. La croissance industrielle n'a pas été la même partout en raison de la très grande étendue de la région et de son hétérogénéité. Dans la plupart des pays, des facteurs internes aussi ont contribué à imposer des modifications dans les secteurs industriels.

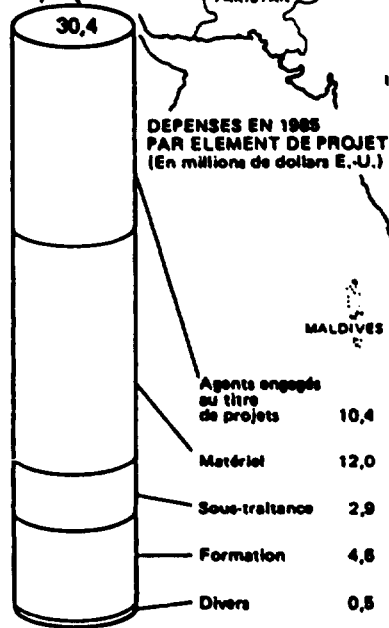
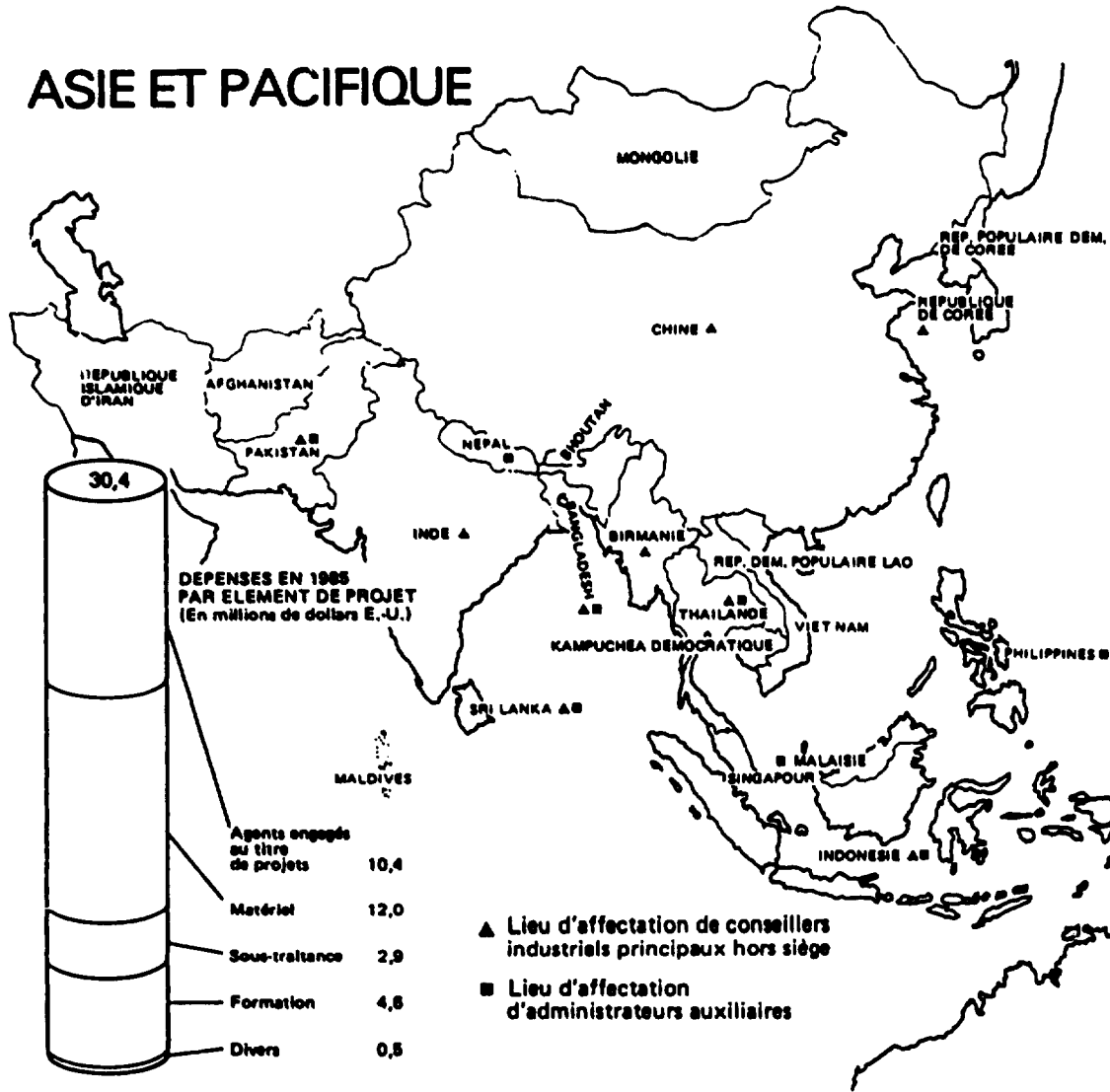
74. En Malaisie, un projet à long terme visant à aider l'Office malaisien de développement industriel à établir un plan de développement industriel à moyen et long terme pour les années 1986 à 1995 a été achevé en 1985<sup>10</sup>. Le projet de restructuration industrielle<sup>11</sup> lancé en Thaïlande continue à avoir un effet dynamique : la structure ainsi que le rythme et le mode de croissance de trois importants sous-secteurs industriels (textile, sidérurgie et industries mécaniques) ont été analysés, et des recommandations ont été faites au sujet de la stratégie, des politiques et des mesures à appliquer pour opérer la réorganisation structurelle requise. Le projet a ainsi aidé le gouvernement à mettre en œuvre son programme de restructuration et de renforcement du secteur industriel. Les recommandations formulées ont été utilisées par le Comité interministériel de la restructuration industrielle et le Conseil national du développement économique et social pour l'établissement du plan quinquennal de développement économique et social du pays pour la période 1987 et 1991.

75. Dans le cadre d'un accord interorganisations entre l'ONUDI et le Département de la coopération technique pour le développement de l'Organisation des Nations Unies, l'ONUDI a aidé le Gouvernement afghan à appliquer et contrôler l'exécution des plans industriels annuels et à préparer le chapitre secteur industriel du nouveau plan quinquennal de développement du pays. Des

<sup>10</sup> *Ibid.*, par. 102.

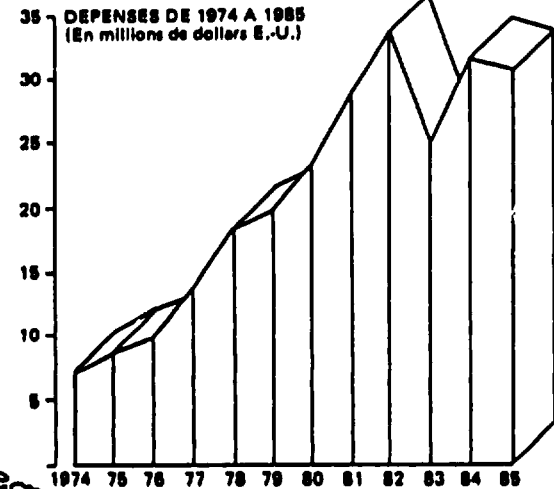
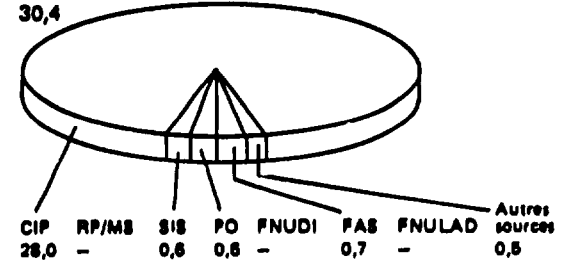
<sup>11</sup> *Ibid.*, par. 104.

# ASIE ET PACIFIQUE



- ▲ Lieu d'affectation de conseillers industriels principaux hors siège
- Lieu d'affectation d'administrateurs auxiliaires

**DEPENSES EN 1985 PAR SOURCE DE FINANCEMENT**  
(En millions de dollars E.-U.)



journées d'étude et des stages de formation en entreprise consacrés à la planification et au développement industriels ont eu lieu dans le cadre du projet. Le projet dans son ensemble est conforme au système de coopération technique prévu par le nouveau Programme substantiel d'action en faveur des pays les moins avancés pour les années 80.

76. En 1985, on a noté un accroissement des demandes de services consultatifs de courte durée, forme d'assistance qui porte sur des problèmes précis et correspond aux besoins en technologie moderne, spécialisée, des petites et moyennes industries de certains pays d'Asie. L'emploi de technologies avancées peut permettre aux petites et moyennes industries d'exporter des produits finis et aussi de devenir les fournisseurs de grandes industries locales ou étrangères. Ces petites et moyennes industries modernes opèrent dans un environnement commercial et technique extrêmement dynamique. En conséquence, les activités de coopération technique de l'ONUDI relatives aux services consultatifs sont actuellement réorientées, les formes traditionnelles d'assistance à long terme étant abandonnées au profit d'une assistance à court terme de haut niveau technique. Un projet visant à développer les capacités locales de création d'entreprises dans le secteur de la petite industrie à Sri Lanka et l'assistance fournie à l'Office de promotion des petites et moyennes industries dans la République de Corée sont des exemples de cette tendance. En Birmanie, un projet approuvé en 1985 prévoit une assistance technique spécialisée de courte durée pour la modernisation et la relocalisation de coopératives industrielles à Rangoon, et un projet régional intéressant cinq pays de l'Asie du Sud-Est aidera à introduire des innovations dans la production artisanale.

77. Un programme spécial de développement des petites industries dans les pays insulaires du Pacifique a été lancé dans le but de renforcer et d'optimiser l'efficacité de la coopération technique dans la sous-région en utilisant en même temps différentes sources d'aide. Un projet régional prévoyait des missions de spécialistes, de courte durée, visant à appuyer et compléter les efforts nationaux de développement industriel ainsi que d'autres projets nationaux en cours d'exécution en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans les Etats fédérés de Micronésie, dans les Iles Salomon et à Vanuatu<sup>12</sup>. Ce réseau d'activités de coopération technique qui s'appuient mutuellement et sont menées aux niveaux régional et national sera étendu à d'autres pays insulaires du Pacifique.

78. En ce qui concerne la normalisation, le contrôle de la qualité et la métrologie, les activités de l'ONUDI dans la région ont continué à avoir pour objectif la mise en place d'institutions nationales au Bangladesh, dans la République populaire démocratique de Corée et en Indonésie. Ces projets revêtent une importance particulière pour ces pays parce que les activités des instituts de métrologie et de normalisation permettront d'améliorer peu à peu la qualité des produits, ce qui est indispensable pour les exportations.

79. Le secteur des industries métallurgiques de la région demande une assistance technique d'un niveau de plus en plus élevé. Les projets suivants ont été mis en œuvre dans ce domaine : amélioration des produits métallurgiques grâce au finissage et au traitement superficiels dans la République populaire démocratique de Corée; une étude sur la récupération et l'utilisation des

<sup>12</sup>*Ibid.*, par. 79.

déchets métallurgiques en Chine; une étude technico-économique sur la création d'une grande usine de traitement des minerais contenant de l'aluminium (alunites) dans la République islamique d'Iran; et une étude sur la construction d'une unité expérimentale de démonstration produisant de l'aluminium extra-pur en Inde<sup>13</sup>.

80. Une tendance à noter dans plusieurs pays de la région de l'Asie et du Pacifique, en particulier dans ceux qui possèdent une infrastructure technologique avancée, est le renforcement des institutions techniques spécialisées dans les secteurs de l'automobile, de la machine-outil, de l'électronique et de l'énergie. Une assistance préparatoire a été fournie au Laboratoire indien de contrôle des gaz d'échappement des véhicules automobiles, à une usine de machines-outils pakistanaise et à une usine de moteurs diesel du Bangladesh pour le renforcement de leur outillage, en particulier l'instrumentation des machines et le matériel et les programmes de systèmes électroniques de technologie avancée, ainsi que pour la formation de personnel technique. Un grand projet de création en Inde d'un centre de services et de formation dans le domaine de l'électronique a été approuvé en septembre 1985 et son exécution a commencé. L'objectif de ce projet est d'aider le Gouvernement indien à mettre en place une base industrielle pour les techniques avancées de production de matériels électroniques grâce à la création d'un complexe industriel de fabrication de matériels électroniques appuyé par le Centre de services et de formation de Ramnager, dans l'Uttar Pradesh.

81. Une attention spéciale a aussi été accordée, dans les projets lancés en 1985, au développement de compétences nationales en matière de préparation, d'évaluation et de promotion des projets industriels. Des efforts ont été entrepris, aux niveaux national et régional, pour aider les entrepreneurs à renforcer leur capacité à créer de nouvelles industries. L'ONUDI a pris contact avec des institutions régionales pour obtenir qu'elles coopèrent à ses programmes de préinvestissement et les cofinancent. Une assistance technique à court terme a été fournie au Comité asiatique de l'industrie, des minéraux et de l'énergie pour la sélection, la préparation et la promotion de projets intéressant les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). En Thaïlande, un projet d'amélioration du réseau de distribution d'eaux industrielles a été évalué avec la participation de l'ONUDI et des recommandations ont été faites au sujet de ses aspects techniques, économiques et financiers. Se fondant sur cette évaluation, le Gouvernement a décidé de modifier le réseau de distribution d'eaux industrielles qui utilisera désormais les eaux de surface au lieu des eaux souterraines. L'ONUDI continuera à contribuer à la mise en œuvre de ce projet en 1986 en fournissant une aide pour l'évaluation des offres et pour les négociations avec les investisseurs étrangers intéressés. En Mongolie, l'ONUDI a organisé en septembre/octobre 1985 un stage de formation consacré au COMFAR, précédé par un séminaire sur la préparation, l'évaluation et le financement des projets industriels. Trente professionnels appartenant à plusieurs institutions mongoles ont participé au stage de formation et beaucoup d'entre eux seront à même de former d'autres personnes. En raison du succès de ces activités de formation, les autorités mongoles ont décidé de prolonger en 1986 un projet concernant l'application de systèmes microprocesseurs aux analyses et rapports de faisabilité. Des

<sup>13</sup>*Ibid.*, par. 210.

séminaires sur la préparation et l'évaluation des projets industriels ont été organisés en Birmanie et au Bangladesh.

82. Une autre tendance importante observée en 1985, dans le cas des pays insulaires du Pacifique en particulier, a été le nombre croissant de demandes d'aide pour la recherche de sources énergétiques de remplacement, l'objectif étant d'utiliser les ressources locales. Aux Iles Salomon par exemple, un projet de création de petites stations hydroélectriques utilisant les amples ressources locales en ce domaine a été lancé dans le but de réduire les besoins du pays en carburant diesel importé. La fabrication de fourneaux à bois à haut rendement sera entreprise au Samoa grâce à un projet approuvé en 1985.

83. Une des principales préoccupations des pays de la région est l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques par l'industrie. La maîtrise de l'énergie a été le thème d'un stage régional qui a eu lieu à Melbourne (Australie) en octobre 1985 et auquel ont participé 11 spécialistes des économies d'énergie venant de 9 pays d'Asie. Le stage, financé grâce à une contribution du Gouvernement australien, spécialement affectée à cette fin, était dirigé par 16 experts australiens. Les participants se sont vu expliquer les opérations et les activités du Centre de maîtrise de l'énergie de la Gas and Fuel Corporation de Victoria, ont été formés au contrôle du rendement énergétique et ont acquis une expérience pratique dans trois usines proches de Victoria (voir plus loin, par. 154).

84. La nécessité d'améliorer les compétences en matière de gestion a continué à se faire sentir comme l'ont montré les demandes d'assistance reçues par l'ONUDI. Entre autres exemples, on peut citer un grand projet, en Inde, qui vise à améliorer la gestion et la productivité de l'industrie du ciment grâce à une assistance à l'Institut de recherches du ciment. Le projet requiert les services d'un grand nombre d'experts techniques effectuant des missions de courte durée et une assistance pour l'utilisation d'un système informatisé de contrôle des opérations, ainsi que des progiciels pour la formation et les applications dans les cimenteries. Au Bangladesh, une assistance est fournie pour un projet destiné à améliorer l'organisation et le fonctionnement des cales sèches de Chittagong. En 1985, une importance particulière a été accordée au programme de formation (séminaires et journées d'étude), dans le domaine de la gestion industrielle. Un séminaire organisé en Chine sur les services de consultants dans l'industrie a réuni les consultants espagnols de haut niveau et 53 participants chinois en vue d'examiner les problèmes généraux que posent les services de consultants et les problèmes particuliers à la Chine. Un séminaire sur la gestion des projets a été organisé pour 48 participants dans la République populaire démocratique de Corée; les problèmes spécifiques abordés ont été le cycle des opérations d'investissement, l'assistance technique, la sélection, la conception et le suivi des projets. Des matériels de formation importants ont été élaborés au cours du séminaire et pourront être utilisés dans d'autres pays en développement.

85. Les activités de formation dans la région de l'Asie et du Pacifique ont porté principalement sur le renforcement des institutions et une importance spéciale a été accordée à l'utilisation des moyens audiovisuels. Dans le cadre de son programme de création de "centres d'excellence", l'ONUDI a fourni une aide supplémentaire à l'Institut de vulgarisation et de formation pour les petites industries d'Hyderabad (Inde) en fournissant des moyens vidéo plus per-



fectionnés au Centre et en formant du personnel à leur utilisation. L'ONUDI a également aidé l'Institut à se doter de moyens informatiques. Dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement et comme les années précédentes, des boursiers d'autres pays en développement ont reçu une formation en Inde. La Hindustan Authorities Ltd., entreprise du secteur public qui a été la première en Inde à fabriquer des antibiotiques, a organisé dans son centre de formation un stage de formation collective pour 20 participants venant de pays de la région; les sujets traités étaient le contrôle et la garantie de la qualité dans l'industrie pharmaceutique. Dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique de l'ONUDI, une formation a été dispensée à des ressortissants de plusieurs pays de la région dans divers domaines tels que la fabrication des appareils d'optique, la gestion de la technologie, la métrologie et l'analyse chimique des minerais et minéraux.

## EUROPE

86. En 1985, l'ONUDI a fourni aux pays d'Europe une assistance technique d'une valeur de 3,1 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 0,6 million de dollars (soit 16 %) par rapport à 1984. La ventilation de l'assistance technique fournie, par source de financement et par élément de projet, figure aux tableaux 11 et 12 ci-après.

87. Comme par le passé, les pays européens en développement, qui possèdent généralement le savoir-faire nécessaire à leur industrialisation, ont demandé

TABLEAU 11. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN EUROPE EN 1985, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	1985	
	Milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage
Programme ordinaire	39	1,3
PNUD		
CIP et contrepartie en espèces	2 701	87,5
SIS	192	6,2
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	—	—
Total partiel	2 893	93,7
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	—	—
Autres sources de financement		
Autres fonds d'affectation spéciale	29	1,0
FNUDI	125	4,0
FNULAD	—	—
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	—	—
Total partiel	154	5,0
TOTAL	3 086	100,0

TABLEAU 12. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN EUROPE EN 1985, PAR ELEMENT DE PROJET

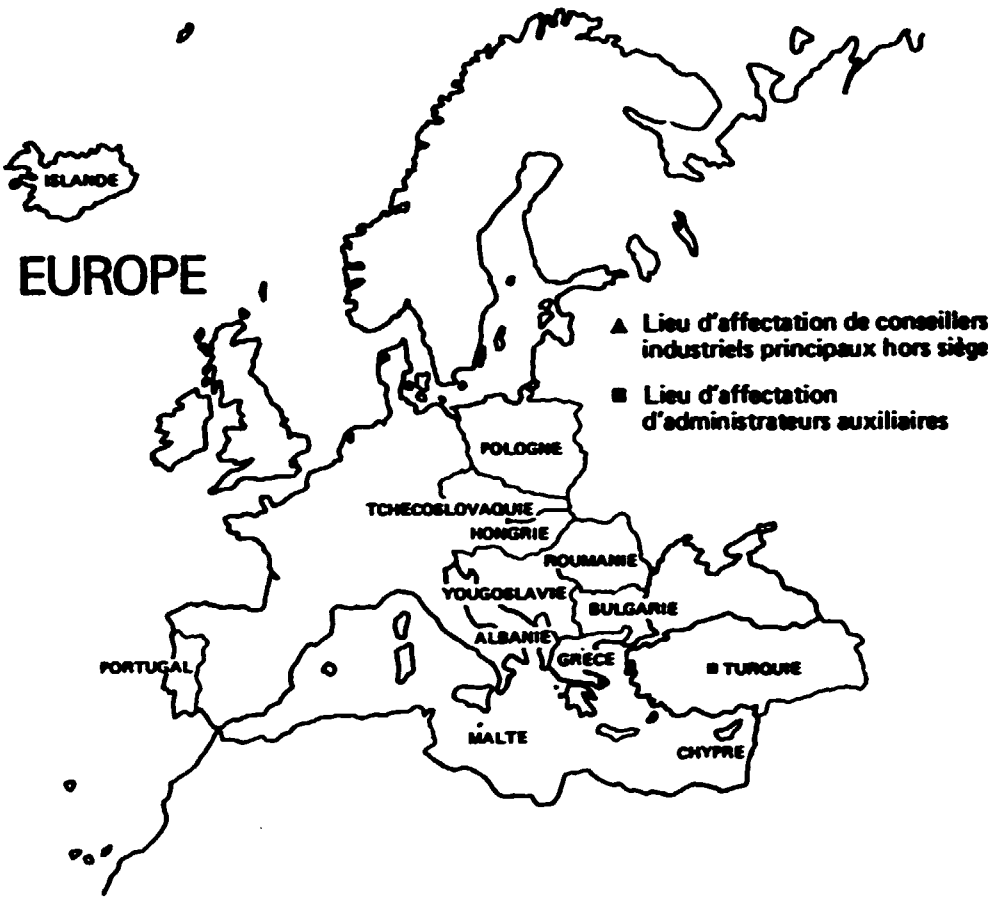
Elément de projet	1985	
	Milliers de dollars des Etats-Unis	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	689	22,4
Sous-traitance	445	14,4
Courbes de perfectionnement et formation	710	23,0
Matériel	1 198	38,8
Divers	44	1,4
<b>TOTAL</b>	<b>3 086</b>	<b>100,0</b>

l'assistance de l'ONUDI dans certains domaines de technologie de pointe utiles à leur développement socio-économique. Etant donné les besoins de la région en matière de développement, on considère souvent ces activités comme un moyen d'accélérer le démarrage de projets intergouvernementaux plus vastes et, quelle que soit leur importance, de mettre en place des accords prévoyant le transfert des acquisitions à d'autres pays en développement dans le cadre de la CTPD.

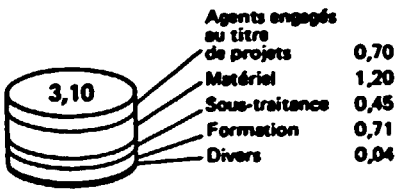
88. Conformément à l'évolution clairement perceptible et aux efforts déployés dans la région pour renforcer la structure et l'efficacité du secteur industriel et sa compétitivité sur le marché des exportations, un projet de rationalisation de l'industrie est devenu opérationnel à Chypre en 1985. Il s'agit de formuler un plan et une stratégie de restructuration du secteur industriel; les politiques industrielles et commerciales de Chypre seront donc reformulées ou réorientées et un cadre juridique sera fixé pour ce réaménagement, compte tenu des répercussions que l'union douanière projetée entre Chypre et la Communauté économique européenne (CEE) doivent avoir sur l'économie chypriote et en particulier sur la production industrielle et les exportations de l'île. On a étudié attentivement la situation et la structure actuelles des principaux sous-secteurs industriels et de la production des articles manufacturés et étudié les questions d'harmonisation des politiques industrielles et commerciales du pays dans l'optique de l'union douanière envisagée.

89. Pendant l'année 1985, on s'est surtout attaché en Europe à renforcer le cadre institutionnel dans lequel sont organisées et conduites les activités de normalisation, de contrôle de la qualité et de métrologie. L'assistance que l'ONUDI apportait au Portugal pour ses industries manufacturières s'est poursuivie et un laboratoire de métrologie et d'étalonnage industriels a été établi en Turquie à l'Institut de recherche scientifique fondamentale du Conseil turc de recherche scientifique et technique de Gebze.

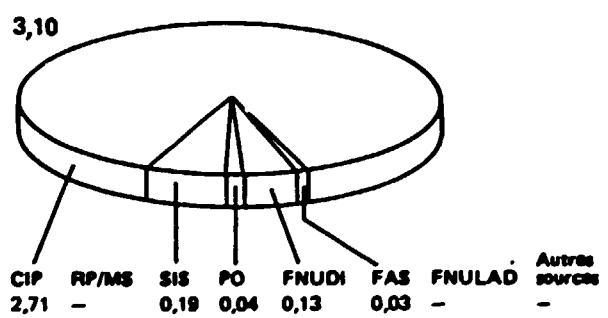
90. En Europe, plus que dans les autres régions, on connaît l'importance de l'élaboration de projets d'investissement industriel susceptibles d'intéresser les banques et fondés sur des données commerciales, techniques, financières et économiques saines. C'est pourquoi l'ONUDI a mis des services d'experts à la disposition des pays intéressés pour l'installation du système COMFAR et a organisé, en Autriche pour les participants bulgares, et en Yougoslavie, des stages de formation à l'intention des utilisateurs de ce système. L'ONUDI a



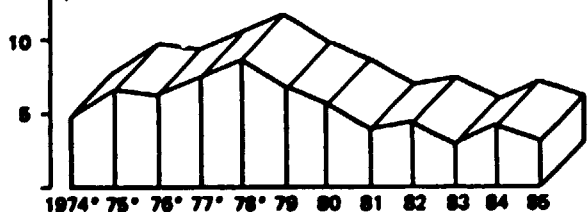
DEPENSES EN 1985 PAR ÉLÉMENT DE PROJET (En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES EN 1985 PAR SOURCE DE FINANCEMENT (En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES DE 1974 A 1985 (En millions de dollars E.-U.)



\* Les chiffres pour la période 1974-1978 concernent, outre les pays d'Europe et d'Asie occidentale, 12 pays qui, depuis 1979, font partie du groupe des États arabes.

aussi présenté les nouvelles versions multilingues du COMFAR à des réunions organisées spécialement à Belgrade (Yougoslavie), Berlin (République démocratique allemande), Cologne (République fédérale d'Allemagne), Copenhague (Danemark) et Madrid (Espagne).

91. On s'est intéressé tout particulièrement aux moyens de réduire sensiblement les coûts de la production industrielle grâce aux économies d'énergie. La phase préparatoire d'un projet de coopération européenne dans le domaine de l'utilisation rationnelle d'énergie dans l'industrie<sup>14</sup> s'est terminée par une réunion régionale qui a eu lieu à Vienne au début de juillet 1985. Les participants, qui représentaient sept pays d'Europe, la Commission économique pour l'Europe et le PNUD, lui ont donné suite en approuvant un projet qui s'est concrétisé depuis. Pendant le deuxième semestre de 1985 ont eu lieu, en Hongrie, en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie, cinq réunions sectorielles qui ont porté sur les économies d'énergie dans l'industrie chimique, l'industrie des matériaux de construction, la sidérurgie, les industries alimentaires et la production d'énergie. Ces réunions ont abouti à des accords sur l'établissement de programmes de travail sectoriels et sur certaines activités pour 1986 — échange d'informations, organisation d'ateliers et de séminaires spécialisés, fourniture de services par l'intermédiaire de sous-traitants.

92. L'Europe ayant un niveau technologique relativement élevé, les projets ouvrent souvent la voie à d'autres activités régionales et interrégionales, comme on a pu le constater pendant la première réunion d'experts sur les systèmes informatisés d'entretien dans la métallurgie, qui s'est tenue en Tchécoslovaquie au début de 1985. Cette réunion donnait suite à un projet exécuté avec succès dans ce pays. De même, l'Institut de chimie minérale de l'Académie hongroise des sciences a offert aux pays en développement de collaborer avec eux à l'analyse des matières premières. En Roumanie, un projet qui doit permettre d'utiliser un équipement de laboratoire électronique perfectionné pour le contrôle de la qualité a été approuvé.

93. Dans les pays d'Europe qui bénéficient de l'assistance du PNUD, on a continué à mettre l'accent sur les technologies de pointe et l'utilisation de l'ordinateur. Des techniques modernes — comme la collecte de données, la simulation et les essais sur le terrain — ont été utilisées pour améliorer le travail des tracteurs en Roumanie. Comme les années précédentes, l'ONUDI a collaboré à la conception et à la fabrication assistées par ordinateur (CAO et FAO). Traditionnellement, la Bulgarie reçoit la plus grande part de l'assistance de l'ONUDI aux industries mécaniques, car elle a une bonne infrastructure institutionnelle. Les résultats d'un projet de l'ONUDI sur le développement de la planification et la gestion de la production automatisée d'instruments scientifiques nouveaux exécutés au Centre bulgare de fabrication automatisée d'instruments sont diffusés actuellement auprès d'autres pays en développement.

94. A Malte, a pris fin en 1985 un projet au titre duquel l'ONUDI a offert les services de consultants pour la construction et le démarrage du terminal céréalier de Grand Harbour (Grand Harbour Grain Terminal). Le terminal a été livré à la société d'exploitation en décembre 1985, mais l'ONUDI continue à collaborer à ce projet car elle fournira les services d'experts voulus pour la

---

<sup>14</sup>*Ibid.*, par. 96.

direction technique du terminal et la commercialisation des céréales. En ce qui concerne la transformation secondaire du bois, la Turquie a reçu une assistance pour moderniser l'atelier de l'Université Gazi et former son personnel d'enseignement technique à l'utilisation du matériel moderne de travail du bois.

95. Dans l'industrie chimique, quatre sous-secteurs se sont partagé l'essentiel des activités : les produits chimiques de base, les industries pétrochimiques d'aval, la pâte à papier et la surveillance de l'environnement. Les fonds du SIS ont servi à accorder rapidement une assistance efficace aux pays qui en faisaient la demande. Des projets ont été exécutés au Portugal pour restructurer une société de production de pâte à papier, et en Yougoslavie pour améliorer la productivité d'un complexe qui fabrique ces produits. La Turquie a bénéficié de services consultatifs pour améliorer sa production de sel, la Yougoslavie a reçu une aide pour développer la production de fibres de polypropylène et de polyamide et la Roumanie pour fabriquer des pneus de voiture de tourisme à carcasse radiale et des pneus de camion sans chambre à carcasse radiale. Au titre des programmes de lutte contre la pollution industrielle et des programmes de sécurité industrielle, ont été exécutées des activités aussi diverses que l'étude et l'expérimentation de techniques dont l'application entraîne une production de déchets faible ou nulle, en Tchécoslovaquie, et la mise en place d'un réseau d'alerte à la pollution de l'air dans une zone urbaine industrialisée, en Roumanie.

96. En 1985, l'ONUDI a fait une large place à la mise en valeur des ressources humaines dans son programme ordinaire de coopération technique en accordant à plusieurs institutions de pays européens une assistance correspondant à des besoins précis. Au Portugal, l'Institut des investissements étrangers a reçu une assistance pour la formation à l'évaluation des investissements étrangers dans le pays, et, en Turquie, l'Institut du sucre a bénéficié d'une assistance pour la formation aux techniques de production de sucre de betterave. L'Institut de la mécanisation de la Faculté des sciences techniques de l'Université de Novi Sad (Yougoslavie) a pu, grâce à des bourses de stage, permettre à son personnel d'apprendre à mieux utiliser l'ordinateur pour la conception et l'analyse des systèmes mécaniques.

### C. Exécution des projets par domaine d'activité

97. On trouvera ci-après un aperçu de l'assistance technique fournie en 1985 par les divers services et les diverses sections de la Division des opérations industrielles. Comme un grand nombre de projets en cours d'exécution ont été commencés les années précédentes ou sont des projets continus, qui ont déjà été décrits de manière plus ou moins détaillée dans les rapports antérieurs, on s'est borné à brosser un tableau de la situation en se référant auxdits rapports. On se rappellera en outre, en lisant cette partie du rapport, que même s'ils sont classés par domaine d'activité bien précis — "industrie métallurgique" par exemple — les projets transcendent les frontières administratives et font appel à l'expérience économique et technique de la Division des opérations industrielles dans son ensemble et même de l'ONUDI tout entière. De même, les services ou sections de la Division contribuent à des activités telles que le Système de consultations

et le programme de coopération en matière d'investissements, sans parler de la mise au point et de l'évaluation des programmes, et ils en tirent également profit.

98. On trouvera aux tableaux 13 et 14 ci-après des statistiques concernant les projets de coopération technique en cours de réalisation en 1985 ainsi que la répartition régionale des dépenses de coopération technique, par domaine d'activité.

## PLANIFICATION INDUSTRIELLE

99. En 1985, les dépenses de coopération technique au titre de la planification industrielle se sont élevées à 7,3 millions de dollars. Environ 80 % des activités ont été financées au moyen des ressources du PNUD. Au total, 91 projets ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution.

100. Les activités de coopération technique concernant la planification industrielle ont porté sur les domaines suivants : évaluation d'ensemble des progrès accomplis et des obstacles rencontrés dans l'industrialisation aux niveaux sectoriel et sous-sectoriel; recherche des sous-secteurs ayant un potentiel de développement et un avantage comparé; élaboration de plans directeurs industriels à moyen et à long terme; restructuration industrielle; élaboration ou modification de politiques et de directives en matière industrielle; renforcement des capacités techniques et institutionnelles pour la planification et le développement de l'industrie; et promotion de la coopération industrielle multinationale et régionale.

101. Du fait de la crise économique générale et de la charge de la dette qui pèse sur la plupart des pays en développement, beaucoup de ces pays ont de plus en plus recours à la planification industrielle à moyen et à long terme. L'ONUDI a joué un rôle important en aidant un nombre croissant de pays en développement à élaborer des plans et des programmes. Le but de cette assistance était de fixer des objectifs prioritaires de développement et d'examiner, à l'aide de nouvelles méthodes, la situation du secteur industriel, tout en accordant une attention particulière à la rénovation et à la modernisation des industries existantes.

102. Au Cameroun, l'objectif à long terme d'un projet en cours<sup>15</sup> est d'aider le gouvernement à mettre en œuvre une stratégie et une politique de développement industriel intégré fondées sur une meilleure utilisation des possibilités agricoles du pays et de ses ressources naturelles (bois, pétrole, aluminium et minerai de fer). En ce qui concerne les objectifs immédiats du projet, il s'agit de faciliter l'élaboration du sixième plan quinquennal (pour la période 1986-1991) et de mettre au point, pour les soumettre à l'examen du gouvernement, diverses possibilités de développement à long terme et les conditions de leur réalisation. Le projet comprend 55 études sous-sectorielles dont 22 incombent à l'ONUDI et 33 ont été confiées à d'autres institutions (l'assistance multilatérale et bilatérale étant fournie par des organisations gouvernementales). En 1985, l'ONUDI a achevé 20 études sous-sectorielles.

<sup>15</sup>ID/B/340, chap. III, par. 103.

TABLEAU 13. PROJETS DE COOPERATION TECHNIQUE EN COURS D'EXECUTION EN 1985, PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET DIMENSION DES PROJETS

Secteur d'activité	Nombre de projets/valeur			Total
	De moins de 150 000 dollars	De 150 000 à 1 million de dollars	De plus de 1 million de dollars	
Planification industrielle	56	26	9	91
Infrastructure institutionnelle	78	55	19	152
Création et gestion d'usines	22	19	9	50
Formation	201	24	4	229
Etudes de réalisation	52	25	7	84
Agro-industries	105	53	14	172
Industries métallurgiques	93	47	13	153
Industries mécaniques	91	63	29	183
Industries chimiques	210	105	32	347
Autres industries <sup>a</sup>	189	40	4	233
<b>TOTAL</b>	<b>1 097</b>	<b>457</b>	<b>140</b>	<b>1 694</b>

<sup>a</sup>Les projets groupés sous cette rubrique ne sont pas exécutés par la Division des opérations industrielles.

TABLEAU 14. REPARTITION REGIONALE DES DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE, PAR SECTEUR D'ACTIVITE

(En pourcentage)

Secteur d'activité	Afrique	Amériques	Etats arabes <sup>a</sup>	Asie et Pacifique	Europe	Projets inter-régionaux et mondiaux	Total
Planification industrielle	63,2	21,2	2,1 (1,9)	12,1	0,5	0,9	100,0
Infrastructure institutionnelle	53,7	19,6	2,4 (7,1)	16,2	5,8	2,3	100,0
Création et gestion d'usines	62,7	1,7	8,4 (9,3)	26,3	0,9	—	100,0
Formation	34,7	0,8	3,5 (1,1)	2,2	4,1	54,7	100,0
Etudes de réalisation	45,5	3,7	11,2 (3,6)	37,0	0,3	2,3	100,0
Agro-industries	23,4	30,0	3,7 (1,7)	34,8	2,1	6,0	100,0
Industries métallurgiques	27,3	25,2	1,6 (7,9)	40,3	5,4	0,2	100,0
Industries mécaniques	18,7	9,4	3,8 (3,4)	63,3	4,1	0,7	100,0
Industries chimiques	47,5	6,1	0,8 (25,8)	35,9	4,2	5,5	100,0
<b>Total des dépenses de coopération technique</b>	<b>39,4</b>	<b>12,7</b>	<b>3,0 (9,7)</b>	<b>32,2</b>	<b>3,3</b>	<b>9,4</b>	<b>100,0</b>

<sup>a</sup>Les chiffres qui figurent entre parenthèses concernent les Etats arabes d'Afrique et sont déjà englobés dans les montants qui figurent sous la rubrique "Afrique".

103. L'ONUDI a apporté son concours à l'Office malaisien de développement industriel pour la préparation d'un plan directeur industriel à moyen et à long terme pour la période 1986-1995<sup>16</sup>. Le projet a été mené à bonne fin en 1985 et le plan directeur a été approuvé par le Premier Ministre et le Cabinet. Le plan directeur pour l'industrie de la Malaisie se subdivise en plans pour 12 sous-secteurs industriels clefs; chaque plan indique clairement la stratégie, l'objectif, les priorités, les politiques de soutien et les directives. Tout ce qui peut avoir une influence directe et décisive sur la promotion du développement industriel a été également étudié en détail et présenté dans le plan. Dans le cadre de ce projet, une assistance est apportée au gouvernement pour l'élaboration d'un programme de travail et d'une stratégie pour la mise en œuvre du plan directeur.

104. Au titre d'un projet relativement peu important, l'ONUDI a apporté son concours au Honduras pour l'élaboration de la partie du plan de développement économique national qui concerne le secteur industriel pour la période 1987-1991 et a participé à l'organisation de journées d'étude consacrées au développement du sous-secteur industriel. Ces journées d'étude ont contribué de façon appréciable à la réalisation d'un consensus national et d'un esprit de coopération entre les entreprises industrielles privées et publiques, les salariés de l'industrie et le gouvernement.

105. En 1985, l'ONUDI a participé au Venezuela à l'élaboration d'une politique industrielle nationale en se chargeant du recrutement d'experts nationaux et internationaux. Le but de ce projet est de réaliser un consensus entre les responsables des entreprises privées et publiques, les salariés de l'industrie et le gouvernement. Des groupes de travail ont été constitués au niveau sous-sectoriel et chargés de présenter au Ministère du développement des suggestions lui permettant de prendre des décisions en matière de politique industrielle.

106. A l'occasion d'un projet d'un type nouveau qui a été mis à exécution en 1985 dans le domaine de la planification de l'environnement, l'ONUDI s'est assurée les services de l'Institut international d'analyse appliquée des systèmes (IIAAS) de Laxenburg (Autriche). Cet institut fournira à l'Inde le savoir-faire nécessaire pour mettre au point un système national de protection et de surveillance de l'environnement. En outre, la vallée de la Doon fera l'objet d'une étude essentiellement consacrée à la pollution due à l'industrie.

107. Dans le cadre d'un accord interinstitutions entre l'ONUDI et le Département de la coopération technique pour le développement (ONU) portant sur le développement des moyens de planification, l'ONUDI a apporté son concours au Gouvernement afghan, en particulier au Service des industries, de l'énergie et des communications du Comité d'Etat pour la planification, afin d'exécuter des plans industriels annuels et d'en suivre l'exécution et de mettre au point le chapitre consacré au secteur industriel dans le nouveau plan quinquennal de développement du pays. En collaboration avec le Ministère des mines et des industries de l'Afghanistan, des études de préinvestissement ont été faites pour divers projets réalisables, et des mesures stratégiques et politiques ont été envisagées pour l'exécution de ces projets. Plusieurs stages de formation

---

<sup>16</sup> *Ibid.*, par. 102.



ont eu lieu, et les questions de planification et de développement industriels ont fait l'objet d'une formation en entreprise. L'exécution du projet s'est achevée en décembre 1985 et une nouvelle phase est à l'étude. Ce projet était conforme au principe de la coopération technique énoncé dans le nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés.

108. En Amérique latine, les projets de planification industrielle ont également porté sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique industrielle. En Bolivie, un projet très diversifié a porté sur des aspects critiques mis en évidence par les difficultés économiques du pays qui a un besoin urgent de services consultatifs à court terme pour résoudre des problèmes industriels et de devises convertibles pour acquérir les équipements auxiliaires et l'outillage nécessaires aux industries dont la production doit se substituer aux importations.

109. En 1985, l'ONUDI a aidé plusieurs pays en développement à mettre en place ou renforcer des organismes de planification industrielle. En Sierra Leone, un département de développement industriel a été créé au sein du Ministère du commerce et de l'industrie. On a défini le rôle de chaque service, proposé un organigramme et donné une description pour chaque poste de fonctionnaire. Un manuel décrivant l'action des divers services a été édité, diffusé et discuté. Les compétences des cadres ont été développées grâce à des bourses et à la formation en cours d'emploi, tandis que le renforcement de l'institution s'accompagnait d'un appui direct. En Algérie, l'assistance fournie à l'Institut supérieur de gestion et de planification a porté sur l'organisation et la gestion du secteur industriel public.

110. Au Ghana, a été poursuivie l'exécution d'un projet portant sur la modification des structures du Ministère des sciences et des techniques, et plus particulièrement sur la mise en place d'une cellule de planification. Ce projet doit être élargi afin de renforcer le rôle du ministère en matière de planification et de programmation. De nombreux apports sont attendus de la Banque mondiale, dans le cadre de son système de crédits d'ajustement au secteur industriel.

111. En Thaïlande, un projet destiné au renforcement des services de planification financière<sup>17</sup> a soutenu l'action du Centre chargé du plan intégré d'opérations et celle de l'Office national de développement économique et social. Ce projet a pour objectif la mise en œuvre du programme de développement de la côte orientale du pays. Outre l'assistance à la planification et au contrôle financiers, le projet a comporté d'autres activités qui ont donné des résultats tangibles, notamment dans les domaines suivants : mise au point d'un modèle de planification du développement et du financement; amélioration, modernisation et informatisation de la base de données financières; études analytiques du plan directeur de la côte orientale.

112. Dans le contexte de l'action entreprise dans le monde en vue de la restructuration industrielle, l'ONUDI a aidé un nombre croissant de gouvernements à examiner et à réviser leurs stratégies et politiques industrielles. Il a fallu pour cela établir une étroite coordination avec les activités d'assistance financière et technique menées par d'autres organisations multilatérales et

<sup>17</sup>*Ibid.*, par. 110.

bilatérales, en particulier la Banque mondiale. Au Sénégal, par exemple, l'ONUDI a aidé le gouvernement à élaborer un programme d'action en vue de la restructuration et du développement du secteur industriel de ce pays. Ce programme sera présenté à une réunion consultative de pays donateurs. La coopération s'est maintenue avec la Banque mondiale pour aider les Gouvernements du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée à planifier et à développer leur secteur industriel. En Guinée, l'assistance fournie par l'ONUDI, en coopération avec le Département de la coopération technique pour le développement (ONU), a porté sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement industriel et sur un programme provisoire de redressement économique. Les rapports établis sur cette question ont été très appréciés par le gouvernement, le PNUD, le Département de la coopération technique pour le développement (ONU) et la Banque mondiale.

113. A Chypre a été mis en œuvre un nouveau projet de rationalisation industrielle, dont le trait saillant est l'établissement d'un plan et d'une stratégie de restructuration du secteur industriel. Ce projet devrait permettre d'accroître l'intégration intersectorielle et intrasectorielle, et de réorienter ou remanier la politique industrielle et commerciale du gouvernement et les moyens d'application correspondants. Les répercussions que pourra avoir le projet d'union douanière de Chypre et de la Communauté économique européenne (CEE) sur l'économie, la production industrielle et les exportations de ce pays sont un facteur qui a été examiné et dûment pris en considération pour la mise en œuvre du projet en question. L'assistance technique fournie en 1985 dans le cadre de ce projet avait trait à des aspects essentiels de politique industrielle en rapport avec les mesures prises en vue de l'adhésion du pays à l'union douanière envisagée (voir plus haut, par. 88).

114. En Thaïlande, la première partie du projet de restructuration industrielle<sup>18</sup> ayant produit des effets et une impulsion favorables, la seconde partie a été mise en œuvre en 1985. Ce projet a donné plus de vigueur et de cohérence à l'action gouvernementale en vue de l'ajustement des structures et il a contribué au renforcement de l'industrie dans le cadre du programme thaïlandais de restructuration de ce secteur. Les structures, le dynamisme et les caractéristiques de trois grands sous-secteurs industriels — textiles, sidérurgie, équipements mécaniques et électriques — ont été analysés de façon critique, et l'on a recommandé l'adoption d'une stratégie et de principes directeurs permettant de réaliser les ajustements structurels nécessaires. D'autres recommandations ont été faites en ce qui concerne les concepts et les techniques, une méthode de projection et de prévision en matière industrielle et la détermination ultérieure de l'efficacité et de la productivité obtenues dans l'industrie. Dans tous ces domaines, il a été tenu compte de la situation et des besoins du pays. Les résultats du projet ont été mis à profit en Thaïlande par le Comité interministériel pour la restructuration industrielle et par l'Office national du développement économique et social afin d'élaborer le sixième plan quinquennal de développement économique et social (1987-1991).

115. Les journées d'étude nationales sur la stratégie industrielle, organisées dans le cadre du programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique, ont eu beaucoup de succès dans de nombreux pays. Pour la première

---

<sup>18</sup> *Ibid.*, par. 104.

fois, les institutions et les représentants des institutions nationales, ainsi que les secteurs privé et public de l'industrie, ont eu l'occasion d'examiner les grands problèmes que pose le développement industriel et de recommander des stratégies et politiques pour l'accélérer. Cinq journées d'étude nationales ont été organisées en 1985 pour le Bénin, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, l'Ouganda et la Sierra Leone.

116. A l'échelon sous-régional et dans le cadre du programme pour l'IDDA, l'ONUDI a aidé les organisations sous-régionales à établir des programmes industriels et à en suivre l'exécution dans les sous-régions de l'Afrique du Nord, de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. L'élaboration de ces programmes remonte aux réunions sous-régionales de groupes d'experts tenues en 1983 et 1984 dans le cadre de la Décennie. L'ONUDI a également apporté son aide au renforcement du système de planification industrielle de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), et de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP) de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.

117. L'ONUDI a apporté son concours à plusieurs gouvernements pour leurs programmes nationaux de développement de l'industrie des biens d'équipement afin de restructurer ce secteur industriel, d'accroître son efficacité et d'améliorer sa compétitivité par l'assimilation, l'application et la mise au point de techniques modernes. Au Venezuela, par exemple, son projet d'aide au Programme national pour le développement de l'industrie des biens d'équipement<sup>19</sup> a joué un rôle capital dans l'élaboration de la politique de développement de ce secteur. On a créé à l'occasion de ce projet une bourse de sous-traitance et un centre d'information technique et l'on a également mis en place de nouvelles "cellules de concertation" regroupant acheteurs et producteurs, afin de stimuler la production nationale d'équipements et l'achat des équipements nécessaires aux grandes entreprises des secteurs public et privé. Ces cellules interviennent dans les domaines suivants : pétrole, électricité, télécommunications et traitement des produits de base. Enfin, ce projet a permis de faire l'inventaire des possibilités d'investissement dans les télécommunications, l'industrie de base, l'agriculture tropicale et l'équipement destiné à la production alimentaire.

118. En Colombie, un projet analogue a été entrepris afin d'encourager la création de "cellules de concertation" regroupant les producteurs et les acheteurs d'équipements dans les secteurs des mines, de la pétrochimie et des télécommunications. A l'occasion de ce projet, on a également réuni des informations techniques et créé un centre d'information destiné aux producteurs et aux acheteurs d'équipements. En outre, un appui technique a été apporté à l'échelon des sous-secteurs et des entreprises.

119. L'ONUDI a continué à aider les organisations sous-régionales africaines à mettre au point des projets d'intégration industrielle. Dans le cadre du programme pour l'IDDA, l'ONUDI a apporté son concours à la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), à la CEPGL, à la ZEP, et à la

<sup>19</sup>*Ibid.*, par. 106.

Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, ainsi qu'à l'Union du fleuve Maro pour les aider à élaborer des programmes industriels sous-régionaux et à en suivre l'exécution. Une mission a été organisée dans les pays de la CEPGL en vue d'élaborer un projet de programme de développement industriel de ces pays, qui sera présenté pour adoption à la conférence des chefs d'Etat de cette organisation. Le caractère pertinent de ces activités visant à accroître la productivité de l'agriculture par la fourniture d'apports au secteur agricole (engrais, pesticides, machines agricoles, récipients en verre, sidérurgie) incite les responsables des organisations susmentionnées à dégager, dans certains cas, les sommes nécessaires à l'exécution des études indispensables. Toutefois, la coopération technique de l'ONUDI dans le domaine de la planification a surtout servi à l'exécution d'études de marché et de pré faisabilité pour certains projets industriels multinationaux.

120. Le Bénin et le Niger sont les deux pays d'Afrique qui ont bénéficié d'un accroissement de l'aide accordée au développement de l'agriculture. Si les programmes régionaux visent surtout à fournir des apports nécessaires à l'accroissement de la productivité agricole et à la modernisation d'autres secteurs essentiels de l'économie, les programmes nationaux ont pour principale fin l'autosuffisance alimentaire et la création de marchés locaux, grâce à la transformation des matières premières agricoles.

121. Des journées d'étude ont été organisées pour les pays africains d'expression anglaise par l'ONUDI et les organismes de contrepartie dans le cadre du programme établi par le Groupe de travail conjoint ONUDI/URSS sur la planification industrielle. Leur principal objectif était de faciliter la promotion de l'IDDA par le renforcement et l'amélioration des organismes de planification industrielle des pays africains. Les 17 participants ont formulé une série de recommandations visant à renforcer les compétences en matière de planification industrielle.

## INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE

122. En 1985, les dépenses de coopération technique dans le domaine de l'infrastructure institutionnelle se sont élevées à 9,8 millions de dollars. Environ 80 % des dépenses totales ont été financées par le PNUD. Cent cinquante-deux projets au total ont été achevés ou sont en cours.

123. Les activités de coopération technique, conçues et mises en œuvre par le Service de l'infrastructure institutionnelle, comprennent une vaste gamme de programmes multisectoriels et multidisciplinaires dans les domaines suivants : développement des petites et moyennes industries; développement industriel des zones rurales; institutions de recherche et d'information industrielles; contrôle de la qualité, normalisation et métrologie. Elles comprennent également des programmes d'appui spéciaux dans les domaines suivants : sous-traitance internationale; assistance aux foires industrielles et aux chambres de commerce et d'industrie; développement de l'esprit d'entreprise et activités destinées à certains groupes cibles.

124. En ce qui concerne le développement des petites et moyennes entreprises, l'assistance que fournit l'ONUDI comporte trois niveaux : choix des orientations, renforcement des institutions et entreprises proprement dites. Les projets concernant les orientations ont notamment pour objet l'élaboration de plans et de stratégies de développement, l'établissement d'instruments juridiques, la mise en place d'incitations fiscales et la promotion des investissements. On peut à cet égard donner comme exemple le projet exécuté actuellement au Mexique relatif à une stratégie de développement du secteur des petites et moyennes entreprises<sup>20</sup>. Pour donner suite à l'action de l'ONUDI (services consultatifs, évaluation des besoins et étude des résultats des petites et moyennes entreprises mexicaines), un décret présidentiel a été promulgué en 1985. Ce décret est un instrument juridique appelé à jouer un grand rôle pour la promotion et la coordination de toutes les activités de développement de ce secteur. On s'efforce d'appliquer cet instrument juridique à l'échelon de la nation et de ses régions, ainsi que dans certains sous-secteurs. Des voyages d'étude ont été organisés pour le personnel mexicain de contrepartie afin de développer les bourses de la sous-traitance, les achats de matières premières par les pouvoirs publics et l'esprit d'entreprise dans certains groupes cibles.

125. Des conseils ont également été donnés à certains pays — Congo, Inde, Maurice, Yémen et Zambie — sur les orientations et les stratégies appropriées au développement de la petite industrie. En Zambie, où les conseils de l'ONUDI en matière d'orientations ont permis la création, en 1982, de l'Organisation pour le développement de la petite industrie (SIDO)<sup>21</sup>, l'assistance de l'ONUDI a davantage porté en 1985 sur les aspects du renforcement des institutions propres à donner à cette organisation la possibilité de fournir de meilleurs services de promotion aux petites industries.

126. Les projets de renforcement des institutions visent à donner aux institutions intéressées les compétences et les moyens techniques qui leur permettent de fournir à la petite industrie la vaste gamme de services dont elle a besoin pour se développer et se moderniser. C'est ainsi qu'en 1985, une assistance à la création et au renforcement des institutions s'occupant du développement des petites et moyennes industries a été fournie aux pays suivants : Cameroun, Ethiopie, Grèce, Honduras, Iles Salomon, Inde, Niger, Sénégal, Thaïlande, Tunisie et Vanuatu.

127. En Ethiopie, on a continué de fournir une assistance au renforcement des activités de l'Agence de développement de l'artisanat et de la petite industrie (HASIDA)<sup>22</sup>. On a fourni des techniques, des services de formation et du matériel à l'atelier central de l'Office et à des coopératives industrielles pilotes, qui ont mis au point des modèles d'outils et d'instruments utilisés par les artisans éthiopiens. Une nouvelle assistance a été fournie à l'Office de promotion de l'entreprise nigérienne (OPEN) pour améliorer les services qu'il met à la disposition des petites et moyennes entreprises, faciliter la création de nouvelles unités de production (une biscuiterie, par exemple) et fournir des services de promotion à des entreprises existantes (une fabrique d'allumettes, un four à chaux, des ateliers de mécanique, des boulangeries, etc.). Ce projet

<sup>20</sup>ID/B/320, chap. III, par. 128; ID/B/340, chap. III, par. 126 et 129.

<sup>21</sup>ID/B/320, chap. III, par. 129; ID/B/340, chap. III, par. 128 et 132.

<sup>22</sup>ID/B/320, chap. III, par. 126.

comportait un important élément de formation : des experts ont formé sur le tas des fonctionnaires des services de promotion de l'Office, et un programme de voyages d'étude a été organisé pour 12 fonctionnaires de l'Office et chefs d'entreprises privées.

128. Au Sénégal, on a continué de fournir une assistance à la Société nationale d'études et de promotion industrielle (SONEPI) afin de l'aider à se décentraliser et à renforcer ses bureaux régionaux dans le sud et le nord-est du pays. Dans chacun des trois bureaux régionaux (situés à Ziguinchor, Kaolack et Matam), les ateliers pilotes de mécanique qui avaient été installés dans des zones industrielles sont entrés en activité en 1985. L'assistance fournie au Centre national des études industrielles (Tunisie) et au Centre d'assistance aux petites et moyennes entreprises (Cameroun) a été axée sur le renforcement de ces deux institutions dans le domaine de l'identification des projets industriels et de l'élaboration d'études de faisabilité.

129. S'agissant des entreprises, une assistance directe a été fournie à des petites entreprises industrielles au titre de projets exécutés dans les pays suivants : Iles Salomon, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Niger, Philippines, République dominicaine, Sri Lanka et Vanuatu. Le projet d'aide à la Jamaïque en matière de planification nationale et de développement de l'artisanat en est un bon exemple. Ce projet a débouché sur la création d'une société de fabrication et de commercialisation des produits artisanaux, société qui exerce une grande influence sur les aspects économiques et culturels du développement de l'artisanat en Jamaïque : grâce à des services de promotion, des centaines d'artisans, surtout dans les zones rurales, ont bénéficié d'une assistance pour améliorer leurs procédés de fabrication et leurs produits, ce qui s'est traduit par une augmentation de leurs revenus. En Indonésie, l'assistance que l'on continue de fournir en matière d'orientations à la Direction générale de la petite industrie (Ministère de l'industrie)<sup>23</sup> a été complétée par une assistance directe aux petites entreprises. Cette assistance, axée sur la modernisation de petites entreprises d'électricité et d'électronique (notamment construction de transformateurs), a permis à la petite industrie du pays de satisfaire aux exigences qualitatives du marché local. Il s'est révélé possible de substituer aux importations des produits locaux (transformateurs), pour un montant annuel de 1 million de dollars.

130. Un projet régional relatif au développement de la petite industrie et de l'esprit d'entreprise a été entrepris en 1985 dans certains pays insulaires du Pacifique Sud, afin d'appuyer, grâce à une assistance spécialisée à court terme, les efforts de développement industriel déployés dans les pays participants. Ce projet, qui doit répondre à de nombreux besoins, porte notamment sur les conseils et l'appui à donner aux organismes publics en ce qui concerne les orientations et la gestion du secteur industriel; l'assistance aux organismes publics à chaque phase des projets (identification, formulation, études de faisabilité, appréciation, examen préalable et évaluation) et, dans certains sous-secteurs choisis par les gouvernements, assistance directe aux entreprises par la fourniture de services spécialisés en matière de techniques, de gestion et de commercialisation, ainsi que par l'organisation de stages de formation en entreprise, de séminaires et de journées d'étude.

<sup>23</sup> *Ibid.*, par. 127.

131. L'ONUDI a intensifié son programme de développement de l'esprit d'entreprise et de création d'emplois en appuyant et en institutionnalisant les programmes adoptés pour répondre aux besoins de certaines catégories de personnes. Par exemple, l'orientation sur certains groupes cibles vise à faire participer effectivement certaines personnes à l'industrialisation en mobilisant l'idéalisme, l'expérience, le dynamisme et l'imagination de groupes tels que les femmes, les jeunes et les populations rurales pour leur donner la volonté d'entreprendre et le goût d'innover. C'est pourquoi la création et l'essor de petites unités de production par des gens ayant l'esprit d'entreprise sont considérés comme un des meilleurs moyens de constituer une pépinière de chefs d'entreprise conscients des exigences du développement et des problèmes sociaux liés à la pénurie d'emplois rémunérateurs et à la difficulté de garantir un plein emploi productif. Pour assurer le succès de ces efforts, l'ONUDI a répondu favorablement quand il lui a été demandé d'aider des institutions locales ou internationales à faire des recherches concrètes et à élaborer des projets pilotes pour encourager les vocations de chef d'entreprise par des programmes appropriés. On négocie actuellement le financement des projets pilotes qui doivent être entrepris au Kenya, à Sri Lanka et dans les régions des Caraïbes et de l'Afrique australe. D'autres actions de promotion ont été entreprises lors de journées d'étude internationales, à New Delhi, où l'on s'est occupé de mobiliser des ressources et de promouvoir l'esprit d'entreprise dans des groupes cibles donnés : étudiants au chômage, travailleurs émigrés rentrant chez eux, élèves ayant quitté l'école, jeunes non scolarisés et personnes en marge du développement industriel. On a notamment examiné, lors de ces journées d'étude, la gestion des femmes chefs d'entreprise.

132. Par le biais des programmes d'industrialisation rurale, les gouvernements peuvent également avoir beaucoup d'influence sur la promotion des petites industries en répondant aux besoins essentiels et en améliorant progressivement, de cette façon, la qualité de la vie dans le cadre d'un développement rural intégré. C'est pourquoi l'ONUDI met davantage l'accent sur les industries rurales. Dans la plupart des pays en développement, ces industries sont appelées à traiter des produits de l'agriculture; elles se répartissent comme suit : entreprises industrielles en aval de l'agriculture; production de biens de consommation et fourniture de services destinés aux collectivités rurales (cette activité est particulièrement importante car elle a un fort coefficient de main-d'œuvre et facilite l'accès à des marchés n'exigeant qu'une organisation limitée); traitement de produits agricoles destinés aux marchés locaux et régionaux; production de matériaux de construction à partir de matières locales afin d'améliorer les conditions de logement dans les zones rurales; promotion des objets artisanaux sur les marchés nationaux et internationaux.

133. Pour équilibrer l'industrialisation des zones urbaines et celle des zones rurales, l'ONUDI cherche, avec son assistance technique, non seulement à renforcer les infrastructures institutionnelles propres à stimuler les petites et moyennes entreprises dans les villes (autres que la capitale), mais aussi à faciliter le choix de nouvelles unités industrielles, l'étude de leur faisabilité et leur réalisation. Cette action a été menée à bien en 1985 dans les pays suivants : Argentine, Burundi, Comores, Libéria, Madagascar, Namibie, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Turquie, Zaïre et Zambie. Au titre d'un projet de développement des industries rurales exécuté en Zambie<sup>24</sup>, l'ONUDI a fourni

<sup>24</sup>ID/B/320, chap. III, par. 129; ID/B/340, chap. III, par. 132.

son assistance au Village Industry Service pour l'aider à mettre au point ses orientations, ses stratégies et ses programmes et à former des instructeurs qui, équipés d'un atelier mobile, organisent à l'heure actuelle des démonstrations et des stages de formation dans le domaine du traitement des produits alimentaires et du travail du bois. Le projet a été financé sur des ressources allouées au programme de l'IDDA. Toujours dans le cadre de l'IDDA, l'ONUDI a étudié la possibilité de créer dans les zones rurales de Namibie des élevages de volailles et des installations pour le traitement de la viande et des œufs.

134. Le développement du secteur des petites et moyennes industries est facilité par les accords de production en sous-traitance passés avec des sociétés locales ou étrangères. Le programme de sous-traitance de l'ONUDI vise à augmenter la production industrielle et à créer des emplois, à mieux utiliser les capacités de l'industrie manufacturière et à améliorer la qualité des produits finals. C'est dans cette optique qu'une assistance a été offerte au Pérou pour développer l'activité de la Bourse de la sous-traitance de Lima qui fonctionne actuellement de façon satisfaisante, et pour créer à Arequipa et à Trujillo deux nouvelles bourses pour l'industrie de la transformation des métaux. Un projet régional portant sur la création de bourses de la sous-traitance nationale et internationale dans sept pays arabes (Algérie, Egypte, Iraq, Jordanie, Maroc, République arabe syrienne et Tunisie) a été entrepris en 1984 et s'est achevé en 1985<sup>25</sup>. Ce projet prévoyait la fourniture d'une assistance préparatoire afin de déterminer, à la lumière de la situation de chacun de ces pays, si l'on pouvait entreprendre ou élaborer des programmes nationaux de sous-traitance et un programme régional pour les pays arabes. Dans le cadre de ce projet, un voyage d'étude a été organisé à l'occasion de la première Exposition internationale des pièces détachées d'automobile qui s'est tenue à Tunis (Tunisie) en décembre 1985. Les participants de ce voyage d'étude ont recommandé de mettre en œuvre un grand programme régional pour le développement de la sous-traitance dans la région arabe.

135. Les activités de l'ONUDI en ce qui concerne les foires industrielles internationales ont été élargies pour que les représentants de pays en développement puissent participer à certaines de ces foires, ainsi qu'à des séminaires techniques et à des visites d'étude organisés à l'occasion des foires par les pays hôtes et l'ONUDI. Ce programme se prête au transfert de techniques industrielles appropriées au bénéfice des petites et moyennes industries des pays en développement. Parmi les autres avantages des foires industrielles, on peut mentionner la promotion de la coopération internationale et des accords d'association entre institutions industrielles et entreprises, ainsi que l'amélioration des moyens dont disposent les pays en développement pour exporter des produits industriels. A l'occasion de la quatrième exposition sur "La technologie au service de l'homme (techniques et accords de licence internationaux)", qui a eu lieu à Budapest (Hongrie) en août 1985, l'ONUDI a financé la participation de 20 participants venus de 13 pays en développement, dont 6 étaient des exposants. A cette occasion, l'ONUDI et des institutions hongroises ont organisé des journées d'étude internationales et des visites d'usines produisant des équipements pour le traitement des produits alimentaires, le contrôle de la qualité et les laiteries.

---

<sup>25</sup>ID/B/340, chap. III, par. 137;



136. Une nouvelle approche a été adoptée en 1985 à propos de l'adaptation des produits destinés à l'exportation. Le but étant de fournir, dans les pays en développement, une assistance technique aux fabricants de certains produits pour qu'ils les améliorent et leur donnent la qualité requise pour l'exportation, des contacts ont été pris dans plusieurs pays industrialisés avec des organismes de promotion commerciale et des chambres de commerce et d'industrie. Plusieurs pays ayant manifesté leur intérêt pour cette approche, divers programmes pilotes font l'objet de négociations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Sri Lanka et entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande et les Etats insulaires du Pacifique. Des recommandations ont été faites concernant une stratégie à long terme pour le développement de la création industrielle et la préparation d'une assistance institutionnelle d'envergure au Centre coréen de création industrielle et d'emballage en République de Corée.

137. Les institutions de recherche et de services industriels multisectorielles jouent un rôle déterminant pour la création et le développement des petites et moyennes entreprises industrielles pour le développement des moyens locaux de R-D et pour la promotion de l'acquisition, du transfert et de la mise au point des techniques. Aussi l'ONUDI a-t-elle continué de fournir une assistance à plusieurs de ces organismes dans les pays suivants : Chine, Guyana, Jamahiriya arabe libyenne, Mexique et République-Unie de Tanzanie<sup>26</sup>. On a renforcé les moyens dont dispose l'Organisation tanzanienne pour la recherche-développement dans l'industrie (TIRDO) afin qu'elle aide directement les entreprises à résoudre leurs problèmes les plus urgents. Le gouvernement et la Banque mondiale se sont félicités des contrôles de la consommation d'énergie que le service technique de cette organisation avait faits dans 34 entreprises industrielles. Les excellents services de promotion de cette organisation se sont joints aux services d'information industrielle pour aider efficacement les entreprises locales, particulièrement les petites et les moyennes. On peut désormais considérer que cette organisation tanzanienne est une institution chef de file, compétente pour tout ce qui a trait aux économies d'énergie en République-Unie de Tanzanie<sup>27</sup>.

138. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne un projet d'assistance à l'Institut guyanien de la science et de la technique appliquées pour qu'il développe la recherche-développement dans le pays et fournisse des services de promotion à l'industrie locale. L'accent a été mis sur l'élargissement du programme relatif aux techniques de la céramique et des minéraux, qui permet actuellement d'appuyer directement les entreprises locales. Le Gouvernement guyanien s'est félicité du rôle important qu'a joué l'Institut pour la solution des grands problèmes d'industrialisation du pays et envisage de continuer de lui accorder son appui.

139. Dans le domaine de l'information industrielle, l'assistance a porté sur la création et le renforcement de centres d'information nationaux, de réseaux régionaux et de services d'information destinés aux centres spécialisés d'ingénierie et de développement. Une attention particulière a été accordée aux institutions qui contribuent au développement des petites et moyennes entreprises. En

<sup>26</sup>*Ibid.*, par. 118.

<sup>27</sup>ID/B/320, chap. III, par. 117; ID/B/340, chap. III, par. 118.

outre, l'ONUDI s'est intéressée à des aspects relativement complexes de l'information, notamment à l'informatisation des services d'information, à la création de réseaux régionaux et au raccordement des systèmes d'information nationaux à la Banque d'informations industrielles et technologiques de l'ONUDI et à d'autres sources d'information en faisant appel aux transmissions par satellite. On a continué d'apporter une assistance au Service d'informations industrielles de l'Angola<sup>28</sup> qui communique régulièrement des renseignements aux entreprises privées et publiques. Ce service peut être considéré comme un modèle pour des initiatives similaires dans les pays d'Afrique, et ses installations seront utilisées pour former des spécialistes africains de l'information affectés à des projets de l'ONUDI.

140. L'ONUDI a continué d'apporter son concours à l'organisation et à l'exécution d'activités de normalisation, de contrôle de la qualité et de métrologie dans les pays en développement, aux niveaux national, régional et interrégional. Des projets visant à appuyer la mise en place, le développement et le renforcement de ces activités ont été exécutés dans les pays suivants : Arabie saoudite, Bangladesh, Brésil, Ethiopie, Guinée, Inde, Iraq, Jamaïque, Népal, Nigéria, Oman, Pakistan, Pérou, Portugal, République populaire démocratique de Corée, Sri Lanka, Turquie, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe et Yémen démocratique, et, à l'échelon régional, en Afrique et en Amérique latine<sup>29</sup>. L'assistance a également porté sur le contrôle de la qualité, les marques de garantie, les essais et les laboratoires d'essais et l'homologation des laboratoires. Chaque fois que cela s'imposait, le programme de l'ONUDI pour le renforcement des institutions nationales chargées de la normalisation, du contrôle de la qualité et de la métrologie a été appliqué dans le cadre d'un système ou réseau national : ces activités ont été coordonnées avec d'autres programmes d'appui au développement industriel des pays intéressés.

141. La métrologie est un facteur important du succès de l'industrialisation. Les programmes nationaux de métrologie fixent des normes nationales aussi rigoureuses que précises pour la mesure des longueurs, des volumes, des masses, du temps et des fréquences, et ils offrent également des services d'étalonnage aux industries afin qu'elles puissent vérifier en permanence la précision des mesures et tester les appareils. Ces services nationaux de métrologie facilitent en outre les transactions commerciales et donnent une base technique et scientifique à l'élaboration de spécifications et de normes de qualité uniformes.

142. Un projet concernant l'assistance à l'Organisation régionale africaine de normalisation a été mené à bien dans le cadre du programme de l'IDDA. L'assistance de l'ONUDI en matière de normalisation, de contrôle de la qualité et de métrologie a largement contribué au développement économique des pays en développement participants car elle leur a permis d'utiliser plus efficacement les matières premières, d'accroître la productivité, de réduire les coûts de production et de commercialisation, d'améliorer la qualité, la sécurité et la fiabilité des produits industriels, ce qui s'est traduit par une augmentation des exportations, et d'améliorer la protection et le bien-être du consommateur. L'accent est de plus en plus mis sur l'amélioration permanente de la qualité.

<sup>28</sup>ID/B/320, chap. III, par. 119; ID/B/340, chap. III, par. 120.

<sup>29</sup>ID/B/340, chap. III, par. 121.

## CREATION ET GESTION D'USINES

143. En 1985, les dépenses de coopération technique au titre de la création et de la gestion d'usines se sont élevées à 3,9 millions de dollars. Elles ont été couvertes, à raison de 93 %, au moyen de ressources du PNUD. Au total, 50 projets ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution durant l'année.

144. Certaines contraintes financières rencontrées en 1984 ne se sont plus manifestées en 1985. De nombreux projets approuvés au début de l'année et d'autres, qui l'avaient été à la fin de 1984, sont devenus opérationnels en 1985. La Section compétente a pu ainsi atteindre son objectif en augmentant le volume de la coopération technique dans les domaines suivants : systèmes informatiques, gestion de l'énergie et économies d'énergie, services de consultation industrielle.

145. Il est apparu en 1985, comme les années précédentes, qu'il fallait perfectionner les compétences relatives à la gestion. On a constaté également qu'il était nécessaire d'accroître l'assistance portant sur le développement des compétences en matière de consultation et sur la modernisation des entreprises industrielles. Les principales préoccupations relevées avaient trait à l'insuffisance de la rentabilité dans l'industrie, à l'incapacité de tirer pleinement parti des ressources existantes et à la modestie des progrès réalisés sur la voie de l'autosuffisance. Les effets conjugués de divers problèmes d'ordre externe et interne ont freiné l'utilisation de la capacité installée; il est apparu de plus en plus urgent de prendre des mesures pour améliorer la rentabilité et réaliser une revitalisation générale. Ces diverses constatations ont conduit à intensifier les efforts ayant pour but de trouver aux niveaux intérieur et extérieur les ressources nécessaires et à utiliser ces ressources de manière plus efficace. Au cours de l'année considérée, il a été organisé davantage de séminaires de formation. Trois séminaires ont été consacrés aux questions touchant l'énergie, à la consultation industrielle, et à la gestion générale. Outre l'impact immédiat de ces séminaires, il convient de souligner leur rôle pour ce qui est de promouvoir la coopération entre pays et entre institutions. Par ailleurs, on a continué, en 1985, de s'employer à obtenir des universités un soutien pour l'industrie. Une formule nouvelle concerne la mise au point de programmes spécifiques portant sur la gestion de la production destinée à l'exportation. Un certain nombre d'esquisses de projets nouveaux touchant toutes les activités de la Section ont également été établies. Il y a lieu de relever, en 1985, un accroissement des dépenses consacrées à la sous-traitance et au matériel, notamment dans le domaine de l'informatique et de l'énergie. On a veillé à ce que le matériel non seulement remplisse la fonction requise mais encore serve à former de nombreux spécialistes nationaux. La tendance à accroître la fourniture de services d'experts de courte durée s'est maintenue; cette formule est plus rentable, mais elle exige d'être planifiée avec soin sur le plan local.

146. Dans le cadre d'un projet visant à rendre plus efficaces les industries du secteur public, il a été recommandé au Gouvernement soudanais de prendre des mesures pour résoudre les problèmes que pose la modernisation aux entreprises travaillant dans les industries de base. L'action proposée devrait permettre d'établir un bilan plus complet du secteur industriel, y compris l'utilisation des contributions des pays donateurs au titre du programme de solidarité. Le projet

a eu en 1985 un autre aspect important, constitué par les services consultatifs fournis aux entreprises industrielles. Le personnel du Centre soudanais de recherche et de consultation industrielles y a participé, ce qui a permis d'accroître les compétences nationales dans le domaine de la consultation. Au Zaïre a été poursuivie l'exécution d'un projet visant à améliorer la gestion financière des entreprises<sup>30</sup>. Une caractéristique intéressante de ce projet réside dans la manière d'aborder la modernisation des usines; le recensement de tous les problèmes d'organisation et de gestion se posant aux grandes installations (aciéries, matériel agricole, traitement des minerais) a permis de beaucoup mieux cerner les difficultés rencontrées dans la production, et des consultants en établissent actuellement un diagnostic approfondi, sur lequel seront fondés les programmes concrets de modernisation.

147. Des activités analogues ont également été entreprises au titre d'un projet pluridisciplinaire d'aide aux pays africains, qui prévoit la fourniture de services consultatifs techniques de courte durée dans divers sous-secteurs. Dans le cadre d'un projet d'assistance de l'ONUDI pour la revitalisation de l'industrie en Amérique centrale, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international a affecté 1,5 million de dollars — prélevé sur le prêt de 50 millions de dollars à la Banque de développement de l'Amérique centrale — au groupe de la Banque chargé de la modernisation de l'industrie, qui est le service de contrepartie pour le projet.

148. Au Malawi, on a donné des conseils et formulé des recommandations à l'intention du Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme aux fins de renforcer les capacités institutionnelles. Cette activité a notamment comporté l'établissement d'un plan d'ajustement structurel pour le volet "développement industriel" d'un projet prévoyant la fourniture de services consultatifs à l'industrie<sup>31</sup>. Dans le cadre du même projet, on a organisé des séminaires interpays sur la gestion de la production, afin de mettre au point des techniques pour la réduction des coûts. Ces séminaires, coiffés par un séminaire global sur la gestion au niveau supérieur, ont donné d'excellents résultats et suscité un vif intérêt. Les principes dégagés à cette occasion ont été appliqués au niveau des entreprises par le personnel national et des experts internationaux.

149. La nécessité d'activités visant à améliorer la rentabilité de la production et d'activités connexes est demeurée au premier plan des préoccupations. En Somalie a été poursuivie l'exécution d'un projet d'aide au Ministère de l'industrie pour améliorer la rentabilité des entreprises industrielles<sup>31</sup>; la coopération technique apportée aux entreprises publiques visait à accroître la rentabilité de leur production grâce à la mise en place de systèmes d'entretien préventif et à des activités d'innovation et d'adaptation techniques. Cette formule s'est avérée efficace eu égard à la pénurie de devises qui rend difficile l'acquisition de pièces de rechange et de matières premières. Une assistance a été fournie pour l'élaboration de dispositions de législation industrielle propres à susciter de l'intérêt pour l'investissement dans l'industrie et à attirer les investisseurs étrangers.

150. En Ethiopie, l'assistance axée sur l'élaboration de projets industriels a continué à s'intensifier en 1985. Le Ministère de l'industrie, les sociétés

---

<sup>30</sup>*Ibid.*, par. 144.

<sup>31</sup>*Ibid.*, par. 143.



*Examen d'échantillons de médicaments au Royal Drugs Research Laboratory, Katmandou (Népal).*

sectorielles et diverses entreprises reçoivent une aide portant sur toute l'infrastructure industrielle du pays en matière de gestion et d'organisation. Cette activité est dirigée par un directeur national de projet et bénéficie du soutien d'un responsable national du projet, ce qui assure une très grande souplesse opérationnelle et une prise rapide de décisions. Grâce à une bonne planification des activités et à d'importants travaux préparatoires, le projet est exécuté à un haut niveau. On y a en outre inclus un important élément concernant la formation. L'ONUDI et le PNUD ont organisé à l'intention du Gouvernement de la République démocratique de Corée un séminaire portant sur la gestion de projets industriels, sur la gestion de projets de coopération technique et sur l'élaboration et l'évaluation de projets. Les données fournies au gouvernement à cet effet ont été précisées et détaillées par les services du Siège en vue de servir de base à des séminaires analogues dans d'autres pays.

151. En 1985, un grand projet sur l'accroissement de la productivité a été entrepris en Inde afin de renforcer les capacités d'un institut de recherche sur le ciment en ce qui concerne l'augmentation de la production. Il a pour but d'améliorer la productivité et d'élever le niveau technologique des diverses unités de l'industrie du ciment — secteur d'importance vitale pour le développement national. La rentabilité générale de cette industrie sera accrue grâce à de nouveaux programmes de modernisation de la gestion. Environ 30 spécialistes de divers aspects relatifs à l'amélioration de la productivité

participeront aux activités. Au cours de l'exécution du projet, il sera fourni un système informatisé de commande des processus, avec le logiciel nécessaire pour la formation du personnel et l'application dans les cimenteries.

152. En Europe, un projet visant à promouvoir la coopération régionale en matière d'économies d'énergie<sup>32</sup> a démarré vers le milieu de 1985, après achèvement de la phase d'assistance préparatoire. Le descriptif du projet a été signé durant une première réunion technique régionale tenue à Vienne en juillet 1985. La première série de réunions sectorielles pour l'examen des problèmes en rapport avec les économies d'énergie dans les industries à consommation énergétique particulièrement élevée des pays participants a eu lieu en Hongrie, Roumanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie. L'expérience acquise grâce à ce programme de coopération sera mise à profit pour des projets régionaux ultérieurs.

153. L'exécution de divers projets concernant également les économies d'énergie s'est poursuivie aux Philippines, en République de Corée et à Sri Lanka, et l'assistance a été axée sur les services fournis à l'industrie en matière de gestion de l'énergie et d'économies d'énergie, en vue de la création ou du renforcement de capacités dans les institutions nationales chargées de la gestion de l'énergie. Ces services englobent le contrôle de la consommation énergétique des entreprises industrielles, l'organisation de séminaires et ateliers, et l'élaboration de manuels sur les économies d'énergie. Ces manuels, dont deux ont été établis aux Philippines et deux autres sont en préparation, se sont déjà révélés très utiles et intéressants pour d'autres projets relatifs à l'énergie.

154. Un séminaire régional sur l'énergie, tenu à Melbourne (Australie) en octobre 1985 grâce à une contribution spéciale du Gouvernement australien au FNUDI, a consisté en conférences et travaux organisés avec le concours de 11 spécialistes des économies d'énergie venus de neuf pays d'Asie et de 16 experts australiens. L'organisation du séminaire avait été confiée en sous-traitance à l'Energy Management Centre of the Gas and Fuel Corporation de Victoria (Australie). Les participants ont pu se familiariser avec l'exploitation et les activités d'un centre efficace de gestion de l'énergie. Le séminaire a également montré l'intérêt qu'il y avait à assurer aux spécialistes des économies d'énergie, dans les pays représentés, une formation au contrôle de la consommation énergétique, et il a permis d'engager un échange de données d'expérience entre ces pays dans le domaine des économies d'énergie. Trois usines ont prêté leurs installations pour l'application pratique des aspects examinés. Sous réserve de disposer des fonds nécessaires, il sera assuré un suivi du séminaire, notamment une enquête sur les besoins de formation dans les pays participants.

155. En 1985, comme par le passé, l'une des principales activités a consisté en projets concernant la consultation industrielle. Un projet prévoyant une assistance préparatoire à la réalisation d'un réseau régional asiatique de consultation industrielle devrait déboucher sur un large programme d'activités en 1986. Au stage préparatoire déjà, son incidence a été ressentie au niveau national dans certains pays : ainsi, au Bangladesh, a été élaboré un projet national qui assurera une liaison avec le projet régional. Un projet analogue est

---

<sup>32</sup>*Ibid.*, par. 145.

envisagé pour l'Afrique; des travaux préparatoires et des échanges de vues avec l'Association africaine des consultants ont été engagés à ce sujet.

156. Des services de consultation industrielle de courte durée ont continué d'être fournis en Egypte<sup>33</sup> au titre d'un projet dans le cadre duquel une équipe d'experts internationaux a renforcé les capacités de sociétés publiques et privées aux plans de la gestion et de la production. Les travaux ont notamment porté sur les sous-secteurs des moteurs électriques, des piles sèches et des produits chimiques (pesticides, en particulier). Au Pakistan, le Centre de consultation en matière d'investissements a reçu, au titre d'un projet visant à développer les moyens de consultation, une assistance sous forme de services consultatifs spécialisés — financement, commercialisation, produits chimiques, construction mécanique. Toujours au Pakistan, un autre projet a comporté la fourniture à la Federal Chemical and Ceramics Corp. Ltd. d'une assistance analogue, portant sur l'élaboration d'un plan d'ensemble pour l'entreprise; des services seront également fournis dans le cadre d'un projet concernant la commercialisation et les économies d'énergie.

157. En Chine, une contribution spéciale du Gouvernement espagnol au FNUDI a permis d'organiser un séminaire sur la consultation, au cours duquel des consultants espagnols de haut niveau ont fait des conférences et examiné avec des spécialistes chinois tant la consultation en général que divers problèmes particuliers.

158. Un intérêt croissant a été porté à l'emploi des micro-ordinateurs comme outil de gestion permettant d'augmenter la productivité des entreprises industrielles. Les baisses de prix du matériel et l'apparition d'ordinateurs faciles à utiliser, jointes à la simplification de l'acquisition de logiciel appliqué, ont encouragé le recours aux micro-ordinateurs, non seulement dans les grandes sociétés, mais aussi dans les entreprises industrielles de moindre importance. Quelques obstacles restent encore à surmonter, comme le manque de personnel qualifié et les limitations tenant aux moyens de télécommunication pour les transmissions de données. L'ONUDI a déjà obtenu des résultats sur ce point en aidant les responsables à mieux comprendre l'intérêt de la question et en apportant son appui pour la mise en place de systèmes d'informatique de gestion. En 1985, elle a fourni une assistance à Cuba sous la forme d'un projet d'amélioration de la gestion industrielle grâce à l'informatique, dans le cadre duquel une équipe de quatre experts a travaillé pendant un mois à l'introduction d'outils informatiques de gestion dans une usine de produits pharmaceutiques (antibiotiques), et notamment à l'établissement et à l'adaptation de programmes de production et de contrôle de la qualité fondés sur l'emploi d'un micro-ordinateur. Ces activités ont déjà permis à l'usine d'améliorer sa rentabilité. Il est envisagé de s'inspirer des résultats de ce projet pour d'autres pays connaissant des problèmes analogues. Des demandes ont déjà été présentées en vue de mesures de suivi à grande échelle. La première phase d'un projet ONUDI/IIASA pour la production de matériel permettant d'automatiser le processus de décision dans la gestion des entreprises<sup>34</sup> a abouti à la création de STRATEGEM 1, l'un des trois jeux de gestion simulée destinés aux pays en développement. Le deuxième stage sur la simulation

<sup>33</sup>Ibid., par. 157.

<sup>34</sup>Ibid., par. 148.

### Chapitre III

dynamique et le jeu d'entreprise en tant qu'outils d'enseignement et de recherche a eu lieu en Hongrie. Des séances d'information pour la présentation de STRATEGEM I ont été organisées au Costa Rica, à Cuba et au Kenya.

159. Il est prévu de s'inspirer du projet achevé à la Barbade au début de 1985 pour intensifier les activités menées dans la région des Caraïbes afin d'améliorer la gestion grâce à l'emploi d'ordinateurs. Ces activités consisteront notamment à recenser et analyser les besoins en information de diverses sociétés pour le développement existant dans la région, à réviser des plans relatifs aux systèmes de gestion, à concevoir et appliquer des composants de systèmes, et à organiser des stages de formation. Les projets portant sur l'application des ordinateurs dans la gestion industrielle suscitent de plus en plus d'intérêt, comme en témoignent des demandes présentées par la Chine, les îles Vierges britanniques, le Suriname et la Thaïlande.

## FORMATION

160. En 1985, les dépenses relatives aux éléments "bourses de perfectionnement" et "formation" de l'ensemble des projets de coopération technique exécutés par l'ONUDI se sont élevées à 13,5 millions de dollars. Sur ce montant, 8,3 millions de dollars ont été consacrés aux bourses de perfectionnement et aux voyages d'étude et 5,2 millions de dollars aux stages et autres activités de formation collective. Les dépenses de coopération technique au titre des activités de formation ayant reçu un appui fonctionnel du Service de la formation se sont élevées à 5,8 millions de dollars. Le financement de ces activités a été assuré pour 15 % environ par le PNUD. Au total, 229 projets ont été achevés ou étaient en cours d'exécution en 1985.

161. Le programme des bourses de perfectionnement de l'ONUDI répond à un important besoin des pays en développement, qui souhaitent pouvoir disposer de programmes de formation "sur mesure" pour les cadres et le personnel technique des projets industriels. Les bourses de perfectionnement et les voyages d'étude sont donc toujours une composante efficace des activités de coopération technique de l'ONUDI. Le nombre de stages individuellement financés en 1985 a progressé par rapport à 1984 de 35 % (1 725 contre 1 275), et le nombre de places offertes par des pays hôtes de 30 % (2 815 en 1985 contre 2 166 en 1984). Parmi les stagiaires, 727 (25,8 %) ont été accueillis par des pays en développement (soit une augmentation de 62,2 % par rapport à 1984), ce qui a contribué au renforcement de la coopération technique entre ces pays. 315 d'entre eux (18,2 %) provenaient de pays comptant parmi les moins avancés (soit une augmentation de 88,6 % par rapport à 1984) et 207 (12 %) étaient des femmes, ce qui représente une augmentation de 46,8 % par rapport à 1984. Les voyages d'étude à l'intention des cadres supérieurs de l'industrie ont continué de se développer. Parmi les autres activités régulières importantes du Service de la formation, on notera les stages de formation collective et le renforcement de l'infrastructure de la formation.

162. Conformément aux recommandations de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, l'accent a été mis sur l'accélération de la mise en valeur des ressources humaines pour l'industrialisation et, en particulier, sur les



politiques et stratégies de mise en valeur des ressources humaines à l'échelon des pays et des entreprises. Le stage de formation à la gestion de la mise en valeur des ressources humaines pour l'industrie, organisé en Union des Républiques socialistes soviétiques, est un exemple de cette orientation, de même que l'atelier sur le rôle des femmes dans l'industrie, qui a été organisé à Buenos Aires (Argentine) par l'Association argentine de la formation et du développement, avec l'aide de l'ONUDI et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme. Il s'agissait de donner suite aux journées d'étude pour les femmes entrepreneurs, organisées en 1984 à Vienne par l'ONUDI et l'Institut qui visaient à mettre au point un programme modulaire pour la formation de femmes occupant des postes de responsabilité dans l'industrie<sup>35</sup>.

163. Un plan national de mise en valeur des ressources humaines dans le secteur industriel a été lancé au Mozambique. Ce plan prévoit l'organisation d'une série de stages de formation au Mozambique et à l'étranger. Quelque 90 participants ont bénéficié du programme de 1985, qui a porté sur les questions suivantes : principes régissant la formation en général, organisation de la formation, formation de formateurs, formation à l'étranger, formation dans l'entreprise. Ce programme comportait également un arrangement de coopération technique entre pays en développement : le Brésil a fourni des consultants et des formateurs pour des activités de formation au Mozambique et a mis ses installations de formation à la disposition de Mozambicains.

164. Une importance particulière a été accordée à la formation axée sur la promotion et le développement des petites et moyennes entreprises. Une des plus importantes activités a été l'organisation, avec l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), d'un séminaire sur le financement des petites et moyennes entreprises, qui s'est tenu à Libreville (Gabon). Les recommandations des participants au séminaire relatives à un programme sous-régional ont été examinées et approuvées par les chefs d'Etat et de gouvernement des six pays de l'UDEAC, dans un plan d'action qu'ils ont adopté lors de leur réunion de décembre 1985. Le plan d'action porte non seulement sur le financement des projets et les activités consécutives, mais également sur la formation et l'assistance requises pour la promotion et le développement des petites et moyennes entreprises, y compris le renforcement du potentiel national en matière de services consultatifs. Le plan d'action vise également à instaurer une coopération technique sous-régionale afin de permettre l'élaboration d'une politique commune cohérente pour le développement de ce secteur de l'économie.

165. Des activités d'appui liées au séminaire de l'UDEAC ont été organisées par l'Association des institutions africaines de financement du développement, en coopération avec l'ONUDI et la Banque mondiale. Dans le cadre d'arrangements de coopération technique entre pays en développement, un séminaire a été organisé au Caire (Egypte) pour les responsables des banques de développement des pays anglophones; en outre, l'ONUDI a organisé en coopération avec l'AIAFD un séminaire sur la formation de formateurs à l'intention des institutions de financement, dans le cadre de l'IDDA; ce séminaire s'est tenu au Centre africain et mauricien de perfectionnement de

<sup>35</sup>*Ibid.*, par. 173.

### *Chapitre III*

cadres à Abidjan (Côte d'Ivoire). Les cadres des institutions de financement du développement ont ainsi eu la possibilité d'examiner les questions de la mobilisation des ressources et des politiques et programmes de formation et ont pu constater qu'il leur fallait être mieux équipés pour évaluer les projets, notamment ceux destinés aux petites et moyennes entreprises. Dans le cadre de ces activités, on a accordé une importance particulière à la formation dans les domaines suivants : traitement des projets industriels, promotion, identification et contrôle des projets et activités consécutives.

166. Dans le cadre d'un autre projet, une équipe mobile de formateurs a formé, aux Comores, à Madagascar et à Maurice, des cadres de petites et moyennes entreprises aux techniques de gestion globale. Les résultats encourageants de ce projet augurent bien de la poursuite et du renforcement de telles activités. Un stage de formation de groupe sur les orientations et les activités de consultation dans le secteur de la petite industrie a également été organisé pour le peuple palestinien à Turin (Italie), en coopération avec le Centre international de perfectionnement professionnel et technique. Au Niger, une enquête a été effectuée sur les besoins de formation de 40 entreprises industrielles. Quelque 150 participants ont par la suite pris part à des stages de formation à la gestion industrielle.

167. Une série de stages de formation a été organisée dans le secteur de l'industrie alimentaire, dans le cadre du programme de l'IDDA, afin de lutter contre la malnutrition et les risques sanitaires. Les stages de formation ont porté notamment sur un domaine important, la conservation des produits alimentaires. Le stage sur les techniques modernes d'emballage, organisé au Maroc et en Italie, a connu un grand succès. Un autre stage important, qui a eu lieu en Egypte, en France et en Irlande, portait sur l'entretien des équipements de réfrigération et de congélation. D'autres stages concernant l'industrie alimentaire ont eu lieu en Chine, en République démocratique allemande, en Roumanie, en Union des Républiques socialistes soviétiques et en Yougoslavie. L'ONUDI a évalué les moyens et le potentiel de formation de l'Institut des techniques alimentaires (ITA) au Sénégal en ce qui concerne le séchage et la congélation du poisson. Parallèlement, une enquête a été effectuée afin de déterminer les besoins de formation de ce secteur industriel dans les pays suivants : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal. L'enquête sera suivie en 1986 par deux stages de formation de groupe, l'un sur la formation de formateurs à l'intention des instructeurs de l'ITA et l'autre à l'intention du personnel technique et des cadres.

168. Un grand projet concernant la création en Bolivie d'un centre de formation pour les industries de la viande et des produits laitiers (voir chap. II, par. 11 d) sera élargi au traitement des fruits et légumes. Le centre devrait également être mis ultérieurement à la disposition des pays membres du Groupe andin.

169. Dans le cadre d'un projet de coopération technique relatif à l'industrie des machines agricoles, un groupe de travail s'est réuni en Argentine afin d'étudier les conclusions d'une enquête de l'ONUDI sur les besoins de formation dans ce domaine et d'élaborer une approche globale dans le cadre de laquelle il sera possible de satisfaire ces besoins. Cette réunion a été le couronnement de plusieurs années d'efforts, durant lesquelles les besoins et les

moyens actuels de formation ont été passés en revue dans un groupe représentatif de pays en développement. Plusieurs recommandations ont été convenues, notamment en ce qui concerne le renforcement ou la création d'installations de formation et l'utilisation optimale des ressources existantes dans les pays en développement et dans les pays industrialisés. Dans le cadre de l'IDDA, on a achevé un projet régional à l'intention du Cameroun, de la République-Unie de Tanzanie et du Soudan, concernant la mise en place d'installations et de moyens de formation pour la conception et la production de machines et outils agricoles. Un stage de formation dans l'entreprise concernant les machines agricoles a également été organisé en Chine.

170. Afin de contribuer à la mise en place et au renforcement des moyens et capacités de formation dans l'industrie du sucre, on a effectué une enquête visant à évaluer les besoins de formation en Ethiopie et au Zimbabwe et on a organisé à Maurice un stage de formation en groupe sur les activités de contrôle chimique dans l'industrie sucrière et sur les techniques de production de sucre. Pour ce qui est de l'industrie textile, on a évalué les besoins de formation du Kenya afin non seulement de renforcer les moyens et capacités nationaux, mais également d'étudier les possibilités d'organisation de stages de formation régionaux.

171. L'entretien industriel a reçu le rang de priorité le plus élevé en 1985. Des matériaux de formation ont été élaborés et l'on a accordé une importance particulière à l'établissement d'un manuel de formation destiné aux instructeurs dans le cadre de séminaires sur l'entretien industriel dans les pays en développement, ainsi qu'à la conception et la mise au point d'une approche modulaire pour les stages de formation à l'entretien. Outre les stages sur l'entretien industriel (Cameroun), l'entretien des équipements électroniques pour la biomédecine et les laboratoires (Hongrie) et l'entretien des machines selon leur état et les diagnostics techniques (Yougoslavie), les stages mentionnés aux paragraphes 172 et 173 ci-dessous ont également fait une place importante à l'entretien et à la réparation.

172. Deux stages de formation en groupe ont été une nouvelle fois organisés en coopération avec l'Union africaine des chemins de fer, dans le cadre de la Décennie des transports et des communications en Afrique : un stage sur l'entretien et la réparation des équipements ferroviaires pour les pays francophones en Belgique et en Côte d'Ivoire et un stage similaire pour les pays anglophones au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Un stage de formation interrégional sur l'entretien et la réparation des navires de faible et moyen tonnages a été organisé en Belgique. D'autres stages de formation en groupe ont été organisés en Chine (entretien, réparation et révision des moteurs diesel) et en Tchécoslovaquie (moteurs diesel).

173. Au Yémen démocratique, un programme spécial a été entrepris afin de lutter contre la corrosion dans les installations de traitement des eaux et les groupes à vapeur, problème très grave imputable au climat de ce pays. Dans le cadre de ce projet, quatre ingénieurs yéménites ont participé à un stage de formation spécialement conçu pour eux qui en a fait des spécialistes de la lutte contre la corrosion. Comme suite à ce projet, les quatre ingénieurs et leur

consultant concevront et organiseront en 1986 un stage de formation locale sur la lutte contre la corrosion à l'intention de 16 techniciens locaux.

174. Les activités liées aux "centres d'excellence" et le placement de stagiaires s'inscrivent dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement (CTPD). Du fait de l'échange de données d'expérience entre les participants, il y a également un élément de CTPD dans chaque stage de formation en groupe, qu'il soit organisé dans un pays développé ou dans un pays en développement. Afin de promouvoir la CTPD en Afrique dans le domaine de la formation industrielle, six gouvernements ont convenu de constituer des comités nationaux qui participeront aux activités de l'Association africaine pour l'échange de stagiaires dans le domaine de l'industrie (AAEIITE). Dans le cadre également du programme des "centres d'excellence", l'ONUDI a fourni une assistance supplémentaire à l'Institut national de la formation pour la petite industrie (NSIETI) à Hyderabad (Inde) afin qu'il puisse compléter ses moyens vidéo, former du personnel à leur utilisation et automatiser son centre de documentation.

175. Parmi les autres activités liées à la CTPD, on notera un projet visant à aider l'Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée de planification et d'évaluation des projets, relevant de l'UDEAC, qui s'est révélé un instrument unique pour promouvoir la coopération régionale en Afrique : en décembre 1985, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UDEAC ont souligné une nouvelle fois qu'ils appuyaient sans réserve la poursuite de ce projet (voir par. 45 et 164 ci-dessus). Dans le sous-secteur de la sidérurgie, comme suite à une décision prise à Bujumbura (Burundi) en 1984 par les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (PTA), on a procédé à une évaluation des besoins de formation desdits pays membres. A cette occasion, le Gouvernement zimbabwéen a offert de mettre à la disposition des pays membres les installations de formation de la ZISCOSTEEL aux fins de l'organisation de stages de formation régionaux dans le domaine de la sidérurgie.

176. Un séminaire sur l'élaboration de programmes d'études pour la formation de cadres des entreprises publiques industrielles en Amérique latine, dont les résultats ont été fructueux, a été organisé à Buenos Aires (Argentine) en coopération avec le Centro Interamericano de Administración y Desarrollo et le Centro Interamericano de Capacitación para Administración Pública, de l'Organisation des Etats américains. Le stage de formation dans le domaine du rendement énergétique, destiné à des participants des pays les moins avancés dans le cadre de la CTPD, a été répété aux Philippines<sup>36</sup>. Ce stage a permis de promouvoir la coopération régionale et interrégionale entre pays en développement.

177. Le quatorzième numéro de l'*Aperçu des moyens de formation pour le développement industriel* (PI/97), ainsi que le *Programme de formation industrielle proposé par l'ONUDI pour 1986* (PI/92), ont été publiés et distribués dans le monde entier (plus de 10 000 exemplaires chacun).

---

<sup>36</sup> *ibid.*, par. 169.

## ETUDES DE FAISABILITE

178. En 1985, les dépenses de coopération technique au titre des études de faisabilité se sont élevées à 5,3 millions de dollars. Environ 80 % des activités ont été financés au moyen des ressources du PNUD. Au total, 84 projets ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution.

179. Les efforts faits par la Section des études de réalisation en vue de promouvoir une méthodologie normalisée pour l'élaboration et l'évaluation des études de préinvestissement ont reçu un accueil très favorable et se sont soldés par une nouvelle augmentation du nombre de demandes d'assistance technique. Il s'agit de fournir une assistance aux fins de l'établissement et de l'évaluation d'études de pré faisabilité et de faisabilité précises, ainsi que de mettre au point un ensemble de méthodes connexes comme, par exemple, le modèle d'ordinateur pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR), et à en promouvoir le développement. La section apporte en outre une assistance à long terme à des centres d'élaboration de projets, des banques de développement industriel et des sociétés nationales de consultants en créant des services consultatifs industriels, ainsi qu'en organisant des ateliers et des séminaires de formation pour mettre en valeur les ressources humaines.

180. La création de services consultatifs industriels relevant d'un ministère technique, d'une organisation ou d'une banque de développement industriel est un moyen efficace de renforcer l'aptitude des pays à recenser, élaborer, évaluer et choisir des projets d'investissement. Pour que les travaux de préinvestissement débouchent sur des investissements et des opérations efficaces, il est essentiel qu'une coopération étroite s'instaure rapidement entre organismes de promotion, ministères, institutions de financement du développement, sociétés de consultants et promoteurs de projets. En 1985, une assistance a été fournie à 18 projets de création d'institutions, dont certains ont donné des résultats remarquables.

181. En Indonésie, 13 usines ont été créées et mises en service, et 8 projets susceptibles de bénéficier d'un financement ont été élaborés au cours de la première phase quinquennale (achevée en décembre 1985) d'un projet de grande ampleur visant à faciliter le recensement, l'élaboration et l'exécution de projets d'investissement dans certaines régions<sup>37</sup>. Ce projet a reçu un appui accru de la part du gouvernement, en particulier en 1985, et le secteur privé et les établissements bancaires d'Etat ont beaucoup contribué aux résultats susmentionnés. Le projet a notamment permis de développer les industries suivantes : mobilier en rotin, transformation des produits de la pêche, produits de fonderie, pompes, appareillage de commutation, tôles et feuilles d'aluminium. L'un des trois projets d'aval de transformation du bois en Indonésie a trait à la fabrication de bateaux en bois à partir d'éléments en contre-plaqué prêts à monter conçus par des experts de l'ONUDI. Cette dernière est parvenue à organiser le financement d'un chantier naval pilote par des banques locales et par la Netherlands Financing Company for Developing Countries. Prolongement direct de cette activité, le Gouvernement néerlandais a accepté de financer une étude de faisabilité sur les constructions navales en Irian Jaya.

<sup>37</sup>*Ibid.*, par. 182.

182. Dans le cadre de ce même projet, des contacts de travail étroits ont été établis avec des banques d'Etat indonésiennes en 1985 par le biais d'un séminaire qui a permis de familiariser des cadres supérieurs de ces banques avec les techniques modernes d'élaboration et d'évaluation des projets et, notamment, avec l'utilisation du COMFAR. Ce séminaire ayant donné des résultats positifs, la Banque d'Etat pour le développement industriel et la Banque d'investissement d'Etat sont convenues de détacher auprès de l'équipe du projet de l'ONUDI du personnel chargé de collaborer à l'élaboration et à l'évaluation de propositions provenant d'un fonds commun de projets. En outre, des contacts ont été établis avec la Banque asiatique de développement pour qu'elle finance la fabrication de bateaux en bois et souscrive au capital d'une conserverie de poissons.

183. Un projet pilote en vue de l'expansion industrielle du nord-est de la Thaïlande s'est achevé en 1985. Conformément à la politique industrielle nationale visant à implanter de nouvelles industries dans les régions éloignées, ce projet a permis d'aider une trentaine d'entrepreneurs privés à créer des entreprises nouvelles et à moderniser les installations existantes. Au vu des résultats de ce projet et d'une évaluation approfondie qui en a été faite, le gouvernement a décidé d'appliquer dans d'autres régions du pays la méthode mise au point par l'ONUDI pour recenser, élaborer, évaluer et exécuter des projets<sup>18</sup>.

184. En Ethiopie, l'assistance fournie à la Development Projects Study Agency (DPSA) de la National Commission for Central Planning est entrée dans sa deuxième phase. Ce projet de grande ampleur a permis de continuer à aider la DPSA à renforcer ses moyens d'évaluation préalable des projets. Au cours de la deuxième phase, la DPSA fournira aussi des services en matière d'élaboration de projets et formera des fonctionnaires d'autres institutions nationales (banques, notamment) aux techniques d'élaboration et d'évaluation préalable. Dans le cadre des activités prévues au titre du projet, un séminaire a été organisé pour le compte de la Banque de développement agricole et industriel. A l'avenir, la DPSA fera également porter ses efforts sur les activités de promotion des investissements afin de mieux coordonner la phase de préinvestissement et la phase d'investissement proprement dite. Un autre projet de grande ampleur en Ethiopie a permis de fournir une assistance efficace à une société nationale spécialisée dans les services consultatifs qui dépend du Ministère de l'industrie, l'Industrial Project Service (IPS). L'objectif visé est de renforcer l'aptitude de l'IPS à élaborer et à exécuter des projets. Celui-ci a été élaboré à l'intention de 13 sociétés nationales des études de faisabilité portant sur de nouveaux investissements et sur la remise en état d'usines existantes. Des activités de formation ont également été entreprises en Ethiopie, en coopération avec des sociétés et des institutions internationales spécialisées dans les services consultatifs, en vue d'accroître encore davantage l'aptitude du personnel de l'IPS à entreprendre des travaux de préinvestissement.

185. Les méthodes mises au point par l'ONUDI pour l'élaboration et l'évaluation préalable des projets ont été employées avec succès pour la réalisation de ces deux projets en Ethiopie. Le COMFAR est entièrement opérationnel, tant au sein de la DPSA que de l'IPS, et a beaucoup contribué à

---

<sup>18</sup>Ibid., par. 183.

la normalisation des méthodes utilisées dans le pays pour l'élaboration et l'évaluation préalable des projets. Les méthodes de l'ONUDI sont désormais utilisées par les institutions éthiopiennes à tous les niveaux et elles ont beaucoup fait pour améliorer le processus de décision en matière d'investissement. Les projets susmentionnés ayant été menés à bien en temps utile, le DPSA a invité l'ONUDI à établir, dans le cadre d'un projet exécuté par le gouvernement, des études de pré faisabilité technico-économiques en vue de la fabrication éventuelle de pièces pour automobiles et de l'établissement de minicentrales hydroélectriques en Ethiopie. La DPSA a également demandé à l'ONUDI d'entreprendre 50 études d'opportunité concernant l'agriculture, la chimie et les constructions mécaniques grâce à un crédit qui lui a été alloué par l'Association internationale de développement.

186. Deux nouveaux projets relatifs à la création d'institutions en Zambie ont été approuvés en 1985. Ces projets doivent contribuer à normaliser les méthodes employées dans le pays pour l'élaboration et l'évaluation préalable des projets, en se basant sur celles pratiquées par l'ONUDI, et fournir des études de préinvestissement permettant de sélectionner des projets viables, en particulier du point de vue de l'économie nationale. L'un de ces projets vise à renforcer les compétences en matière d'évaluation préalable de la Zambian National Commission for Development Planning (NCDP) — organisme gouvernemental chargé notamment d'approuver les projets d'investissement destinés à être financés par des sources extérieures — en appliquant les méthodes types mises au point par l'ONUDI pour les travaux de préinvestissement. Le second projet a pour objet de renforcer l'aptitude d'une société nationale de holding, l'Industrial Development Corporation (INDECO), à élaborer et à évaluer des projets. Cette dernière a reçu une assistance, tant multilatérale que bilatérale, pour élaborer des études de faisabilité en vue de procéder à de nouveaux investissements et de moderniser ses filiales. L'INDECO s'efforce en même temps de devenir autonome dans ce domaine et a l'intention, en particulier, d'entreprendre des études de faisabilité en matière de modernisation qui seront financées ultérieurement par la Banque mondiale. Ces deux projets ont contribué à instaurer des relations de travail étroites entre l'INDECO et la NCDP : des propositions d'investissement sont élaborées par l'INDECO et présentées à la NCDP en vue de leur évaluation définitive, les deux organismes utilisant les méthodes de l'ONUDI et le COMFAR. Ainsi, on assiste à la mise en place d'un mécanisme d'investissement efficace pour obtenir des fonds auprès de sources nationales et internationales, notamment la Banque mondiale.

187. On a continué à fournir une assistance au Ministère de l'industrie et de l'électricité d'Arabie saoudite<sup>39</sup> pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités en matière d'industrialisation, tant dans le secteur public que privé. L'ONUDI a participé à ce projet depuis la phase initiale (élaboration d'une étude de faisabilité pour la fabrication de 3 000 essieux de remorque) jusqu'à la présentation d'une demande de prêt à moyen terme au Fonds saoudien de développement industriel. L'Arabian Axle Manufacturing Company (AAMC), qui est propriétaire de l'usine, a reçu un appui de l'Arab Industrial Investment Company (AIIC), organisation intergouvernementale arabe qui a son siège à Bagdad (Iraq), et dont l'objectif est de promouvoir les industries mécaniques

<sup>39</sup>*Ibid.*, par. 188.

dans les pays arabes. Outre l'AIC, un certain nombre d'entreprises arabes de premier plan dans le secteur du montage et de la fabrication de remorques sont actionnaires de l'AAMC. Lors d'une réunion d'examen tripartite qui a eu lieu récemment, le Vice-Ministre saoudien de l'industrie et de l'électricité s'est déclaré satisfait de la façon dont ce projet était exécuté, ainsi que des travaux accomplis par les experts qui y étaient affectés, et a indiqué qu'il avait l'intention de demander que l'on fournisse des services supplémentaires d'experts recrutés pour des périodes de longue durée et de consultants à court terme.

188. Bien que les efforts déployés par l'ONUDI pour renforcer l'aptitude des pays en développement à élaborer des projets aient conduit par le passé à l'établissement d'un grand nombre de centres d'élaboration de projets, les liens entre les travaux de préinvestissement et le financement des projets industriels doivent encore être améliorés. Au cours des deux dernières décennies, les institutions nationales de financement du développement ont consenti de gros efforts en faveur des entreprises industrielles. Les institutions d'assistance et les intermédiaires financiers internationaux préfèrent investir par l'entremise des banques nationales de développement qui appliquent les critères internationaux pour ce qui est de l'élaboration et de l'évaluation des études de faisabilité industrielles. C'est pourquoi l'ONUDI a accru la coopération technique avec les banques en 1985. Des demandes ont été reçues des banques de développement de Fidji, du Kenya, de la Zambie et du Zimbabwe, de la Banque régionale de développement du Pakistan, de la Social Security Bank du Ghana et de la Nacional Financiera S.A. du Mexique. Ces institutions, ainsi que de nombreuses autres banques comme le Fonds saoudien de développement industriel, la Banque de développement islamique et la Banque yougoslave pour la coopération internationale souhaitent utiliser le COMFAR pour leurs travaux d'évaluation des projets et l'ont déjà adopté ou ont l'intention de le faire prochainement. On a continué à coopérer étroitement avec la Banque ouest-africaine de développement de Lomé (Togo) dans le domaine des travaux de préinvestissement.

189. En 1985, la Section des études de réalisation a participé aux réunions annuelles des associations régionales des institutions de financement du développement d'Afrique, à Pointe-Noire (Congo), ainsi que d'Asie et du Pacifique, à Istanbul (Turquie). L'ONUDI a également participé activement à un séminaire sur l'évaluation des projets, convoqué par la Fondation allemande pour le développement international et la Banque africaine de développement, tenu à Feldafing (République fédérale d'Allemagne).

190. Au cours de l'année considérée, l'assistance aux fins de l'élaboration et de l'évaluation des études de pré-faisabilité et de faisabilité de l'ONUDI a joué un rôle accru dans les travaux de la Section qui coordonne les efforts faits en ce domaine à la Division des opérations industrielles. La Section s'occupe actuellement d'une cinquantaine d'études de préinvestissement concernant 23 pays, dont la réalisation est plus ou moins avancée. L'examen systématique, dont fait l'objet tout projet d'investissement dès la phase initiale d'élaboration, a permis de ne conserver que les propositions de coopération technique les plus concrètes parmi les nombreuses demandes de caractère général qui sont présentées. En outre, avant de prendre à sa charge des études de préinvestissement, l'ONUDI exige de plus en plus souvent que l'on ait trouvé un promoteur



de projet disposé à participer au financement de ces études. Ainsi, les idées de projet qui ont peu de chances d'aboutir à des investissements sont éliminées. L'expérience montre que les études de préinvestissement, qui ont été élaborées sur cette base suivant les méthodes de l'ONUDI et pour lesquelles on s'est servi du COMFAR pour tous les calculs relatifs aux investissements, répondent aux critères d'évaluation appliqués par les banques de développement et les investisseurs internationaux, régionaux et nationaux.

191. Une contribution spéciale au FNUDI d'un montant de 440 000 dollars qui avait été annoncée à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI par le Gouvernement néerlandais en vue de financer des études de préinvestissement a été versée en 1985. Grâce à cette contribution, ainsi qu'à une contribution similaire versée par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, l'ONUDI a pu se constituer un fonds spécial qui lui a donné une marge de manœuvre non négligeable la rendant largement indépendante des autres sources de financement pour l'élaboration des études de préinvestissement. On sait d'expérience qu'en raison d'une surprogrammation des chiffres indicatifs de planification les fonds du PNUD ne sont généralement pas suffisants pour financer des études de préinvestissement en fonction des besoins; aussi espère-t-on que les donateurs, gouvernements et organisations, seront plus nombreux à contribuer à ce programme de préinvestissement en 1986 et permettront ainsi de faire aboutir davantage de propositions de projets.

192. Grâce à la contribution spéciale du Gouvernement néerlandais, on est en train de réaliser ces études de préinvestissement au Bénin (usine de conditionnement et mini-acierie), au Burkina Faso (pesticides), en Guinée-Bissau (minoterie) et en Indonésie (bateaux en bois). La contribution du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne sert à financer des projets à la Barbade (transformation du produit de la pêche), en Guinée (minicentrales hydroélectriques), à la Jamaïque (meubles) et au Népal (céramique).

193. Huit études d'opportunité, de préfaisabilité et de faisabilité ont été entreprises et achevées en 1985 pour le compte de la Direction de la planification à Antananarivo (Madagascar). Toutes ces études ont été menées à bien par des sociétés locales de consultants, parfois avec l'assistance d'experts internationaux. Le projet qui a permis de réaliser ces études a eu pour résultat une amélioration générale du processus de décision en matière de planification des investissements<sup>40</sup>.

194. A la requête du Gouvernement birman, l'ONUDI a poursuivi en 1985, dans le cadre d'un projet de grande ampleur, la réalisation d'études de faisabilité concernant quatre projets industriels se rapportant à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. Des études d'opportunité et des études d'appui (de caractère commercial et technique) ont été menées à bien en ce qui concerne la production d'appareils en plastique, de plastique en granulés, de ciment (minicimenteries) et de tuyaux en acier. Les résultats de ces études semblent prometteurs et les études de faisabilité proprement dites, dont la réalisation est prévue pour 1986, devraient déboucher sur des investissements effectifs. Un certain nombre de donateurs bilatéraux ont déjà fait savoir qu'ils pourraient, le cas échéant, financer ces investissements<sup>41</sup>.

<sup>40</sup>*Ibid.*, par. 186.

<sup>41</sup>*Ibid.*, par. 79.

195. Une évaluation financière a été effectuée pour le compte du Service des industries chimiques, en vue de la réalisation d'une étude de pré faisabilité concernant la production d'huiles synthétiques à partir de charbon en Inde. Ce projet pourrait donner lieu à des investissements se montant à 2,3 milliards de dollars. L'évaluation a abouti à revoir entièrement l'analyse financière et économique du projet et à en modifier le financement, ce qui a permis de se faire une idée beaucoup plus précise de sa rentabilité. Au Tchad<sup>42</sup>, on a poursuivi l'exécution d'un projet de grande envergure en élaborant une étude de pré faisabilité et en procédant à une prospection géologique en vue de créer à Mayo-Kebbi une cimenterie produisant 100 000 tonnes de ciment par an. Cette étude doit être achevée et présentée au gouvernement à la fin de 1986. En Mongolie, une étude de pré faisabilité concernant la construction d'une aciérie a été réalisée en coopération avec la Section des industries métallurgiques. Un certain nombre de pays à économie planifiée ont déjà indiqué leur intention de contribuer au financement du projet envisagé.

196. Depuis le début de 1985, le COMFAR peut être utilisé sur des ordinateurs individuels. De ce fait, le nombre d'utilisateurs du logiciel de l'ONUDI a plus que quadruplé. A la fin de 1985, le système COMFAR était utilisé par près de 70 entreprises, sociétés de consultants et institutions de financement dans 36 pays, notamment dans 12 pays industrialisés où il sert surtout pour des projets et des activités de formation à la gestion à l'intention des pays en développement. Le COMFAR peut donner de bons résultats dans des pays ayant des régimes socio-économiques différents. On a consenti un gros effort pour aider les pays en développement à se servir de mini-ordinateurs et en particulier à utiliser un progiciel perfectionné pour tenir compte des impératifs de compétitivité dans le processus de décision en matière d'investissements. Des services d'experts ont été fournis pour installer le COMFAR dans des pays en développement et former les utilisateurs. 13 séminaires sur le COMFAR ont été organisés, dont 8 dans le cadre de projets en cours d'exécution (Chine, Guyana, Iraq [2], Madagascar, Mongolie, Mozambique et Zambie) et 5 en tant que projets distincts (Bulgarie, Cuba, République fédérale d'Allemagne, Soudan, Yougoslavie). Le séminaire organisé au Soudan a été financé au moyen d'une contribution spéciale de la Sudan Rural Development Company.

197. Le COMFAR est fourni moyennant le paiement d'un droit de licence, dont sont exonérées les institutions publiques des pays les moins avancés.

198. En 1985, sont apparues des versions multilingues du COMFAR permettant de consulter ce dernier et d'obtenir des renseignements en allemand, en anglais, en espagnol et en français. En coopération avec l'Institut international d'analyse appliquée des systèmes (IIAAS), on a également achevé l'élaboration d'une version du COMFAR utilisant l'alphabet cyrillique pour permettre de le consulter et d'obtenir des renseignements en russe. En 1985, on a pu financer le développement du COMFAR uniquement au moyen des droits de licence perçus. Les nouvelles versions multilingues ont été présentées à la Foire de Hanovre (République fédérale d'Allemagne), à la quatrième Foire commerciale panafricaine tenue à Lomé (Togo), lors des réunions des associations régionales des institutions de financement d'Asie et du Pacifique.

<sup>42</sup>*Ibid.* par. 25.

Istanbul (Turquie) et d'Afrique, Pointe-Noire (Congo) et Lusaka (Zambie), ainsi qu'à l'occasion de réunions spéciales tenues à Bangkok (Thaïlande), Belgrade (Yougoslavie), Berlin (République démocratique allemande), Brasilia (Brésil), Cologne (République fédérale d'Allemagne), Copenhague (Danemark), Madrid (Espagne), Mexico (Mexique) et Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago).

199. Le COMFAR est devenu un outil précieux pour l'élaboration, l'évaluation et l'examen préalable des projets, ainsi que pour la formation à l'analyse financière des projets d'investissement, conformément aux méthodes exposées dans le *Manuel de préparation des études de faisabilité industrielle de l'ONUDI*. Il est de plus en plus utilisé pour négocier des contrats d'investissement, des accords globaux de financement et des accords de coentreprise. Cette nouvelle orientation fondée sur l'emploi du COMFAR a donné de bons résultats pour l'ensemble des activités de préinvestissement, y compris les mesures de suivi, et a suscité un certain nombre de demandes d'assistance (coopération technique pour la création d'institutions, séminaires sur l'élaboration et l'évaluation des projets, et assistance à l'élaboration d'études de faisabilité et à l'exécution de projets d'investissement).

200. Au cours de la période 1980-1985, l'ONUDI a organisé, au total, 39 séminaires de formation aux activités d'élaboration, d'évaluation et de financement des projets industriels dans 29 pays dotés de régimes sociopolitiques différents. Plus de 1 100 personnes employées par des sociétés de consultants, des banques de développement et des ministères dans des pays en développement ont participé à ce programme de formation, lequel est considéré comme une réussite et doit être élargi. En 1985, des séminaires de formation ont été organisés, en tant que projets distincts, au Bangladesh et au Togo et, dans le cadre de projets de coopération technique en cours, en Birmanie, à Madagascar et en Mongolie. Pour la quatrième fois, un séminaire interrégional, financé conjointement avec le Gouvernement polonais, a été organisé à Varsovie (Pologne), en coopération avec l'École centrale de planification et de statistique, à l'intention de 28 participants de pays en développement. Un séminaire sur les transferts de techniques et l'élaboration des projets, lui aussi organisé et financé conjointement avec le Gouvernement polonais, a eu lieu pour la première fois à Varsovie à l'intention de 16 participants africains. Dans le cadre de l'IDDA, un programme de formation à l'élaboration, l'évaluation et le financement des projets, d'une durée de six semaines, a été organisé conjointement avec la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) à Gisenyi et Kigali (Rwanda). Au total, 22 participants ont été formés aux méthodes et aux techniques modernes d'élaboration et d'évaluation des projets. On a mis l'accent sur les aspects pratiques de l'établissement des études de faisabilité et sur l'utilisation du logiciel de l'ONUDI pour l'élaboration et l'évaluation des projets. Dans ce contexte, plusieurs études de cas portant sur les conditions régnant dans les pays de la Communauté — études fournies par le secrétariat de la CEPGL — ont été utilisées à des fins pédagogiques.

201. Au cours de l'année considérée, l'ONUDI, en collaboration avec l'Administration nationale de l'électrification des Philippines, a rédigé un manuel pour l'élaboration d'études de faisabilité concernant les petites centrales hydroélectriques, qui a été présenté en juin 1985 lors d'un séminaire sur la production d'hydroélectricité à petite échelle, organisé conjointement à

Klekken (Norvège) par le Département de la coopération technique pour le développement (ONU), l'Office norvégien des ressources en eau et de l'électricité et l'ONUDI. Ce manuel, qui s'inspire du *Manuel de préparation des études de faisabilité industrielle de l'ONUDI*, a été conçu en fonction des besoins de la planification des petites centrales hydroélectriques et fait appel au système COMFAR pour l'analyse financière. Il sera mis à l'essai en Guinée, où l'on est en train de réaliser une étude de pré-faisabilité pour l'installation de mini-centrales hydroélectriques.

202. Par sa décision GC.1/Dec.29, relative à l'intégration des femmes dans le développement industriel, qu'elle a adoptée à sa première session, la Conférence générale a demandé à l'ONUDI d'élargir les programmes des études de préinvestissement de manière à prêter davantage attention aux avantages sociaux, culturels et économiques des projets d'investissement, et aux coûts correspondants, pour la participation des femmes dans les économies nationales intéressées. Le fait que deux conférencières ont largement contribué aux séminaires de formation consacrés à l'élaboration, l'évaluation et le financement des projets et au COMFAR constitue un premier pas dans cette direction.

## AGRO-INDUSTRIES

203. En 1985, les dépenses de coopération technique dans le domaine des agro-industries se sont élevées à 9,9 millions de dollars. Le financement de ces activités a été assuré pour 45 % environ par le PNUD. Au total, 172 projets ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution.

204. Les projets intéressant les agro-industries ont porté sur les filières ci-après : bois et ouvrages en bois; textiles et articles d'habillement; fabrication et conditionnement de produits alimentaires; cuir et ouvrages en cuir; ouvrages en caoutchouc. Ces projets concourent à une meilleure utilisation des ressources naturelles, surtout celles d'origine agricole, et tendent à produire des biens permettant de pourvoir aux besoins essentiels de la population des pays en développement. Très souvent, ces biens sont aussi destinés à l'exportation et contribuent ainsi dans une mesure non négligeable aux recettes en devises du pays. L'ONUDI insiste d'autant plus sur l'importance des agro-industries pour les pays en développement en général et pour les zones rurales de ces pays en particulier, que la majorité de la population participe dans un grand nombre de ces pays à la production agricole et à l'activité des industries fondées sur l'agriculture.

205. Dans l'industrie du bois, des projets de coopération technique étaient, comme par le passé, de faible ampleur et de courte durée. On a porté un grand intérêt à l'emploi du bois dans la construction et un groupe de spécialistes de cette question a été réuni à Vienne en décembre. Un stage de formation sur l'emploi de bois de cocotier dans la construction, tenu aux Philippines, a permis à 16 participants venus de 9 pays en développement d'étudier la technique mise au point par le pays en développement hôte. Un expert associé a été affecté au projet du Groupe consultatif PNUD/FAO/CEA/ONUDI pour les industries sylvicoles en Afrique<sup>43</sup> pour faire progresser l'utilisation de bois de plantation

<sup>43</sup>*Ibid.*, par. 191.

dans la construction. Des ponts préfabriqués en bois ont été construits à la Dominique et en Equateur, et plusieurs projets de pont ont été poursuivis ou ont démarré dans le courant de l'année au Bhoutan, en Bolivie, au Chili, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou.

206. Pour ce qui est de l'utilisation du bois à des fins autres que la construction, un grand projet destiné à aider le Viet Nam à fabriquer des navettes de métier à tisser a été mis en route par une mission préparatoire qui a établi un ordre de priorité d'activités relatives à quatre domaines inter-dépendants. En Amérique latine, l'ONUDI a aidé à créer un congrès de fédérations de fabricants de meubles. Un deuxième stage de formation sur la gestion de la production dans les industries mécaniques du bois du secteur public s'est tenu en Yougoslavie en avril 1985<sup>44</sup>. Au titre d'un projet de grande ampleur en cours, une fabrique pilote de meubles de la République démocratique populaire lao a continué à bénéficier d'une assistance.

207. On a continué à apporter une assistance technique pour le développement de l'industrie des textiles et des articles d'habillement à des organismes et centres de développement industriel du Bangladesh, d'Egypte, de la République arabe syrienne et de Sri Lanka. L'Inde et la République de Corée, ainsi que le Bangladesh, l'Egypte, Montserrat et le Viet Nam — pays où des projets ont été achevés en 1985 — ont continué à bénéficier d'une assistance au niveau des usines. En République-Unie de Tanzanie, un stage de formation à la fabrication de vêtements (d'une durée de trois mois) a été organisé à l'intention de femmes appartenant au Pan Africanist Congress (PAC). Ce stage de formation devrait déboucher sur un projet complémentaire dont le PAC serait le bénéficiaire.

208. Des missions préparatoires chargées de formuler des projets de grande ampleur intéressant le textile ont été entreprises au Bangladesh — pour renforcer le Collège de technologie textile —, en Chine — pour créer un centre de technologie du vêtement —, et en Inde — pour aider les associations indiennes de recherche industrielle sur le jute. Au Bangladesh et en Inde, on a également mené à bien des travaux préparatoires de projets dans la filière du PNUD. Des projets de courte durée ont été exécutés au titre du programme des SIS comme par exemple au Brésil, pour fournir des services consultatifs à des centres de technologie. Dans le cadre d'un projet financé par le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme, la Kurasimi Women Tailoring Society a été aidée en République-Unie de Tanzanie à choisir et à commander le matériel nécessaire pour développer la fabrication de vêtements.

209. Le Service des agro-industries a apporté sa contribution à des journées d'étude sur la restructuration de l'industrie textile mexicaine qui, organisées par la Division des études industrielles, se sont tenues à Mexico (Mexique) en novembre. Le Service a également participé à l'établissement de la documentation de base et aux débats de la réunion d'experts sur le rôle des femmes dans les agro-industries, tenue à Vienne en octobre 1985 (voir chap. V, par. 196). Dans ce contexte, on a analysé l'évolution de l'industrie textile des pays en développement en matière de technologie et d'emploi des femmes et les perspectives d'insertion professionnelle des femmes à tous les niveaux qui s'offrent aux femmes dans ce secteur.

<sup>44</sup>ID/B/320, chap. III, par. 201.

### Chapitre III

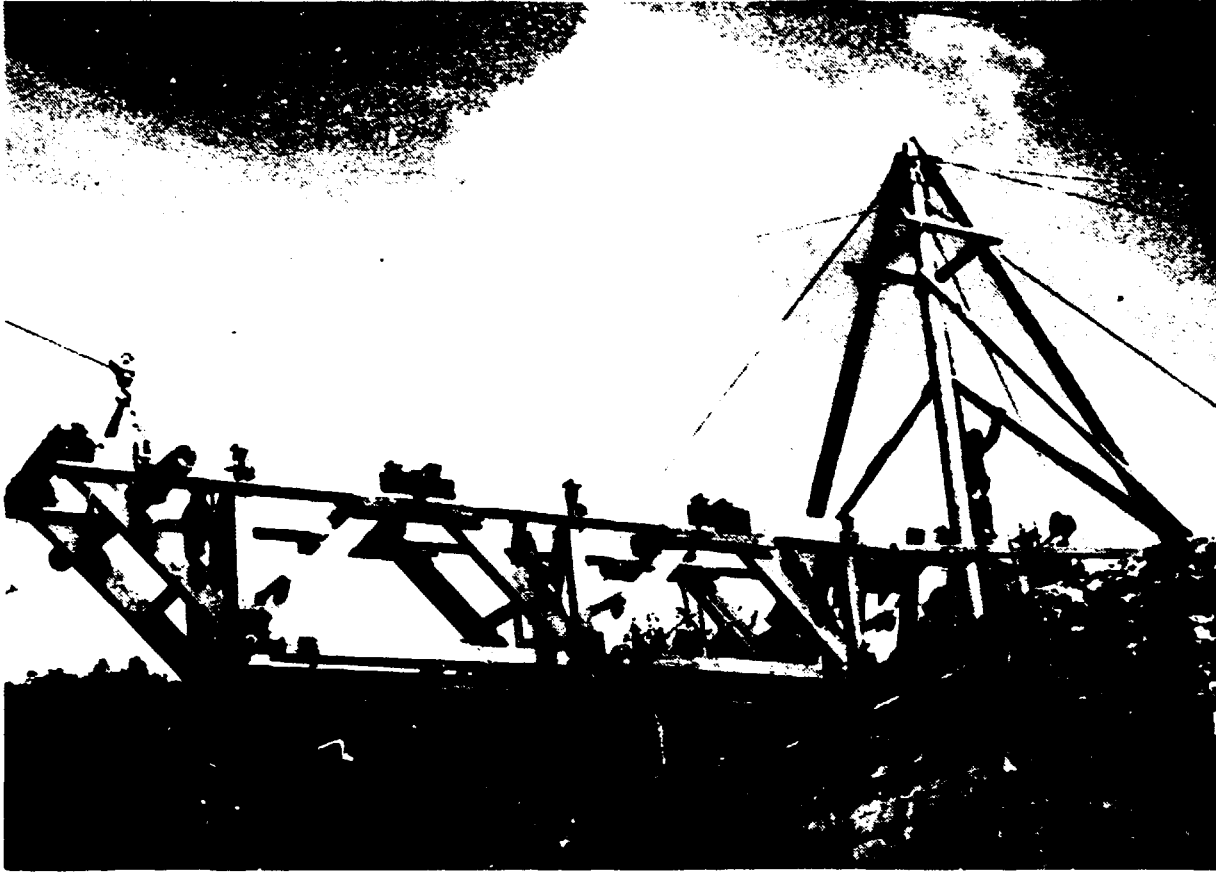
210. En ce qui concerne les produits alimentaires, l'ONUDI a continué à étendre ses activités en Amérique latine par le biais de projets exécutés dans les pays suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, El Salvador, Equateur, Mexique et Pérou. Il devient de plus en plus nécessaire de développer en Amérique latine les industries agro-alimentaires, et l'ONUDI a reçu deux demandes d'assistance portant sur des projets régionaux visant, l'un à créer une banque d'informations techniques, l'autre à appuyer la coopération entre les centres de recherche-développement du secteur alimentaire.

211. La coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues s'est poursuivie au Pérou où l'on cherche à développer l'industrie alimentaire afin d'appuyer le programme d'éradication des cultures utilisées pour fabriquer des drogues. Dans ce contexte, un nouveau projet d'aide à la création d'une importante installation de traitement du cacao en est au stade final des négociations et doit démarrer en 1986.

212. D'autres projets en cours d'exécution en 1985 dans le secteur alimentaire intéressaient une boulangerie industrielle au Mozambique, une installation pour le traitement du lait de soja en El Salvador, et des installations de démonstration du traitement du manioc, des oignons et des tomates (Niger) ou du manioc (Sierra Leone). Une assistance a également été fournie à l'Institut cubain de recherche sur les dérivés de la canne à sucre (Cuba) pour la transformation, par ensilage, des sous-produits de la canne à sucre en aliments destinés aux animaux.

213. La mise en place d'une installation d'extraction d'huile de son de riz (capacité journalière : 40 tonnes métriques) a été terminée au Bangladesh. Ce projet, d'un montant de 3,8 millions de dollars, a été financé par le Fonds d'équipement des Nations Unies et le FNUDI. Les premiers essais de fonctionnement à plein rendement de l'installation ont été menés à bien; à cette occasion, on a étudié et perfectionné les techniques de raffinage de l'huile de son de riz et établi des principes de traitement destinés à être diffusés à l'échelle mondiale. Dans une publication intitulée *Rice bran— an underutilized raw material* (Le son de riz — matière première sous-utilisée) (ID/320), on a également appelé l'attention sur la nécessité de perfectionner les techniques employées pour l'usinage du riz et la stabilisation du son de riz.

214. Au titre d'un projet qui a démarré en 1983, l'ONUDI a continué à donner des conseils au sujet de la construction, des essais et des garanties de fonctionnement du terminal céréalier de Grand Harbour (Malte). Un projet mondial a eu pour objet la mise au point de procédés permettant de fabriquer de l'huile et des constituants d'aliments protéiques pour animaux à partir de graines d'hévéa. Prenant pour point de départ la situation existant à Sri Lanka, ces travaux de recherche ont mis en évidence des perspectives de développement favorables pour les plantations d'hévéa et l'industrie des aliments pour animaux et des huiles végétales de ce pays. Des services d'experts ont été mis à la disposition du Centre de recherche agro-alimentaire de Lubumbashi (Zaire), pour définir les caractéristiques des techniques de traitement et exécuter des analyses économiques destinées à des entreprises fabriquant notamment des cubes de soupe et du concentré de tomate ou assurant la conservation et le conditionnement des fruits et des légumes.



*Mise en place de deux charpentes en treillis au cours de la construction d'un pont en bois modulaire préfabriqué à bon marché (Honduras).*

215. Pour ce qui est du cuir et des articles en cuir, les activités de coopération technique se sont poursuivies dans les pays suivants : Brésil, Chine, Costa Rica, Inde, Kenya, Pakistan, Philippines et République-Unie de Tanzanie. Deux projets concernant, l'un, un laboratoire de contrôle de la qualité au Kenya, l'autre le traitement des eaux résiduelles d'une tannerie au Brésil, ont atteint la deuxième phase d'exécution en 1985. Des contributions spéciales au Fonds des Nations Unies pour le développement industriel ont pris de plus en plus d'importance pour les travaux intéressant la filière du cuir. En particulier, le succès qu'ont connu des projets exécutés en Chine, au Costa Rica et aux Philippines a amené des pays donateurs à s'intéresser au financement de la deuxième phase de ces projets. Des missions préparatoires chargées de formuler des projets de développement de grande ampleur intéressant le cuir et les articles en cuir se sont rendues en Birmanie, en Indonésie et à Madagascar, et un expert a été nommé en 1985 en République dominicaine pour donner des conseils au sujet de la création d'un laboratoire de contrôle de la qualité des cuirs. Une mission préparatoire a été également envoyée en Birmanie pour établir un projet de grande ampleur concernant la création d'un centre de la technologie du caoutchouc.

216. Pour donner suite aux recommandations de la troisième Consultation sur l'industrie du cuir et des articles en cuir, tenue à Innsbruck (Autriche), en avril 1984, on a mis en route un projet devant contribuer au développement intégré

### Chapitre III

de l'industrie du cuir et des articles en cuir dans certains pays d'Afrique, qui comprenait l'élaboration, dans un pays d'Afrique, d'une étude pilote sur la fabrication d'éléments de chaussure. Les résultats des travaux de recherche entrepris au titre de ce projet, qui ont été examinés à la huitième réunion du Groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir de l'ONUDI, tenue à Vienne en novembre 1985, feront l'objet de principaux documents de travail destinés à la consultation régionale africaine sur l'industrie du cuir et des articles en cuir prévue pour 1986. On a exécuté en République-Unie de Tanzanie une étude financée par la Banque mondiale dont les résultats devraient être utilisés pour moderniser la filière du cuir dans ce pays.

217. Dans le secteur de l'emballage, la coopération technique a porté en 1985 essentiellement sur la consolidation des moyens technologiques dont disposent les organismes de recherche-développement sur l'emballage et le conditionnement. Dans le courant de l'année, des projets ont été achevés à la Jamaïque<sup>45</sup> et au Mali<sup>46</sup>; une assistance technique en matière de technologie de l'emballage a été fournie à d'autres pays et, parallèlement, des travaux préparatoires ont été entrepris pour un certain nombre de projets en Afrique, aux Amériques et en Asie. L'assistance technique fournie dans le cadre de grands projets exécutés au Brésil, à Cuba, à la Jamaïque et en Turquie visaient à développer les moyens de formation et les services de contrôle de la qualité nationaux nécessaires à la fabrication et à la transformation des matériaux d'emballage, ainsi qu'à l'analyse du comportement des emballages du point de vue du contenu, des marchés et des modes de distribution. Conformément aux priorités nationales, des concours de haut niveau ont été fournis dans des domaines spécifiques de l'emballage. Des bourses de perfectionnement ont été proposées et octroyées en coopération avec quelques-uns des centres de recherche avancés du monde. Des prototypes d'appareils d'essai modernes utilisés pour le contrôle de la qualité des matériaux d'emballage et des emballages ont été livrés lors de la création ou de la modernisation de laboratoires spécialisés.

218. Au niveau régional, les principales activités d'assistance technique relatives à l'emballage ont continué à être axées sur les Etats arabes. Dans le cadre d'un projet qui vise à créer un centre régional arabe de l'emballage et du conditionnement, parrainé par l'ONUDI et l'Organisation arabe de développement industriel, des séminaires et stages de formation se sont tenus à Doubaï (Emirats arabes unis), à Casablanca (Maroc) et à Tunis (Tunisie) et un voyage d'étude a été organisé pour permettre à des participants venus des pays arabes de visiter une exposition sur l'emballage, des entreprises modernes et des centres de recherche de ce secteur en Scandinavie.

219. Dans le cadre des activités d'un projet polyvalent concernant la mise en place de services consultatifs et de moyens de formation au niveau régional, qui est exécuté par le PNUD, l'ONUDI a organisé, à l'intention de responsables des services d'emballage des pays arabes, un séminaire et un voyage d'étude en Argentine et au Brésil qui a permis des échanges de vues sur les problèmes d'emballage et de conditionnement envisagés à la lumière de l'expérience latino-

<sup>45</sup>ID/B/340, chap. III, par. 200.

<sup>46</sup>*Ibid.*, par. 201.



américaine; les participants à ce voyage d'étude ont visité des entreprises, des organismes de recherche et des associations professionnelles de l'industrie de l'emballage et du conditionnement et participé à des tables rondes tenues à Buenos Aires, Sao Paulo, Campinas et Rio de Janeiro.

## INDUSTRIES METALLURGIQUES

220. En 1985, les dépenses de coopération technique dans le domaine des industries métallurgiques se sont élevées à 7,2 millions de dollars. Environ 78 % de ces dépenses ont été financées par les ressources du PNUD. Au total, 153 projets ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution.

221. Au cours de l'année considérée, la Section des industries métallurgiques a continué à mener ses activités de coopération technique dans les domaines suivants de la métallurgie extractive, de traitement et physique : production de métaux non ferreux légers et lourds (aluminium, titane, cuivre), industrie sidérurgique (filiales traditionnelles et réduction directe des minerais de fer), fonderies de métaux ferreux et non ferreux et autres procédés de transformation et de façonnage des métaux (laminage, forgeage, traitement thermique, extrusion, soudure), ainsi qu'à renforcer ou créer des laboratoires, instituts ou centres spécialisés dans la R-D sur la métallurgie.

222. La coopération technique a essentiellement porté sur la planification, la création ou l'expansion d'usines métallurgiques. D'autre part, on s'est attaché, comme par le passé, à fournir en priorité des connaissances spécialisées aux fins d'améliorer le fonctionnement et le rendement des installations et la qualité de la production. De même, les projets visant à créer et/ou à développer des unités de R-D métallurgique sont restés hautement prioritaires. Un certain nombre de projets ont eu pour but principal l'amélioration des capacités des pays dans les domaines de l'évaluation, de la concentration et de l'enrichissement des minerais et autres ressources minérales. Des recherches et des essais ont été effectués en laboratoire et en installations pilotes pour déterminer les caractéristiques des matières premières et expérimenter les procédés permettant de les transformer en agglomérés et produits métalliques de plus grande valeur ajoutée destinés au marché national ou à l'exportation. Des projets de ce type étaient en cours d'exécution dans les pays suivants : Chili, Chine, Cuba, Inde, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Mozambique, Sri Lanka et Viet Nam. Un rang de priorité élevé a été accordé à la récupération et à la transformation de la ferraille. Les quantités de ferraille disponibles sont généralement abondantes et si les opérations de collecte et de transformation sont bien organisées, elles constituent une matière première précieuse pour les fonderies et les aciéries. Des projets dans ce domaine sont en cours d'exécution en Angola et au Mozambique.

223. L'ONUDI a continué à promouvoir le transfert de techniques très élaborées permettant notamment la production de bauxite réfractaire déferrisée en Grèce, la lixiviation bactérienne des minerais de cuivre au Chili et au Pérou, la fabrication d'aluminium extra-pur en Inde, la production d'aciers alliés spéciaux au Pakistan, le raffinage électrolytique du cuivre par la méthode du courant alternatif au Pérou, la fabrication de matériels magnétiques destinés à

### Chapitre III

l'industrie électronique au Viet Nam, la transformation de matières premières siliceuses en plaquettes de silicium pour les programmes de production d'énergie au Pakistan, le surfaçage et le traitement anticorrosion des métaux en République de Corée, les essais de matières premières de substitution aux fins de la production d'aluminium en République islamique d'Iran et l'adoption de techniques spéciales de traitement thermique en Chine.

224. Une importance spéciale a été accordée aux projets relatifs au développement de l'industrie sidérurgique. Un projet qui comportait une évaluation techno-économique globale en vue de la création d'une mini-acierie en Mongolie a ouvert la voie à un transfert de techniques de production d'acier à petite échelle dans ce pays. A l'issue de ce projet, il a été recommandé de créer une usine d'une capacité annuelle de production de 100 000 tonnes d'acier à partir de ferraille, de calcaire et d'énergie d'origine locale. Cette usine viendra opportunément approvisionner le marché mongol de l'acier qui est en expansion. Une assistance complémentaire pour la réalisation de ce projet devrait être fournie dans le cadre du prochain cycle de programmation des CIP par pays. En Bolivie, les filières technologiques pour une production sidérurgique à partir des ressources existantes en minerais de fer et en gaz naturel ont été définies et le pays devrait investir dans un proche avenir des capitaux importants dans la création d'une industrie de l'éponge de fer et d'acier.

225. Les recherches en laboratoire entreprises au Viet Nam sur la production d'éponge de fer destinée à l'élaboration d'acier à partir de minerais et de charbons locaux<sup>47</sup> ont été menées à bien; les résultats obtenus ayant été encourageants, des essais en cours, à l'échelle d'une installation pilote, devraient aboutir à la création d'une usine d'éponge de fer. Ces essais pour le compte du Viet Nam sont réalisés en Inde à l'Installation pilote et de démonstration pour la production d'éponge de fer qui a été créée grâce à un projet régional PNUD/ONUDI. Dans le cadre du même projet régional, les minerais et charbons du Népal feront prochainement l'objet d'essais à l'échelle pilote. Des minerais de fer et des charbons du Niger feront également l'objet d'essais en Inde en 1986.

226. L'Institut argentin de la sidérurgie<sup>48</sup> est devenu entièrement autonome, notamment sur le plan technologique, grâce à des transferts de techniques et à l'utilisation des matériels voulus dans des domaines de pointe. Ce projet, qui s'est avéré des plus précieux pour le redressement économique et industriel du pays, va maintenant entrer dans sa deuxième phase.

227. Au Paraguay, les milieux industriels prennent une part active au projet relatif au renforcement technologique de l'industrie métallurgique<sup>49</sup> et de l'institut coopérateur local. La capacité de fonte d'acier du Paraguay, qui était pratiquement inutilisée, ne suffira plus d'ici 12 à 18 mois pour satisfaire la demande de pièces coulées en acier qui a été déterminée grâce au projet. Pour répondre à cette demande, des contacts sont actuellement établis avec l'Argentine et le Brésil dans le cadre d'arrangements de CTPD.

<sup>47</sup>*Ibid.*, par. 206.

<sup>48</sup>ID/B/320, chap. III, par. 227.

<sup>49</sup>*Ibid.*, par. 243; ID/B/340, chap. III, par. 232.

228. La fourniture d'une assistance à la Société générale des tubes et tuyaux de Benghazi (Jamahiriya arabe libyenne) a commencé. Le projet vise à améliorer le fonctionnement de trois usines qui produisent des tubes et tuyaux d'acier. Un plus grand nombre d'experts devrait être recruté en 1986 au titre d'un fonds d'affectation spéciale lorsque la nouvelle aciérie de Misurata deviendra opérationnelle. A Sri Lanka, un expert a recommandé des mesures tendant à améliorer la production de tubes d'acier à la Ceylon Steel Corporation. Des experts de l'ONUDI ont également conseillé la République populaire démocratique de Corée au sujet de l'amélioration de la production d'aciers faiblement alliés.

229. Les matériels et connaissances techniques fournis au titre d'un projet d'assistance à l'industrie de transformation du minerai de fer et de la ferraille en Angola<sup>50</sup> ont permis de mettre en service en 1985 la première usine de transformation de la ferraille, assurant ainsi l'approvisionnement des aciéries locales en matières premières nécessaires. Cette usine servira de modèle pour d'autres qui seront créées dans le pays afin d'éviter les sorties de devises qu'ont entraînées jusqu'ici les importations de ferraille et de billets. Le projet ayant été réalisé de façon satisfaisante, le PNUD a approuvé la fourniture d'une assistance complémentaire.

230. Une assistance technique de haut niveau a été fournie à la Zimbabwe Iron and Steel Company (ZISCOSTEEL<sup>51</sup>), qui est la principale usine sidérurgique du Sud-Est Africain. Une amélioration de l'entretien des systèmes électriques des installations sidérurgiques et du laminoir a permis d'accroître la productivité de l'usine. Vu le succès du projet, le PNUD a accueilli favorablement une demande du Gouvernement zimbabwéen concernant le maintien de l'assistance de l'ONUDI pour l'automatisation du laminoir à barres de la ZISCOSTEEL.

231. Au titre de la deuxième phase d'un projet relatif au renforcement du potentiel national de développement de l'industrie sidérurgique au Mozambique<sup>52</sup>, une assistance technique a été fournie pour l'évaluation de rapports, de propositions et d'offres établis bilatéralement en vue de la création d'une grande aciérie et d'un centre de formation et d'information. Des services consultatifs techniques ont été également apportés à l'Unidade de Direccao da Metalurgia récemment créée au Mozambique et qui coiffe toutes les entreprises métallurgiques et de travail des métaux existant dans le pays.

232. Dans le prolongement des projets relatifs à la mise en service de systèmes d'entretien informatisé dans les Aciéries de Slovaquie orientale de Kosice (Tchécoslovaquie), un Centre national de consultation et de formation techniques<sup>53</sup> — qui sert de base pour des activités régionales et interrégionales — a été créé dans le cadre d'un projet complémentaire devenu opérationnel en 1984. La première réunion d'experts sur les systèmes informatisés d'entretien dans la métallurgie s'est tenue en Tchécoslovaquie du 28 janvier au 1er février 1985. L'homologue tchèque affecté à ce centre a fait une première évaluation

<sup>50</sup> ID/B/320, chap. III, par. 223; ID/B/340, chap. III, par. 213.

<sup>51</sup> ID/B/340, chap. III, par. 217.

<sup>52</sup> *Ibid.*, par. 213.

<sup>53</sup> *Ibid.*, par. 216.

des besoins en matière d'entretien informatisé dans les usines sidérurgiques au Mexique, évaluation qui devrait susciter une demande de projet de grande envergure. L'exécution d'un programme multinational pour la mise en place de systèmes informatisés d'entretien dans la métallurgie et dans l'industrie de la fonderie a également continué en 1985 à l'Egyptian Iron and Steel Company, à Héiouan<sup>54</sup> et l'homologue égyptien a mené à bien un certain nombre d'activités régionales; il a notamment assuré une formation en Ethiopie, au Kenya, au Soudan et au Zimbabwe. Le maintien de cette activité de CTPD est assuré par un projet complémentaire financé par diverses sources ayant été approuvé à cet effet. Il s'agit de créer au Caire un centre régional qui entreprendra des activités de démonstration et de formation à l'intention d'autres pays d'Afrique dans le cadre du programme de l'IDDA.

233. De nombreux projets qui étaient en cours d'exécution en 1985 avaient trait au développement des industries des métaux non ferreux lourds et légers, et en particulier des industries appartenant à la filière bauxite-alumine-aluminium. C'est ainsi qu'à la Jamaïque une installation pilote de démonstration du traitement de la bauxite<sup>55</sup> a été inaugurée le 28 juin 1985. Il s'agissait d'un projet financé par le Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et mis en œuvre par l'ONUDI. Grâce à cette usine, la Jamaïque est le premier pays en développement à disposer d'installations d'essais pilotes permettant de réaliser la totalité des essais prévus par le procédé Bayer pour la production d'alumine. A l'occasion de la mise en service de l'usine, un stage de démonstration sur la bauxite a été organisé du 28 juin au 31 juillet 1985 à l'intention de 40 participants. Disposant de cette usine pilote bien équipée, la Jamaïque sera à même de lancer un programme de coopération Sud-Sud. Elle a déjà offert son concours pour effectuer des essais de bauxite provenant d'autres pays en développement, dans un cadre bilatéral ou sous les auspices de l'ONUDI.

234. Un rapport intérimaire, achevé en 1985, sur les possibilités d'utilisation de minerais aluminifères (alunites) comme matière première pour la production d'aluminium en République islamique d'Iran fait état de résultats prometteurs. En ouvrant la voie à une utilisation à l'échelle industrielle des alunites iraniennes, ce projet permettra d'assurer la fourniture de quantités suffisantes de matières premières à une industrie de l'aluminium en pleine expansion. Le rapport aura pour prolongements des recherches en laboratoire et en usine pilote, et une étude de faisabilité techno-économique détaillée sur la transformation industrielle à grande échelle des alunites en alumine.

235. Conformément à un projet entrepris en 1983, on a soumis des diaspores de Grèce<sup>56</sup> à une série d'essais qui ont donné des résultats prometteurs; il s'agissait de mettre au point un procédé rentable de déferrisation en vue d'obtenir une bauxite mieux raffinée. Ce matériau est assez pur pour être utilisé par les fabricants de céramique réfractaire pour la production de briques et d'autres produits susceptibles de trouver des applications en métallurgie à de hautes températures.

<sup>54</sup>ID/B/320, chap. III, par. 225; ID/B/340, chap. III, par. 216.

<sup>55</sup>ID/B/320, chap. III, par. 235; ID/B/340, chap. III, par. 211.

<sup>56</sup>ID/B/340, chap. III, par. 207.

236. Ces deux dernières années, des contacts utiles ont été pris entre le Mozambique et l'Inde, comme le recommandaient des experts de l'ONUDI et des sous-traitants, contacts qui ont débouché sur une coopération. Le Mozambique projette l'établissement d'une fonderie d'aluminium<sup>57</sup> qui fonctionnera avec l'énergie hydroélectrique dont dispose le pays et de l'alumine fournie par l'Inde, où sera ensuite exporté l'aluminium obtenu. Les contacts entre les deux pays se sont intensifiés en 1985 quand des experts mozambicains ont fait un voyage d'étude en Inde pour participer à des négociations poussées et arrêter définitivement un rapport concernant la création d'une fonderie d'aluminium au Mozambique. Le Gouvernement mozambicain procède actuellement à un examen approfondi de la proposition.

237. La construction en Inde d'une unité expérimentale de démonstration pour la production d'aluminium extra-pur<sup>58</sup> a fait l'objet d'une étude techno-économique. Les plans détaillés de cette unité ont été élaborés, les caractéristiques de son équipement ont été définies et il a ensuite été recommandé de l'implanter dans une fonderie existante. Cette unité n'ouvrira pas seulement la voie à l'application à l'échelle industrielle de cette nouvelle technologie en Inde, elle permettra également, entre autres avantages économiques pour le pays, de mettre fin aux importations d'aluminium extra-pur.

238. Dans le cadre du Programme commun ONUDI/Hongrie concernant l'industrie de l'aluminium, des experts hongrois ont constitué deux coffrets pédagogiques, l'un sur les économies d'énergie et l'autre sur la protection de l'environnement dans la filière industrielle bauxite/alumine. Ces coffrets, qui contiennent des diapositives et un film vidéo de 60 minutes, peuvent être prêtés sur demande aux instituts de la bauxite ou organismes analogues des pays en développement.

239. En ce qui concerne les métaux non ferreux lourds, un projet complexe de grande envergure a été entrepris au Chili<sup>59</sup> en 1985. Travaillant dans une optique pluridisciplinaire intégrée, de nombreux scientifiques et technologues chiliens ont cherché à mettre au point un procédé amélioré de lixiviation bactérienne pour le traitement des minerais sulfurés de cuivre de ce pays. A long terme, ce projet aura des conséquences importantes en ce sens qu'il permettra d'exploiter des gisements autres que ceux de minerai oxydé facile à extraire qui sont en voie d'épuisement. Au Pérou, après que des services techniques eurent été fournis à l'industrie du cuivre<sup>59</sup> à la satisfaction des intéressés, on a commencé à leur transférer des connaissances hautement spécialisées sur la lixiviation bactérienne du minerai de cuivre; ce procédé offre des perspectives intéressantes d'exploitation rationnelle des minerais de qualité inférieure.

240. La préservation d'un environnement sain dans les zones industrielles a également retenu l'attention qu'elle mérite. Au Chili, les activités relevant du projet relatif au maniement et à la récupération de résidus de minerais<sup>60</sup> ont continué; il s'agit en l'occurrence de déterminer les caractéristiques physiques

<sup>57</sup>ID/B/320, chap. III, par. 234.

<sup>58</sup>ID/B/340, chap. III, par. 210.

<sup>59</sup>*Ibid.*, par. 212.

<sup>60</sup>*Ibid.*, par. 232.

des bassins de décantation des effluents de l'industrie du cuivre. Il est à prévoir qu'un projet complémentaire sera consacré à la question de la rentabilité d'une extraction des éléments les plus précieux contenus dans les déchets; ce plan aurait des conséquences importantes pour l'environnement au Chili.

241. Une étude technico-économique concernant les essais effectués dans une installation pilote de démonstration sur l'utilisation des résidus de bauxite de l'usine d'alumine de Shangdong (Chine)<sup>61</sup> a montré que les boues rouges disponibles localement peuvent être transformées avec profit en matériaux de construction. Il était recommandé dans l'étude de construire une usine d'une capacité de production annuelle de 100 millions de briques et de 2 millions de tuiles. Il est probable que le projet débouchera prochainement sur une décision d'investissement. Un autre projet en Chine a trait à la récupération des ressources et à l'utilisation des déchets dans les industries métallurgiques et autres de Shanghai. On veillera tout spécialement à déterminer s'il est possible d'entreprendre des opérations de transformation industrielle des déchets d'oxyde de fer.

242. Divers projets mis en œuvre en 1985 avaient trait au renforcement ou à l'expansion des centres, laboratoires et instituts de R-D dont les travaux portent sur les techniques métallurgiques. Des projets de ce type sont en cours d'exécution dans les pays suivants : Argentine, Chine, Cuba, Hongrie, Inde, Jamaïque, Mexique, Mozambique, Nigéria, Paraguay, Pérou, République de Corée, Tchécoslovaquie, Viet Nam et Yougoslavie.

243. L'implantation (première phase) à Cuba d'une usine pilote intégrée d'enrichissement des minerais a remarquablement progressé en 1985. L'aménagement du site est terminé et le projet en est au stade de l'acquisition de l'équipement. Il est fait appel au monde entier pour la fourniture de techniques de concassage, de tamisage, de nettoyage par voie sèche ou humide, de séchage, de lavage, de flottation, et de services de laboratoire. L'usine pilote devrait entrer en activité au milieu de 1987, lorsque débutera la deuxième phase du projet. Cette deuxième phase portera sur l'utilisation des équipements acquis et la mise au point de technologies appropriées pour le traitement de minéraux complexes provenant de gisements de faible et moyenne importance. Un nouveau projet relatif à la création d'une usine pilote intégrée d'enrichissement de minerais a également été lancé au Pakistan.

244. En République de Corée<sup>62</sup>, le centre de surfaçage assure des services techniques très élaborés, notamment en matière de recherche appliquée. Il a été doté d'équipement de laboratoire pour la projection et le dépôt de vapeurs chimiques et des programmes de formation ont été organisés, ce qui a permis au centre de mener de façon autonome des travaux de R-D et de fournir des services de consultants à l'industrie coréenne du surfaçage et du traitement des métaux.

245. L'implantation d'un institut de R-D sur l'aluminium à Titograd (Yougoslavie)<sup>63</sup> a progressé et l'équipement très perfectionné qui a été livré au

<sup>61</sup>*Ibid.*, par. 211.

<sup>62</sup>*Ibid.*, par. 228.

<sup>63</sup>ID/B/320, chap. III, par. 233; ID/B/340, chap. III, par. 208.

titre du projet sert pour l'exécution de programmes de recherche de types divers relatifs à l'aluminium métal et aux produits finals correspondants.

246. En Chine, un projet d'assistance s'est soldé par de nouveaux progrès de la technologie des traitements thermiques : transferts de techniques provenant du Département des traitements thermiques de l'Université de Birmingham (Royaume-Uni), application de procédés extrêmement perfectionnés pour les pièces moulées et les pièces de machines à haut rendement, etc. Une étude approfondie des effets des éléments rares sur des pièces moulées en acier fortement allié a été réalisée sous les auspices de l'ONUDI. Les résultats de cette étude ont incité la Chine à demander une assistance complémentaire pour la création d'un centre de traitement thermique à Shanghai.

247. En 1985, le renforcement du secteur de la fonderie, et en particulier l'amélioration des opérations de fonderie et du rendement général des installations, ont retenu toute l'attention, l'accent étant mis sur les prescriptions en matière de contrôle de la qualité. Les Journées d'étude sur la démonstration de techniques et matériels convenant aux industries métallurgiques et transformatrices des métaux en Afrique (AFROMET 85) organisées par l'ONUDI et la Chambre polonaise de commerce extérieur ont eu lieu à Katowice (Pologne), du 25 au 29 août 1985. Comme leur date coïncidait avec celle de la Foire commerciale internationale des industries d'extraction, de l'énergie et de la métallurgie de Silésie (SIMMEX 85), les 18 participants venus de 12 pays africains ont eu la possibilité de visiter la Foire SIMMEX. Des activités complémentaires d'assistance technique ont été entreprises par la Société métallurgique polonaise "Hutmaszprojekt".

248. Dans un projet dont le but était le renforcement du Centre d'entretien et de réparation des matériels de Conakry (Guinée), un nouveau conseiller technique principal des Volontaires des Nations Unies et plusieurs experts ont été envoyés sur le terrain, et un vaste programme de formation à l'étranger qui porte sur toutes les opérations des ateliers du Centre a été entrepris à l'intention du personnel de ce dernier. L'avancement du projet a été gravement compromis parce que le Fonds d'équipement des Nations Unies n'était pas en mesure de débloquer les ressources destinées à alimenter le fonds de roulement du Centre et la création d'une petite fonderie pilote prévue, dont l'affectation avait été approuvée. Par suite de ce manque de fonds, l'activité de l'installation pilote s'est très sensiblement ralentie. Le laboratoire d'essai pour la fonderie et la métallurgie<sup>64</sup>, qui a été construit au Maroc avec l'assistance de l'ONUDI, a commencé à fonctionner à plein rendement et devrait devenir financièrement autonome en 1986.

249. Un programme d'amélioration des résultats des fonderies, réalisé pour le compte de la National Engineering Corporation de la République-Unie de Tanzanie, a permis de déterminer les conditions à remplir pour produire des pièces de fonte malléable; la production à grande échelle de ces pièces de fonderie devrait démarrer prochainement dans le pays. Au Nicaragua, l'établissement d'un bilan de l'industrie de la fonderie a été achevé et du personnel de contrepartie a commencé à recevoir une formation destinée à parfaire sa maîtrise des opérations de fonderie.

<sup>64</sup>ID/B/320, chap. III, par. 243.

250. Une assistance importante a été fournie à la Somalie au titre de divers projets pour moderniser l'Atelier de fonderie et de mécanique. Il a été possible de mobiliser des ressources financières en associant judicieusement des fonds du PNUD, de l'ONUDI et de l'IDDA ainsi qu'une contribution spéciale du Gouvernement égyptien au FNUDI. Ce projet vise à relever le niveau des compétences, introduire de nouveaux produits et adapter de nouvelles technologies. Dans le cadre d'activités de CTPD, des connaissances techniques ont été apportées par des experts égyptiens.

251. Une assistance technique directe a été fournie par des fonctionnaires de l'ONUDI sous forme de missions consultatives techniques relatives au développement de l'industrie sidérurgique et à la mise sur pied de centres de technologie métallurgique. Ces missions ont porté sur les pays suivants, entre autres : Bolivie, Mongolie, Trinité-et-Tobago, Viet Nam et Zambie.

### INDUSTRIES MECANIQUES

252. En 1985, les dépenses de coopération technique dans le domaine des industries mécaniques se sont élevées à 13,9 millions de dollars. Le financement a été assuré à environ 90 % par les ressources du PNUD. Au total, 183 projets ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution.

253. Ces activités de coopération technique ont continué à porter essentiellement sur des domaines vitaux qui contribuent à promouvoir le développement technique et économique général et auquel un rang de priorité élevé a été accordé : production industrielle, technologie industrielle, techniques industrielles liées à l'énergie et mise en valeur des ressources humaines. Une assistance a également été accordée aux six sous-secteurs principaux ci-après : machines et instruments agricoles, machines et produits des industries électroniques et électriques, ordinateurs et matériel connexe, outillage pour les travaux des métaux et machines-outils, matériel de transport terrestre, maritime, fluvial et lacustre, matériel énergétique. Comme par le passé, la majorité des activités de coopération technique relevaient des trois premiers de ces sous-secteurs<sup>65</sup>.

254. Les activités de coopération technique dans le domaine des industries mécaniques ont visé à doter les pays en développement de capacités et de ressources dans ce domaine. Une attention particulière a donc été accordée au renforcement de l'infrastructure existante et à l'utilisation accrue des ressources disponibles et potentielles. En outre, les activités ont continué à être axées sur la création de capacités de production ou sur l'amélioration des capacités existantes et la diversification des produits. Priorité a été donnée aux domaines suivants : techniques de production, réparation et maintenance, études techniques et développement, utilisation de la capacité, contrôle de la qualité, études techniques sur les outils et les matériaux.

255. Comme par le passé, les efforts ont visé à améliorer la capacité des pays en développement à acquérir les techniques permettant de fabriquer du matériel

---

<sup>65</sup>ID/B/340, chap. III, par. 235.



d'irrigation et de forage, du matériel hydroélectrique, des installations de stockage de grains, du matériel pour le secteur de l'énergie (en particulier matériel permettant les économies d'énergie), matériel pour la préservation de l'énergie et équipement pour d'autres sources d'énergie<sup>66</sup>, en vue d'améliorer le rendement énergétique.

256. Dans le cadre du programme de l'IDDA, l'accent a été mis sur l'assistance technique dans les domaines suivants : intégration de l'industrie des machines agricoles au secteur des industries mécaniques et des biens d'équipement, promotion et remise en état d'usines polyvalentes, renforcement de la capacité des pays en matière de conception et de l'adaptation de technique, application de la R-D aux activités industrielles, développement des réseaux de programmes sous-régionaux et régionaux, et promotion des programmes de CTPD/CEPD. Des efforts se sont poursuivis en vue du renforcement des activités du Centre régional africain de conception et de fabrication techniques (ARCEDEM), situé à Ibadan (Nigéria)<sup>67</sup>, ainsi que du programme de coopération PNUD/Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) dans certains pays en développement d'Afrique, en particulier en ce qui concerne les apports de l'industrie à l'agriculture, le matériel d'irrigation et d'alimentation en eau potable, et les techniques de production simples.

257. Les projets relatifs aux outils, machines et équipements agricoles ont continué à porter essentiellement sur la réparation, l'entretien et la production de pièces de rechange, la fabrication d'outils, de matériel de traction animale, de pompes à main et de machines simples, l'amélioration de l'utilisation des capacités installées et la formation. L'orientation de toutes ces activités s'inspirait des délibérations et recommandations d'un groupe d'experts qui avaient été chargés d'élaborer des directives pour l'importation, l'assemblage et la fabrication de machines agricoles et la formation, et qui s'étaient réunis à Vienne du 9 au 12 septembre, et d'une réunion d'experts sur les programmes de formation intégrés dans le domaine des industries des machines agricoles, qui a eu lieu à Rosario (Argentine) du 9 au 14 décembre. En outre, les activités de coopération technique étaient liées au système de consultations de l'ONUDI, ainsi qu'aux études sectorielles portant sur l'industrie des machines agricoles. L'ONUDI a continué à promouvoir et à mettre en oeuvre dans les pays en développement des projets fondés sur une approche intégrée pour le développement de l'industrie des machines agricoles et des secteurs connexes de l'économie, en vue d'utiliser pleinement les installations existantes et les capacités installées. Des propositions de projets fondées sur ce principe ont été établies à l'intention des gouvernements des pays suivants : Algérie, Bénin, Népal, Ouganda et Somalie. Au niveau régional, l'ONUDI a continué à apporter son appui au réseau régional du machinisme agricole pour l'Asie et le Pacifique<sup>68</sup>.

258. Parmi les activités importantes concernant le secteur des machines agricoles, on peut citer l'amélioration des installations matérielles, des compétences techniques et du programme de travail au niveau institutionnel. En 1985, l'ONUDI a aidé le Bangladesh, la Chine, la Hongrie, l'Inde et la

<sup>66</sup>*Ibid.*, par. 236.

<sup>67</sup>*Ibid.*, par. 237.

<sup>68</sup>*Ibid.*, par. 241.

### Chapitre III

Pologne à renforcer leurs capacités en matière de recherche et de conception dans le domaine des machines agricoles. Un projet financé par le PNUD et concernant l'essai des machines agricoles a été mené à bien et une assistance a été fournie au Centre d'essai des machines agricoles de Chine dans le cadre des services techniques à l'industrie. Ce centre essaye et évalue les machines agricoles à l'échelle nationale et complète les travaux des stations d'essai et d'évaluation des provinces, des villes et des régions indépendantes. Le Centre contrôle également les divers stades de la fabrication de machines agricoles nouvelles et évalue les prototypes et l'équipement pilote, fixe des normes et contrôle régulièrement la qualité de la production de plusieurs modèles fabriqués en grande série<sup>69</sup>.

259. Au Togo, un complément d'assistance a été apporté à un projet visant à développer la production en série de machines et d'outils agricoles<sup>70</sup>. Une assistance complémentaire a été apportée dans le domaine de la diversification des produits et de la mise au point de prototypes et, notamment, de la fabrication de pompes à main. Ce projet a été prolongé en 1986 et des fonds complémentaires ont été alloués par le Fonds d'équipement des Nations Unies pour acheter le matériel et les matières premières. Une mission d'évaluation en profondeur entreprise en décembre 1985 a permis d'évaluer les résultats obtenus jusqu'ici et de faire des recommandations en vue d'activités futures. A Haïti, les activités de mise au point de prototypes et d'adaptation d'outils agricoles, fondées sur l'expérience acquise par des pays africains, se sont poursuivies<sup>71</sup>. Ce matériel est essayé et amélioré et la fabrication en série est revue. Au Lesotho, un projet de fabrication d'outils agricoles a progressé en 1985. Des quantités importantes d'outils ont été mises à la disposition des clients dont beaucoup venaient de pays voisins. Au Sénégal, on a défini avec davantage de précision un programme de la Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal et du Falémé concernant le fonctionnement et l'entretien de pompes d'irrigation à moteur et une formation a été assurée en vue de renforcer les ateliers centraux et de créer de petits ateliers le long du fleuve Sénégal. Une mission d'évaluation en profondeur a amené la réorientation de certaines activités du programme<sup>72</sup>.

260. Les activités de coopération technique dans le domaine de l'électronique et de la haute technologie allaient des systèmes de robots industriels aux éléments électroniques simples, l'accent étant mis aussi bien sur le matériel que sur le logiciel. Priorité a été donnée au renforcement des capacités techniques institutionnelles et à la formation.

261. L'assistance technique dans le domaine des machines électroniques et électriques a continué à être axée sur la conception et le développement, l'essai et le contrôle de la qualité, la maintenance et la réparation, enfin les services de vulgarisation. En Bulgarie, le Centre d'instruments pour la production automatisée a réalisé des progrès dans le domaine de la mise au point d'instruments scientifiques et dans la planification et la gestion de la production<sup>73</sup>. Un nouveau système permettant d'accroître la production et

<sup>69</sup>*Ibid.*, par. 240.

<sup>70</sup>*Ibid.*, par. 237.

<sup>71</sup>ID/B/320, chap. III, par. 257.

<sup>72</sup>ID/B/340, chap. III, par. 239.

<sup>73</sup>*Ibid.*, par. 243.

d'améliorer la qualité des circuits imprimés a été appliqué et un système informatisé d'aide à la gestion des petites entreprises et à la planification de la production est sur le point d'être terminé. L'expérience acquise par le Centre au cours de la réalisation du projet est déjà appliquée à d'autres pays en développement. Par exemple, une formation dans le domaine de l'instrumentation a été fournie à un certain nombre de boursiers indiens. Cette activité a été jugée très utile et il est recommandé de la poursuivre sous forme de programme de formation de l'ONUDI. En Inde, la création d'un Centre de conception et de mise au point d'instruments a été menée à bien à Haryana. Ce centre a été doté d'un équipement électronique et optique de pointe et a bénéficié de l'assistance technique d'experts de l'électronique et de l'optique. Plusieurs membres du Centre ont effectué des voyages d'étude dans les pays industrialisés et formeront les cadres de l'entreprise qui apportera son assistance aux petites entreprises d'instruments électriques dans le domaine de la conception de produits nouveaux et de l'amélioration de produits anciens. A Hanoi (Viet Nam), un grand projet de l'ONUDI visant à aider le gouvernement à créer un Centre d'entretien et de réparation d'une grande variété d'instruments électroniques optiques ainsi que de matériel de réfrigération a été poursuivi activement. Ce centre a commencé à vérifier des instruments de contrôle de la qualité dans le domaine scientifique et industriel ainsi que du matériel électromédical<sup>74</sup>.

262. Un projet multidisciplinaire visant à améliorer le matériel d'évaluation du Bureau national d'essai de Calcutta (Inde) se poursuit<sup>75</sup>. Ce projet vise essentiellement à améliorer les techniques utilisées pour l'essai des matières plastiques, l'analyse des polluants de l'eau et de l'air, l'essai à haut voltage et l'essai et l'analyse des pesticides. Un certain nombre de laboratoires ont été équipés d'un matériel d'essai moderne et un programme de formation dans ce domaine a été mené à bien. Le Bureau national d'essai a établi une coopération avec d'autres grandes organisations indiennes s'occupant de la définition et de l'application de normes pour le contrôle de la qualité dans l'industrie.

263. A mesure que les pays en développement s'industrialisent, la protection de l'environnement prend de l'importance. En Chine, un projet concernant la mise au point et l'essai de précipitants électrostatiques constitue une expérience utile. Il a permis de créer à l'Institut de recherche sur les précipitants électrostatiques de Zhuji un laboratoire permettant de simuler l'action de précipitants électrostatiques dans diverses conditions. L'Institut a mis au point un grand nombre de précipitants électrostatiques nouveaux et les a fait connaître à de nombreuses entreprises industrielles.

264. Un petit projet a été mis en route pour aider le Gouvernement rwandais à renforcer l'efficacité de l'usine coopérative fabriquant des postes de radio. Un projet visant à fournir des services consultatifs de haut niveau en vue de la création d'un centre spécialisé de recherche sur l'énergie électrique a également été mis en route en Iraq. En Egypte, l'ONUDI a commencé la réalisation d'un projet d'assistance technique à court terme tendant à apporter des améliorations qualitatives et quantitatives dans le domaine de la fabrication des piles sèches.

<sup>74</sup>Ibid., par. 242.

<sup>75</sup>Ibid., par. 246.

265. En Bulgarie, un projet de mise au point de robots industriels programmables, de robots simples pour la formation et de programmes pour le contrôle industriel s'est poursuivi. L'accent a été également mis sur la mise au point de matériel pédagogique pour la formation à l'utilisation de matériel à commande robotisée. Un robot mobile a été mis au point récemment à cette fin. Utilisant l'expérience acquise au cours de la réalisation de ce projet, le personnel de l'Institut de cybernétique et de robotique industrielles de Sofia travaille actuellement à la mise au point d'une installation de production pilote, à laquelle le gouvernement a accordé des fonds supplémentaires et qui sera chargée de mettre à l'essai des systèmes nouveaux d'automatisation de contrôle de la production. Dans le cadre de ce projet, des activités de formation ont été organisées et du matériel périphérique a été livré en vue de renforcer la capacité de l'Institut de recherche sur la machine-outil de Sofia en matière de conception et de fabrication assistées par ordinateur.

266. En Chine, un projet concernant la formation et la mise au point d'applications de systèmes de micro-ordinateur se poursuit de manière favorable. L'équipe du projet fournit une aide à l'industrie dans plusieurs domaines relevant de l'utilisation des micro-ordinateurs. L'usine médicale de Sichuan met au point un système de contrôle par micro-ordinateur en vue d'améliorer son efficacité ainsi que le contrôle de la qualité de la tétracycline qu'elle produit. Des mécanismes d'entraînement de disques pour micro-ordinateurs ont également été mis au point et les résultats seront appliqués dans l'industrie. L'Institut de radiotechnique de Chengdu, qui réalise ce projet, fournit déjà une assistance à l'industrie sous forme de formation à l'utilisation des micro-ordinateurs. Le nombre des stagiaires dépasse déjà la centaine; l'accent sera mis sur l'amélioration de la qualité de la formation.

267. Un grand projet concernant la création d'un centre de service et de formation pour l'industrie électronique à Ramnagar, dans l'Etat d'Uttar Pradesh (Inde) a été approuvé en septembre 1985 et a commencé à être exécuté. Ce projet vise à aider le Gouvernement indien à créer une base industrielle pour des procédés et des techniques modernes de production dans l'industrie électronique en créant un complexe industriel électronique doté d'un centre de service et de formation. Ce centre s'occupera des techniques de production et de montage de produits électroniques tels que des circuits imprimés et des éléments bobinés ainsi que de l'essai, du contrôle de la qualité, de l'entretien et de la réparation.

268. Un grand projet concernant les dispositifs à semi-conducteurs et les sous-systèmes électroniques pour les moyens de transport en Inde<sup>76</sup> est devenu opérationnel en novembre 1984 et progresse de manière satisfaisante. Ce projet a pour but de promouvoir l'utilisation de l'électronique dans les systèmes de transport en vue d'accroître l'efficacité des véhicules électriques et de doter le pays d'une capacité autonome de mise au point de produits dans ce domaine. Les dispositifs à semi-conducteurs et les sous-systèmes électroniques serviront essentiellement aux véhicules électriques routiers tels que les tramways, les trolleybus et les locomotives. L'équipement a été fourni et réceptionné par l'ONUDI et le PNUD dans les temps prévus et du matériel supplémentaire, financé par le Gouvernement indien, a été livré. Des spécialistes des quatre

---

<sup>76</sup>*Ibid.*, par. 244.

domaines techniques du projet — systèmes de commande électrique, dispositifs de commande à semi-conducteurs, circuits intégrés hybrides et circuits intégrés monolithiques — ont participé aux activités de l'Institut central de recherche sur les techniques électroniques de Pilani, Rajasthan. Huit ingénieurs indiens ont reçu une formation en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique depuis 1985. Les liens avec l'industrie sont progressivement renforcés. Le projet constituera sans doute bientôt un bon exemple du développement de techniques de pointe par des spécialistes d'un pays en développement.

269. En Bulgarie, l'ONUDI a poursuivi la réalisation d'un grand projet concernant l'application de méthodes de pointe de fabrication et de mise au point grâce à l'amélioration des installations matérielles des laboratoires de CAO et de R-D de Sofia, l'enrichissement de la gamme des matériels et des programmes, la mise en œuvre d'un sous-contrat et la réalisation d'un programme de bourses et de voyages d'étude. Le programme a, dans l'ensemble, été réalisé dans les délais et l'expérience acquise au cours du projet ainsi que les tendances nouvelles de la science et de la technique constituent autant d'éléments nouveaux. Les activités de coopération technique se sont poursuivies en République populaire démocratique de Corée, en vue de la création d'une installation pilote pour la production de circuits intégrés<sup>77</sup>. L'atelier de montage et d'essai de l'usine a été terminé en 1985.

270. En Chine, un projet visant à améliorer le fonctionnement d'un laboratoire d'homologation et de contrôle de biens de consommation électroniques a permis de promouvoir la production de produits électroniques de haute qualité, fiables et conformes aux normes internationales grâce aux services que ce laboratoire a rendus aux entreprises électroniques nationales. Plusieurs programmes de bourses ont été mis sur pied en vue de perfectionner les connaissances du personnel chinois. Une assistance semblable a été donnée au Centre de service des techniques d'essai en Chine de l'Est grâce à une formation à l'utilisation d'ordinateurs pour des instruments d'analyses et l'analyse des matériaux inorganiques<sup>78</sup>.

271. La réalisation d'un projet concernant la mise au point de matériel électronique pour les agro-industries et notamment l'industrie laitière s'est poursuivie en Inde<sup>78</sup>. Après une étude menée au Siège en mars 1985, il a été décidé de prolonger ce grand projet d'un an, jusqu'à juin 1986. Dans le cadre d'un projet visant à renforcer la capacité du département des circuits imprimés du Centre d'électronique et de mise au point de Gurgaon (Inde), du matériel pour la fabrication et l'essai de circuits imprimés double-face et multicouches à interconnexions par trous métallisés a été acheté et installé, des services d'experts et la formation de spécialistes indiens à l'étranger ont été assurés.

272. Du fait des conditions particulières, la conception de machines de forage (en particulier pour le forage des tunnels) exige une approche systématique que seule permet l'analyse par ordinateur. Afin de résoudre les problèmes de forage posés par les vibrations, les forces de coupe, les mesures de résistance et de contrainte, un projet d'essai dynamique de machines pour les mines de charbon a été élaboré en République de Corée où le gouvernement accorde un rang de priorité élevé à l'amélioration du matériel minier.

<sup>77</sup>ID/B/300, chap. III, par. 241.

<sup>78</sup>ID/B/340, chap. III, par. 243.

273. En réponse à une demande du Gouvernement bulgare concernant une technique nouvelle de mesures des mouvements et des positions des machines-outils qui permettrait d'économiser des matières premières, il a été décidé de mettre au point et d'appliquer des prototypes d'encodeurs par accroissement fondés sur les techniques analogues et numériques. L'équipement a été livré et les prototypes sont en cours de construction. Le projet sera terminé en 1986. Des petits projets concernant l'application de techniques nouvelles et relativement avancées dans des pays en développement ont été réalisés grâce à un financement du FNUDI. L'un d'eux a notamment permis d'apporter une assistance à la Bulgarie pour l'élaboration d'un projet de conception modulaire pour une nouvelle génération d'instruments scientifiques. L'application de cette méthode permettra de réduire les coûts de la conception et de la production des instruments scientifiques. En Roumanie, un projet concernait l'utilisation de techniques de métallisation par projection dans l'industrie de construction de machines ainsi que de la réparation des pièces de machines qui subissent des charges mécaniques et thermiques sévères.

274. La coopération technique dans le secteur des ouvrages en métaux et des machines-outils a été axée sur le renforcement des capacités en matière de conception, d'études techniques d'outils, de techniques de production et d'études techniques des matériaux ainsi que sur la formation. Le niveau technique allait des machines-outils simples utilisées dans de petits ateliers aux machines-outils à commande numérique.

275. Une bonne partie des activités de 1985 ont porté sur la production par lots d'ouvrages simples en métal destinés surtout à l'industrialisation rurale, ainsi qu'à l'entretien et à la réparation. Au Mali, la fabrication de pompes à eau manuelles de type India Mark II a fait de nouveaux progrès. Le rythme de production annuelle de cette pompe, qui se distingue par sa compétitivité et sa sûreté de fonctionnement, se maintient à 1 200 unités environ<sup>79</sup>. Toujours au Mali, le projet de renforcement des moyens d'entretien et de réparation ainsi que de fabrication de pièces de rechange pour le matériel industriel et le matériel de transport s'est poursuivi. Au Cameroun, un atelier de mécanique a continué d'aider les petites industries en fabriquant des pièces détachées et en fournissant des services d'entretien et de réparation<sup>80</sup>. Une nouvelle phase de ce projet est à l'étude. A Madagascar, on a poursuivi l'exécution du projet d'assistance aux industries locales en vue de l'amélioration de leurs méthodes d'entretien et de réparation ainsi que de leurs techniques de production de pièces détachées. Des campagnes et des séminaires ont été organisés à l'échelon national pour démontrer l'importance de l'entretien et sensibiliser les entreprises locales<sup>80</sup>.

276. Les activités ont été poursuivies en ce qui concerne le développement et la promotion de la fabrication d'outillage, l'accent étant mis sur les gabarits, les supports, les outils, les matrices, les moules ainsi que sur les matières, le traitement thermique et la production de pièces détachées. A Trinité-et-Tobago, l'assistance à la Metal Industries Company (MIC) s'est poursuivie avec la prolongation d'un an du projet visant à développer les services techniques, ainsi que la production d'outils et de matrices<sup>81</sup>. Les discussions se sont poursuivies

<sup>79</sup>*Ibid.*, par. 239.

<sup>80</sup>*Ibid.*, par. 238.

<sup>81</sup>*Ibid.*, par. 246.

en 1985 en vue de la diversification des activités de la MIC au moyen d'un nouveau projet d'assistance technique de l'ONUDI. Un centre d'essai de roulements, créé à Hangzhou (Chine), dispose des appareils les plus récents que l'on ait conçus pour enregistrer le bruit et les vibrations des roulements. En Tunisie, on a poursuivi l'exécution du projet concernant la formation aux techniques de fabrication de moules pour la fabrication d'articles en plastique. Des équipements ont été mis en place pour aider les entreprises à mettre au point des prototypes de moules adaptés à leurs besoins. En Ethiopie, l'assistance préparatoire à la création de deux centres, l'un pour la mécanique et la conception et l'autre pour l'outillage, a pris fin. Il est prévu que l'élaboration de ces grands projets se terminera au début de 1986 et la mise à exécution interviendra au milieu de la même année.

277. Le renforcement des services techniques des organismes spécialisés et des entreprises est un aspect important de la coopération technique dans la métallurgie et dans l'industrie de la machine-outil. En Iraq, la phase d'assistance intérimaire fournie à l'Institut spécialisé des industries mécaniques se poursuivra jusqu'au 31 décembre 1986. Cette phase est essentiellement financée par le PNUD, et le gouvernement a commencé à apporter son concours en passant des accords de participation aux coûts. Pendant cette période, l'accent est mis sur le renforcement de l'organisation de la production, de l'inspection et du contrôle de la qualité, ainsi que sur l'introduction de l'organisation industrielle, de l'ingénierie assistée par ordinateur et de l'automatisation à faible coût<sup>81</sup>. Un projet a été entrepris en Inde pour mettre au point des techniques de micromécanique de précision. Il s'agira de renforcer deux organismes liés à l'Hindustan Machine Tools Company — le Horological Inspection Institute de Bangalore et le Precision Training Centre de Tumkur — grâce à un programme de formation et de services consultatifs dans le domaine des techniques modernes de la micromécanique de précision. Le Gouvernement indien a déjà mis en place l'infrastructure et les équipements nécessaires. L'assistance du PNUD permettra de renforcer les installations existantes et de jeter les bases de leur transformation en un centre d'intérêt national. Le projet est destiné à encourager la participation des femmes au développement industriel des zones rurales en leur donnant des emplois dans des ateliers d'assemblage de montres.

278. En République populaire démocratique de Corée, un grand projet portant sur la mise au point de machines-outils à commande numérique a été mis à exécution après l'achèvement de la phase préparatoire d'assistance. Ce projet s'est déroulé conformément aux prévisions avec l'aide d'experts qui ont conçu des machines-outils à commande numérique et ont organisé la fabrication de plaques de circuits imprimés. Dans le cadre de ce projet, 28 Coréens de la République populaire démocratique ont suivi des stages de formation en Pologne et en République démocratique allemande<sup>82</sup>. Des améliorations ont été apportées à l'Institut national d'esthétique industrielle d'Ahmedabad (Inde) afin d'encourager l'application des techniques d'études industrielles dans l'industrie du bois, la métallurgie, l'imprimerie, la photographie, la céramique, les arts graphiques et le film d'animation. L'Institut a mis à exécution un programme de formation destiné à des boursiers du Bangladesh, de l'Indonésie, du Pakistan, des Philippines et de Sri Lanka<sup>83</sup>.

<sup>82</sup>*Ibid.*, par. 244.

<sup>83</sup>*Ibid.*, par. 245.

L'ONUDI a continué à fournir une assistance à l'Institut central de la machine à coudre, en Inde. Une mission d'évaluation du projet confiée à un consultant PNUD/ONUDI a été entreprise à la fin de 1985. Cette évaluation entrainera vraisemblablement la révision des objectifs et des activités<sup>84</sup>. En Albanie, la phase préparatoire d'un projet relatif à du matériel électronique s'est achevée avec l'évaluation des activités à mener en vue d'automatiser la commande des opérations industrielles. Un grand projet doit être bientôt entrepris dans ce domaine.

279. Des problèmes d'entretien, de réparation et de formation se posent dans beaucoup de catégories de produits. Un projet financé par le FNUDI portant sur la création d'une section de réparation de pompes dans un atelier de mécanique et une fonderie à Mogadiscio (Somalie) a été achevé<sup>85</sup>. L'assistance technique pour le renforcement d'un projet d'entretien et de réparation à Conakry (Guinée) a été fournie dans les délais prévus. Toutefois, le financement du projet que devait assurer le FENU a été gelé sur demande du PNUD, dans l'attente de l'éclaircissement de certaines questions techniques et économiques. L'ONUDI prévoit que les fonds alloués antérieurement seront dégagés en 1986 pour la mise en œuvre du projet. En Hongrie, un projet portant sur la création d'un centre de formation pour l'entretien et la réparation d'équipement biomédical a donné des résultats exceptionnellement satisfaisants. Grâce à l'expérience, aux connaissances techniques et à la grande faculté d'adaptation acquises au cours de la mise en œuvre du projet, le personnel du centre est en mesure d'exercer des fonctions très techniques. A l'avenir, le centre a l'intention de renforcer encore les services de santé publique hongrois grâce à ses stages de formation.

280. Au Viet Nam, deux grands projets en cours d'exécution portent sur la modernisation de sucreries, y compris la fabrication locale de pièces détachées, et sur la création d'un centre d'entretien et de réparation pour les rizeries<sup>86</sup>. Les équipements nécessaires aux deux projets ont été commandés et un accord de sous-traitance a été conclu pour l'engagement de l'expert prévu pour la sucrerie. En Algérie, un projet a été mis à exécution pour évaluer la qualité de l'entretien et de la réparation dans certaines industries et recommander un plan d'action. En Iraq, dans la région de Bagdad, des petites entreprises mécaniques privées ont bénéficié, au titre du programme des Services industriels spéciaux, d'une assistance leur permettant de déceler leurs faiblesses communes et d'élaborer un plan pour les surmonter. Une assistance a été également apportée à deux entreprises textiles iraqiennes pour leur permettre d'informatiser la gestion de leurs services d'entretien.

281. Dans le domaine des transports, qui intéresse aussi bien le matériel de transport terrestre que fluvial, maritime et lacustre, l'accent a été mis sur l'amélioration des infrastructures et des méthodes de production. Le développement des transports est vital pour beaucoup de pays en développement, car ce sont eux qui facilitent les communications et le ravitaillement. Les infrastructures des transports stimulent l'industrialisation et, comme elles exigent une abondante main-d'œuvre, contribuent non seulement à la réduction

<sup>84</sup>*Ibid.*, par. 246.

<sup>85</sup>*Ibid.*, par. 239.

<sup>86</sup>ID/B/320, chap. III, par. 275.



du chômage mais aussi à l'amélioration des qualifications des spécialistes de ces pays. Une assistance technique directe a été fournie dans ce domaine à beaucoup de pays en développement pour les aider à résoudre divers problèmes de technique, d'entretien et de réparation. En ce qui concerne le matériel de transport terrestre, la phase d'assistance préparatoire a été mise à exécution et on a créé un centre de services et de contrôle de la qualité pour les industries auxiliaires de l'industrie indonésienne de l'automobile<sup>87</sup>. En Inde, une mission d'assistance préparatoire au laboratoire de contrôle des émissions des moteurs d'automobiles s'est achevée et un grand projet d'assistance technique doit bientôt lui faire suite. En Inde également, un grand projet a été exécuté pour faciliter la création et le fonctionnement d'un laboratoire d'essais de fatigue pour l'industrie automobile<sup>88</sup>. L'Association de recherche automobile de l'Inde a bénéficié du concours d'experts très spécialisés en matière d'appareillage pour la collecte de données relatives aux charges admissibles sur routes. Des appareils perfectionnés ont été achetés, et sept ingénieurs indiens ont été formés en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique en 1985. Le Gouvernement indien a passé des contrats d'architecture et de génie civil et a pris contact avec des entreprises locales pour l'achat de matériel. A Hongkong, le projet de contrôle des émissions des véhicules à moteur a fait de nouveaux progrès<sup>88</sup>. Un autre projet ayant pour objet l'élaboration à Hongkong de programmes d'entretien et d'inspection des véhicules à moteur diesel débouchera sur l'adoption de mesures administratives et réglementaires visant à améliorer la qualité de l'air<sup>88</sup>. L'ONUDI a fourni des services d'expert et du matériel d'essai à la Pakistan Automobile Corporation pour aider les petites entreprises locales à fabriquer des pièces d'automobile qui étaient auparavant importées. Un réseau de stations-service pour véhicules automobiles a été mis en place au Bhoutan.

282. L'ONUDI a engagé des discussions techniques avec l'Union africaine des chemins de fer et l'Union des chemins de fer des Etats arabes, ainsi qu'avec l'Association des sociétés d'ingénierie en Espagne, en Belgique et en Norvège afin de mettre au point des programmes de coopération. Un projet de développement des entreprises construisant des wagons et des équipements ferroviaires a été mis en place pour apporter une assistance à la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest<sup>89</sup>.

283. En ce qui concerne le matériel de transport fluvial, maritime et lacustre, l'action de l'ONUDI doit être considérée dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Pendant la période en question, des demandes d'assistance ont été reçues au sujet de la construction navale, de la réparation navale et, surtout, du génie maritime. Parmi ces activités, on peut mentionner les suivantes : conseils aux gouvernements sur la mise au point de programmes relatifs à la construction navale; conseils sur la technique et la gestion des chantiers navals et des services portuaires; mise au point de nouvelles techniques pour la construction de divers types de bateaux; réalisation d'études et d'évaluations techno-économiques des installations maritimes existantes et de leurs possibilités de modernisation ou d'expansion.

284. Au cours d'une réunion régionale d'experts organisée par l'ONUDI à Maurice, les participants ont fait un certain nombre de recommandations

<sup>87</sup>ID/B/340, chap. III, par. 248.

<sup>88</sup>*Ibid.*, par. 249.

<sup>89</sup>*Ibid.*, par. 251.

### Chapitre III

concernant la création de petites installations de construction et de réparation navales dans les pays de l'Afrique de l'Est. L'ONUDI et le Gouvernement norvégien ont entrepris en commun un projet interrégional sur les techniques de la construction navale et les techniques "off-shore". Dans le même domaine, on met au point une analyse technique et une stratégie à appliquer par les pays en développement désireux de renforcer les transports par eau, la construction navale et le génie maritime. Cette étude porte aussi sur le rôle à jouer par l'ONUDI en la matière.

285. Dans le cadre de la Décennie des transports et des communications en Afrique (ONU), l'ONUDI s'est surtout préoccupée des questions suivantes : promotion de l'industrie africaine des transports et des communications, rénovation et modernisation des industries, production de pièces détachées, entretien et réparation, formation et coopération entre pays d'Afrique.

286. Dans le domaine de l'énergie, les activités ont porté sur les équipements destinés à la production d'énergie, les techniques de traitement, la préservation de l'énergie et l'amélioration du matériel afin de permettre l'utilisation la plus efficace des sources d'énergie nouvelles. Au Chili, un projet a été entrepris pour aider le gouvernement à exploiter et à développer dans les meilleures conditions les installations nationales de production, de transport et de distribution d'électricité en appliquant de nouvelles techniques de commande numérique et de protection, en recourant à l'informatique pour assurer le bon fonctionnement des installations électriques et en formant des techniciens.

287. Des progrès ont été accomplis en Egypte dans la mise en œuvre d'un projet concernant la création et la gestion, à l'Institut métallurgique de Tabbin, d'un centre de préservation de l'énergie industrielle. Cet institut est chargé d'améliorer l'utilisation de l'énergie dans les entreprises publiques et privées. On peut considérer que la mise en service d'un car équipé d'appareils de mesure et que l'achèvement d'un séminaire de formation et de démonstration sur les techniques de diagnostic auront une influence déterminante sur la réussite du projet. L'organisation de journées d'étude et de démonstrations en laboratoire a permis de familiariser des spécialistes du secteur industriel avec les techniques de préservation de l'énergie. L'assistance fournie à l'Institut indien du pétrole a permis de faire de nouveaux progrès dans la mise au point de moteurs à combustion interne utilisant le méthanol comme carburant. L'accent a été mis sur la mise au point de moteurs à deux temps à allumage par bougie et de moteurs à quatre temps à allumage par compression. On s'est aussi préoccupé de questions de tribologie et des effets de la corrosion<sup>90</sup>.

288. Des représentants de l'Université de Madagascar ont fait un voyage d'étude pour recueillir, dans divers pays, les informations les plus récentes sur l'utilisation des sources renouvelables d'énergie, en vue d'installer des prototypes de chauffe-eau solaires et de repérer des sites se prêtant à l'installation de petites centrales hydroélectriques. En Jordanie, de nouveaux progrès ont été accomplis dans la conception, la mise au point de prototypes et l'essai de chauffe-eau solaires en vue d'une application industrielle<sup>91</sup>. En Asie et dans la région du Pacifique, on a poursuivi l'exécution du projet relatif à la formation

<sup>90</sup>*Ibid.*, par. 253.

<sup>91</sup>ID/B/320, chap. III, par. 276.



*Participants utilisant un ordinateur individuel lors d'un atelier sur l'application du Modèle informatique pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR), organisé à Oulan-Bator (Mongolie).*

sur la fabrication et l'utilisation de capteurs solaires à technologie d'absorption sélective. Cette technologie relativement simple peut servir directement à la fabrication de capteurs solaires à bas prix<sup>92</sup>.

289. De nouveaux progrès ont été accomplis en Chine dans le renforcement du Centre régional de recherche-développement et de formation en vue de la création de petites centrales et de minicentrales hydroélectriques<sup>93</sup>. De nouveaux stages de formation et voyages d'étude ont eu lieu, et de nouveaux appareils ont été installés pour mettre à l'épreuve un système télémechanique de commande des petites centrales hydroélectriques. Un projet a été entrepris en Ethiopie pour la mise au point d'un prototype de minicentrale hydroélectrique destinée aux régions rurales. Ce projet a pour objectif de favoriser l'industrialisation rurale en employant la main-d'œuvre et les ressources locales grâce à la création de minicentrales hydroélectriques. Un projet a également été entrepris aux Iles Salomon pour aider le gouvernement à établir un programme portant sur la création de minicentrales hydroélectriques et sur la réduction de la consommation de génératrices brûlant des huiles lourdes importées à grands frais.

<sup>92</sup>*Ibid.*, par. 252.

<sup>93</sup>*Ibid.*, par. 276.

### *Chapitre III*

290. On s'est efforcé tout particulièrement en 1985 d'intensifier l'action entreprise dans le domaine des industries mécaniques et d'en améliorer la qualité. Toutefois, la tendance que manifestaient les gouvernements à assurer eux-mêmes l'exécution de certains projets, surtout dans la grosse mécanique, s'est maintenue pendant l'année considérée. C'est le cas notamment des Gouvernements chinois et indien, qui se sont chargés de l'exécution de plusieurs projets. Mais les travaux préparatoires avaient été effectués en détail par l'ONUDI. A partir de 1986 — surtout pour le cycle actuel de programmation par pays du PNUD — la participation de l'ONUDI aux projets exécutés par les gouvernements dans le domaine des industries mécaniques se limitera aux projets les plus complexes. Si cette évolution se maintient et s'étend à d'autres pays en développement, le coût de l'exécution des projets diminuera sensiblement dans le domaine des industries mécaniques en 1986 et pendant les années suivantes.

## **INDUSTRIES CHIMIQUES**

291. En 1985, les dépenses de coopération technique dans le domaine des industries chimiques se sont élevées à 24,5 millions de dollars. Les ressources du PNUD ont assuré le financement jusqu'à concurrence d'environ 53 %. Au total, 347 projets ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution.

292. Les activités du Service des industries chimiques ont été axées, comme par le passé, sur cinq grands sous-secteurs : industries des matériaux de construction et du bâtiment; pétrochimie; engrais, pesticides et industrie chimique organique; industries pharmaceutiques; produits chimiques de base, environnement, pâte à papier et papier.

293. Au cours de l'année à l'étude, les activités concernant les industries des matériaux de construction et du bâtiment ont visé surtout à accroître l'utilisation industrielle des ressources minérales non métalliques dans la fabrication de matériaux bon marché destinés à la construction de logements ainsi que dans d'autres secteurs de l'industrie comme le verre, la céramique et les produits chimiques. Des efforts particuliers ont été entrepris pour promouvoir l'utilisation intégrée des minéraux, eu égard aux besoins de l'agriculture et de la protection de l'environnement.

294. L'ONUDI a pris une part active, en collaboration avec le Gouvernement yougoslave et Industrial Minerals (Royaume-Uni), à l'organisation du premier Congrès mondial sur les minéraux non métalliques tenu à Belgrade (Yougoslavie). Dans le prolongement du Congrès, un atelier a été organisé à Pilsen (Tchécoslovaquie) dans le cadre du Programme commun ONUDI/Tchécoslovaquie de coopération internationale dans les industries de la céramique, des matériaux de construction et des produits à base de minéraux non métalliques. Par ailleurs, l'ONUDI fait tout pour aider le Programme commun à développer ses activités en matière de bourses, de formation et d'essais de matières premières.

295. La Société éthiopienne de mise en valeur des ressources minérales a continué de recevoir des connaissances spécialisées au titre du Programme

commun ONUDI/Tchécoslovaquie, en vue d'effectuer des essais agricoles destinés à déterminer si l'utilisation de la bentonite d'origine locale comme conditionneur du sol est rentable sur le plan économique. Dans le cadre de ce projet, des liens ont également été établis avec des institutions égyptiennes menant des travaux de recherche analogues.

296. En 1985, des programmes précis ont été poursuivis en vue de réduire la consommation d'énergie et de déterminer les besoins des industries des silicates. S'agissant des économies d'énergie, des programmes ont été mis au point en vue de favoriser une gestion efficace au niveau des entreprises.

297. La promotion de l'industrie de la brique et des matériaux de construction bon marché a continué d'être un important domaine d'activité, notamment en Afrique. Un projet d'assistance à l'industrie de la brique nigérienne a été achevé en 1985 et les résultats obtenus en matière de stabilisation des sols seront appliqués non seulement au Niger mais dans d'autres pays de la région comme Madagascar, la République-Unie de Tanzanie et le Tchad, où l'ONUDI a entrepris à la fin de 1985 des activités opérationnelles dans le secteur des matériaux de construction à base d'argile. Un projet de grande envergure concernant la mise au point de matériaux de construction bon marché en Indonésie a permis de créer plusieurs unités de production pilotes où sont effectuées des démonstrations sur la fabrication de tuiles en argile et d'articles connexes. Des recherches et des études ont été poursuivies sur les propriétés physiques et mécaniques de divers matériaux de construction en vue de réaliser des économies d'énergie, de mettre au point des systèmes calorifuges pour les parties extérieures des bâtiments, et d'utiliser des cendres volantes pour la production de béton léger. L'ONUDI a contribué à renforcer divers laboratoires de recherche en Hongrie, en Yougoslavie et en Chine.

298. A Sri Lanka<sup>94</sup>, un projet de grande envergure concernant la création d'un laboratoire de R-D sur les produits céramiques a progressé de manière satisfaisante. Deux ans seulement après sa mise en service, le laboratoire joue un rôle de premier plan dans son domaine de spécialisation et il devrait contribuer au développement de l'industrie nationale des produits céramiques et des industries nationales des minéraux non métalliques. Une évaluation approfondie, effectuée en décembre 1985, a confirmé la réussite du projet. La deuxième phase du projet, qui sera également financée au titre du FNUDI, aura pour but de renforcer les moyens dont dispose le laboratoire et de resserrer ses liens avec les industries terminales.

299. En Ethiopie, le projet d'assistance à l'industrie du marbre et de la pierre<sup>95</sup> a été mené à bonne fin en 1985. Trois entreprises marbrières à Addis-Abeba (Ethiopie) ont été modernisées et remises en service, créant ainsi des emplois pour 190 travailleurs et 40 travailleuses aussi bien à la carrière que dans les ateliers. Une assistance technique a été directement apportée en vue de moderniser les industries de la chaux et du gypse à Cuba et de renforcer le Centre de développement de l'industrie du ciment en Chine. De nouveaux voyages d'étude et activités de formation ont été organisés à l'intention de fonctionnaires et d'ingénieurs bhoutanais et chinois afin qu'ils puissent se

<sup>94</sup>ID/B/340, chap. III, par. 266.

<sup>95</sup>*Ibid.*, par. 270.

familiariser avec les techniques les plus récentes de production de ciment et d'automatisation. Afin d'accroître l'utilisation de la capacité industrielle, on a continué, dans le cadre de projets financés à l'aide de fonds d'affectation spéciale, d'apporter une assistance à l'Égypte et à la Jamahiriya arabe libyenne, où de grosses cimenteries ont tiré profit des connaissances spécialisées de l'ONUDI<sup>96</sup>. En 1985, une attention accrue a été accordée à la formation des nationaux qui prendront la relève des spécialistes étrangers. Compte tenu de l'expérience acquise, il est prévu de lancer en 1986 des stages de formation en groupe dans l'entreprise afin de réduire de 20 % sur un an l'effectif de la main-d'œuvre étrangère.

300. Les activités entreprises par l'ONUDI dans le secteur pétrochimique ont surtout visé à développer les principales industries pétrochimiques d'aval, notamment celles des matières plastiques, des fibres synthétiques et des caoutchoucs. En particulier, l'utilisation des matières plastiques dans le domaine de l'agriculture et de la maîtrise des eaux a été encouragée afin d'aider les pays en développement à parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Des projets visant à optimiser les activités d'importants complexes pétrochimiques se sont poursuivis en Inde<sup>97</sup> et en Égypte, et on a recherché des solutions aux problèmes que posent la gestion et l'exploitation des usines, l'utilisation de l'énergie et des matières premières, ainsi que la protection de l'environnement et le contrôle de la qualité. Une attention particulière a été accordée au développement des centres nationaux des plastiques en Inde et au Bangladesh afin d'améliorer leurs capacités techniques et de leur permettre de coopérer étroitement avec les industries nationales spécialisées dans la pétrochimie et la transformation des plastiques<sup>98</sup>. Cette coopération peut prendre diverses formes : formation du personnel des usines et des entreprises, essai des produits et contrôle de la qualité, ainsi qu'introduction de nouveaux types de matières plastiques. Il est prévu que ces centres assureront, dans le cadre d'accords de CTPD, la formation de spécialistes d'autres pays en développement. Au Bhoutan, on construit actuellement une usine pilote de tuyaux en polyéthylène haute densité pour la distribution d'eau<sup>99</sup>; l'usine sera mise en service en 1986.

301. En République arabe syrienne a été achevée, en 1985, une étude technico-économique concernant la création d'une usine de résines alkydes ainsi que de peintures et d'adhésifs par dispersion d'acétate de polyvinyle qui permettra d'utiliser jusqu'à 50 % de matières premières d'origine locale. En Chine, un projet de R-D sur les colorants a été poursuivi afin de faciliter le développement de ce secteur industriel et d'élargir les applications des colorants produits.

302. A la suite du Colloque sur l'industrie pétrochimique organisé en Arabie saoudite en 1984<sup>100</sup>, une assistance technique a été demandée par les industries pétrochimiques d'aval implantées dans ce pays. Un expert a été envoyé sur place pour étudier la possibilité d'entreprendre des projets pétrochimiques dans le domaine des matières plastiques, des fibres synthétiques et des caoutchoucs synthétiques. En novembre 1985, une Conférence inter-

<sup>96</sup>*Ibid.*, par. 271.

<sup>97</sup>*Ibid.*, par. 283.

<sup>98</sup>*Ibid.*, par. 284.

<sup>99</sup>*Ibid.*, par. 285.

<sup>100</sup>*Ibid.*, par. 286.

nationale sur les fibres artificielles a été organisée à Beijing (Chine) pour présenter aux participants venus de pays en développement les résultats des efforts menés conjointement par le Gouvernement chinois, le PNUD et l'ONUDI pour créer un centre de recherche sur les fibres synthétiques en Chine. La Conférence a réuni 320 participants représentant 22 pays. Le Gouvernement chinois a indiqué qu'il était prêt à aider d'autres pays en développement à promouvoir leur industrie des fibres artificielles et à leur fournir à cette fin des services d'experts et une formation.

303. Une contribution spéciale versée au FNUDI a permis à l'ONUDI d'envoyer deux experts en Chine pour procéder à un examen des résidus des plastiques et étudier les techniques disponibles pour recycler ces résidus. On a marqué un vif intérêt pour la création d'une installation pilote de recyclage et d'utilisation des déchets des plastiques, qui servirait d'unité de démonstration pour la Chine et d'autres pays d'Asie.

304. Afin d'aider les pays africains à mieux appliquer les matières plastiques dans l'agriculture et l'aménagement des eaux, un projet régional a été mis sur pied pour renforcer le Centre de développement des matières plastiques en Egypte et d'en faire un centre régional pour l'Afrique. Un stage sur les plastiques dans l'agriculture, tenu à Alexandrie (Egypte), a marqué l'achèvement du projet, en 1985.

305. La production de caoutchouc naturel liquide en Côte d'Ivoire<sup>101</sup> a atteint le stade opérationnel d'une usine pilote dans le cadre d'un projet du FNUDI financé à l'aide d'une contribution spéciale. Un projet interrégional<sup>102</sup>, également financé à l'aide d'une contribution spéciale et portant sur la mise au point de matériaux industriels composites à partir du caoutchouc naturel, a donné des résultats particulièrement satisfaisants en ce qui concerne l'isolation des fondations des bâtiments de petite taille dans les zones d'activité sismique, l'objectif étant de concevoir des supports de caoutchouc naturel à bon marché qui présentent un intérêt spécial pour les pays en développement.

306. Les activités menées dans le secteur pétrochimique prévoyaient également trois stages de formation sur la technologie des plastiques, la fabrication de moules et les fibres synthétiques. Ces stages, qui se tiennent chaque année à Vienne en coopération avec le Gouvernement autrichien, ont été financés à l'aide de contributions spéciales et organisés par divers instituts spécialisés.

307. Le programme de l'ONUDI dans le secteur des engrais et des pesticides vise principalement à accroître l'autosuffisance en ce qui concerne ces deux produits qui sont indispensables au développement agricole, et à favoriser l'emploi de matières premières locales dans leur production. Parmi les activités relevant du programme, on citera la mise au point de techniques nouvelles fondées sur l'utilisation des matières premières locales, comme la production d'engrais à partir de minerais à faible teneur en phosphate en Inde<sup>103</sup>; l'octroi d'une assistance pour faciliter le choix des techniques et la promotion de la coopération technique entre pays en développement, notamment l'organisation

<sup>101</sup> *Ibid.*, par. 290.

<sup>102</sup> *Ibid.*, par. 291.

<sup>103</sup> *Ibid.*, par. 282.

d'un voyage d'étude à l'intention d'experts chinois pour les familiariser avec les techniques modernes de traitement des phosphates. Par ailleurs, des tables rondes ont été organisées en Tunisie sur le développement de l'industrie des phosphates et des engrais phosphatés dans les pays en développement et sur la fourniture de conseils techniques à l'industrie des engrais, par exemple au complexe de Homs (Syrie) qui a bénéficié de conseils de ce type pour améliorer la qualité des produits et mettre en place un laboratoire de contrôle de la qualité et d'autres services d'appui.

308. Dans le secteur des pesticides, les activités menées en 1985 ont notamment porté sur la mise en œuvre d'un programme équilibré de promotion des travaux de R-D sur de nouveaux pesticides en Chine<sup>104</sup>, le renforcement des installations d'évaluation toxicologique en République de Corée<sup>104</sup>, des travaux de R-D dans le domaine de la formulation en Inde<sup>104</sup>, la création d'installations pour la fabrication d'ingrédients intermédiaires en Egypte, et la mise en place d'installations pour la formulation de substances solides à Cuba.

309. Les activités menées en 1985 dans le secteur des industries pharmaceutiques ont visé surtout à augmenter la production pharmaceutique des pays en développement pour étayer les programmes nationaux de soins de santé. Une importance accrue a été attachée à l'utilisation des ressources locales comme les plantes médicinales et les sous-produits pétrochimiques, à l'adaptation des techniques aux conditions locales de fabrication des produits chimiques pharmaceutiques, au renforcement de mesures préventives grâce à la fabrication de produits biologiques, et à l'accroissement des capacités des institutions nationales de sorte qu'elles puissent appuyer les efforts de R-D et, dans certains cas, faire fonction de laboratoire national de contrôle des médicaments. Toutes ces activités ont été conformes aux directives pertinentes de l'OMS.

310. L'exécution de projets concernant l'utilisation industrielle de plantes médicinales et aromatiques locales s'est poursuivie en Afghanistan, au Mali, au Népal, en Thaïlande et en Turquie<sup>105</sup>, tandis qu'un projet analogue, entrepris au Cameroun<sup>105</sup>, a pu être mené à bien, en 1985. Au Népal, un deuxième projet financé par le PNUD a été mis en chantier en vue du traitement industriel d'huiles essentielles et de préparations galéniques pour la consommation locale et les marchés internationaux. Les capacités de R-D du Royal Drug Research Laboratory ayant été renforcées<sup>106</sup>, le PNUD a décidé, à la suite d'un examen technique satisfaisant, de financer une nouvelle phase du projet. La mise en place d'une installation pilote permettant d'élaborer des techniques adaptées aux conditions locales devrait être achevée en 1986. Des installations pilotes de même nature et remplissant des fonctions analogues ont déjà été créées au Burkina Faso, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie. Elles seront mises en service et effectueront leurs premiers essais au début de 1986. A la suite d'une mission d'exploration, un projet de fabrication de remèdes galéniques a été lancé à Madagascar<sup>106</sup> et une assistance préliminaire a été

<sup>104</sup>Ibid., par. 279.

<sup>105</sup>ID/B/320, chap. III, par. 303.

<sup>106</sup>ID/B/340, chap. III, par. 293.



octroyée au Viet Nam<sup>107</sup> pour la mise au point d'un programme complet de coopération technique en vue de la production locale de médicaments.

311. L'assistance technique dans le domaine du transfert de technologie pour la production en vrac de médicaments traditionnels essentiels a continué d'être une activité importante. Ce type d'assistance vise à améliorer les compétences et les capacités de R-D sur le plan national et à favoriser le transfert de techniques appropriées. A Cuba, une usine polyvalente de fabrication en vrac de médicaments synthétiques essentiels<sup>108</sup> a été mise en service en mars 1985 et l'on y effectue actuellement des essais de fonctionnement approfondis. La mise en œuvre d'un projet analogue au Brésil<sup>108</sup> a dû être retardée. Des projets similaires à caractère expérimental ont été lancés au Zimbabwe, dans la région arabe et au Maroc pour évaluer la portée des activités futures. Un deuxième projet a été mis en œuvre à Cuba pour le transfert de techniques applicables à la fabrication de produits pharmaceutiques stéroïdes à l'aide de ressources locales.

312. En Guinée, une usine pilote de démonstration pour la production de sels de réhydratation à absorber par voie orale et de liquides à administrer par voie intraveineuse était en construction dans le cadre de l'IDDA, et, au Mozambique, une assistance préliminaire était octroyée pour créer une usine pilote de produits pharmaceutiques. L'exécution de divers projets concernant la production locale de sels de réhydratation à absorber par voie orale devait commencer dans plusieurs pays africains<sup>108</sup> au cours de l'année à l'étude. Au Népal, un projet conjoint ONUDI/OMS relatif aux soins de santé primaires, qui avait progressé de manière satisfaisante, était sur le point d'être achevé à la fin de l'année<sup>108</sup>.

313. La troisième réunion du Groupe consultatif de la médecine préventive, qui s'est tenue à Bilthoven (Pays-Bas), avait pour objet de fournir à l'ONUDI des conseils et des directives concernant son Programme de préparation industrielle de produits biologiques<sup>109</sup>. Le Groupe a examiné et analysé le programme modèle pour la production de vaccins dans les pays en développement. Dans le cadre du programme de l'IDDA, l'exécution du programme modèle a commencé par la création d'une usine pilote de démonstration à Garoua (Cameroun), en vue de la production de vaccins destinés au continent africain. A Madagascar, un laboratoire de production du vaccin BCG a été modernisé dans le prolongement des activités du Programme commun ONUDI/Hongrie pour la fabrication de vaccins en Afrique<sup>109</sup>. S'agissant de la fabrication de produits biologiques, de nouveaux projets concernant des fractions de plasma humain et des préparations d'enzymes stériles d'origine animale ont été lancés en Mongolie.

314. Un centre sous-régional de R-D pour la biotechnologie et le génie génétique a été créé au Mexique<sup>110</sup>, avec la participation de centres associés de la sous-région. Le centre, qui sera relié au réseau latino-américain de biotechnologie créé pour optimiser les capacités des pays membres, s'efforce de définir les apports nationaux et d'élaborer un programme de travail concerté.

---

<sup>107</sup>ID/B/300, chap. III, par. 268.

<sup>108</sup>ID/B/340, chap. III, par. 294.

<sup>109</sup>*Ibid.*, par. 295.

<sup>110</sup>*Ibid.*, par. 296.

315. Dans le domaine des biocombustibles et des combustibles synthétiques, la principale tâche de l'ONUDI en 1985 a été d'appuyer des programmes de recherche et de démonstration visant à mettre en valeur de nouvelles sources d'énergie, notamment celles basées sur le charbon et les résidus agricoles. L'Organisation a par ailleurs continué d'appuyer les efforts de R-D d'un certain nombre de pays, par exemple, la Bulgarie, la Chine, la République de Corée, l'Inde et la Pologne<sup>111</sup>, qui disposent d'abondantes ressources en charbon et qui ont lancé d'importants programmes afin de mettre au point des techniques permettant d'utiliser le charbon comme source d'énergie, de manière efficace et dans des conditions acceptables sur le plan de l'environnement. Un exemple de projet ayant donné des résultats satisfaisants a trait à l'assistance octroyée au Laboratoire régional de recherche d'Hyderabad (Inde) aux fins d'installer et de mettre en service un gazogène sous pression pilote et de l'équiper pour la R-D.

316. On a intensifié les efforts portant sur la technologie des biocombustibles — notamment la production d'éthanol à partir de matières lignocellulosiques au Brésil, en Inde et en Roumanie<sup>112</sup> — et sur les procédés de conversion thermochimique pour la production de combustibles solides et gazeux à partir de déchets ligneux et de résidus agricoles en Ethiopie, au Paraguay, aux Philippines, en Somalie, au Soudan, au Zimbabwe et en Uruguay<sup>113</sup>. Les projets exécutés dans les pays africains susmentionnés ont été financés au titre du programme de l'IDDA.

317. Aux Philippines, la réalisation du projet relatif aux produits chimiques à base de sucre, financé par le Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement<sup>114</sup>, touchait à sa fin, des techniques de production efficaces ayant été mises au point pour l'acide citrique, le dextran et l'acétone/butanol. Des dispositions sont actuellement prises pour poursuivre les travaux et commercialiser les produits avec le concours de partenaires étrangers.

318. S'agissant des produits chimiques de base, on s'est efforcé tout au long de 1985 de promouvoir l'industrie salicole dans les pays en développement, et l'ONUDI a intensifié ses activités dans ce secteur. Au Niger<sup>115</sup>, des femmes ont appris à cristalliser le sel dans des bassins d'évaporation solaire, ce qui permettra d'abandonner les méthodes séculaires d'extraction par évaporation de la saumure dans des bouilloires chauffées au bois. A la Jamaïque<sup>115</sup>, 500 tonnes de sel sont désormais produites chaque année et l'élevage de kystes d'artémias dans les bassins fournit un revenu supplémentaire aux femmes chargées de ces activités. A l'île Christmas, à Kiribati<sup>115</sup>, une saline d'une capacité de 500 tonnes par an fonctionnait également à plein rendement et des études techno-économiques sont actuellement en cours pour porter cette capacité à 15 000 tonnes par an. En Ethiopie, une étude technique sur l'exploitation de l'eau salée de deux lacs intérieurs a été achevée.

---

<sup>111</sup>*Ibid.*, par. 277.

<sup>112</sup>*Ibid.*, par. 275.

<sup>113</sup>*Ibid.*, par. 274.

<sup>114</sup>ID/B/300, chap. III, par. 259.

<sup>115</sup>ID/B/340, chap. III, par. 259.

319. Dans le secteur de la pâte à papier et du papier, les activités ont été axées sur l'utilisation de matières fibreuses non ligneuses pour la fabrication de pâte à papier et de papier, et aucun effort n'a été épargné pour accroître la production industrielle dans ce domaine. Une aide pour le dépannage d'usines à papier a été octroyée à la Yougoslavie, à la Turquie et au Viet Nam. Au Viet Nam, des équipes techniques de projet ont remis en service deux machines à papier qui étaient restées inutilisées pendant de nombreuses années. Ces machines produisent maintenant des articles en papier mousseline de haute qualité qui jusque-là devaient être importés. En Ouganda, des pièces détachées et du matériel supplémentaire ont été fournis à l'usine à papier pour accroître et améliorer sa production. La plupart de ces projets comportent un élément de formation, dans le pays ou à l'étranger.

320. En République du Soudan, le groupe de recherche sur la cellulose, qui dispose désormais de l'équipement voulu, apporte une aide aux entreprises en place et étudie les orientations possibles du secteur de la pâte à papier et du papier. Un atelier et un séminaire techniques sur l'utilisation des vieux papiers pour la fabrication de la pâte à papier et du papier et sur les méthodes comparées de production de pâte à papier, notamment le procédé "monopâte", ont été organisés à Bangkok (Thaïlande). Ils ont réuni plus de 40 participants venus de 10 pays asiatiques, qui ont étudié les moyens de développer les capacités de production de pâte à papier et de papier.

321. Les activités relatives à l'environnement ont porté, notamment, sur les questions suivantes : préservation et amélioration de l'environnement; transfert dans les pays en développement de techniques peu ou non polluantes; recyclage des déchets; traitement des eaux industrielles; surveillance et réduction de la pollution industrielle; gestion des matières et des déchets dangereux, enfin élaboration de normes d'hygiène industrielle. Les programmes relatifs à la lutte contre la pollution industrielle et à l'hygiène industrielle englobent une large gamme d'activités. Avec le concours de l'ONUDI, des méthodes d'application de techniques produisant peu ou pas de déchets étaient étudiées et mises à l'épreuve en Tchécoslovaquie, des appareils pour la surveillance de la pollution de l'air et la lutte contre ce phénomène étaient en cours d'élaboration en Roumanie et un programme de lutte contre la pollution a été entrepris sur la rive orientale de la Thaïlande. En Inde, le Pollution Control Research Institute de Hardwar<sup>116</sup> a mis en service ses laboratoires qui disposent d'un appareillage impressionnant pour la lutte contre la pollution de l'eau et de l'air, la pollution par les déchets et les nuisances causées par le bruit. En Afrique, les programmes écologiques sont axés sur la protection des ressources en eau, qui sont rares, et la prévention de la pollution de l'eau. Trois experts ont été envoyés au Burkina Faso afin de conseiller le gouvernement au sujet de mesures fiscales susceptibles de réduire la pollution des eaux industrielles. Aux Seychelles, on a poursuivi les activités visant à réduire la pollution de l'eau et à économiser les ressources énergétiques par la collecte, l'incinération sous contrôle et/ou le recyclage des déchets d'hydrocarbures.

322. La coopération s'est poursuivie avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), notamment en ce qui concerne l'application du protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution

<sup>116</sup>*Ibid.*, par. 260.

### *Chapitre III*

d'origine tellurique (17 Etats signataires). L'ONUDI a également continué à coopérer pour des questions touchant l'environnement et l'industrie avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales, des instituts de recherche et des établissements industriels<sup>116</sup>.

## Chapitre IV

# ETUDES INDUSTRIELLES

## ETUDES GLOBALES ET CONCEPTUELLES

1. Comme par le passé, les études globales et conceptuelles ont un double objectif : constituer une base pour les initiatives ultérieures, et fournir la documentation nécessaire pour le programme de coopération technique de l'ONUDI.

2. En 1985 l'ONUDI a continué à établir des prévisions à court terme donnant aux responsables de l'industrie un tableau cohérent du développement industriel dans le monde, afin de leur faciliter l'adoption de décisions qui prennent en considération le volume probable de la demande mondiale, l'évolution technologique, les changements affectant la compétitivité, et les tendances récentes des prix relatifs. A cet effet, et parallèlement à l'analyse des modifications à long terme survenant dans la structure de la production industrielle mondiale, le système de modèles économiques de l'ONUDI a été élargi pour inclure de nombreuses sources d'information récente (au sein de l'Organisation comme à l'extérieur). Ces sources ont permis d'évaluer le niveau d'activité économique de 150 pays et d'en déterminer les implications pour les possibilités de développement de 28 secteurs industriels identifiés selon la classe à trois chiffres de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI). Cette approche ne saurait évidemment écarter toute incertitude quant à l'avenir, mais on espère que le fait de placer ainsi les estimations nationales dans un contexte global facilitera l'adoption de politiques industrielles cohérentes dans tous les pays.

3. La publication *Industry and Development : Global Report 1985* (ID/333) est parue au début de 1985. Le prochain *Global Report*, pour 1986, était en cours de mise au point à la fin de l'année; on y trouvera un examen de l'économie mondiale en 1985, une évaluation de l'évolution récente de 28 secteurs industriels dans chaque région en développement et dans le Nord, et des prévisions à court terme (1986 et 1987) de la production et de l'emploi dans chaque secteur industriel des différentes régions ainsi qu'une analyse détaillée consacrée à l'incidence des exportations manufacturières des pays en développement sur l'emploi dans six économies de marché industrialisées, et à la cause principale du recul de l'emploi dans le Nord. Le rapport pour 1986 devrait être publié avant la deuxième session du Conseil du développement industriel.

4. Conformément aux mandats existants relatifs au suivi des progrès réalisés dans l'accélération du processus d'industrialisation des pays en développement<sup>1</sup> (conclusion 1983/2 adoptée par le Conseil à sa dix-septième session), on a analysé les réponses fournies par les gouvernements au cours des trois enquêtes précédentes avant d'établir un nouveau questionnaire qui doit leur être envoyé. Pour compléter les informations communiquées par les gouvernements, il a été demandé aux représentants de l'industrie, des institutions financières, des universités et des syndicats de faire connaître leurs vues personnelles sur le processus d'industrialisation dans leurs pays respectifs.

5. Les projections économiques figurant dans le *Global Report* pour 1986 ont été établies grâce à l'élaboration de modèles mondiaux et au développement des banques de données. La banque de données d'entrées-sorties de l'ONUDI sera mise à jour en coopération avec le Bureau de statistique des Nations Unies, à New York. Une partie des tableaux d'entrées-sorties pour les pays en développement (ID/325) a été publiée en 1985. D'autres publications suivront, dans le cadre de projets communs avec le Bureau de statistique. La prochaine consistera en une analyse des besoins d'importations liés aux exportations de certains pays en développement. Des dispositions ont été prises en vue de la huitième Conférence internationale sur les techniques d'entrées-sorties qui doit se tenir à Sapporo (Japon) en juillet-août 1986. On a publié une version adaptée et simplifiée (UNIDO/IS.514) du manuel, destiné aux utilisateurs du modèle IDIOM, sur les structures de modèles pour l'élaboration des politiques<sup>2</sup>, l'objectif étant l'application de l'ensemble des programmes informatiques IDIOM à la planification industrielle.

6. L'ONUDI a continué à s'intéresser aux problèmes touchant la coopération entre pays en développement et aux problèmes des pays les moins avancés. Le modèle d'analyse des répercussions commerciales (TIMOD) a été achevé (UNIDO/IS.523); il décrit les répercussions qu'ont les changements de la structure des exportations bilatérales sur la production et les importations, et analyse les possibilités existantes pour l'intensification des échanges Sud-Sud. Un autre modèle, portant sur les obstacles à ces échanges (UNIDO/IS.584), était presque achevé à la fin de 1985. On a terminé une étude sur les perspectives offertes en matière de commercialisation de produits minéraux aux pays africains comptant parmi les moins avancés (UNIDO/IS.508), ainsi qu'une étude sur les problèmes de dette extérieure de l'Afrique (UNIDO/IS.585), établie à l'intention d'une réunion d'experts de haut niveau sur la dette extérieure de l'Afrique dans le secteur industriel, tenue en mai à Vienne. Il a été entrepris une étude sur les conséquences qu'ont la faible ampleur de l'activité économique et le niveau élevé des coûts de transport sur l'industrialisation des pays d'Afrique comptant parmi les moins avancés.

7. On a terminé une étude sur l'interaction de l'agriculture et de l'industrie dans le processus de développement (UNIDO/IS.559); une autre étude, consacrée à la conception des politiques et à la réforme des prix dans les pays en développement, ainsi qu'une analyse statistique des causes de changement dans la valeur ajoutée manufacturière entre 1963 et 1980, et des études sur les besoins futurs en énergie et la méthodologie de l'utilisation des données étaient presque achevées à la fin de 1985.

<sup>1</sup>ID/B/340, chap. IV, par. 13.

<sup>2</sup>ID/B/320, chap. IV, par. 7.

8. On a passé en revue les activités de l'ONUDI concernant les aspects sociaux de l'industrialisation aux niveaux mondial et régional durant la période 1982-1984 (UNIDO/IS.534), et un rapport sur cette question a été présenté au Conseil du développement industriel en mai 1985 (ID/B/338 et Corr.1).

9. La revue *Industrie et développement* a continué à paraître chaque trimestre. Les articles publiés en 1985 étaient consacrés notamment aux questions suivantes : influence négative du système financier international actuel sur l'expansion des échanges Nord-Sud et Sud-Sud; intensification des échanges compensés par suite des difficultés de devises que connaissent de nombreux pays en développement; conséquences négatives possibles des progrès réalisés dans la sidérurgie, l'électronique et la pétrochimie aux Etats-Unis d'Amérique pour ces mêmes secteurs en Amérique latine; perspectives d'échanges Sud-Sud dans les industries des biens d'équipement; relations entre l'industrialisation et l'emploi dans les secteurs des services des pays en développement.

## ETUDES PAR REGION ET PAR PAYS

10. Les études par région et par pays ont pour but de répondre à deux besoins : d'une part faciliter, grâce à des analyses et des informations, l'élaboration des politiques industrielles dans les pays en développement, et d'autre part fournir un cadre analytique pour la programmation de la coopération technique à l'ONUDI même. Elles constituent donc un complément précieux au schéma établi pour la coopération technique de l'ONUDI, car elles représentent à la fois une assistance directe aux responsables dans les pays en développement et un service de soutien aux autres divisions de l'Organisation. En 1985, les recherches liées à ces études ont présenté les mêmes caractéristiques qu'auparavant : activités axées sur les besoins des utilisateurs, courte durée des projets, participation directe du personnel, recours maximum aux spécialistes locaux. Il s'est révélé important de préciser avec les utilisateurs (dans la plupart des cas les gouvernements des pays en développement) l'orientation des études, notamment en ce qui concerne l'accent mis sur des industries ayant un intérêt primordial pour le pays considéré. Les conclusions des recherches sont généralement présentées à des fonctionnaires et industriels désignés par le gouvernement et examinées avec eux lors d'une réunion de travail organisée par une équipe de recherche composée de fonctionnaires et d'experts de l'ONUDI. De telles réunions permettent non seulement de diffuser les conclusions des recherches, mais aussi de connaître immédiatement la réaction des destinataires des travaux, et d'y puiser des enseignements pour la fourniture ultérieure de services, particulièrement en ce qui concerne les programmes d'assistance technique à long terme.

11. Les services directs de recherche fournis aux dirigeants nationaux dans les pays en développement portent entre autres sur des analyses économiques et des données relatives aux structures industrielles nationales et internationales et à leurs forces motrices. Des services de recherche sont également fournis à tel ou tel pays concernant les ressources, les perspectives d'industrialisation et les options ouvertes. En 1985, des recherches ont été consacrées, notamment, à des

analyses de structures et de politiques pour l'Argentine, Haïti, le Maroc, le Mexique, le Pérou et Zimbabwe, et des analyses ont été entreprises en réponse à des demandes présentées par les gouvernements de la Guinée-Bissau et du Mozambique. Une étude sur la politique industrielle a été établie pour l'Argentine à partir de travaux de recherche et des résultats d'un atelier commun sur les politiques nationales. Les conclusions de recherches consacrées aux politiques de restructuration pour l'industrie textile au Mexique ont été examinées lors d'un atelier commun gouvernement/industrie/ONUDI où l'on a défini des options politiques et une assistance technique de suivi. L'ONUDI y était représentée par des fonctionnaires du Service des études par région et par pays et du Service des agro-industries. Une étude comparative sur le rôle et les mécanismes des mesures d'encouragement à l'industrie a été présentée au Gouvernement marocain. Au Pérou et au Zimbabwe, des hauts fonctionnaires et des industriels ont effectué avec des représentants de l'ONUDI un examen d'analyses de structures et de politiques. Ainsi, les activités de recherche ont constitué à la fois un apport direct à l'élaboration de politiques au niveau national et une base pour des projets ultérieurs détaillés de coopération technique.

12. Parmi les activités de recherche menées à titre d'appui aux groupements régionaux et sous-régionaux figuraient des analyses destinées à la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). Des études ont été consacrées aux perspectives de coopération dans l'industrie textile au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), aux tendances de l'industrie automobile et à leurs implications — notamment en ce qui concerne les mesures à prendre — pour l'Amérique latine, et aux perspectives et nouvelles mesures touchant le développement de la petite industrie dans la région d'Asie et du Pacifique (UNIDO/IS.549). La question du rôle des petites industries dans le développement industriel est liée à celle, plus large, du développement et de l'industrialisation au niveau régional, sur laquelle a été publié un rapport traitant de l'implantation de l'industrie et des processus de développement régional. On a entrepris un examen de la politique industrielle en Asie de l'Est, financé au titre de l'élément "coopération économique entre pays en développement (CEPD)" du programme ordinaire. Cette étude contient une nouvelle évaluation de l'expérience acquise en matière de développement industriel par certains pays de cette région dont les résultats positifs avaient attiré l'attention dans les années 70, et aboutit à la conclusion que ces pays ont maintenu, voire amélioré, leur rythme de croissance depuis cette période; on y examine également les objectifs de politique industrielle, et plus particulièrement la stratégie d'orientation vers l'exportation souvent associée avec la croissance de ces pays.

13. Durant l'année à l'examen, la liaison et l'étroite coopération avec les divisions mixtes de l'industrie des quatre commissions régionales ont été maintenues. En Asie et en Amérique latine, par exemple, des travaux de recherche et des réunions techniques sur les politiques ont été organisés conjointement avec les commissions régionales. Au cours d'une réunion tenue à Séoul (République de Corée) et consacrée au développement de la petite industrie, on a examiné de nouveaux types d'action commune qui permettraient à la petite industrie de jouer un nouveau rôle dynamique dans le processus d'industrialisation de nombreux pays en développement. A Bogota (Colombie),





*Fabrication de prototypes d'outils agricoles à partir de ferrailles, Bukavu (Zaire).*

une réunion à laquelle participaient des dirigeants et industriels d'Amérique latine a étudié le schéma de production et d'échanges qui se dessine dans l'industrie automobile; les experts ont recensé les obstacles auxquels se heurtent les pays d'Amérique latine dans l'élaboration de politiques visant à rationaliser l'industrie automobile, et ils ont constaté une certaine communauté d'approche dans ce domaine.

14. Une attention particulière a été accordée aux recherches et études concernant l'Afrique. Le nombre des études par pays consacrées à cette région a augmenté par rapport à 1984, et l'on a réalisé une enquête sur la sidérurgie à l'intention de la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe ainsi qu'une étude sur l'industrie et la dette extérieure en Afrique. Un document sur les politiques et mesures tendant à promouvoir les coopératives industrielles en Afrique a été présenté en tant que contribution à la consultation régionale d'experts de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) sur le rôle des coopératives rurales dans les secteurs productifs africains; on a également mis au point une analyse des ressources minérales dans des pays de la SADCC qui doit compléter une étude approfondie des perspectives de coopération industrielle dans ces pays.

15. Afin de faciliter la fourniture aux gouvernements intéressés d'informations sur les structures et les politiques, on a entrepris des recherches concernant les questions essentielles relatives au processus de restructuration internationale et

l'expérience acquise au niveau national dans ce domaine. Les travaux ont été axés sur les tendances et politiques constatées dans certains pays en développement, particulièrement pour ce qui est des sous-secteurs comme les textiles, les produits du bois et l'industrie du cuir de pays à économie de marché développée ou à économie planifiée.

16. Un accent plus marqué a été placé sur la recherche comme source de services fournis à l'appui des activités de coopération technique de l'ONUDI. L'un de ces services consiste à établir des bilans de développement industriel par pays, qui donnent des renseignements sur le secteur industriel de tel ou tel pays en développement. En 1985, il a été réalisé 15 études de ce type. Ces travaux ont été bien accueillis et jugés intéressants non seulement par les fonctionnaires de l'ONUDI affectés aux activités opérationnelles, mais aussi par des institutions internationales s'occupant de projets d'investissement industriel et de coopération technique. A la demande de la Division de la coordination des politiques, on a commencé à établir des analyses spécifiques recensant les besoins en coopération technique de certains pays en développement; de telles analyses ont été achevées pour le Pakistan, la Thaïlande et le Viet Nam, et des informations générales concernant la coopération technique ont été réunies pour six autres pays. Ces travaux d'analyse destinés aux activités opérationnelles de l'ONUDI seront poursuivis et élargis.

## ETUDES SECTORIELLES

17. Les publications concernant les travaux de recherche du Service des études sectorielles sont destinées à des utilisateurs au sein de l'ONUDI comme à l'extérieur. L'application systématique de la méthode des trois étapes<sup>3</sup> a permis d'accroître le nombre des utilisateurs actuels et potentiels des études sectorielles et de mettre beaucoup mieux en valeur les ressources affectées à ces études. Dans une première étape, les évaluations analytiques des secteurs industriels sont établies et mises à la disposition de nombreux pays en développement et industrialisés; elles constituent une source d'information et un matériel de référence pour les décideurs au niveau des pouvoirs publics et de l'industrie et pour les experts et chercheurs, et sont également utilisées comme information de base pour les consultations sectorielles et servent aussi à l'élaboration de certains programmes de l'ONUDI. La deuxième étape consiste à définir des stratégies, politiques et mesures concrètes pouvant être mises en œuvre par les pays en développement désireux de promouvoir des secteurs donnés; ces travaux, qui représentent le principal apport au Système de consultations, sont en outre mis à profit pour la programmation et l'exécution des activités de coopération technique de l'ONUDI. Au cours de la troisième étape, les résultats de la recherche sont testés dans la pratique ou appliqués sur le terrain en étroite coopération avec la Division des opérations industrielles; les constatations faites à cette occasion sont prises en considération lorsqu'il s'agit de proposer des solutions à des problèmes déterminés et de mettre au point de nouvelles activités de coopération technique.

---

<sup>3</sup>ID/B/340, chap. IV, par. 29.

18. Les études faites en 1984-1985 qui ont abouti ou devraient aboutir à des activités de coopération technique ont notamment porté sur les aspects suivants : a) méthodologie pour la gestion et la programmation de systèmes alimentaires intégrés, qui a été appliquée au système de production/consommation d'huiles et graisses au Pérou (UNIDO/IS.569); b) analyse technique et économique de la fabrication de phosphate de chloroquine (UNIDO/IS.518) et de chlorydrate d'éthambutol (UNIDO/IS.588); c) besoins en main-d'œuvre et formation dans l'industrie : méthodologie applicable au secteur sidérurgique (UNIDO/IS.544), actuellement à l'essai dans deux projets sur le terrain. Une étude antérieure sur les projets relatifs aux mini-usines d'engrais (UNIDO/IS.416 et Add.1) servira de base pour quatre études préliminaires de faisabilité dans certains pays d'Afrique. Un programme global d'études à l'appui de la coopération technique au cours de l'exercice biennal 1986-1987 a été défini en coopération avec la Division des opérations industrielles.

19. La principale activité menée dans le secteur alimentaire visait à améliorer la méthodologie pour l'évaluation et la programmation des systèmes de production/consommation (MEPS) et son application au développement intégré des agro-industries. L'utilisation de la MEPS dans divers domaines a été exposée au personnel de l'ONUDI. Les résultats de l'application de la MEPS à un programme concernant le développement intégré du système péruvien de production/consommation d'huiles et graisses, élaboré au Pérou par l'ONUDI et le secrétariat du Pacte andin (UNIDO/IS.569), ont fait l'objet de deux ateliers organisés respectivement à Vienne et à Lima (Pérou); un rapport sur l'atelier de Lima a été publié sous la cote UNIDO/IS.586. Les fonctionnaires et représentants de l'industrie des huiles et graisses des pays du Pacte andin qui participaient à l'atelier de Lima ont été initiés à l'utilisation de cette méthodologie, qu'ils ont ensuite appliquée à l'analyse du rôle des industries alimentaires dans les systèmes de sécurité alimentaire. Le programme proposé pour le développement intégré du système de production/consommation d'huiles et graisses au Pérou est actuellement examiné par le gouvernement. L'étude est également utilisée comme référence dans le cadre des systèmes de sécurité alimentaire par les autres pays du Pacte andin. On poursuit les travaux d'adaptation de la MEPS afin de la rendre applicable par les pays les moins avancés pour la prise de décisions et la programmation continue des sous-secteurs prioritaires dans l'industrie alimentaire. Une étude sur la contribution que les agro-industries peuvent apporter aux systèmes de sécurité alimentaire a été publiée (UNIDO/IS.587), et l'on en a achevé une autre relative à une méthode permettant de déterminer la demande en matière de sécurité alimentaire et de produits alimentaires transformés.

20. En coopération avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a été publiée en 1985 une étude concernant les mesures tarifaires et non tarifaires dans les échanges mondiaux de graines oléagineuses, huiles végétales et produits connexes (UNIDO/IS.519). On a révisé le résumé statistique sur les huiles et graisses végétales, et établi des versions abrégées des manuels pour l'évaluation et la programmation du développement intégré des systèmes agro-industriels, qui doivent paraître en 1986.

21. La première phase des travaux relatifs à la typologie des systèmes industriels de pêche de 64 pays en développement a été achevée. L'étude a été

examinée par un groupe d'experts réunis à Vienne en décembre 1985. La typologie permettra d'identifier divers schémas et niveaux de développement, de recenser les principaux facteurs contribuant au progrès des systèmes industriels de pêche, et de proposer des stratégies de développement pour différents types de pays. Une étude sur l'industrie de la pêche en Amérique latine et en Afrique, portant sur sept types de pays, définira des orientations précises pour le développement de ce secteur; cette étude constituera le principal document d'information destiné à la première Consultation sur l'industrie de la pêche, qui doit se tenir à Gdansk (Pologne) en juin 1987.

22. On a commencé à établir une étude sur la coopération régionale entre pays en développement dans la production des produits chimiques nécessaires pour le tannage<sup>4</sup>. Des enquêtes par pays faites en Afrique ayant montré que le manque de produits de ce genre n'était pas un obstacle majeur au développement de l'industrie du cuir, les travaux ont été réorientés vers l'amélioration de l'utilisation de la capacité dans ce secteur.

23. Une étude élaborée en coopération avec l'Institut international d'analyse appliquée des systèmes concernant les incidences des coûts d'expédition sur le choix de l'emplacement des entreprises de transformation du bois sera publiée au début de 1986. Cette étude examine la question de savoir si dans le traitement secondaire l'avantage compétitif risque davantage de revenir aux pays en développement qui effectuent la transformation ou aux pays développés qui consomment le bois. Dans le cadre d'un programme de coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), une étude sur le développement de l'industrie du bois dans la région sera publiée au début de 1986.

24. Les recherches se sont poursuivies en vue de l'élaboration d'un modèle de prise de décisions pour le choix de substances entrant dans la fabrication de produits pharmaceutiques au moyen de la synthèse chimique organique. Des analyses technico-économiques de la fabrication de chlorhydrate d'éthambutol (UNIDO/IS.588) et de l'isoniazide (sera publiée au début de 1986) ont été menées à bien; elles ont permis de conclure qu'il était possible de produire certains produits chimiques raffinés dans les pays en développement. Une analyse technico-économique sur l'acide acétylsalicylique sera terminée en 1986. Une étude du marché des produits pharmaceutiques, contenant notamment une revue des statistiques disponibles, des tendances et des prévisions pour 1990, a également été menée à bien et sera publiée au début de 1986.

25. Conformément aux recommandations de la quatrième Consultation sur l'industrie des engrais, qui s'est tenue à New Delhi (Inde) en 1984<sup>5</sup>, des travaux de recherche se sont poursuivis sur les possibilités de créer des mini-usines d'engrais. Un projet sur l'élaboration d'études préalables de faisabilité en vue de la création de mini-usines d'engrais dans quatre pays africains a été élaboré et son financement au moyen de contributions volontaires a été approuvé. Du fait d'une réduction des fonds consacrés aux services consultatifs, il a fallu arrêter la recherche sur des directives pour le contrôle des coûts des

---

<sup>4</sup>*Ibid.*, par. 32.

<sup>5</sup>Le rapport de la quatrième Consultation sur l'industrie des engrais a été publié sous la cote ID/314.

investissements dans les usines d'engrais dans les pays en développement. En revanche, une étude décrivant les nouvelles tendances techniques dans la fabrication des engrais a été mise en route. L'étude sur la protection et l'utilisation de pesticides dans les pays en développement a été poursuivie et un document sera publié sur cette question en 1986<sup>6</sup>.

26. Deux études ont été terminées pour la troisième Consultation sur les industries pétrochimiques qui s'est tenue à Vienne en décembre : l'une traitait des perspectives et des stratégies pour l'industrie pétrochimique dans les pays en développement (UNIDO/IS.572 et UNIDO/IS.572/Add.1, résumé statistique) et une autre des tendances nouvelles dans la recherche-développement pétrochimique (UNIDO/IS.576). Les conclusions de ces études ont été reprises dans les recommandations de la Consultation<sup>7</sup> relatives aux questions suivantes : base de données pétrochimiques; sécurité et protection de l'environnement; développement des industries pétrochimiques d'aval; échange des données d'expérience en matière de recherche-développement et organisation d'une réunion d'experts sur la restructuration de l'industrie pétrochimique. Il sera tenu compte de ces recommandations dans l'élaboration des futures études sur les produits pétrochimiques. Un modèle pour l'évaluation technico-économique des processus pétrochimiques a été mis au point pour être utilisé dans les ordinateurs de bureau et des projets de guide pour les utilisateurs et de manuel de mise au point des systèmes ont été élaborés. Des démonstrations sur l'utilisation du modèle ont été faites à des représentants de certains pays en développement. L'étude sur le développement de l'industrie pétrochimique en Amérique latine a été abandonnée par suite d'une réduction des fonds consacrés aux consultants<sup>8</sup>. Dans le cadre d'un programme de coopération avec la CESAP, une étude a été faite sur les industries pétrochimiques dans la région de la CESAP (UNIDO/IS.563/Add.2). En coopération avec la CNUCED, une étude a été entreprise sur les mesures tarifaires et non tarifaires dans le commerce mondial des produits pétrochimiques (UNIDO/IS.573).

27. En application des recommandations de la première Consultation sur l'industrie des matériaux de construction, qui s'est tenue à Athènes en mars 1985<sup>9</sup>, les activités futures de l'ONUDI dans ce domaine seront centrées sur les moyens d'accroître la production locale et d'améliorer l'efficacité des instituts de recherche sur les matériaux de construction et sur l'application des technologies nouvelles aux petites entreprises. Un guide de l'ONUDI pour la fabrication de chaux dans les pays en développement et son utilisation dans le développement industriel a été publié (UNIDO/IS.555).

28. Les études sur la situation actuelle de l'industrie sidérurgique dans les pays en développement des régions de l'ANASE, du Moyen-Orient, de l'Asie occidentale et de l'Afrique se sont poursuivies en 1985 et devraient se terminer en 1986. Les travaux sur la méthodologie permettant de déterminer les besoins en matière de main-d'œuvre et de formation se sont poursuivis<sup>10</sup> et une

<sup>6</sup>ID/B/340, chap. IV, par. 36.

<sup>7</sup>Le rapport de la troisième Consultation sur l'industrie pétrochimique a été publié sous la cote ID/340.

<sup>8</sup>ID/B/340, chap. IV, par. 38.

<sup>9</sup>Le rapport de la première Consultation sur l'industrie des matériaux de construction a été publié sous la cote ID/335.

<sup>10</sup>ID/B/340, chap. IV, par. 42.

deuxième étude sur ce sujet sera publiée au début de 1986. Cette méthodologie a été essayée en coopération avec la Division des opérations industrielles dans deux projets hors siège et un rapport sera publié en 1986. Dans un programme de coopération avec la CESAP, une étude sur le développement de l'industrie sidérurgique dans la région de la CESAP a été terminée (UNIDO/IS.563/Add.1). Un document sur le commerce international des tubes d'acier et leurs exigences de qualité de matières premières (UNIDO/IS.515) a été élaboré par l'ONUDI en tant que contribution de l'Organisation à un séminaire sur ce sujet organisé à Helsinki (Finlande) par la Commission économique pour l'Europe (CEE). Des données statistiques et d'autres informations ont été recueillies et une analyse a été faite en vue d'une étude sur les industries des métaux non ferreux.

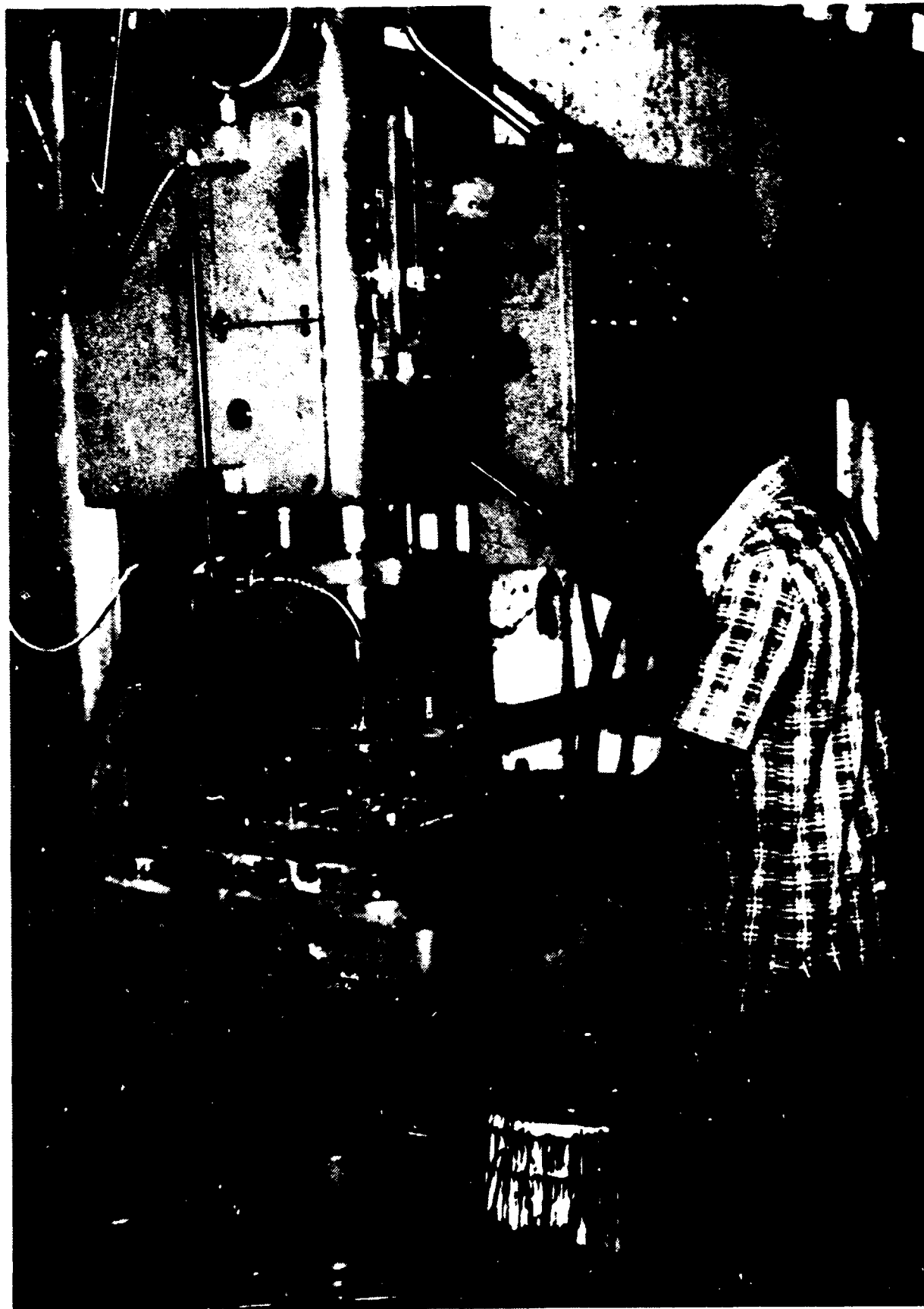
29. Une deuxième étude mondiale sur l'industrie des biens d'équipement dans les pays en développement (UNIDO/IS.530) a été présentée en tant que document de fond à la deuxième Consultation sur ce sujet, qui s'est tenue à Stockholm en juin. Immédiatement après la Consultation, un groupe d'experts<sup>11</sup>, comprenant notamment des participants africains, s'est réuni à Vienne pour évaluer et analyser les possibilités de développement de l'industrie des biens d'équipement en Afrique. Un rapport analytique (UNIDO/IS.567) a été publié sur la première réunion d'experts sur les biens d'équipement en Amérique latine, qui s'est tenue à Santiago (Chili) en décembre 1983 et qui était organisée conjointement par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l'ONUDI. Une deuxième réunion d'experts a été convoquée à Santiago en mars 1985 et est convenue de donner suite à des recommandations concernant la promotion de l'industrie d'équipement électrique en Amérique latine. Parmi les études commencées en 1985 et devant être terminées au début de 1986, figure une étude sur le matériel utilisé dans l'industrie alimentaire et sur le développement des biens d'équipement dans les pays arabes. Les travaux de recherche se poursuivent sur la réparation et l'entretien des bateaux ainsi que sur le secteur du matériel pour centrales électriques dans les pays en développement.

30. Dans le cadre d'un programme ONUDI/CESAP sur les progrès industriels dans certains secteurs, une analyse préliminaire de l'industrie des biens d'équipement en Asie du Sud-Est et en Asie de l'Est a été menée à bien (UNIDO/IS.563). Dans le cadre du même programme, des études ont également été réalisées dans la région de la CESAP sur les industries de transformation du bois, les industries pétrochimiques et les industries sidérurgiques (voir par. 23, 26 et 28 ci-dessus). Un document de synthèse (UNIDO/IS.577) sur la situation de certains secteurs industriels des pays en développement de la région de la CESAP a été présenté à des journées d'étude organisées conjointement par l'ONUDI et la CESAP à Bangkok (Thaïlande) en juillet<sup>12</sup>. Pour donner suite à cette réunion, il a notamment été décidé d'organiser un séminaire conjoint ONUDI/CESAP sur les machines-outils à contrôle numérique.

---

<sup>11</sup>Le rapport du groupe d'experts pour l'élaboration de stratégies et de politiques pour le développement de l'industrie des biens d'équipement en Afrique a été publié sous la cote UNIDO/IS.538.

<sup>12</sup>Le rapport des journées d'étude sur l'accélération de la croissance grâce à la coopération dans certains secteurs industriels des pays en développement de la région de la CESAP est publié sous la cote UNIDO/IS.543.



*Machine à commande numérique perfectionnée utilisée pour la fabrication à grande échelle à l'Unité de production de matériel agricole (UPROMA), Kara (Togo).*

31. Les aménagements de structure les plus récents, intervenus dans l'industrie des machines agricoles en Amérique latine, ont fait l'objet du document UNIDO/IS.581. Par ailleurs, on a analysé une méthode polyvalente pour la production de machines agricoles de petite et de moyenne dimensions, en vue de définir les possibilités de coopération internationale entre les entreprises de la région qui produisent des gammes de produits semblables (UNIDO/IS.607). On a également entrepris d'analyser la situation de l'industrie des machines agricoles en Afrique du Nord. Ces documents, avec d'autres dont l'élaboration n'a pas encore commencé, seront notamment utilisés comme documents de fond à la troisième Consultation sur l'industrie des machines agricoles qui doit avoir lieu en septembre 1986.

32. La recherche sur l'utilisation et la préservation de l'énergie dans certains secteurs industriels s'est poursuivie. Une étude sur ce sujet concernant l'industrie du ciment a été publiée (UNIDO/IS.540) et on a commencé d'établir une étude sur la production mixte d'énergie industrielle, qui se poursuivra en 1986.

33. Le Groupe de la méthodologie a continué à collaborer aux activités de recherche sectorielle en fournissant des analyses économétriques et statistiques, des prévisions et des données sous forme de tableaux et de graphiques. Le Groupe a continué à utiliser les graphiques de l'ONUDI, établis par ordinateur et améliorés. En coopération avec la Division des produits manufacturés de la CNUCED, le Groupe a établi plusieurs études sur les mesures tarifaires et non tarifaires dans le commerce mondial en tant que participation aux études sectorielles sur les graines oléagineuses, les huiles végétales et les produits connexes (UNIDO/IS.519), les produits pétrochimiques (UNIDO/IS.573) et les matériaux de construction (UNIDO/IS.524). Le Groupe a continué à tourner son attention vers l'utilisation de micro-ordinateurs pour réduire les coûts. Des résumés spéciaux contenant des informations sectorielles détaillées ont été élaborés pour compléter les études sectorielles sur le secteur des matériaux de construction (UNIDO/IS.512/Add.1), l'industrie des graisses et huiles végétales (UNIDO/IS.604) et l'industrie pétrochimique (UNIDO/IS.572/Add.1). Les travaux se poursuivent sur l'établissement et l'enrichissement de bases de données concernant certains secteurs.

## **AUTRES ACTIVITES**

### **Statistiques et recherches empiriques connexes**

34. La demande de données industrielles et d'analyses empiriques connexes produites par le Groupe des statistiques et des enquêtes a augmenté sensiblement ces dernières années. En 1985, l'accent a continué à être placé sur l'établissement de statistiques industrielles et le domaine connexe de la recherche empirique, la base de données de l'ONUDI étant utilisée comme référence essentielle pour les statistiques industrielles générales de l'Organisation. Le fonctionnement et l'entretien de la base de données sont déterminés par les besoins périodiques de données internationales sur l'industrie qui sont cohérentes, comparables et d'un accès facile. En ce qui concerne les questions



de comparabilité et de cohérence au niveau international, la recherche a été centrée sur les efforts visant à normaliser les notions, les mesures et les définitions employées par divers pays, à pallier l'absence de données sur les petites entreprises dans de nombreuses données nationales et à mettre au point des estimations pour certains types de données qui ne sont pas toujours recueillies systématiquement par les fournisseurs nationaux. A mesure que ces objectifs sont atteints, les efforts se déplaceront vers le rassemblement de données industrielles plus détaillées et l'amélioration de l'information sur les pays. Les progrès devraient faciliter l'étude de divers aspects de l'industrie, y compris les sujets relatifs à la coopération technique.

35. En 1985, les activités statistiques financées au titre du budget ordinaire ont été complétées par le rassemblement de statistiques hors siège, opération financée par un don du Ministère japonais du commerce international et de l'industrie. Le projet doit être terminé en 1986 et devrait permettre une amélioration des données existantes. Dans le même temps, un programme a été entrepris en vue d'assurer la meilleure mise à jour possible des données industrielles. Des données provenant de sources variées sont normalisées et cette procédure est en voie d'automatisation.

36. Parallèlement aux efforts déployés pour améliorer la qualité et le détail des données, la promotion de leur diffusion est poursuivie. L'ONUDI a fourni à plus de 25 organisations internationales, instituts de recherche et universités des copies de sa base de données utilisables par les machines. Les indicateurs industriels publiés annuellement par la Banque mondiale dans son *Rapport sur le développement dans le monde* ainsi que par la CNUCED dans son *Manuel de statistiques du commerce international et du développement* ont également été fournis par l'ONUDI.

37. Le rassemblement de données industrielles qui n'étaient pas encore disponibles pour les pays africains s'est poursuivi en 1985. Dans le cadre de sa contribution à l'IDDA, le Groupe des statistiques et des enquêtes a publié "Africa in figures" (UNIDO/IS.517). Ce document fait appel à des données jusqu'ici non publiées et contient une série d'indicateurs sur les résultats industriels et les aménagements de structure dans la région africaine. Le deuxième volume d'une série statistique, intitulé "L'industrie africaine en chiffres", contenant des données industrielles rassemblées au cours d'activités sur le terrain au Bénin et au Burkina Faso, sera publié en 1986. Le Groupe fournit également les données pour la documentation publiée pour les réunions d'experts de haut niveau sur la dette extérieure de l'Afrique, en ce qui concerne le secteur industriel.

38. Plusieurs des publications statistiques établies par le Groupe avaient des buts plus généraux. On peut citer, à ce propos, deux documents conçus pour faciliter l'utilisation de la base de données de l'ONUDI. Le premier, intitulé "An inventory of industrial statistics : UNIDO data base, 1985" (UNIDO/IS.528), donne au lecteur un aperçu de la base de données, et le second, intitulé "Industrial statistics for research purposes", décrit brièvement la méthode utilisée pour le rassemblement de la base de données de l'ONUDI en ce qui concerne le nombre d'employés, les traitements et salaires, la production brute et la valeur ajoutée (UNIDO/IS.558), ainsi que les méthodes statistiques

utilisées pour ajuster les données et élaborer les estimations. Une troisième publication statistique a également été publiée en 1985 sur les tendances internationales et l'aménagement des structures dans l'industrie manufacturière et s'applique à mesurer le degré relatif d'industrialisation (UNIDO/IS.491/Rev.1).

39. Les travaux sur les publications statistiques régulières se sont poursuivis également en 1985. Par exemple, le *Manuel de statistiques industrielles, 1984* (ID/328) a été publié et l'élaboration du numéro suivant a commencé. De même, la "Revue statistique de la situation industrielle mondiale, 1984" (UNIDO/IS.506) a été publiée et le numéro portant sur l'année 1985 a été terminé.

40. Les activités de recherche empiriques du Groupe sont étroitement liées à ces programmes statistiques. On peut citer à cet égard la publication tous les deux ans de *L'étude du développement industriel*. La dixième édition, intitulée *L'industrie dans les années 80 : changement structurel et interdépendance* (ID/331), a été publiée en 1985. Outre une évaluation de l'évolution au niveau mondial, l'étude montre les tendances de la consommation de produits manufacturés, l'évolution de l'avantage comparatif au niveau international, la croissance de l'emploi et de la productivité, les besoins en compétences, les résultats industriels dans les pays les moins avancés et l'évolution des systèmes agro-alimentaires. Une autre grande publication analytique intitulée *Avantages comparatifs au niveau international dans l'industrie manufacturière : évolution des profils des ressources et du commerce* (ID/334)<sup>13</sup> a également été terminée en 1985. Elle analyse les déterminants de l'avantage comparatif ainsi que l'évolution internationale dans la capacité compétitive des diverses industries et des divers pays.

### Etudes sur l'environnement et études connexes

41. Les activités sur la protection de l'environnement dans le contexte du développement industriel se sont poursuivies en 1985, sous la forme d'études et de conférences.

42. Une étude sur l'utilisation du phosphogypse produit par l'industrie des engrais (UNIDO/IS.532) pourrait présenter un intérêt particulier pour les pays en développement qui ont du phosphate minéral mais pas de matériaux de construction.

43. Dans une étude sur l'industrie pétrochimique et l'environnement, qui vient d'être terminée (UNIDO/IS.568), il est préconisé d'appliquer une forme ou une autre de traitement des déchets si l'on veut préserver la qualité de l'environnement. Une brève étude (UNIDO/IS.580) a également été mise au point pour souligner les problèmes principaux qui ont été mis en relief par une étude sur les problèmes que pose l'industrie pétrochimique en matière d'environnement. Ce document visait à stimuler les débats sur les problèmes de l'environnement relatifs à cette industrie.

---

<sup>13</sup>Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.85.II.B.9.

44. L'ONUDI a à nouveau présenté une série d'exposés à un stage sur l'environnement qu'elle organisait à l'Université de Gand, en Belgique. Un nouvel élément a été inclus dans ce stage : un jeu dans lequel 25 participants venant de 15 pays en développement ont été amenés à prendre des décisions en évaluant les diverses options possibles en ce qui concerne la construction d'une usine de pâte à papier et de papier, en tenant compte des répercussions sur l'environnement.

45. L'ONUDI a continué à mettre en place des dispositifs d'intervention en cas de situation d'urgence dans le domaine de l'industrie. La coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a été caractérisée par l'élaboration en commun de documents de travail sur les dispositifs d'intervention en cas de situation d'urgence dans les entreprises industrielles transnationales, pour un séminaire organisé par l'ONUDI, le PNUE et le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales.

## *Chapitre V*

# **PROGRAMMES SPECIAUX**

## **SYSTEME DE CONSULTATIONS**

### **Introduction**

1. En 1985, le processus d'examen et d'évaluation du Système de consultations, amorcé en 1984<sup>1</sup>, a presque été mené à terme. Les Etats Membres, réunis en un groupe de travail informel à composition non limitée sous la direction du Président de la dix-huitième session du Conseil du développement industriel, ont eu la possibilité d'examiner attentivement les buts, le fonctionnement et les résultats du Système de consultations. A sa dix-neuvième session, le Conseil a pris note avec intérêt du rapport sur l'issue des délibérations du groupe de travail informel (ID/B/349). Le Conseil disposait en outre de l'avis des Etats Membres sur les réalisations du Système et les améliorations susceptibles d'y être apportées (ID/B/346) et d'un rapport du Directeur exécutif sur les avantages du Système (ID/B/341).

2. L'examen à la fois étendu et approfondi du Système a donné des résultats qui marquent probablement un tournant pour le Système de consultations. A la suite de cet examen, les Etats Membres sont parvenus à une entente — et même à un consensus — quant aux limites et aux possibilités du Système. L'examen a d'autre part permis de dégager des idées intéressantes quant à la façon dont il serait possible de faire reculer ces limites et de tirer pleinement parti de ces possibilités. S'inspirant de ces idées, le Secrétariat a recherché à nouveau comment l'efficacité du Système pourrait être accrue. C'est ainsi que des recommandations issues de précédentes consultations ont été réexaminées afin d'en améliorer l'application et le suivi, en particulier dans les domaines qui se prêtent le mieux à la coopération technique. Une meilleure coordination à l'intérieur du Secrétariat ainsi qu'entre le Secrétariat et les sources d'information extérieures a eu pour résultat d'accroître la production d'études effectuées par des fonctionnaires et non par des consultants de l'extérieur. Lorsque des concours extérieurs se sont révélés indispensables, on a fait appel à des consultants originaires de pays divers, y compris ceux dont les services avaient été par le passé peu utilisés à cet effet. Le Secrétariat s'est employé à présenter des documents moins nombreux mais plus précis à l'occasion des consultations et à rationaliser la production et la distribution des documents. Des améliorations ont continué d'être apportées au déroulement des réunions.

---

<sup>1</sup>ID/B/340, chap. V, par. 13.

Ainsi, lors des consultations qui ont eu lieu en 1985, le Secrétariat s'est encore efforcé d'accroître le temps prévu pour les débats officiels sur les questions techniques et de faire en sorte que les échanges de vues se déroulent dans un climat de sérieux et avec le souci des résultats concrets à en attendre. De même, les participants ont eu davantage d'occasions de contacts non officiels. Avec le concours des gouvernements, des représentants résidents du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), des conseillers industriels principaux hors siège (SIDFA) et des administrateurs auxiliaires (JPO), le Secrétariat s'est efforcé encore davantage d'amener des représentants de l'industrie et des personnes techniquement qualifiées à participer aux consultations. Malgré des résultats positifs, des efforts accrus restent possibles dans cette voie.

3. D'autres faits importants se sont produits en 1985. C'est ainsi qu'à sa dix-neuvième session, le Conseil a approuvé le programme de consultations pour les exercices biennaux 1986-1987 et 1988-1989 et a réaffirmé l'importance du Système en tant que mécanisme servant à favoriser l'industrialisation des pays en développement ainsi que la coopération internationale dans le domaine de l'industrialisation à différents niveaux<sup>2</sup>. Le Conseil a aussi décidé d'ajouter quatre secteurs nouveaux (petites et moyennes entreprises, y compris les coopératives, électronique, pesticides et industrie de l'"off-shore") à la liste de ceux pour lesquels le Secrétariat pourrait entreprendre, les ressources le permettant, des travaux préliminaires en vue d'organiser éventuellement des consultations au cours de l'exercice biennal 1988-1989. Le Conseil s'est félicité de la résolution 39/235 de l'Assemblée générale recommandant que soient organisées davantage de consultations régionales dans le cadre du programme convenu. Il a en outre décidé que la Consultation sur le machinisme agricole qui aura lieu au cours de l'exercice biennal 1986-1987 devait être interrégionale.

### **Consultations tenues en 1985**

4. Trois consultations ont eu lieu en 1985, à savoir la première Consultation sur l'industrie des matériaux de construction, la deuxième Consultation sur l'industrie des biens d'équipement eu égard tout spécialement aux techniques et à l'équipement liés à l'énergie et la troisième Consultation sur l'industrie pétrochimique. Les rapports sur ces consultations, où figurent les conclusions et recommandations qui s'y rapportent, seront présentés au Conseil à sa deuxième session, en octobre 1986, pour décision et pour directives quant à la suite à y donner.

#### *Industrie des matériaux de construction*

5. La première Consultation sur l'industrie des matériaux de construction s'est tenue à Athènes (Grèce) du 26 au 30 mars 1985. Sur les 181 participants, 25 % venaient des milieux professionnels et 57 % des organismes spécialisés gouvernementaux et non gouvernementaux. La Consultation était organisée par l'ONUDI et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains

---

<sup>2</sup>Documents officiels de l'Assemblée générale, quarantième session, Supplément n° 16 (A/40/16), conclusion 1985/5, par. 2.

(Habitat). La Consultation a fait porter l'essentiel de ses travaux sur des questions liées au développement de l'industrie des matériaux de construction dans les pays en développement et en particulier sur les mesures visant à renforcer les moyens techniques dont ces pays disposent pour produire des matériaux de construction. Les mesures à envisager en vue de développer la production de matériaux de construction dans le secteur non structuré ont aussi été examinées. Les conclusions et recommandations adoptées à la Consultation définissaient les grandes lignes des mesures susceptibles d'être prises par les gouvernements, l'industrie et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales dans les domaines suivants : planification, recherche-développement, diffusion de l'information sur l'échelle et les techniques de production, formation, financement, coopération industrielle, mise en place d'institutions et d'infrastructures, normes, codes et règlements<sup>3</sup>.

*Industrie des biens d'équipement eu égard tout spécialement aux techniques et à l'équipement liés à l'énergie*

6. La deuxième Consultation sur l'industrie des biens d'équipement eu égard tout spécialement aux techniques et à l'équipement liés à l'énergie a eu lieu à Stockholm (Suède), du 10 au 14 juin 1985. Cent quarante-sept participants y ont assisté, dont quelque 30 % venaient de l'industrie et 50 % d'organismes spécialisés gouvernementaux et non gouvernementaux. Au nombre des activités préparatoires en vue de la Consultation, figurait notamment la participation à la deuxième réunion régionale du groupe d'experts sur les biens d'équipement en Amérique latine, organisée par l'ONUDI et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à Santiago (Chili), du 4 au 6 mars 1985. La Consultation a essentiellement porté sur les principaux obstacles qui entravent la création d'un secteur des biens d'équipement dans les pays en développement, les stratégies de production intégrée et le développement du secteur des biens d'équipement électriques ainsi que le dégroupage des techniques. Dans ses conclusions et recommandations, la Consultation a souligné que l'ONUDI devrait poursuivre ses efforts en vue d'encourager le développement de l'industrie des biens d'équipement dans les pays en développement notamment par l'essai de méthodes nouvelles et la diffusion de méthodes existantes permettant de planifier la production des biens d'équipement et de procéder à une sélection technique des projets. A l'occasion de la Consultation, il a aussi été demandé à l'ONUDI d'encourager les activités relatives au développement de petites centrales hydroélectriques, étant donné l'importance de l'électrification rurale et des utilisations possibles de l'énergie électrique dans l'agriculture<sup>4</sup>.

*Industrie pétrochimique*

7. La troisième Consultation sur l'industrie pétrochimique s'est tenue à Vienne, du 2 au 6 décembre 1985. Les importants travaux préparatoires qui

<sup>3</sup>Pour le rapport de la première Consultation sur l'industrie des matériaux de construction, voir le document ID/335.

<sup>4</sup>Pour le rapport de la deuxième Consultation sur l'industrie des biens d'équipement eu égard tout spécialement aux techniques et à l'équipement liés à l'énergie, voir le document ID/338.

avaient eu lieu avec le concours de gouvernements, de représentants résidents du PNUD, de SIDFA, de JPO et d'associations professionnelles avaient pour objet d'assurer une participation optimale; de ce fait, quelque 60 % des 143 participants venaient du secteur industriel et environ 20 % d'organismes spécialisés gouvernementaux et non gouvernementaux. La Consultation a souligné qu'il était nécessaire de poursuivre les travaux sur les arrangements à long terme pour l'expansion de l'industrie pétrochimique, sur les industries pétrochimiques d'aval et sur la recherche-développement intéressant ce secteur dans les pays en développement. Les conclusions et recommandations adoptées par la Consultation ont notamment souligné qu'il importait de poursuivre les efforts en vue de développer et de mettre à jour la base de données pétrochimiques de l'ONUDI et qu'il fallait procéder à une analyse détaillée de la situation actuelle et des perspectives d'évolution des industries pétrochimiques d'aval dans les pays en développement eu égard tout spécialement aux applications des matières plastiques dans l'agriculture<sup>5</sup>.

### *Activités générales*

8. Conscient qu'il importe d'associer plus étroitement les décideurs des milieux industriels au processus de consultation, le Secrétariat a établi une brochure intitulée "Système de consultations : association pour le progrès grâce à une coopération industrielle internationale". Cette brochure expose succinctement les objectifs, les attributions et les avantages pratiques du Système et engage les décideurs de l'industrie à participer aux consultations. Elle est en cours de traduction dans les langues officielles de l'ONUDI et recevra une large diffusion.

9. Le Secrétariat s'est aussi efforcé de faire jouer un plus grand rôle à la Division des opérations industrielles dans le processus de consultation. Afin de favoriser l'établissement de liens plus étroits entre le Système et les activités de promotion industrielle de l'ONUDI, des dispositions ont été prises dans le cadre des consultations pour présenter et discuter avec des fonctionnaires supérieurs de cette division les programmes de coopération technique de l'ONUDI se rapportant au secteur en question. Par la même occasion, l'Organisation tire profit des connaissances et de l'expérience industrielle pratique que les participants venus des pays développés et des pays en développement apportent aux réunions de consultation.

10. L'année a aussi été marquée par une participation accrue des Etats Membres aux activités préparatoires et au suivi des consultations. Un accord conclu avec le Gouvernement français prévoyait l'organisation à Paris, au début de 1986, d'une réunion préparatoire en vue de la deuxième Consultation sur la formation de la main-d'œuvre industrielle. Des échanges de vues ont été amorcés avec les Etats Membres intéressés au sujet de réunions préparatoires de groupes d'experts qui se tiendraient en Afrique sur l'industrie de la pêche et la formation de la main-d'œuvre industrielle, et en Amérique latine sur l'industrie de la pêche et l'industrie pharmaceutique. Ces échanges de vues répondent au souci des Etats Membres de voir donner une dimension régionale au Système

---

<sup>5</sup>Pour le rapport de la troisième Consultation sur l'industrie pétrochimique, voir le document ID/340.

de consultations et d'obtenir que les activités au titre du Système de consultations soient financées par des contributions de caractère spécifique et non par le budget ordinaire de l'ONUDI. A cet égard, la République fédérale d'Allemagne a versé une contribution volontaire devant servir à des études préliminaires sur les industries de l'"off-shore". Des échanges de vues ont aussi eu lieu avec les Gouvernements suédois et chinois au sujet de la suite à donner aux recommandations que la deuxième Consultation sur l'industrie des biens d'équipement, eu égard tout spécialement aux techniques et à l'équipement liés à l'énergie, avait formulées au sujet de la conception et de la mise en place de petites centrales hydroélectriques, domaine reconnu comme particulièrement important pour favoriser l'industrialisation rurale et renforcer les liens entre l'industrie et l'agriculture.

11. Les rapports entre le Système de consultations et les universités, centres de recherche, instituts de formation, instituts de gestion, chambres de commerce et d'industrie et organisations non gouvernementales diverses ont été développés en 1985. A cet effet, diverses initiatives ont notamment été prises : des membres du Service des négociations de l'ONUDI ont donné des conférences à l'Institut international du droit du développement, à Rome (Italie), à l'Université de Bradford (Royaume-Uni), à l'Université de Delft (Pays-Bas) et à l'Université de Grenoble (France); un accord de coopération sur la formation industrielle a été conclu avec la Carl Duisberg Gesellschaft (République fédérale d'Allemagne); une communication a été présentée au vingt-sixième Congrès de la sidérurgie réuni à Mexico par l'Institut latino-américain du fer et de l'acier (ILAFA). Une coopération plus étroite dans le secteur des matériaux de construction a été établie avec l'Union internationale des laboratoires d'essais et de recherches sur les matériaux et les constructions (RILEM) et le Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation (CIB).

12. La coopération avec les autres organismes des Nations Unies est restée étroite. La première Consultation sur l'industrie des matériaux de construction a été organisée conjointement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat). D'importants échanges de vues ont eu lieu avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'occasion de la préparation conjointe de la première Consultation sur l'industrie de la pêche (qui aura lieu en juin 1987), ainsi que pour d'autres secteurs, y compris les engrais, le machinisme agricole, les industries alimentaires, l'industrie du cuir et des articles en cuir et l'industrie du bois et des produits du bois. Les contacts se sont poursuivis avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) dans le cadre des consultations sur l'industrie pharmaceutique. La coopération a été encore renforcée avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour les travaux préparatoires de la deuxième Consultation sur la formation de la main-d'œuvre industrielle, qui se tiendra en 1987, avec le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à l'occasion de la préparation de la première Consultation sur l'industrie des métaux non ferreux (qui se tiendra à Budapest, Hongrie), en 1987, et, enfin, avec l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en ce qui concerne les aspects commerciaux de la question des huiles et graisses végétales, les travaux à cet égard étant aussi menés de concert avec la CNUCED. Au nombre des



autres organisations intergouvernementales avec lesquelles une étroite coopération s'est établie figurent la Communauté économique européenne (CEE), l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). A la suite de la première Consultation sur l'industrie des matériaux de construction (tenue en mars 1985), une réunion technique sur l'industrie des matériaux de construction a eu lieu à Pilsen (Tchécoslovaquie) en coopération avec le programme mixte ONUDI/Tchécoslovaquie de coopération internationale dans les industries de la céramique, des matériaux de construction et des produits à base de minéraux non métalliques.

## Autres activités par secteur et par thème

### *Industries chimiques*

#### *Industrie des engrais*

13. En 1985, les travaux concernant plusieurs publications se sont poursuivis<sup>6</sup>. Le texte révisé du modèle de contrat semi-clefs en main de l'ONUDI pour la construction d'une usine d'engrais, dont le texte avait été arrêté par un groupe d'experts en juillet 1984, a été mis au point aux fins de publication. Le projet définitif de contrat type de licence et de fourniture de services d'ingénierie relatif à la construction d'une usine d'engrais est en cours d'achèvement. Il prend en compte les avis exprimés par le groupe d'experts dans un compromis équilibré et traduit les positions que les fournisseurs et les destinataires des techniques ont prises dans la négociation. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la quatrième Consultation sur l'industrie des engrais, le projet de répertoire du potentiel des pays en développement lié à l'industrie des engrais a été développé, révisé et mis à jour. Le répertoire a fait l'objet d'une nouvelle présentation et une formule de mise à jour plus efficace doit permettre d'accroître l'utilité et l'intérêt des informations qu'on y trouve. Les données recueillies ont aidé le Groupe de travail ONUDI/FAO/Banque mondiale sur les engrais à évaluer les capacités actuelles et les projections relatives à l'évolution future de la production des principaux éléments nutritifs.

14. Les efforts ont été accrus en vue d'encourager la mise en œuvre et la diffusion des modèles de contrat type élaborés par l'ONUDI pour la construction d'usines d'engrais. A cet effet, une série de conférences données par des représentants de l'ONUDI a notamment été inscrite au programme ordinaire des cours de l'Institut international du droit du développement, cours qui sont suivis surtout par des spécialistes de la négociation des contrats et par des conseillers juridiques venus de pays en développement. Des dispositions ont aussi été prises en vue d'organiser une réunion technique régionale pour l'Asie sur l'application de ces modèles de contrats types.

15. Au nombre des autres activités qui ont fait suite aux recommandations de la quatrième Consultation figurent les premiers travaux en vue de l'élaboration de directives concernant la gestion des projets et la maîtrise du coût des usines

---

<sup>6</sup>ID/B/340, chap. V, par. 30.

d'engrais, ainsi que la formulation et l'approbation d'un projet d'études de préinvestissement avant la création de mini-usines d'engrais dans quatre pays d'Afrique. Le projet aura pour objet de déterminer dans quelle mesure la formule de mini-usines d'engrais peut permettre de résoudre les problèmes d'approvisionnement en engrais des pays en question sur le plan technique, commercial et économique. Dans le cadre du programme de coopération entre pays en développement, on a entrepris l'examen d'arrangements de coentreprise entre pays en développement ayant eu de bons résultats dans le secteur des engrais, en vue de déterminer les conditions à réunir en ce qui concerne les marchés, les matières premières, la production, les options techniques ainsi que les compétences en matière technique et sur le plan de la gestion.

### *Industrie pharmaceutique*

16. En 1985, dans ce secteur, la principale tâche a été de préparer la troisième Consultation, qui doit se tenir en 1987, à Madrid (Espagne). Les travaux relatifs aux principes directeurs visant à améliorer l'approvisionnement en plantes médicinales comme matières premières ou comme produits transformés se sont poursuivis et l'on a commencé à étudier les principes directeurs concernant le transfert de techniques pour l'amélioration génétique des plantes médicinales et leur traitement. On a arrêté les grandes lignes d'un répertoire et d'une base de données de l'ONUDI concernant les plantes susceptibles d'être utilisées industriellement et connues comme agents thérapeutiques, et les travaux visant à recueillir des données sur un nombre limité d'espèces végétales ont commencé. Un programme type de production industrielle de produits biologiques prévoyant l'assimilation effective des techniques et des modes de contrôle a été étudié. Ce programme sera examiné par la troisième Consultation.

17. Le Groupe spécial d'experts sur les arrangements contractuels dans l'industrie pharmaceutique s'est réuni pour la troisième fois en avril afin de mettre au point trois documents relatifs aux arrangements contractuels concernant la production de médicaments en vrac et de produits intermédiaires, les accords de licence pour la fabrication de préparations pharmaceutiques et les transferts de techniques pour la production de médicaments en vrac et de produits intermédiaires<sup>7</sup>. Ces documents ont été révisés conformément aux recommandations de la deuxième Consultation. Le Groupe spécial d'experts a aussi examiné les grandes lignes d'une documentation complémentaire concernant la construction d'usines clefs en main et les arrangements en vue d'une assistance technique pour la fabrication de préparations pharmaceutiques. Le répertoire des fournisseurs de produits pharmaceutiques, chimiques et intermédiaires, qui visait initialement 26 médicaments essentiels en vrac, a été élargi et en comprend maintenant 100 qui figurent dans la liste type des médicaments essentiels établie par l'OMS. Au nombre des autres activités en cours, on notera l'achèvement de la révision des profils techniques, l'élaboration des premiers projets de documents concernant les politiques nationales en matière de spécialités pharmaceutiques ainsi qu'une étude sur le transfert de techniques de fabrication de produits intermédiaires et de préparations pharmaceutiques; dans le cadre de ces diverses activités, on a pu apprécier pleinement la coopération avec la FAO, la CNUCED, le FISE et l'OMS.

<sup>7</sup>*Ibid.*, par. 35.

*Agro-industries*

*Industrie du cuir et des articles en cuir*

18. Plusieurs études régionales ont été mises en chantier qui porteront sur les moyens de favoriser la coopération régionale dans le domaine des produits chimiques servant à la tannerie et des accessoires de chaussures. Ces études serviront de documents de base pour les réunions de groupes d'experts qui seront convoquées, dès que les ressources le permettront, en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Des dispositions préliminaires ont été prises pour organiser une réunion régionale des pays africains en 1986, à Alexandrie (Egypte), en vue de favoriser le développement intégré de l'industrie du cuir et des articles en cuir dans les pays africains. Le groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir a tenu sa huitième session à Vienne, du 20 au 22 novembre : il a examiné les tendances actuelles du développement dans ce secteur ainsi que la documentation de base destinée à la réunion régionale pour l'Afrique, qui comprend des études de cas portant sur un certain nombre de programmes nationaux de développement de ce secteur dans divers pays africains.

*Industrie du bois et des produits du bois*

19. Les recommandations de la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois qui s'est tenue en 1983 ont donné lieu à un certain nombre d'activités complémentaires en 1985, notamment la rédaction de manuels de formation, la mise au point d'un système international de groupement, en fonction de leur résistance, des bois tropicaux et autres types de bois d'œuvre en provenance des pays en développement, et la promotion de l'éducation et de la formation à tous les niveaux dans le domaine de la technologie du bois et de l'utilisation du bois pour la construction. On s'est efforcé de trouver des fonds pour financer un projet visant à accroître la coopération entre les institutions spécialisées de recherche et de développement dans les pays développés et dans les pays en développement. En collaboration avec la Division des opérations industrielles, des études sur la construction de ponts en bois, la conception informatisée et les besoins promotionnels dans le domaine des constructions en bois ont été faites pour servir de documents de base à un groupe d'experts sur les constructions en bois, qui s'est réuni à Vienne, en décembre 1985, sous l'égide du Service des agro-industries.

*Industrie alimentaire*

20. En 1985, on s'est surtout attaché à mettre en œuvre les recommandations que la deuxième Consultation sur l'industrie alimentaire et plus particulièrement sur les huiles et graisses végétales, tenue en 1984, avait adoptées quant à une approche intégrée de l'industrie alimentaire et au rôle des coopératives et des petites et moyennes entreprises dans cette industrie. Au titre de la première recommandation, on s'est attaché à élaborer une méthodologie qui, appliquée aux programmes de coopération technique, illustrerait la mise en œuvre pratique de l'approche intégrée pour l'industrie alimentaire. Les dispositions préliminaires ont été prises en vue d'organiser, pour l'Amérique

latine et les Caraïbes, une réunion régionale visant à favoriser les industries alimentaires grâce à l'application d'un système type fondé sur l'analyse quantitative des données d'après la méthode mise au point par le secrétariat du Pacte andin et l'ONUDI (voir chap. IV, par. 19). Les préparatifs de cette réunion régionale comprennent des arrangements en vue de dresser l'inventaire de toutes les sources d'information dont on dispose à l'ONUDI au sujet des institutions capables de fournir une assistance technique.

21. Les travaux ont été axés sur le lancement de propositions de projets visant à réaliser des études de cas permettant d'identifier le rôle des coopératives et des petites et moyennes entreprises dans le domaine de l'industrie alimentaire. Une étude a été entreprise sur les mesures susceptibles d'être envisagées pour stimuler la coopération entre les coopératives et les industries alimentaires des pays développés et des pays en développement ainsi qu'au sein de ces derniers. A cet égard, on a lancé un projet portant sur la coopération entre des coopératives bulgares et des organisations analogues de certains pays africains en vue de favoriser des industries alimentaires, notamment des conserveries de fruits et légumes et des entreprises de traitement des jus, nectars et boissons non alcoolisées.

22. Les autres activités dans le secteur alimentaire ont été axées sur l'analyse des potentiels et perspectives des pays en développement dans le domaine de la production de protéines végétales destinées à la consommation humaine et des incidences éventuelles de cette activité sur l'offre et la demande de produits alimentaires dans le monde. En coopération avec le GATT et la CNUCED, il a aussi été procédé à un examen de l'incidence des obstacles tarifaires et non tarifaires sur le développement de l'industrie des matières grasses végétales. La nécessité de supprimer les obstacles à l'expansion des échanges Sud-Sud a été portée à l'attention des organisations internationales intéressées. La coordination a également été maintenue avec le Groupe intergouvernemental de la FAO sur les graines oléagineuses et les matières grasses et avec la Division des services agricoles de cette institution.

23. On a procédé aux préparatifs d'un forum consultatif régional sur l'industrie des huiles et graisses végétales, notamment sous l'angle de la coopération Sud-Sud entre les pays africains et les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). On a mis en chantier un projet de guide des organisations et institutions publiques capables de fournir une assistance technique aux pays en développement dans le domaine de l'industrie alimentaire, particulièrement en ce qui concerne la formation, les études de réalisation et les services consultatifs.

### *Industrie de la pêche*

24. En 1985, le principal effort dans ce secteur a consisté à préparer la première Consultation sur l'industrie de la pêche, qui doit se tenir à Gdansk (Pologne), en juin 1987. Des arrangements visant à placer cette consultation sous le patronage conjoint de l'ONUDI et de la FAO ont été mis au point et les modalités de la coopération lors des travaux préparatoires ont été définies (voir chap. VII, par. 14). On a mis en chantier l'organisation d'une réunion régionale préparatoire pour l'Amérique latine, qui devra notamment examiner une étude

déjà achevée sur l'industrie de la pêche en Amérique latine. L'Organisation latino-américaine du développement de la pêche (OLDEPESCA) a été associée à cette initiative, et le Gouvernement péruvien a offert d'accueillir la réunion. On a aussi entamé les préparatifs d'une réunion régionale pour l'Afrique, qui se tiendra à Dakar (Sénégal), au cours du premier semestre de 1986.

### *Industries de base*

#### *Sidérurgie*

25. En 1985, il s'est agi principalement dans ce secteur d'achever les préparatifs de la quatrième Consultation, qui doit se tenir à Vienne, en juin 1986. Les perspectives d'un développement intégré de l'industrie sidérurgique et des secteurs connexes de l'économie ont fait l'objet d'un examen approfondi et des études spécifiques sur ces deux questions ont été menées à bien. En particulier, on a étudié le développement intégré sous l'angle des rapports entre la production sidérurgique et les secteurs de consommation des pays en développement. Des études ont également été effectuées sur les thèmes suivants : la crise mondiale et son incidence sur le développement de l'industrie sidérurgique dans les pays en développement; les modalités et possibilités d'un développement intégré du secteur sidérurgique et d'autres secteurs de l'économie dans les pays d'Amérique latine; les perspectives d'une approche intégrée dans les pays de l'Afrique orientale et australe. D'autres études sur l'industrie sidérurgique mises en chantier en 1985 seront menées à terme au début de 1986. Des études de cas ont également été présentées par les participants à la réunion spéciale d'experts sur les stratégies en vue d'un développement mieux intégré de l'industrie sidérurgique et de l'industrie des biens d'équipement, qui s'est tenue à Vienne, du 16 au 18 octobre 1985. Une étude sur les problèmes financiers des pays en développement et les stratégies connexes aux fins de l'expansion de l'industrie sidérurgique a été pratiquement achevée.

26. L'une des recommandations de la troisième Consultation sur l'industrie sidérurgique (tenue à Caracas, Venezuela, en 1982) concerne les problèmes que connaissent les pays nouvellement venus au secteur sidérurgique. Les actions de suivi se sont surtout attachées à la minitechnologie de l'acier, notamment au développement de connaissances et de compétences favorisant la maîtrise des opérations sidérurgiques et des activités étroitement liées à des secteurs connexes de l'économie. En 1985, le thème de la maîtrise des techniques dans l'industrie sidérurgique a été analysé sous l'angle de la mise au point d'une méthode de formation normative dans les mini-acières et du financement de l'infrastructure et de la formation du personnel dans les projets sidérurgiques.

27. Une étude sur la technologie des mini-acières dans divers pays en développement et pays développés a été menée à bien par l'ONUDI en 1985. L'analyse des données concernant 74 mini-acières a été effectuée et un document détaillé a été élaboré<sup>8</sup>. Une étude a également été lancée sur un programme d'action possible dans le secteur sidérurgique des pays en développement, sur la base de la notion de mini-acière. Une analyse complémentaire de la situation des mini-acières dans les pays nouvellement

<sup>8</sup>ID/WG.458/4.

venus à ce secteur a été effectuée lors de la réunion d'un groupe d'experts chargés de préparer des directives concernant la création de mini-usines sidérurgiques, notamment en Afrique. Cette réunion, qui était organisée par le Service des négociations et la Section de la coopération économique entre pays en développement, s'est tenue à Vienne, du 2 au 5 décembre 1985.

### *Industrie des machines agricoles*

28. En 1985, le principal travail a consisté à préparer, en étroite coopération avec la FAO, la troisième Consultation sur l'industrie des machines agricoles, qui se tiendra à Belgrade (Yougoslavie), en septembre 1986. Les renseignements généraux dont disposaient les consultations précédentes et les changements qui se sont produits depuis dans ce secteur ont poussé à inscrire comme première question à l'ordre du jour de la troisième Consultation la mise au point d'un cadre de coopération interrégionale dans le domaine du machinisme agricole, sur la base de l'expérience des pays d'Amérique latine et d'Asie et des besoins des pays africains. La deuxième question portera essentiellement sur l'approche intégrée du développement de l'agriculture et de l'industrie et sur les possibilités de production locale d'un matériel choisi aux fins de la mécanisation agricole, des travaux d'irrigation et de la construction de petites centrales hydro-électriques, notamment, en particulier dans le cadre de petites et moyennes entreprises.

29. Comme suite à la réunion du groupe d'experts sur le développement d'usines d'outils agricoles polyvalents qui s'est tenue à Guangzhou (Chine), en novembre 1984, on a établi des programmes d'activités conjointes réunissant l'ONUDI, les organisations régionales des Nations Unies et des organismes nationaux de pays en développement en vue de promouvoir la création ou l'amélioration de centres de conception et de développement. Il est prévu d'effectuer dans divers pays une étude de la capacité disponible des industries mécaniques en vue de rechercher comment l'approche polyvalente peut être appliquée à la fabrication de machines agricoles. Lors d'une réunion d'experts tenue à Vienne, en septembre 1985, des directives concernant l'importation, le montage et la fabrication de machines agricoles ainsi que la formation dans ce domaine ont été établies et examinées; la version définitive de ces directives sera présentée à la troisième Consultation. Des études portant sur les régions de l'Asie et de l'Afrique et sur certains pays d'Afrique et d'Amérique latine ont été effectuées en vue de la réunion, provisoirement prévue pour 1986, d'un groupe d'experts chargé de mettre au point un cadre pour la coopération internationale dans le domaine du machinisme agricole, notamment sous l'angle des petites et moyennes entreprises.

### *Industrie des métaux non ferreux*

30. En 1985, la principale tâche a consisté à préparer la première Consultation sur l'industrie des métaux non ferreux, qui se tiendra à Budapest (Hongrie), en décembre 1987. Une analyse de l'industrie des métaux non ferreux sur le plan mondial, mise en route en 1983-1984, a été menée à bien<sup>9</sup>. Dans cette

---

<sup>9</sup>ID/WG.436/1 et Corr.1.

perspective mondiale, un groupe d'experts de la restructuration des industries des métaux non ferreux s'est réuni à Vienne (Autriche), du 18 au 21 mars 1985, avec la participation du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales et de la CNUCED. Cette réunion avait notamment pour objectif de déterminer les secteurs critiques appelant une analyse plus approfondie, ce qui permettrait d'identifier avec transparence les activités futures à entreprendre dans ce secteur, ainsi que d'examiner et de formuler provisoirement les questions à porter à l'attention de la première Consultation. Parmi les documents de base soumis à la réunion du groupe d'experts, il y a lieu de mentionner l'analyse mondiale établie par l'ONUDI ainsi qu'une étude des possibilités et avantages d'une transformation plus poussée des métaux non-ferreux dans les pays en développement et des obstacles s'opposant à cette transformation. Le groupe d'experts a fait siennes les opinions consignées dans les documents et il a fourni des éléments d'information susceptibles d'être exploités utilement. Les communications écrites que les participants ont présentées sur la situation de ce secteur dans leurs pays serviront à alimenter les analyses plus approfondies qui seront soumises à la deuxième réunion du groupe d'experts, prévue pour 1986.

31. On a mis en chantier des études de cas concernant ce secteur qui permettront de circonscrire les obstacles auxquels se heurte une transformation plus poussée des métaux non-ferreux dans les pays en développement et de dégager des suggestions concernant les stratégies qui seraient propres à favoriser cette activité. On a aussi commencé à analyser les différentes solutions techniques possibles en vue d'améliorer la maîtrise des techniques applicables à la transformation des métaux non-ferreux dans les pays en développement. La réunion préparatoire mondiale qui précédera la première Consultation aura lieu en 1986 et aura pour tâche de définir clairement les questions à soumettre à la Consultation afin que le texte des documents d'information pertinents puisse être définitivement arrêté.

### *Thèmes communs à tous les secteurs industriels*

#### *Formation de la main-d'œuvre industrielle*

32. L'année a surtout été consacrée à la préparation, en coopération avec l'OIT et l'UNESCO, de la deuxième Consultation, qui se tiendra en 1987. Il ressort des travaux préparatoires que la deuxième Consultation s'attachera surtout à des questions pratiques bien définies. Pour préparer la Consultation, un groupe d'experts de haut niveau s'est réuni à Paris, du 13 au 16 janvier 1986. Les deux thèmes examinés à cette réunion ont été la valorisation des ressources humaines aux fins de la maintenance industrielle et la valorisation des ressources humaines aux fins de la maîtrise de l'évolution technique de l'industrie. Deux études approfondies de ces questions avaient été établies à l'intention de la réunion. Celle-ci a donné à l'ONUDI l'occasion de s'entretenir avec les experts et les représentants des organisations intéressées de l'orientation qu'il était proposé de donner à la future Consultation sur ce secteur et des questions qui pourraient être abordées à cette occasion.



*Capteurs solaires fournissant de l'eau chaude à une société laitière à Rusayfa (Jordanie).*

33. Sur le plan sectoriel, les travaux de recherche en vue de l'élaboration de directives normatives pour la maîtrise des techniques dans la sidérurgie grâce à la formation ont été menés à bien. Les résultats de ces travaux de recherche, qui ont été financés par des ressources extrabudgétaires, ont été examinés avec des experts des pays développés et des pays en développement et seront présentés à la quatrième Consultation sur l'industrie sidérurgique, qui se tiendra à Vienne, en juin 1986.

#### *Financement industriel*

34. Conformément à l'alinéa *b* du paragraphe 10 de la conclusion 1984/4 que le Conseil du développement industriel a adoptée à sa dix-huitième session<sup>10</sup>, les travaux sur le financement industriel se sont poursuivis dans chacun des secteurs pour lesquels des consultations étaient prévues. Des documents ont été établis sur des questions intéressant le financement dans les secteurs des matériaux de construction, des biens d'équipement et de la sidérurgie.

<sup>10</sup>Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-neuvième session, Supplément n° 16 (A/39/16), par. 84.



*Secteurs nouveaux*

35. Conformément au paragraphe 4 de la conclusion 1985/5 que le Conseil du développement industriel a adoptée à sa dix-neuvième session<sup>11</sup>, les travaux préliminaires concernant des questions nouvelles qui pourraient faire l'objet de consultations ont commencé. Ces questions concernent les petites et moyennes entreprises, y compris les coopératives, l'électronique, les pesticides et l'industrie de l'"off-shore". A cet égard, conjointement avec le Centre de développement de l'OCDE, un groupe d'experts s'est réuni pour étudier la mobilisation et l'affectation des ressources financières nationales dans les pays en développement, notamment sous l'angle de l'expansion des petites et moyennes entreprises. Les travaux préliminaires sur ces questions nouvelles aboutiront à la publication de quatre documents techniques portant sur certains des problèmes importants auxquels se heurtent les pays en développement et sur diverses questions que l'on pourrait examiner. Un rapport renfermant le résumé de ces quatre documents et énonçant les modalités possibles de coopération avec divers institutions et organismes des Nations Unies sera présenté au Conseil, à sa deuxième session, en octobre 1986, afin de lui permettre de se prononcer sur la convocation d'éventuelles consultations dans ces secteurs en 1988-1989.

**PROGRAMME DE COOPERATION EN  
MATIERE D'INVESTISSEMENTS**

36. En 1985, les activités du Programme de coopération en matière d'investissements (PCI) se sont soldées par une nouvelle augmentation du nombre de propositions de projets d'investissement (plus de 2 000 figurent actuellement dans un fichier informatisé), ainsi que d'investisseurs potentiels (plus de 3 000, sans compter ceux enregistrés auprès des services de promotion des investissements de l'ONUDI). Les activités dans ce domaine ont également été plus nombreuses que jamais puisque cinq réunions de promotion des investissements et 49 voyages promotionnels dans les pays ont été organisés. Les réunions de promotion, au cours desquelles 780 projets d'investissement industriel ont été présentés à plus de 600 partenaires éventuels, ont abouti à la signature de plus de 125 lettres d'intention. Les programmes consistant à déléguer des fonctionnaires de pays en développement auprès des services de promotion des investissements ont également continué à donner de bons résultats.

37. Si le nombre de projets d'investissement proposés en vue de leur promotion éventuelle a enregistré une augmentation raisonnable, en rapport avec l'aptitude du système de promotion de l'ONUDI à les "vendre", la qualité des projets proposés par les promoteurs des secteurs tant public que privé des pays en développement reste insuffisante pour satisfaire les attentes des partenaires potentiels et des institutions financières. La difficulté principale tient à l'inaptitude des promoteurs des pays en développement à préparer des propositions de projets adéquates. L'ONUDI, et en particulier la Section des

<sup>11</sup>*Ibid.*, quarantième session, Supplément n° 16 (A/40/16), par. 89.

études de réalisation, fournit une assistance appropriée dans ce domaine et a mis au point des outils d'analyse des projets, comme le Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR) et le Système de sélection et de préévaluation des profils de projet (PROPSPIN) de l'ONUDI. Cependant, l'absence ou le manque de fiabilité des données nécessaires pour une telle analyse constitue un grave problème. Cette insu fissance tient surtout aux fluctuations des taux de change (lesquelles déterminent non seulement le coût des investissements mais également les possibilités d'exportation), à l'instabilité des prix de l'énergie et au caractère imprévisible des taux d'intérêt.

38. L'analyse de risque doit toujours prendre en considération un éventail très large d'incertitudes, ce qui rend difficile les décisions en matière d'investissement. En outre, en raison des diverses conditions auxquelles sont soumis les investissements dans de nombreux pays en développement et des restrictions que connaissent ces pays en matière de devises étrangères, il est très difficile de rapatrier les bénéfices et les capitaux, ainsi que de financer les apports essentiels pour les travaux de réparation et de maintenance, ce qui décourage les partenaires étrangers, qu'ils viennent de pays industrialisés ou d'autres pays en développement. Malgré cela, un nombre croissant de partenaires potentiels provenant de pays tels que le Brésil, l'Inde et la République de Corée, ont participé aux réunions de promotion des investissements.

39. En 1985, le Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI a fait l'objet d'un examen critique de la part de la Banque et de l'ONUDI. A la suite de cet examen, un nouveau programme de travail mettant l'accent sur l'instauration d'une coopération plus étroite en matière de politique industrielle, la rentabilité des entreprises, la promotion de l'industrie privée et l'analyse sectorielle a été approuvé en vue de sa signature au début de 1986.

40. Les nouvelles activités qui ont été lancées ont notamment trait à une proposition concernant la création d'une coentreprise spécialisée dans les travaux de réparation et de maintenance, à une société mixte de commerce de compensation et d'investissement pour la Chine, à un programme triennal prévoyant le détachement d'un conseiller en matière de promotion des exportations du Centre du commerce international auprès du Service de promotion des investissements de Zurich et à un programme visant à créer des possibilités d'investissements à petite et moyenne échelle dans le domaine de la biotechnologie en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Il pourrait être donné suite à ces propositions après avoir pourvu aux besoins des activités opérationnelles de base du programme, à condition que des fonctionnaires et des consultants soient disponibles.

### **Projets d'investissement industriel**

41. A la suite de contacts avec des institutions tant publiques que privées qui s'occupent d'investissement dans les pays en développement, 600 nouveaux projets d'investissement industriel ont été ajoutés au fichier de l'ONUDI, lequel totalisait 2 140 projets en cours ou en instance de promotion dans 71 pays à la fin de 1985. Comme en 1984, c'est le secteur alimentaire qui arrive en tête, avec 539 projets, suivi par la fabrication d'ouvrages en métal et la construction de machines (530 projets) et l'industrie chimique (342 projets).

42. Des renseignements concernant 986 projets d'investissement industriel en cours de promotion ont été fournis dans quatre nouvelles éditions de la Liste des propositions de projets d'investissement industriel publiées en 1985. Chaque liste ayant été diffusée à environ 3 000 exemplaires auprès de partenaires éventuels, plusieurs milliers de demandes de renseignements complémentaires ont été présentées au sujet de ces projets. Des renseignements sommaires concernant 600 projets d'investissement industriel présentés lors de quatre réunions de promotion des investissements tenues au cours de l'année ont été fournis dans des listes distinctes établies pour ces réunions.

43. Afin de montrer aux pays en développement la marche à suivre pour bien sélectionner et préparer des projets, le PCI a mis au point une nouvelle formule consistant à envisager les programmes dans une optique sous-sectorielle qui a été mise en application pour la première fois en 1983 dans le cadre d'un programme concernant l'industrie électronique financé par le Japon<sup>12</sup>. Cette formule vise à mettre en contact des industriels des pays industrialisés ou de certains pays en développement avec leurs homologues d'un groupe de pays en développement donné qui travaille déjà ou souhaite travailler dans le sous-secteur considéré. Le fait que les experts de l'ONUDI apportent leur concours et les industriels des pays en développement et industrialisés leur expérience pratique dès le début du processus d'élaboration des projets d'investissement permet d'obtenir des projets de meilleure qualité et d'associer les partenaires techniques potentiels dès la phase initiale de conception. Chaque programme est axé sur un sous-secteur industriel précis et sur un groupe de pays en développement où la priorité a été mise sur l'expansion de ce sous-secteur et où les petites et moyennes entreprises prédominent. Cette formule permet aux pays en développement de faire en sorte que leurs plans de développement sectoriels débouchent sur des possibilités d'investissement concrètes, sous la forme de nouveaux projets ou d'opérations de remise en état, d'agrandissement ou de redéploiement, et déterminer l'assistance technique et les moyens de financement dont ils ont besoin pour atteindre les objectifs énoncés dans ces plans et améliorer leur climat d'investissement. De plus, l'exécution du programme nécessite la pleine participation de nationaux des pays en développement, qui reçoivent ainsi une précieuse formation en cours d'emploi. Les pays en développement qui participent au programme apportent en outre une contribution financière à sa mise en œuvre.

44. Cette approche sous-sectorielle nécessite notamment l'élaboration de documentation sur les caractéristiques du sous-secteur industriel considéré, d'un plan annoté pour le rassemblement de données de préinvestissement concernant chaque pays en développement et de schémas précis d'usines de production afin d'aider les industriels des pays en développement à préparer des projets. Cette documentation peut être utilisée ultérieurement par d'autres pays en développement dans le cadre de programmes concernant les mêmes sous-secteurs.

45. La plupart des institutions de financement du développement préfèrent encourager la création de petites et moyennes industries grâce à l'octroi de lignes de crédit, à des prises de participation et à des contrats de crédit-bail concédés à des institutions nationales de financement du développement. En

---

<sup>12</sup>ID/B/320, chap. V, par. 38.

facilitant l'élaboration de projets de meilleure qualité, les programmes sous-sectoriels suscitent des propositions pouvant être financées par ces institutions. Le fait d'envisager les programmes dans une optique sous-sectorielle va également dans le sens du désir exprimé par un certain nombre de représentants à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI de voir un lien s'instaurer entre les activités du Système de consultations et les activités en matière de promotion des investissements. En 1984, le PCI a établi un descriptif de programme intitulé : "A sectoral programme approach for follow-up of the System of Consultations at the level of specific industrial investment: programme for the mobilization of financial resources through the generation and promotion of industrial projects in a specific priority industrial subsector".

46. Après le programme concernant l'industrie électronique, financé par le Japon, le PCI exécute actuellement un deuxième programme financé par l'Italie qui a trait à la production dans les pays en développement de matériel permettant d'exploiter diverses sources d'énergie nouvelles et renouvelables. En 1985, on a continué à envoyer des invitations aux pays en développement, à établir la documentation technique et à exécuter divers autres travaux de caractère administratif et on prévoit que le programme s'achèvera en 1986. Un autre programme ayant pour objet de sélectionner et de promouvoir des projets d'investissement dans la métallurgie de transformation a également été élaboré en 1985 et doit être exécuté en coopération avec le Gouvernement japonais en 1986.

47. Dans le cadre de l'IDDA, le PCI a eu des entretiens approfondis avec des organisations indiennes au sujet de l'exécution d'un programme portant sur un sous-secteur industriel prioritaire en faveur d'un groupe restreint de pays africains. Des contacts préliminaires ont également été établis en 1985 avec une association d'industriels au Brésil en vue de mettre au point un programme similaire à l'intention d'un certain nombre de pays africains dans le sous-secteur des industries alimentaires. Un autre programme de ce genre, préparé en 1985, est le programme pour la création et la promotion de possibilités d'investissements à petite et moyenne échelle dans le domaine de la biotechnologie dans certains pays africains.

48. En 1985, des renseignements ont été recueillis au sujet de 32 usines en Autriche, aux Etats-Unis, en Finlande, en France, en Italie et en Suède qui pourraient être redéployées vers des pays en développement. Ces renseignements ont été communiqués à 333 entreprises industrielles et 411 organismes (ministères de l'industrie, sociétés de développement et organismes de promotion des investissements) dans des pays en développement afin qu'ils les communiquent à leur tour à des entreprises susceptibles de pouvoir les utiliser. Dans la première série de lettres qui a été envoyée aux 411 organismes intéressés par les questions d'investissement, il était demandé à ces derniers d'indiquer à l'ONUDI s'ils estimaient ces renseignements utiles et s'ils souhaitaient continuer à les recevoir à l'avenir. Des réponses affirmatives ont été reçues des pays suivants : Antilles néerlandaises, Brésil, Gambie, Ghana, Guinée, Guyana, Haïti, Inde, Indonésie, Kenya, Malaisie, Nigéria, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Sierra Leone, Sri Lanka, Soudan, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago et Zimbabwe. Pour l'instant, il ressort des réponses qu'une institution au Guyana s'intéresse à une usine finlandaise de

fabrication de panneaux de copeaux, qu'une compagnie indienne envisage d'acquérir une usine française de fabrication de jantes et de roues, qu'une usine italienne de fabrication de semelles en caoutchouc a suscité un certain intérêt au Botswana et à Sri Lanka et qu'une société jamaïcaine a contacté une société suédoise fabriquant des clous et des ferrures pour meubles.

49. Un mémorandum d'accord entre l'ONUDI et l'Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe a été arrêté en avril 1985 dans le but de renforcer la coopération visant à aider les pays membres de cette Organisation et d'autres pays en développement à sélectionner et promouvoir des projets d'investissement industriel.

### *Systemes d'information*

50. Les travaux d'expansion du Système automatisé d'information concernant la promotion des investissements (INPRIS) se sont poursuivis en 1985. La diffusion d'une brochure décrivant le système a suscité de nombreuses demandes de renseignements de la part d'institutions et d'entreprises tant des pays industrialisés que des pays en développement. Le Service de promotion des investissements de Varsovie (Pologne) est devenu le troisième, après ceux de Cologne et de New York, à pouvoir consulter l'INPRIS à distance au moyen d'un terminal relié par téléphone au Siège de l'ONUDI; il peut ainsi rechercher directement l'information que contient le système.

51. A la fin de 1985, le fichier des projets contenait des renseignements sur 2 367 projets d'investissement industriel, ce qui, par rapport à 1984, représentait plus du double. Le fichier fournit un historique des travaux de promotion dont ont fait l'objet tous les projets d'investissement industriel soumis à l'ONUDI. Outre qu'il donne des renseignements sur les projets en cours de promotion dans les différents secteurs industriels ou pays en développement, on peut y rechercher des projets pour lesquels des formes particulières de coopération sont souhaitées ou dont les dépenses totales d'investissement se situent dans une fourchette donnée. Au cours de l'année, les renseignements concernant les projets inscrits au fichier avant 1983 ont été vérifiés auprès des promoteurs et mis à jour lorsque cela était nécessaire.

52. Les entreprises publiques ou privées d'une quarantaine de pays industriels et de pays en développement qui sont prêtes à participer à des projets d'investissement industriel dans les pays en développement sont répertoriées dans le fichier des investisseurs. Ce fichier contenait 3 018 entrées au total à la fin de l'année. Au cours de l'année, un certain nombre d'anciennes entrées ont été vérifiées auprès de sociétés qui avaient fourni les renseignements et celles qui avaient perdu leur intérêt ont été supprimées. Simultanément, des enquêtes ont été effectuées auprès d'entreprises en Hongrie, en Roumanie, à Singapour et en Turquie. Ainsi, tout en mettant à jour le fichier, on a élargi le champ couvert par ce dernier.

53. En 1985, toutes les institutions financières de développement répertoriées dans le fichier des banques ont été contactées et des lettres de rappel leur ont été envoyées en vue de mettre à jour les renseignements les concernant. Cela a

permis de réviser les renseignements concernant 352 des 580 institutions inscrites au fichier. On a l'intention d'incorporer les renseignements mis à jour dans un répertoire d'institutions qui sera publié comme supplément au document intitulé : "Financial Resources for Industrial Projects in Developing Countries" (P1/61/Rev.2).

54. A la fin de 1985, plus de 1 100 organismes privés et publics des pays en développement susceptibles de fournir des renseignements sur les projets de développement industriel étaient répertoriés dans le fichier des organismes<sup>13</sup>. Ces organismes constituent des points de contact utiles pour la diffusion de renseignements sur les activités de promotion des investissements de l'ONUDI ainsi que pour les fonctionnaires de l'Organisation envoyés en mission.

55. Le fichier des promoteurs, qui totalise plus de 1 000 entrées<sup>14</sup>, a été utilisé de façon intensive au cours de l'année pour fournir des renseignements sur des usines des pays industrialisés qui seraient susceptibles d'être transférées vers des pays en développement. La réaction favorable des entreprises qui ont été contactées a montré que la création du fichier était fondée et qu'il était justifié de diffuser des renseignements aux entreprises qui y étaient répertoriées.

56. On a continué à se servir du Système de sélection et de préévaluation des profils de projet (PROPSPIN)<sup>15</sup> pour mieux évaluer la qualité des renseignements relatifs aux propositions de projets d'investissement industriel et accélérer l'établissement des profils de projet en vue de leur promotion. En 1985, le PROPSPIN a été amélioré et son fonctionnement a encore été simplifié. La présentation des bilans a également été affinée. Le PCI a surtout recours au PROPSPIN pour effectuer des analyses internes de projet lorsqu'il n'y a pas lieu d'utiliser le COMFAR.

57. Les profils d'investissement industriel, qui ont maintenant été établis pour 102 pays, constituent l'un des principaux outils de promotion du PCI. Ces profils donnent des renseignements sur l'économie en général et sur la situation en matière d'investissement dans les pays en développement. Ils sont de plus en plus utilisés comme source d'information pour l'élaboration des propositions de projets d'investissement industriel et pour les réunions de promotion des investissements et d'information sur les pays.

58. Cent seize nouveaux profils d'installations industrielles ont été élaborés à titre de supplément au volume II de la publication intitulée "How to start manufacturing industries—technological and investment perspectives"<sup>16</sup>, et leur distribution aux pays en développement est prévue pour le début de 1986. A la suite de la diffusion de ces publications, l'ONUDI a continué à recevoir des demandes de renseignements émanant de promoteurs de projets industriels potentiels dans des pays en développement qui, après y avoir puisé des idées, souhaitent obtenir un complément d'information pour pouvoir élaborer des projets d'investissement industriel concrets.

<sup>13</sup>ID/B/340, chap. V, par. 133.

<sup>14</sup>*Ibid.*, par. 134.

<sup>15</sup>*Ibid.*, par. 135.

<sup>16</sup>*Ibid.*, chap. V, par. 138.

## Services de promotion des investissements

59. Les services de promotion des investissements de l'ONUDI ont pour but d'encourager les apports de ressources financières, techniques et administratives extérieures vers les pays en développement. En août 1985, l'ONUDI a signé avec le Gouvernement italien un accord visant à créer un service de promotion des investissements à Milan, portant ainsi à huit le nombre de ces services, les autres étant implantés à Cologne, New York, Paris, Tokyo, Vienne, Varsovie et Zurich. A la fin de l'année, des pourparlers étaient encore en cours avec la République de Corée en vue d'établir un service à Séoul, ce qui permettrait de relier pour la première fois un pays en développement au réseau de services de promotion des investissements de l'ONUDI et de promouvoir ainsi activement la coopération Sud-Sud.

60. Après avoir fait l'objet d'une évaluation approfondie, le Service de Zurich a été maintenu en activité pour une nouvelle période de 5 ans en vertu d'un accord signé avec le Gouvernement suisse en juin 1985. C'est la troisième fois que le Service de Zurich, dont la création remonte à 1978, voit ses activités prolongées. A la suite d'une évaluation similaire, un accord a été signé avec le Gouvernement français en vue de prolonger pendant une nouvelle période de trois ans les activités du Service de Paris dont la création remonte à 1980.

61. L'évaluation du Service de Varsovie, dont la création date de 1983, a été achevée en 1985. Le Gouvernement polonais aura cette évaluation à sa disposition lorsqu'il examinera la possibilité de prolonger l'existence du Service de Varsovie qui, pour l'instant, doit fonctionner jusqu'au 30 juin 1986. Un accord visant à maintenir le Service de Vienne en activité jusqu'au 31 janvier 1987 a été conclu en décembre 1985 à l'issue d'un examen des travaux accomplis par ce service en 1985. C'est grâce à l'appui financier des pays hôtes/donateurs qui s'estiment satisfaits des prestations fournies par ces services tant aux pays en développement qu'aux pays hôtes eux-mêmes qu'il est possible de les maintenir en activité.

62. En 1985, les services ont trouvé des partenaires pour l'exécution dans des pays en développement de projets industriels totalisant des investissements d'un montant d'au moins 628 millions de dollars. Le nombre de ces projets est passé à 93 en 1985, contre 47 en 1984, soit une augmentation de près de 100 %. Neuf projets représentent au total un investissement de 491 millions de dollars; la valeur moyenne de chacun des autres est comprise entre 1 et 2 millions de dollars.

63. Au cours de l'année considérée, les services de promotion des investissements ont organisé au total 49 réunions d'information sur les pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Birmanie, Cameroun, Chine, Colombie, Congo, Cuba, Dominique, Equateur, Grenade, Inde, Mexique, Panama, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Soudan, Tunisie et Zimbabwe.

64. Ces réunions d'information, qui sont organisées à la demande des pays en développement, permettent à leurs représentants de renseigner les partenaires potentiels sur leurs possibilités et leur climat en matière d'investissement et d'expliquer les avantages qu'il y a à investir chez eux. Pour les besoins de ces

réunions, les services font appel à des représentants des banques, de l'industrie et des associations et fédérations industrielles ainsi qu'à des chefs d'entreprise. Un choix de propositions de projets d'investissements industriels intéressant de nombreux secteurs sert à alimenter la discussion. Les réunions d'information sur les pays donnent également la possibilité aux participants d'avancer de nouvelles idées de projets, constituent souvent le prélude à des réunions de promotion des investissements dans les pays en développement et contribuent à mobiliser le maximum de participants pour ces réunions. Pour en assurer le succès, les services exploitent tous les contacts qu'ils entretiennent avec les milieux industriels et les associations ainsi qu'avec les médias tant publics que privés.

65. En 1985, les services de promotion des investissements ont assuré la participation d'environ 460 partenaires éventuels dans les pays où ils sont implantés à des réunions de promotion des investissements organisées en Chine, en Colombie, en Equateur, au Gabon et au Soudan. Lorsque cela se justifiait, ils ont envoyé des membres du personnel à ces réunions à titre d'appui. Les lettres d'intention publiées à l'issue de ces réunions constituent souvent l'amorce de négociations conduisant à la signature d'accords. Les services fournissent un appui complémentaire tant aux promoteurs des pays en développement qu'aux partenaires potentiels en fournissant des renseignements susceptibles de faire aboutir les négociations.

66. Les services de promotion des investissements ont continué à proposer des activités permettant d'acquérir une expérience pratique en cours d'emploi; selon cette formule, des fonctionnaires des pays en développement sont souvent détachés auprès de ces services pour se familiariser avec les activités de promotion des investissements industriels afin de pouvoir entreprendre de telles activités dans leurs pays. Les pays en développement ont manifesté le désir de recourir davantage à cette possibilité et les services leur ont donné satisfaction dans la mesure de leurs moyens. En 1985, des fonctionnaires de 33 pays en développement ont participé à ce programme.

67. Le Service de New York a organisé un programme d'orientation d'une durée d'un mois à l'intention de 17 participants représentant 11 pays et a accueilli des fonctionnaires des pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Dominique, Grenade, Malawi, Somalie, Saint-Christophe-et-Nevis et Saint-Vincent-et-Grenadines. Des fonctionnaires de l'Angola, de la Chine, de la Colombie, de la Guinée, de l'Inde et du Rwanda ont participé à un programme de ce genre au Service de Paris. Le Service de Tokyo a donné la possibilité à des fonctionnaires de la Chine, de l'Egypte, de Fidji et du Népal de participer à un programme d'orientation de trois mois pour se familiariser avec les pratiques commerciales au Japon. Il a également présenté 84 projets au total à d'éventuels partenaires japonais. On a fait le nécessaire pour détacher d'octobre 1985 à juin 1986 des fonctionnaires chinois, indonésiens et thaïlandais auprès du Service de Tokyo pour entreprendre de façon intensive des activités de promotion des investissements en faveur de leur pays respectif. Ceux-ci sont arrivés avec 33 projets. Pour mener à bien leurs activités, les fonctionnaires des pays en développement sont aidés par des consultants spécialisés qui leur fournissent des contacts internationaux et leur donnent des conseils pour l'élaboration des projets. Ce programme est organisé de façon à permettre aux participants de rentrer dans leur pays respectif au milieu de leur stage pour



suivre les travaux entrepris et recueillir des projets supplémentaires à promouvoir. Des fonctionnaires du Bangladesh et du Malawi ont été détachés auprès du Service de Cologne en 1985. Ce dernier fait actuellement le nécessaire pour porter à quatre le nombre des fonctionnaires détachés chaque année. En 1985, un fonctionnaire sri-lankais a été détaché auprès du Service de promotion des investissements de Zurich pendant deux mois pour donner suite à des activités de promotion amorcées antérieurement. Une fois que le Service de Zurich se sera installé dans des locaux plus grands en 1986, il lui sera possible d'accueillir jusqu'à quatre fonctionnaires de pays en développement. Le programme d'orientation en cours d'emploi apporte la preuve que les services restent déterminés à donner aux pays en développement la possibilité de promouvoir eux-mêmes leurs intérêts.

68. Afin de donner davantage la possibilité aux pays en développement d'entrer en contact avec des partenaires industriels éventuels, les services ont accru leur participation à un certain nombre de foires industrielles qui ont lieu dans les pays où ils sont implantés. En 1985, ils ont participé à 37 foires de ce genre. Dans certains cas, des stands spéciaux ont été mis gratuitement à leur disposition par les organisateurs.

69. Les services ont installé ou sont en train d'installer des micro-ordinateurs afin de pouvoir fournir rapidement des renseignements sur les projets et les partenaires potentiels et tenir cette information à jour. Ces micro-ordinateurs peuvent être utilisés comme matériel de traitement de texte ou pour consulter à distance l'INPRIS (voir par. 50 plus haut). Le Service de promotion des investissements de Zurich a continué de recourir à la facilité de financement des travaux de préinvestissement pour aider de petites et moyennes entreprises à réaliser des études de préinvestissement en vue de s'associer éventuellement avec des entreprises des pays en développement. Les directeurs des services se rendent périodiquement au Siège de l'ONUDI pour y rencontrer le personnel du PCI ainsi que d'autres fonctionnaires des services organiques de l'ONUDI et ils se réunissent deux fois par an pour examiner les problèmes rencontrés, les résultats obtenus et les programmes actuels et futurs.

### **Réunions pour la promotion des investissements**

70. En 1985, l'ONUDI a mis sur pied cinq réunions pour la promotion des investissements. La première était une réunion régionale organisée en faveur de Djibouti, de l'Égypte, de l'Ouganda, de la Somalie, du Soudan et du Yémen, qui s'est tenue à Khartoum (Soudan) en mars. Un ensemble de 293 projets d'investissement industriel et esquisses de projets a été élaboré à l'occasion de cette réunion au cours de laquelle quelque 300 propositions de projets ont été formulées. Un colloque sur le financement des projets a par ailleurs été organisé. Plus de 1 000 entretiens portant sur des projets de coopération ont eu lieu entre les 194 participants venant des 6 pays hôtes et 106 partenaires potentiels de 19 autres pays. Au terme de la réunion, 45 lettres d'intention avaient été signées.

71. Un forum sur les investissements dans l'agro-industrie et dans les pêches, organisé par le Gouvernement colombien avec l'aide du PNUD et de l'ONUDI, s'est tenu à Cali (Colombie) en octobre. Ce forum a réuni 230 participants du

pays hôte et 120 participants d'autres pays, parmi lesquels le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique et l'Italie. Deux cents projets ont été soumis à ce forum et 2 027 entretiens individuels ont été ménagés entre les promoteurs locaux des projets et les investisseurs étrangers potentiels.

72. Le Forum des investisseurs pour l'Equateur, organisé par le Gouvernement équatorien, l'ONUDI et le FNUD, s'est tenu à Quito en novembre et a réuni 94 participants de 22 pays. Le Directeur général a ouvert ce forum auquel il a participé et dans le cadre duquel 60 propositions de projets d'investissement industriel, représentant une valeur totale de 2 milliards de dollars, ont été présentées. Il a été aménagé 380 entretiens individuels et au moins 10 lettres d'intention avaient été signées au terme du forum.

73. La Chine absorbe de plus en plus de capitaux étrangers; aussi, pour attirer encore davantage les investissements, les autorités ont-elles décidé d'accorder une plus large autonomie à cet égard à 14 agglomérations côtières et à 5 provinces. Le PCI, qui a suivi l'évolution des investissements en Chine, a été en rapport avec les responsables d'un certain nombre d'agglomérations côtières et de provinces. Les autorités de la province du Fujian ont demandé à l'ONUDI de les aider à promouvoir des projets industriels pouvant attirer des capitaux étrangers. Sur la base de 84 propositions de projets industriels et, parallèlement, de 300 idées de projets, l'ONUDI a organisé, en collaboration avec les autorités provinciales, une réunion pour la promotion des investissements qui s'est tenue à Xiamen (province de Fujian) en novembre. Les responsables chinois des propositions de projets ont ainsi pu s'entretenir à cette occasion avec 128 partenaires étrangers potentiels venant de 15 pays. Les débats ont, entre autres, porté sur la collaboration à la création d'entreprises industrielles conjointes (notamment de coentreprises contractuelles), ainsi que sur le financement industriel par le biais de prêts à moyen et à long terme, les transferts de technologie, l'octroi de licences et la commercialisation, et enfin l'accès aux marchés étrangers. Cinquante lettres d'intention ont été signées et huit accords de création de coentreprises contractuelles ont été conclus dans le cadre de cette réunion. Grâce à son réseau de contacts et par l'intermédiaire de l'INPRIS, l'ONUDI assurera le suivi des propositions d'investissement formulées à la réunion. En outre, les travaux seront poursuivis sur la refonte du questionnaire sur les profils de projets et sur les principes directeurs dont les autorités chinoises devront s'inspirer lors de la préparation des futures réunions pour la promotion des investissements.

74. Le Forum industriel de l'Afrique centrale a été la dernière réunion sur la promotion des investissements à s'être tenue cette année. Ce forum, auquel 141 projets d'investissement industriel ont été présentés par le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad, s'est tenu à Libreville (Gabon) en décembre. Cent trente participants représentaient les pays africains à la réunion, tandis que 14 pays industrialisés y avaient délégué 155 participants. La valeur totale des investissements correspondant aux projets faisant l'objet de cette promotion s'élevait à 390 millions de dollars; les projets en question se situaient dans une fourchette de 50 000 dollars (projet de transformation de la viande de chèvre) à 68 millions de dollars (usine de méthanol). Vingt lettres d'intention ont été signées à cette occasion.

## Mobilisation de ressources financières extérieures

75. Le Programme de coopération en matière d'investissements a maintenu en 1985 des relations étroites avec les institutions nationales, régionales et internationales de financement et de promotion. Ainsi, des responsables du Programme ont participé à la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque islamique de développement (BID) et apporté leur concours pour la formulation et l'exécution de certains projets de coopération technique mis en œuvre en coopération avec cette institution.

76. La diffusion du bulletin "Industrial Finance News" au personnel du Siège et de terrain s'est poursuivie. En 1985, il a été procédé à la diffusion de 23 numéros contenant des données récentes sur le financement industriel actuellement disponible en faveur des pays en développement par le truchement d'institutions de financement telles que la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, le PNUD et le Fonds de l'OPEP pour le développement international. Ces renseignements ont permis à l'ONUDI de se mettre rapidement en rapport avec les bénéficiaires du financement en question afin de pouvoir leur apporter une assistance technique.

77. En 1985, des services consultatifs portant sur les sources et les conditions du financement industriel ont continué d'être fournis aux promoteurs de projets des pays en développement, ainsi qu'au personnel de l'ONUDI. Le PCI a continué d'apporter son aide pour définir et promouvoir divers projets précis d'investissement industriel en Arabie saoudite, au Maroc, au Soudan et au Yémen. Sur l'invitation de l'Inter-Arab Investment Guarantee Corporation, des responsables du PCI ont participé à la formation de 45 hauts fonctionnaires et industriels syriens, dans le cadre d'un stage d'études pratiques sur le financement des projets et les marchés financiers, qui s'est tenu en décembre à Damas (Syrie).

78. Au cours de 1985, l'Organisation arabe de développement industriel (OADI) a fait part à l'ONUDI de son intention de développer ses activités de promotion des projets d'investissement et a demandé au PCI des renseignements sur l'expérience que le Programme avait acquise. Le PCI a préparé un document intitulé "Industrial investment projects promotion in Arab countries", qu'il a présenté à une réunion à laquelle participaient des organismes arabes de financement et de promotion des projets, et qui s'est tenue en septembre au siège de l'OADI à Bagdad (Iraq).

79. Des discussions préliminaires se sont poursuivies avec la Banque islamique de développement (Jeddah), ainsi qu'avec un certain nombre d'autres banques islamiques nationales, au sujet des préparatifs de l'organisation de journées d'étude sur les activités de financement industriel des banques islamiques, prévues à Vienne en juin 1986. Le fait que les banques islamiques placent l'accent sur la participation au capital ouvre d'intéressantes perspectives de financement pour l'industrie. Quant aux thèmes dont les journées de Vienne pourraient débattre, ils concernent les problèmes que rencontrent les banques islamiques pour développer leurs activités relatives au financement industriel. Ces journées d'étude permettront à l'ONUDI de préciser les secteurs où une coopération technique avec les banques islamiques ou avec les promoteurs de projets pourrait permettre d'accroître les apports financiers aux projets de développement industriel.

80. En 1983, l'ONUDI a été désignée comme chef de file des organismes des Nations Unies pour la coopération avec l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) dans le domaine des mécanismes d'investissement et des coentreprises. Une réunion des représentants de l'ONUDI, de l'OCI et de plusieurs institutions intéressées des Nations Unies, qui était prévue pour 1984<sup>17</sup>, s'est tenue à Genève les 30 et 31 juillet 1985. Un rapport préparé par l'ONUDI a été examiné à cette occasion. Une réunion des institutions intéressées des Nations Unies, chargée d'examiner les tâches précises qui devraient être confiées à chaque organisation, se tiendra vraisemblablement en 1986.

81. La Banque africaine de développement et l'ONUDI ont poursuivi leurs discussions sur les projets à mettre en œuvre. Il a notamment été question d'une étude de pré faisabilité sur une saline au Cap-Vert, ainsi que du financement conjoint d'une étude du secteur industriel au Mozambique. Au titre des autres propositions de collaboration avec la Banque, notons la planification et la restructuration industrielle dans certains pays africains, la sélection, la préparation et l'évaluation de projets industriels susceptibles d'être financés par la Banque et la préparation d'un programme sous-régional de promotion industrielle à exécuter dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique.

### **Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI**

82. En 1985, les activités de liaison menées au titre du Programme de coopération ont pris un nouvel essor. C'est ainsi, par exemple, qu'un certain nombre de réunions de contact organisées avec les divisions du développement industriel et des financements aux bureaux régionaux de la Banque mondiale ont permis de déboucher sur une meilleure compréhension des activités d'investissement et ont abouti à un renforcement de la coordination et de la coopération entre la Banque mondiale et l'ONUDI.

83. Les deux organisations ont coopéré au cours de l'année à la mise au point d'une méthodologie commune applicable aux études relatives au secteur lié à l'agriculture. C'est ainsi que deux hauts fonctionnaires de l'ONUDI ont eu une série d'entretiens avec leurs homologues de la Banque mondiale à cet effet. Il est par ailleurs envisagé de coopérer à une étude éventuelle sur le ciment qui pourrait permettre de dresser une liste de projets à réaliser en vue de la modernisation de l'industrie du ciment en Afrique de l'Est.

84. L'ONUDI a coopéré avec la Banque mondiale à la préparation d'études sur le secteur industriel en Mozambique et au Zimbabwe. Il a été convenu que, dans le cas de l'étude sectorielle concernant le Mozambique, l'ONUDI et la Banque mondiale coordonneraient leurs efforts en tenant compte du projet d'étude de la Banque sur les entreprises industrielles à moderniser. Au Zimbabwe, la Banque a participé à un séminaire sur la politique industrielle qui s'inspirait des conclusions de l'étude sur le secteur industriel faite par l'ONUDI. L'étude de l'ONUDI constituera la base des propositions de la Banque relatives

<sup>17</sup>*Ibid.*, chap. V, par. 152.

à une étude sur la stratégie du secteur des exportations au Zimbabwe. La Banque et l'ONUDI ont commencé à coopérer sur le terrain au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire et au Sénégal dans les domaines de la planification de la politique et de la stratégie industrielle.

85. Grâce à un financement ONUDI/PNUD, l'ONUDI a offert l'assistance de ses experts à des établissements de financement du développement qui bénéficient de lignes de crédit de la Banque mondiale à faible niveau d'engagement et de décaissement. L'assistance fournie devrait aider ces établissements à arrêter et à élaborer des projets grâce au concours de spécialistes travaillant sous la supervision de l'ONUDI. On étudie à l'heure actuelle les lignes de crédit à faible niveau d'engagement susceptibles de faire l'objet d'une telle assistance.

86. La politique de partage des coûts a été élargie et intensifiée<sup>18</sup>. Le but de l'accord de partage des coûts, en vertu duquel le financement ONUDI/PNUD est assuré sous forme de don, est de réduire la charge de la dette des emprunteurs. En 1985, l'ONUDI a poursuivi l'exécution de projets de coopération technique cofinancés au Cap-Vert, aux Comores, en Ethiopie, au Libéria et en Zambie. L'ONUDI a, par ailleurs, collaboré avec la Banque mondiale et la Communauté économique européenne à un projet de coopération technique mis au point par la Banque mondiale en faveur du Nigéria et représentant la valeur de 7,5 millions de dollars. En consultation avec la Banque mondiale et les autorités ougandaises, l'ONUDI a élaboré un projet d'une valeur de 900 000 dollars en vue du renforcement du Service de la planification du Ministère de l'industrie de l'Ouganda. L'exécution de ce projet, financé par la Banque, a été confiée à l'ONUDI.

87. La coopération s'est poursuivie avec la Société financière internationale (SFI) pour promouvoir les investissements privés étrangers dans les pays en développement. La SFI a participé à un certain nombre de réunions de promotion des investissements, organisées par le PCI en 1985. Une éventuelle participation de l'ONUDI au mécanisme de mise au point de projets pour l'Afrique patronné par la SFI fait l'objet de discussions avec la SFI et le PNUD.

88. L'ONUDI a aidé la Banque à trouver une fabrique yougoslave de chaussures qui serait éventuellement intéressée à former une coentreprise en association avec une fabrique de chaussures de Tanzanie. L'ONUDI, qui participe régulièrement aux réunions du Comité directeur des organismes donateurs en faveur du développement de la petite entreprise, dont la coordination est assurée par la Banque, a contribué à l'élaboration d'une stratégie régissant la politique de la Banque en matière de prêts.

89. En 1985, le Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI a accueilli un certain nombre de fonctionnaires de la Banque mondiale qui ont eu des entretiens approfondis avec leurs homologues de l'ONUDI. Ces échanges de vues ont permis de dégager une démarche à la fois commune et complémentaire applicable aux diverses activités de la Banque et de l'ONUDI. En outre, l'ONUDI a fourni à la Banque trois mois de services de consultants pour l'aider à réaliser une étude sur l'industrie textile en Yougoslavie.

<sup>18</sup>*Ibid.*, chap. V, par. 156.



*Stagiaires mettant la dernière touche à un plateau en cuivre émaillé, Moradabad (Inde).*

## DECENNIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE

90. Au cours de la période examinée, le programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) a continué de se voir accorder une priorité élevée, en particulier du fait que le secteur industriel peut contribuer à résoudre de façon durable la crise économique à laquelle les pays africains ont fait face. Les organes directeurs de l'ONUDI et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont renforcé leur appui au programme. Si un grand nombre de pays ont poursuivi quelques-unes des activités qui avaient trait à la phase préparatoire (1982-1984), d'autres ont lancé un certain nombre d'activités marquant le début de la phase d'exécution du programme. A cet égard, il a été pris acte du programme de coopération technique élaboré par le Secrétariat de l'ONUDI et présenté à la quatrième Conférence générale de l'Organisation (ID/CONF.5/33), ainsi que du répertoire des propositions de projets (ID/CONF.5/CRP.2) et du programme initial intégré de promotion industrielle à l'échelon sous-régional (UNIDO/OED.138).

91. Le peu de ressources dont l'ONUDI disposait pour la Décennie a continué de représenter un obstacle très important à la pleine exécution du programme. Outre les ressources fournies par le PNUD et par le Fonds des Nations Unies

pour le développement industriel (FNUDI), les montants expressément affectés à l'exécution du programme au cours de la période considérée ont été prélevés sur les 5 millions de dollars que l'Assemblée générale, à sa trente-neuvième session, en 1985, avait alloués à l'ONUDI au titre de la Décennie. Ces montants, s'ajoutant au million de dollars que l'Assemblée générale avait alloué en 1984 pour le même objet de dépense, ont permis à l'ONUDI de financer un certain nombre de projets de coopération technique en Afrique dans le cadre du programme de la Décennie, parmi lesquels on peut mentionner les suivants : services consultatifs techniques; création d'usines pilotes expérimentales pour la production de sels de réhydratation à administrer par voie buccale; techniques de briqueterie mobile; formation de main-d'œuvre industrielle; promotion de la coopération industrielle sous-régionale; normalisation, contrôle de la qualité et métrologie; études industrielles; action menée pour faire connaître la Décennie du développement industriel de l'Afrique.

92. Comme suite aux quatre réunions sous-régionales qui s'étaient tenues vers la fin de 1983 et au début de 1984 sur la promotion de la coopération industrielle intrafricaine dans le cadre de la Décennie<sup>19</sup>, on a commencé de tenir en 1985 une deuxième série de réunions sous-régionales chargées d'examiner, ajuster et réviser le programme initial. La réunion sous-régionale pour l'Afrique occidentale s'est tenue à Lomé (Togo), en décembre 1985, et une réunion pour la sous-région d'Afrique centrale s'est tenue à Bujumbura (Burundi), en janvier 1986. Deux réunions pour les sous-régions de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, d'une part, et la sous-région de l'Afrique du Nord, d'autre part, sont prévues pour 1986.

93. Si l'on en juge d'après les renseignements émanant des participants aux deux réunions sous-régionales qui se sont déjà tenues, ainsi que d'après les renseignements recueillis sur place au cours des préparatifs des deux autres réunions, on peut dire que la plupart des pays et organisations participants ont déjà commencé à exécuter les projets figurant dans le programme initial, malgré la crise économique grave et les contraintes financières auxquelles ils ont à faire face. L'exécution d'un certain nombre de projets moteurs est déjà bien avancée et, dans le cadre de plusieurs projets nouveaux, quelques usines ont été modernisées et des études de réalisation élaborées. L'exécution de la plupart des projets d'appui a été lancée avec l'assistance organique et financière de l'ONUDI.

94. Le programme sous-régional initial a contribué à l'industrialisation de l'Afrique et a aidé à renforcer la coopération entre les pays d'Afrique ainsi qu'entre ces pays et diverses organisations intergouvernementales, notamment l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du fleuve Mano, la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP), la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe et la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO). Ces organisations se trouvent de plus en plus à la tête de l'action menée dans les diverses sous-régions pour favoriser la coopération et l'intégration industrielles.

---

<sup>19</sup>*Ibid.*, par. 4.

Grâce aux projets et programmes que l'ONUDI a mis au point de concert avec ces organisations, la coopération avec la communauté internationale s'est intensifiée comme on peut le constater dans le cadre de la coopération qu'offrent la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe ainsi que la Banque africaine de développement et la Banque mondiale. Les participants aux réunions sous-régionales ont vivement recommandé des réunions de suivi sur le programme et ils ont demandé instamment à l'ONUDI de veiller à ce que de telles réunions se tiennent au moins tous les deux ans dans chaque sous-région.

95. Le secteur de la santé a été considéré comme l'un des secteurs prioritaires du programme de la Décennie. L'ONUDI a intensifié son action de coopération technique en Afrique concernant la production locale de fluides intraveineux et de sels de réhydratation à administrer par voie buccale en vue de réduire la morbidité et la mortalité parmi les nourrissons et les jeunes enfants. Des mesures ont été prises pour moderniser l'usine pilote de démonstration qui produit actuellement en Guinée des sels de réhydratation et des fluides intraveineux. La modernisation permettra d'en faire une usine pilote régionale à laquelle tous les pays d'Afrique pourront avoir accès et qui aura pour but de servir de centre de démonstrations techniques et de former des techniciens locaux à tous les aspects de la production, du contrôle de la qualité et de la gestion. Ce projet devrait frayer la voie à des coentreprises entre les pays d'Afrique et des investisseurs étrangers, dont la création se trouvait auparavant entravée par le manque d'infrastructure et de main-d'œuvre spécialisée.

96. En mai 1985, l'ONUDI a reçu du Gouvernement camerounais une demande d'assistance technique qui se fondait sur les recommandations de la troisième session du Conseil consultatif de médecine préventive et concernait la production sur place de vaccins humains en ayant recours à cette fin aux installations du Laboratoire vétérinaire national de Garoua (Cameroun). Ce projet financé par l'ONUDI profitera à d'autres pays d'Afrique, notamment aux pays d'Afrique centrale. Le Gouvernement néerlandais a été pressenti en vue d'une assistance complémentaire à long terme qui permettrait à des experts nationaux d'acquérir et de maîtriser les techniques de production.

97. Dans le cadre de la Décennie, l'action que les décideurs, planificateurs, industriels et entrepreneurs privés menaient pour exécuter le programme de la Décennie et le Plan d'action de Lagos en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique<sup>20</sup> a été appuyée par l'organisation de séminaires et journées d'étude nationaux sur les stratégies et politiques industrielles. Les séminaires qui ont eu lieu au Bénin, au Burkina Faso, en Mauritanie, au Niger, en Ouganda et en Sierra Leone ont permis à ces pays d'examiner leurs politiques, stratégies et plans d'industrialisation et de les réajuster en fonction des principes et priorités de la Décennie. Au cours de quelques séminaires, certains projets de vaste portée financés par le PNUD ont été formulés.

98. Un programme lancé en 1985 permet de fournir des services consultatifs techniques aux pays africains dans les domaines de l'entretien des usines, de la

<sup>20</sup>A/S-11/14, annexe I.



création et de la modernisation d'installations industrielles, des stratégies et politiques industrielles, du perfectionnement de la main-d'œuvre industrielle et technique et du développement des ressources énergétiques. Le programme comportait des séminaires qui avaient pour objet de faire connaître et de diffuser les techniques de base appropriées mises au point par l'ONUDI ou auxquelles l'ONUDI pouvait avoir accès en ce qui concerne notamment l'utilisation des matières plastiques dans l'agriculture, la production de matériaux de construction bon marché, l'emploi de bentonite pour améliorer la fertilité des sols, les techniques de traitement du caoutchouc, les techniques de traitement du poisson et le choix du matériel de traitement des métaux. Les séminaires, qui se sont tenus au Cameroun, au Congo, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Nigéria, dans la République centrafricaine, en Sierra Leone et au Zimbabwe, ont aidé à frayer la voie à de nouvelles possibilités de coopération technique de l'ONUDI dans ces pays et à l'élargissement de l'action que l'Organisation mène à ce titre dans ces pays.

99. Comme la septième Conférence des Ministres africains de l'industrie l'avait demandé, l'ONUDI a intensifié l'action qu'elle mène pour favoriser la coopération économique et technique entre l'Afrique et d'autres régions et sous-régions en développement. Se fondant sur l'expérience du premier Colloque international Amérique latine/Afrique qui s'était tenu au Brésil, en 1983, des mesures ont été prises pour organiser à New Delhi, en novembre 1986, une réunion de coopération industrielle afro-asiatique<sup>21</sup>. Pour préparer cette réunion, on a notamment élaboré un document de base et des projets de coopération, avec l'aide d'experts d'Asie et d'Afrique. La réunion, qui sera financée conjointement par l'ONUDI et le Gouvernement indien, aura pour objet de renforcer la coopération entre les pays et organisations d'Asie et d'Afrique en circonscrivant des projets et programmes spécifiques de coopération industrielle.

100. On s'est aussi, pendant toute l'année 1985, préoccupé de mobiliser des ressources financières en vue de l'exécution du programme de la Décennie. Deux réunions régionales de promotion des investissements se sont tenues à Khartoum (Soudan), en mars, et à Libreville (Gabon), en septembre 1985 (voir plus haut, par. 70 et 74). L'ONUDI a de même intensifié l'action qu'elle mène auprès de diverses sources de financement comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, la Banque de développement islamique, le secrétariat du Commonwealth, le Centre de développement industriel de la Communauté économique européenne/Afrique, Asie, Caraïbes et Pacifique et d'autres institutions bilatérales et multilatérales (voir aussi plus haut, par. 75 à 81).

101. En 1985, on a adopté une démarche plus dynamique pour assurer le retentissement de la Décennie du développement industriel de l'Afrique en établissant un réseau de communications plus rapides et plus directes avec les organes d'information internationaux. Dans le cadre du crédit de 5 millions de dollars ouvert par l'Assemblée générale pour la Décennie, des ressources additionnelles au titre de l'information ont permis à l'ONUDI d'étendre la gamme de son action de promotion en faveur de la Décennie. Des réunions d'information sur le programme de la Décennie ont été organisées à l'intention

<sup>21</sup>ID/B/340, chap. V, par. 9.

des correspondants étrangers accrédités auprès du Centre international de Vienne. L'ONUDI a aussi organisé des conférences de presse et des missions de reportage, elle a achevé un film sur la Décennie et elle a publié des imprimés, notamment des bulletins, des notes, des dossiers spéciaux et des tirages à part sur la Décennie. Des rapports ont été établis avec les chambres de commerce dans sept pays (Allemagne, République fédérale d', Canada, Hongrie, Japon, République de Corée, République démocratique allemande et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Grâce à cette campagne publicitaire, le programme a bénéficié d'un appui accru de la part des pays et organisations d'Afrique, ainsi que de la communauté internationale.

102. Au sujet de l'action menée pour donner davantage de retentissement à la Décennie, il y a lieu de mentionner tout particulièrement le rôle actif que l'ONUDI a joué, à la demande de l'OUA, pour faire connaître la quatrième Foire commerciale panafricaine (Afrique 2000), qui s'est déroulée à Lomé (Togo). La foire se tient tous les quatre ans et, en 1985, elle a servi à faire connaître la cause de la Décennie et de l'industrialisation de l'Afrique. Les agents de production et de distribution, les entrepreneurs et industriels privés locaux et étrangers, ainsi que les milieux d'affaires constituaient les groupes que l'on cherchait à atteindre. Dans le cadre de cette action, l'ONUDI a, notamment, organisé une exposition de prototypes choisis de techniques africaines mises au point par des institutions africaines, un séminaire, patronné également par la FAO, sur l'autosuffisance alimentaire et un séminaire sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique. L'ONUDI a aussi à cette occasion donné des renseignements sur certaines de ses activités, notamment le COMFAR (Modèle informatisé de l'ONUDI pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité), et donné des avis sur les mesures visant à favoriser les investissements.

103. En 1985, le Groupe de coordination de la Décennie, ainsi que le Groupe de travail sur la Décennie, ont continué d'aider le Directeur exécutif de l'ONUDI à donner des directives et orientations générales pour toutes les activités de l'ONUDI qui étaient liées à la Décennie. Le Groupe de coordination a aussi aidé les divisions organiques à formuler, mettre en œuvre et suivre leurs projets et activités liés à la Décennie, notamment ceux dont le financement était assuré par prélèvement sur les 5 millions de dollars que l'Assemblée générale avait alloués à l'ONUDI pour la Décennie. De plus, l'ONUDI, par l'intermédiaire du Groupe de coordination, s'est tenue en rapport étroit avec l'OUA et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en particulier à l'occasion des préparatifs de la vingt et unième Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, du programme prioritaire africain de relance économique et de la quatrième Foire commerciale panafricaine.

104. A la demande de l'OUA, l'ONUDI a procédé à une analyse des liens entre la production alimentaire et la production agricole, d'une part, et le secteur industriel, d'autre part. Les conclusions en ont été publiées dans l'un des documents de travail soumis à la vingt et unième Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA. A la demande également de l'OUA, l'ONUDI a étudié les rapports entre l'endettement extérieur de la région et le secteur industriel : à ce titre, elle a organisé, en mai 1985, une réunion d'experts africains de haut niveau, dont les recommandations ont été consignées dans un deuxième document de travail soumis à la vingt et unième Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA.

105. Par l'intermédiaire du Comité mixte OUA/ONUDI/CEA, l'ONUDI, en tant que chef de file des organismes des Nations Unies pour la Décennie, a continué de coordonner et de suivre les activités visant à favoriser l'exécution du programme de la Décennie dans le cadre du Plan d'action de Lagos et de l'Acte final de Lagos. A cet égard, le Groupe de coordination a commencé d'élaborer des programmes intéressant la Décennie du développement industriel de l'Afrique qui reposent sur l'action conjointe de l'ONUDI, de diverses institutions des Nations Unies et de divers pays donateurs.

106. Le Groupe de coordination a aussi continué de mettre au point un système informatisé sur la Décennie et a produit un certain nombre de profils par pays qui exposent sommairement le niveau d'industrialisation atteint dans un pays donné et les perspectives de développement qui s'offrent à ce pays. En 1985, les profils par pays ont été achevés pour le Cameroun, le Kenya, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, la Tunisie et le Zaïre, et ces profils ont été très bien accueillis, tant par les pays intéressés que par un certain nombre d'organisations internationales.

### ASSISTANCE AUX PAYS LES MOINS AVANCES

107. Au cours des dernières années, les taux de croissance du secteur industriel des pays les moins avancés ont souvent baissé et, dans certains cas, ils sont même devenus négatifs. Dans l'ensemble de ces pays, l'accroissement annuel de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) représente moins de la moitié de ce qu'il était dans les années 60 et 70. Le déclin constaté dans le taux d'expansion du secteur industriel est un des aspects de problèmes plus vastes. Le secteur agricole a longtemps pâti de difficultés diverses — insuffisance des moyens de transport, inadéquation des politiques en matière de prix, pénurie d'apports tels qu'engrais et variétés améliorées de semences. Ces problèmes, dont les causes sont profondes, ont été aggravés par la sécheresse en Afrique et par des perturbations dans les moussons en Asie. Tout cela a eu pour conséquence non seulement que le secteur agricole n'a pas été en mesure de fournir des matières premières au secteur industriel et de lui offrir des débouchés, mais aussi que la lutte quotidienne pour la survie est devenue plus dure encore.

108. Les difficultés des pays les moins avancés ne tiennent pas seulement à des facteurs internes; les problèmes qui se posent ont aussi une dimension internationale. Jusqu'à une date récente, on pouvait constater une tendance à la hausse du pétrole, produit de base importé par tous les pays les moins avancés. Cette hausse, jointe à un recul de la demande portant sur les produits exportés par ces pays, a entraîné une pénurie de devises, que les apports de capitaux internationaux n'ont pas suffi à compenser. Les prêts accordés par les banques commerciales internationales aux pays les moins avancés sont moins courants que dans les années 70 (même alors, ces pays n'étaient d'ailleurs pas jugés assez solvables pour pouvoir en bénéficier largement) et l'aide à des conditions libérales n'a augmenté que dans de très faibles proportions par rapport à cette époque.

109. Dans une situation où l'agriculture ne peut fournir ni matières premières ni débouchés, et où les devises nécessaires pour financer l'importation de pièces, d'énergie et d'autres apports font défaut, il n'est guère surprenant que le niveau d'utilisation de la capacité dans l'industrie soit extrêmement bas. Divers facteurs ont empêché d'apporter des solutions aux problèmes des pays les moins avancés : insuffisances dans la conception des projets, difficultés de gestion, prédominance excessive du secteur public, étroitesse de la plupart des marchés intérieurs. Sauf dans un ou deux des 36 pays les moins avancés, on a estimé que la capacité était utilisée à moins de 50 %.

110. L'utilisation de la capacité existante n'est que l'un des problèmes auxquels se heurte le secteur industriel des pays les moins avancés. Une autre difficulté tient au fait que 90 % de leurs industries produisent des biens de consommation. Or c'est dans la production de biens intermédiaires et de biens d'équipement que l'industrialisation trouve sa principale source de croissance. Pour que les pays les moins avancés puissent réaliser la transformation propre à les dégager d'une structure économique si précaire que toute catastrophe naturelle, sécheresse ou retard dans la mousson, entraîne famine et épidémies, il faut rendre plus efficaces les industries de biens de consommation existantes et créer des industries de biens d'équipement et de biens intermédiaires.

111. Face à cette situation assez difficile, l'ONUDI a continué en 1985 à lancer et à appuyer des projets industriels, principalement dans les domaines suivants : établissement d'études préliminaires de faisabilité et d'études de réalisation, infrastructure industrielle, industries pharmaceutiques, perfectionnement de la main-d'œuvre industrielle, promotion des petites industries fondée sur l'utilisation des ressources disponibles. Une attention particulière a été accordée à l'élaboration de projets visant à moderniser des usines et à augmenter la rentabilité des industries existantes.

112. En 1985, l'ONUDI a consacré aux pays les moins avancés une part plus importante de ses ressources limitées qu'elle ne l'avait fait en 1984. Les fonds alloués au titre du FNUDI sont restés au même niveau, et les allocations faites au titre du programme ordinaire et du programme des Services industriels spéciaux ont marqué un accroissement de 1,9 million de dollars, c'est-à-dire environ 60 % de plus que l'année précédente. Pour les chiffres indicatifs de planification du PNUD (CIP) et d'autres fonds pour l'emploi desquels l'ONUDI est agent d'exécution et qui représentent la majeure partie des ressources utilisées par l'Organisation, la situation est différente : le niveau prévu pour les approbations de projets nouveaux n'a pas été atteint, et le montant total s'est situé à 3,8 millions de dollars, c'est-à-dire quelque 19 % de moins que l'année précédente. Il y a deux raisons à cela. Premièrement, les ressources du PNUD ont continué à couvrir 55 % seulement des CIP fixés pour le présent cycle de programmation; deuxièmement, les fonds disponibles pour des projets nouveaux ont été moins importants qu'habituellement car 1985 était la dernière ou l'avant-dernière année prévue pour l'approbation de projets dans le cadre de ce cycle. Il y a cependant eu un aspect positif, à savoir l'appui actif apporté par le PNUD et les gouvernements des pays concernés, qui s'est traduit par l'approbation d'un montant supplémentaire de 4 millions de dollars pour des projets de l'ONUDI déjà opérationnels. Au total, la valeur des projets approuvés, toutes sources de fonds considérées, a atteint 20,5 millions de dollars. On trouvera en appendice L les statistiques pour 1985 concernant les approbations de projets et les dépenses par pays et par source de financement.

113. L'ONUDI s'est efforcée de consacrer plus de ressources à ceux des pays les moins avancés qui avaient jusqu'ici relativement peu bénéficié de ses programmes. En 1985, un certain nombre de projets ont été approuvés pour trois d'entre eux : les Comores, Djibouti et la Guinée-Bissau; ils ont tous été financés au moyen de ressources autres que celles des CIP. Par ailleurs, deux projets — l'un pour la République centrafricaine, l'autre pour la Guinée équatoriale — ont été élaborés et préparés aux fins de négociation avec des donateurs au titre de contributions spéciales au FNUDI. Il n'a malheureusement pas été possible de mobiliser des fonds des CIP pour ces deux pays, pas plus que pour la Gambie, les Maldives, le Samoa et le Yémen. Ces pays ont des CIP modestes et ont choisi de n'en affecter aucune portion au secteur industriel durant le présent cycle de programmation par pays du PNUD. Le Secrétariat a l'intention de participer plus activement à l'élaboration du prochain cycle, espérant qu'il sera possible de concevoir des programmes plus efficaces d'assistance à ce groupe de pays les moins avancés. Il est prévu d'envoyer en 1985 des missions de programmation dans presque tous les pays susmentionnés.

114. En 1985, le volume de l'assistance technique à tous les pays les moins avancés a nettement augmenté, et s'est élevé à 17,6 millions de dollars, ce qui représente un accroissement de 3,6 millions (25,8 %) par rapport à 1984. Cette augmentation a porté principalement sur les fonds du programme ordinaire (2,3 millions de dollars ou 162,7 % de plus qu'en 1984), qui comprennent l'allocation pour l'IDDA, et sur les ressources au titre des CIP (2,6 millions de dollars, ou 29,6 % de plus qu'en 1984). La qualité de la coopération technique de l'ONUDI a également été améliorée, ce qu'ont confirmé plusieurs des pays bénéficiaires. On trouvera dans les paragraphes ci-après quelques exemples de projets intéressants les pays les moins avancés.

115. Au Népal, l'ONUDI a fourni une assistance pour la production, sur une base scientifique, de médicaments ayurvédiques à partir de plantes médicinales cultivées dans le pays. Dans le cadre d'un projet pilote exécuté par l'Organisation, les plantes médicinales et aromatiques sont traitées en vue d'obtenir des extraits, huiles essentielles et composés purs pour le marché intérieur et l'étranger. La production de cette installation pilote a déjà permis de réduire de 50 % les importations de produits pharmaceutiques. Le gouvernement a en outre stimulé les exportations d'extraits vers les marchés d'Europe et d'Asie, ce qui a considérablement amélioré la balance des paiements. Le gouvernement a élargi le projet en 1985 en lui allouant des fonds supplémentaires au titre du CIP du pays. Ces ressources seront employées pour l'établissement d'un atelier d'entretien et de contrôle auprès du projet.

116. Un autre projet de l'ONUDI, exécuté à Praia (Cap-Vert), a porté sur la création d'un laboratoire pour le contrôle de la qualité, qui devrait permettre d'accroître la capacité des installations existantes dans le domaine des produits pharmaceutiques, et d'améliorer la qualité de leur production. Ce projet, qui a bénéficié en 1985 d'une assistance complémentaire au moyen de ressources de l'ONUDI, a contribué à l'autosuffisance du Cap-Vert dans la production de médicaments essentiels de qualité. Il a également eu pour conséquence que des firmes pharmaceutiques internationales envisagent la possibilité de faire du Cap-Vert une base pour la production de médicaments destinés à d'autres pays d'Afrique.

117. Un autre projet réussi a trait à une fabrique d'outillage agricole au Lesotho. Dans le cadre de ce projet, auquel l'assistance a été poursuivie en 1985, il est fourni des services en matière de construction mécanique légère pour la production de matériel et d'outillage agricoles destinés à la communauté rurale. L'essentiel de la production est un système d'outillage consistant en un cadre de base sur lequel peuvent être fixés et montés divers types d'outils. Le projet a permis non seulement d'améliorer les méthodes de culture mais aussi de réduire la dépendance — jusqu'alors totale — du pays à l'égard de l'étranger en ce qui concerne les importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires.

118. Devant les contraintes pesant sur les ressources au titre du CIP et leurs graves répercussions sur le secteur industriel des pays les moins avancés, l'ONUDI a pris des mesures pour accroître son assistance à ces pays en renforçant sa coopération avec des institutions internationales et régionales. Certaines de ces mesures méritent une mention particulière. Dans le cadre du Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI, l'Organisation participe à l'exécution de projets de coopération technique intéressant le secteur industriel, qui sont financés par des prêts de la Banque. De même, l'ONUDI a continué à resserrer ses liens avec le Fonds d'équipement des Nations Unies, et des ressources importantes ont ainsi été acheminées vers le secteur industriel au Bangladesh, au Mali, en Ouganda et au Togo. La coopération avec d'autres organisations internationales, en particulier la FAO et l'OMS, a été encore intensifiée, et des projets industriels ont été élaborés et évalués conjointement dans plusieurs des pays les moins avancés. En 1985, l'ONUDI a développé ses contacts avec des institutions financières régionales afin de les encourager à participer au financement de projets spécifiques dans des pays de leurs régions comptant parmi les moins avancés. Les perspectives paraissent favorables pour ce qui est d'accroître l'apport par ces institutions de ressources au secteur industriel des pays en question.

119. L'ONUDI a pris des initiatives pour faire en sorte que le secteur industriel se voie accorder davantage d'attention par les gouvernements des pays les moins avancés et les bureaux du PNUD dans ces pays pendant le prochain cycle de programmation par pays du PNUD (1987-1991). En 1985, quatre missions de programmation envoyées au Népal, en République-Unie de Tanzanie, en Somalie et au Yémen démocratique ont permis de passer en revue la situation de l'industrie et de définir des projets en vue d'un financement éventuel par des ressources du PNUD et autres. Dans deux autres pays (Bangladesh et Ethiopie), les activités de programmation ont été menées par les représentants de l'ONUDI sur le terrain, avec l'appui du Siège. On escompte qu'après des consultations approfondies et l'établissement de programmes industriels viables et réalistes, l'ONUDI aura une part beaucoup plus importante dans les CIP pour le quatrième cycle de programmation par pays. Cependant, plusieurs des pays les moins avancés se verront attribuer des CIP très modestes pour les cinq prochaines années. D'après les estimations, cinq de ces pays auront chacun un CIP inférieur à 4 millions de dollars, et pour quatre autres le CIP individuel sera d'environ 10 millions de dollars. Il n'est donc pas réaliste d'escompter que le CIP sera la principale source de financement de l'assistance technique à leurs secteurs industriels. Cet état de choses amène l'ONUDI à appeler l'attention de la communauté internationale sur les problèmes spéciaux des pays les moins avancés et sur la nécessité d'examiner

favorablement les demandes d'assistance de ces pays au titre de sources autres que les CIP. Faute de disposer de telles ressources, en particulier par l'intermédiaire du Fonds de développement industriel (FDI), l'ONUDI ne sera pas en mesure d'aider ces pays à développer leur rudimentaire secteur industriel.

120. Pour améliorer la coopération avec les pays en question, le Secrétariat de l'ONUDI a continué d'encourager le personnel des services extérieurs à venir au Siège pour consultation, et d'inciter les fonctionnaires de l'Organisation à se rendre dans le pays pour établir des programmes et élaborer des projets. Deux représentants résidents du PNUD, 13 SIDFA et 10 administrateurs auxiliaires, dont les attributions couvrent les pays les moins avancés, sont venus au Siège de l'ONUDI pour des entretiens concernant ces pays, dans lesquels l'Organisation a envoyé en 1985 plusieurs missions d'élaboration de projets.

121. Dans le cadre des programmes spéciaux de l'ONUDI, une assistance a de nouveau été fournie en 1985 à des représentants des pays les moins avancés qui ont participé aux Consultations de l'ONUDI sur les biens d'équipement, la pétrochimie et les matériaux de construction. Ces participants ont pu ainsi, entre autres, se familiariser avec les sujets examinés et mettre à jour leurs connaissances dans les domaines traités.

122. Au titre de ses activités promotionnelles et consultatives, l'ONUDI a organisé en 1985 deux réunions de promotion des investissements intéressant les pays les moins avancés — l'une à Khartoum (Soudan) pour les pays de l'Afrique de l'Est, l'autre à Libreville (Gabon) pour les pays de l'Afrique centrale (voir plus haut, par. 70 et 74). Une assistance a également été apportée à trois fonctionnaires de pays comptant parmi les moins avancés (Bangladesh, Malawi, Népal) afin de leur permettre de participer aux stages de formation organisés par les Services de promotion des investissements de Cologne et Tokyo. Dans le cadre du programme de la CEPD, une réunion de solidarité a eu lieu à Bujumbura, Burundi (voir plus loin, par. 129); le nombre total des réunions de ce type se trouve ainsi porté à 11.

123. Dans le domaine du perfectionnement de la main-d'œuvre, les activités menées par l'ONUDI en 1985 ont principalement consisté, comme par le passé, à organiser des stages de formation de groupe spécialement axés sur les besoins des pays les moins avancés. Ces stages ont porté sur l'élaboration et l'évaluation des projets, la planification et la programmation industrielle, les stratégies et politiques industrielles dans le cadre du programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, les petites fonderies, l'utilisation industrielle des plantes médicinales, et l'industrie du ciment.

124. L'ONUDI a également poursuivi ses efforts consacrés à l'élaboration de programmes régionaux à l'intention des pays les moins avancés qui se heurtent à des difficultés particulières. Plusieurs projets ont été exécutés dans la zone soudano-sahélienne. L'attention a été axée sur la production de matériel hydraulique et de matériel d'irrigation, ainsi que sur la fabrication de petits équipements agricoles. On a également mis l'accent sur les installations d'entretien et de réparation. Les projets en question visaient essentiellement à appuyer les efforts déployés par les pays intéressés en vue de lutter contre la désertification.

125. En ce qui concerne le suivi du Nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés<sup>22</sup>, le Groupe intergouvernemental chargé de la question des pays les moins avancés a, lors de sa sixième session, tenue en 1985, fait un examen global à mi-parcours des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme. Les recommandations formulées en 1981 ont été évaluées, et des améliorations ont été proposées. Des représentants de l'ONUDI ont participé à la quatrième Consultation inter-organisations sur le suivi du Nouveau Programme substantiel d'action, ainsi qu'à la préparation de l'examen à mi-parcours par le Groupe intergouvernemental<sup>23</sup>. Pour ces réunions, la contribution de l'ONUDI à l'examen du Nouveau Programme d'action a consisté en l'établissement d'un document analytique présenté au Groupe, à sa sixième session, où il a fait l'objet de délibérations. Ce document, qui expose les insuffisances du secteur industriel dans les pays les moins avancés et les mesures à prendre pour y remédier, a reçu un accueil favorable.

126. Ultérieurement, l'Assemblée générale a adopté sa résolution 40/205 sur la mise en œuvre du Nouveau Programme substantiel d'action et fait siennes les conclusions et recommandations du Groupe intergouvernemental jointes en annexe à ladite résolution (voir chapitre premier, par. 35).

127. Egalement à titre de contribution aux activités de surveillance et d'application du Nouveau Programme substantiel d'action, l'ONUDI a achevé en 1985 quatre autres études nationales sur le développement industriel (Bangladesh, Mali, République-Unie de Tanzanie, Soudan) et commencé à en établir dix autres encore, qui devraient être terminées en 1986. Le document "Analyse statistique de la situation industrielle mondiale en 1985, à paraître en 1986, présente, comme les années précédentes, des données sur l'évolution industrielle des pays les moins avancés, qui revêt, entre autres éléments, une grande importance pour la mise en œuvre du Nouveau Programme substantiel d'action.

## COOPERATION INDUSTRIELLE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

128. En 1985, les activités de l'ONUDI en faveur de la coopération économique et technique entre pays en développement (CEPT/CTPD) ont porté essentiellement sur les deux éléments suivants : a) l'élaboration de projets de coopération entre pays en développement; ces activités se rapportaient aux réunions de solidarité au niveau ministériel visant à encourager la coopération dans le domaine du développement industriel de certains des pays les moins avancés, aux tables rondes, au niveau ministériel ou à un niveau élevé, visant à développer la coopération dans des secteurs industriels précis en tenant compte des intérêts mutuels des pays, aux ateliers et séminaires techniques, aux voyages d'étude, à la formation et à divers programmes industriels communs; et b) l'identification de nouvelles formes et de nouveaux mécanismes institu-

<sup>22</sup>Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Paris, 1er-14 septembre 1981 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.82.I.8), première partie, section A.

<sup>23</sup>ID/B/340, chap. V, par. 68.



tionnels de coopération industrielle, entreprises de production multinationales et coopération d'entreprise à entreprise, par exemple. Dans ces diverses activités, on s'est particulièrement attaché à élaborer des programmes et des projets concrets et à en suivre la mise en œuvre.

129. Une réunion ministérielle de solidarité a eu lieu à Bujumbura (Burundi) du 12 au 15 mars 1985; les représentants de 13 pays en développement ainsi que de 5 organisations et institutions financières internationales y assistaient. A cette occasion 22 projets ont été examinés; ils se rapportaient aux agro-industries, aux industries chimiques et pharmaceutiques et à la promotion industrielle. Dans la majorité des cas, les projets présentés ont abouti à des accords de coopération concernant en particulier les services d'experts et les études de faisabilité, la formation et la fourniture d'équipements. Le Gouvernement du Burundi a mis au point un plan d'action pour l'application de ces accords. Des dispositions ont d'ores et déjà été prises en vue d'instituer un cadre de coopération avec l'Office de promotion industrielle du Sénégal et deux études de faisabilité doivent être effectuées avec l'aide financière de l'Inde et la fourniture de services d'experts par l'Egypte.

130. Les travaux préparatoires en vue d'une réunion ministérielle de solidarité consacrée au développement industriel du Yémen démocratique ont été menés à bonne fin. La réunion, primitivement prévue pour décembre 1985, a été différée à la demande du gouvernement hôte. En coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et l'Organisation arabe de développement industriel (OADI), 35 projets relatifs aux agro-industries, aux industries chimiques et mécaniques et à l'infrastructure institutionnelle ont été retenus; ils ont fait l'objet de documents qui ont été distribués à 25 pays en développement et 9 institutions financières. Des travaux préparatoires ont d'autre part été entrepris en vue de l'organisation de réunions ministérielles de solidarité qui doivent se tenir au Cap-Vert et au Mali en 1986.

131. Dans le cadre des activités qui ont suivi de précédentes réunions ministérielles de solidarité, l'ONUDI a contribué à la mise en œuvre de plusieurs projets de coopération technique au nombre desquels on peut citer : une étude techno-économique en vue de la création d'une tannerie au Burkina Faso avec l'aide du Gouvernement yougoslave; un programme de formation organisé au Maroc à l'intention de 25 boursiers soudanais dans le domaine de l'industrie textile; la formation au Soudan de 3 boursiers du Yémen dans l'industrie du cuir; l'aide apportée par des experts de la CESAO et de l'OADI pour l'examen d'un projet d'investissement et l'exploitation d'une usine produisant de l'huile comestible au Yémen; la fourniture par le Gouvernement chinois de 13 experts chargés de prêter leur concours à une usine d'égrenage du coton et d'extraction simultanée de l'huile et de prévoir les moyens de formation nécessaire; la mise au point définitive d'un accord relatif à l'utilisation d'un don de 440 600 dollars alloué par Oman au Yémen en vue de mettre en œuvre à partir de 1986 des projets relatifs à la création d'un service de contrôle de la qualité et à l'organisation d'une étude de faisabilité concernant une usine de produits d'alimentation animale, y compris la formation du personnel et le financement des experts.

132. Une table ronde ministérielle consacrée à la coopération entre pays en développement dans le domaine des industries alimentaires, qui s'est tenue à

Novi Sad (Yougoslavie) en mai 1985, a permis d'envisager une façon plus pratique d'aborder la coopération Sud-Sud pour favoriser les intérêts mutuels des pays coopérants. Les représentants de 18 pays en développement ont examiné 109 projets de coopération et retenu de nouveaux domaines de coopération en rapprochant les possibilités offertes et les besoins existants dans le secteur des industries alimentaires. L'ONUDI prête son concours à la mise en œuvre de programmes de coopération entrepris dans ce secteur entre la Yougoslavie et d'autres pays participants à la suite de cette réunion.

133. A Novi Sad, les participants ont recommandé que l'ONUDI continue d'organiser ce genre de réunions visant à encourager la coopération entre pays en développement dans des secteurs industriels très précis en tenant compte des intérêts mutuels des pays coopérants. Des entretiens préliminaires ont ainsi eu lieu avec les autorités argentines en vue de préparer une table ronde ministérielle sur le machinisme agricole qui se tiendra en Argentine vers la fin de 1986.

134. Une réunion intergouvernementale de haut niveau sur la coopération entre pays en développement pour l'essor des agro-industries a eu lieu du 18 au 22 novembre 1985 à Brasilia (Brésil) et a été suivie par les représentants de 18 pays en développement. Elle a fourni l'occasion de déterminer des domaines de coopération et a abouti à des accords bilatéraux ou multilatéraux relatifs à des projets de coopération, y compris des formules de coentreprises entre les pays participants. Une nouvelle forme de coopération est apparue lors de cette réunion; elle a pris corps dans des accords comme celui par lequel l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay sont convenus de mettre en œuvre un projet d'étude de faisabilité concernant la création d'un système de production, transformation et commercialisation en coopération de lait et de produits laitiers, ou comme celui aux termes duquel l'Argentine, le Brésil, le Pérou, El Salvador et Suriname ainsi que Trinité-et-Tobago organiseront un cours sur l'extrusion par un procédé thermoplastique des amidons et farines destinés à la préparation de produits alimentaires pour l'homme et à des applications industrielles.

135. De même que les années précédentes, les activités de l'ONUDI en faveur des programmes et projets industriels communs ont continué de prévoir l'organisation de visites d'orientation, de voyages d'étude et d'échanges de données d'expérience. Des sujets très divers ont été retenus : zones franches industrielles, instituts de recherche en matière alimentaire, techniques de la cimenterie à petite échelle, énergie solaire et diverses industries légères, par exemple.

136. Un accord prévoit la visite de deux fonctionnaires de rang élevé de la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP) qui seront reçus par les secrétariats de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest et par le Conseil de l'Accord de Carthagène. Cette visite a pour objet de mettre au point des programmes de coopération industrielle entre institutions de pays en développement, et de procéder à des échanges de données d'expérience concernant le lancement de projets industriels, l'application de politiques industrielles et de financement communs à l'échelon sous-régional. Les travaux préparatoires au voyage de sept fonctionnaires népalais qui doivent aller pendant trois semaines en Chine étudier les machines et les outils agricoles ont été menés à bien.

137. Des travaux préparatoires ont été effectués en vue de la réunion d'un groupe d'experts qui se tiendra à Zagreb (Yougoslavie) en avril 1986 afin d'envisager les moyens d'assurer la diffusion permanente d'informations pour renforcer l'action de CEPD/CTPD dans le domaine des matériaux de construction et du secteur du bâtiment et des travaux publics. La réunion fera porter l'essentiel de ses efforts sur la détermination des moyens permettant d'améliorer les apports d'information dans le domaine de l'industrie des matériaux de construction, notamment par l'établissement de relations entre les firmes d'experts-conseils et bureaux d'ingénierie et les entreprises du bâtiment, des travaux publics et du secteur industriel dans les pays en développement.

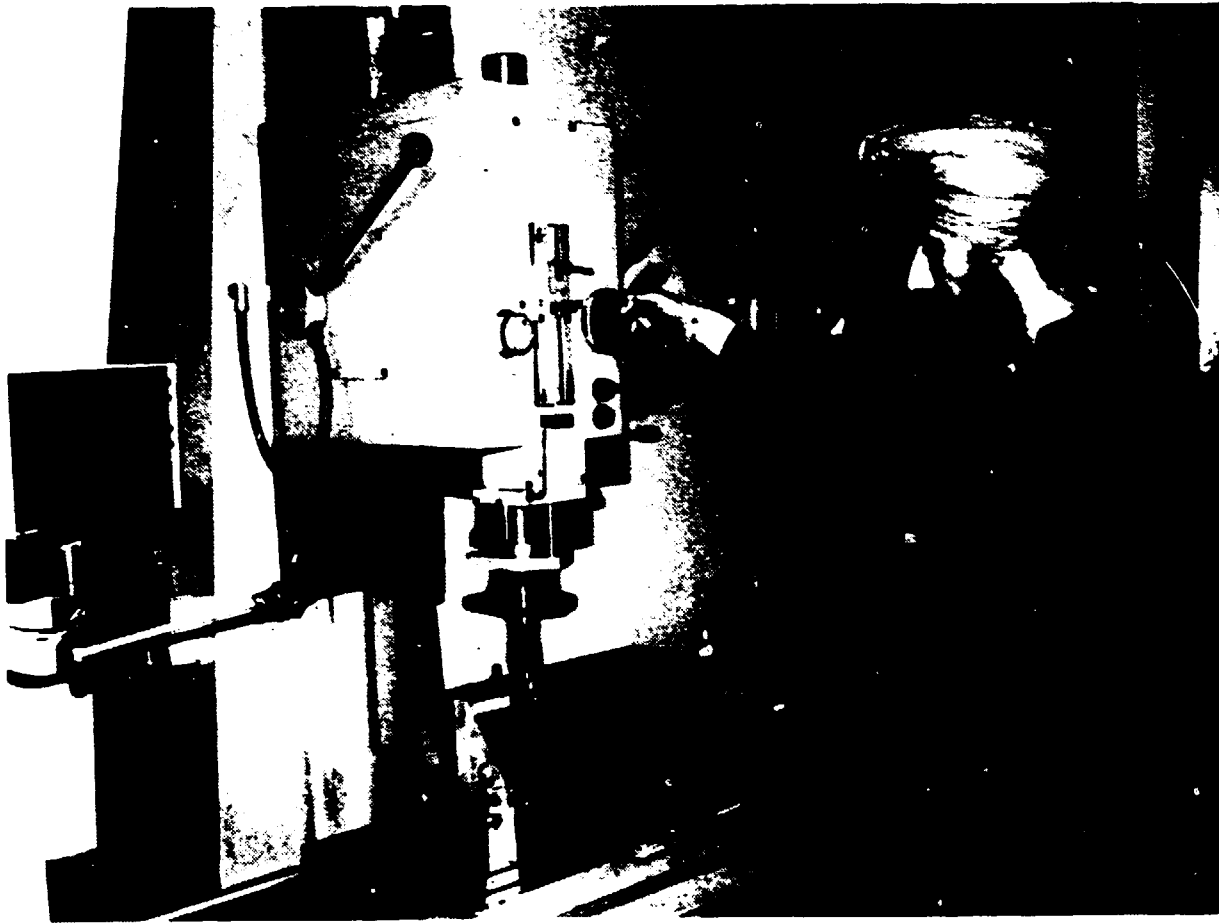
138. L'ONUDI et la Commission économique pour l'Afrique ont entrepris en commun un programme de coopération entre pays africains en matière de développement de la main-d'œuvre industrielle avec le concours du Service de la formation de l'ONUDI et dans le cadre duquel a été créée l'African Association for the Exchange of Industrial Interns for Technical Experience; au titre de ce programme, des missions se sont rendues au Nigéria, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe pour présenter et expliquer le programme et pour aider les gouvernements à créer des comités afin de l'appuyer.

139. Un programme de coopération technique et économique entre la Chine et le Nicaragua pour la production d'engrais azotés dans des mini-usines a été amorcé en 1985 et sera mis en œuvre en 1986. L'inventaire des potentialités industrielles actuelles du Brésil a commencé dans certains secteurs et doit fournir en outre des renseignements sur l'expérience qu'il a acquise et sur ce qu'il peut faire dans le domaine de la coopération technique entre pays en développement, ainsi que sur les possibilités d'appui financier.

140. Le nouveau programme élaboré en 1984 pour favoriser la coopération d'entreprise à entreprise entre pays en développement<sup>24</sup> s'est poursuivi avec la réunion d'un groupe d'experts sur la coopération d'entreprise à entreprise dans l'industrie des matières plastiques en Amérique latine. Cette réunion a eu lieu à Buenos Aires (Argentine) du 4 au 6 novembre 1985 et 83 chefs d'entreprise de la région y ont assisté. Les travaux ont essentiellement porté sur les principales contraintes qui affectent la production et la commercialisation, la technologie et la formation, l'information et la promotion industrielle, ainsi que sur les mesures susceptibles d'être prises à cet égard. Il a été décidé que, pour faciliter l'action dans ces domaines, y compris la création éventuelle d'entreprises de production multinationales dans ce secteur, il y aurait lieu de constituer en Amérique latine un réseau d'associations groupant des chefs d'entreprise du secteur de la transformation des matières plastiques.

141. Un groupe d'experts sur la création d'entreprises de production multinationales dans les pays en développement s'est réuni à Vienne du 25 au 28 novembre. La réunion a abouti à la conclusion que la création et le développement d'entreprises de production multinationales permettraient de réunir tous les éléments essentiels de la coopération qu'on peut attendre des entreprises privées ou publiques au niveau industriel, commercial, technologique et financier et devraient donc constituer un important objectif pour les pays en développement.

<sup>24</sup>ID/B/340, chap. V, par. 176.



*Perceuse perfectionnée fournie par l'ONUDI et le PNUD au Bicycle Research and Development Centre, Ludhiana (Inde).*

142. Au nombre des activités complémentaires qui ont suivi les consultations sur la sidérurgie organisées par le Service des négociations, un groupe d'experts chargé d'élaborer des directives concernant la création de mini-usines sidérurgiques, en particulier en Afrique, s'est réuni à Vienne du 2 au 5 décembre (voir par. 27 ci-dessus). Lors de cette réunion, les points à inclure dans les directives concernant les mini-usines sidérurgiques, les moyens permettant d'établir une coopération bilatérale en vue de la création d'usines sidérurgiques ainsi que la mise en place d'une association régionale des producteurs sidérurgiques d'Afrique ont fait l'objet de recommandations.

143. Un accord prévoyant une étroite coopération entre l'ONUDI et l'Institut national de technologie industrielle d'Argentine (INTI) a été conclu le 6 décembre 1985. Les deux parties sont convenues de mettre en place un arrangement pratique pour l'exécution d'un programme systématique d'action visant à encourager la coopération technique entre pays en développement. Les domaines particuliers de coopération technique industrielle comprendront les pâtes et papiers, les produits laitiers, les plastiques, la transformation de la viande, les textiles, le cuir, la transformation du poisson, les traitements métallurgiques, la métrologie et le contrôle de la qualité ainsi que les matériaux de construction.

## PROGRAMME DE TECHNOLOGIE

144. Comme par le passé, le Programme de technologie a eu pour principal objet *a)* d'aider les pays en développement à choisir, acquérir et mettre au point des technologies adaptées à leurs besoins et à leurs moyens, et *b)* de les préparer à réagir à l'évolution technologique dans le monde et, pour cela, de les aider à renforcer leur potentiel technologique. En 1985, le Programme de technologie a été marqué par la poursuite des activités en cours; parallèlement, de nouvelles formules d'action promotionnelle ont été élaborées et les résultats ont été consolidés. En particulier, plusieurs initiatives antérieures ont commencé à porter leurs fruits en débouchant sur des activités concrètes et les travaux ont pris un nouvel essor aux niveaux national, régional et international.

### Politiques technologiques

145. Les pays en développement ont continué, pour définir leurs politiques technologiques, à s'intéresser de plus en plus aux innovations. L'ONUDI a aidé le Gouvernement kényen à organiser, en janvier 1985, un atelier national sur la micro-électronique, tenu en janvier 1985, auquel ont aussi assisté des experts d'Ethiopie, de la République-Unie de Tanzanie, du Soudan et de Zambie. En novembre, les orientations technologiques ainsi que les programmes de biotechnologie des établissements de recherche ont été réexaminés à Cuba avec le concours d'experts. A la demande du Gouvernement argentin, un rapport a été établi sur les mesures à prendre pour créer un système pour suivre l'évolution technologique en micro-électronique. Des travaux préparatoires ont été faits en vue de la contribution de l'ONUDI à un atelier national qu'elle parraine avec le Centre canadien de recherche pour le développement international et qui sera consacré à l'observation des tendances en matière de technologie de l'information.

146. L'ONUDI a aidé le Gouvernement sri-lankais à organiser un atelier national sur la politique scientifique et technologique qui a eu lieu en mars 1985; ultérieurement, à la demande du Gouvernement, un projet de texte législatif sur la science et la technologie a été établi à l'intention du conseiller scientifique du Président. Au Cameroun, un séminaire sur le transfert de technologie a été organisé dans le cadre d'une foire technologique qui faisait suite à un atelier national convoqué sous les auspices du Programme de technologie.

147. Une étude sur les résultats obtenus au Japon en matière d'intégration des politiques industrielles et technologiques et la définition d'orientations dont pourraient s'inspirer les pays en développement ont été presque achevées et devraient pouvoir servir à de futurs ateliers nationaux. Les incidences des progrès des télécommunications et des technologies des industries marines ont été examinées. Des études ont été faites au sujet des télécommunications et du rôle que jouent dans le développement technologique les politiques d'achats pratiquées par les administrations publiques, notamment en micro-électronique. Ces études faisaient partie de la documentation établie pour une réunion organisée par le Programme de technologie en vue de créer le réseau régional de micro-électronique en Amérique latine et aux Caraïbes [REMLAC] (voir par. 156 ci-dessous).

## Progrès technologiques

148. Les activités relatives aux progrès technologiques ont continué de viser surtout à renforcer le potentiel technologique des pays en développement.

149. Comme l'avait demandé la Réunion plénipotentiaire au niveau ministériel sur la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) tenue en 1983, le Secrétariat a poursuivi ses efforts en vue de l'établissement du Centre. En 1985, l'ONUDI a assuré le service de trois sessions du Comité préparatoire sur la création du Centre. A la fin de 1985, 36 pays avaient signé les statuts du Centre; 5 les avaient ratifiés et, dans de nombreux autres, la procédure de ratification avait considérablement progressé.

150. Une mesure importante prise par le Comité préparatoire en 1985 a été la décision de mettre en œuvre un programme intérimaire du Centre en attendant l'entrée en vigueur des statuts. Le Comité préparatoire a approuvé les grandes lignes d'un programme pour les années 1986 à 1988, d'un montant de 16 millions de dollars qui constituera une partie de la contribution italienne à la création du Centre. Cette contribution permettra à l'ONUDI d'exécuter une série de projets portant sur la désignation d'un directeur et de chefs des deux éléments du centre, des activités de recherche et de formation et la fourniture d'une assistance aux centres affiliés.

151. Les réunions du Groupe de conseillers scientifiques qui a formulé des recommandations destinées au Comité préparatoire au sujet de la création du Centre méritent aussi d'être mentionnées<sup>25</sup>. A la première de ces réunions, tenue en février 1985 à Vienne, plusieurs mesures concrètes ont été recommandées. Les membres du Groupe ont montré la grande importance qu'ils attachent à la création du Centre. Ils ont tenu d'autres réunions à New York en juin et à Trieste en novembre.

152. Un programme intérimaire financé par la contribution du Gouvernement italien a été mis en œuvre par l'ONUDI. En particulier, une réunion de spécialistes éminents de la biotechnologie et de l'agriculture a été organisée en coopération avec le Gouvernement indien. Cette réunion, à laquelle ont participé plus de 30 spécialistes de haut niveau, a fait des recommandations tendant à mieux définir les activités de recherche qui pourraient être inscrites au programme du CIGGB. Des préparatifs ont aussi été faits en vue d'une réunion de même type consacrée à la biotechnologie et aux produits industriels, qui se tiendra à Trieste en mars 1986.

153. Le Groupe de conseillers scientifiques s'est aussi attaché à évaluer les renseignements fournis par les pays qui envisagent d'affilier leurs établissements nationaux aux CIGGB. Sur les conseils du Groupe, le Comité préparatoire a estimé que des renseignements suffisants avaient été communiqués par la Bulgarie, Cuba, l'Egypte, le Nigéria et la Yougoslavie. Des demandes d'autres gouvernements sont à l'étude en attendant la communication et l'évaluation des renseignements.

154. Les efforts déployés pour créer le Centre ont incité les pays à consacrer des ressources accrues à l'élaboration de programmes et de politiques dans le

<sup>25</sup>*Ibid.*, par. 83.

domaine de la biotechnologie et la communauté scientifique internationale s'est attachée davantage à promouvoir l'application de la biotechnologie au service du développement. En 1985, le Secrétariat a entrepris, en consultation avec le Comité préparatoire et le Groupe de conseillers scientifiques, d'établir des directives de sûreté en biotechnologie. Une étude consacrée à cette question a fait le bilan de la situation dans plusieurs pays et analysé les problèmes de sûreté liés à la recherche de laboratoire, aux procédés de production et à l'environnement. Elle a montré qu'il était nécessaire d'établir des directives types. L'ONUDI a constitué un groupe de travail informel comprenant des représentants de l'OMS et du PNUE et chargé d'examiner la question des directives de sûreté. Une réunion de ce groupe de travail était prévue pour janvier 1986.

155. D'autres activités du Programme de technologie dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie se sont poursuivies, notamment le programme de coopération décrit antérieurement entre le Centre de biotechnologie de Lorena (Brésil) et l'Université de Munich (République fédérale d'Allemagne), celui de l'Université de Dublin (Irlande) et de l'Université du Pendjab (Pakistan) et celui de l'Institut du Koweït pour la recherche scientifique et de l'Université de l'Illinois (Etats-Unis d'Amérique)<sup>26</sup>. Il a également été proposé d'entreprendre des travaux préparatoires en vue de la création d'un réseau régional dans le domaine de la biotechnologie en Afrique.

156. En micro-électronique, l'un des faits marquants en 1985 a été la création du Réseau régional de micro-électronique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (REMLAC). Ce réseau a été créé à une réunion organisée par l'ONUDI en coopération avec le secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le secrétariat du Système économique latino-américain et le Gouvernement vénézuélien, qui s'est tenue à Caracas (Venezuela) en juin. L'Argentine, le Brésil, Cuba, la Jamaïque, le Guatemala, le Mexique, le Pérou et le Venezuela ont convenu de participer à ce réseau et des centres de liaison ont été désignés dans ces pays. Le Nicaragua a ultérieurement demandé à faire partie du réseau. A la réunion, ont aussi été arrêtés les principaux éléments d'un programme d'activités pour le réseau. Le secrétariat du REMLAC aura son siège dans le pays qui accueille la réunion annuelle du réseau. En conséquence, c'est la Fundación Instituto de Ingeniería (Venezuela) qui fera fonction de secrétariat jusqu'à la prochaine réunion. Cet institut a été prié de recenser les experts et les établissements dans le domaine de la micro-électronique et de la technologie de l'information en Amérique latine. Les experts latino-américains qui travaillent en dehors de la région seront aussi inclus dans ce recensement. Un projet d'assistance préparatoire à cet institut a été soumis au PNUD afin de faciliter l'élaboration d'un projet de quatre ans pour le prochain cycle régional. Un expert s'est rendu dans les Etats Membres du réseau pour les aider à établir un programme d'action visant à renforcer les capacités technologiques pour l'acquisition de matériel et de logiciel.

157. A la réunion du REMLAC, plusieurs pays membres ont marqué leur volonté de créer ou de renforcer des moyens de concevoir des circuits hybrides et des circuits intégrés. Le même vœu a été exprimé par des représentants de la région de l'Asie occidentale. Des missions ont été envoyées dans plusieurs pays

<sup>26</sup> *Ibid.*, par. 87.

arabes par le Secrétariat de l'ONUDI et par celui de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Un document établi par ce dernier a fait le point de la situation en micro-électronique dans la région et a exposé les mesures réalisables et les options pouvant être envisagées en vue de la création de centres de conception qui seraient rattachés à une fonderie de silicium. Cette étude a été examinée à une réunion d'experts en Algérie en janvier 1986. Est aussi en cours d'élaboration un projet régional sur la question pour lequel une assistance du PNUD sera demandée, l'ONUDI assumant le rôle d'agent associé.

158. Un autre travail a été achevé en 1985 : l'établissement d'un fichier international de scientifiques et de technologues dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie, de la micro-électronique et de l'énergie renouvelable. Ce fichier contient les noms d'une centaine de spécialistes du génie génétique et de la biotechnologie, de 64 micro-électroniciens et de 90 spécialistes de l'énergie renouvelable. Des contacts ont été pris avec plusieurs personnes dont le nom figure dans ce fichier et qui se sont déclarées prêtes à répondre aux demandes de propositions que leur adresserait le Secrétariat et à participer au renforcement du potentiel technologique des pays en développement. La plupart des noms ont été retenus sur proposition d'autres spécialistes de haut niveau et reposent donc sur le jugement de pairs. L'originalité de ce fichier est qu'il permet de mobiliser le concours de spécialistes éminents des techniques de pointe.

159. Des progrès importants ont été accomplis dans le domaine des matériaux nouveaux. En particulier, des contacts ont été établis avec des experts des divers types de ces matériaux. Une étude détaillée a été achevée sur 10 exemples de matériaux composites qui trouveront des applications dans les pays en développement. La revue *Advances in materials technology: Monitor* a suscité un vif intérêt parmi ses lecteurs. En 1985, elle a publié des articles sur des sujets tels que les fibres optiques, la métallurgie des poudres et les matériaux composites. Plusieurs lettres d'éloge ont été adressées par des décideurs et des spécialistes aux revues *Microelectronics monitor* et *Genetic engineering and biotechnology monitor*.

### Sélection et acquisition des techniques

160. Ces activités relatives à la sélection des techniques menées en 1985 avaient pour objet le recensement et l'évaluation des technologies de remplacement et l'élargissement de l'éventail des options technologiques. Un mémoire technique sur les petites maïzeries a été achevé en coopération avec l'Organisation internationale du Travail et quatre autres mémoires techniques étaient en cours de préparation. Dans le cadre d'activités visant à faciliter la création d'entreprises manufacturières, qui étaient exécutées avec le concours du Programme de coopération en matière d'investissements, on a établi des fiches de renseignements sur 50 usines yougoslaves et 100 usines de la République de Corée. Les travaux consacrés à la création d'un système d'échange de renseignements sur les techniques mises au point dans les pays en développement, le Mécanisme international d'échange d'informations technologiques (ITIEM), se sont poursuivis. Jusqu'à présent, six pays ont désigné des agents de



liaison pour ce système et des renseignements concrets sur les techniques disponibles ont été reçus de Yougoslavie et d'Inde.

161. Dans le domaine de l'acquisition des techniques, on a continué à attacher une grande importance au renforcement du pouvoir de négociation, en utilisant à cet effet, entre autres, les moyens suivants : fourniture sur demande de services consultatifs technologiques; organisation, en Grèce, au Mali et au Nigéria, d'ateliers techniques sur le renforcement du pouvoir de négociation; organisation, en Pologne, d'un atelier technique sur la négociation de contrats et l'élaboration de projets à l'intention de pays africains (en coopération avec le Service des études de réalisation); élaboration de principes directeurs en matière de cautionnement et de garanties; regroupement du matériel de formation sur le renforcement du pouvoir de négociation. Dans le dernier cas, on a accordé une attention particulière à l'utilisation éventuelle du matériel de formation dans les pays d'Afrique.

162. Les activités relatives à l'acquisition des techniques ont continué en grande partie à être orientées vers le Système d'échange de renseignements techniques (TIES). La dixième Réunion des directeurs des services d'enregistrement des transferts de techniques s'est tenue au Caire (Egypte) en décembre 1985. L'évolution des courants de transferts de technologie, les tendances et problèmes relevés en matière d'arrangements contractuels, et l'expansion du Système d'information automatisé pour services d'enregistrement (CORIS) étaient parmi les questions examinées à cette réunion. L'étude des expériences acquises jusqu'à présent grâce au TIES a confirmé l'utilité du système. L'échange, dans le cadre du TIES, de renseignements et de données d'expérience a aidé, dans une mesure non négligeable, à rendre les services d'enregistrement nationaux mieux à même à exercer leurs fonctions et à apporter une contribution accrue au développement technologique de leurs pays. Des contacts officieux par le biais du TIES ont permis aux services d'enregistrement d'engager des actions de coopération bilatérale. La consolidation des liens entre les réseaux régionaux d'échange de renseignements et le TIES est un autre indice de la souplesse et de l'utilité du système. Des liens de ce genre ont été instaurés dans les régions latino-américaine et africaine ainsi que dans les sous-régions des pays membres de l'ANASE et du Pacte andin. A la réunion du Caire, il a été émis l'avis que, eu égard au niveau de développement des pays et à leur expérience en matière d'acquisition des techniques, le TIES devrait aussi être associé à des activités de formation et des services consultatifs conçus en fonction des besoins spécifiques des différents pays.

163. L'expansion du CORIS a été un élément important des activités du TIES. L'Argentine et l'Inde ont été aidées à adapter et à appliquer le CORIS et, lors de la dixième Réunion du TIES, des participants venus de Chine, d'Egypte, d'Ethiopie et du Pakistan ont sollicité une assistance de l'ONUDI pour l'étude et la mise en place d'un système d'information automatisé national utilisant le logiciel du CORIS. Dans le cadre de la création d'un système d'échange de renseignements techniques de l'ANASE (ASTIS), les principes fondamentaux du CORIS serviront à automatiser le système et à le relier comme il convient au TIES. Au cours de l'année considérée, l'information réunie par le Secrétariat de l'ONUDI et diffusée dans le cadre du TIES a été augmentée de renseignements sur quelque 800 contrats.

## Techniques destinées à l'industrie rurale et à la petite industrie

164. Les travaux relatifs aux "techniques appropriées" menés par le Secrétariat de l'ONUDI prennent la forme de divers projets pratiques et spécifiques. Par exemple, au titre des activités relatives à la mise au point et à l'adaptation des techniques, on a exécuté un projet concernant l'étude et la création de microdistilleries au Kenya, qui impliquait une coopération entre le Brésil et le Kenya<sup>27</sup>. Au Zimbabwe, on a entrepris des travaux préparatoires à l'étude d'un gazogène utilisant des résidus agricoles. Le but de ce projet est de stimuler la fabrication industrielle de gazogènes et leur emploi pour couvrir les besoins énergétiques des zones rurales. Le projet a aussi un autre objectif — transférer la technologie des gazogènes du Zimbabwe aux pays limitrophes. En 1985, des spécialistes internationaux et locaux ont mené au Zimbabwe des enquêtes sur la qualité et la quantité de résidus agricoles disponibles. On a publié une étude sur la commercialisation des innovations technologiques dans les pays en développement, en ce qui concerne plus spécialement le Soudan (UNIDO/IS.562), ainsi qu'une étude sur la gestion des innovations, notamment dans les pays en développement (UNIDO/IS.566).

165. Il a été fait appel à plusieurs méthodes novatrices pour promouvoir l'application pratique de techniques convenant à l'industrie rurale et à la petite industrie et pour pourvoir aux besoins des couches défavorisées de la population rurale. Tout d'abord, on a établi une étude sur une stratégie industrielle de rechange axée sur la biomasse (UNIDO/IS.532). L'idée maîtresse de cette étude est que les ressources renouvelables de la biomasse pourraient être un élément majeur de toute stratégie d'industrialisation des pays en développement. Selon cette étude, il existe déjà diverses techniques qui permettent aux pays en développement d'utiliser la biomasse dont ils disposent et qui exigent, pour leur mise en œuvre, un cadre de principes directeurs, des mesures de promotion industrielle et la définition du mode de production et de collecte de la biomasse. L'étude montre qu'en plus des techniques existantes, on pourrait mettre au point, grâce à des travaux de recherche-développement, des techniques nouvelles, qui mettraient surtout à profit les progrès technologiques obtenus dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie et amalgameraient ainsi les techniques modernes et les techniques traditionnelles. On a également insisté sur la nécessité d'un réseau d'instituts des technologies de la biomasse. Quatre programmes comprenant au total 45 idées de projets ont été présentés dans l'étude.

166. Deuxièmement, on a réuni un groupe d'experts chargé d'examiner et d'élaborer un projet de coopération internationale visant à accroître la valeur nutritive du manioc fermenté (gari). Le groupe était composé de spécialistes de la fermentation du manioc venant des pays en développement, de représentants de haut niveau de la recherche microbiologique et biotechnologique de base ou appliquée et de représentants d'organisations internationales s'intéressant à ce problème. A cette réunion, sept grands domaines d'action qui exigent des techniques plus ou moins élaborées, ont été délimités et des concepts de projet ont été définis pour chacun de ces domaines. Des participants ont montré beaucoup d'intérêt pour le lancement de projets de coopération. Les concepts de projet seront précisés en concertation avec les participants à la réunion.

<sup>27</sup>*Ibid.*, par. 97.

167. Troisièmement, on a réuni un groupe d'experts chargé d'examiner et d'élaborer un projet de coopération internationale en matière de fabrication industrielle et de distribution de cuisinières à bois améliorées. Cette réunion avait été convoquée parce que la fabrication industrielle et la distribution commerciale de cuisinières à bois modernisées n'avait pas encore retenu une attention suffisante, bien qu'il existât déjà de nombreux modèles améliorés de cuisinières à bois ou à charbon de bois et que des travaux de R-D considérables, étayés par des efforts internationaux, aient été consacrés à ce domaine. Les participants ont défini les éléments d'un projet de coopération internationale pour la fabrication à grande échelle et la distribution de cuisinières à bois modernisées de conception modulaire. Les participants ont aussi recommandé à l'ONUDI d'exécuter des projets pilotes pour créer des entreprises rentables fabriquant ou distribuant des cuisinières modernisées.

168. La création, en milieu rural, d'entreprises industrielles, a pu aussi être encouragée par la mise en place de petits aménagements hydroélectriques. Grâce à l'organisation de réunions consultatives techniques et de stages de formation, un appui a été fourni — en coopération avec le Service des industries mécaniques et le Groupe consultatif spécial de l'énergie — au Centre régional de recherche et de formation de Hangzhou (Chine) pour les petites centrales hydroélectriques, qui assure aussi le secrétariat du Réseau régional de petites centrales hydroélectriques d'Asie et du Pacifique. Un séminaire et un voyage d'étude sur les minicentrales hydroélectriques en Chine ont été organisés en octobre-novembre à l'intention de spécialistes venus d'Amérique latine et des Caraïbes. Des travaux préparatoires ont été entrepris en vue de la création éventuelle d'un réseau régional africain de petites centrales hydroélectriques et d'une coopération dans ce domaine entre les pays d'Amérique latine et ceux d'Asie occidentale. On a fait paraître plusieurs publications sur les petits aménagements hydroélectriques, dont un manuel pour décideurs, une analyse de l'expérience chinoise en matière de petites centrales hydroélectriques et une bibliographie.

169. Les activités de coopération visant à accroître le potentiel technologique de la petite industrie sont un moyen privilégié de l'adoption de techniques adaptées aux conditions propres aux pays en développement. On a continué à propager le concept de système pilote de services technologiques (SPST), élaboré par le Programme de technologie. Un atelier consacré à ce sujet, qui s'est tenu à Vienne en décembre 1985, a élaboré des principes directeurs pour la création d'un SPST dans un pays en développement, compte tenu de l'expérience acquise dans la région des Caraïbes, en Grèce, au Japon, en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande. L'ONUDI a également présenté ce concept à un atelier sur les innovations que l'Organisation de coopération et de développement économiques a tenu en octobre.

170. Les projets concernant la coopération de petites et moyennes entreprises en vue du transfert de techniques des pays développés vers les pays en développement ont continué à retenir une attention particulière. En plus des projets exécutés avec le concours de la Suède et des Pays-Bas<sup>28</sup>, on s'est attaché à promouvoir un projet faisant appel à l'Italie comme pays donateur et des concours ont été apportés à la Division des opérations industrielles pour sa

<sup>28</sup>*Ibid.*, chap. V, par. 106 et 107.

mise en œuvre. Un projet prévoyant une coopération avec la Pologne dans le secteur du travail des métaux a également été élaboré. Un projet intéressant la construction mécanique légère et la métallurgie qui bénéficiait du concours de la Suède, a abouti à la conclusion de six accords entre entrepreneurs suédois et entreprises des pays en développement. L'exécution de quatre de ces accords a commencé en 1985.

### **Banque d'informations industrielles et technologiques**

171. Des activités de la Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB) au cours de l'année considérée étaient caractérisées par l'interaction accrue entre sources de renseignements et utilisateurs de l'information et par le recours au maillage pour faciliter et accélérer la circulation de l'information. Une table ronde d'un groupe consultatif d'utilisateurs de l'INTIB a eu lieu en septembre 1985 à Vienne. Cette réunion a été l'occasion du premier examen du fonctionnement de l'INTIB depuis 1978, date à laquelle un groupe d'experts avait étudié l'opération pilote de la Banque. Le groupe consultatif a convenu de l'utilité de l'INTIB pour les pays en développement et pris acte avec satisfaction des résultats d'une récente enquête réalisée auprès d'utilisateurs des pays en développement, selon lesquels l'INTIB se classait parmi les 10 premiers services d'information par son utilité. Le Groupe a toutefois souligné qu'il fallait étoffer et réorienter les activités de la Banque si l'on voulait maintenir et augmenter son utilité, et cela pour les raisons suivantes : les mutations technologiques s'opérant dans le monde, l'expansion et la diversification de l'information et sa circulation accélérée par les progrès des télécommunications, l'évolution des besoins en matière d'information industrielle et technologique. Le Groupe a recommandé à l'ONUDI d'établir et d'appliquer un programme à moyen terme (c'est-à-dire de cinq ans) pour l'INTIB afin de ménager à cette dernière une transition sans heurts vers une action plus efficace, en suivant l'évolution de la technologie de l'information pour répondre aux besoins des pays en développement. Le Groupe a également recommandé des mesures intéressant le fonctionnement interne de l'INTIB en insistant sur ses caractéristiques de réseau appelé à satisfaire la demande croissante de renseignements industriels et technologiques. Notant que la quatrième Conférence générale de l'ONUDI avait dans plusieurs résolutions préconisé le renforcement de l'INTIB, le Groupe a suggéré que l'information devienne l'un des principaux domaines d'activité de l'ONUDI. A la suite de cette table ronde, le Secrétariat a entrepris l'établissement d'un programme d'information industrielle à moyen terme.

172. Les contacts avec les sources et les utilisateurs d'informations ont été intensifiés par plusieurs activités. Dans 55 pays, le Secrétariat a identifié plus de 120 agents de liaison potentiels, avec lesquels l'INTIB pourra échanger des demandes de renseignements et des informations sur l'industrie. Ces échanges se poursuivront pendant une période d'essai d'un an avant que des arrangements à plus long terme ne soient conclus. Les projets de coopération technique dans le domaine de l'information exécutés par l'ONUDI ont aussi servi à instaurer des liens solides avec l'INTIB. Les liens existant entre l'INTIB et ses clients ont aussi aidé à doter les pays de moyens de mieux assurer le traitement de l'information. A cet effet, on a rédigé des études dont l'une, fondée sur l'expérience de l'Inde et de la République de Corée, traitait des principes

directeurs à adopter pour la formulation d'une politique nationale d'information industrielle et technologique, et l'autre de principes directeurs pour la mise en place ou l'aménagement de systèmes de services d'information industrielle et technologique, y compris le choix du logiciel et du matériel nécessaires.

173. L'importance des liens entre l'INTIB et les bases de données extérieures de la région de la CESAP ont été examinées à la consultation régionale CESAP/FAO/ONUDI sur le traitement automatisé de l'information sur les engrais, qui s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) du 18 au 22 novembre 1985, et qui a demandé qu'un appui soit apporté au Service des renseignements industriels de l'INTIB et que les liens avec les utilisateurs des renseignements sur les engrais soient consolidés par le canal de l'INTIB.

174. Dans le cadre du programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, on a mené à bien un projet destiné à aider les dix pays africains suivants : Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Kenya, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Tunisie et Zambie. Ce projet vise à ouvrir à ces pays l'accès, par le biais de l'INTIB, à des sources d'information extérieures pour renforcer ainsi leurs systèmes et services d'information nationaux et stimuler l'échange d'informations industrielles entre eux. Le projet a permis de recenser les systèmes, services et réseaux d'information existants ou à créer et de déterminer les besoins et les problèmes correspondants. Les pays participants ont convenu d'échanger des demandes de renseignements industriels par l'entremise de leurs agents de liaison. Des conseils spéciaux ont été fournis au sujet du perfectionnement des réseaux nationaux d'information industrielle et des stages spéciaux de formation à l'utilisation des services de l'INTIB ont été organisés au Siège de l'ONUDI à l'intention de spécialistes de l'information venus des dix pays africains susmentionnés.

175. La coopération avec les systèmes d'information spécialisés des organismes des Nations Unies, tels que le Système pilote d'information technique (PNUD), le Système international de référence aux sources de renseignements sur l'environnement (PNUE), le Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (FAO), le Centre international de documentation sur les brevets (OMPI) et le Système international de documentation nucléaire (AIEA) ainsi que d'autres organisations internationales, intergouvernementales, régionales ou nationales, a été poursuivie et intensifiée.

176. L'ONUDI a reçu en 1985 à peu près autant de demandes de renseignements techniques qu'au cours des années antérieures : 1 300. Sur ce chiffre, 36 % émanaient de petites et moyennes entreprises, 7 % de centres d'information industrielle, 10 % d'organisations internationales, 10 % d'organismes de recherche-développement, 7 % de sociétés d'ingénierie ou de bureaux d'études, 16 % de responsables gouvernementaux, 4 % d'établissements universitaires, 6 % de banques de développement et 4 % d'autres intéressés. 22 % des demandes de renseignements concernaient l'industrie chimique, l'industrie pétrochimique ou l'industrie pharmaceutique, 22 % les agro-industries et l'industrie alimentaire, 16 % l'industrie des biens d'équipement et la fabrication des ouvrages en métaux, 7 % la fabrication de produits minéraux non métalliques, 5 % l'industrie des textiles et des articles en cuir, 4 % la fabrication de pâte à papier et de papier et 24 % d'autres secteurs. La répartition des demandes par région d'origine était la suivante : Asie et

Pacifique, 35 %; Afrique, 28 %; Amériques, 17 %; Europe, 9 %; Etats arabes, 11 %. 42 % des demandes concernaient les procédés de fabrication et le savoir-faire, 39 % les fournisseurs de matériel et de machines, 10 % les activités de recherche et 9 % d'autres domaines.

177. On a commencé en 1985 à établir des profils d'information technologique sur les minicimenteries et les mini-usines à chaux. Ces profils fournissent une information industrielle et technologique se rapportant à différentes variantes techniques disponibles. On a également élaboré un certain nombre de pochettes d'information.

178. La base de données des *Résumés d'études sur le développement industriel* comporte désormais plus de 15 000 articles, dont 14 800 ont été publiés. Quatre livraisons des *Résumés* ont paru en 1985. On a continué à préparer une édition récapitulative ainsi qu'un index cumulatif des 10 000 premiers résumés. Quelque 12 000 demandes extérieures portant sur près de 150 000 documents et publications ont également été traitées en 1985.

179. Dans le cadre de la base de données du Système d'information à accès direct (LINK), on a poursuivi les travaux relatifs à la révision des sources d'informations industrielles et des répertoires, et publié, dans le courant de l'année, deux répertoires révisés, qui traitaient, l'un, des services et systèmes d'information industrielle des pays en développement (UNIDO/IS.205/Rev.1), l'autre, des organismes de recherche industrielle et technologique (UNIDO/IS.275/Rev.1).

180. Le *Bulletin d'information* de l'ONUDI, qui paraît chaque mois en anglais, en espagnol et en français, a été envoyé à plus de 36 000 destinataires et des éditions supplémentaires en chinois et en russe ont été publiées à Beijing et à Moscou. Au total, la liste informatisée de destinataires des différents documents d'information publiés par le Programme de technologie contient plus de 44 000 adresses. A la demande de la Section des ventes de l'Office des Nations Unies à Genève, le *Bulletin d'information* a été diffusé avec une feuille annonçant la parution de deux publications destinées à la vente : la version anglaise de l'Etude de la situation économique de l'Europe en 1984-1985 (numéro de vente : E.85.II.E.1), établie par le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies, et *Industry and Development : Global Report 1985* (Nations Unies, numéro de vente : E.85.II.B.1), étude établie par l'ONUDI. Le *Bulletin d'information* et la Section des ventes de l'Organisation des Nations Unies ont ainsi collaboré pour la première fois dans le cadre d'une action publicitaire. Six numéros du *Bulletin de l'IDDA*, qui paraît en anglais, en espagnol et en français, ont également été distribués avec le *Bulletin d'information*. Le numéro du *Bulletin d'information* d'octobre 1985 a été la première publication dans l'histoire des travaux d'impression à l'ONUDI à être entièrement traitée par ordinateur, du manuscrit jusqu'au produit final prêt pour la reproduction, les activités de composition et de mise en page ayant toutes été assurées par ordinateur. Quatre publications ont paru dans la série "Mise au point et transfert de techniques".

181. Outre les activités de coopération évoquées plus haut, la coopération avec les autres institutions et organismes des Nations Unies dans le domaine de

la technologie s'est poursuivie grâce à la participation à l'Equipe spéciale sur la science et la technique au service du développement du Comité administratif de coordination et grâce à la participation aux sessions du Comité consultatif de la science et de la technique au service du développement de l'Organisation des Nations Unies et à ses groupes de travail. On a entrepris l'examen au milieu de la décennie — du point de vue de la technologie industrielle — de l'application du Programme d'action de Vienne pour la science et la technique au service du développement. Il s'agissait de contribuer ainsi à un examen d'ensemble destiné à la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement. On a continué à coopérer avec le Centre pour les transferts de technologie en Asie et dans le Pacifique et un fonctionnaire de ce centre a participé à une réunion d'experts chargée de rédiger un manuel sur la politique technologique.

## ENERGIE

182. Reconnaissant le rôle important de l'énergie dans l'industrialisation, l'ONUDI a, depuis 1980, régulièrement accru le nombre des projets d'assistance technique concernant l'énergie. En 1985, 113 projets au total (1984 : 90) étaient en cours d'exécution dans le domaine de l'énergie, représentant une dépense estimée à 10,5 millions de dollars (1984 : 8,4 millions) soit environ 11 % (1984 : 9 %) du montant estimatif total des dépenses d'assistance technique. En comparaison avec 1984, le nombre total de projets liés à l'énergie et les dépenses totales ont augmenté d'environ 25 %. En 1985, les projets de coopération technique dans la région du Pacifique et de l'Asie ont représenté environ 45 % des dépenses liées à l'énergie et 25 % pour l'Afrique.

183. Le programme de coopération technique concernant l'énergie et l'industrialisation était axé en 1985 sur les domaines prioritaires ci-après : mise en valeur des ressources énergétiques locales; amélioration de l'efficacité de l'énergie industrielle; fabrication locale d'équipement énergétique; enfin mise en place de minicentrales hydrauliques pour l'électrification rurale. Les projets industriels liés à l'énergie relèvent des programmes des opérations industrielles et des études industrielles. Ils sont donc exposés dans les chapitres 3 et 4 respectivement. Les quelques exemples ci-après montreront l'orientation générale du programme de l'ONUDI relatif à l'énergie.

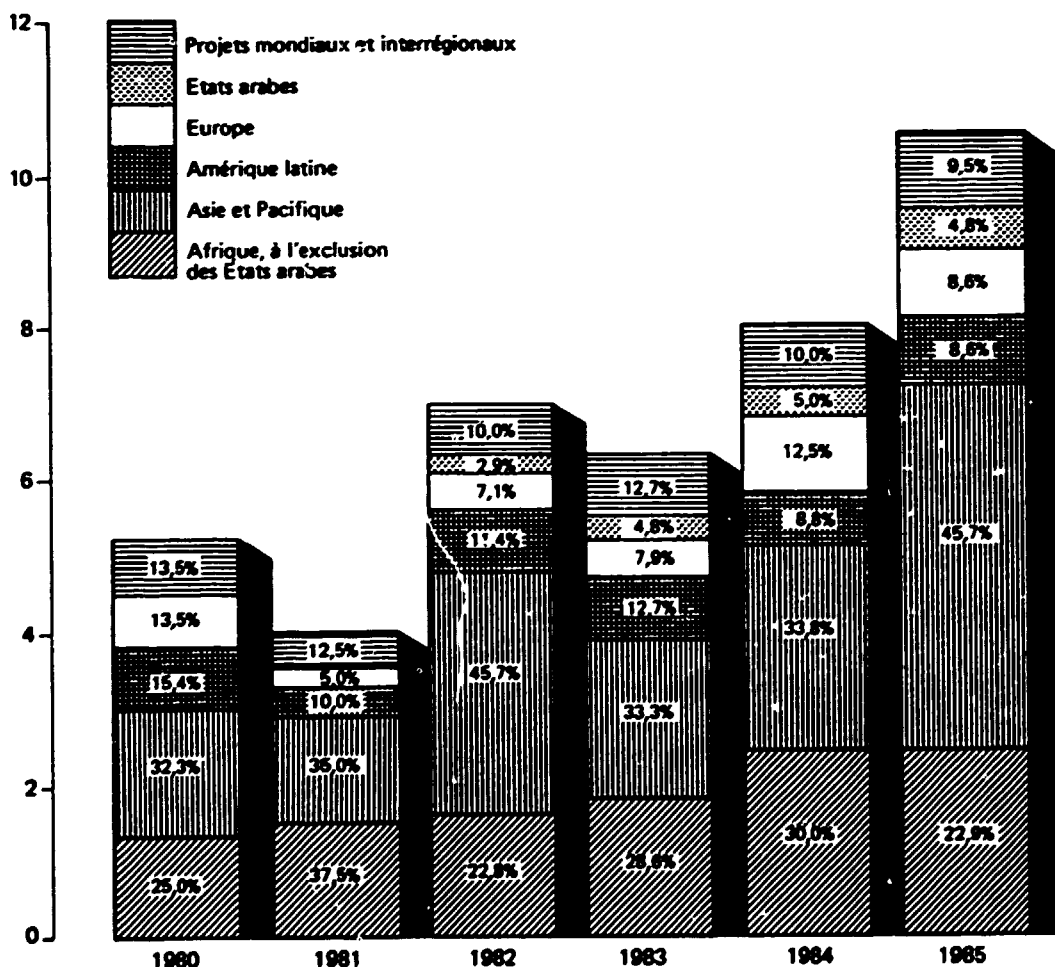
184. Le premier projet concernant la coopération régionale européenne en matière de préservation de l'énergie industrielle a débuté en octobre 1985 en tant que projet inter pays du PNUD et a été mis au point à la réunion technique régionale qui s'est tenue à Vienne en juillet 1985. Ce projet montre le rôle que l'ONUDI joue dans les domaines suivants : amélioration de l'échange d'informations sur l'utilisation de l'énergie dans divers secteurs de l'industrie manufacturière, mesures visant à renforcer l'efficacité de l'énergie grâce à l'application de bonnes méthodes en économie domestique et amélioration de l'utilisation de l'énergie dans les procédés industriels. A la fin de l'année, sept pays européens avaient participé au projet : la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. D'autres pays européens avaient apporté leurs contributions à ce projet par le biais d'un sous-

contrat avec la Commission économique pour l'Europe (CEE). Compte tenu du haut niveau de développement économique de l'Europe, l'expérience acquise au cours de l'exécution de ce projet présentera de l'intérêt pour les pays en développement d'autres régions.

185. La deuxième Consultation sur l'industrie des biens d'équipements, eu égard tout spécialement aux techniques et à l'équipement liés à l'énergie a eu lieu à Stockholm (Suède) en juin 1985 (voir par. 6 ci-dessus). Pour donner suite aux recommandations de la Consultation, on a commencé à mettre en œuvre un projet d'études techniques relatives à la mise au point de minicentrales électriques normalisées, depuis le stade de la conception jusqu'à celui de la fabrication. Ce projet avait essentiellement pour objectifs : a) d'établir des paramètres techniques pour le choix d'un petit nombre de types normalisés de

PROJETS : DEPENSES LIEES A L'ENERGIE, 1980-1985, PAR REGION

Millions de dollars E.-U.



Note. Les chiffres étant arrondis, l'addition des pourcentages ne donne pas forcément 100.



centrales hydroélectriques de capacités très variables; b) d'élaborer une étude exhaustive des moyens de fabrication de minicentrales hydroélectriques ou d'équipement pour ces centrales existant sur le plan local et sur le plan régional. L'objectif plus large du projet est de renforcer la mise en valeur des ressources hydrauliques afin de décentraliser la production d'électricité et de faciliter le développement industriel des régions rurales.

186. Compte tenu de la pénurie d'énergie industrielle en Afrique, en particulier dans la région subsaharienne, on a achevé en 1985 une mission d'information sur la situation actuelle et future de l'énergie en Afrique et sur les rapports entre la consommation d'énergie et le développement industriel. Il s'agissait de déterminer les domaines sur lesquels il convenait en priorité de faire des études plus détaillées en vue de renforcer le programme de coopération technique de l'ONUDI sur l'énergie et l'industrialisation dans le cadre de l'IDDA. Cette étude devrait également aider les gouvernements africains à élaborer leurs politiques à long terme de développement de l'énergie et de l'industrie et de mettre en route des programmes de coopération avec d'autres organisations internationales, régionales et nationales. Les premiers résultats de l'enquête ont été présentés aux journées d'étude régionales de la CEA sur les projections de l'offre et de la demande d'énergie en Afrique, qui se sont tenues à Addis-Abeba (Ethiopie) en novembre 1985.

187. L'énergie a également fait l'objet de discussions et de réunions avec un certain nombre d'organisations internationales, notamment l'OIT, la FAO, le PNUE et la CEE. Un mémorandum d'accord signé avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) porte sur la coopération dans le domaine des questions liées à l'énergie, complétant ainsi les modalités de la coopération déjà instaurée en matière de petites centrales hydroélectriques.

188. L'ONUDI contribuera à la documentation de la session de 1987 de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, avec une étude sur l'énergie nucléaire et l'industrialisation dans les pays en développement.

## **INTEGRATION DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

189. La Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix a eu lieu à Nairobi (Kenya) du 15 au 26 juillet 1985. L'ONUDI a apporté sa contribution à la documentation de la Conférence et a participé à toutes les réunions préparatoires tant au niveau interrégional qu'au niveau interorganisations au sein des Nations Unies et aux réunions de la Commission de la condition de la femme agissant en qualité d'organe préparatoire de la Conférence mondiale. Deux membres du Secrétariat ont représenté l'ONUDI à la Conférence où une exposition de photos de l'ONUDI et un court film sur le rôle des femmes dans l'industrie ont attiré l'attention sur la contribution des femmes à l'industrialisation.

190. La Conférence a adopté les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme<sup>29</sup>, qui traitent des rapports entre la femme et l'industrie, d'une part, et entre la femme et la science et la technique, d'autre part, et contient des recommandations précises concernant les mesures à prendre par les institutions spécialisées du système des Nations Unies. Les rapports entre la femme et l'industrialisation, d'une part, et entre la femme et la science et la technique, d'autre part, ont également fait l'objet de résolutions dans lesquelles la Conférence a notamment demandé à l'ONUDI de prendre des mesures. La Conférence générale de l'ONUDI, à sa première session en décembre 1985, a adopté la décision GC.1/Dec.29 sur l'intégration des femmes dans le développement industriel, dans laquelle elle a notamment souligné le rôle indispensable que l'ONUDI doit jouer, dans les zones rurales et urbaines, en ce qui concerne l'industrialisation, dans la mise en œuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme.

191. Trois ateliers régionaux ont été organisés par l'ONUDI sur l'intégration des femmes dans le processus de planification et de développement industriel<sup>30</sup>. Au cours de la Conférence de Nairobi, la réunion d'un Groupe de contact a été organisée par l'ONUDI à l'intention de personnes qui avaient participé aux ateliers régionaux, afin de déterminer le résultat de ces derniers. Les discussions du Groupe de contact ont permis de faire des constatations encourageantes. A la suite des ateliers de l'ONUDI, un dialogue s'est instauré, dans la plupart des pays, entre les services officiels, les milieux industriels et les organisations féminines, et il en est résulté une meilleure connaissance de la contribution de la femme au processus de développement. De plus, dans de nombreux cas, des dispositions ont été prises pour faciliter la participation de la femme aux activités industrielles. En outre, un échange d'informations et de données d'expérience a commencé à fonctionner entre les pays, au niveau régional.

### Projets de coopération technique

192. En 1985, les projets de coopération technique visant spécifiquement à renforcer la capacité des femmes et à améliorer les techniques traditionnellement utilisées par les femmes avaient essentiellement pour thèmes la production de sel, la fabrication de vêtements et la céramique.

193. Un progrès décisif a été accompli dans le domaine de la planification industrielle au Cameroun où l'ONUDI élabore un plan directeur industriel et travaille à des études sous-sectorielles portant sur ces questions. L'une de ces études traitera du rôle de la femme dans le processus d'industrialisation du pays et aura pour but de veiller à ce que le pays tire pleinement parti de ses ressources humaines et à ce que les femmes participent aux activités manufacturières sur un pied d'égalité avec les hommes.

194. Les efforts se poursuivent également en vue de promouvoir la participation des femmes à tous les niveaux dans des secteurs qui faisaient jusqu'ici peu souvent appel à elles. Par exemple, dans un projet d'assistance à l'industrie du marbre et de la pierre, réalisé en Ethiopie, près de 20 % des ouvriers sont

<sup>29</sup>A/CONF.116/28, chap. I, section A.

<sup>30</sup>ID/B/340, chap. III, par. 14.

actuellement des femmes. Sur la recommandation de l'ONUDI, l'agent d'exécution du gouvernement — la Société éthiopienne de construction et de matériaux — a recruté une femme ingénieur. Dans le cadre du programme de bourses de ce projet, elle a reçu en Italie et en Turquie une formation aux techniques d'exploitation de carrières de marbre et de transformation du marbre qui lui a permis d'occuper le poste de chef adjoint de la production de l'industrie éthiopienne du marbre, plus spécialement responsable de la production de trois usines de marbre. Dans le cadre du même projet, il est prévu de fabriquer des objets pour touristes à partir des déchets des fabriques de marbre. Cette proposition de projet, que le Gouvernement examine actuellement, renforcerait la participation des femmes à cette industrie.

195. La participation des femmes à un plus grand nombre de projets de coopération technique de l'ONUDI sera facilitée grâce à l'application des directives de l'ONUDI concernant le rôle que peuvent jouer les femmes dans l'élaboration et la réalisation des programmes et projets de l'ONUDI. Ces directives, qui ont été mises au point par l'Unité centrale pour l'intégration des femmes en coopération avec le Groupe de l'évaluation de l'ONUDI, paraîtront au début de 1986. L'ONUDI a également coopéré en 1985 avec le PNUD, en vue de l'élaboration d'une note consultative sur les programmes du PNUD concernant les femmes et le développement.

### Recherche et données sur les femmes

196. Grâce aux contributions du Gouvernement néerlandais et du Gouvernement norvégien, l'ONUDI a pu entreprendre une analyse secteur par secteur du rôle et de la nature de la participation des femmes dans le développement industriel. Comme point de départ, on a choisi les agro-industries. Jusqu'ici, deux documents ont été élaborés, l'un sur les femmes et la croissance des agro-industries dans les pays en développement (ID/WG.452/1) et l'autre sur la participation des femmes à l'industrie manufacturière dans les pays en développement et en particulier aux agro-industries (ID/WG.452/2), et une réunion d'experts sur les femmes dans l'agro-industrie<sup>31</sup> s'est tenue à Vienne en octobre 1985 et a examiné ces documents. A cette réunion, ont participé 16 experts venus de 15 pays et 16 observateurs d'organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme. Cette réunion a permis d'appeler l'attention sur le rôle essentiel du secteur non structuré des mini et des petites entreprises dans les économies nationales et sur la contribution importante de la femme à ce secteur. Deux ensembles de recommandations ont été élaborés — l'un concernant le secteur non structuré de la mini et de la petite industrie et l'autre concernant le secteur de la grande et moyenne industrie. Compte tenu de l'importance des agro-industries dans toutes les régions et compte tenu également des grandes différences existant entre les régions en ce qui concerne la situation économique et sociale, la réunion a également recommandé que l'ONUDI organise des réunions régionales distinctes sur le rôle de la femme dans les agro-industries dans les

<sup>31</sup> Le rapport de cette réunion a été publié sous la cote ID/WG.452/3.

régions de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. Si les fonds nécessaires peuvent être dégagés, l'ONUDI s'efforcera d'organiser ces réunions.

197. En 1985, la Division des études industrielles a mis au point une méthode en vue de l'élaboration d'une série de monographies par pays sur le rôle des femmes dans le processus de développement industriel en vue de déterminer la contribution actuelle et future de la femme au développement industriel d'un pays donné. Trois de ces études seront réalisées en 1986 si les fonds nécessaires sont disponibles. Ces études seraient utilisées pour la préparation de la deuxième Consultation sur la formation de la main-d'œuvre industrielle, qui aura lieu en 1987.

198. Les données et les informations sur la femme dans l'industrie, en particulier dans les agro-industries, ont été recueillies tout au long de 1985. Ces informations seront mises sur ordinateur en 1986 de façon à pouvoir être facilement utilisées lorsqu'il s'agira de l'intégration des femmes aux programmes et aux projets de l'ONUDI.

199. Les fonctionnaires de l'ONUDI ont participé au séminaire consultatif sur la femme et le logement, qui était organisé par le Service de la promotion de la femme du Centre des Nations Unies pour le développement social et les affaires humanitaires et par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), et qui a eu lieu à Vienne en décembre 1985.

### Formation

200. Dans le prolongement des journées d'étude ONUDI/Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme organisées en 1984, au cours desquelles ont été définis des paramètres pour un programme modulaire de formation à la gestion d'entreprises industrielles à l'intention des femmes, des modules ont été mis au point en 1985 pour divers niveaux de formation à l'intention de femmes s'occupant de la gestion ou de la direction d'entreprise. Des modules ont été expérimentés en Côte d'Ivoire et en Egypte afin d'être adaptés aux besoins particuliers de ces pays.

201. En mars, des journées d'étude sur la formation des femmes chefs d'entreprises industrielles organisées par l'ONUDI, l'Assemblée mondiale des petites et moyennes entreprises et le Conseil international des femmes ont eu lieu à New Delhi (Inde). Cette manifestation a permis à 12 femmes chefs d'entreprises d'Asie et d'Afrique et à 32 homologues du pays hôte d'examiner les mécanismes et les systèmes d'appuis qui se sont révélés efficaces dans la solution des problèmes particuliers rencontrés par les femmes dans la création et le fonctionnement quotidien d'une entreprise industrielle.

202. Dans le cadre du programme de coopération économique entre pays en développement (CEPD), deux femmes du Bureau du Lesotho pour les affaires de la jeunesse et des femmes ont assisté à un stage de trois semaines consacré à la fabrication de savonnets et de bougies, organisé par le service zambien des industries de village. Ce stage devait notamment permettre à ces deux femmes zambiennes de mener elles-mêmes des activités de formation au niveau du village dans leur propre pays. Egalement dans le programme de CEPD, des

préparatifs ont été faits en vue d'un voyage d'étude en Chine à l'intention d'un groupe de hauts fonctionnaires de la Commission nationale philippine sur le rôle des femmes philippines. Ces hauts fonctionnaires étudieront la situation en Chine en ce qui concerne les industries familiales et les petites industries de transformation des produits alimentaires.

203. Au total 125 femmes ont participé à des programmes de formation dans l'entreprise ou à d'autres programmes de formation en groupe organisés par l'ONUDI en 1985. En outre, 207 femmes ont bénéficié de bourses de formation et de voyages d'étude. Ces chiffres ne tiennent pas compte des femmes participant aux activités de formation organisées sur place dans le cadre de projets hors Siège exécutés par l'ONUDI.

### **Représentation des femmes aux activités menées au Siège et hors Siège**

204. Le nombre total des femmes de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur a peu varié en 1985. Il est passé de 76 en 1984 à 78 en 1985. Les femmes représentent maintenant 17 % de l'ensemble des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur de l'ONUDI contre 16,74 % en 1984 (on trouvera au chapitre VIII, par. 13 à 16, des détails sur l'emploi des femmes au Secrétariat).

205. En ce qui concerne les SIDFA et les administrateurs auxiliaires, on comptait une femme (sur 29) dans le premier cas et 21 (sur 75) dans le deuxième cas en 1985. Le nombre de femmes experts employées pour des projets hors Siège de l'ONUDI a augmenté légèrement en 1985, passant de 42 en 1984 à 50.

## *Chapitre VI*

# **EXAMENS ET EVALUATION**

1. Comme les années précédentes, le principal mécanisme d'examen des activités de l'Organisation en 1985 a été, outre les réunions périodiques des directeurs consacrées souvent à certains aspects du programme de travail de l'ONUDI, les deux réunions d'évaluation qui ont été organisées au cours de l'année et auxquelles ont participé de hauts fonctionnaires. Au cours de la réunion d'avril, les participants ont examiné essentiellement les activités menées par l'ONUDI en 1984, compte tenu des statistiques finales pour cette année-là. Ils ont aussi étudié les objectifs d'approbation et d'exécution des projets de coopération technique pour 1985. La deuxième réunion, qui a eu lieu en décembre, a été plus longue qu'à l'habitude et a permis de procéder à une analyse approfondie de tous les aspects du programme de travail de l'ONUDI dans l'optique de la transformation proche de l'Organisation en institution spécialisée. Les orientations des activités de l'ONUDI ont été examinées compte tenu des opinions exprimées lors des premières sessions du Comité des programmes et des budgets et du Conseil du développement industriel. Les participants ont notamment examiné la répartition des ressources au sein du Secrétariat, compte tenu des priorités recommandées par les réunions intergouvernementales et ont fixé des objectifs pour les activités de coopération technique en 1986, sur la base des ressources disponibles.

2. Depuis le deuxième semestre de 1984, le principal instrument d'évaluation interne des projets de coopération technique de l'ONUDI a été le système révisé de rapports d'auto-évaluation de projets. L'objectif principal de ce système est de coordonner la notification des résultats et l'information en retour au siège avec le principal mécanisme d'examen et de prise de décisions concernant les projets sur le terrain, à savoir le système d'examens tripartites. Il a été conçu de manière à permettre de déterminer avec précision si un projet produit en temps voulu des résultats qualitatifs et quantitatifs conformes au descriptif. Les participants examinent les facteurs qui ont des incidences sur la réalisation des projets et proposent des mesures en vue de résoudre les problèmes. Les principaux participants à ces exercices d'auto-évaluation sont le conseiller technique principal et/ou le directeur national du projet dont l'analyse, l'évaluation et les recommandations sont examinées par le conseiller industriel principal hors siège, le responsable du projet et le chef de la section ou du service de l'ONUDI intéressé par le projet. En coordonnant cet exercice, le Groupe de l'évaluation fournit notamment une analyse et une évaluation de la conception du projet et des questions soulevées par les participants.

3. Cent vingt-six rapports d'auto-évaluation de projets ont été établis en 1985. Une analyse de 113 rapports établis au cours de la période allant d'août 1984 à août 1985 et représentant près de 75 % de tous les projets de l'ONUDI bénéficiant de contributions internationales d'un montant égal ou supérieur à 400 000 dollars fait apparaître plusieurs tendances. Par exemple, ces rapports d'évaluation de projets ont été utilisés au cours de près de la moitié des examens tripartites alors que ce pourcentage était de 26 % pour la période antérieure à août 1984. Dans 74 % des cas, la qualité et l'utilité des rapports ont été jugées acceptables, bonnes ou excellentes. Les recommandations faites par le groupe de l'évaluation aux responsables des projets en ce qui concerne la conception du projet, les questions à soumettre à l'examen tripartite et les mesures correctives éventuelles ont été acceptées dans 80 % des cas.

4. Ces résultats peuvent être attribués à une meilleure connaissance du système ainsi qu'aux résultats pratiques tirés de l'utilisation correcte et opportune des rapports. La révision de la teneur de ces rapports en a encore accru l'utilité en ce qui concerne le rassemblement d'informations devant fournir une base concrète au processus de prise de décisions. Il faudra cependant que le personnel hors siège s'efforce de présenter les rapports bien avant les réunions d'examen tripartites prévues et que les services du Siège fassent leur possible pour les analyser dès leur réception. Il est encourageant de noter que le temps nécessaire à l'examen des rapports par les responsables des projets est passé de 32 jours civils en 1984 à 29 en 1985.

5. A la fin de 1984, le système d'auto-évaluation a été étendu à la formation en groupe<sup>1</sup>. A la fin de 1986, sinon avant, l'expérience accumulée devrait permettre de tirer des conclusions sur l'utilité des modèles de rapports conçus spécialement pour les activités de formation en groupe. Le Groupe de l'évaluation participera à un examen approfondi d'un stage de formation en groupe concernant les industries du meuble et la menuiserie, qui est financé par le Gouvernement finlandais et qui est organisé depuis plusieurs années; cet exercice constituera une expérience utile en matière d'évaluation des activités de formation. D'autres activités de cette nature sont prévues.

6. Les rapports d'auto-évaluation de projets et les examens tripartites, qui constituent l'ossature du système d'évaluation de l'ONUDI, sont complétés par des évaluations approfondies tripartites régulières ou *ad hoc*. Les évaluations approfondies portent sur les activités menées jusque là et facilitent les décisions quant à l'avenir d'un projet. Elles peuvent contribuer à améliorer l'exécution des projets, notamment quand ceux-ci posent des problèmes graves qui dépassent la compétence des responsables. Le système d'auto-évaluation permet de plus en plus de déceler de telles situations. Par le passé, les évaluations en profondeur des projets de l'ONUDI avaient lieu essentiellement lorsque le besoin s'en faisait sentir, souvent sans véritable préparation et parfois sans participation de l'ONUDI. En 1984 et 1985, le Groupe de l'évaluation, en étroite coopération avec la Division des opérations industrielles, a porté une attention particulière à la préparation systématique des évaluations approfondies et à leur coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Au cours de la même période, la coopération avec les gouvernements donateurs s'est renforcée dans le domaine de la préparation et

<sup>1</sup>ID/B/320, chap. VI, par. 7.

de la conduite conjointe de l'évaluation de projets financés par le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI). Le fait que les représentants des pays bénéficiaires aient de plus en plus participé à ces évaluations en profondeur constitue également un progrès important. Grâce à une préparation soignée et appropriée et à une meilleure coordination avec les autres parties en cause, les évaluations approfondies ont été menées d'une manière plus professionnelle et ont contribué à l'amélioration des projets. Ces évaluations sont fondées sur des méthodes et des structures mises au point par l'ONUDI pour les mandats et les rapports d'évaluation, sur la base de pratiques habituelles convenues.

7. Au total, 27 évaluations approfondies tripartites ont été menées en 1985 avec la participation de l'ONUDI. L'étroite coopération du Groupe de l'évaluation avec la Division des opérations industrielles a amené le Groupe à élaborer des mandats, à choisir des participants, à établir une coordination avec d'autres parties (PNUD, gouvernement bénéficiaire, dans certains cas gouvernement donateur) concernant la composition de l'équipe, la mise au courant des consultants et une assistance pour l'élaboration du rapport de l'examen tripartite, ou à procéder à des consultations à ces divers sujets. Dans un certain nombre de cas (voir le paragraphe 8 ci-dessous), un fonctionnaire membre du Groupe participait à cette évaluation au nom de l'ONUDI. Grâce à la présence d'un évaluateur professionnel aux évaluations approfondies, il est possible d'opérer une analyse systématique des progrès accomplis par le projet, de sa contribution au développement industriel et des problèmes rencontrés au cours de l'exécution.

8. Les spécialistes de l'évaluation de l'ONUDI ont participé à sept évaluations tripartites approfondies de projets, en Indonésie (deux projets), au Kenya, au Maroc, au Pakistan, à Sri Lanka et en Thaïlande. En Indonésie, les représentants du gouvernement faisant partie de l'équipe d'évaluation ont participé activement à l'évaluation de deux grands projets. L'un, approchant la fin de la première phase quinquennale, concernait la recherche, l'élaboration et la réalisation de projets industriels dans plusieurs régions. Il visait à développer l'esprit d'entreprise dans la moyenne industrie du nord de Sumatra, de l'est du Kalimantan et du sud du Sulawesi. L'équipe d'évaluation a conclu que les progrès accomplis dans le cadre de ce projet complexe et inhabituel étaient inférieurs aux prévisions, surtout parce qu'il n'y avait pas de liens entre le projet et les institutions de financement au moment de la mise au point des activités d'investissement et qu'aucune personne ou institution nationale n'était chargée de s'occuper en permanence de cette question. La mission d'évaluation a recommandé que la prochaine phase du projet vise essentiellement à mettre sur pied une institution nationale permanente en mesure de fournir les services à long terme nécessaires. Le Gouvernement indonésien envisage à cet effet de créer un institut pour la promotion de l'esprit d'entreprise industrielle, en étroite coopération avec deux organismes financiers. L'autre projet évalué en Indonésie couvrait une gamme très large d'activités concernant la planification, la coordination et la promotion de programmes et de projets intéressant l'ensemble du pays et concernant la construction de logements à bon marché avec des matériaux de construction utilisant les matières premières locales. L'évaluation à mi-parcours a cependant permis de constater que ces activités ont porté essentiellement sur l'application de nouvelles techniques de fabrication de matériaux de construction dans le cadre du programme sur les coopératives.



## *Chapitre VI*

La mission d'évaluation a recommandé que le projet soit consacré entièrement à la mise au point d'unités de production modèles de façon que les autres activités du projet puissent mener à des propositions utilisables aux niveaux national et régional.

9. Une évaluation tripartite approfondie d'un grand projet multidisciplinaire au Kenya — représentant la troisième phase de l'assistance de l'ONUDI en matière d'enquêtes, d'études, de stratégies, de politiques, de programmes de promotion et de plans de développement intéressant l'industrie — a bénéficié de la participation de deux représentants des pouvoirs publics et a orienté ses recommandations vers l'exploitation des résultats obtenus. Un grand nombre d'études établies dans le cadre du projet attendent d'être mises en œuvre et toute assistance complémentaire devrait viser à renforcer la capacité du Département de l'industrie à développer le secteur de la petite industrie, les services de vulgarisation et l'utilisation de la capacité industrielle.

10. Une autre évaluation a eu lieu au Maroc, où une entreprise de traitement des dattes a éprouvé des problèmes matériels et financiers. L'ONUDI avait participé à l'étude de préinvestissement ainsi qu'à la création et à la mise en route de l'entreprise. La mission d'évaluation a analysé les causes des problèmes — sécheresse prolongée, maladie du palmier-dattier, problèmes techniques, organiques et commerciaux — et a élaboré des recommandations détaillées en vue de la restructuration de la dette de la société, de la modification de la gamme des produits et des accords de commercialisation. Au Pakistan, un projet visant à créer un centre de développement de l'industrie du cuir a été évalué et jugé généralement réussi. Des recommandations ont été élaborées en vue d'une phase ultérieure d'assistance technique qui permettrait d'accroître la gamme des activités de formation du centre en vue d'inclure des stages pratiques plus courts et de développer davantage les services consultatifs et les services de vulgarisation. Cette évaluation a bénéficié de la participation de représentants du Gouvernement pakistanais et de l'industrie des articles en cuir.

11. Les progrès réalisés dans un grand projet de création d'institutions à Sri Lanka, financé par une contribution de la République fédérale d'Allemagne au FNUDI, ont été examinés au cours d'une évaluation entreprise en commun par le gouvernement donateur et l'ONUDI. Il en est ressorti que le projet de création d'un laboratoire de recherche-développement sur la céramique se déroulait remarquablement bien. Au cours des deux années qui se sont écoulées depuis le début du projet, un laboratoire a été mis en place, qui fournit déjà un certain nombre de services à l'industrie pour lesquels il touche même des redevances. La mission d'évaluation a recommandé que ce laboratoire bénéficie de deux années supplémentaires d'assistance internationale pour pouvoir devenir totalement autosuffisant; un financement conjoint de la République fédérale d'Allemagne et du PNUD est envisagé à cette fin. L'évaluation d'un projet expérimental en Thaïlande dont le but était d'accélérer le développement industriel dans une région reculée et arriérée a eu lieu avec la participation du Gouvernement thaïlandais. Il en est ressorti que la méthode utilisée pour l'expérience devait être adaptée et que les services financiers devaient s'engager de manière plus précise pour permettre au projet de réussir.

12. La formation aux méthodes de conception et d'évaluation des projets de coopération technique et à l'application de ces méthodes s'est poursuivie tant au siège que sur le terrain. Des stages de deux jours comportant des conférences, des débats de groupe et des études de cas tirées des activités de l'ONUDI sont organisés par le Groupe d'évaluation pour des groupes comprenant jusqu'à 25 participants. Au Siège, des stages bimensuels sont organisés à l'intention du personnel du Secrétariat s'occupant de l'élaboration et de la réalisation de projets de coopération technique ainsi qu'à l'intention d'administrateurs auxiliaires dans le cadre de la formation de ces derniers. Hors siège, ces stages sont organisés, chaque fois que cela est possible, pendant les missions d'évaluation afin d'économiser du temps et de réduire les frais de voyage. En 1985, 60 fonctionnaires et 25 administrateurs auxiliaires ont assisté à ces stages, ce qui porte le nombre des fonctionnaires du Secrétariat et des administrateurs auxiliaires ayant reçu une formation depuis novembre 1983 à un total supérieur à 120 pour les premiers et à 45 pour les seconds. L'ONUDI tient particulièrement à organiser des stages dans des pays où elle réalise des programmes relativement importants. En 1985, par exemple, des stages ont eu lieu en Birmanie, en Chine, en Indonésie, au Kenya, en République populaire démocratique de Corée, en Thaïlande et en Turquie, à l'intention de 191 fonctionnaires nationaux, de 7 membres du personnel hors siège de l'ONUDI et de 48 fonctionnaires du PNUD et d'autres organes des Nations Unies chargés de la planification, de la formulation, de l'exécution et de l'évaluation des projets. Pour la période 1984-1985, 19 stages ont été organisés dans 11 pays pour 290 fonctionnaires nationaux, 26 membres du personnel hors siège et 103 fonctionnaires du PNUD et d'autres organes des Nations Unies. Des réunions d'information sur les méthodes et les besoins du système de conception et d'évaluation de projets ont continué à être organisées à l'intention de conseillers techniques principaux affectés à de grands projets, de consultants engagés pour des missions d'assistance préparatoire et de conseillers industriels principaux hors siège au cours de leur visite au Siège. Le Secrétariat a également continué à organiser des réunions d'information régulières à l'intention du personnel de l'ONUDI affecté à des projets, de coordonnateurs nationaux de projets, de fonctionnaires du PNUD et de fonctionnaires nationaux à l'occasion de missions d'évaluation. Des séminaires et des réunions d'information sur les pratiques appliquées par l'ONUDI en matière de conception et d'évaluation ont également été organisés à l'intention de représentants de 16 pays donateurs.

13. Bien que les stages aient permis progressivement d'améliorer la situation, la qualité de la conception et de la formulation des projets laisse encore quelque peu à désirer. La Division de la coordination des politiques et la Division des opérations industrielles font de plus en plus appel au Groupe de l'évaluation pour que celui-ci aide à concevoir et à formuler des projets nouveaux. En 1985, le Groupe a aidé à concevoir ou à remodeler plus de 100 projets dont plus de la moitié étaient des grands projets (valeur supérieure à 400 000 dollars). Ces activités permettent d'appliquer l'expérience tirée des évaluations, en particulier des évaluations thématiques, et d'incorporer aux plans originaux de conception et de gestion des projets des éléments d'évaluation appropriés. Il convient de noter la part prise par le Groupe à l'élaboration des propositions d'avant-projets de l'ONUDI pour le prochain programme par pays du PNUD intéressant la Chine, dans le cadre duquel un spécialiste du Groupe a fait en Chine une mission financée par le PNUD et concernant l'élaboration détaillée

d'un certain nombre de projets prioritaires de l'ONUDI, en étroite collaboration avec le personnel du PNUD et les fonctionnaires chinois.

14. L'ONUDI a été invitée par le PNUD à procéder, en association avec l'Organisation internationale du Travail et avec la participation du Gouvernement hollandais, à une évaluation thématique des programmes de coopération technique dans les petites entreprises industrielles rurales. Les travaux préparatoires ont commencé; les études théoriques devraient être faites au début de 1986.

15. On procède actuellement à un essai des politiques et procédures révisées du PNUD en ce qui concerne le contrôle, l'évaluation et l'établissement des rapports en vue de créer un système commun normalisé pour tenir les divers services s'occupant de la gestion au courant du taux de réalisation des projets et des programmes. L'une des caractéristiques nouvelles est l'inclusion d'un rapport interne d'évaluation qui, comme celui de l'ONUDI, est réalisé chaque année avant une réunion d'examen tripartite. L'ONUDI a participé aux travaux d'un groupe interinstitutions qui a établi le modèle de rapport d'évaluation interne du PNUD. Par comparaison avec les rapports d'auto-évaluation de l'ONUDI, la forme des rapports du PNUD a été simplifiée afin de faciliter leur utilisation et leur acceptation. Dans le souci de ne pas réduire la quantité d'informations fournies par le système de l'ONUDI et de faciliter la prise de décisions en matière de gestion fondée sur ces analyses et ces recommandations, l'ONUDI a continué à compléter les rapports du PNUD par ses propres rapports d'auto-évaluation de projets. En comparant les résultats obtenus par l'utilisation simultanée des deux systèmes, on pourrait déterminer un modèle commun de rapport propre à fournir des informations concrètes et à jour sur l'état d'avancement et les résultats d'un projet.

16. Les activités d'évaluation de l'ONUDI continueront pendant un certain temps à porter essentiellement sur la coopération technique tout en tenant compte des recommandations des organes directeurs, notamment de ceux du Corps commun d'inspection qui, dans un rapport récent<sup>2</sup>, a recommandé à l'ONUDI de "continuer de perfectionner et d'élargir les activités d'évaluation en tant que partie intégrante de son processus de prise de décisions".

---

<sup>2</sup>"L'évaluation interne dans les organisations du système des Nations Unies" (JIU/REP/85/10), par. 156.

## *Chapitre VII*

# **COORDINATION, ACTIVITES HORS SIEGE ET DE LIAISON, ET INFORMATION**

## **COORDINATION DES PROGRAMMES INTERINSTITUTIONS**

1. La coopération entre les organisations et institutions spécialisées des Nations Unies et l'ONUDI a été assurée, comme par le passé, au niveau de l'élaboration des politiques, par la participation aux sessions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, du Comité administratif de coordination (CAC) et des organes qui en dépendent ainsi qu'aux réunions d'un organe intergouvernemental, le Comité du programme et de la coordination (CPC), et des organes directeurs des institutions spécialisées. Au niveau des secrétariats, ont eu lieu des consultations régulières prévues dans les mémorandums d'accord conclus entre l'ONUDI et d'autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies. Au niveau des pays, la coordination a continué à être assurée par les bureaux des coordonnateurs résidents des Nations Unies et les représentants résidents du Programme des Nations Unies pour le développement et, en particulier, par les conseillers industriels principaux hors siège. En outre, des contacts ont été maintenus entre les secrétariats par le Bureau de liaison de l'ONUDI au Siège des Nations Unies et par le représentant de l'ONUDI à Genève.

2. Pendant la période considérée, l'ONUDI a continué de coopérer avec de nombreuses institutions spécialisées. La coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a porté sur une vaste gamme d'activités dans des domaines comme les industries alimentaires, la pêche, les industries forestières et le développement rural. Les deux organisations ont poursuivi la préparation d'une étude commune sur les liens entre l'agriculture et l'industrie ainsi que l'élaboration de monographies sur cette question en vue de mettre au point des méthodes de planification<sup>1</sup>. L'ONUDI a renforcé sa coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans des domaines d'intérêt commun, notamment la formation, l'énergie et les coopératives et dans la publication d'un certain nombre de mémoires techniques. L'ONUDI et l'OIT ont examiné les possibilités de coopérer à l'organisation de la deuxième consultation sur la main-d'œuvre industrielle qui aura lieu au milieu de l'année 1987. Des négociations se sont tenues avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour définir de nouvelles méthodes plus efficaces de coordination. L'Organisation panaméricaine de la santé

---

<sup>1</sup>Voir ID/B/340, chap. VII, par. 10.

(Bureau régional de l'OMS des Amériques) a fait appel à l'aide de l'ONUDI pour donner suite à l'Initiative de la santé en Amérique centrale (Central American Health Initiative). L'ONUDI et le Centre CNUCED/GATT du commerce international ont continué à coopérer étroitement pour accroître la complémentarité des projets de coopération technique. Des contacts ont été maintenus avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur des questions d'intérêt commun, y compris l'application industrielle de la micro-électronique, la biotechnologie, la coopération entre l'enseignement technologique et l'industrie, la formation de main-d'œuvre industrielle et le développement de l'industrie des matériaux de construction.

3. En outre, l'ONUDI a collaboré activement avec diverses organisations et organes des Nations Unies. Par exemple, des entretiens préliminaires ont été menés avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour mettre au point des activités en coopération, en vue de rechercher des solutions permanentes aux problèmes particuliers économiques des réfugiés. Des négociations se sont poursuivies avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au sujet d'un projet visant à introduire la composante environnement dans les programmes de formation de l'ONUDI. A la fin de 1985, le PNUE s'est offert à fournir, à titre d'essai, une contribution financière de contrepartie pour permettre à l'ONUDI de commencer la réalisation de ce projet. Le PNUE a également pris en charge la rémunération des services d'un consultant employé par l'ONUDI pour préparer une étude sur la pollution de la mer Méditerranée par les lubrifiants usés. Un groupe de travail non officiel commun ONUDI/OMS/PNUE a été créé pour élaborer des consignes de sécurité concernant l'industrie fondée sur les sciences biologiques. La coopération s'est poursuivie avec le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires du Département des affaires économiques et sociales internationales, surtout dans le domaine de la promotion de la femme et des jeunes. La première consultation sur l'industrie des matériaux de construction, qui s'est tenue à Athènes en mars 1985, a été le résultat des efforts conjoints de l'ONUDI et du Centre des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat). Les recommandations de cette réunion sont actuellement mises en œuvre en coopération avec les organisations compétentes du système des Nations Unies.

4. On s'est particulièrement efforcé de mettre au point des projets pouvant être exécutés avec d'autres institutions, tels qu'un projet régional avec le PNUE pour la production d'appareils de cuisson améliorés et le financement par l'UNESCO d'un élément d'alphabétisation dans les projets de l'ONUDI. En 1985, l'ONUDI a été l'agent d'exécution pour 13 projets communs de coopération technique en cours d'application et a servi d'organisme associé pour 15 autres projets.

5. Les activités de coordination couvrent aussi la fourniture d'informations pour les rapports préparés par l'Organisation des Nations Unies, ses organes subsidiaires et autres organisations. En 1985, l'ONUDI a communiqué des observations sur les budgets-programmes de la FAO, de l'OIT et de l'OMS, ainsi que des renseignements sur ses propres activités dans le cadre des séminaires régionaux pour l'Europe, l'Asie et le Pacifique, à l'occasion de l'Année internationale de la paix, de la Décennie mondiale du développement

culturel, de l'Année internationale de la jeunesse et de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées. De plus, des rapports, documents et exposés ont été préparés par l'ONUDI pour la vingt-troisième session du Conseil exécutif de l'UNESCO, la vingt-troisième session de la Conférence de la FAO, la treizième session du Conseil d'administration du PNUE, la trente-huitième session de l'Assemblée mondiale de la santé, la huitième session de la Commission des établissements humains, un séminaire informel sur les risques que présentent des procédés de fabrication sur le plan international organisé conjointement par le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales et le PNUE, et pour le Groupe de travail interorganisations sur la désertification. A la demande d'autres organisations, organes ou institutions spécialisées du système des Nations Unies, l'ONUDI a également fourni des observations d'ordre technique sur des rapports, documents et études.

6. L'ONUDI a poursuivi la coordination des programmes avec les commissions régionales. A ce sujet, l'ONUDI a participé à un exercice d'évaluation des activités industrielles dans les pays de la sous-région de l'Afrique centrale et contribué à une étude régionale de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) portant sur l'application des dispositions du chapitre science et technologie du Plan d'action de Lagos.

7. En 1985, neuf réunions intersecrétariats de coordination ont été tenues. A sa douzième session (Rome, janvier), le Groupe technique mixte FAO/ONUDI sur les industries forestières a procédé à une étude de la coopération entre les deux organisations portant sur 20 projets touchant les industries forestières exécutés en Afrique, en Asie et en Amérique latine, dont 12 projets concernant l'industrie de la pâte à papier et du papier ainsi que d'autres projets intéressant divers domaines connexes, à savoir le traitement mécanique du bois, y compris des matières premières non classiques telles que le bois de cocotier et le bois d'hévéa.

8. A la première session de la Réunion intersecrétariats ONUDI/CEAO (Commission économique pour l'Asie occidentale)<sup>2</sup> (Vienne, janvier), un mémorandum d'accord a été signé par les deux organisations en vue notamment de la création d'un nouveau mécanisme de coordination, à savoir une réunion annuelle de programmation et de coordination. Il a été procédé à un examen approfondi des domaines dans lesquels une collaboration fonctionnelle existait déjà et les nouveaux domaines auxquels elle devait s'étendre ont été recensés.

9. A la réunion ONUDI/UNV (Programme des volontaires des Nations Unies) (Vienne, avril), les deux entités ont signé un projet de mémorandum d'accord établissant les modalités et les procédures propres à permettre de mieux associer les Volontaires des Nations Unies aux projets de coopération technique de l'ONUDI.

10. A sa trente-cinquième session (Vienne, avril), le Groupe de travail OIT/ONUDI a étudié divers domaines de coopération future, notamment en ce qui concerne la formation et l'énergie, les systèmes d'information, la poursuite

---

<sup>2</sup>Devenue entre-temps Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

## *Chapitre VII*

de la publication des séries des mémorandums techniques et les contributions futures de l'OIT aux études sectorielles de l'ONUDI.

11. A sa dix-huitième session (Vienne, mai), le Comité intersecrétariats FAO/ONUDI a fait le point des activités des divers groupes de travail techniques mixtes FAO/ONUDI et envisagé les moyens de renforcer le Système de consultations de l'ONUDI. L'état d'avancement des projets exécutés en commun par les deux organisations a été également examiné.

12. A sa cinquième session (Vienne, septembre), le Comité mixte PNUE/ONUDI sur la coopération a examiné diverses questions : études écologiques liées aux industries pétrochimiques et sidérurgiques, simulation de décisions en matière d'environnement, sécurité et hygiène du travail dans les usines de fabrication/formulation de pesticides dans les pays en développement, formation en matière d'évaluation des incidences écologiques de l'industrialisation, introduction de la composante environnement dans les programmes de formation de l'ONUDI, élaboration de directives en matière de sécurité concernant l'industrie fondée sur les sciences biologiques, suites données à la Conférence mondiale de l'industrie sur la gestion de l'environnement.

13. A la trente-sixième session (Genève, octobre) du Groupe de travail OIT/ONUDI, les discussions ont été axées sur la coopération future en matière de mise en valeur des ressources humaines recommandée dans la résolution I adoptée par la quatrième Conférence générale de l'ONUDI. Par ailleurs, des échanges de vues ont eu lieu sur les moyens de renforcer la coopération entre l'ONUDI et le Centre international de perfectionnement professionnel et technique de l'OIT (Centre de Turin).

14. A sa cinquième session (Rome, octobre) le Groupe de travail technique mixte FAO/ONUDI sur l'industrie de la pêche a examiné les modalités de l'organisation en commun de la première Consultation sur l'industrie de la pêche prévue par l'ONUDI pour 1987; il a fait le point de la situation en ce qui concerne la mise en œuvre des conclusions et recommandations de la Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement de l'industrie des pêches organisée par la FAO en 1984.

15. A la première réunion intersecrétariats ONUDI/CEE (Commission économique pour l'Europe) (Vienne, décembre), la portée et le contenu de la coopération passée et actuelle entre les deux organisations ont été examinés en vue de la conclusion d'un nouvel accord intégrant des mécanismes de coopération révisés dans un nouvel accord. Une attention particulière a été apportée aux études conjointes des secteurs industriels présentant un intérêt commun ainsi qu'aux questions touchant l'énergie et l'exécution en commun de projets faisant appel, dans toute la mesure possible, à la coopération du secteur privé.

16. En dehors de ces réunions, la coordination au niveau des relations de travail s'est intensifiée grâce aux moyens suivants : échange d'informations sur la recherche, programmes d'étude et projets d'activités opérationnelles; mise au point de programmes de coopération, y compris l'échange d'observations sur les plans à moyen terme et les budgets-programmes; visites de fonctionnaires aux secrétariats de chaque organisation pour discuter d'activités communes et

de questions techniques; missions communes de programmation et de formulation de projets, mise au courant réciproque des agents affectés aux projets et audition de leur compte rendu de fin de mission.

17. Pendant la période considérée, l'ONUDI a reçu près de 500 invitations à des réunions d'organes directeurs et des réunions de caractère technique liées au programme, mises sur pied par d'autres organisations, organes ou institutions spécialisées du système des Nations Unies. Des représentants de l'ONUDI ont participé à 138 seulement de ces réunions; le personnel sur place, y compris à Vienne, a pris part à 72 d'entre elles.

### **RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

18. Les activités menées par l'ONUDI au titre de ses relations extérieures ont revêtu, en 1985, une importance particulière du fait de sa transformation effective en institution spécialisée. Le Secrétariat a apporté une assistance aux délégations des Etats Membres participant à la première session de la Conférence générale (août et décembre) et à la Conférence de 1985 pour les annonces de contributions au Fonds de développement industriel (11 et 12 décembre). Des contacts ont également été maintenus avec les Etats Membres avant et après l'entrée en vigueur de l'Acte constitutif de l'ONUDI le 21 juin 1985, afin d'assurer une transition harmonieuse et d'encourager les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies à devenir sans retard membres de la nouvelle institution spécialisée. Au 31 décembre 1985, le nombre des Etats Membres de l'ONUDI s'élevait à 133.

19. Au titre de ses activités concernant les relations extérieures, le Secrétariat a traité diverses questions relatives, entre autres, aux dispositions touchant les visites effectuées par le Chef exécutif de l'Organisation auprès de gouvernements et d'organisations intergouvernementales, et aux visites faites au Siège de l'ONUDI par des représentants gouvernementaux et intergouvernementaux de haut niveau ainsi qu'à la suite à donner à ces visites. Des activités en matière de protocole relèvent également l'organisation de la cérémonie de présentation des pouvoirs des représentants permanents auprès de l'ONUDI et la publication mensuelle de la liste des Missions permanentes.

20. Pendant l'année considérée, le Secrétariat a continué à renforcer la coopération avec les organisations intergouvernementales s'occupant de développement industriel. En 1985, la coopération s'est poursuivie avec 107 organisations intergouvernementales, dont 38 avaient conclu avec l'ONUDI en tant qu'organe des Nations Unies des accords officiels de coopération portant essentiellement sur des activités d'assistance technique. A sa dix-neuvième session (mai 1985), le Conseil du développement industriel de l'ONUDI a, en tant qu'organe des Nations Unies, décidé d'octroyer le statut prévu à l'article 75 de son règlement intérieur aux cinq organisations intergouvernementales ci-après : Centre islamique pour le développement du



commerce, Fédération arabe pour l'enseignement technique, Institut international du froid, Organisation internationale du jute, Programme de coopération pour l'environnement pour l'Asie du Sud, ce qui a porté à 46 le nombre total des organisations intergouvernementales associées aux travaux de l'ancien Conseil du développement industriel (voir appendice A). L'Article 19 de l'Acte constitutif de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée stipule que le Directeur général peut, avec l'approbation du Conseil et sous réserve des directives établies par la Conférence, conclure des accords établissant des relations appropriées avec d'autres organisations intergouvernementales et gouvernementales. En décembre, la Conférence générale de l'ONUDI a, à sa première session, adopté la décision GC.1/Dec.41 contenant des directives relatives aux relations de l'ONUDI avec des organisations intergouvernementales, gouvernementales, non gouvernementales et autres.

21. Les efforts visant à intensifier la coopération avec plusieurs organisations régionales et sous-régionales ont été poursuivis. L'ONUDI a ainsi coopéré avec la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, l'Organisation arabe de développement industriel (OADI), la Commission de l'Accord de Carthage, la Société andine de développement, l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), le Groupe des pays latino-américains et des Antilles exportateurs de sucre, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et la Banque de développement des Caraïbes. Un accord de coopération a été signé en février 1985 avec le Système économique latino-américain (SELA) et l'on a identifié des domaines dans lesquels les deux organisations pourraient entreprendre des activités de coopération, dont le suivi serait assuré par un groupe de travail intersecrétariats ONUDI/SELA, qui se réunirait une fois par an. Dans le contexte de la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée et de la célébration du dixième anniversaire du SELA, un instrument réaffirmant l'accord a été signé au siège du SELA en novembre. On peut citer comme autre exemple de coopération interorganisations une réunion tenue à Bagdad en janvier 1985, lors de laquelle les chefs de Secrétariat de l'ONUDI et de l'OADI ont examiné les activités passées et futures de coopération entre les deux organisations et sont convenus de divers programmes et projets à mettre en œuvre conjointement en 1985 et 1986.

22. Le Groupe de travail mixte ONUDI/Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) a tenu sa première réunion à Moscou en janvier 1985 et a adopté un programme de travail pour 1985-1986. Lors d'une réunion du Comité mixte ONUDI/Centre international des entreprises publiques dans les pays en développement, organisée à Vienne en novembre, les participants ont passé en revue l'expérience acquise et les résultats obtenus depuis 1980, et établi un programme de travail pour 1986-1987. En coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), s'est tenue à Vienne une réunion mixte d'experts ONUDI/Centre de développement de l'OCDE où ont été examinées la mobilisation et l'allocation de ressources financières nationales, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises, y compris les coopératives industrielles.

23. L'ONUDI a poursuivi les activités ayant trait aux programmes conjoints ou arrangements similaires de coopération qu'elle a établis, dans des

domaines déterminés, avec un certain nombre de pays. Des comités mixtes créés pour assurer le suivi de ces activités se sont réunis au cours de l'année : le Programme mixte ONUDI/Hongrie pour la coopération internationale (Budapest, janvier), le Comité mixte du Centre commun ONUDI/Roumanie (Vienne, avril), le Programme commun ONUDI/Tchécoslovaquie de coopération internationale dans les industries de la céramique, des matériaux de construction et des produits à base de matériaux non métalliques (Pilsen, février; Vienne, novembre), et le Comité mixte de coopération ONUDI/Turquie (Vienne, octobre). Un accord de travail a également été élaboré avec l'Institut national de technologie industrielle (INTI) argentin en vue de l'établissement d'un programme pour la promotion de la coopération entre pays en développement.

24. Le Secrétariat a continué à appuyer l'œuvre menée par les comités nationaux pour l'ONUDI, qui donnent aux gouvernements et institutions de leurs pays des informations sur les activités de l'Organisation et apportent un appui aux efforts d'industrialisation déployés par les pouvoirs publics nationaux. En 1985, cinq Etats — Côte d'Ivoire, Guatemala, Guinée, République centrafricaine et Sénégal — ont remis en activité leurs comités nationaux, et quatre autres — Indonésie, Niger, République populaire démocratique de Corée et Yémen — ont créé des comités, de sorte que le nombre des pays ayant établi des comités nationaux pour l'ONUDI est à présent de 70. En Afrique, les comités nationaux déploient une activité particulière dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) et certains d'entre eux jouent le rôle de comités nationaux de coordination pour la Décennie. Ainsi, en Ouganda, le comité national a organisé en mars un atelier dont les recommandations ont permis au gouvernement de réviser ou reformuler ses stratégies et politiques industrielles afin d'accélérer le processus d'industrialisation dans le pays. En Côte d'Ivoire, le comité national a accueilli en juin un séminaire national organisé par le Ministère de l'Industrie et l'ONUDI, afin d'examiner le programme d'industrialisation du pays, les instruments appropriés de politique industrielle et le financement du développement industriel. La quatrième série d'entretiens avec le comité national de l'Angola a eu lieu en mai, pendant la dix-neuvième session du Conseil du développement industriel. Des représentants des comités nationaux de la Colombie, du Kenya, du Népal, du Niger, de la République centrafricaine, de la Tchécoslovaquie et du Yémen ont participé à ces entretiens axés sur le rôle des comités en tant qu'instruments permettant d'accélérer le processus d'industrialisation de leurs pays. Le *Bulletin d'information* trimestriel destiné aux comités nationaux pour l'ONUDI a continué à paraître; cette publication, qui fait l'objet d'une large diffusion, rend compte des activités des comités dans le monde entier.

25. En 1985, le Secrétariat a de nouveau invité les Etats Membres à appuyer le Fonds de développement industriel (FDI). L'ONUDI ayant été transformée en institution spécialisée, les contributions au Fonds pour 1986 ont été annoncées lors de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement, tenue à New York les 13 et 15 novembre, et de la Conférence de 1985 pour les annonces de contributions au Fonds de développement industriel, tenue à Vienne les 11 et 12 décembre. Le montant total des contributions ainsi annoncées s'est élevé à 13,8 millions de dollars (voir chap. II).

## **COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LES ORGANISMES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS**

26. En 1985, l'ONUDI a renforcé et développé sa coopération avec les organisations non gouvernementales (ONG) et avec les organismes commerciaux et industriels. Cette coopération est amorcée et suivie par la section des organisations non gouvernementales qui assure la coordination des activités entre l'ONUDI et des organisations non gouvernementales de caractère national et international, tels les groupements professionnels, les associations de fabricants, les chambres de commerce et d'industrie, les universités, les établissements de recherche-développement de l'industrie, les coopératives industrielles, les syndicats internationaux et les entreprises industrielles.

27. L'objet de la coopération entre l'ONUDI et les organisations non gouvernementales était de mobiliser les ressources de ces organisations pour les activités d'assistance technique et de promotion de l'ONUDI. La coopération avec les ONG dans les pays en développement a été intensifiée en vue d'utiliser plus efficacement les structures institutionnelles existantes dans ces pays. Le recours à l'expérience et aux connaissances spécialisées acquises par ces organisations a élargi les possibilités de déterminer, d'élaborer et de mettre à exécution des projets. L'ONUDI a aussi favorisé la coopération directe entre les organisations non gouvernementales elles-mêmes, car les problèmes que rencontrent ces organisations dans les pays en développement peuvent bien souvent être résolus en mettant ces organisations en rapport direct avec d'autres ONG de pays avancés ou de certains pays en développement.

28. Le premier souci a été de déterminer les domaines qui se prêtaient à des activités communes avec les ONG et de conclure les arrangements nécessaires. Ces activités sont conçues de façon à appuyer le programme de coopération technique de l'ONUDI ainsi que les programmes spéciaux tels que le Système de consultations, la Décennie du développement industriel de l'Afrique et la coopération économique entre pays en développement. L'ONUDI a bénéficié d'une contribution importante à son programme de travail sous forme d'assistance technique et financière de la part des ONG; cette assistance a aidé l'ONUDI à améliorer ses programmes de coopération technique, tant en quantité qu'en qualité.

29. La plupart des projets promotionnels entrepris conjointement avec les ONG, lesquels ont été mis en œuvre en collaboration avec d'autres services ou sections de l'ONUDI, ont abouti à des activités de coopération technique, qui ont bénéficié soit d'une assistance bilatérale fournie par les ONG, soit d'une assistance multilatérale fournie par l'ONUDI. Quelques ONG ont versé des contributions spéciales au Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI) réservées à l'exécution en commun d'activités de coopération technique. En 1985, 11 projets communs ont été mis en œuvre en collaboration avec les ONG et de nombreux autres projets communs ont été élaborés en vue de leur mise en œuvre éventuelle par la suite. Par exemple, des journées d'étude pour les Africains ont été organisées en commun par l'ONUDI, la Chambre de commerce extérieur de Pologne et une société polonaise d'ingénieurs-conseils pour la métallurgie. Ces journées d'étude ont eu



*Réalisation graphique d'un motif pour impression sur textiles (Sri Lanka).*

lieu en Pologne du 25 au 29 août, elles avaient pour objet d'améliorer la performance des industries de transformation des métaux dans les pays d'Afrique. Elles ont non seulement permis de lancer des activités bilatérales entre la Pologne et les pays d'Afrique participants, mais elles ont aussi donné l'occasion d'amorcer des projets d'assistance technique devant être exécutés conjointement par l'industrie polonaise et l'ONUDI. En outre, la société polonaise a fait une offre de contribution spéciale au FNUDI en vue des activités de suivi comportant une aide en nature et des contributions financières directes. Un autre exemple de projet commun a été les journées d'étude sur l'ingénierie informatisée organisées à Nanjing (Chine) en coopération avec l'Association chinoise pour la science et la technologie. Elles ont mené à des négociations en vue de la création éventuelle d'un centre régional d'ingénierie assistée par ordinateur pour l'Asie du Sud-Est.

30. En collaboration avec l'Association des institutions africaines de financement du développement, l'ONUDI a organisé un forum à Abidjan (Côte d'Ivoire) en vue d'étudier les possibilités d'améliorer la participation des ONG africaines et d'autres ONG internationales aux activités de l'ONUDI et de favoriser la coopération entre ces ONG. Plus de 60 participants étaient présents à cette réunion et de nombreuses propositions de projets ont été faites pour suite à donner en 1986 et 1987.

31. D'autre part, la participation des coopératives aux travaux concernant le développement rural et le traitement des denrées alimentaires a fait l'objet d'un examen attentif. Plusieurs projets communs ont été mis au point dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les coopératives de traitement des denrées alimentaires. Des contributions spéciales au FNUDI et des contributions en nature en vue de l'exécution de ces projets ont été obtenues des Unions de coopératives centrales de Pologne et de Bulgarie.

32. Pour encourager les ONG à collaborer au programme de coopération technique de l'ONUDI, par exemple en offrant des connaissances spécialisées et des moyens de formation, des relations ont été formellement établies avec les organisations non gouvernementales compétentes. On s'est occupé en particulier d'assurer le recrutement d'experts par l'intermédiaire des ONG, à des conditions favorables, pour des projets en cours en Afrique et pour la remise en état d'usines. Des services d'experts ont été obtenus de cette manière pour certains projets en cours financés par des fonds d'affectation spéciale.

33. Un effort a été fait pour améliorer la liaison entre l'ONUDI et certaines universités qui ont inscrit à leur programme des cours de développement industriel à l'intention d'étudiants de pays en développement. Des mémorandums d'accord ont été signés à cette fin, en 1985, avec deux universités.

34. La section a servi directement le Système de consultations en signalant les ONG de pays avancés et de pays en développement qu'il conviendrait d'inviter aux réunions de consultation pour participer ultérieurement aux activités de suivi. Par exemple, à la suite de la deuxième Consultation sur l'industrie alimentaire, et plus particulièrement sur les huiles et les graisses végétales<sup>1</sup>, un répertoire de partenaires à même de participer à une coopération internationale dans l'industrie alimentaire a été établi et un projet a été élaboré en vue de sa mise en œuvre en 1986 en collaboration avec l'Union des coopératives centrales de Bulgarie.

35. A sa dix-neuvième session (mai 1985), le Conseil du développement industriel de l'ONUDI, en sa qualité d'organe relevant de l'ONU, a accordé le statut consultatif aux neuf organisations non gouvernementales ci-après : Association internationale des banques islamiques, Association internationale pour la formation pédagogique des ingénieurs, l'Association latino-américaine des industriels et des chambres de l'industrie de l'alimentation, Association technique africaine, Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'échange de marchandises, Fédération des consultants africains, Institut pour le développement de la coopération internationale, Organisation européenne pour le contrôle de la qualité, Organisation internationale des experts. Il en résulte que 84 ONG, au total, jouissent maintenant du statut consultatif auprès de l'ONUDI en sa qualité d'organisme relevant de l'ONU (voir appendice H). L'Article 19 de l'Acte constitutif de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée stipule que le Directeur général peut, avec l'approbation du Conseil et sous réserve des directives établies par la Conférence, établir des relations appropriées avec les organisations non gouvernementales ayant des activités apparentées à celles de l'Organisation. En décembre, au cours de sa première session, la Conférence générale a adopté la décision GC.1/Dec.41 qui contient les directives relatives aux relations de l'ONUDI avec les organisations intergouvernementales, gouvernementales, non gouvernementales et autres.

---

<sup>1</sup>Voir ID/B/340, chap. V, par. 24.

## PROGRAMMES DES CONSEILLERS HORS SIEGE ET DES ADMINISTRATEURS AUXILIAIRES

36. Au début de 1985, il y avait 29 conseillers industriels principaux hors siège (SIDFA), auxquels il convenait d'ajouter un coordonnateur de projets remplissant les mêmes fonctions. La mise en œuvre du programme dont relèvent les SIDFA sous contrat avec le PNUD et avec l'ONUDI a représenté un total de 329 mois de travail contre 319 en 1984. Au cours de l'année, 3 conseillers ont fait leur rapport de fin de mission, 3 ont été recrutés et 1 a reçu une nouvelle affectation. Sur les 29 SIDFA, 20 venaient de pays en développement, 7 de pays figurant dans la liste B et 2 de pays figurant dans la liste D de l'Annexe I à l'Acte constitutif de l'ONUDI.

37. Le tableau ci-après présente la répartition des postes de SIDFA en 1985, telle qu'elle a été établie en accord avec le PNUD, par rapport à 1983 et 1984. On trouvera à l'appendice F une analyse détaillée de la répartition des SIDFA en 1985.

### REPARTITION DES POSTES DE CONSEILLERS

(Par région et source de financement)

<i>Région</i>	<i>Source de financement</i>											
	<i>PNUD</i>			<i>Budget ordinaire</i>			<i>Contribution volontaire</i>			<i>Total</i>		
	1983	1984	1985	1983	1984	1985	1983	1984	1985	1983	1984	1985
Afrique	8	7	7	6	5	5	1	—	—	15	12	12
Amérique latine	6	5	5	2	2	2	—	—	—	8	7	7
Asie et Pacifique	9	6	6	2	2	2	1	2	2	12	10	10
Etats arabes	2	1	1	—	—	—	—	—	—	2	1	1
Europe	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>38</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

38. A la fin de 1985, 3 SIDFA étaient responsables d'un pays chacun, 25 avaient la responsabilité de 52 pays en plus de leurs pays d'affectation respectifs (y compris 32 des pays en développement comptant parmi les moins avancés et 7 pays selon les besoins), et leur domaine d'activités variait de 2 à 7 pays. Deux SIDFA en poste dans les Caraïbes avaient la responsabilité de 20 pays et territoires et un dans la région du Pacifique de 12 pays et territoires. Vingt-cinq pays et territoires (y compris 4 pays comptant parmi les moins avancés) relevaient du Siège de l'ONUDI.

39. A sa dix-neuvième session en mai 1985, le Conseil du développement industriel de l'ONUDI en tant qu'organe des Nations Unies a, dans sa conclusion 1985/7<sup>4</sup>, souligné la nécessité de renforcer et d'améliorer le programme des conseillers et est convenu d'inviter le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement à financer le nombre maximum de postes de SIDFA pendant la période 1986-1987 et à étudier, à cette fin, tous les moyens possibles de trouver des ressources supplémentaires.

<sup>4</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, quarantième session, Supplément n° 16 (A/40/16), par. 119.

## Chapitre VII

Tous les Etats membres ont été instamment priés de verser des contributions généreuses au programme et le Conseil a souligné que celui-ci devrait être maintenu en 1986-1987 à son niveau actuel de 30 postes et que l'on devrait continuer à prendre en considération les besoins spéciaux des pays les moins avancés. En approuvant le budget-programme pour l'exercice biennal 1986-1987 (UNIDO/GC.1/10/Rev.1), la Conférence générale de la nouvelle ONUDI a, lors de sa première session tenue en décembre 1985, également approuvé les crédits nécessaires au financement de 9 postes de SIDFA.

40. A la suite de la dix-neuvième session du Conseil du développement industriel en mai 1985, le Conseil d'administration du PNUD a, dans sa décision 85/41, prié l'Administrateur d'examiner la politique du PNUD en ce qui concerne l'avenir du programme des SIDFA au cours du quatrième cycle de programmation par pays. Il a été convenu avec le PNUD qu'un examen commun PNUD/ONUDI serait entrepris par deux consultants de haut rang en vue a) d'évaluer l'efficacité des arrangements actuels et b) de proposer, compte tenu des résultats de l'étude, des moyens permettant au programme des conseillers de répondre plus efficacement aux besoins présents et futurs des pays en développement en cours d'industrialisation. Cet examen a notamment porté sur une évaluation des résultats obtenus, une étude de la question du remplacement et du choix des conseillers ainsi que du financement du programme. Les secrétariats du PNUD et de l'ONUDI procéderont à une évaluation du rapport des deux consultants et soumettront des propositions à leurs organes directeurs respectifs en 1986. Compte tenu des décisions de ceux-ci, le PNUD et l'ONUDI examineront les arrangements existants pour la représentation hors siège de l'ONUDI.

41. Le programme des administrateurs auxiliaires de l'ONUDI a continué à bénéficier de l'appui des gouvernements donateurs, ce qui a permis d'augmenter leur nombre. En 1985, 75 administrateurs auxiliaires travaillaient sous contrat de durée variable contre 65 l'année précédente. En outre, 30 administrateurs auxiliaires nouveaux ont été recrutés, dont 2 de pays en développement. Cette augmentation a été rendue possible par les contributions généreuses des gouvernements des pays suivants : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Danemark, Finlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Suède et Suisse. Le Gouvernement néerlandais a continué à financer les services de 6 administrateurs auxiliaires venant de pays en développement. On trouvera à l'appendice F la répartition des administrateurs auxiliaires et la liste des pays donateurs.

42. Le rôle essentiel des administrateurs auxiliaires est d'aider les SIDFA à coordonner et à surveiller les activités de l'ONUDI et ils ont ainsi continué à fournir un appui précieux au programme de coopération technique de l'Organisation. En 1985, 35 administrateurs auxiliaires étaient affectés à des pays où résidaient des SIDFA et 28 à des pays situés dans le champ d'activités d'un SIDFA. Neuf administrateurs auxiliaires ont en outre été affectés, pour des durées variables, à des pays où il n'était pas possible d'assurer les services d'un SIDFA soit parce que le conseiller en question était indisponible ou soit parce que le poste était vacant ou supprimé. Ces 9 administrateurs auxiliaires étaient chargés de fournir un appui sectoriel aux bureaux des représentants permanents du PNUD et ont aidé à mettre en œuvre les programmes de l'ONUDI.

43. Les administrateurs auxiliaires ont apporté leur concours aux divers séminaires et réunions organisés par l'ONUDI, en particulier les réunions pour la promotion des investissements en Equateur, au Gabon et au Soudan. Ils ont également assisté, au nom de l'ONUDI, à des réunions régionales et nationales, en qualité d'observateurs, lorsque aucun membre du Siège de l'ONUDI ne pouvait faire le déplacement pour des raisons financières.

44. Deux stages pour administrateurs auxiliaires ont eu lieu en avril et novembre et 30 administrateurs auxiliaires et représentants des pays donateurs y ont assisté. Deux réunions d'évaluation à mi-parcours ont eu lieu en mars/avril et en octobre à l'intention de 19 administrateurs auxiliaires. Un manuel détaillé destiné à guider les activités des administrateurs auxiliaires de l'ONUDI a été établi en 1985 et a été utilisé pour le stage de novembre. Ce document sera publié au début de 1986.

45. Les SIDFA et les administrateurs auxiliaires doivent faire un rapport tous les trimestres sur l'évolution économique et politique des secteurs industriels des pays de leur ressort. Les nouvelles directives sur l'établissement des rapports appliquées depuis le début de 1985 aident les conseillers et les administrateurs auxiliaires à présenter des rapports clairs sur les progrès accomplis et les problèmes rencontrés au cours de la réalisation des projets de coopération technique de l'ONUDI. Faisant office de système d'alerte avancé, les rapports informent les responsables de l'ONUDI de la nécessité de prendre des mesures pour réorienter les activités du projet et éviter les retards. Les données les plus récentes sur les politiques et les conditions économiques du secteur économique et industriel sont également utilisées pour l'élaboration d'études sur les régions et les pays. Au cours de l'année, le Secrétariat a reçu environ 250 rapports hors siège et les a transmis aux sections et services organiques concernés ou responsables du Siège de l'ONUDI. En outre, des résumés mensuels des rapports reçus des SIDFA et des administrateurs auxiliaires ont été établis et distribués aux fonctionnaires intéressés du Siège. En 1985, une étude préliminaire a été réalisée au Bureau du PNUD au Brésil concernant la possibilité de mettre en place un système informatisé d'information dans les bureaux des SIDFA.

46. En 1985, les fonctionnaires du PNUD qui ont rendu visite au Siège de l'ONUDI comprenaient notamment 35 représentants résidents de toutes les régions en développement. Un certain nombre de hauts fonctionnaires du siège du PNUD ont également rendu visite à l'ONUDI, notamment les représentants du Bureau régional pour l'Amérique latine, des consultants du PNUD pour la région de l'Europe ainsi que les deux consultants PNUD/ONUDI qui étaient en train d'établir l'étude conjointe du programme des SIDFA. En 1986, une plus grande importance sera donnée aux consultations avec des hauts fonctionnaires des bureaux régionaux du PNUD et des représentants résidents du PNUD.

47. Une édition révisée du "Country data bulletin" (UNIDO/PC/5/Rev.1) a été publiée et diffusée au sein du Secrétariat de l'ONUDI ainsi que dans les bureaux hors siège en septembre 1985. Le bulletin contient des informations, classées par pays, sur les bureaux hors siège de l'ONUDI et du PNUD, les institutions gouvernementales ainsi que des statistiques de base sur le pays qui constituent un bon document de références sur le réseau des pays du PNUD. Le bulletin sera mis à jour tous les six mois.



## INFORMATION

48. L'année 1985 ayant été marquée par la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée, les activités d'information ont surtout visé à satisfaire les besoins spéciaux de l'Organisation pendant la période de transition. Bien que le Service d'information des Nations Unies soit devenu en principe indépendant, en 1984, de la Section de l'information de l'ONUDI, le Chef de la Section de l'information est resté directeur par intérim du Service jusqu'en octobre 1985, date à laquelle un directeur à temps complet a été nommé. En attendant l'aboutissement des consultations entre l'ONUDI et l'Organisation des Nations Unies sur l'avenir du groupe audiovisuel, l'ONUDI continue d'administrer ce groupe et de couvrir, contre remboursement, les besoins en ce domaine des unités administratives des Nations Unies installées à Vienne.

49. L'événement marquant de l'année a été l'effort déployé pour faire connaître les réunions des organes directeurs de la nouvelle Organisation, notamment les deux parties de la première session de la Conférence générale. Les médias ont été tenus au courant de l'actualité par des communiqués de presse en anglais et en français, des conférences de presse et des déclarations du Directeur exécutif de l'ONUDI en tant qu'organisme des Nations Unies et du Directeur général de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée, aussi bien au Siège de l'Organisation qu'à l'étranger.

50. Pendant la Conférence, des locaux au Centre des congrès de la Hofburg ont été mis à la disposition de tous les journalistes venus à cette occasion ainsi que du personnel de l'ONUDI et des Nations Unies chargé d'assurer le reportage de séances. Au total, 138 journalistes de 23 pays ont été accrédités pour les deux parties de la Conférence. Le secteur de la presse était notamment doté des équipements suivants : écrans de télévision sur lesquels il était possible de suivre les séances tenues dans les principales salles de conférences; écouteurs reliés aux sept cabines d'interprétation; services de télex et de téléphone ainsi que services postaux; salles pour les conférences de presse; centre de distribution de documents; enfin, magnétophones et magnétoscopes. Des dispositions ont été prises pour organiser des conférences de presse données par le Directeur exécutif, les trois candidats officiels au poste de directeur général, les présidents de la Conférence et du Conseil du développement industriel, le Directeur général élu, les porte-parole des groupes régionaux et les chefs de délégation.

51. On a également fait une large place en 1985 aux activités d'information en faveur de la Décennie du développement industriel de l'Afrique. La Section a notamment organisé une mission de reportages dans plusieurs pays africains (Côte d'Ivoire, Egypte, Nigéria, Sénégal, Soudan, Tunisie et Zaïre) à l'intention des rédacteurs du *Supplément mondial de la presse*. Ces journalistes ont pu observer les activités d'industrialisation menées dans ces pays et ont rédigé des reportages et de courts articles pour leurs journaux respectifs. Il ressort des réactions des centres d'information des Nations Unies dans les pays visités et des journalistes participants que la mission a constitué une occasion exceptionnelle de recueillir des renseignements sur les programmes publics d'industrialisation et évaluer le rôle de l'ONUDI dans ces programmes. La production du film "Les défis de l'industrialisation" a commencé : une équipe d'opérateurs de

prises de vues, supervisée par la Section, a tourné dans plusieurs pays africains et des matériaux additionnels pour le film ont été obtenus auprès d'un certain nombre d'organisations internationales et d'autres institutions.

52. En ce qui concerne la Décennie, on s'est surtout efforcé tout au long de l'année d'encourager les représentants des grands médias internationaux à accorder une place suffisante aux efforts d'industrialisation menés en Afrique. A cet égard, une information très complète a été fournie aux journalistes de passage ainsi qu'aux correspondants accrédités auprès des organisations internationales à Vienne, à l'occasion de réunions organisées spécialement à cet effet. Des matériaux d'information ont été distribués et un studio aménagé pour les enregistrements destinés à la radiodiffusion a été mis à la disposition d'un certain nombre de journalistes. Les réunions et les conférences sur l'Afrique qui ont eu lieu au Centre international de Vienne (CIV) ont fait l'objet d'une publicité préalable et de communiqués de presse. Vers la fin de l'année, la Section a achevé les préparatifs d'un atelier de journalistes sur l'industrialisation de l'Afrique. Cet atelier, qui doit se tenir dans la deuxième moitié de 1986 à Bujumbura (Burundi), à l'occasion d'une Conférence des ministres africains de l'industrie, a pour tâche d'élaborer une méthode d'approche nouvelle du problème de l'information sur l'effort d'industrialisation fait en Afrique et ailleurs. Un certain nombre de directeurs des services africains d'information et de représentants de la presse mondiale ont été invités à y participer.

53. Les matériaux d'information comportaient les deux principales publications sur la Décennie qui ont connu un certain succès en 1985 : le *Bulletin sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique* et les *Notes sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique*. Tous les articles publiés dans le *Bulletin* sont documentés, rédigés et mis au point par la Section de l'information. La Section a également établi un dossier qui comporte un certain nombre de documents de base, de rapports, de brochures, etc., sur la Décennie. Ce dossier a été distribué aux parties intéressées au Siège de l'ONUDI ainsi que par l'intermédiaire des conseillers industriels hors siège et des centres d'information des Nations Unies.

54. A la demande du Gouvernement togolais et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'ONUDI a participé à la quatrième Foire commerciale panafricaine (Togo 2000) qui s'est tenue à Lomé en novembre/décembre. A la foire, la Section disposait d'un stand où des matériaux d'information sur l'ONUDI et sur la Décennie ont été distribués (voir chap. V, par. 102).

55. En vue de permettre aux fonctionnaires supérieurs de l'Organisation de consulter plus facilement les journaux et publications qui présentent un intérêt direct pour leur travail, et de mieux suivre les problèmes du développement, la Section a commencé de diffuser une revue hebdomadaire de la presse au Siège de l'ONUDI. Depuis le lancement de la revue en janvier, quelque 900 articles parus dans la presse mondiale ont été classés et résumés suivant des pôles d'intérêt précis et distribués au personnel supérieur sous la forme d'un bulletin. Le nombre croissant de demandes du texte complet des articles, que la Section fournit à titre de service des lecteurs, montre que cette initiative a été favorablement accueillie.

56. Comme par le passé, les activités d'information menées au cours de l'année considérée ont comporté : des missions concernant certains projets de l'Organisation; des conférences de presse et des déclarations aux médias; des séances d'information pour les journalistes, les représentants des gouvernements, les représentants hors siège de l'ONUDI, etc., sur les travaux de l'Organisation; des activités audiovisuelles; l'élaboration, sur demande, de reportages et d'articles sur des sujets précis; des publications sur les travaux de l'ONUDI; la diffusion de matériaux d'information auprès des gouvernements, des médias et du grand public; enfin la gestion d'une bibliothèque de référence. La Section a mis à jour certaines publications et en a mis au point de nouvelles décrivant les activités de l'ONUDI; elle a en outre publié une collection de documents illustrés consacrés à des projets de l'ONUDI couronnés de succès.

57. Des communiqués de presse ont été produits pour toutes les principales réunions organisées par l'ONU en 1985, notamment les sessions des organes directeurs (Vienne); la Réunion régionale de promotion des investissements pour les pays de l'Afrique de l'Est (Khartoum); la première Consultation sur l'industrie des matériaux de construction (Athènes); la deuxième Consultation sur l'industrie des biens d'équipement, eu égard tout spécialement aux techniques et à l'équipement liés à l'énergie (Stockholm); la Réunion de promotion des investissements pour la province du Fujian (Xiamen, Chine); la Réunion de promotion des investissements pour l'Equateur (Quito); la troisième Consultation sur l'industrie pétrochimique (Vienne); et la participation de l'ONUDI à la foire "Technologie au service de l'humanité" (Budapest).

58. Une exposition d'information sur les activités de l'ONUDI à Genève a été organisée à l'occasion de la Journée des Nations Unies et du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

59. L'expansion des activités de l'ONUDI et de l'Organisation des Nations Unies a eu pour effet un accroissement de la demande de services audiovisuels au cours de l'année écoulée. Cet accroissement a porté sur la production de programmes vidéo et de programmes radio, ainsi que le nombre d'expositions organisées et de reportages photographiques. Le "VIC Journal", un programme vidéo trimestriel sur les activités de l'ONUDI et de l'Organisation des Nations Unies, a été lancé au début de l'année. Les audiences internationales ont été informées au sujet des travaux de l'ONUDI et de l'Organisation des Nations Unies par des émissions de télévision consacrées à l'action des deux organisations.

## SERVICES DE LIAISON A NEW YORK

60. En 1985, le Bureau de liaison à New York est demeuré le principal lien entre le Siège de l'ONUDI à Vienne et celui de l'Organisation des Nations Unies à New York. Pendant la quarantième session de l'Assemblée générale, des représentants du Siège de l'ONUDI ont fourni un appui et des services portant notamment sur le point 12 de l'ordre du jour ("Rapport du Conseil économique et social") en ce qui concerne un accord établissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'ONUDI; le point 84 ("Développement et coopération économique internationale"); le point 116 ("Projet de

budget-programme pour l'exercice biennal 1986-1987"), en ce qui concerne un prêt de 24 millions de dollars de l'Organisation des Nations Unies à l'ONUDI ainsi que d'autres questions présentant de l'intérêt pour l'ONUDI et assignées aux Deuxième et Cinquième Commissions.

61. Le Bureau a également assuré la représentation et l'information de l'ONUDI en ce qui concerne plus de 150 réunions intergouvernementales et interinstitutions convoquées à New York ou ailleurs, et notamment celles du Conseil économique et social, la trente-deuxième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, la quatrième session du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, divers comités techniques, le Comité administratif de coordination (CAC) et ses organes subsidiaires, la vingt-deuxième session du Comité de la planification du développement, la première session du Comité spécial plénier chargé d'examiner l'application de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, la reprise de la première session du Comité chargé d'examiner et d'évaluer la mise en œuvre de la Stratégie internationale de développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, la onzième session de la Commission des sociétés transnationales, la cinquième session du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement, la vingt-troisième session de la Commission de la population et la reprise de la troisième session de la Commission de la condition de la femme constituée en organe préparatoire de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

62. Une étroite collaboration a été maintenue avec le Bureau des affaires juridiques de New York ainsi qu'avec des délégations et des groupes de délégations, en ce qui concerne la ratification de l'Acte constitutif de l'ONUDI et la mise en œuvre de la résolution 39/231 de l'Assemblée générale relative à la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée.

63. Grâce à ses contacts avec les missions permanentes et les départements intéressés de l'Organisation des Nations Unies, le Bureau de liaison a pu également prendre une part active à l'organisation de la réunion d'un jour qui a clos la série de réunions sur la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée et qui s'est tenue à New York le 10 juin 1985 ainsi qu'aux premières sessions de la Conférence générale de l'ONUDI, du Conseil du développement industriel et du Comité des programmes et des budgets. Le Bureau de liaison a également participé à l'organisation de la réunion du Comité du Conseil économique et social chargé des négociations avec les institutions intergouvernementales ayant pour but de négocier un accord établissant des relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'ONUDI. L'Assemblée générale a adopté cet accord tel qu'il figure dans sa résolution 40/180, en date du 17 décembre 1985.

64. Le Bureau de liaison a assuré le suivi de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement pour 1985, en ce qui concerne le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel. Il a également représenté l'ONUDI à la Conférence pour les annonces de contributions pour 1986, qui a eu lieu au Siège de l'ONU les 14 et 15 novembre 1985.

## *Chapitre VII*

65. Le Bureau de liaison a maintenu une étroite collaboration avec le Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale ainsi qu'avec le Bureau des questions politiques spéciales au sujet de la mise en œuvre par l'ONUDI des résolutions de l'Assemblée générale concernant les programmes spéciaux d'assistance économique, les relations avec la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de l'unité africaine et l'Organisation de la Conférence islamique. Le Bureau a continué de représenter l'ONUDI au sein du groupe de travail interorganisations sur l'assistance au Liban et aux réunions organisés par le Secrétaire général sur la situation critique de l'économie en Afrique, sur l'assistance spéciale au Mexique et sur l'abus et le contrôle des stupéfiants.

66. Le Bureau a entretenu des contacts avec le PNUD avec lequel il a continué à collaborer à la mise en œuvre d'activités de coopération technique portant sur la formulation et l'exécution de projets, notamment le recrutement et la mise au courant d'experts, le placement de boursiers, l'achat de matériel et l'organisation de voyages d'étude. Le suivi de près de 150 projets et propositions de projets a également été assuré. L'Office a participé activement aux mesures prises pour apporter une aide urgente au Mexique lorsque ce pays a été dévasté par un tremblement de terre.

67. Le Bureau de liaison a fourni des informations et de la documentation aux missions permanentes à New York ainsi qu'à divers milieux : industries, bibliothèques, organisations de recherche, organismes gouvernementaux, experts techniques et établissements universitaires. Comme l'année précédente, le Bureau a reçu quelque 4 000 demandes de renseignements concernant les activités de l'ONUDI. Parmi les questions ayant suscité un intérêt particulier en 1985, figuraient la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée et, à ce sujet, la première session de la Conférence générale de l'ONUDI, le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, la Décennie du développement industriel de l'Afrique ainsi que des informations et des études sur les industries pétrochimiques et les agro-industries.

68. Le Bureau a également maintenu des contacts avec des sociétés commerciales des Etats-Unis et du Canada qui ont manifesté de l'intérêt pour une coopération avec l'ONUDI. A la suite de la visite du Directeur général aux Etats-Unis d'Amérique en octobre 1985, le Bureau de liaison a pris contact avec 26 sociétés et institutions en vue d'examiner la possibilité de fournir à bref délai des services d'experts de haut niveau et donner des conseils en vue du choix d'instituts de formation et de fournisseurs d'équipements. Des sociétés privées ont exprimé le désir de travailler en particulier avec l'Arabie saoudite, la Chine, l'Inde et les pays insulaires des Caraïbes et du Pacifique.

69. A la suite de discussions avec le Bureau de liaison, la Polytechnic University de New York et un groupe de savants ainsi que des représentants de sociétés importantes ont décidé de former, à titre expérimental, un groupe officieux de coopération industrielle. Ce groupe a pour objectif d'aider l'ONUDI à répondre aux demandes des pays en développement concernant la technologie de pointe et à fournir des consultants pour des projets ayant trait à la planification des préinvestissements et la création d'institutions. Dans le cadre de la réalisation du programme pour la Décennie du développement

industriel de l'Afrique, le Bureau de liaison a participé à l'organisation d'une réunion sur la fabrication de matériel de télécommunications à Harare (Zimbabwe) en février.

70. Le Bureau de liaison a examiné avec le County of San Bernardino (Californie), l'University of California et la California Engineering Foundation la possibilité d'organiser en 1986 un séminaire international sur la sismologie, où seraient examinés les résultats obtenus en Californie, au Mexique, dans les Etats balkaniques et dans les pays d'Asie par des techniques d'isolation à la base par des matériaux en caoutchouc, mises au point avec l'assistance de l'ONUDI<sup>5</sup>.

## **REPRESENTATION DE L'ONUDI A GENEVE**

71. En 1985, la représentation de l'ONUDI à Genève a pris part aux travaux et aux négociations qui ont abouti à la transformation de l'Organisation en institution spécialisée. Le représentant spécial du Directeur et son assistant ont assuré la liaison avec les missions permanentes auprès de l'ONUDI établies à Genève, en particulier pour la tenue des premières sessions de la Conférence générale, du Conseil du développement industriel et du Comité des programmes et des budgets.

72. Outre qu'il a donné aux missions permanentes des avis, des informations et des documents, le Bureau de Genève a rassemblé et communiqué au Siège de l'ONUDI, à sa demande, des informations sur les activités et les programmes des organisations des Nations Unies établies à Genève. A l'occasion de la Journée portes ouvertes organisée au Palais des Nations Unies pour fêter le quarantième anniversaire de l'ONU, en octobre, le Bureau de Genève a tenu un stand destiné à faire mieux connaître les activités de l'ONUDI.

73. Pendant l'année 1985, le personnel du Bureau de Genève a participé à plus de 40 réunions, conférences, colloques et séminaires. En particulier, le représentant spécial a été invité à apporter son concours à une table ronde organisée dans le cadre du séminaire que l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche a tenu sur la fonction publique internationale.

74. Comme par le passé, le Bureau de Genève a pris part aux débats et aux travaux du Conseil économique et social, aux réunions du CAC et de ses organes subsidiaires ainsi qu'à d'autres manifestations marquantes dont : la Conférence sur la situation d'urgence en Afrique, la trentième session du Conseil du commerce et du développement et les sessions de certains de ses comités, la trente-huitième Assemblée mondiale de la santé tenue par l'Organisation mondiale de la santé, et la soixante-seizième session de son Conseil exécutif, la soixante et onzième session de la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail et les réunions du Conseil d'administration du Bureau international du Travail ainsi que celles du Groupe de travail mixte OIT/ONUDI.

---

<sup>5</sup>ID/B/340, chap. III, par. 261 et 262.

## *Chapitre VII*

75. Par l'intermédiaire de son Bureau de Genève, l'ONUDI a joué un rôle actif dans les préparatifs de la Conférence sur la coopération touchant les affaires maritimes de l'océan Indien. L'une des activités inscrites à son calendrier en 1985 a été la participation du représentant spécial à un colloque sur l'esprit d'entreprise et le développement économique que la mission permanente des Etats-Unis d'Amérique à Genève a organisé en septembre et dont l'ambassadeur des Etats-Unis était l'hôte et le coordonnateur.

## *Chapitre VIII*

# **ADMINISTRATION GENERALE**

## **EFFECTIFS**

1. En 1985, le Service du personnel de l'ONUDI a continué à recruter et gérer le personnel du Secrétariat de l'Organisation, ainsi qu'à administrer le personnel international et local recruté par l'ONUDI au titre de projets. Les effectifs totaux gérés au Siège de l'ONUDI et sur le terrain s'élevaient à 2 393 personnes au 31 décembre 1985, contre 2 361 au 31 décembre 1984. L'année 1985 a en outre été marquée par le lancement et l'exécution de nombreuses activités concernant le personnel qui découlaient de la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée et visaient à assurer un transfert bien ordonné de personnel à la nouvelle institution. De plus, le Service du personnel de l'ONUDI a rempli diverses fonctions incombant auparavant au Bureau des services du personnel du Siège de l'Organisation des Nations Unies.

2. En application du paragraphe 4 de la résolution 34/96 de l'Assemblée générale et de l'alinéa c de la décision GC.1/Dec.9 adoptée par la Conférence générale de l'ONUDI à sa première session, où il est demandé que la nouvelle ONUDI offre au personnel de l'Organisation des Nations Unies affecté à l'ONUDI des engagements préservant ses droits acquis et son statut contractuel, le Directeur général de l'ONUDI et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ont conclu un accord sur le transfert, le détachement et le prêt du personnel. Des offres de nomination fondées sur cet accord ont été présentées à tous les fonctionnaires en poste au Siège de l'ONUDI et agents engagés au titre de projets sur le terrain. En grande majorité, les fonctionnaires de la catégorie des administrateurs, agents engagés au titre de projets et leur personnel d'appui, agents de services généraux et travailleurs manuels ont signé des lettres de nomination pour leur transfert à la nouvelle ONUDI. Vingt fonctionnaires de la catégorie des administrateurs ont opté pour un détachement spécial de l'Organisation des Nations Unies à l'ONUDI.

3. Les consultations entre le personnel et l'administration au sein de l'ONUDI ont, comme par le passé, été caractérisées par un esprit de coopération et une communication efficace. L'administration et les représentants du personnel se sont régulièrement consultés sur des questions concernant le bien-être du personnel, comme les conditions de travail et les conditions de vie en général. Le contact a été maintenu principalement par l'intermédiaire des organismes consultatifs mixtes, en particulier pour ce qui est des questions touchant le personnel qui se sont posées en rapport avec la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée.



### *Chapitre VIII*

4. A la suite de négociations entre l'ONUDI et l'Organisation des Nations Unies, divers postes et le personnel de certains services — comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée (A/C.5/40/48) — ont été transférés de l'ONUDI à l'Office des Nations Unies à Vienne (ONU); il s'agissait de postes du Groupe des communications, des archives et des dossiers (1 administrateur et 42 agents des services généraux et travailleurs manuels), de la Section d'interprétation (4 administrateurs et 1 agent des services généraux), et du Groupe de la planification et du service des séances (2 administrateurs et 4 agents des services généraux). Le reste du Service des conférences de l'ONUDI — Bureau du Chef du Service, Section de traduction, Section des publications, Section du contrôle de la rédaction (187 postes permanents : 81 administrateurs et 106 agents des services généraux et travailleurs manuels) et personnel pour lequel le financement est assuré par des ressources prévues au titre de l'assistance temporaire — continuera à être géré par l'ONUDI durant une période transitoire au cours de laquelle les besoins et moyens en services de conférence des organisations ayant leur siège à Vienne seront analysés dans une étude qui doit être achevée en 1986. L'Assemblée générale des Nations Unies et la Conférence générale de l'ONUDI tiendront compte de cette étude lorsqu'elles prendront une décision sur l'organisation des services de conférence au Centre international de Vienne (CIV). En attendant cette décision, le personnel du Service des conférences restera engagé par l'Organisation des Nations Unies, en étant prêté à l'ONUDI. Le Service du personnel de l'ONUDI demeurera chargé de son administration, de l'examen de son statut contractuel et de son recrutement.

5. Plusieurs documents sur des questions en matière de personnel ont été établis et présentés au Conseil du développement industriel et à la Conférence générale. Le Service du personnel a mis en œuvre des décisions prises sur les points suivants par la Conférence générale à sa première session :

a) Participation de l'ONUDI à la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) (IDB.1/Dec.18);

b) Participation de l'ONUDI : i) au tribunal administratif des Nations Unies pour les questions concernant la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, et ii) au Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail pour les questions touchant les stipulations du contrat d'engagement des fonctionnaires de l'ONUDI et les dispositions du statut et du règlement du personnel de l'Organisation (GC.1/Dec.36);

c) Participation de l'ONUDI à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, y compris la conclusion d'un accord et la création d'un Comité des pensions du personnel de l'ONUDI (GC.1/Dec.37).

En outre, il a été créé un Comité consultatif pour les questions d'indemnités, et des dispositions ont été prises pour que les fonctionnaires continuent à bénéficier des régimes d'assurance-groupe sur la vie et d'assurance maladie. On a commencé à rédiger un statut du personnel, qui doit être présenté pour examen au Conseil du développement industriel à sa deuxième session (octobre 1986).

6. Dans le cadre de ses responsabilités en tant qu'institution spécialisée indépendante, l'ONUDI s'est dotée d'un comité, d'une commission et d'un organe subsidiaire des nominations et des promotions, qui examineront en tant

que de besoin les engagements et les prolongations et renouvellements de contrats, et s'occuperont des révisions en matière de promotion et autres prévus par le statut et le règlement du personnel.

7. On trouvera au tableau 1 ci-après une ventilation — par catégorie et par sexe — des effectifs du Secrétariat de l'ONUDI au 31 décembre 1985, ainsi que les chiffres correspondants pour 1983 et 1984.

TABLEAU 1. COMPOSITION DU SECRETARIAT DE L'ONUDI<sup>a</sup>

Catégories	Au 31 décembre 1983		Au 31 décembre 1984		Au 31 décembre 1985	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
P-5 et au-dessus	139	3	140	4	136	5
P-1 à P-4	222	66	239	72	245	73
Agents des services généraux	191	627	189	644	195	653
Travailleurs manuels	124	5	120	6	135	5
Professeurs de langues	—	—	2	4	2	5
Total partiel	676	701	690	730	713	741
TOTAL	1 377		1 420		1 454	

<sup>a</sup>Les chiffres incluent les conseillers interrégionaux et les conseillers techniques spéciaux affectés au Siège de l'ONUDI (au 31 décembre 1985 : 5 conseillers interrégionaux et 15 conseillers techniques spéciaux); ils ne comprennent ni le personnel recruté pour des périodes de courte durée, ni les conseillers industriels hors siège principaux (à l'exception de trois membres du personnel exerçant temporairement les fonctions de conseillers industriels). Les chiffres incluent également les fonctionnaires dont les postes sont imputés sur les chapitres 28 et 29 du budget de l'Organisation des Nations Unies.

### Recrutement

8. Au 31 décembre 1985, il y avait 42 postes vacants pour lesquels les formalités de recrutement étaient plus ou moins avancées (contre 30 en 1984), dont 14 postes relevant des services linguistiques (postes à pourvoir conjointement avec le Siège de l'ONU à New York), un poste destiné à la Commission économique pour l'Afrique, un à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et un à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

9. Au 31 décembre 1985, le nombre des nominations dans les catégories des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur était de 78 contre 116 en 1983. Ce chiffre inclut des réaffectations de fonctionnaires à d'autres postes et des nominations de candidats ayant passé avec succès des concours extérieurs ou des concours internes pour la promotion d'agents des services généraux au grade d'administrateur. Pendant la même période, 67 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ont quitté l'Organisation, contre 69 en 1984.

10. Durant la période examinée, 90 agents des services généraux et travailleurs manuels ont été recrutés pour des périodes de durée déterminée, et 56 fonctionnaires ont été réaffectés au sein de l'ONUDI ou transférés à l'ONUDI depuis diverses unités administratives de l'ONU. Pour 1985, le nombre total des nominations a été de 104, et celui des transferts et réaffectations de 60. Au total, 71 fonctionnaires des catégories susmentionnées ont quitté l'Organisation (86 en 1984), et 5 ont été transférés à d'autres unités de l'ONU (15 en 1984).

## *Chapitre VIII*

11. L'ONUDI a continué à recruter du personnel de conférence pour toutes les conférences et réunions tenues non seulement par elle mais aussi par les unités administratives de l'ONU à Vienne, ainsi que pour celles qu'organisent à Vienne le Siège de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales et pour certaines conférences internationales organisées par le Gouvernement autrichien. Pour l'ensemble de ce personnel de conférence, le Service du personnel a conclu 2 002 contrats en 1985 (contre 1 594 en 1984), auxquels se sont ajoutés, durant la même période, 188 contrats de courte durée pour la fourniture de services de secrétariat (contre 256 en 1984).

12. Durant 1985, il a été conclu au total 443 contrats avec des consultants et autres prestataires pour la fourniture de services spécialisés au secrétariat (1984 : 367).

### *Emploi des femmes*

13. Avant sa transformation en institution spécialisée, l'ONUDI — qui faisait alors partie du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies — évaluait ses résultats quant à l'emploi des femmes par référence à l'objectif fixé par l'Assemblée générale dans sa résolution 33/143 où elle priait le Secrétaire général de faire en sorte qu'en 1985 25 % des postes soumis à la répartition géographique soient pourvus par des femmes. A l'ONUDI, le nombre de femmes occupant de tels postes a presque doublé depuis 1978, mais à la fin de 1985 l'objectif en question n'avait pas été atteint car ce nombre était seulement de 57 (ce qui représente 16,62 % du total des postes). Si l'on considère l'ensemble des postes de la catégorie des administrateurs, le nombre des femmes a atteint 78 (soit 17 %), marquant une modeste augmentation par rapport à 1984.

14. Le Secrétariat de l'ONUDI s'est efforcé d'accroître le nombre des candidates sur le fichier des postes vacants. Ses avis de vacance de poste ont été diffusés auprès d'organisations féminines, et des appels ont été à maintes reprises lancés aux Etats membres, les incitant à soumettre, aux fins d'examen par l'ONUDI, des candidatures féminines. Malgré ces efforts, le nombre des candidatures présentées par des femmes n'a pas été encourageant. Comme les années précédentes<sup>1</sup>, ces candidatures ont représenté environ 16 % du total et émanaient en grande majorité (92,2 %) de ressortissantes de pays déjà bien représentés ou surreprésentés.

15. Un examen de la répartition des postes d'administrateur entre hommes et femmes, par grade, fait apparaître par rapport à 1978 un accroissement des effectifs féminins jusqu'à la classe P-4. En 1985, les promotions dont ont bénéficié les femmes se sont présentées comme suit : une promotion à la classe D-1 (25 % du total des promotions à cette classe au sein de l'ONUDI), une à la classe P-5 (14,3 %), trois à la classe P-4 (20 %) et cinq à la classe P-3 (45 %).

16. Afin de disposer d'un meilleur outil pour l'organisation des carrières, on a perfectionné la base de données concernant les femmes. La participation de ces dernières aux organismes consultatifs et administratifs en matière de personnel

<sup>1</sup>Voir ID/B/340, chap. VIII, par. 15.

est depuis longtemps importante; au cours de la période à l'examen, ce sont des femmes qui ont présidé les organes des nominations et des promotions pour les administrateurs comme pour les agents des services généraux et les travailleurs manuels. Il a été organisé des stages et ateliers de formation pour le personnel féminin. Il y a également eu des cours destinés à mieux faire comprendre, au niveau des responsables, le rôle des femmes dans le processus de développement et la nécessité de les intégrer dans ce processus.

### Gestion du personnel

17. Dans le cadre des tâches de gestion du personnel, l'administration du personnel consiste à appliquer le statut et le règlement du personnel en ce qui concerne les prestations financières et autres avantages auxquels ont droit les fonctionnaires, ainsi que leur statut contractuel. Conformément à l'Article 26.2 de l'Acte constitutif de l'ONUDI et à la décision IDB.1/Dec.17 du Conseil du développement industriel, le Statut du personnel de l'Organisation des Nations Unies, en vigueur au 31 décembre 1985, continuera à s'appliquer *mutatis mutandis* au personnel de l'ONUDI, en attendant l'approbation par la Conférence générale du Statut du personnel de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée (voir plus haut, par. 5).

18. L'établissement et la classification de définitions d'emploi pour les administrateurs et les fonctionnaires de la classe D-1 ont été achevés en 1985. Conformément à une décision de la CFPI, des normes communes de classement des postes de services généraux sont en cours d'élaboration pour toutes les organisations ayant leur siège à Vienne. Les activités menées en ce sens par le groupe de travail mixte composé de représentants du personnel et de l'administration de l'ONUDI, de l'ONUV et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), ainsi que d'observateurs de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ont continué à progresser. Les premiers tests des normes proposées ont été achevés en octobre 1985 et les tests définitifs le seront au début de 1986. Les normes de classement seront soumises à la CFPI pour examen à sa vingt-quatrième session (1986).

19. Le programme de formation est demeuré axé sur le traitement électronique des données; dix stages différents sur le traitement des textes et le traitement des données ont été organisés en 1985. Les locations de terminaux effectuées afin d'utiliser au mieux le temps des moniteurs internes ayant permis de réaliser des progrès considérables, l'ONUDI a acheté quatre terminaux pour assurer une formation continue. Ainsi le personnel peut recevoir une formation à diverses applications plus complexes, et l'Organisation profite d'un emploi plus élaboré du matériel disponible. Des progrès notables ont été également réalisés en ce qui concerne un programme en matière de gestion destiné aux responsables et aux superviseurs à tous les niveaux de l'Organisation. Dans le domaine de l'organisation des carrières, le personnel s'est vu proposer 25 cours portant sur des sujets très divers : rédaction, questions liées aux différences culturelles, communications au sein du personnel, dynamique des petits groupes, techniques de présentation, systèmes de financement utilisés par l'ONUDI pour les projets, etc. Vers la fin de l'année, les fonctionnaires supérieurs responsables de services ont évalué les besoins en formation de leurs divisions et il a été établi un plan de formation pour 1986/1987.

### *Chapitre VIII*

20. Le Groupe conjoint des cours de langues a continué à dispenser une formation dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'en allemand, aux fonctionnaires des organisations installées à Vienne, aux membres des missions, et aux personnes d'âge adulte à la charge des fonctionnaires. Pour le semestre d'automne de 1985, les 64 classes du programme ordinaire de langues comptaient 803 inscrits. Le Groupe a également organisé des concours pour le recrutement de traducteurs, éditeurs et correcteurs d'épreuves ainsi que les examens d'aptitudes linguistiques concernant les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

21. Le Service du personnel a participé à diverses réunions interinstitutions du système commun des Nations Unies, comme la CFPI et ses organes techniques, et le Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA).

### **PERSONNEL AFFECTÉ AUX PROJETS**

22. En 1985, les services d'experts et de consultants ont continué à être l'élément essentiel des projets de coopération technique de l'ONUDI. Le personnel affecté aux projets est entré pour 46,9 % dans l'ensemble des dépenses relatives aux activités de coopération technique de l'ONUDI (contre 48,7 % en 1984). En 1985, la Section de recrutement des agents engagés au titre de projets (SRAP) a recruté 1 628 nouveaux experts (1 132 en 1984) et prolongé le contrat de 774 experts (711 en 1984).

23. Au total, les services des experts (nouveaux engagements, engagements remontant à l'une des années antérieures et prolongation de contrats) ont représenté 8 872,4 mois de travail. Ce chiffre avait été de 7 701 pour 1984. La durée moyenne des engagements a été de 2,87 mois (3,67 mois en 1984).

24. La tendance des pays en développement à faire appel aux services d'administrateurs de projets nationaux s'est nettement accentuée. En 1985, le nombre de nouveaux experts recrutés en qualité d'administrateurs de projets nationaux a été de 164, contre 92 en 1984. Le transfert à l'ONUDI de l'entière responsabilité du recrutement des administrateurs de projets nationaux, qui avait eu lieu dès 1984, s'est révélé un pas dans la bonne direction, la centralisation de ces opérations permettant d'aborder comme il convient toute une série de problèmes liés au recrutement. La rémunération des experts nationaux est l'un de ces problèmes. Normalement, la rémunération se fait en monnaie locale, avec les ajustements nécessaires. Dans les pays où les traitements locaux fluctuent et où l'inflation est forte, un dispositif souple d'ajustement des traitements est indispensable. C'est là une question qu'il faut toutefois régler pays par pays, en coopération avec le représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le conseiller industriel principal hors siège, s'il y en a un. Exceptionnellement, les agents expatriés touchent une partie du traitement en dollars afin de pouvoir faire face à leurs obligations financières dans leur pays d'origine.

25. Le recrutement de personnel au titre de contrats d'emprunt contre remboursement conclus avec des institutions, des associations professionnelles

et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales a continué à gagner en importance en 1985. En vertu d'un accord d'emprunt contre remboursement, les services d'un expert sont mis à la disposition de l'Organisation des Nations Unies pendant une durée déterminée, l'Organisation s'engageant à rembourser à l'employeur les coûts qu'il a effectivement supportés en fournissant les services de son employé, y compris le traitement de base versé pendant la période du prêt. En 1985, 133 experts ont été recrutés selon cette formule.

26. On a poursuivi, en 1985, les efforts faits pour rationaliser les activités de la SRAP grâce à l'automatisation. Un programme a été mis au point pour inscrire des institutions et entreprises industrielles sur un fichier informatisé. Chaque fois que ce fichier est consulté, l'ordinateur fournit donc non seulement le nom de certains experts, mais aussi celui d'organisations qui pourraient présenter des candidats au poste à pourvoir. On s'efforce aussi de mieux sélectionner les personnes susceptibles d'être inscrites au fichier.

27. Pour accroître le nombre d'experts originaires des pays en développement inscrits au fichier, des missions ont été envoyées en Côte d'Ivoire, en Ethiopie, en Jamahiriya arabe libyenne, au Kenya, en Malaisie, au Maroc, en République de Corée, au Sénégal et à Singapour. Certains pays développés ont aussi reçu la visite de missions. En augmentant le nombre d'experts originaires de ces pays inscrits au fichier et en resserrant les liens avec les organisations gouvernementales, on compte améliorer la répartition géographique des experts recrutés.

28. On trouvera au tableau 1 de l'appendice G le nombre d'experts recrutés en 1985 dans les divers pays. Le tableau 2 du même appendice contient une liste cumulative de tous les experts, classés par pays, qui ont été recrutés entre 1971 et 1985. Il y a eu 45 femmes parmi les 1 628 experts recrutés en 1985 et 50 femmes parmi le personnel affecté à des projets au cours de cette année-là. La répartition par groupe de pays des experts recrutés figure au tableau 2 ci-après.

TABLEAU 2. REPARTITION DES EXPERTS PAR GROUPE DE PAYS  
(Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1985)

	Nombre d'experts					Pourcentage des experts engagés
	Inscrits au fichier de l'ONUDI	Pourcentage des experts inscrits au fichier	Présentés aux gouvernements	Choisis par les gouvernements <sup>a</sup>	Engagés	
Pays en développement <sup>b</sup>	5 651	36	452	616	508 <sup>c</sup>	31
Pays de la liste B <sup>d</sup>	8 348	52	1 240	1 207	849	52
Pays de la liste D <sup>e</sup>	1 948	12	372	370	271	17
TOTAL	15 947	100	2 064	2 193	1 628	100,0

<sup>a</sup>Y compris des candidats des gouvernements.

<sup>b</sup>Etats inscrits sur les listes A et C de l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI plus l'Albanie, Chypre, la Grèce, Malte, le Portugal, la Roumanie et la Turquie.

<sup>c</sup>Y compris 164 administrateurs de projets nationaux.

<sup>d</sup>Etats inscrits sur la liste B de l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI, non compris Chypre, la Grèce, Malte, le Portugal et la Turquie.

<sup>e</sup>Etats inscrits sur la liste D de l'Acte constitutif de l'ONUDI, non compris l'Albanie et la Roumanie.

29. A la fin de 1985, les 10 pays les plus représentés sur le fichier de l'ONUDI étaient les suivants : Royaume-Uni (1 691), Inde (1 577), Etats-Unis d'Amérique (1 391), France (968), République fédérale d'Allemagne (825), Italie (428), Pologne (415), Canada (375), Belgique (339), Hongrie (334). Huit cent vingt-sept des experts inscrits au fichier étaient des femmes, soit 5,2 % de l'effectif total.

30. Cent soixante-neuf experts ont été recrutés, au titre du Programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA), pour des périodes équivalant à 235,8 mois de travail au cours de l'année. Le Bureau régional de recrutement pour la coopération technique, installé au Caire (Egypte), a organisé de nombreuses missions dans la région et a travaillé constamment en collaboration étroite avec le Bureau du recrutement pour l'assistance technique et des bourses de Genève. Deux agents hors siège de la SRAP ont, avec deux fonctionnaires du bureau du recrutement de Genève, aidé grandement la SRAP en ayant des entretiens avec des candidats à des postes d'experts dans plusieurs pays européens.

## **SERVICE DES ACHATS ET DES MARCHES**

31. Le Service des achats et des marchés (SAM), qui fait partie de la Division des opérations industrielles, est chargé d'acheter le matériel et de passer les marchés de sous-traitance qui sont nécessaires à l'exécution des projets de coopération technique et, plus particulièrement, de se procurer l'équipement, le matériel, les fournitures et les pièces détachées requis et de s'assurer le concours d'organismes et institutions d'ingénieurs-conseils. L'acquisition d'équipement, de matériel et de fournitures et la passation de marchés de services pour le compte du Siège de l'ONUDI, notamment pour les besoins des services communs ainsi que pour les besoins de l'exploitation, de l'entretien et de la réparation des bâtiments du CIV, sont un autre volet important de ses attributions. En procurant le matériel et les services mentionnés ci-dessus, le SAM a continué en 1985, comme les années précédentes, de procéder à des achats et de passer des marchés de services pour le compte de l'Office des Nations Unies à Vienne, de la Division des stupéfiants, de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants. En outre, conformément au mémorandum d'accord signé entre l'ONUDI et le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, le SAM a été de nouveau chargé d'acheter le matériel et les fournitures dont le Bureau avait besoin dans le cadre de ses activités d'assistance au Gouvernement malien et au Gouvernement mozambiquais et qui représentaient au total une valeur de 1,9 million de dollars.

### **Services relatifs à l'assistance technique**

32. Le SAM a continué d'appliquer les critères du PNUD régissant les engagements de dépenses relatifs à l'achat de matériel et à l'obtention de

services consultatifs. Certaines mesures ont toutefois été prises au début de l'année en ce qui concerne la présentation en temps opportun des demandes nouvelles, ce qui a eu pour effet de porter au chiffre record de 34,4 millions de dollars la valeur totale du matériel et des services fournis par le SAM.

33. Les achats de matériel effectués et les marchés de services passés pour les projets intéressant les industries chimiques, métallurgiques et mécaniques et le secteur agro-industriel ont constitué la part la plus importante des programmes de coopération technique de l'ONUDI et ont représenté plus de 80 % du total.

34. Le tableau 3 ci-après donne la valeur du matériel acheté et des marchés de services passés au cours des années 1975, 1980, 1983, 1984 et 1985.

**TABLEAU 3. VALEUR DU MATERIEL ACHETE ET DES MARCHES DE SERVICES PASSES**

*(En milliers de dollars des Etats-Unis)*

<i>Elément</i>	<i>1975</i>	<i>1980</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>	<i>1985</i>
Matériel	9,1	18,0	14,7	18,6	22,6
Marchés de services		9,3	7,8	12,2	11,8
TOTAL	9,1	27,3	22,5	30,8	34,4

35. Le chiffre de 34,4 millions de dollars a été atteint en 1985 bien qu'il n'eût été passé au cours de l'année qu'un seul marché dont la valeur dépassait 1 million de dollars ainsi qu'un autre marché dont la valeur était légèrement inférieure à ce chiffre. De plus, une commande représentait à elle seule une dépense de plus de 650 000 dollars. On trouvera ci-après le détail de ces marchés et de cette commande :

a) 1 500 000 dollars ont été consacrés à la préparation d'une étude de faisabilité techno-économique accompagnée d'essais pilotes/semi-industriels sur les minerais d'alunite dans la République islamique d'Iran;

b) 949 800 dollars ont été consacrés à l'assistance devant permettre d'implanter une usine de fabrication de moteurs diesel au Bangladesh;

c) 658 107 dollars ont été consacrés au réaménagement et au développement de l'industrie de la boulangerie au Mozambique.

### Marchés

36. Le chiffre donné dans le tableau 3 pour les marchés ne comprend que les parties de ces marchés qui devaient donner lieu à des paiements en 1985. La valeur nominale totale des marchés passés en 1985 s'est chiffrée à 13 millions de dollars. En outre, d'après les registres du Service financier et du SAM, les engagements de dépenses au titre de marchés non entièrement exécutés en 1985



représentaient au total environ 5,2 millions de dollars pour 1986, 1,3 million de dollars pour 1987 et 0,1 million de dollars pour 1988.

37. En 1985, il a été passé 148 marchés nouveaux (128 en 1984), qui représentaient une valeur nominale de 13 millions de dollars (13,8 millions de dollars en 1984). Sur ce chiffre, 49 marchés représentant 33,1 % du total (47 marchés représentant 36,7 % du total en 1984), et dont la valeur nominale se chiffrait à 2,4 millions de dollars, soit 18,5 % du total (2,9 millions de dollars, soit 21 % du total, en 1984), ont été passés avec des organismes et institutions d'ingénieurs-conseils des pays en développement. Le volume d'affaires a augmenté en ce qui concerne les organismes et institutions des pays à économie planifiée, en particulier l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

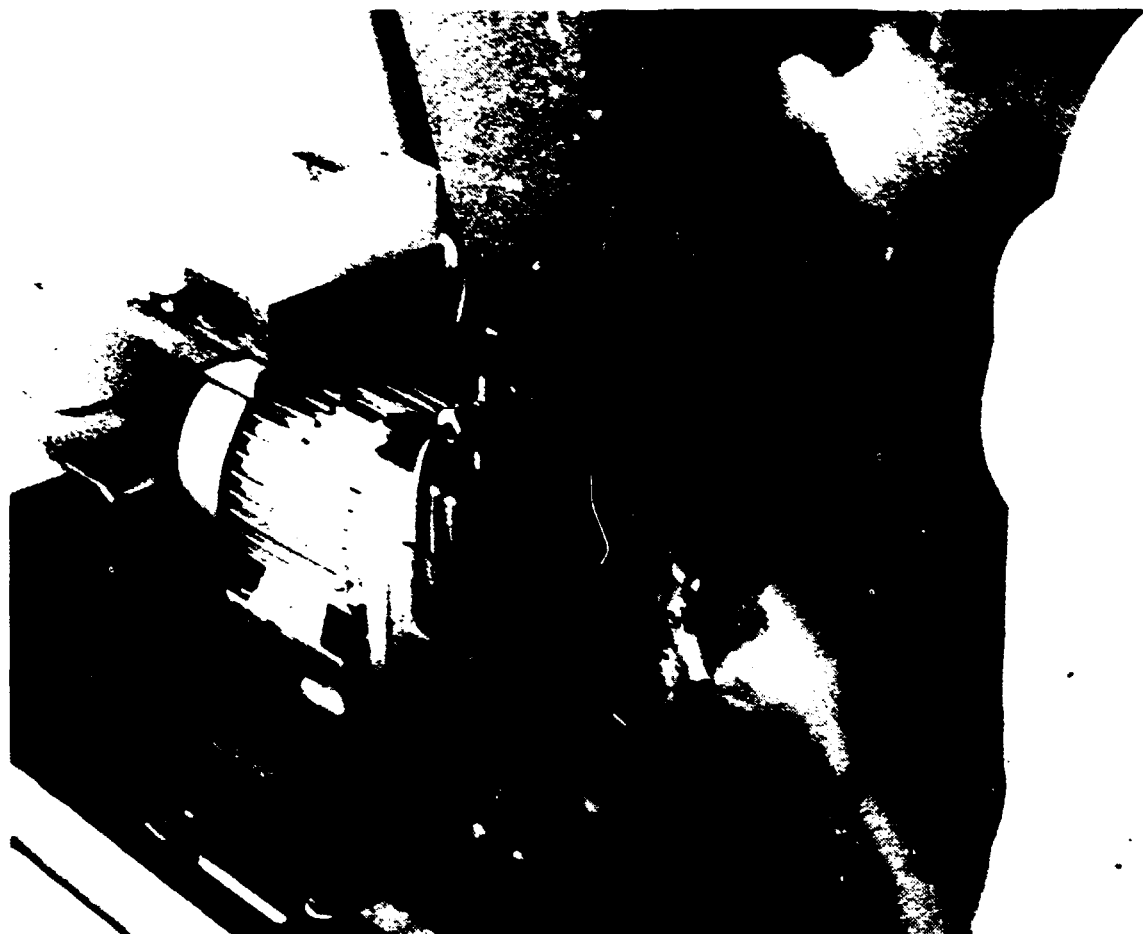
### **Achats**

38. Les achats de matériel ont continué d'aller en augmentant et, à la fin de l'année 1985, des commandes représentant une valeur nominale de 22,6 millions de dollars au total avaient été passées. Ce chiffre comprend aussi les commandes passées sur le terrain en vue d'achats sur place. Le nombre total des articles achetés a été plus élevé que celui des articles acquis au cours de chacune des années précédentes, tandis que la valeur moyenne des demandes reçues et des commandes passées a continué de diminuer.

39. En ce qui concerne les achats de matériel, sur un total de 2 293 commandes passées par le Siège en 1985 (représentant au total une valeur de 20,7 millions de dollars), 249 (soit 10,9 % du total) dont la valeur se chiffrait au total à 2,3 millions de dollars (soit 11,1 % du total) l'ont été auprès de fabricants ou de fournisseurs de pays en développement. En 1984, sur un total de 1 824 commandes, 171, soit 9,4 % du total, avaient été passées avec des pays en développement, et sur une valeur globale de 18,6 millions de dollars, 1,4 million de dollars, soit 7,5 % du total, avait été dépensé dans les pays en développement.

### **Autres services**

40. Tandis que les activités exposées ci-dessus se rapportent presque entièrement à la Division des opérations industrielles, le SAM a continué d'assurer des services pour le compte d'autres divisions de l'ONUDI (non compris la Division de l'administration), pour une valeur totale de 0,6 million de dollars. Le SAM a aussi effectué des achats d'équipement, de matériel et de fournitures, représentant 5,8 millions de dollars au total, et a passé des marchés de services consultatifs et techniques d'une valeur de 3,4 millions de dollars pour le compte de la Division de l'administration de l'ONUDI (exploitation, entretien et réparation des bâtiments du CIV), l'Office des Nations Unies à Vienne, la Division des stupéfiants, l'Organe international de contrôle des stupéfiants, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants.



*Réalignement des broches dans une filature de Sri Lanka : un projet de FONUDI relatif à l'industrie textile.*

### Activités internes

41. En 1985, le SAM a continué d'accorder une attention particulière à ses activités internes, en se préoccupant tout particulièrement de l'examen et du règlement des demandes d'indemnisation pour sinistres, du règlement des affaires dont le Comité de contrôle du matériel était saisi et, ce qui présente de l'importance pour les gouvernements bénéficiaires, de la mise au point des titres translatifs de propriété. Ainsi, *a)* sur les 75 demandes de remboursement qui avaient été présentées aux assureurs, 53 (dont 16 avaient été présentées au cours d'années précédentes) ont été réglées, le montant total des remboursements dont l'ONUDI a ainsi bénéficié s'étant chiffré à 130 000 dollars; *b)* le Comité de contrôle du matériel a été appelé à trancher 82 affaires au total; *c)* des titres translatifs de propriété concernant 91 projets ont été délivrés — la valeur totale du matériel transféré aux pays en développement en vertu de ces titres ayant dépassé 8,7 millions de dollars.

42. Le SAM a continué de recenser les organismes et institutions d'ingénieurs-conseils et les fabricants de matériel, en particulier dans les pays en développement. A la fin de l'année 1985, 3 520 organismes et institutions d'ingénieurs-conseils, représentant 92 pays, avaient été recensés et 1 396 fabricants de matériel, représentant 44 pays, avaient été répertoriés.

## SERVICES DE CONFERENCE

43. En 1985, l'ONUDI a continué à fournir des services de conférence aux unités administratives de l'Organisation des Nations Unies ayant leur siège à Vienne. Des consultations ont eu lieu entre le Contrôleur de l'ONU et des représentants de l'ONUV, l'ONUDI et l'AIEA<sup>2</sup>. Aucun accord n'a pu être réalisé en ce qui concerne la nécessité de procéder immédiatement à la mise en place d'un service unifié au CIV comme le proposait le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Il a cependant été décidé que l'AIEA, l'ONUDI et l'ONU devraient se livrer conjointement à une analyse systématique et exhaustive des besoins en matière de conférences des organisations ayant leur siège à Vienne et des moyens dont elles disposent. Cette étude devrait être terminée à temps pour être présentée aux organes directeurs en 1987 de façon que ces organisations puissent tenir compte des conclusions dans leurs programmes et budgets pour l'exercice biennal 1988-1989. Dans l'intervalle, l'Organisation des Nations Unies continuerait à fournir les traducteurs et le personnel d'appui financés actuellement au titre du chapitre 29 (Services de conférence et de bibliothèque) du budget-programme de l'ONU et l'ONUDI gèrerait un service conjoint de traduction et de documentation au nom de l'ONUDI et de l'Organisation des Nations Unies. Il a également été décidé de créer un service conjoint des séances et de l'interprétation ONUDI/ONU qui serait géré par l'ONU. Il a été tenu compte des arrangements mentionnés ci-dessus dans les budgets-programmes pour 1986-1987 adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies et la Conférence générale de l'ONUDI.

44. La Conférence générale de l'ONUDI, à sa première session, et l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa quarantième session, ont décidé de mettre en place à partir du 1er janvier 1986 un service conjoint de réunions et d'interprétation qui serait géré par l'Office des Nations Unies à Vienne au nom de l'ONUDI et de l'ONU. L'Assemblée générale a, à sa quarantième session, approuvé la création de 16 postes permanents supplémentaires destinés à former un noyau de fonctionnaires pour assurer les services d'interprétation pour les réunions du CIV.

45. Le tableau 4 ci-après indique le volume des services de traduction et d'interprétation fourni par les Services de conférence de l'ONUDI en 1984 et 1985 tant pour l'ONUDI que pour l'Organisation des Nations Unies.

46. En 1985, des services de conférence ont été assurés pour 1 991 réunions d'une demi-journée avec et sans interprétation par le Service des conférences de l'ONUDI. (On trouvera une ventilation détaillée au tableau 5 ci-après.)

47. Le tableau 6 ci-après montre la répartition du travail à la Section du contrôle de la rédaction de l'ONUDI en 1985 et en 1984.

48. L'utilisation par la Section du contrôle de la rédaction de logiciel scientifique expérimental a permis d'améliorer la présentation et d'accélérer la production de documents scientifiques établis par le Groupe. Ces facteurs sont

---

<sup>2</sup>La "Note sur les résultats des consultations officieuses entre l'ONUV, l'ONUDI et l'AIEA" figure dans le document UNIDO/IDB.1/26, p. 3 à 6.

importants compte tenu du grand nombre de manuscrits actuellement en cours de dactylographie sous une forme permettant la photocopie en vue de la publication.

49. En 1985, le volume de travail du Groupe des impressions de la Section des publications est resté constant par rapport à 1984 avec 13 043 pages de manuscrits reçues et quelque 12 900 pages imprimées produites. En 1983, une machine de traitement de textes a été reliée par interface à une photocomposeuse et la production a de ce fait été grandement facilitée en 1985.

TABLEAU 4. SERVICES DE TRADUCTION ET D'INTERPRETATION FOURNIS PAR LE SERVICE DES CONFERENCES DE L'ONUDI EN 1984 ET 1985

Organisation	1984	1985
<i>A. Traduction (en milliers de mots traduits)</i>		
Pour l'ONUDI	12 971 <sup>a</sup>	10 540 <sup>b</sup>
Pour l'Organisation des Nations Unies	11 050	16 012 <sup>c</sup>
<i>B. Interprétation (en journées de travail)</i>		
Pour l'ONUDI	3 081 <sup>d</sup>	2 427 <sup>e</sup>
Pour l'Organisation des Nations Unies	3 119	4 676 <sup>f</sup>

<sup>a</sup>Y compris 3 015 000 mots pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI.

<sup>b</sup>Y compris 772 000 mots pour la première session de la Conférence générale et 1 270 000 pour la première session du Conseil du développement industriel.

<sup>c</sup>Y compris 2 602 000 mots pour la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme, Nairobi (Kenya), et 1 812 000 mots pour le septième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, Milan (Italie).

<sup>d</sup>Y compris 1 597 journées de travail pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI.

<sup>e</sup>Y compris 400 journées de travail pour la première session de la Conférence générale et 347 journées de travail pour la première session du Conseil du développement industriel.

<sup>f</sup>Y compris 1 192 journées de travail pour la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme, Nairobi (Kenya).

TABLEAU 5. CONFERENCES ET REUNIONS AVEC OU SANS INTERPRETATION DONT LE SERVICE A ETE ASSURE PAR LE GROUPE DE LA PLANIFICATION ET DU SERVICE DES SEANCES DE L'ONUDI EN 1985

Conférences/ réunions	Nombre de réunions d'une demi-journée					
	ONUDI			Organisation des Nations Unies		
	Avec interprétation	Sans interprétation	Total	Avec interprétation	Sans interprétation	Total
Tenues à Vienne	365	405	770 <sup>a</sup>	328	339	667
Tenues ailleurs	144	226	370	93	91	184 <sup>b</sup>
TOTAL	509	631	1 140	421	430	851

<sup>a</sup>Les séances de l'ONUDI comprennent 64 séances avec interprétation et 40 séances sans interprétation tenues dans le cadre de la première session de la Conférence générale, Vienne, du 12 au 16 août et du 9 au 13 décembre 1985.

<sup>b</sup>Les séances de l'ONU comprennent 93 séances avec interprétation et 91 séances sans interprétation tenues dans le cadre de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme, Mairobi (Kenya), du 15 au 26 juillet 1985.

TABLEAU 6. EDITION DE MANUSCRITS ET PARTICIPATION DE LA SECTION DU CONTROLE DE LA REDACTION DE L'ONUDI A DES REUNIONS

Année	Edition de manuscrits présentés par le Groupe du contrôle des documents (en milliers de mots édités) <sup>a</sup>			Participation à des réunions pour l'édition de documents pendant et après la session (en nombre de jours)		
	ONUDI	Non-ONUDI	Total	ONUDI	Non-ONUDI	Total
1984	3 250 (67 %)	1 600 (33 %)	4 850 (100 %)	57	59	116
1985	3 392 (54 %)	2 895 (46 %)	6 287 (100 %)	22	60	82

<sup>a</sup>Y compris révision et dactylographie de documents prêts à être reproduits par photocopie.

50. Le volume de travail du Groupe des documents de la Section des publications a été en 1985 supérieur de 40 % à celui de 1984. Le Groupe a tiré près de 191 millions de pages — résultat rendu possible par l'utilisation de matériel nouveau, y compris une machine permettant d'insérer automatiquement des documents, un terminal d'ordinateurs servant à établir des statistiques et à rechercher des informations sur l'état d'avancement de la documentation et une balance électronique qui compte les pages. Le Groupe a continué à mettre sur microfiches les documents des sessions antérieures du Conseil du développement industriel, ce qui les rend immédiatement accessibles aux fins de référence et de reproduction et permet une meilleure utilisation des locaux à usage de dépôt.

## SERVICES COMMUNS

51. Comme l'indique le *Rapport* de l'année dernière, les dispositions concernant les services communs au CIV sont définies dans le Mémoire d'accord sur les services communs au Centre du Donaupark à Vienne, signé le 31 mars 1977 par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Directeur général de l'AIEA et le Directeur exécutif de l'ONUDI. Conformément à ce mémorandum, c'est de l'ONUDI que relèvent notamment la gestion des bâtiments, les services de restauration et les cours de langues pour l'ensemble du CIV.

52. En plus des activités habituelles, le programme de travail des Services généraux a porté en 1985 sur les problèmes que soulèvent l'exploitation et la gestion des services communs. Il s'agissait de définir et de prendre les mesures nécessaires pour que ces services continuent à répondre pleinement aux besoins réels, même après la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée, ce qui imposait de tirer pleinement parti des fruits de l'expérience acquise au cours des six premières années d'existence des services communs au CIV.

53. Au cours de l'année, le Mémoire d'accord ainsi que les règlements et mandats des divers conseils, comités et groupes de travail créés en application de ce document à titre consultatif ou pour les besoins de la coordination ont fait l'objet d'un examen et d'une évaluation. On a déterminé les dispositions et les procédures qui devaient être renégociées et rationalisées afin de leur

permettre de mieux répondre aux impératifs en matière de gestion et aux conditions de travail effectives. Des groupes de travail ont été créés pour mener à bien ces tâches.

54. En tant qu'institution spécialisée, l'ONUDI continuera d'assurer la gestion des services communs visés par le Mémorandum d'accord de 1977. Les dépenses de fonctionnement de ces services ont été exprimées en chiffres bruts dans le budget de l'ONUDI pour l'exercice biennal 1986-1987. Toutefois, en raison de la séparation des budgets de l'ONU et de l'ONUDI, de nouvelles formules de partages des coûts ont été mises au point de manière à prévoir la participation de l'ONU. Outre les services communs, l'ONUDI continuera à fournir aux unités administratives de l'ONU installées à Vienne d'autres services, dits services conjoints, pour lesquels on a mis au point en 1985 des coefficients d'utilisation, des budgets ainsi que de nouvelles procédures et une nouvelle formule du partage des coûts.

55. En raison de la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée au cours du deuxième semestre de 1985, la direction des Services généraux de l'ONUDI s'est employée presque exclusivement à négocier le transfert dans de bonnes conditions de certains services à l'ONUV. Cette activité a entraîné des réunions fréquentes avec les fonctionnaires du Siège de l'ONU responsables de la mise en place des services de l'ONUV et il a fallu en outre *a)* analyser en détail, recenser et trier le matériel, les fournitures et les services que se fournissent mutuellement l'ONUDI, le Siège de l'ONU et les unités de l'ONU installées au CIV et en déterminer le coût, *b)* refondre la formule de partage des coûts tant pour les services communs que pour les services conjoints fournis par l'ONUDI à l'ONU, et *c)* préparer l'élaboration du budget de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée pour l'exercice biennal 1986-1987.

## Annexe statistique

### LISTE DES TABLEAUX

	<i>Pages</i>
1. Dépenses, 1972 à 1986 .....	248
2. Programmes de coopération technique : allocations de crédits pour les projets et dépenses d'exécution, 1972 à 1986 .....	249
3A. Activités de coopération technique : projets approuvés en 1984 et 1985, par source de financement .....	253
3B. Activités de coopération technique : comparaison du coût des projets au 31 décembre 1984 et au 31 décembre 1985, par source de financement .....	254
4. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 1984 et 1985, par source de financement et par élément de projet .....	255
5. Activités de coopération technique : dépenses au titre des projets de 1977 à 1986, par programme et élément de programme .....	256
6. Dépenses au titre des activités de coopération technique en 1985, par source de financement et par élément de programme .....	257
7. Dépenses au titre des activités de coopération technique, par zone géographique, 1980 à 1986 .....	259
8. Activités de coopération technique : dépenses au titre des projets en 1985 .....	260
9. Dépenses imputées au budget ordinaire et aux fonds pour frais généraux, par élément de programme et par objet de dépense, 1985	261

TABLEAU 1. DEPENSES, 1972 A 1986  
(En millions de dollars des Etats-Unis)

	Dépenses effectives						Prévisions
	1972-1976	1977-1981	1982	1983	1984	1985	1986
Programmes de coopération technique	141,8	334,4	91,9	78,0	87,2	94,5	103,5
Programme ordinaire	8,7	15,2	3,1	4,0	3,7 <sup>a</sup>	9,0 <sup>a</sup>	6,8
PNUD/CIP et contrepartie en espèces	98,7	229,9	64,2	46,2	54,4	58,6	67,4
PNUD/SIS	14,3	17,2	3,1	3,0	1,8	2,7	2,5
PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	3,1	5,3	0,9	1,0	0,5	0,3	0,6
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	—	3,4	3,1	2,7	3,6	1,9	2,1
Autres fonds d'affectation spéciale	6,2	17,9	5,3	6,5	7,9	8,3	9,0 <sup>b</sup>
FNUDI	10,8	41,9	11,6	13,1	14,6	10,9	12,8
FNULAD <sup>c</sup>	—	—	—	—	0,1	1,5	0,7
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	—	3,6	0,6	1,5	0,6	1,3	1,6
Siège	100,5	202,4	45,4	50,3	47,7	49,3	52,4
Budget ordinaire	85,2	160,7	35,6	39,8	37,4 <sup>a</sup>	38,1 <sup>a</sup>	40,7
Frais généraux	15,3	41,7	9,8	10,5	10,3	11,2	11,7
Dépenses totales	242,3	536,8	137,3	128,3	134,9	143,8	155,9
Part des programmes de coopération technique dans les dépenses totales (en pourcentage)	58,5 %	62,3 %	66,9 %	60,8 %	64,6 %	65,7 %	66,4 %

<sup>a</sup>Y compris les dépenses (1 million de dollars en 1984 et 5 millions de dollars en 1985) relatives à la Décennie du développement industriel de l'Afrique, pour laquelle des crédits sont ouverts au budget ordinaire.

<sup>b</sup>Chiffres indicatifs, étant donné que les contributions aux fonds d'affectation spéciale sont variables et ne peuvent donc être estimées de manière précise.

<sup>c</sup>Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues.



**TABEAU 2. PROGRAMMES DE COOPERATION TECHNIQUE : ALLOCATIONS DE CREDITS POUR LES PROJETS ET DEPENSES D'EXECUTION, 1972 A 1986**

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	Crédits alloués et dépenses effectives						Prévisions
	1972-1976	1977-1981	1982	1983	1984	1985	1986
<b>A. Ensemble des sources de financement</b>							
1. Report des crédits non utilisés	37,4	72,8	136,4	153,7	164,8	181,0	162,1
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>177,2</u>	<u>398,0</u>	<u>109,2</u>	<u>89,1</u>	<u>103,4</u>	<u>75,6</u>	<u>95,6</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	214,6	470,8	245,6	242,8	268,2	256,6	257,7
4. Dépenses de l'année	<u>141,8</u>	<u>334,4</u>	<u>91,9</u>	<u>78,0</u>	<u>87,2</u>	<u>94,5</u>	<u>103,5</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	72,8	136,4	153,7	164,8	181,0	162,1	154,2
<b>B. Programme ordinaire<sup>a</sup></b>							
1. Report des crédits non utilisés	—	—	—	2,7	—	3,5	—
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>8,7</u>	<u>15,2</u>	<u>5,8</u>	<u>1,3</u>	<u>7,2</u>	<u>5,5</u>	<u>7,5</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	8,7	15,2	5,8	4,0	7,2	9,0	7,5
4. Dépenses de l'année	<u>8,7</u>	<u>15,2</u>	<u>3,1</u>	<u>4,0</u>	<u>3,7</u>	<u>9,0</u>	<u>6,8</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	—	—	2,7	—	3,5	—	0,7
<b>C. PNUD/CIP et contreparties en espèces</b>							
1. Report des crédits non utilisés	29,7	59,8	105,8	118,2	115,5	114,9	108,4
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>128,8</u>	<u>275,9</u>	<u>76,6</u>	<u>43,5</u>	<u>53,8</u>	<u>52,1</u>	<u>62,0</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	158,5	335,7	182,4	161,7	169,3	167,0	170,4
4. Dépenses de l'année	<u>98,7</u>	<u>229,9</u>	<u>64,2</u>	<u>46,2</u>	<u>54,4</u>	<u>58,6</u>	<u>67,4</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	59,8	105,8	118,2	115,5	114,9	108,4	103,0

TABLEAU 2 (suite)

	<i>Crédits alloués et dépenses effectives</i>						<i>Prévisions</i>
	<i>1972-1976</i>	<i>1977-1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>	<i>1985</i>	<i>1986</i>
<b>D. PNUD/SIS<sup>b</sup></b>							
1. Report des crédits non utilisés	5,3	5,8	2,8	5,0	2,4	2,8	4,9
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>14,8</u>	<u>14,2</u>	<u>5,3</u>	<u>0,4</u>	<u>2,2</u>	<u>4,8</u>	<u>3,0</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	20,1	20,0	8,1	5,4	4,6	7,6	7,9
4. Dépenses de l'année	<u>14,3</u>	<u>17,2</u>	<u>3,1</u>	<u>3,0</u>	<u>1,8</u>	<u>2,7</u>	<u>2,5</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	5,8	2,8	5,0	2,4	2,8	4,9	5,4
<b>E. PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales</b>							
1. Report des crédits non utilisés	—	1,7	0,9	0,7	1,0	0,6	0,6
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>4,8</u>	<u>4,5</u>	<u>0,7</u>	<u>1,3</u>	<u>0,1</u>	<u>0,3</u>	<u>0,1</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	4,8	6,2	1,6	2,0	1,1	0,9	0,7
4. Dépenses de l'année	<u>3,1</u>	<u>5,3</u>	<u>0,9</u>	<u>1,0</u>	<u>0,5</u>	<u>0,3</u>	<u>0,6</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	1,7	0,9	0,7	1,0	0,6	0,6	0,1
<b>F. Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD<sup>c</sup></b>							
1. Report des crédits non utilisés	—	—	4,7	2,9	2,7	6,3	2,4
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>—</u>	<u>8,1</u>	<u>1,3</u>	<u>2,5</u>	<u>7,2</u>	<u>(2,0)</u>	<u>0,5</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	—	8,1	6,0	5,4	9,9	4,3	2,9
4. Dépenses de l'année	<u>—</u>	<u>3,4</u>	<u>3,1</u>	<u>2,7</u>	<u>3,6</u>	<u>1,9</u>	<u>2,1</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	—	4,7	2,9	2,7	6,3	2,4	0,8

	<i>Crédits alloués et dépenses effectives</i>						<i>Prévisions</i>
	<i>1972-1976</i>	<i>1977-1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>	<i>1985</i>	<i>1986</i>
<b>G. Autres fonds d'affectation spéciale<sup>d</sup></b>							
1. Report des crédits non utilisés	0,4	1,3	5,7	5,4	21,9	34,2	24,2
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>7,1</u>	<u>22,3</u>	<u>5,0</u>	<u>23,0</u>	<u>20,2</u>	<u>(1,7)</u>	<u>5,0</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	7,5	23,6	10,7	28,4	42,1	32,5	29,2
4. Dépenses de l'année	<u>6,2</u>	<u>17,9</u>	<u>5,3</u>	<u>6,5</u>	<u>7,9</u>	<u>8,3</u>	<u>9,0</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	1,3	5,7	5,4	21,9	34,2	24,2	20,2
<b>H. FNUDI<sup>e</sup></b>							
1. Report des crédits non utilisés	2,0	4,2	14,6	17,1	19,4	16,0	17,8
2. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	<u>13,0</u>	<u>52,3</u>	<u>14,1</u>	<u>15,4</u>	<u>11,2</u>	<u>12,7</u>	<u>15,0</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	15,0	56,5	28,7	32,5	30,6	28,7	32,8
4. Dépenses de l'année	<u>10,8</u>	<u>41,9</u>	<u>11,6</u>	<u>13,1</u>	<u>14,6</u>	<u>10,9</u>	<u>12,8</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	4,2	14,6	17,1	19,4	16,0	17,8	20,0
<b>I. FNULAD</b>							
1. Report des crédits non utilisés	—	—	—	—	—	0,6	0,1
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>0,7</u>	<u>1,0</u>	<u>1,0</u>
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	—	—	—	—	0,7	1,6	1,1
4. Dépenses de l'année	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>0,1</u>	<u>1,5</u>	<u>0,7</u>
5. Crédits non utilisés; à reporter	—	—	—	—	0,6	0,1	0,4

TABLE 2 (suite)

	Crédits alloués et dépenses effectives						Prévisions
	1972-1976	1977-1981	1982	1983	1984	1985	1986
<b>J. Fonds autres que ceux de l'ONUDI<sup>f</sup></b>							
1. Report des crédits non utilisés	—	—	1,9	1,7	1,9	2,1	3,7
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	—	5,5	0,4	1,7	0,8	2,9	1,5
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	—	5,5	2,3	3,4	2,7	5,0	5,2
4. Dépenses de l'année	—	3,6	0,6	1,5	0,6	1,3	1,6
5. Crédits non utilisés; à reporter	—	1,9	1,7	1,9	2,1	3,7	3,6

<sup>a</sup>Ne comprend pas le coût des projets approuvés mais non exécutés au cours de l'année (avant 1978) ou de l'exercice biennal (depuis 1978). Pour 1984 et 1985, voir le tableau 1, note a.

<sup>b</sup>Comprend les fonds d'affectation spéciale pour les SIS avant 1973.

<sup>c</sup>Comprend le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne, le Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, le fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les projets financés par le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme et le Fonds d'équipement des Nations Unies; fonds d'affectation spéciale de tiers.

<sup>d</sup>Comprend les fonds d'affectation spéciale à des fins particulières financés par des tiers; les fonds d'affectation spéciale à des fins particulières financés par les pays bénéficiaires; les fonds d'affectation spéciale des SIS; les contributions de contrepartie en espèces versées à l'ONUDI par les gouvernements et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population; projets financés par des prêts de la Banque mondiale.

<sup>e</sup>Comprend le fonds général d'affectation spéciale de l'ONUDI.

<sup>f</sup>Comprend les projets exécutés par d'autres institutions, et à la réalisation desquels l'ONUDI est associée ou coopère.

TABLEAU 3A. ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE : PROJETS APPROUVES EN 1984 ET 1985, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	Nouveaux projets approuvés		Projets révisés				
	Nombre de projets	Montant net des crédits approuvés (milliers de dollars)	Montant moyen des crédits approuvés (milliers de dollars)	Nombre de projets	Montant net des augmentations ou réductions des crédits (milliers de dollars)	Montant moyen des augmentations ou réductions des crédits (milliers de dollars)	Montant net total des crédits approuvés pour les nouveaux projets et les projets révisés (milliers de dollars)
	<b>1984</b>						
Programme ordinaire PNUD/CIP et contreparties en espèces	177	5 144	29	23	2 101	91	7 245
PNUD/SIS	95	43 692	460	585	10 139	17	53 831
PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	86	2 695	31	174	(507)	(3)	2 188
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	5	449	90	18	(334)	(19)	115
Autres fonds d'affectation spéciale	8	7 205	901	16	—	—	7 205
FNUDI	28	1 735	62	88	18 450	210	20 185
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	226	11 549	51	383	(390)	(1)	11 159
	1	654	654	—	—	—	654
	7	405	58	31	432	14	841
<b>TOTAL</b>	<b>633</b>	<b>73 532</b>	<b>116</b>	<b>1 318</b>	<b>29 891</b>	<b>23</b>	<b>103 423</b>
	<b>1985</b>						
Programme ordinaire	154	8 958	58	148	(910)	(6)	8 048 <sup>a</sup>
PNUD/CIP et contreparties en espèces	138	36 766	266	550	15 373	27	52 139
PNUD/SIS	133	5 131	38	181	(284)	(1)	4 847
PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	3	342	114	19	(70)	(3)	272
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	2	179	89	22	(2 179)	(99)	(2 000)
Autres fonds d'affectation spéciale	45	2 781	61	88	(4 512)	(51)	1 731
FNUDI	171	14 444	84	409	(1 792)	(4)	12 652
FNULAD	1	1 019	1 019	1	(10)	(10)	1 009
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	19	2 833	149	16	111	6	2 944
<b>TOTAL</b>	<b>666</b>	<b>72 453</b>	<b>108</b>	<b>1 434</b>	<b>5 727</b>	<b>3</b>	<b>78 180</b>

<sup>a</sup>Des crédits d'un montant de 2,6 millions de dollars approuvés au titre du programme ordinaire qui n'avaient pas été affectés à la fin de l'exercice biennal 1984-1985 sont une nouvelle fois soumis à l'approbation en 1986-1987.

TABLEAU 3B. ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE : COMPARAISON DU COUT DES PROJETS AU 31 DECEMBRE 1984 ET AU 31 DECEMBRE 1985, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	Nombre des projets		Coût total des projets (milliers de dollars)		Coût moyen des projets (milliers de dollars)	
	1984	1985	1984	1985	1984	1985
Programme ordinaire	200	341	7 245	15 294 <sup>a</sup>	36	44
PNUD/CIP et contreparties en espèces	753	749	423 608	424 432	563	566
PNUD/SIS	269	333	9 671	12 657	36	38
PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	27	25	5 298	4 867	196	194
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	26	28	17 438	15 437	671	551
Autres fonds d'affectation spéciale	126	144	61 275	53 003	486	368
FNUDI	688	671	63 526	66 144	92	98
FNULAD	1	2	654	1 663	654	831
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	47	47	5 984	8 139	127	173
<b>TOTAL<sup>b</sup></b>	<b>2 137</b>	<b>2 340</b>	<b>594 699</b>	<b>601 636<sup>a</sup></b>	<b>278</b>	<b>257</b>

<sup>a</sup>Des crédits d'un montant de 2,6 millions de dollars approuvés au titre du programme ordinaire qui n'avaient pas été affectés à la fin de l'exercice bi. 1984-1985 sont une nouvelle fois soumis à approbation en 1986-1987.

<sup>b</sup>Ventilation d'après l'état d'avancement des projets :

	Nombre de projets		Coût total des projets (milliers de dollars)	
	1984	1985	1984	1985
Projets nouveaux ou en cours	1 355	1 498	462 028	475 985
Projets pour lesquels les travaux ont été achevés	178	239	32 544	35 434
Projets dont les comptes sont clos	604	603	100 127	90 217
<b>TOTAL</b>	<b>2 137</b>	<b>2 340</b>	<b>594 699</b>	<b>601 636</b>

TABLEAU 4. DEPENSES CONSACREES AUX ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE EN 1984 ET 1985, PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET PAR ELEMENT DE PROJET

Source de financement	Agents engagés au titre de projets		Sous-traitance Milliers de dollars	Bourses et formation Milliers de dollars	Matériel Milliers de dollars	Dépenses diverses Milliers de dollars	Total Milliers de dollars
	Nombre de mois de services d'experts <sup>a</sup>	Milliers de dollars					
<b>1984 — Dépenses effectives</b>							
Programme ordinaire	209	1 958	234	1 193	182	98	3 665
PNUD/CIP et contreparties en espèces	3 316	25 927	5 868	5 108	16 129	1 329	54 361
PNUD/SIS	136	923	546	66	200	47	1 782
PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	58	455	(47)	39	11	21	479
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	67	602	2 376	277	372	11	3 638
Autres fonds d'affectation spéciale	3 282	7 186	101	292	319	79	7 977
FNUDI	559	4 900	3 133	4 609	1 371	562	14 575
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	4	32	27	—	—	—	59
	70	495	10	89	45	16	655
<b>TOTAL</b>	<b>7 701</b>	<b>42 478</b>	<b>12 248</b>	<b>11 673</b>	<b>18 629</b>	<b>2 163</b>	<b>87 191</b>
<b>1985 — Dépenses effectives</b>							
Programme ordinaire	411,4	3 813	2 198	1 991	750	279	9 031
PNUD/CIP et contreparties en espèces	4 173,7	26 132	5 868	6 700	18 697	1 209	58 606
PNUD/SIS	185,7	1 402	681	274	266	63	2 686
PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	37,5	217	—	56	34	7	314
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	30,1	264	1 284	52	270	18	1 888
Autres fonds d'affectation spéciale	3 073,8	7 412	36	212	471	101	8 232
FNUDI	497,0	3 922	1 184	3 828	1 548	456	10 938
FNULAD	39,4	298	549	4	535	117	1 503
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	109,2	830	39	376	13	12	1 270
<b>TOTAL</b>	<b>8 557,8</b>	<b>44 290</b>	<b>11 839</b>	<b>13 493</b>	<b>22 584</b>	<b>2 262</b>	<b>94 468</b>

<sup>a</sup>Catégories d'experts :

	Mois de travail
Recrutés sur le plan international et consultants	7 800,0
Recrutés au titre de l'assistance opérationnelle	21,3
Recrutés sur le plan national	736,5
	<u>8 557,8</u>

TABLEAU 5. ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE : DEPENSES AU TITRE DES PROJETS DE 1977 A 1986, P.A.R PROGRAMME ET ELEMENT DE PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme/élément de programme	Dépenses effectives					Prévisions
	1977-1981	1982	1983	1984	1985	1986
Bureau du Chef du Secrétariat	—	39	4	22	175	200
Division de la coordination des politiques	3 552	832	578	952	1 294	900
Division des opérations industrielles						
Formulation et direction du programme	2 917	724	1 150	490	482	200
Planification industrielle	21 343	4 438	4 389	5 794	7 290	7 300
Infrastructure institutionnelle	47 559	11 912	10 402	10 407	9 845	11 000
Création et gestion d'usines	15 384	3 728	3 213	2 914	3 905	4 300
Formation	29 290	6 715	6 060	5 705	5 825	6 400
Etudes de réalisation	14 282	4 812	4 516	4 274	5 307	6 600
Agro-industries	40 303	12 181	10 919	9 675	9 918	11 300
Industries métallurgiques	36 888	9 241	5 682	6 307	7 188	7 400
Industries mécaniques	43 229	13 963	9 544	13 913	13 931	14 500
Industries chimiques	67 297	18 909	17 115	22 083	24 470	28 000
Programme de coopération en matière d'investissements	6 081	2 517	2 774	3 178	2 933	3 900
Division des études industrielles	6 007	1 639	1 508	1 294	1 719	1 400
Division des services de conférence, de l'information et des relations extérieures	178	126	142	207	146	100
Divers	180	103	23	(24)	40	—
<b>TOTAL</b>	<b>334 490</b>	<b>91 879</b>	<b>78 019</b>	<b>87 191</b>	<b>94 468</b>	<b>103 500</b>



TABLEAU 6. DEPENSES AU TITRE DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE EN 1985, PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET PAR ELEMENT DE PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme/élément de programme	Programme ordinaire	PNUD/CIP et contreparties en espèces	PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	PNUD/SIS	Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	Autres fonds d'affectation spéciale	FNUDI	FNULAD	Fonds autres que ceux de l'ONUDI	Total
<b>Bureau du Chef du Secrétariat</b>										
Décennie du développement industriel de l'Afrique	159	—	—	—	—	—	14	—	—	173
Technologie industrielle liée à l'énergie	2	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Total partiel	161	—	—	—	—	—	14	—	—	175
<b>Coordination des politiques</b>										
Formulation et direction du programme	—	—	—	—	—	38	38	—	—	76
Elaboration et évaluation des programmes	559	23	—	—	—	—	—	—	—	582
Négociations	—	—	—	—	—	—	149	—	—	149
Etudes des rapports sur les activités hors siège	—	80	—	—	—	50	84	—	—	214
Organisations non gouvernementales	6	—	—	—	—	—	1	—	—	7
Pays les moins avancés	—	—	—	—	—	—	(38)	—	—	(38)
Coopération économique entre pays en développement	153	—	2	—	—	—	149	—	—	304
Total partiel	718	103	2	—	—	88	383	—	—	1 294
<b>Opérations industrielles</b>										
Programme de coopération en matière d'investissements	169	417	—	—	—	343	2 004	—	—	2 933
Planification industrielle	765	5 856	15	35	—	305	76	—	238	7 290
Infrastructure institutionnelle	472	7 819	30	101	33	494	552	—	344	9 845
Création et gestion d'usines	48	3 451	200	54	—	16	136	—	—	3 905
Formation	1 762	887	—	—	54	—	3 122	—	—	5 825
Etudes de réalisation	251	4 238	—	49	—	471	240	—	58	5 307
Agro-industries	499	4 412	21	568	163	394	2 126	1 503	232	9 918
Industries métallurgiques	584	5 613	(1)	492	59	140	301	—	—	7 188
Industries mécaniques	206	12 527	9	382	176	72	457	—	102	13 931
Industries chimiques	2 095	13 012	38	974	1 402	5 503	1 220	—	226	24 470
Formulation et direction du programme	383	99	—	—	—	—	—	—	—	482
Total partiel	7 234	58 331	312	2 655	1 887	7 738	10 234	1 503	1 200	91 094

TABLEAU 6 (suite)

<i>Programme/élément de programme</i>	<i>Programme ordinaire</i>	<i>PNUD/CIP et contreparties en espèces</i>	<i>PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales</i>	<i>PNUD/SIS</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD</i>	<i>Autres fonds d'affectation spéciale</i>	<i>FNUDI</i>	<i>FNULAD</i>	<i>Fonds autres que ceux de l'ONUDI</i>	<i>Total</i>
<b>Etudes industrielles</b>										
Etudes mondiales et conceptuelles	—	—	—	—	—	—	10	—	—	10
Etudes par région et par pays	266	53	—	31	—	99	92	—	—	541
Etudes sectorielles	14	—	—	—	—	—	40	—	—	54
Mise au point et transfert des techniques	158	119	—	—	1	307	130	—	69	784
Service de consultation technologique	20	—	—	—	—	—	5	—	—	25
Information industrielle	73	—	—	—	—	—	—	—	—	73
Services généraux d'information industrielle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Formulation et direction du programme	218	—	—	—	—	—	13	—	1	232
<b>Total partiel</b>	<b>749</b>	<b>172</b>	<b>—</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>406</b>	<b>290</b>	<b>—</b>	<b>70</b>	<b>1 719</b>
<b>Services de conférence, information et relations extérieures</b>										
	129	—	—	—	—	—	17	—	—	146
<b>Divers</b>	<b>40</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>40</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 031</b>	<b>58 606</b>	<b>314</b>	<b>2 686</b>	<b>1 888</b>	<b>8 232</b>	<b>10 938</b>	<b>1 503</b>	<b>1 270</b>	<b>94 468</b>

TABLEAU 7. DEPENSES AU TITRE DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE, PAR ZONE GEOGRAPHIQUE, 1980 A 1986

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Zone	Dépenses effectives						Prévisions
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Afrique</b>							
Projets par pays <sup>a</sup>	24 106	32 756	29 137	25 683	25 300	31 431	31 000
Projets régionaux	1 469	1 589	1 828	1 773	4 713	5 791	6 000
Total partiel	25 575	34 345	30 965	27 456	30 013	37 222	37 000
<b>Amériques</b>							
Projets par pays	8 782	9 477	9 601	9 168	7 987	11 082	11 000
Projets régionaux	920	855	1 141	877	1 013	936	1 000
Total partiel	9 702	10 332	10 742	10 045	9 000	12 018	12 000
<b>Asie et Pacifique</b>							
Projets par pays	22 097	27 185	32 658	23 599	29 795	29 313	35 000
Projets régionaux	1 131	1 539	1 034	1 062	1 437	1 088	3 000
Total partiel	23 228	28 724	33 692	24 661	31 232	30 401	38 000
<b>Etats arabes</b>							
Projets par pays	9 315	11 355	10 726	11 274	11 807	11 448	11 500
Projets régionaux	405	456	997	593	1 104	532	2 000
	9 720	11 811	11 723	11 867	12 911	11 980	13 500
Projets par pays (Etats arabes d'Afrique) <sup>b</sup>	(5 602)	(6 803)	(6 581)	(7 030)	(8 806)	(9 123)	(9 500)
Total partiel	4 118	5 008	5 142	4 837	4 105	2 857	4 000
<b>Europe</b>							
Projets par pays	5 804	3 487	3 241	2 513	3 609	3 047	3 400
Projets régionaux	16	46	410	248	49	39	100
Total partiel	5 820	3 533	3 651	2 761	3 658	3 086	3 500
<b>Projets mondiaux et interrégionaux</b>							
	7 837	6 701	7 687	8 259	9 183	8 884	9 000
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>76 280</b>	<b>88 643</b>	<b>91 879</b>	<b>78 019</b>	<b>87 191</b>	<b>94 468</b>	<b>103 500</b>

<sup>a</sup>Comprend les Etats arabes d'Afrique.<sup>b</sup>Montants défalqués du fait qu'ils sont déjà compris dans les chiffres figurant sous la rubrique "Afrique".

TABLEAU 8. ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE : DEPENSES AU TITRE DES PROJETS EN 1985  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Afrique <sup>a</sup>	Amériques	Aste et Pacifique	Etats arabes <sup>b</sup>	Europe	Projets mondiaux et interrégionaux	Total	
<b>A. Par source de financement et par zone géographique</b>								
Programme ordinaire	6 642	228	641	(406)	607	39	1 280	9 031
PNUD/CIP et contreparties en espèces	18 340	7 683	4 320	(2 460)	28 022	2 701	—	58 606
PNUD/SIS	981	757	467	(277)	566	192	—	2 686
PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	293	3	—	—	16	—	2	314
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	1 441	196	13	(13)	197	—	54	1 888
Autres fonds d'affectation spéciale	6 565	500	5 958	(5 720)	468	29	432	8 232
FNUDI	2 615	798	532	(247)	4	125	7 111	10 938
FNULAD	—	1 503	—	—	—	—	—	1 503
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	345	350	49	—	521	—	5	1 270
<b>TOTAL</b>	<b>37 222</b>	<b>12 018</b>	<b>11 980</b>	<b>(9 123)</b>	<b>30 401</b>	<b>3 086</b>	<b>8 884</b>	<b>94 468</b>
<b>B. Par élément de projet et par zone géographique</b>								
Agents engagés au titre de projets	22 320	5 746	9 735	(7 411)	10 398	689	2 813	44 290
Sous-traitance	5 339	1 287	454	(439)	2 935	445	1 818	11 839
Bourses et formation	3 221	897	674	(266)	4 559	710	3 698	13 493
Matériel	5 374	3 679	906	(876)	12 038	1 198	265	22 584
Divers	968	409	211	(131)	471	44	290	2 262
<b>TOTAL</b>	<b>37 222</b>	<b>12 018</b>	<b>11 980</b>	<b>(9 123)</b>	<b>30 401</b>	<b>3 086</b>	<b>8 884</b>	<b>94 468</b>

<sup>a</sup>Comprend les montants correspondant aux projets par pays dans les Etats arabes d'Afrique.

<sup>b</sup>Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux projets par pays exécutés dans les Etats arabes d'Afrique seulement, et ils ont été déduits des chiffres donnés dans la dernière colonne "Total", car ils sont déjà compris dans les chiffres figurant sous la rubrique "Afrique".

TABLEAU 9. DEPENSES IMPUTEES AU BUDGET ORDINAIRE ET AUX FONDS POUR FRAIS GENERAUX, PAR ELEMENT DE PROGRAMME ET PAR OBJET DE DEPENSE, 1985

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme/élément de programme	Dépenses de personnel	Consultants	Réunions d'experts	Autres dépenses	Total
Organes directeurs	2 185	—	—	44	2 229
Direction exécutive et administration <sup>a</sup>	1 517	107	—	81	1 705
Coordination des politiques					
Elaboration et évaluation des programmes	2 180	—	—	80	2 260
Coordination des programmes interorganisations	370	—	—	12	382
Négociations	1 483	157	137	96	1 873
Etudes des rapports sur les activités hors siège	331	48	—	68	447
Organisations non gouvernementales	323	10	25	11	369
Pays les moins avancés	571	—	—	9	580
Bureau de liaison à New York	280	—	—	32	312
Formulation et direction du programme	1 460	7	—	407	1 874
Coopération économique entre pays en développement	385	13	30	15	443
Total partiel	7 383	255	192	730	8 540
Opérations industrielles					
Programme de coopération en matière d'investissements	1 159	67	—	59	1 285
Planification industrielle	754	4	—	26	784
Infrastructure institutionnelle	1 099	—	—	13	1 112
Création et gestion d'usines	719	8	—	7	734
Formation	1 066	9	—	11	1 086
Etudes de réalisation	637	15	—	21	673
Agro-industries	1 030	6	37	23	1 096
Industries métallurgiques	695	10	11	11	727
Industries mécaniques	872	11	6	12	901
Industries chimiques	1 552	2	—	24	1 578
Recrutement des agents engagés au titre de projets <sup>b</sup>	1 371	—	—	17	1 388
Achats et marchés	1 128	—	—	13	1 141
Formulation et direction du programme	930	9	—	36	975
Total partiel	13 012	141	54	273	13 480
Etudes industrielles					
Etudes mondiales et conceptuelles	896	196	—	19	1 111
Etudes par région et par pays	1 352	170	27	34	1 583
Etudes sectorielles	1 030	195	74	36	1 335
Mise au point et transfert des techniques	761	204	8	32	1 005
Service de consultation technologique	205	12	29	10	256
Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB)	270	45	—	2	317
Information industrielle	443	—	—	53	496
Formulation et direction du programme	1 035	5	—	9	1 049
Total partiel	5 992	827	138	195	7 152
Services de conférence, information et relations extérieures					
Secrétariat du Conseil du développement industriel	276	—	—	1	277
Relations avec les gouvernements et organisations intergouvernementales	329	—	—	4	333

TABLEAU 9 (suite)

<i>Programme/élément de programme</i>	<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Consultants</i>	<i>Réunion: d'experts</i>	<i>Autres dépenses</i>	<i>Total</i>
Information	351	2	—	69	422
Formulation et direction du programme	222	—	—	11	233
Services de conférence	5 132	—	—	1 251	6 383
Total partiel	6 310	2	—	1 336	7 648
<b>Services administratifs et services communs</b>					
Service financier	2 101	3	—	30	2 134
Service du personnel	1 813	—	—	304	2 117
Services généraux	1 570	—	—	4	1 574
Service juridique	195	—	—	1	196
Direction du programme <sup>c</sup>	886	22	—	1 595	2 503
Total partiel	6 565	25	—	1 934	8 524
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 964</b>	<b>1 337</b>	<b>384</b>	<b>4 593</b>	<b>49 278</b>

<sup>a</sup>Y compris la représentation de l'ONUDI à Genève.

<sup>b</sup>Y compris le Service de recrutement pour l'assistance technique à Genève et à New York.

<sup>c</sup>Y compris le traitement électronique de l'information.

# Appendices

## TABLE DES MATIERES

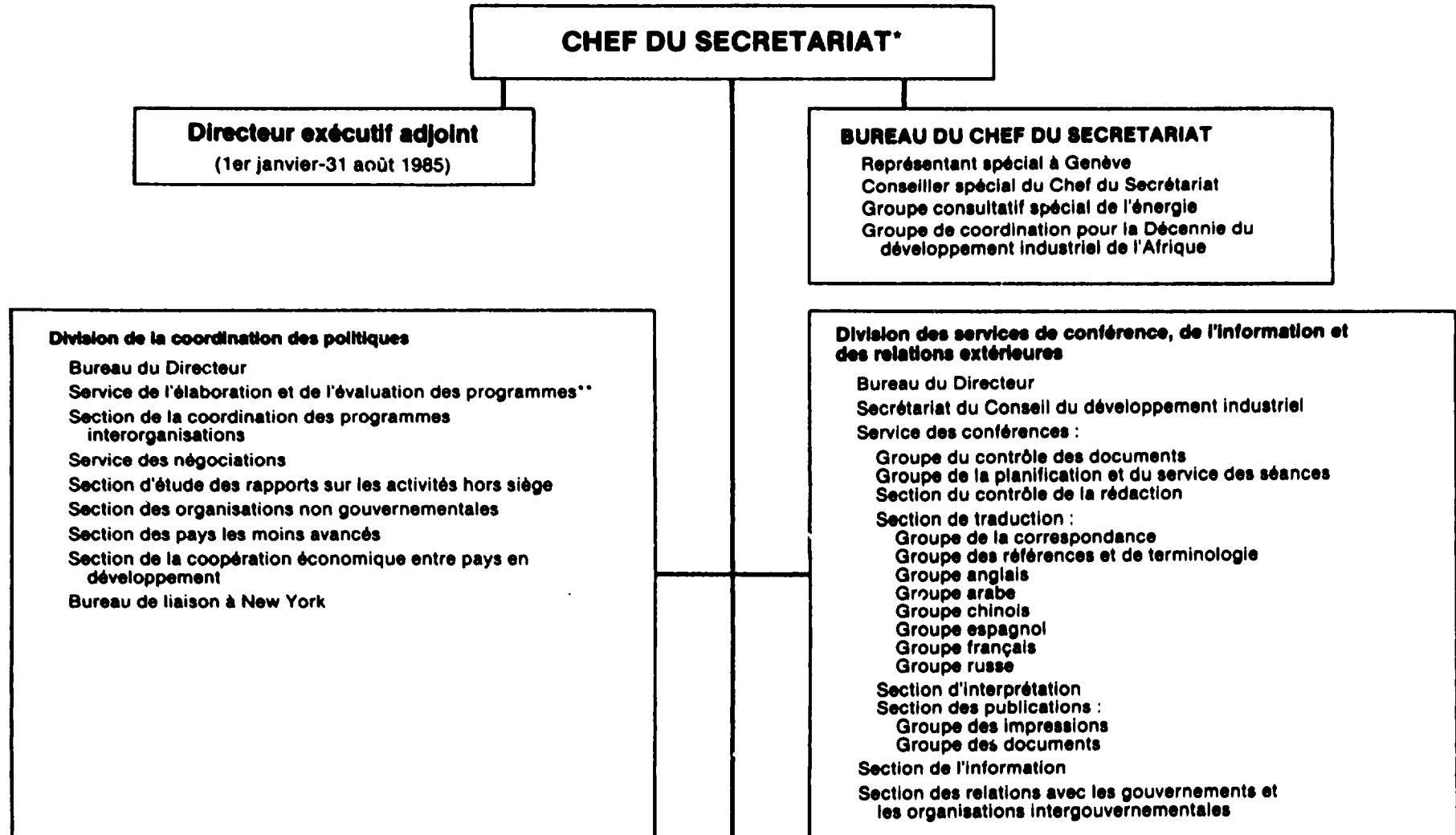
	<i>Pages</i>
A. Organigramme de l'ONUDI en 1985 .....	264
B. Principales publications de l'ONUDI : études, rapports et collections publiés en 1985 ..	266
C. Programme ordinaire de coopération technique, allocations et fonds utilisés, 1984-1985	267
D. Répartition du personnel de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur .....	268
E. Projets d'investissement industriel dont la promotion a été assurée par l'ONUDI en 1985	275
F. Conseillers industriels principaux hors siège (SIDFA) et administrateurs auxiliaires en 1985 .....	277
G. Répartition géographique des experts .....	280
H. Organisations intergouvernementales et organisations internationales non gouvernementales .....	282
I. Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI) .....	287
J. Liste des études entreprises par la Division des études industrielles en 1985 .....	294
K. Projets confiés à l'ONUDI au titre des programmes par pays .....	308
L. Assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays en développement les moins avancés du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1985 .....	310
M. Réunions d'experts, colloques, séminaires, journées d'étude, stages et autres réunions, à l'exception des stages de formation, qui ont eu lieu en 1985 .....	316
N. Programmes de formation collective organisés et boursiers placés en 1985 .....	326
O. Etudes en cours de rédaction ou achevées en 1985 (autres que celles établies par la Division des études industrielles) .....	335

# APPENDICE A

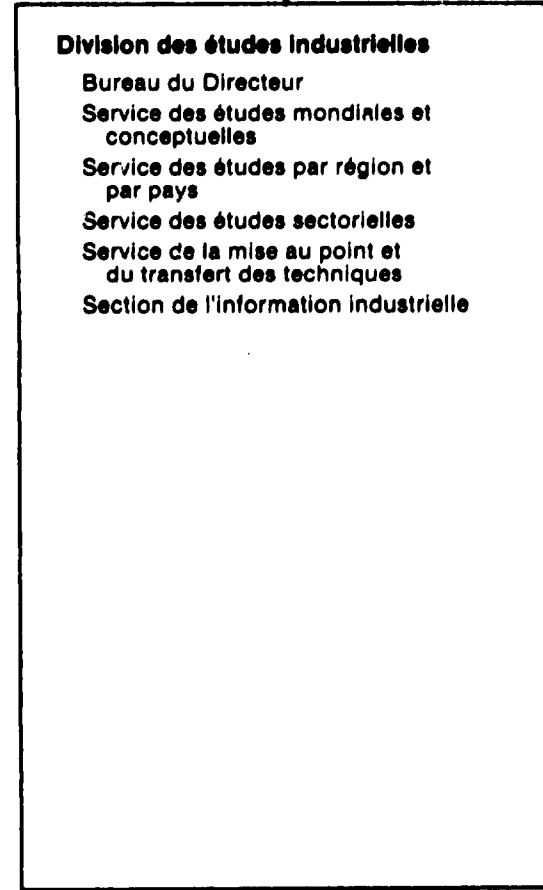
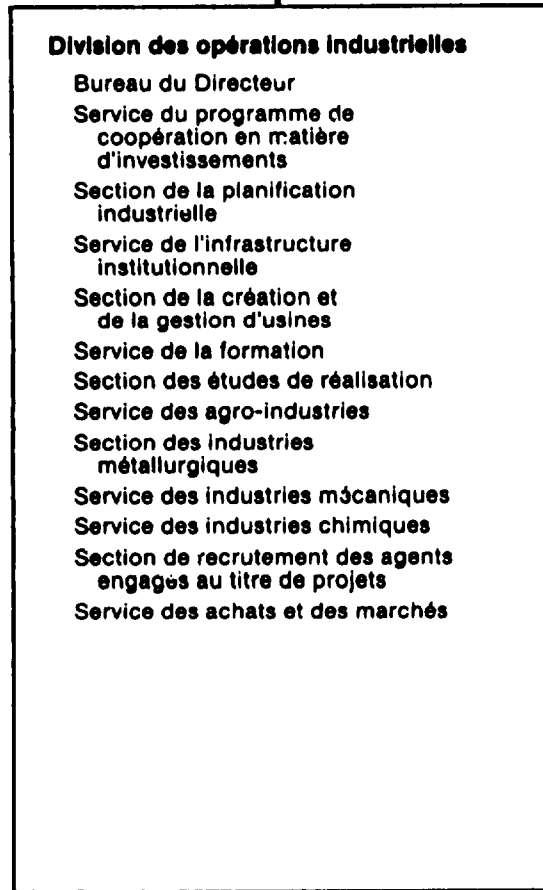
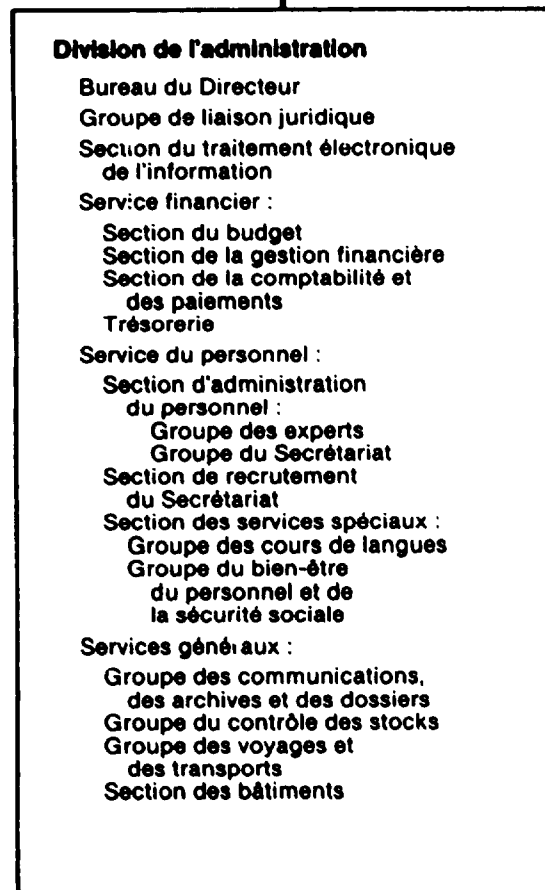
## Organigramme de l'ONUDI en 1985

264

Appendice A







\*Directeur exécutif de l'ONUDI en tant qu'organe de l'Organisation des Nations Unies (1er janvier-31 août 1985). Directeur général de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée (à partir du 1er septembre 1985).

\*\*Le Groupe de l'évaluation relevait du Directeur exécutif adjoint.

## APPENDICE B

Principales publications de l'ONUDI : études, rapports  
et collections publiés en 1984<sup>a</sup>

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Langue</i>
ID/SER.M/11*	Industrie et développement, n° 11	F
ID/SER.M/12*	Industrie et développement, n° 12	E F
ID/SER.M/13*	Industrie et développement, n° 13	A E
ID/SER.M/14*	Industrie et développement, n° 14	A
ID/SER.M/15*	Industrie et développement, n° 15	A
ID/SER.N/2	Small hydropower series No. 2 : Bibliography	A
ID/SER.N/3	Small hydropower series No. 3 : Chinese experiences in mini-hydropower generation	A
ID/187	Série "Mise au point et transfert des techniques", n° 1. Systèmes nationaux des techniques	C
ID/217	Priorités industrielles dans les pays en développement. Exemples de modes d'établissement : Brésil, Inde, Mexique, République de Corée, Turquie	C
ID/248*	Banque et développement dans les années 80	C
ID/289	Série "Mise au point et transfert des techniques", n° 17. Exportations de techniques des pays en développement (I) : Argentine et Portugal	E F
ID/297*	Formulation de pesticides dans les pays en développement	E F
ID/312	Série "Mise au point et transfert des techniques", n° 19. Technological perspectives in the machine-tool industry and their implications for developing countries	A
ID/316	Série "Mise au point et transfert des techniques", n° 20. Bauxite testing laboratories	A
ID/320*	Rice bran : An under-utilized raw material	A
ID/324	Série "Mise au point et transfert des techniques", n° 21. The economic use of aluminium	A
ID/325*	Input-output tables for developing countries. Volume I	A
ID/326	Série "Mise au point et transfert des techniques", n° 22. Informatics for industrial development	A
ID/328*	Manuel de statistiques industrielles 1984	A F
ID/329 (ID/WG.427/13)	Rapport de la deuxième Consultation sur l'industrie alimentaire et plus particulièrement sur les huiles et graisses végétales, Copenhague (Danemark), 15-19 octobre 1984	C
ID/330	Popular manual for wooden house construction	A

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Langue</i>
ID/331*	Industrie dans les années 80. Changement structurel et interdépendance. Numéro bisannuel de l'Etude du développement industriel	A F E
ID/332* (UNIDO/LIB/SER.B/57)	Résumés d'études sur le développement industriel, n <sup>os</sup> 13901-14200	A (introduction en E, F, R)
ID/333*	Industry and development. Global report 1985	A
ID/335 (ID/WG.434/8)	Rapport de la première Consultation sur l'industrie des matériaux de construction, Athènes (Grèce), 26-30 mars 1985	A Ar C E F R
ID/337* (UNIDO/LIB/SER.B/58)	Résumés d'études sur le développement industriel, n <sup>os</sup> 14201-14500	A (introduction en E, F, R)
ID/338 (ID/WG.442/5)	Rapport de la deuxième Consultation sur l'industrie des biens d'équipement eu égard tout spécialement aux techniques et équipements liés à l'énergie, Stockholm (Suède), 10-14 juin 1985	A Ar C E F R
ID/339* (UNIDO/LIB/SER.B/59)	Résumés d'études sur le développement industriel, n <sup>os</sup> 14501-14800	A (introduction en E, F, R)

\*Les astérisques dans la colonne "cote" indiquent les publications qui sont mises en vente.

## APPENDICE C

### Programme ordinaire de coopération technique, allocations et fonds utilisés, 1984-1985

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

<i>Eléments du programme</i>	<i>Allocations approuvées par le CDI pour l'exercice biennal 1984-1985</i>	<i>Allocations supplémentaires au cours de l'exercice biennal</i>	<i>Fonds utilisés en</i>		
			<i>1984</i>	<i>1985</i>	<i>1984- 1985</i>
Formation du personnel des pays en développement dans divers domaines de l'industrie					
Bourses de perfectionnement	600	—	263	246	509
Stages de formation en groupe	900	—	498	485	983
Mise en place et renforcement de moyens de formation dans les pays en développement	700	—	109	234	343
Activités spécialement destinées aux pays en développement les moins avancés	2 220	—	633	1 582	2 215
Services consultatifs régionaux	700	—	446	375	821
Services consultatifs de courte durée	850	—	385	383	768
Coopération entre pays en développement	511	—	135	270	405
Consultations avec les gouvernements	130	—	22	19	41
Total partiel	6 611 <sup>a</sup>		2 491	3 594	6 085

## Appendice D

Éléments du programme	Allocations approuvées par le CDI pour l'exercice biennal 1984-1985	Allocations supplémentaires au cours de l'exercice biennal	Fonds utilisés en		
			1984	1985	1984-1985
Décennie du développement industriel de l'Afrique, 1984		i 000 <sup>b</sup>	1 093	(114)	979
Décennie du développement industriel de l'Afrique, 1985		5 000 <sup>c</sup>	—	4 973	4 973
Allocation spéciale en monnaies non convertibles		414	79	578	657
Total partiel		6 414	1 172	5 437	6 609
TOTAL			3 663	9 031	12 694

<sup>a</sup>Sous l'effet de fluctuations de change, ce montant a été ramené à 6 362 900 dollars au cours de l'exercice biennal.

<sup>b</sup>Allocation au titre du budget ordinaire, approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 38/192.

<sup>c</sup>Allocation au titre du budget ordinaire, approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 39/233.

## APPENDICE D

### Répartition du personnel de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur

TABLEAU 1. REPARTITION DU PERSONNEL DE LA CATEGORIE DES ADMINISTRATEURS ET DES FONCTIONNAIRES DE RANG SUPERIEUR DE L'ONUDI, Y COMPRIS LE PERSONNEL ENGAGE POUR MOINS D'UN AN, PAR NATIONALITE, AU 31 DECEMBRE 1985

Région/pays	Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique	Nombre	Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique <sup>a</sup>	Nombre	Total
<i>Afrique</i>					
Algérie	1 D-2, 1 P-4, 1 P-3	3	1 P-4	1	4
Angola	1 P-3	1	—	—	1
Burkina Faso	2 P-3	2	—	—	2
Burundi	1 P-4	1	—	—	1
Cameroun	1 P-5, 2 P-4	3	—	—	3
Congo	1 D-2	1	—	—	1
Côte d'Ivoire	1 P-3, 1 P-2 <sup>b</sup>	2	—	—	2
Egypte	1 D-1, 1 P-4	2	3 L-5, 2 P-4, 1 L-3	6	8
Ethiopie	1 D-1, 1 P-5	2	—	—	2
Gambie	1 P-3	1	—	—	1

Région/pays	Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique	Nombre	Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique <sup>a</sup>	Nombre	Total
Guinée	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2
Jamahiriya arabe libyenne	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Lesotho	1 P-3	1	—	—	1
Madagascar	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Mali	1 P-5	1	—	—	1
Maroc	1 P-5, 1 P-4 <sup>c</sup> , 1 P-3	3	—	—	3
Niger	1 P-3	1	—	—	1
Nigéria	1 D-1	1	—	—	1
Ouganda	1 P-4	1	—	—	1
République-Unie de Tanzanie	1 P-3	1	—	—	1
Rwanda	1 P-3	1	—	—	1
Seychelles	1 P-3	1	—	—	1
Sierra Leone	1 P-3	1	—	—	1
Somalie	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2
Soudan	1 D-1, 1 P-5	2	1 P-2	1	3
Togo	1 P-3	1	—	—	1
Tunisie	1 P-5	1	—	—	1
Zaïre	1 P-4	1	—	—	1
Zambie	1 P-3	1	—	—	1
Zimbabwe	1 P-2	1	—	—	1
	<b>TOTAL</b>	<b>45</b>		<b>8</b>	<b>53</b>

*Amérique du Nord et Caraïbes*

Barbados	1 P-2	1	—	—	1
Canada	1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 3 P-3 <sup>d</sup>	9	—	—	9
Etats-Unis	1 D-2, 3 D-1, 8 P-5, 14 P-4 <sup>e</sup> , 9 P-3, 4 P-2, 1 P-1	40	1 L-6, 2 P-4, 1 P-3, 2 P-2, 1 L-3	7	47
Grenade	1 P-4	1	—	—	1
Guyana	1 P-5, 1 P-3	2	—	—	2
Jamaïque	1 P-5	1	—	—	1
Saint-Vincent-et- Grenadines	1 P-4	1	—	—	1
Trinité-et-Tobago	1 P-5	1	—	—	1
	<b>TOTAL</b>	<b>56</b>		<b>7</b>	<b>63</b>

*Amérique latine*

Argentine	2 P-3	2	1 P-3, 2 P-2	3	5
Bolivie	1 P-5	1	1 P-5	1	2
Brésil	2 P-5, 1 P-4, 1 P-2	4	—	—	4
Colombie	2 P-4, 2 P-3	4	1 P-4	1	5
Costa Rica	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Cuba	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
El Salvador	2 P-5, 1 P-4	3	—	—	3
Equateur	1 P-3	1	1 P-5	1	2
Guatemala	2 P-3	2	—	—	2
Haïti	1 D-1	1	—	—	1
Mexique	1 D-1	1	—	—	1
Panama	1 P-3	1	—	—	1
Pérou	3 P-4 <sup>f</sup>	3	—	—	3
Venezuela	1 P-5, 1 P-2	2	—	—	2
	<b>TOTAL</b>	<b>29</b>		<b>6</b>	<b>35</b>

TABLEAU 1 (suite)

Région/pays	Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique	Nombre	Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique <sup>a</sup>	Nombre	Total
<i>Asie et Pacifique</i>					
Australie	1 P-5, 2 P-4	3	—	—	3
Bangladesh	1 P-4	1	1 L-6	1	2
Birmanie	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2
Chine	1 D-1, 2 P-5, 2 P-4	5	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 2 P-2	6	11
Inde	1 P-5, 1 P-2	2	2 L-7, 1 L-6, 2 L-5	5	7
Japon	1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 3 P-2	13	—	—	13
Malaisie	1 P-4	1	—	—	1
Népal	1 P-5	1	—	—	1
Nouvelle-Zélande	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Pakistan	—	—	1 L-6, 1 L-5	2	2
Philippines	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2
Sri Lanka	—	—	1 L-7, 1 L-5	2	2
Viet Nam	—	—	1 L-5	1	1
	TOTAL	32		17	49
<i>Europe occidentale</i>					
Allemagne, République fédérale d'	1 D-2, 1 D-1, 8 P-5, 6 P-4, 6 P-3, 3 P-2	25	1 L-7	1	26
Autriche	1 D-1, 1 P-5, 7 P-4, 8 P-3, 2 P-2	19	1 L-4, 1 P-4, 1 P-3 <sup>8</sup>	3	22
Belgique	1 P-5, 3 P-4 <sup>h</sup> , 2 P-3	6	1 P-5	1	7
Danemark	2 P-5, 2 P-4	4	—	—	4
Espagne	1 P-5, 1 P-2	2	1 P-5, 3 P-4, 2 P-3	6	8
Finlande	2 P-5, 3 P-4, 1 P-2	6	—	—	6
France	1 P-5, 6 P-4, 2 P-3, 2 P-2	11	1 L-6, 5 P-4, 7 P-3, 1 P-2	14	25
Grèce	3 P-3	3	—	—	3
Irlande	1 D-1, 1 P-5 <sup>i</sup> , 1 P-4, 1 P-2	4	1 P-4, 1 P-3	2	6
Italie	2 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 1 P-2	10	—	—	10
Malte	2 P-4	2	—	—	2
Norvège	1 D-1, 3 P-4	4	—	—	4
Pays-Bas	1 P-4, 3 P-3, 1 P-2	5	—	—	5
Portugal	2 P-5, 2 P-4, 1 P-3	5	—	—	5
Royaume-Uni	1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 1 P-3, 3 P-2, 1 P-1	12	2 P-5, 1 P-4, 4 P-3 <sup>j</sup> , 1 P-2	8	20
Suède	2 D-1, 4 P-5, 2 P-4	8	—	—	8
Suisse	1 P-5, 1 P-2	2	1 P-4	1	3
	TOTAL	128		36	164
<i>Europe orientale</i>					
Bulgarie	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Hongrie	1 D-1, 2 P-5, 2 P-4	5	—	—	5
Pologne	1 P-5, 3 P-4, 1 P-3	5	1 L-6, 1 L-5	2	7
République démocratique allemande	2 P-5, 1 P-4	3	—	—	3
RSS de Biélorussie	1 P-4, 3 P-3	4	—	—	4
RSS d'Ukraine	1 P-5, 2 P-4	3	—	—	3
Roumanie	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2

Région/pays	Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique	Nombre	Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique <sup>a</sup>	Nombre	Total
Tchécoslovaquie	1 P-4, 1 P-2	2	—	—	2
URSS	1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 10 P-4, 10 P-3, 1 P-2	26	1 P-5, 2 P-4, 5 P-3, 1 P-2	9	35
Yougoslavie	1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3	5	—	—	5
	<b>TOTAL</b>	<b>57</b>		<b>11</b>	<b>68</b>
<b>Moyen-Orient</b>					
Afghanistan	1 P-4	1	—	—	1
Chypre	1 P-4	1	—	—	1
Iran (République islamique d')	1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3	5	—	—	5
Irak	2 P-5, 1 P-4	3	—	—	3
Liban	2 P-5	2	—	—	2
République arabe syrienne	2 P-5	2	1 P-4, 1 P-2	2	4
Turquie	1 D-1, 3 P-4, 2 P-3, 1 P-2	7	—	—	7
Yémen	1 P-5	1	—	—	1
Yémen démocratique	2 P-4	2	—	—	2
	<b>TOTAL</b>	<b>24</b>		<b>2</b>	<b>26</b>
Apatriotes	—	—	1 P-4	1	1
<b>TOTAL GENERAL</b> (98 nationalités)		<b>371</b>	(25 nationalités)	<b>88</b>	<b>459</b>

<sup>a</sup>Se composent principalement de postes exigeant certaines aptitudes linguistiques, mais aussi de 5 postes de conseiller interrégional et de 15 postes de conseiller technique spécial.

<sup>b</sup>Fonctionnaire de rang P-2 détaché au CCI (Genève).

<sup>c</sup>Fonctionnaire de rang P-4 détaché au PNUD (Bahreïn).

<sup>d</sup>Dont un fonctionnaire de rang P-3 détaché au HCR au Pakistan.

<sup>e</sup>Dont un fonctionnaire de rang P-4 prêté à l'AIEA.

<sup>f</sup>Dont un fonctionnaire de rang P-4 exerçant les fonctions de conseiller industriel principal hors siège de l'ONUDI au Honduras.

<sup>g</sup>Fonctionnaire de rang P-3 détaché à l'UNESCO (Paris).

<sup>h</sup>Dont un fonctionnaire de rang P-4 exerçant les fonctions de conseiller industriel principal hors siège de l'ONUDI à Madagascar.

<sup>i</sup>Fonctionnaire de rang P-5 exerçant les fonctions de conseiller industriel principal hors siège de l'ONUDI à la Barbade.

<sup>j</sup>Dont un fonctionnaire de rang P-3 affecté au Siège de l'ONU à New York.

Appendice D

TABLEAU 2. REPARTITION DU PERSONNEL DE LA CATEGORIE DES ADMINISTRATEURS ET DES FONCTIONNAIRES DE RANG SUPERIEUR DE L'ONUDI, Y COMPRIS LE PERSONNEL ENGAGE POUR MOINS D'UN AN, SELON LES LISTES DES ETATS MEMBRES DE L'ONUDI EN TANT QU'INSTITUTION SPECIALISEE (AU 31 DECEMBRE 1985)

Région/pays	Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique	Nombre	Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique <sup>a</sup>	Nombre	Total
<i>Pays de la liste A</i>					
Afghanistan	1 P-4	1	—	—	1
Algérie	1 D-2, 1 P-4, 1 P-3	3	1 P-4	1	4
Angola	1 P-3	1	—	—	1
Bangladesh	1 P-4	1	1 L-6	1	2
Burkina Faso	2 P-3	2	—	—	2
Burundi	1 P-4	1	—	—	1
Cameroun	1 P-5, 2 P-4	3	—	—	3
Chine	1 D-1, 2 P-5, 2 P-4	5	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 2 P-2	6	11
Congo	1 D-2	1	—	—	1
Côte d'Ivoire	1 P-3, 1 P-2 <sup>b</sup>	2	—	—	2
Egypte	1 D-1, 1 P-4	2	3 L-5, 2 P-4, 1 L-3	6	8
Ethiopie	1 D-1, 1 P-5	2	—	—	2
Guinée	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2
Inde	1 P-5, 1 P-2	2	2 L-7, 1 L-6, 2 L-5	5	7
Iran (République islamique d')	1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3	5	—	—	5
Iraq	2 P-5, 1 P-4	3	—	—	3
Jamahiriya arabe libyenne	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Lesotho	1 P-3	1	—	—	1
Liban	2 P-5	2	—	—	2
Madagascar	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Malaisie	1 P-4	1	—	—	1
Mali	1 P-5	1	—	—	1
Maroc	1 P-5, 1 P-4 <sup>c</sup> , 1 P-3	3	—	—	3
Népal	1 P-5	1	—	—	1
Niger	1 P-3	1	—	—	1
Nigéria	1 D-1	1	—	—	1
Ouganda	1 P-4	1	—	—	1
Pakistan	—	—	1 L-6, 1 L-5	2	2
Philippines	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2
République arabe syrienne	2 P-5	2	1 P-4, 1 P-2	2	4
République-Unie de Tanzanie	1 P-3	1	—	—	1
Rwanda	1 P-3	1	—	—	1
Seychelles	1 P-3	1	—	—	1
Sierra Leone	1 P-3	1	—	—	1
Somalie	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2
Soudan	1 D-1, 1 P-5	2	1 P-2	1	3
Sri Lanka	—	—	1 L-7, 1 L-5	2	2
Togo	1 P-3	1	—	—	1
Tunisie	1 P-5	1	—	—	1
Viet Nam	—	—	1 L-5	1	1
Yémen	1 P-5	1	—	—	1
Yémen démocratique	2 P-4	2	—	—	2
Yougoslavie	1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3	5	—	—	5
Zaïre	1 P-4	1	—	—	1
Zambie	1 P-3	1	—	—	1
Zimbabwe	1 P-2	1	—	—	1
	TOTAL	77		27	104



Région/pays	Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique	Nombre	Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique <sup>a</sup>	Nombre	Total
<i>Pays de la liste B</i>					
Allemagne, République fédérale d'	1 D-2, 1 D-1, 8 P-5, 6 P-4, 6 P-3, 3 P-2	25	1 L-7	1	26
Australie	1 P-5, 2 P-4	3	—	—	3
Autriche	1 D-1, 1 P-5, 7 P-4, 8 P-3, 2 P-2	19	1 L-4, 1 P-4, 1 P-3 <sup>d</sup>	3	22
Belgique	1 P-5, 3 P-4 <sup>e</sup> , 2 P-3	6	1 P-5	1	7
Canada	1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 3 P-3 <sup>f</sup>	9	—	—	9
Chypre	1 P-4	1	—	—	1
Danemark	2 P-5, 2 P-4	4	—	—	4
Espagne	1 P-5, 1 P-2	2	1 P-5, 3 P-4, 2 P-3	6	8
Etats-Unis	1 D-2, 3 D-1, 8 P-5, 14 P-4 <sup>i</sup> , 9 P-3, 4 P-2, 1 P-1	40	1 L-6, 2 P-4, 1 P-3, 2 P-2, 1 L-3	7	47
Finlande	2 P-5, 3 P-4, 1 P-2	6	—	—	6
France	1 P-5, 6 P-4, 2 P-3, 2 P-2	11	1 L-6, 5 P-4, 7 P-3, 1 P-2	14	25
Grèce	3 P-3	3	—	—	3
Irlande	1 D-1, 1 P-5 <sup>g</sup> , 1 P-4, 1 P-2	4	1 P-4, 1 P-3	2	6
Italie	2 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 1 P-2	10	—	—	10
Japon	1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 3 P-2	13	—	—	13
Malte	2 P-4	2	—	—	2
Norvège	1 D-1, 3 P-4	4	—	—	4
Nouvelle-Zélande	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Pays-Bas	1 P-4, 3 P-2, 1 P-2	5	—	—	5
Portugal	2 P-5, 2 P-4, 1 P-3	5	—	—	5
Royaume-Uni	1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 1 P-3, 3 P-2, 1 P-1	12	2 P-5, 1 P-4, 4 P-3 <sup>h</sup> , 1 P-2	8	20
Suède	2 D-1, 4 P-5, 2 P-4	8	—	—	8
Suisse	1 P-5, 1 P-2	2	1 P-4	1	3
Turquie	1 D-1, 3 P-4, 2 P-3, 1 P-2	7	—	—	7
	TOTAL	203		43	246
<i>Pays de la liste C</i>					
Argentine	2 P-3	2	1 P-3, 2 P-2	3	5
Barbade	1 P-2	1	—	—	1
Bolivie	1 P-5	1	1 P-5	1	2
Bésil	2 P-5, 1 P-4, 1 P-2	4	—	—	4
Colombie	2 P-4, 2 P-3	4	1 P-4	1	5
Cuba	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Equateur	1 P-3	1	1 P-5	1	2
Guatemala	2 P-3	2	—	—	2
Guyana	1 P-5, 1 P-3	2	—	—	2
Haiti	1 D-1	1	—	—	1
Jamaïque	1 P-5	1	—	—	1
Mexique	1 D-1	1	—	—	1
Panama	1 P-3	1	—	—	1
Pérou	3 P-4 <sup>j</sup>	3	—	—	3
Trinité-et-Tobago	1 P-5	1	—	—	1
Venezuela	1 P-5, 1 P-2	2	—	—	2
	TOTAL	29		6	35

TABLEAU 2 (suite)

Région/pays	Postes occupés soumis aux règles de la répartition géographique	Nombre	Postes occupés non soumis aux règles de la répartition géographique <sup>a</sup>	Nombre	Total
<i>Pays de la liste D</i>					
Bulgarie	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
Hongrie	1 D-1, 2 P-5, 2 P-4	5	—	—	5
Pologne	1 P-5, 3 P-4, 1 P-3	5	1 L-6, 1 L-5	2	7
République démocratique allemande	2 P-5, 1 P-4	3	—	—	3
RSS de Biélorussie	1 P-4, 3 P-3	4	—	—	4
RSS d'Ukraine	1 P-5, 2 P-4	3	—	—	3
Roumanie	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2
Tchécoslovaquie	1 P-4, 1 P-2	2	—	—	2
URSS	1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 10 P-4, 10 P-3, 1 P-2	26	1 P-5, 2 P-4, 5 P-3, 1 P-2	9	35
	TOTAL	52		11	63
<i>Etats non membres de l'ONUDI au 31 décembre 1985</i>					
Birmanie	1 P-5, 1 P-4	2	—	—	2
Costa Rica	1 P-4, 1 P-3	2	—	—	2
El Salvador	2 P-5, 1 P-4	3	—	—	3
Gambie	1 P-3	1	—	—	1
Grenade	1 P-4	1	—	—	1
Saint-Vincent-et Grenadines	1 P-4	1	—	—	1
	TOTAL	10		—	10
Apatrides	—	—	1 P-4	1	1
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(98 nationalités)</b>	<b>371</b>	<b>(25 nationalités)</b>	<b>88</b>	<b>459</b>

<sup>a</sup>Se composent principalement de postes exigeant certaines aptitudes linguistiques, mais aussi de 5 postes de conseiller interrégional et de 15 postes de conseiller technique spécial.

<sup>b</sup>Fonctionnaire de rang P-2 détaché au CCI (Genève).

<sup>c</sup>Fonctionnaire de rang P-4 détaché au PNUD (Bahreïn).

<sup>d</sup>Fonctionnaire de rang P-3 détaché à l'UNESCO (Paris).

<sup>e</sup>Dont un fonctionnaire de rang P-4 exerçant les fonctions de conseiller industriel principal hors siège de l'ONUDI à Madagascar.

<sup>f</sup>Dont un fonctionnaire de rang P-3 détaché au HCR au Pakistan.

<sup>g</sup>Fonctionnaire de rang P-5 exerçant les fonctions de conseiller industriel principal hors siège de l'ONUDI à la Barbade.

<sup>h</sup>Dont un fonctionnaire de rang P-3 affecté au Siège de l'ONU à New York.

<sup>i</sup>Dont un fonctionnaire de rang P-4 prêté à l'AIEA.

<sup>j</sup>Dont un fonctionnaire de rang P-4 exerçant les fonctions de conseiller industriel principal hors siège de l'ONUDI au Honduras.

## APPENDICE E

Projets d'investissement industriel dont la promotion  
a été assurée par l'ONUDI en 1985

<i>Pays bénéficiaire/titre abrégé du projet</i>	<i>Coût total du projet (en millions de dollars des Etats-Unis)</i>	<i>Pays bénéficiaire/titre abrégé du projet</i>	<i>Coût total du projet (en millions de dollars des Etats-Unis)</i>
<b>Antigua-et-Barbuda</b>		<b>Guinée</b>	
Production de raisin et de jus de raisin	0,50	Mise en boîte de tomates	6,25
<b>Botswana</b>		<b>Inde</b>	
Usine d'assainissement de l'eau	15,00	Turbines hydrauliques	6,00
<b>Chine</b>		Soupapes pour procédés	n.d.
Production de cataphotes pour bicyclettes	3,00	Soupapes pour pétrole	n.d.
Fabrique de polyester	20,00	Equipement de manutention du charbon	n.d.
Construction de machines	1,0	Résistances	n.d.
Camions légers (1,25-1,75 tonnes)	0,30	<b>Indonésie</b>	
Antibiotiques	0,30	Moteurs pour automobiles	240,00
Machines à tricoter	0,30	Fabrique de pompes (en fonte de fer)	5,00
Fibre de verre	1,00	Oeufs surgelés liquides	6,20
Fabrique d'éléments en ferrite	0,25	Ferrosilicone	54,40
Circuits intégrés	0,20	<b>Jamaïque</b>	
Production de thyristors (redresseurs au silicone)	6,00	Fabrication de détergents et de savon	1,20
Production de brouettes	n.d.	<b>Jordanie</b>	
Traitement de l'algue	n.d.	Atelier de réparation de camions	4,40
Extraction et travail du marbre	n.d.	Centre commercial et ateliers	10,00
Perlite	n.d.	<b>Madagascar</b>	
Machines à découper la viande de porc	n.d.	Rizerie	1,04
Constructions en éléments préfabriqués	n.d.	<b>Malawi</b>	
Equipement de traitement de la pomme de terre	n.d.	Installation de traitement du maïs	1,20
Installation de panification	n.d.	Installation de traitement des aliments pour animaux	0,70
Colle résistant à la chaleur	n.d.	Extraction des huiles végétales par solvant	6,80
Fabrique de chaussures	n.d.	Tannerie	1,56
Lieux de villégiature et bateaux-mouches	n.d.	Projet de fabrication d'articles en verre	4,70
Cosmétiques	n.d.	Usines de produits pharmaceutiques	1,80
Lunettes de sport	n.d.	Ateliers de réparation de pneumatiques	0,10
Automobiles	100,00	Fabrique de capsules	0,20
Brasserie	16,00	Fabrique de bouteilles en plastique pour cosmétiques	0,30
<b>Costa Rica</b>		Fabrique de chaux	1,50
Elevage et traitement de l'anguille	3,60	<b>Népal</b>	
<b>Equateur</b>		Radios à transistors et stabilisateurs de tension	0,97
Atelier de réparation et de révision des autobus	4,80	Moteurs diesel, pompes d'irrigation	0,42
<b>Egypte</b>		Fabrique de moteurs électriques	3,00
Usine de produits pharmaceutiques	1,60		
Usine de peinture	1,30		
Fabrique de pompes (extension)	0,70		

Appendice E

<i>Pays bénéficiaire/titre abrégé du projet</i>	<i>Coût total du projet (en millions de dollars des Etats-Unis)</i>	<i>Pays bénéficiaire/titre abrégé du projet</i>	<i>Coût total du projet (en millions de dollars des Etats-Unis)</i>
<i>Niger</i>		<i>Sainte-Lucie</i>	
Installation de traitement du millet et du sorgho	0,76	Tuyaux pour systèmes hydrauliques	0,12
<i>Nigéria</i>		Tiges en acier et plaques de tôle ondulée	0,20
Fabrique de béton pour éléments préfabriqués	1,40	Combinaisons pour plongée sous-marine	0,25
<i>Ouganda</i>		Batteries pour automobiles	0,01
Service d'entretien et de réparation de camions	24,00	Traitement du citron et du fruit de la passion	0,25
Montage d'appareils de télévision et service de réparation	0,60	<i>Sénégal</i>	
Installation de traitement du maïs	0,84	Bateaux de pêche	1,00
Fabrique de savon	1,00	<i>Somalie</i>	
Usine de traitement des déchets (plantations de thé)	1,00	Traitement des eaux usées	0,90
Extraction de la wolframite	12,00	Fabrique d'aliments pour bétail et d'engraissement du bétail	3,40
Carrière de marbre	8,00	Traitement de la viande (modernisation d'un abattoir)	1,60
Fabrique de lampes	1,00	Modernisation d'une usine de sel	1,00
Usine de traitement du poisson	1,30	<i>Soudan</i>	
Agrandissement d'une installation de traitement du café	1,20	Centre d'informatique (matériel et logiciel)	0,16
Usine de traitement des déchets organiques (Association nationale du café)	1,10	Moulin à blé	0,50
<i>Pakistan</i>		Usine d'engrais organique	6,00
Fabrique de carbone activé	5,20	<i>Tunisie</i>	
Fabrique de machines-outils	1,50	Fabrique de jouets en matière plastique	0,36
<i>Pérou</i>		<i>Yémen</i>	
Atelier pour handicapés	1,30	Fabrique de lampes	1,10
<i>République-Unie de Tanzanie</i>		Fabrique de tapis	0,72
Extraction du sel et raffinerie	2,00	Elevage du bétail	2,40
Projet de fabrique de soude caustique	6,00	Installation d'embouteillage	0,88
Fabrique de parquets	0,36	Cinq moulins à blé	4,40
Usine de traitement des déchets organiques, de l'énergie et des engrais	1,00	<i>Zambie</i>	
		Fabrique de cosmétiques	0,07
		<b>TOTAL</b>	<b>630,47</b>

Note : n.d. = non disponible.

## APPENDICE F

## Conseillers industriels principaux hors siège (SIDFA) et administrateurs auxiliaires en 1985

TABLEAU I. PAYS DU RESSORT DES SIDFA ET DES ADMINISTRATEURS  
AUXILIAIRES<sup>a</sup>

(Par région)

<i>Lieu d'affectation des SIDFA et groupes de pays/territoires de leur ressort</i>	<i>Pays donateurs des services d'administrateurs auxiliaires</i>	<i>Lieu d'affectation des SIDFA et groupes de pays/territoires de leur ressort</i>	<i>Pays donateurs des services d'administrateurs auxiliaires</i>
<b>Afrique</b>		<b>Lusaka</b>	
Addis-Abeba		Zambie	Finlande
Ethiopie*	Pays-Bas/Italie <sup>b</sup>	Botswana*	
		Zimbabwe	Norvège
Antananarivo		<b>Maputo</b>	
Madagascar	Danemark	Mozambique	Suède
Comores*		Lesotho*	Suède
Maurice		Swaziland	
Conakry		<b>Yaoundé</b>	
Guinée*	Pays-Bas	Cameroun	Pays-Bas <sup>c</sup>
Cap Vert*		Gabon	
Guinée-Bissau*		Guinée équatoriale*	
		République centrafricaine*	
Dakar		Tchad*	
Sénégal	Belgique/République fédérale d'Allemagne <sup>b</sup>	<b>Amériques</b>	
		<b>Brasilia</b>	
Gambie*		Brésil	République fédérale d'Allemagne <sup>b</sup>
Mali*			
Mauritanie		Paraguay	
Dar es-Salaam		<b>Bridgetown</b>	
République-Unie de Tanzanie*	Norvège/Danemark <sup>b</sup>	Barbade	Pays-Bas <sup>b</sup>
Malawi*	Finlande	Antigua-et-Barbuda	
Seychelles		Dominique/ Montserrat	
<b>Freetown</b>		Grenade	
Sierra Leone*	Danemark	Guyana	Pays-Bas <sup>c</sup>
Ghana	Italie	Iles Vierges britanniques	
Libéria	Danemark	Saint-Christophe-et- Nevis	
<b>Kinshasa</b>		Sainte-Lucie/Saint- Vincent-et- Grenadines	
Zaïre	Belgique	Suriname/Antilles néerlandaises	
Burundi*		Trinité-et-Tobago	République fédérale d'Allemagne/Italie <sup>b</sup>
Congo	République fédérale d'Allemagne/ Pays-Bas <sup>b</sup>		
Rwanda*		<b>Kingston</b>	
		Jamaïque	République fédérale d'Allemagne <sup>b</sup>
<b>Lomé</b>			
Togo*	Pays-Bas <sup>c</sup>	Bahamas/Bermude	
Bénin*	Italie	Iles Caïmanes	
Burkina Faso*	Pays-Bas/ Belgique <sup>b</sup>	Haiti*	Pays-Bas
		République dominicaine	Italie
Côte d'Ivoire		Iles Turques et Caïques	
Niger*			
<b>Luanda</b>			
Angola	Danemark		
Sao Tomé-et- Principe*			

Appendice F

<i>Lieu d'affectation des SIDFA et groupes de pays/territoires de leur ressort</i>	<i>Pays donateurs des services d'administrateurs auxiliaires</i>	<i>Lieu d'affectation des SIDFA et groupes de pays/territoires de leur ressort</i>	<i>Pays donateurs des services d'administrateurs auxiliaires</i>
<b>Amériques (suite)</b>		<b>Islamabad</b>	
<b>La Paz</b>		<b>Pakistan</b>	<b>Norvège</b>
<b>Bolivie</b>	<i>Italie/Finlande/ Danemark<sup>d</sup></i>	<b>Djakarta</b>	
<b>Argentine</b>	<b>Belgique</b>	<b>Indonésie</b>	<b>Japon</b>
<b>Uruguay</b>	<b>Pays-Bas</b>	<b>Philippines</b>	<b>Pays-Bas</b>
<b>Lima</b>		<b>New Delhi</b>	
<b>Pérou</b>	<b>Pays-Bas/République fédérale d'Allemagne<sup>b</sup></b>	<b>Inde</b>	
<b>Chili</b>		<b>Bhoutan* (selon les besoins)</b>	
<b>Colombie</b>		<b>Rangoon</b>	
<b>Equateur</b>	<b>Danemark</b>	<b>Birmanie</b>	
<b>Mexico</b>		<b>République démocratique populaire lao (selon les besoins)</b>	
<b>Mexique</b>	<b>République fédérale d'Allemagne</b>	<b>Viet Nam (selon les besoins)</b>	
<b>Cuba</b>	<b>République fédérale d'Allemagne<sup>b</sup></b>	<b>Séoul</b>	
<b>Nicaragua</b>	<b>Finlande</b>	<b>République de Corée</b>	
<b>Venezuela</b> (selon les besoins)	<b>Pays-Bas<sup>c</sup></b>	<b>Suva</b>	
<b>Tegucigalpa</b>		<b>Fidji</b>	
<b>Honduras</b>	<b>Pays-Bas</b>	<b>Iles Cook</b>	
<b>Belize</b>		<b>Iles Salomon</b>	
<b>Costa Rica</b>	<b>Suisse</b>	<b>Kiribati</b>	
<b>El Salvador</b>	<b>Japon</b>	<b>Nauru</b>	
<b>Guatemala</b>		<b>Nioué</b>	
<b>Panama</b>		<b>Papouasie-Nouvelle- Guinée</b>	
<b>Asie et Pacifique</b>		<b>Samoa*</b>	
<b>Bangkok</b>		<b>Territoire sous tutelle des îles du Pacifique (Ponape, Kosrae, Truk, Yap)</b>	
<b>Thaïlande</b>	<b>Japon<sup>b</sup></b>	<b>Tonga</b>	
<b>Brunéi Darussalam</b>		<b>Tuvalu</b>	
<b>Malaisie</b>	<b>Danemark/Pays -Bas<sup>b</sup></b>	<b>Vanuatu</b>	
<b>Beijing</b>		<b>Etats arabes</b>	
<b>Chine</b>		<b>Khartoum</b>	
<b>République populaire démocratique de Corée (selon les besoins)</b>		<b>Soudan*</b>	<b>Pays-Bas/République fédérale d'Allemagne<sup>b</sup></b>
<b>Colombo</b>		<b>Yémen*</b>	<b>République fédérale d'Allemagne</b>
<b>Sri Lanka</b>	<b>Suède<sup>b</sup></b>	<b>Yémen démocratique</b>	
<b>Maldives*</b>		(selon les besoins)	<b>Pays-Bas<sup>c</sup></b>
<b>Népal* (selon les besoins)</b>	<b>Pays-Bas</b>		
<b>Dacca</b>			
<b>Bangladesh*</b>	<b>Pays-Bas</b>		

*Note.* Les pays marqués d'un astérisque sont inclus dans la liste des pays les moins avancés.

<sup>a</sup>Pour les pays dont la responsabilité incombe à des administrateurs auxiliaires, voir tableau 2.

<sup>b</sup>Deux administrateurs auxiliaires ont successivement occupé le poste en 1985.

<sup>c</sup>Administrateurs auxiliaires originaires d'un pays en développement.

<sup>d</sup>Trois administrateurs auxiliaires ont successivement occupé le poste en 1985.

TABLEAU 2. PAYS DONT LA RESPONSABILITE INCOMBE A  
DES ADMINISTRATEURS AUXILIAIRES SEULEMENT<sup>a</sup>  
(Par région)

Région/pays	Pays donateurs des services d'administrateurs auxiliaires
<i>Afrique</i>	
Nigéria	Pays-Bas/Japon <sup>a</sup>
<i>Etats arabes</i>	
Tunisie	Belgique
<i>Europe</i>	
Turquie	République fédérale d'Allemagne

<sup>a</sup>Deux administrateurs auxiliaires ont successivement occupé le poste en 1985.

TABLEAU 3. PAYS ET TERRITOIRES RELEVANT DIRECTEMENT  
DU SIEGE DE L'ONUDI  
(Par région)

Région/pays/territoire	Région/pays/territoire
<i>Afrique</i>	Egypte
Ouganda*	Emirats arabes unis
Kenya	Iraq
	Jamahiriya arabe libyenne
<i>Asie et Pacifique</i>	Jordanie
Afghanistan*	Koweït
Hongkong	Liban
Iran (République islamique d')	Maroc
Mongolie	Oman
Singapour	Qatar
	République arabe syrienne
	Somalie*
<i>Etats arabes</i>	
Algérie	<i>Europe</i>
Arabie saoudite	Chypre
Bahreïn	Malte
Djibouti*	

Note. Les pays marqués d'un astérisque sont inclus dans la liste des pays les moins avancés.

TABLEAU 4. ADMINISTRATEURS AUXILIAIRES : PAYS  
DONATEURS

Pays	Nombre d'administrateurs auxiliaires
Allemagne, République fédérale d'	16 <sup>a</sup>
Belgique	5
Danemark	9 <sup>a</sup>
Finlande	4
Italie	6
Japon	5
Norvège	3
Pays-Bas	22 <sup>a, b</sup>
Suède	4
Suisse	1
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>

<sup>a</sup>Un administrateur auxiliaire affecté au Siège de l'ONUDI.

<sup>b</sup>Six administrateurs auxiliaires originaires de pays en développement.

## APPENDICE G

### Répartition géographique des experts

(Par ordre décroissant)

TABLEAU 1. 1<sup>er</sup> JANVIER-31 DECEMBRE 1985

<i>Pays</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Pays</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>
Royaume-Uni	161	Pérou	9
France	135	Tunisie	9
Pologne	135	République de Corée	8
Etats-Unis d'Amérique	104	Pakistan	7
Allemagne, République fédérale d'	83	Panama	7
Inde	78	Cameroun	6
Autriche	68	Danemark	6
Hongrie	53	Indonésie	6
Tchécoslovaquie	44	Israël	6
Belgique	41	Jordanie	6
Suède	39	Niger	6
Italie	36	République démocratique d'Allemagne	6
Espagne	30	Roumanie	6
Pays-Bas	28	Sénégal	6
Brésil	27	Zimbabwe	5
Mexique	25	Kenya	4
Suisse	23	Libéria	4
Yougoslavie	23	Malaisie	4
URSS	20	Turquie	4
Bangladesh	19	El Salvador	3
Japon	19	Grèce	3
Egypte	18	Rwanda	3
Portugal	18	Bénin	2
Sri Lanka	18	Chine	2
Argentine	17	Cuba	2
Australie	17	Equateur	2
Canada	17	Ghana	2
Chili	15	Honduras	2
Ethiopie	15	Mauritanie	2
Maroc	15	Nicaragua	2
Philippines	15	République-Unie de Tanzanie	2
Norvège	14	Apatrides	2
Côte d'Ivoire	13	Bolivie	1
Venezuela	13	Iraq	1
Bulgarie	11	Jamahiriya arabe libyenne	1
Zaire	11	Jamaïque	1
Irlande	10	Madagascar	1
Nigéria	10	République arabe syrienne	1
Algérie	9	Soudan	1
Colombie	9	Togo	1
Finlande	9	Viet Nam	1
Nouvelle-Zélande	9	Zambie	1
		<b>TOTAL</b>	<b>1 628</b>



TABLEAU 2. 1971-1985

<i>Pays</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Pays</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>
Royaume-Uni	1 618	Indonésie	18
Etats-Unis d'Amérique	1 044	Mali	18
France	932	Apatrides	17
Pologne	932	Bolivie	16
Inde	810	Côte d'Ivoire	16
Allemagne, République fédérale d'	712	Maroc	15
Autriche	428	Zaïre	15
Suède	395	Chine	14
Belgique	391	Equateur	14
Italie	329	Grèce	13
Egypte	303	Iraq	13
Hongrie	283	Jamaïque	13
Pays-Bas	282	Malaisie	13
Yougoslavie	275	Soudan	11
Argentine	225	Cameroun	10
Espagne	212	El Salvador	10
Danemark	204	Iran (République islamique d')	10
URSS	186	Nigéria	10
Canada	175	Jordanie	9
Suisse	167	Maurice	9
Tchécoslovaquie	158	Haiti	8
Finlande	145	Nicaragua	8
Chili	137	Niger	8
Japon	134	Ghana	7
Roumanie	131	Panama	7
Norvège	130	Togo	7
Australie	127	Zimbabwe	6
Israël	113	Cuba	5
Brésil	108	Liban	5
Irlande	87	Bénin	4
Sri Lanka	86	Kenya	4
Mexique	76	Libéria	4
Pakistan	73	Guatemala	3
Philippines	70	Madagascar	3
Nouvelle-Zélande	66	Malte	3
Pérou	61	Rwanda	3
Bulgarie	58	République-Unie de Tanzanie	3
Portugal	50	Viet Nam	3
Colombie	32	Barbade	2
Turquie	29	Birmanie	2
Venezuela	28	Honduras	2
Tunisie	27	Mauritanie	2
Bangladesh	26	Paraguay	2
République arabe syrienne	26	RSŞ de Biélorussie	2
République démocratique allemande	25	Thaïlande	2
Algérie	24	Costa Rica	1
République de Corée	23	Guyana	1
Sénégal	20	Jamahiriya arabe libyenne	1
Uruguay	19	Népal	1
Ethiopie	18	Sierra Leone	1
		Zambie	1
		<b>TOTAL</b>	<b>12 385</b>

## APPENDICE H

## Organisations intergouvernementales et organisations internationales non gouvernementales

TABLEAU 1. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ADMISES A PARTICIPER AUX TRAVAUX DU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'ONU EN TANT QU'ORGANE DES NATIONS UNIES

(31 mai 1985 : 46 organisations)

<i>Organisation</i>	<i>Sigle/ acronyme</i>	<i>Année d'examen de la demande d'admission</i>	<i>Cote du document renfermant la demande d'admission</i>
Agence de coopération culturelle et technique	ACCT	1976	ID/B/164
Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest	ADRAO	1980	ID/B/239
Banque africaine de développement	BAD	1976	ID/B/164
Banque de développement des Caraïbes	CARIBANK	1976	ID/B/164
Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale		1981	ID/B/264/Add.1
Banque européenne d'investissement	BEI	1969	ID/B/59
Banque ouest-africaine de développement	BOAD	1978	ID/B/201
Centre de recherche et de formation statistiques, économiques et sociales des pays islamiques		1980	ID/B/239/Add.1
Centre international des entreprises publiques dans les pays en développement		1980	ID/B/239
Centre régional africain de la technique	CRAT	1982	ID/B/273
Centre islamique pour le développement du commerce	CIDC	1985	ID/B/345
Comité intergouvernemental des migrations	CIM	1981	ID/B/264
Comité permanent consultatif du Maghreb	CPCM	1968	ID/B/33
Commission internationale des industries alimentaires <sup>a</sup>	CIIA	1968	ID/B/33
Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest	CEAO	1976	ID/B/164
Communauté économique européenne	CEE	1967	<sup>b</sup>
Conseil d'assistance économique mutuelle	CAEM	1971	ID/B/85/Add.3
Conseil de l'unité économique arabe	CAEU	1971	ID/B/86/Add.1
Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre	CIPEC	1971	ID/B/86
Conseil oléicole international	COI	1980	ID/B/239
Fédération arabe pour l'enseignement technique		1985	ID/B/345
Fonds arabe de développement économique et social	FADES	1977	ID/B/177
Institut international du froid	IIF	1985	ID/B/345
Institut international du coton	IIC	1971	ID/B/86
Ligue des Etats arabes		1970	ID/B/73
Organisation africaine de la propriété intellectuelle <sup>c</sup>	OAPI	1967	<sup>b</sup>
Organisation arabe de développement industriel	OADI	1983	ID/B/304
Organisation arabe des ressources minières	OARM	1982	ID/B/273
Organisation arabe pour la normalisation et la métrologie	ASMO	1976	ID/B/164
Organisation asiatique de la productivité	OAP	1969	ID/B/59
Organisation de consultation industrielle du monde		1978	ID/B/201

Organisation	Sigle/ acronyme	Année d'examen de la demande d'admission	Cote du document renfermant la demande d'admission
Organisation de coopération et de développement économiques	OCDE	1971	ID/B/86/Add.5
Organisation éducative, culturelle et scientifique de la Ligue des Etats arabes		1978	ID/B/201
Organisation des Etats américains	OEA	1967	<sup>b</sup>
Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole	OPAEP	1975	ID/B/152
Organisation de l'unité africaine	OUA	1970	ID/B/73/Add.1 et Corr.1
Organisation internationale du jute		1985	ID/B/345
Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal <sup>d</sup>	OMVS	1971	ID/B/86/Add.1
Organisation régionale africaine de normalisation	ORAN	1983	ID/B/304
Programme coopératif sur l'environnement pour l'Asie du Sud	SACEP	1985	ID/B/345
Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale		1969	ID/B/59/Add.1
Secrétariat pour les pays du Commonwealth		1979	ID/B/218
Société interarabe de garantie des investissements		1977	ID/B/177/Add.2
Union africaine des chemins de fer	UAC	1984	ID/B/C.3/124
Union douanière et économique de l'Afrique centrale	UDEAC	1976	ID/B/164
Union du fleuve Mano		1980	ID/B/239

*Note.* L'organisation suivante, qui figurait dans les précédentes listes des organisations intergouvernementales admises à participer aux travaux du Conseil du développement industriel, a cessé d'exister en mars 1985 : Organisation commune africaine et mauricienne.

<sup>a</sup>Anciennement : Commission internationale des industries agricoles et alimentaires.

<sup>b</sup>Il n'a pas été fourni de renseignements ronéotypés.

<sup>c</sup>Anciennement : Office africain et malgache de la propriété industrielle (OAMPI).

<sup>d</sup>Avant 1972 : Organisation des Etats riverains du Sénégal (OERS).

**TABLEAU 2. ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES DOTEES DU STATUT CONSULTATIF AUPRES DE L'ONUDI EN TANT QU'ORGANE DES NATIONS UNIES**

(31 mai 1985 : 84 organisations<sup>a</sup>)

Organisation	Sigle/ acronyme	Date de l'octroi du statut consultatif	Cote du document renfermant la demande d'admission
Alliance coopérative internationale	ACI	1971	ID/B/86
Assemblée mondiale des petites et moyennes entreprises	AMPME	1983	ID/B/304
Assistance mutuelle des entreprises pétrolières gouvernementales latino-américaines	APPEL	1974	ID/B/131/Add.1
Association des foires internationales d'Amérique	AFIDA	1980	ID/B/239/Add.1
Association des industriels latino-américains	AILA	1980	ID/B/239/Add.1
Association des institutions africaines de financement du développement	AIAFD	1979	ID/B/218
Association internationale des sciences et technologies céréalières <sup>a</sup>		1972	ID/B/106

TABLEAU 2 (suite)

Organisation	Sigle/ acronyme	Date de l'octroi du statut consultatif	Cote du document renfermant la demande d'admission
Association internationale de l'industrie des engrais <sup>b</sup>		1974	ID/B/131
Association internationale des banques islamiques	AIBI	1985	ID/B/345
Association internationale pour la formation pédagogique des ingénieurs		1985	ID/B/345
Association internationale pour l'échange d'étudiants en vue de l'acquisition d'une expérience technique		1970	ID/B/73
Association internationale pour la protection de la propriété industrielle	AIPPI	1968	ID/B/32/Add.1
Association des industriels et des chambres de l'industrie de l'alimentation	ALICA	1985	ID/B/345
Association latino-américaine des industries pharmaceutiques	ALAIP	1982	ID/B/273
Association latino-américaine des institutions financières de développement	ALIDE	1974	ID/B/131
Association mondiale de la construction modulaire et de la préfabrication		1981	ID/B/264
Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique	WAITRO	1972	ID/B/106
Association pétrochimique latino-américaine <sup>c</sup>	APLA	1980	ID/B/239
Association pour l'avancement en Afrique des sciences de l'agriculture	AAASA	1982	ID/B/273/Add.1
Association technique africaine	ATA	1985	ID/B/345
Centre d'étude de l'azote	CEA	1978	ID/B/201/Add.1
Centre international de recherches "Pio Manzu" sur l'habitat		1980	ID/B/239
Chambre de commerce internationale	CCI	1967	<i>d</i>
Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'échanges de marchandises		1985	ID/B/345
Club de Dakar		1980	ID/B/239
Comité international des plastiques en agriculture	CIPA	1974	ID/B/131
Commission électronique internationale	CEI	1980	ID/B/239/Add.1
Commission panaméricaine de normalisation	CPANT	1983	ID/B/304
Confédération internationale de la mesure	IMEKO	1975	ID/B/152
Confédération internationale des syndicats libres	CISL	1967	<i>d</i>
Confédération mondiale du travail <sup>e</sup>	CMT	1968	ID/B/32
Conseil international des archives	CIA	1982	ID/B/273
Conseil international des femmes	CIF	1982	ID/B/273
Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation	CIB	1984	ID/B/C.3/124
Conseil international des sociétés d'esthétique industrielle	ICSID	1974	ID/B/131
Conseil mondial de la gestion/		1967	<i>d</i>
Conseil mondial de la paix	CMP	1977	ID/B/177
Fédération arabe des industries alimentaires	FAIA	1983	ID/B/304
Fédération arabe des producteurs d'engrais chimiques		1976	ID/B/164
Fédération arabe du sucre		1980	ID/B/239
Fédération des consultants africains	FECA	1985	ID/B/345
Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs	FEANI	1979	ID/B/218 et Corr. 1
Fédération européenne des associations de conseils en organisation	FEACO	1974	ID/B/131

<i>Organisation</i>	<i>Sigle/ acronyme</i>	<i>Date de l'octroi du statut consultatif</i>	<i>Cote du document renfermant la demande d'admission</i>
Fédération européenne des sociétés nationales d'entretien		1976	ID/B/164
Fédération internationale d'automatique	IFAC	1969	ID/B/60
Fédération internationale de documentation	FID	1970	ID/B/73
Fédération internationale de génie médical et de bio-engineering		1984	ID/B/C.3/124
Fédération internationale de l'industrie du médicament	FIIM	1977	ID/B/177
Fédération internationale des associations des inventeurs	FIAI	1977	ID/B/177
Fédération internationale des producteurs agricoles	FIPA	1984	ID/B/C.3/124
Fédération latino-américaine de l'industrie pharmaceutique	FIFARMA	1979	ID/B/218/Add.1
Fédération mondiale des institutions de financement du développement		1984	ID/B/304 et ID/B/C.3/124
Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs	FMOI	1969	ID/B/60
Fédération syndicale mondiale	FSM	1967	<i>d</i>
Fondation du tiers monde pour les études sociales et économiques		1982	ID/B/273
Institut international des caisses d'épargne	IICE	1971	ID/B/86
Institut latino-américain du fer et de l'acier	ILAFA	1972	ID/B/106/Add.1
Institut latino-américain des matières plastiques	ILAP	1974	ID/B/131
Institut pour le développement de la coopération internationale		1985	ID/B/345
Licensing Executive Society International	LES (International)	1978	ID/B/201
Organisation de l'unité syndicale africaine	OUSA	1983	ID/B/304
Organisation européenne pour le contrôle de la qualité		1985	ID/B/345
Organisation internationale des employeurs	OIE	1967	<i>d</i>
Organisation internationale des experts	ORDINEX	1985	ID/B/345
Organisation internationale de normalisation	ISO	1970	ID/B/73
Organisation internationale des unions de consommateurs	IOCU	1971	ID/B/86
Organisation mondiale de l'emballage		1975	ID/B/152
Organisation de solidarité des peuples d'Afrique et d'Asie		1978	ID/B/201
Société de chimie industrielle		1972	ID/B/106
Société internationale pour le développement	SED	1984	ID/B/C.3/124
Union arabe du fer et de l'acier	UAFA	1978	ID/B/201/Add.1
Union des associations techniques internationales	UATI	1970	ID/B/73
Union européenne de la carrosserie	UEC	1971	ID/B/86/Add.1
Union européenne de relations publiques	UERP	1976	ID/B/164
Union des foires internationales	UFI	1978	ID/B/201
Union des industries de la Communauté européenne	UNICE	1969	ID/B/60
Union internationale des architectes	UIA	1969	ID/B/60
Union internationale de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises		1968	ID/B/32/Add.1
Union internationale chrétienne des dirigeants d'entreprise		1968	ID/B/32
Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources	UICN	1971	ID/B/86/Add.1

TABLEAU 2 (suite)

<i>Organisation</i>	<i>Sigle/ acronyme</i>	<i>Date de l'octroi du statut consultatif</i>	<i>Cote du document renfermant la demande d'admission</i>
Union internationale des laboratoires indépendants	UIIL	1971	ID/B/86/Add.4
Union internationale de science et technologie alimentaires		1980	ID/B/239
Union internationale des sociétés de techniciens et de chimistes du cuir <sup>1</sup>		1975	ID/B/152
Union des producteurs, des transporteurs et des distributeurs d'énergie électrique en Afrique	UPDEA	1976	ID/B/164

*Note.* Les quatre organisations ci-après, qui figuraient sur les listes des ONG dotées du statut consultatif auprès de l'ONUDI soumises au Conseil avant 1984, ont cessé leurs activités : Association européenne océanique (EUROCEAN), Centre européen de coopération internationale (CECI), Centre international pour l'industrie et l'environnement (CIIE) et Organisation afro-asiatique de coopération économique (AFRASEC).

<sup>a</sup> Avant octobre 1984 : Association internationale de chimie céréalière.

<sup>b</sup> Avant 1984 : Association internationale des fabricants de superphosphate et d'engrais composés (ISMA).

<sup>c</sup> Avant 1984 : Institut pétrochimique latino-américain.

<sup>d</sup> Le Directeur exécutif a communiqué officieusement des renseignements généraux sur les buts et les activités de cette organisation aux participants à la première session du Conseil (voir A/6715/Rev.1, par. 312).

<sup>e</sup> Avant octobre 1968 : Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC).

<sup>f</sup> Avant 1976 : Conseil international pour l'organisation scientifique (CIOS).

<sup>g</sup> L'appellation anglaise de cette organisation a été modifiée en 1981.

<sup>h</sup> Avant 1984 : Union internationale des sociétés de chimistes du cuir.

## APPENDICE I

### Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI)

TABLEAU I. ETAT AU 31 DECEMBRE 1985 DES CONTRIBUTIONS ANNONCEES AU FNUDI POUR LA PERIODE 1978-1985

(En dollars des Etats-Unis)

<i>Pays/organisation</i>	<i>Contributions annoncées pour 1978-1984</i>	<i>Contributions annoncées pour 1985</i>	<i>Ajustements de change</i>	<i>Montants reçus en 1978-1985</i>	<i>Montant total des contributions annoncées mais non versées</i>
	<i>Contributions générales</i>				
Afghanistan	8 000	1 500	—	8 000	1 500
Algérie	449 000	40 000	—	489 000	—
Angola	60 000	10 000	—	60 000	10 000
Arabie saoudite	7 000 000	1 000 000	—	8 000 000	—
Argentine	337 000	—	—	337 000	—
Autriche	240 174	45 045	(10 167)	275 052	—
Bahreïn	35 000	5 000	—	35 000	5 000
Bangladesh	14 279	2 420	—	16 699 <sup>a</sup>	—
Barbade	11 000	2 000	—	13 000	—
Bénin	25 428	—	(286)	25 142	—
Bhoutan	7 266	1 320	—	7 266	1 320
Birmanie	7 846	1 000	(14)	8 832	—
Bolivie	6 000	1 000	—	5 000	2 000
Botswana	22 344	2 769	(1 820)	23 293	—
Brésil	105 000	15 000	—	105 000	15 000
Bulgarie	500 146	101 523	(13 744)	587 925	—
Burkina Faso	27 159	—	(903)	26 256	—
Burundi	6 339	—	—	6 339	—
Cameroun	21 191	—	(879)	20 312	—
Cap-Vert	2 000	—	—	2 000	—
Chili	52 000	10 000	—	62 000	—

Appendice I

TABLEAU I (suite)

<i>Pays/organisation</i>	<i>Contributions annoncées pour 1978-1984</i>	<i>Contributions annoncées pour 1985</i>	<i>Ajustements de change</i>	<i>Montants reçus en 1978-1985</i>	<i>Montant total des contributions annoncées mais non versées</i>
Chine	2 143 998	115 830	(60 144)	2 199 684	—
Chypre	7 791	1 210	(55)	8 946	—
Colombie	32 127	5 700	—	36 402	1 425
Congo	23 768	11 000	165	23 507	11 426
Costa Rica	16 857	12 250	—	21 027	8 080
Côte d'Ivoire	44 546	7 833	—	52 379	—
Cuba	210 403	23 333	(2 126)	231 610	—
Djibouti	4 000	—	—	4 000	—
Dominique	3 352	—	(12)	3 340	—
Egypte	477 884	72 492	—	477 884	72 492
Emirats arabes unis	65 000	—	—	65 000	—
Equateur	18 004	6 500	—	19 064	5 440
Ethiopie	1 122	1 111	—	2 233	—
Fidji	7 650	1 000	103	8 753	—
Gabon	10 329	—	—	10 329	—
Ghana	74 176	—	—	74 176	—
Grèce	158 000	36 000	—	158 000	36 000
Guatemala	25 000	5 000	—	30 000	—
Guinée	8 145	108 600	—	116 745	—
Guinée-Bissau	395	—	(7)	388	—
Guyana	8 584	706	17	8 584	723
Haiti	10 000	—	—	10 000	—
Honduras	2 000	1 000	—	3 000	—
Hongrie	484 073	62 779	(3 706)	543 146	—
Inde	7 012 595	500 000	—	7 012 595	500 000
Indonésie	290 000	50 000	—	340 000	—
Iran (République islamique d')	85 000	—	—	85 000	—
Iraq	1 088 983	—	(16 402)	911 290	161 291
Irlande	74 130	—	—	74 130	—
Jamahiriya arabe libyenne	305 000	—	—	305 000	—
Jamaïque	28 000	4 000	—	28 000	4 000



Jordanie	25 637	—	—	25 637	—
Kenya	64 310	17 414	(2 432)	69 292	10 000
Koweït	425 000	75 000	—	500 000	—
Lesotho	12 000	—	—	12 000	—
Liban	4 000	—	—	4 000	—
Libéria	2 500	—	—	2 500	—
Luxembourg	53 364	4 754	(1 851)	56 267	—
Madagascar	37 236	2 042	(1 943)	37 335	—
Malaisie	100 000	20 000	—	119 550	450
Malawi	15 383	2 349	(371)	17 361	—
Mali	1 767	—	844	—	2 611
Malte	9 432	—	(18)	9 414	—
Maroc	73 568	—	(5 231)	63 300	5 037
Maurice	7 743	—	(150)	7 593	—
Mauritanie	6 208	—	—	6 208	—
Mexique	146 752	10 497	—	157 249	—
Mongolie	15 595	2 082	(182)	17 495	—
Mozambique	13 213	4 925	(155)	13 058	4 925
Népal	4 200	700	—	4 900	—
Nicaragua	1 000	—	—	1 000	—
Niger	—	975	—	975	—
Nigéria	275 000	50 000	—	275 000	50 000
Oman	70 000	12 000	—	70 000	12 000
Ouganda	2 447	—	(102)	2 345	—
Pakistan	375 084	79 974	(27 921)	427 137	—
Panama	10 586	2 000	—	12 586	—
Paraguay	30 000	6 000	—	6 000	30 000
Pérou	65 000	20 000	—	60 000	25 000
Philippines	148 500	1 000	—	143 494	6 006
Pologne	842 771	105 033	(8 687)	939 117	—
Portugal	94 108	15 000	(565)	108 543	—
Qatar	155 000	30 000	—	185 000	—
République arabe syrienne	117 011	—	—	117 011	—
République de Corée	180 000	30 000	—	210 000	—
République démocratique allemande	1 018 205	67 550	730	1 086 485	—
République démocratique populaire lao	9 000	1 500	—	9 000	1 500
République dominicaine	5 000	—	—	5 000	—
République-Unie de Tanzanie	14 040	1 111	(1 206)	13 945	—
Roumanie	161 364	—	—	161 364	—
Rwanda	16 000	4 000	—	20 000	—

TABLEAU 1 (suite)

<i>Pays/organisation</i>	<i>Contributions annoncées pour 1978-1984</i>	<i>Contributions annoncées pour 1985</i>	<i>Ajustements de change</i>	<i>Montants reçus en 1978-1985</i>	<i>Montant total des contributions annoncées mais non versées</i>
Saint-Siège	1 000	—	—	1 000	—
Samoa	300	—	—	300	—
Sénégal	27 000	3 000	—	887	29 113
Seychelles	4 714	—	—	4 714	—
Sierra Leone	9 200	2 000	(1 079)	10 027	94
Singapour	4 000	—	—	4 000	—
Somalie	4 808	—	—	2 341	2 467
Soudan	81 719	15 000	—	15 235	81 484
Sri Lanka	21 000	3 000	—	24 000	—
Suriname	6 000	2 000	—	6 000	2 000
Swaziland	7 121	2 051	(836)	6 804	1 532
Tchad	2 857	—	(2 857)	—	—
Tchécoslovaquie	161 114	—	—	161 114	—
Thaïlande	149 907	20 129	(60)	169 976	—
Togo	23 746	1 053	(1 689)	19 193	3 917
Trinité-et-Tobago	139 701	5 025	—	144 726	—
Tunisie	135 267	19 953	(4 175)	151 045	—
Turquie	614 727	—	(62 462)	546 254	6 011
Union des Républiques socialistes soviétiques	4 985 524	586 854	7 492	5 579 870	—
Uruguay	49 432	—	—	49 432	—
Venezuela	124 000	20 963	(37)	144 926	—
Viet Nam	5 000	1 000	(506)	4 694	1 000
Yémen	5 011	—	—	5 011	—
Yémen démocratique	13 088	4 000	—	17 088	—
Yougoslavie	9 498 88	—	—	923 935	1 053
Zaire	18 429	—	—	15 429	3 000
Zambie	73 605	9 804	(8 749)	74 143	517
Zimbabwe	29 558	8 966	(1 051)	37 473	—
Organisations non gouvernementales	30 000	—	—	30 000	—
<b>Total des contributions générales</b>	<b>33 918 924</b>	<b>3 535 625</b>	<b>(235 029)</b>	<b>36 104 106</b>	<b>1 115 414</b>

*Contributions spéciales*

Allemagne, République fédérale d'	13 707 432	2 123 050	88 852	15 919 334	—
Argentine	22 400	—	—	22 400	—
Australie	904 396	168 067	(96 476)	946 774	29 213
Autriche	3 339 456	466 815	(12 708)	3 793 563	—
Belgique	3 642 651	393 443	16 686	4 052 780	—
Brésil	100 108	—	—	100 108	—
Chine	740 353	250 000	—	990 353	—
Côte d'Ivoire	376 580	—	(37 389)	304 102	35 089
Danemark	202 684	—	—	202 684	—
Egypte	236 511	200 000	—	236 511	200 000
Finlande	1 577 371	—	(92 353)	1 113 654	371 364
France	3 906 287	904 255	(227 596)	4 582 946	—
Hongrie	310 204	50 628	583	309 869	51 546
Inde	—	500 000	—	200 000	300 000
Italie	10 736 595	2 105 263	(417 620)	10 033 568	2 390 670
Japon	4 235 315	961 895	—	5 197 210	—
Malte	15 920	—	—	15 920	—
Norvège	73 110	—	—	73 110	—
Pays-Bas	24 792	441 176	58 232	368 877	155 323
Pologne	91 462	92 307	(8 447)	143 271	32 051
République démocratique allemande	807 959	38 411	(30 123)	816 247	—
Royaume-Uni	2 817 147	152 047	(367 377)	2 316 039	285 778
Suède	4 820 523	297 229	(76 255)	5 041 497	—
Suisse	4 146 612	1 056 338	(21 760)	3 453 114	1 728 076
Tchécoslovaquie	1 087 361	167 504	(3 498)	1 220 932	30 435
Turquie	504 826	247 617	(128 834)	623 609	—
Yougoslavie	286 317	194 596	(136 725)	344 188	—
Organisations non gouvernementales	155 574	93 367	—	248 941	—
<b>Total des contributions spéciales</b>	<b>58 928 946</b>	<b>10 955 911</b>	<b>(1 492 808)</b>	<b>62 776 413</b>	<b>5 615 636</b>
<b>TOTAL FNUDI</b>	<b>92 847 870</b>	<b>14 491 536</b>	<b>(1 727 837)</b>	<b>98 880 519</b>	<b>6 731 050</b>

\*Bangladesh : trop-perçu de 7 519 dollars au titre des contributions annoncées pour 1981-1983 transféré du FNUDI au Fonds de développement industriel.

Appendice I

TABLEAU 2. ETAT DES RESSOURCES DU FNUDI, AU 31 DECEMBRE 1985

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Monnaies convertibles			Total
	Contributions générales	Contributions spéciales	Monnaies non convertibles	
<i>Recettes</i>				
Contributions, 1978 à 1985	21 922	65 531	19 887	107 340
Intérêts et autres recettes	8 487	(5 146)	(2 398)	923
Solde du Fonds général d'affectation spéciale	1 967	748	3 000	5 715
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>32 356</b>	<b>61 133</b>	<b>20 489</b>	<b>113 978</b>
<i>Autorisation</i>				
<i>Projets</i>				
Dépenses, 1978 à 1985	23 157	44 739	16 654	84 550
Engagements, 1986 et au-delà	117	1 712	24	1 853
Non encore exécutés	3 228	11 718	969	15 915
Total partiel	26 502	58 169	17 647	102 318
<i>Dépenses d'appui, 1978 à 1985</i>				
Contributions générales en monnaies convertibles	3 108	—	—	3 108
Contributions spéciales en monnaies convertibles	—	5 178	—	5 178
Monnaies non convertibles <sup>a</sup>	2 239	—	—	2 239
Total partiel	5 347	5 178	—	10 525
<i>Réserve pour dépenses d'appui, 1985 et au-delà</i>				
Contributions générales en monnaies convertibles	435	—	—	435
Contributions spéciales en monnaies convertibles	—	1 746	—	1 746
Monnaies non convertibles <sup>a</sup>	130	—	—	130
Total partiel	565	1 746	—	2 311
<b>TOTAL DES AUTORISATIONS</b>	<b>32 414</b>	<b>65 093</b>	<b>17 647</b>	<b>115 154</b>
Total partiel	(58)	(3 960)	2 842	(1 176)
Réserve opérationnelle	(526)	—	—	(1 176)
<b>SOLDE DISPONIBLE</b>	<b>(584)</b>	<b>(3 960)</b>	<b>2 842</b>	<b>(1 702)</b>
<i>Situation de trésorerie</i>				
Recettes totales	32 356	61 133	20 489	113 978
Montants à recevoir	1 034	7 776	196	9 006
Montants reçus	31 322	53 357	20 293	104 972
Décaissements, 1978 à 1985	27 471	47 678	15 397	90 546
<b>SOLDE DISPONIBLE</b>	<b>3 851</b>	<b>5 679</b>	<b>4 896</b>	<b>14 426</b>
Engagements non réglés	1 033	2 239	1 257	4 529
Engagements, 1986 et au-delà	117	1 712	24	1 853
Réserve pour dépenses d'appui, 1986 et au-delà	565	1 746	—	2 311
Réserve opérationnelle	526	—	—	526
<b>ENGAGEMENTS</b>	<b>2 241</b>	<b>5 697</b>	<b>1 281</b>	<b>9 219</b>
<b>SOLDE DISPONIBLE NON ENGAGE</b>	<b>1 610</b>	<b>(18)</b>	<b>3 615</b>	<b>5 207</b>

<sup>a</sup>Les dépenses d'appui aux projets financés au moyen de monnaies non convertibles sont incluses dans la rubrique des contributions générales en monnaies convertibles.

**TABLÉAU 3. ETAT RECAPITULATIF, AU 31 DECEMBRE 1985, DES PROJETS APPROUVES EN VUE DE LEUR FINANCEMENT PAR LE FNUDI, CLASSES SUIVANT LES DOMAINES PRIORITAIRES FIXES POUR CE FONDS**

Domaines prioritaires fixés pour le FNUDI	Nombre de projets	Monnaies convertibles (y compris frais généraux) (en dollars des Etats-Unis)	Monnaies non conver- tibles (équivalent en dollars des Etats-Unis)	Total (en dollars des Etats-Unis)	Allocations (en pourcentage)	
					Souhai- tables <sup>a</sup>	Effectives
Mesures spéciales en faveur du dévelop- pement industriel des pays les moins avancés	78	6 154 646	2 057 427	8 212 073	10	8
Transfert et adaptation des techniques et mises au point de techniques appropriées, formation industrielle	212	18 433 219	927 198	19 360 417	10	19
Coopération économique et technique entre pays en développement	70	3 877 816	1 292 335	5 170 151	9	5
Formation en groupe et renforcement des institutions de formation industrielle dans les pays en développement	358	17 623 711	11 510 307	29 134 018	10	29
Infrastructure institutionnelle pour l'industrie	56	3 915 478	428 305	4 343 783	10	4
Industries de transformation des ressources naturelles locales, y compris industries orientées vers l'exportation	79	9 159 894	477 943	9 637 837	12	9
Industries satisfaisant les besoins essentiels et assurant l'appui des industries rurales	56	5 479 892	165 743	5 645 635	8	6
Activités de promotion	137	18 017 158	659 595	18 676 753	8	18
Autres activités	41	2 020 690	134 902	2 155 592	5	2
<b>TOTAL</b>	<b>1 087</b>	<b>84 682 504</b>	<b>17 653 755</b>	<b>102 336 259</b>	<b>82</b>	<b>100</b>

<sup>a</sup>Les ressources sont allouées comme suit (en pourcentage) :

Ressources disponibles pour financer les projets	82
Appui et administration du programme	13
Affectation aux réserves	5
	<u>100</u>

## APPENDICE J

### Liste des études entreprises par la Division des études industrielles en 1985<sup>a</sup>

---

#### *Etudes mondiales et conceptuelles*

##### *Restructuration de l'industrie au niveau international : stratégies mondiales de coopération*

Il s'agit d'élaborer diverses stratégies de coopération mondiale pour la restructuration de l'industrie au niveau international en vue de donner aux pays en développement une part plus importante de la production industrielle : a) en établissant divers scénarios quantitatifs d'industrialisation et b) en analysant le processus de restructuration aux niveaux mondial et régional.

##### *Etudes achevées en 1985 :*

Structural determinants of South-South trade expansion (UNIDO/IS.589) [Déterminants structurels du développement des échanges commerciaux Sud-Sud]

##### *Etudes en cours :*

Analyse statistique de l'origine des modifications de la valeur ajoutée manufacturière, par industrie et par région, de 1963 à 1980.

*Coût en 1985 :* 24 000 dollars

##### *Instruments institutionnels et politiques de la coopération*

Il s'agit d'examiner les instruments institutionnels et politiques nécessaires pour appliquer des stratégies nouvelles de coopération industrielle entre le Sud et le Nord et entre les diverses régions et les divers pays du Sud.

##### *Etudes achevées en 1985 :*

Policy and institutional obstacles to South-South trade in manufactures (UNIDO/IS.584) [Les obstacles aux échanges Sud-Sud de produits manufacturés tiennent aux orientations et aux institutions]

External indebtedness: another dimension of the African debt (UNIDO/IS.585) [L'endettement extérieur, autre dimension de la dette africaine]

##### *Etudes en cours :*

Conception des politiques et réformes en matière de prix : directives axées plus spécialement sur l'industrie

*Coût en 1985 :* 13 000 dollars

##### *Etablissement d'un modèle mondial et développement d'une banque de données*

Il s'agit d'appuyer les études sur les stratégies et politiques de développement industriel et sur la restructuration internationale de l'industrie, de faciliter l'analyse des incidences de l'Objectif de Lima et ainsi d'aider les organismes nationaux et internationaux à élaborer des objectifs en vue d'une action commune.

*Etudes achevées en 1985 :*

The IDIOM user's handbook for policy-oriented model structures. World modelling working paper (UNIDO/IS.514) [Manuel d'application IDIOM : structures de modèles pour l'élaboration des politiques. Document de travail pour l'établissement d'un modèle mondial]

A model for describing the impacts of changed bilateral export structure on production and imports — TIMOD (UNIDO/IS.523) [Modèle permettant de décrire les effets de la nouvelle structure des exportations bilatérales sur la production et les importations — TIMOD]

Towards viable balance growth strategies: a locational perspective (UNIDO/IS.559) [Vers des stratégies viables de croissance équilibrée : importance de la distribution géographique]

*Etudes en cours :*

Analyse du secteur énergétique dans la perspective de scénarios d'industrialisation pour l'an 2000

*Coût en 1985 :* 46 000 dollars

*Etudes conceptuelles et spéciales relatives à l'industrialisation envisagée à long terme et dans la perspective du développement*

Ces études spéciales concernent des questions prioritaires touchant l'industrialisation des pays en développement et sont établies pour répondre à des demandes émanant notamment du Comité administratif de coordination, du Comité de la planification du développement, du Conseil du développement industriel et d'autres organes analogues.

*Etudes achevées en 1985 :*

The mineral trade potential of the least developed African countries (UNIDO/IS.508) [Perspectives de commercialisation des produits minéraux qui s'ouvrent aux pays africains les moins avancés]

Social aspects of industrialization: global and regional evidence (UNIDO/IS.534) [Aspects sociaux de l'industrialisation tels qu'ils se présentent dans le monde et dans les régions]

*Etudes en cours :*

Taille économique et coûts des transports : ce qu'ils signifient pour l'industrialisation des pays africains les moins avancés

*Coût en 1985 :* 39 000 dollars

*Les progrès de l'industrialisation*

Les études relevant de cette rubrique ont pour but de suivre les progrès enregistrés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif de Lima et d'autres objectifs de développement et de rendre compte à ce sujet.

*Etudes achevées en 1985 :*

Industry and Development: Global Report 1985 (ID/333) [Industrie et développement : Rapport mondial pour 1985]

*Etudes en cours :*

Industrie et développement : Rapport mondial pour 1986

*Coût en 1985 :* 55 700 dollars

*Industrie et développement*

Cette revue a pour objet de servir de lien entre les praticiens et les théoriciens s'occupant des aspects économiques et des aspects connexes de l'industrialisation. Elle met l'accent sur l'économie

## *Appendice J*

appliquée, notamment dans les domaines mis en relief dans les Déclarations et Plans d'action de Lima et de New Delhi.

### *Etudes achevées en 1985 :*

Les numéros 14 et 15 d'*Industrie et développement* ont été publiés

Les numéros 16 et 17 d'*Industrie et développement* doivent être publiés en 1986

*Coût en 1985 :* cette activité n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants

### *Etudes par région et par pays*

#### *Etudes et analyses régionales et sous-régionales*

Cette activité a pour but d'offrir des services de recherche économique sur le développement régional et sous-régional et de mettre en lumière les perspectives de coopération industrielle au niveau régional. Les travaux visent d'abord à satisfaire les besoins des utilisateurs et servent aussi aux autres divisions de l'ONUDI qui s'occupent de coopération technique. De plus, dans le cadre de cette activité, l'ONUDI est en contact avec les divisions mixtes de l'industrie créées dans les commissions régionales et apporte son concours à leurs programmes.

#### *Etudes achevées en 1985 :*

Small-scale electronics industry as subcontractor in Asia and the Pacific region (UNIDO/IS.549) [La petite industrie électronique de sous-traitance en Asie et dans la région du Pacifique]

Mechanisms for small-scale industry development: Ancillarization — development of feeder industries (UNIDO/IS.551) [Comment développer la petite industrie : Développement des industries auxiliaires]

Scope and outline for ASEAN regional co-operation in the textiles and textile products industry [Perspectives de coopération régionale qui s'offrent aux pays de l'ANASE dans l'industrie des textiles et articles textiles]

#### *Etudes en cours :*

Politiques et stratégies pour le développement de la petite industrie en Asie et dans la région du Pacifique

Révision de l'étude sur l'industrie automobile dans les pays de l'ANASE : tendances et perspectives

La restructuration de l'industrie textile aux Etats-Unis et ses conséquences pour l'Amérique latine

Perspectives de développement industriel des Etats insulaires de l'océan Indien

Politiques énergétiques appliquées par certains pays européens dotés d'un CIP afin de réaliser des économies d'énergie plus importantes et plus rapides dans l'industrie (en collaboration avec la Division des opérations industrielles — section de la création et de la gestion d'usines)

La politique industrielle en Asie du Sud-Est, 1950-1985<sup>a</sup>

*Coût en 1985 :* 10 800 dollars

#### *Enquêtes et études par pays*

Au titre de cet élément de sous-programme, des analyses et des données économiques sont fournies aux responsables nationaux sur la structure de l'industrie et l'effet des politiques, sur les orientations qui se dessinent et sur les ressources et perspectives de l'industrialisation. Cette recherche est effectuée d'après les données sur les tendances et les forces internationales et en

<sup>a</sup>Financé sur des fonds extrabudgétaires.



réponse à la demande croissante d'entités nationales. Lancée en 1984, la série d'études sur le développement industriel pays par pays s'est substantiellement enrichie en 1985, non seulement pour répondre aux demandes des gouvernements de certains pays en développement, mais aussi pour soutenir les activités de coopération technique de l'ONUDI. Chacune des 15 études qui ont paru en 1985 donne une vue d'ensemble et une brève analyse du secteur industriel du pays étudié et permet à l'ONUDI d'asseoir ses activités opérationnelles sur une base concrète. Il est prouvé que cette série s'est révélée très utile à des entreprises financières et industrielles, tant publiques que privées, et à des instituts de recherche et des organismes d'aide de pays développés. De plus, le Service des études par région et par pays a effectué des analyses approfondies de pays qui lui avaient été demandées en vue de la programmation de l'assistance technique. L'analyse des perspectives d'industrialisation qui s'ouvrent à chacun des pays intéressés comporte la description des tendances de la restructuration internationale accompagnée de recommandations spécifiques aux responsables.

*Etudes achevées en 1985 :*

- Towards an industrial policy in Argentina [Vers une politique industrielle en Argentine]
- International trends in the machine tool industry—implications for Argentina (UNIDO/IS.565) [Les tendances de l'industrie de la machine-outil dans le monde — leurs conséquences économiques pour l'Argentine]
- A framework for technical assistance programming in Pakistan's industry [Cadre pour la programmation de l'assistance technique à l'industrie pakistanaise]
- Systems of incentives for investments in manufacturing industry (Malaysia, Morocco, Portugal, Republic of Korea, Tunisia, Turkey) [Systèmes de mesures favorisant l'investissement dans l'industrie manufacturière (Malaisie, Maroc, Portugal, République de Corée, Tunisie, Turquie)]
- Industrial development review series: Bahrain (UNIDO/IS.592), Bolivia (UNIDO/IS.564), Chile (UNIDO/IS.579), China (UNIDO/IS.582), India (UNIDO/IS.547), Pakistan (UNIDO/IS.535) [Série d'études sur le développement industriel : Bahreïn, Bolivie, Chili, Chine, Inde, Pakistan]

*Etudes en cours :*

- Restructuration de l'industrie textile mexicaine — besoins et orientations
- Analyse du secteur manufacturier de la République arabe syrienne
- Thaïlande : cadre pour la programmation de l'assistance technique industrielle
- Série d'études sur le développement industriel : Birmanie, Colombie, Cuba, Mexique, pays insulaires du Pacifique, République de Corée, Sri Lanka

*Coût en 1985 :* 93 700 dollars

*Redéploiement industriel et aménagement des structures*

Les activités menées à ce titre ont pour objectif de suivre en permanence le processus de restructuration industrielle aux niveaux régional et national et d'étudier les perspectives de redéploiement et les obstacles à ce processus dans une division internationale du travail en évolution.

*Etudes achevées en 1985 :*

- International economic restructuring and the territorial community (UNIDO/IS.571) [La restructuration économique internationale et la communauté territoriale]
- Finland in the changing international division of labour (UNIDO/IS.556) [La place de la Finlande dans l'évolution de la division internationale du travail]
- Survey of government policies in informatics (UNIDO/IS.526) [Etude générale des politiques nationales en matière d'informatique]

*Etudes en cours :*

- La restructuration de l'industrie textile dans les pays européens du CAEM
- La restructuration de l'industrie de la chaussure de cuir en Suède

*Coût en 1985 :* 17 000 dollars

## Appendice J

### *Etudes relatives à la Décennie du développement industriel de l'Afrique*

Cette activité de recherche a pour but de suivre et d'appuyer le programme d'action pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique.

#### *Etudes achevées en 1985 :*

Industrial co-operation through the Southern African Development Co-ordination Conference (SADCC) (UNIDO/IS.570) [La coopération industrielle par le biais de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC)]

Overview of mining and mineral resource-based industries in the Southern African Development Co-ordination Conferences (SADCC) subregion (UNIDO/IS.560) [Vue d'ensemble de l'exploitation industrielle des mines et ressources minérales locales dans la sous-région de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC)]

Policies and measures to promote industrial co-operatives in Africa (UNIDO/IS.561) [Politiques et mesures visant à promouvoir les coopératives industrielles en Afrique]

Industry and external debt in Africa: A preliminary analysis (UNIDO/IS.536)<sup>a</sup> [L'industrie et la dette extérieure de l'Afrique : Analyse préliminaire]

Summary report on industry and external debt in Africa (UNIDO/IS.537) [Exposé succinct sur l'industrie et la dette extérieure de l'Afrique]

Le système d'incitation aux investissements industriels au Maroc<sup>a</sup>

Industrial development review series : Nigeria (UNIDO/IS.557), Sudan (UNIDO/IS.541), Swaziland (UNIDO/IS.516), Zambia (UNIDO/IS.520) [Série d'études sur le développement industriel : Nigéria, Soudan, Swaziland, Zambie]

Study of the manufacturing sector in Zimbabwe (DP/ID/SER.A/631 and Add.1 and Add.2)<sup>a</sup> [Etude du secteur manufacturier du Zimbabwe]

#### *Etudes en cours :*

Etude du secteur manufacturier de la Guinée-Bissau<sup>a</sup>

Etude révisée des perspectives de développement industriel du Lesotho à partir des ressources naturelles

Etude détaillée du secteur manufacturier du Mozambique<sup>a</sup>

Analyse des perspectives de développement industriel du Rwanda à partir des ressources naturelles<sup>a</sup>

Vue d'ensemble de l'industrie sidérurgique des pays de la zone d'échanges préférentiels<sup>a</sup>

Etude sur l'APD et le secteur manufacturier

Série d'études sur le développement industriel : Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Mali, République-Unie de Tanzanie

Coût en 1985 : 93 600 dollars

### *Etudes sectorielles*

#### *Industries alimentaires*

##### *Etudes achevées en 1985 :*

The vegetable oils and fats industry: The sector in figures (UNIDO/IS.604) [L'industrie des huiles et graisses végétales : le secteur en chiffres]

Manuel de gestion des systèmes alimentaires agro-industriels intégrés (sera publié en 1986)

A programme for the integrated development of the Peruvian oils and fats production/consumption system (UNIDO/IS.569) [Programme de développement intégré du système péruvien de production et de consommation des huiles et des graisses]

<sup>a</sup>Financé sur des fonds extrabudgétaires.

Tariff and non-tariff measures in the world trade of oilseeds, vegetable oils and related products (UNIDO/IS.519)<sup>b</sup> [Mesures tarifaires et autres dans le commerce mondial des oléagineux, des huiles végétales et des produits connexes]

Potential contribution of the food agroindustry to food security systems (UNIDO/IS.587) [Contribution potentielle des agro-industries alimentaires aux systèmes de sécurité alimentaire]

Sécurité alimentaire et produits alimentaires transformés — méthode de détermination de la demande (sera publié au début de 1986)

Méthode de sélection des sous-secteurs prioritaires dans l'industrie alimentaire et analyse des options technologiques (sera publié au début de 1986)

Programming of the development of priority subsectors of food-processing systems within national food security systems (UNIDO/IS.586) [Comment programmer le développement de sous-secteurs prioritaires de systèmes d'industries alimentaires dans les systèmes nationaux de sécurité alimentaire]

*Etudes en cours :*

Méthode d'analyse et de planification de systèmes agro-industriels alimentaires intégrés

Coût en 1985 : 8 600 dollars

*Industrie de la pêche*

*Etudes en cours :*

Typologie des systèmes industriels de pêche dans des pays en développement

Stratégies pour le développement de différents types de systèmes industriels de pêche dans les pays en développement

Coût en 1985 : 32 300 dollars

*Industries du bois et de la transformation du bois*

*Etudes achevées en 1985 :*

Développement de l'industrie de transformation du bois dans la région de la CESAP (sera publié ultérieurement)

*Etudes en cours :*

Facteurs influant sur l'implantation des usines de transformation du bois dans les pays en développement (en collaboration avec l'IIAAS)

Coût en 1985 : cette activité n'a occasionné aucune dépense pour services de consultants

*Industrie pharmaceutique*

*Etudes achevées en 1985 :*

Technical and economic analysis of the manufacture of ethambutolhydrochloride (UNIDO/IS.588) [Analyse technique et économique de la fabrication de chlorhydrate d'éthambutol]

Technical and economic analysis of the manufacture of isoniazid (to be issued in early 1986) [Analyse technique et économique de la fabrication de l'isoniazide] (sera publié au début de 1986)

Le marché des produits pharmaceutiques, étude des statistiques disponibles, tendances et prévisions pour 1990 (sera publié au début de 1986)

## **Appendice J**

### **Etudes en cours :**

Analyse techno-économique de la fabrication de l'acide acétylsalicylique  
Modèle à l'usage des décideurs pour la sélection de substances entrant dans la fabrication de produits pharmaceutiques par synthèse chimique organique

*Coût en 1985 :* 16 600 dollars

### **Industrie des engrais**

#### **Etudes en cours :**

Tendances à long terme de la demande et nouvelles tendances des techniques de fabrication des engrais  
Etude de préféabilité en vue de l'implantation de mini-usines d'engrais dans quatre pays africains

*Coût en 1985 :* 25 000 dollars

### **Industries pétrochimiques**

#### **Etudes achevées en 1985 :**

The petrochemical industry in developing countries: Prospects and strategies (UNIDO/IS.572, Vol.I) [L'industrie pétrochimique dans les pays en développement : Perspectives et stratégies]

The petrochemical industry: The sector in figures (UNIDO/IS.572/Add.1, Vol.II) [L'industrie pétrochimique : le secteur en chiffres]

New trends in petrochemical research development (UNIDO/IS.576) [Les nouvelles tendances de la recherche-développement pétrochimique]

Tariff and non-tariff measures in the world trade of petrochemical products (UNIDO/IS.573)<sup>b</sup> [Mesures tarifaires et non tarifaires dans le commerce mondial des produits pétrochimiques]

The petrochemical industry in the developing ESCAP region: Past review and future prospects (UNIDO/IS.563/Add.2, Vol.III)<sup>c</sup> [L'industrie pétrochimique dans les pays en développement de la région de la CESAP : le passé et les perspectives]

Guide de l'utilisateur et manuel du programmeur sur un micro-ordinateur d'un modèle pour l'évaluation techno-économique des processus pétrochimiques (sera publié en 1986)

*Coût en 1985 :* 24 100 dollars

### **Industrie des matériaux de construction**

#### **Etudes achevées en 1985 :**

Tariff and non-tariff measures in the world trade of building materials (UNIDO/IS.524)<sup>b</sup> [Mesures tarifaires et non tarifaires dans le commerce mondial des matériaux de construction]

Lime in industrial development: a UNIDO guide to its uses and manufacture in developing countries (UNIDO/IS.555) [La chaux dans le développement industriel : Guide de l'ONUDI sur ses utilisations et sa fabrication dans les pays en développement]

The building materials industry: the sector in figures (UNIDO/IS.512/Add.1, Vol.II) [L'industrie des matériaux de construction : le secteur en chiffres]

*Coût en 1985 :* 700 dollars

---

<sup>b</sup>En collaboration avec la CNUCED.

*Industrie sidérurgique**Etudes achevées en 1985 :*

International trade in steel tubes (UNIDO/IS.515) [Le commerce international des tubes en acier]

Les ressources humaines et la formation de la main-d'œuvre dans les industries des pays en développement (sera publié au début de 1986)

Preliminary analysis of the iron and steel industry in the developing ESCAP region (UNIDO/IS.563/Add.1, Vol.II)<sup>c</sup> [Analyse préliminaire de l'industrie sidérurgique dans les pays en développement de la région de la CESAP]

*Etudes en cours :*

Etudes sur la situation actuelle de la sidérurgie dans les pays en développement : pays membres de l'ANASE, Moyen-Orient et Asie occidentale, Afrique

Application pratique à deux projets sur le terrain de la méthode permettant de déterminer les besoins en matière de formation de la main-d'œuvre

Coût en 1985 : 33 600 dollars

*Industrie des biens d'équipement**Etudes achevées en 1985 :*

Second world-wide study on the capital goods: The sector in figures (UNIDO/IS.505) [Deuxième étude mondiale de l'industrie des biens d'équipement : le secteur en chiffres]

Capital goods industry in developing countries: a second world-wide study (UNIDO/IS.530) [L'industrie des biens d'équipement dans les pays en développement : deuxième étude mondiale]

Eléments de stratégie pour l'industrie des biens d'équipement en Afrique. Rapport d'une réunion d'experts pour l'élaboration de stratégies et de politiques en vue du développement de l'industrie des biens d'équipement en Afrique, Vienne (Autriche), 18-20 juin 1985 (UNIDO/IS.538)

Preliminary analysis of the capital goods industry in South-East and East Asia (UNIDO/IS.563, Vol.I)<sup>c</sup> [Analyse préliminaire de l'industrie des biens d'équipement en Asie du Sud-Est et de l'Est]

The situation of selected industrial sectors in the developing countries of the ESCAP region: a synthesis paper (UNIDO/IS.577) [Situation de certains secteurs industriels des pays en développement de la région de la CESAP : document de synthèse]

Industrial progress of selected sectors in the developing ESCAP region. Final report of the UNIDO/ESCAP Workshop on accelerating growth through co-operation in selected industrial sectors in the developing countries of the ESCAP region, Bangkok, Thailand, 1-5 July 1985 (UNIDO/IS.543) [Les progrès de certains secteurs industriels des pays en développement de la région de la CESAP. Rapport final sur l'atelier ONUDI/CESAP sur l'accélération de la croissance par la coopération dans certains secteurs industriels entre les pays en développement de la région de la CESAP]

Analytical report of the first expert group meeting on the capital goods industry in Latin America (UNIDO/IS.567) [Rapport analytique sur les travaux de la première réunion d'experts sur l'industrie des biens d'équipement en Amérique latine]

*Etudes en cours :*

Les biens d'équipement nécessaires aux industries des huiles et graisses végétales et aux minoteries

Etude techno-économique du développement des biens d'équipement dans les pays arabes

Réparation et entretien des navires dans les pays en développement

Coût en 1985 : 25 500 dollars

<sup>c</sup>En collaboration avec la CESAP.

## *Appendice J*

### *Industrie des machines agricoles*

#### *Etudes achevées en 1985 :*

The present situation of the agricultural machinery industry in Latin America (UNIDO/IS.581) [Situation actuelle de l'industrie des machines agricoles en Amérique latine]

The multipurpose approach to agricultural machinery manufacturing in Latin America (UNIDO/IS.607) [La polyvalence dans la fabrication des machines agricoles en Amérique latine]

*Coût en 1985 :* 14 800 dollars

### *Recherches d'appui et activités relatives aux méthodes*

#### *Etudes achevées en 1985 :*

Use and conservation of energy in the cement industry (UNIDO/IS.540) [Utilisation de l'énergie et économies d'énergie dans l'industrie du ciment]

#### *Etudes en cours :*

Energy use and conservation in the non-ferrous metals industry [Utilisation de l'énergie et économies d'énergie dans l'industrie des métaux non ferreux]

Use and conservation of energy in the production of selected building materials (lime, brick and glass) [Utilisation de l'énergie et économies d'énergie dans la production de certains matériaux de construction (chaux, brique et verre)]

*Coût en 1985 :* 300 dollars

### *Groupe de statistiques et des enquêtes*

#### *Statistiques industrielles*

Cette activité a pour objet *a)* d'élargir le champ et la précision des statistiques nécessaires pour la recherche industrielle; *b)* de faciliter le stockage et la fourniture de ces statistiques grâce à la mise en place et à l'entretien d'une base de données informatisées d'un bon rapport coût-efficacité et du logiciel correspondant; et *c)* de diffuser largement les indicateurs tirés de ces données, et qui ne sont pas disponibles ailleurs.

#### *Etudes achevées en 1985 :*

International comparative advantage in manufacturing: changing profiles of resources and trade (ID/334) [Avantages comparés des divers pays dans l'industrie manufacturière : évolution des profils des ressources et du commerce]

A statistical review of the world industrial situation, 1984 (UNIDO/IS.506) [Analyse statistique de la situation industrielle mondiale]

Africa in figures (UNIDO/IS.517) [L'Afrique en chiffres]

An inventory of industrial statistics: UNIDO data base, 1985 (UNIDO/IS.528) [Inventaire des statistiques de l'industrie : la base de données de l'ONUDI, 1985]

Measuring the relative degree of industrialization (UNIDO/IS.491/Rev.1) [Mesure du degré relatif de l'industrialisation]

Industrial statistics for research purposes: Methodology applied in compiling UNIDO's international data on the number of employees, wages and salaries, gross output and value added (UNIDO/IS.558) [Les statistiques de l'industrie au service de la recherche : méthode utilisée pour établir la base de données de l'ONUDI en ce qui concerne le nombre d'employés, les traitements et salaires, la production brute et la valeur ajoutée]

*Etudes en cours et activités connexes :*

Manuel de statistiques industrielles, 1986

Revue statistique de la situation industrielle mondiale, 1985  
L'industrie africaine en chiffres, Vol. 2  
Coût en 1985 : 9 500 dollars

*Etude du développement industriel*

Cette publication a pour objet de donner une idée générale des problèmes qui se posent actuellement et des derniers progrès accomplis dans le domaine du développement industriel, de passer en revue les politiques et stratégies d'industrialisation, de rendre compte de l'évolution des structures dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, et d'analyser les tendances et leur influence sur l'avenir du développement industriel.

*Etudes achevées en 1985 :*

L'industrie dans les années 80 : changement structurel et interdépendance  
Coût en 1985 : 6 400 dollars

*Autres activités*

*Etudes sur l'environnement et études connexes*

Ces études doivent rendre compte de recherches *a)* sur la protection de l'environnement au cours du processus du développement industriel, *b)* sur les pratiques en matière d'utilisation et de traitement de l'eau, et *c)* sur les plans à appliquer en cas d'urgence dans l'industrie.

*Etudes achevées en 1985 :*

Utilization of phosphogypsum produced in the fertilizer industry (UNIDO/IS.533)  
[Utilisation du phosphogypse produit par l'industrie des engrais]  
Environmental study of the petrochemicals industry (UNIDO/IS.568) [Etude sur l'industrie pétrochimique et l'environnement]  
Environmental considerations relating to the petrochemicals industry (UNIDO/IS.580)  
[Les questions d'environnement que pose l'industrie pétrochimique]  
Plan d'intervention à appliquer dans l'industrie en cas d'urgence (sera publié ultérieurement)

*Etudes en cours :*

Récupération des solvants dans l'industrie pharmaceutique  
La pollution industrielle en Afrique de l'Est<sup>d</sup>  
Coût en 1985 : 2 000 dollars

*Mise au point et transfert de techniques*

*Etudes achevées en 1985 :*

Directory of industrial information services and systems in developing countries (UNIDO/IS.205/Rev.1) [Répertoire des services et systèmes d'information sur les industries des pays en développement]

Edition révisée, étoffée et mise à jour, vise à permettre d'utiliser toutes les possibilités d'information sur les industries et les techniques des pays en développement.

Bibliography of documents relating to the transfer of technology (UNIDO/IS.228/Add.2)  
[Bibliographie des documents relatifs au transfert des techniques]

Supplément au document UNIDO/IS.228, cette bibliographie donne la liste des publications en vente, des documents de groupes de travail et des autres documents établis

<sup>d</sup>En collaboration avec la FAO et le PNUE.

## Appendice J

au titre du programme de technologie de l'ONUDI parus entre le 1er janvier 1981 et le 31 mars 1985. Y figurent les documents qui traitent des sujets suivants : politiques et planification en matière de technologie, technologies de pointe, coûts et conditions des acquisitions de techniques, technologies de l'énergie, choix technologiques, recherche-développement et adaptation, développement des capacités, technologies appropriées, information industrielle et technologique.

Directory of industrial and technological research institutes (UNIDO/IS.275/Rev.1) [Répertoire des instituts de recherche industrielle et technologique]

Edition révisée, étoffée et mise à jour qui vise à promouvoir la coopération entre les établissements de recherche-développement des pays en développement et à réduire les risques de doubles emplois.

The UNIDO programme on technological advances (UNIDO/IS.411/Rev.1) [Programme de l'ONUDI relatif aux progrès technologiques]

Indique dans leurs grandes lignes les objectifs du programme et les activités dans les domaines suivants : génie génétique et biotechnologie, micro-électronique, systèmes technologiques du plus léger que l'air, technologie de l'aérospatial, technologie marine et extraction sous-marine, matériaux, etc. Donne la liste des documents pertinents.

The UNIDO programme of technological advances : Microelectronics (UNIDO/IS.445/Rev.1) [Programme de l'ONUDI relatif aux progrès technologiques : la micro-électronique]

Expose le sujet, présente les initiatives de l'ONUDI aux niveaux international, régional et national, et donne la liste des publications pertinentes et des projets d'assistance technique exécutés par l'ONUDI.

The Brazilian telecommunication industry: Accumulation of microelectronic technology in the manufacturing and service sectors (UNIDO/IS.511) [L'industrie brésilienne des télécommunications : L'acquisition d'un ensemble de techniques de la micro-électronique dans le secteur manufacturier et dans celui des services]

Expose dans leurs grandes lignes, du point de vue de l'analyse des politiques, les progrès de l'industrie des télécommunications et des secteurs économiques brésiliens connexes.

The promise of biotechnology and genetic engineering for Africa (UNIDO/IS.513) [Les promesses de la biotechnologie et du génie génétique pour l'Afrique]

Expose des propositions concernant a) la création d'un réseau régional de la biotechnologie reliant les centres de recherche-développement existants, b) l'élaboration d'un programme régional coopératif de recherche et de formation permettant aux établissements de recherche-développement de mettre leurs ressources en commun.

The role of the International Centre for Genetic Engineering and Biotechnology in fostering development through applied microbiology (UNIDO/IS.521) [Rôle du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie dans la promotion du développement par la microbiologie appliquée]

Présente le rôle que pourrait avoir le Centre dans les domaines suivants : bioconversion de la biomasse, récupération accrue des huiles, industrie alimentaire et procédés de fermentation à grande échelle pour la fabrication de produits chimiques.

Mid-decade review of the implementation of the Vienna Programme of Action (UNIDO/IS.522) [Etude de l'exécution du Programme d'action de Vienne à la mi-décennie]

Présente l'exécution du Programme d'action de Vienne en ce qui concerne la science et la technique au service de l'industrialisation. Expose la situation actuelle des pays en développement et les contraintes qui pèsent sur eux, les lacunes dans les domaines de l'infrastructure, de la formation et de l'éducation, les besoins en matière de politique sociale et technologique, la nouvelle situation de l'économie mondiale, les éléments à envisager pour établir un cadre d'action et les diverses approches en ce qui concerne les conceptions, les méthodes et les politiques.

The UNIDO programme on microelectronics: an analytical perspective (UNIDO/IS.529) [Le programme de l'ONUDI concernant la micro-électronique : perspective analytique]

Etude analytique du rôle de l'ONUDI dans la promotion de la micro-électronique dans les pays en développement. Examen des questions suivantes : importance des



technologies de pointe dans le développement, perspectives de développement et besoins de la micro-électronique, activités de l'ONUDI dans ce domaine (réunions, études, assistance technique, mécanismes de coopération, information). Liste des documents pertinents.

Technology monitoring in the information technology sector in Argentina (UNIDO/IS.531) [Suivi de l'évolution technique dans le secteur de la technologie de l'information en Argentine]

Etudie *a)* les politiques gouvernementales actuelles de promotion industrielle et d'aide financière aux entreprises dans les domaines du traitement électronique des données et de l'industrie des télécommunications; *b)* la situation actuelle de l'Argentine en ce qui concerne la production, les centres et instituts de recherche et le cadre institutionnel; *c)* les besoins en matière de systèmes d'information approvisionnés par les experts nationaux, de coopération régionale et de consultants; *d)* la création d'un service de suivi de la technologie de l'information. Recommandations.

An alternate pathway for industrialization: A biomass-based strategy (UNIDO/IS.532) [Une stratégie d'exploitation de la biomasse, voie nouvelle pour l'industrialisation]

Les technologies de transformation de la biomasse existent mais pourraient être améliorées grâce à la recherche-développement en biotechnologie et à ses applications. Suggestions portant sur des programmes d'action et sur la recherche-développement.

Flexible manufacturing systems—An overview (UNIDO/IS.539) [Systèmes souples de fabrication — vue d'ensemble]

Présente les grandes lignes de systèmes souples de fabrication assistée par ordinateur. Porte sur la définition des systèmes souples de fabrication, leurs relations avec la gamme de fabrication, leurs configurations, les facteurs qui influencent la configuration, les tendances futures des systèmes et les avantages à en tirer, les facteurs de diffusion, les questions d'emploi. Bibliographie et diagrammes.

Optical fiber production (UNIDO/IS.542) [La production de fibres optiques]

Expose en détail la situation actuelle des technologies de production de fibres et câbles optiques telle qu'elle apparaît par rapport aux tendances générales de la production et du marché. Contient des recommandations s'adressant aux différents groupes de pays en développement désireux de se lancer dans la production industrielle de fibres et câbles optiques.

The Brazilian microelectronics industry and its relationship with the communications industry (UNIDO/IS.546) [L'industrie micro-électronique brésilienne et ses rapports avec l'industrie des communications]

Traite *a)* de la place de la micro-électronique dans les communications, *b)* de la demande, de l'offre et de l'industrie des semi-conducteurs; *c)* de la recherche-développement en micro-électronique; *d)* des ressources humaines brésiennes; *e)* de la politique du pays en ce qui concerne la micro-électronique; *f)* du marché brésilien et du marché mondial de l'électronique.

Guidelines on application of microcomputers in mineral processing laboratory: technical data for determining the fair price of ores in developing countries (UNIDO/IS.550) [Comment utiliser le micro-ordinateur dans un laboratoire de traitement des minéraux : données techniques permettant de déterminer le juste prix des minerais dans les pays en développement]

Traite *a)* de l'utilisation des ordinateurs dans l'exploitation des ressources minières; *b)* de l'équipement de laboratoire, de l'automatisation, des systèmes d'information et de l'analyse chimique; *c)* des essais sur les minerais et de leur analyse qualitative dans les pays en développement pour bien les placer sur le marché; *d)* de certains minerais en particulier (bauxite, plomb, zinc). Donne les grandes lignes de programmes pour micro-ordinateurs et des recommandations.

Role of national planning in science and technology: means for changing the technological dominance of industrialized countries—comments on experiences in selected countries (UNIDO/IS.553) [Rôle de la planification nationale en matière de sciences et de techniques : les moyens de modifier la situation actuelle caractérisée par la supériorité technologique des pays industrialisés — observations sur l'expérience acquise dans certains pays]

## Appendice J

Présente les caractéristiques de l'évolution technologique, le rôle de la technologie à divers niveaux, l'expérience de pays développés, le rôle des centres de recherche et de l'établissement des plans de développement scientifique et technique dans les pays suivants : Chine, Ethiopie, République de Corée et Viet Nam. Conclusions.

Guidelines for the formulation of a basic policy and development plan for science and technology (UNIDO/IS.554) [Directives pour la formulation d'un plan d'orientation générale et de développement des sciences et des techniques]

Présente les mesures à prendre pour établir un plan de développement des sciences et des techniques dans les pays en développement d'après l'expérience de la République de Corée. Expose le problème de l'évaluation des capacités latentes et la nécessité de disposer de données de base et de mobiliser les compétences nationales étrangères avant de formuler un plan de développement. Propose des directives en vue d'un plan détaillé de développement des sciences et des techniques.

The commercialization of R+D results in developing countries: With special reference to the Democratic Republic of the Sudan (UNIDO/IS.562) [La commercialisation des résultats de la recherche-développement dans les pays en développement : le cas de la République démocratique du Soudan]

Le Soudan a créé un certain nombre d'instituts de recherche scientifique et technique. L'étude contient des recommandations concernant différents mécanismes institutionnels permettant de commercialiser les résultats de la recherche-développement.

Innovation management in developing countries—applications from the IIASA case study on innovation management (UNIDO/IS.566) [Le gestionnaire au service de l'innovation dans les pays en développement — applications d'une monographie de l'IIASA sur la gestion au service de l'innovation]

L'étude porte sur de nouvelles conceptions de la gestion qui favorise l'innovation et sur leur importance pour l'industrialisation des pays en développement. Elle souligne que l'innovation industrielle et la productivité exigent une gestion souple, reconnaissant à la main-d'œuvre sa juste valeur.

Trends in commercialization of software in developing countries (UNIDO/IS.574) [Les tendances de la commercialisation du logiciel dans les pays en développement]

L'étude décrit le logiciel comme l'un des éléments les plus dynamiques du marché de l'informatique. L'analyse des politiques en matière de logiciel dans les pays en développement montre que même les pays qui ont lancé des stratégies concrètes pour développer l'informatique ont négligé, dans une grande mesure, de contrôler et de promouvoir la production de logiciels et les mécanismes de transfert de logiciels. La structure des accords relatifs aux logiciels dans le contexte du développement est analysée en détail.

Guidelines for the evaluation of contractual arrangements in the hotel industry in developing countries (UNIDO/IS.578) [Directives pour l'évaluation des arrangements contractuels dans l'industrie hôtelière des pays en développement]

Ces directives donnent une vue d'ensemble systématique des accords contractuels qui ont cours dans l'industrie hôtelière et analysent les dispositions contractuelles où sont définis les services offerts par un partenaire étranger. La question des paiements pour services rendus et celles, délicates, de la durée et de la prolongation des contrats sont également traitées.

Silicon foundry and design centres in the Arab region: Issues and approaches (UNIDO/IS.583) [Fonderie de silicium et centres de conception de circuits intégrés dans la région arabe : problèmes et méthodes]

Rapport du Secrétariat de l'ONUDI et de la CESAO sur les moyens existants et à mettre en place pour créer une fonderie de silicium et des centres de conception de circuits intégrés dans la région arabe; ce document donne un aperçu des installations et moyens existant dans la région, passe en revue les institutions nationales travaillant dans le domaine de la micro-électronique et donne une évaluation des possibilités que les unités de fabrication de la région recèlent pour la conception de circuits; il expose dans leurs grandes lignes la conception et la fabrication de circuits intégrés adaptés aux besoins de l'utilisateur et les moyens de renforcer les capacités technologiques de conception et de fabrication de semi-conducteurs.

Information paper: Computerized registry information system (CORIS) [Note d'information : Le système d'information automatisé pour services d'enregistrement (CORIS)]

Description du système type d'information automatisé pour services d'enregistrement mis au point par l'ONUDI en collaboration avec le Centre de données sur le commerce extérieur de Varsovie. Ce document présente en détail les modèles utilisés pour disposer les données à l'entrée et à la sortie et donne en annexe un échantillon complet de ces modèles.

*Etudes en cours :*

Comment évaluer les honoraires dans les accords relatifs aux services de consultants et aux études techniques

Transfert de technologie vers les pays en développement : l'option de la coentreprise

Les garanties à prévoir dans les accords de transfert de technologie

Ensemble de modules de formation pour la négociation de transfert et d'acquisition de technologie

Etat des connaissances sur les moteurs Stirling fonctionnant à l'énergie solaire

Les télécommunications dans les pays en développement

Tendances de la technologie en ce qui concerne les circuits intégrés et les machines-outils à commande numérique entièrement ou partiellement adaptés aux besoins de l'utilisateur

Tendances de la technologie et structure du marché international de la technologie dans le domaine de la micro-électronique et des énergies renouvelables

Tendances de la technologie et structure du marché international de la technologie dans le domaine de la biotechnologie

Etude techno-économique d'une fonderie de silicium dans la région de l'Asie occidentale

Utilisations des techniques de reconnaissance des formes et de traitement des images pour résoudre les problèmes industriels des pays en développement

L'ordinateur dans l'industrie de la viande : monographie sur l'expérience d'un pays en développement

Etude des conditions indispensables à l'organisation d'un programme de modernisation de la conception et de la production des circuits intégrés

Rapport et étude rendant compte des conclusions d'une mission chargée de voir comment renforcer les pouvoirs de négociation de certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour l'acquisition de matériel et de logiciel et propositions pour un plan d'action pratique

Profil technologique pour une mini-usine de chaux

Profil technologique pour une mini-usine de ciment

Etude d'un programme à moyen terme pour l'INTIB

Répertoire des instituts de planification du développement industriel des pays en développement

Directives pour la création ou la refonte des services et systèmes d'information sur les industries et les technologies

Elaboration d'une politique de l'information industrielle à l'échelon national d'après l'expérience de l'Inde

Comment formuler des politiques nationales d'information sur les industries et les techniques

Mémoires techniques sur les sujets suivants : mini-papeteries, fabrication de parpaings en terre stabilisée, stockage des céréales, céramique utilitaire, fabrication de portes et fenêtres pour logements peu coûteux

Biotechnologie marine dans les pays en développement

Mise en place par les pays en développement d'une infrastructure pour la biotechnologie

Progrès et tendances de la technologie industrielle marine

La sécurité dans le domaine de la biotechnologie, envisagée dans une perspective internationale

Coût en 1985 : 40 500 dollars des Etats-Unis

## APPENDICE K

### Projets confiés à l'ONUDI au titre des programmes par pays

TABLEAU 1. PROJETS CONFIES A L'ONUDI AU TITRE DES PROGRAMMES PAR PAYS  
APPROUVES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUD DE JUIN 1981 A JUIN 1985  
(Par région géographique)

Région géographique	Nombre de pays pour lesquels des programmes ont été approuvés	Montant total des CIP	Montant total programmé	Crédits alloués pour des projets de l'ONUDI	Part de l'ONUDI dans le montant programmé (en pourcentage)	Nombre de projets	
		(en millions de dollars des Etats-Unis)				En cours	Nouveaux
Afrique <sup>a</sup>	50	1 694,80	1 213,66	154,23	12,70	77	133
Amériques	39	388,03	347,03	53,55	15,43	24	71
Asie et Pacifique	30	1 425,29	1 109,39	195,45	17,61	69	101
Etats arabes <sup>a</sup>	19	359,50	428,84	47,13	10,99	18	38
(Etats arabes d'Afrique) <sup>b</sup>	(8)	(234,75)	(203,42)	(36,02)	(17,70)	(14)	(31)
Europe	12	80,75	72,81	17,83	24,49	15	32
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>3 713,62</b>	<b>2 968,31</b>	<b>432,17</b>	<b>14,56</b>	<b>189</b>	<b>344</b>

<sup>a</sup>Y compris les Etats arabes d'Afrique.

<sup>b</sup>Les chiffres correspondants ont été défalqués car ils figurent dans les rubriques "Afrique" et "Etats arabes".

TABLEAU 2. PROJETS CONFIES A L'ONUDI AU TITRE DES PROGRAMMES PAR PAYS  
APPROUVES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUD DE JUIN 1981 A JUIN 1985  
(Par service organique de l'ONUDI)

Service organique de l'ONUDI	Nombre de projets		Montants des apports du PNUD (en milliers de dollars)	Pourcentage du montant total	Répartition des projets selon leur importance		
	En cours	Nouveaux			Moins de 150 000 dollars	De 150 000 dollars à 1 million de dollars	Plus de 1 million de dollars
Programme de coopération en matière d'investissements	2	5	1 772	0,4	3	4	—
Planification industrielle	14	18	18 660	4,3	5	22	5
Infrastructure institutionnelle	28	55	62 800	14,5	17	50	16
Création et gestion d'usines	7	25	23 020	5,3	7	17	8
Formation	8	5	6 440	1,5	3	8	2
Etudes de réalisation	12	27	24 550	5,7	8	25	6
Agro-industries	27	44	46 240	10,7	15	43	13
Industries métallurgiques	20	30	40 920	9,4	13	28	9
Industries mécaniques	26	56	107 580	24,9	11	56	15
Industries chimiques	44	79	99 780	23,1	31	74	18
Mise au point et transfert de techniques	1	—	211	0,1	—	1	—
Non spécifiés	—	—	200	0,1	—	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>189</b>	<b>344</b>	<b>432 173</b>	<b>100,0</b>	<b>113</b>	<b>328</b>	<b>92</b>

TABLEAU 3. COMPARAISON ENTRE LES PROGRAMMES PAR PAYS APPROUVES POUR LE TROISIEME CYCLE (JUN 1981-JUN 1985) ET LES PROGRAMMES DES MEMES PAYS POUR LE DEUXIEME CYCLE (1977-1981)<sup>a</sup>

(Par région géographique)

Région géographique (nombre de programmes par pays)	Deuxième cycle (1977-1981)				Troisième cycle (juin 1981-juin 1985)			
	CIP	Projets de l'ONUDI			CIP	Projets de l'ONUDI		
		Montant programmé	Montant total	Pourcentage du montant programmé		Montant programmé	Montant total	Pourcentage du montant programmé
	(en millions de dollars des Etats-Unis)				(en millions de dollars des Etats-Unis)			
Afrique (42) <sup>b</sup>	674,17	594,10	68,48	11,52	1 427,05	1 037,26	136,68	13,17
Amériques (38) <sup>c</sup>	308,62	300,63	41,01	13,64	386,38	345,71	53,55	15,48
Asie et Pacifique (24) <sup>d</sup>	567,77	627,03	84,44	13,47	1 393,75	1 088,61	190,91	17,53
Etats arabes (16) <sup>e</sup>	210,50	277,46	26,66	9,60	285,75	394,34	45,90	11,63
[Etats arabes d'Afrique (6)] <sup>f, g</sup>	(109,75)	(118,65)	(17,40)	(14,66)	(171,00)	(176,59)	(34,99)	(19,81)
Europe (9) <sup>h</sup>	66,50	65,72	16,12	24,53	62,00	53,64	15,83	29,51
TOTAL (123)	1 717,81	1 746,29	219,31	12,55	3 383,93	2 742,97	407,88	14,87

<sup>a</sup>Pour cette comparaison, il n'a pas été tenu compte des 19 pays suivants :

*Afrique* : Congo, Guinée équatoriale, Nigéria et Ouganda (pas de programme par pays dans le deuxième cycle), Angola et Zimbabwe (premier programme par pays dans le troisième cycle);

*Amériques* : Belize (pas de programme par pays dans le deuxième cycle);

*Asie et Pacifique* : îles Cook, Kiribati, République populaire démocratique de Corée, Tokélaou, Tuvalu et Vanuatu (premier programme par pays dans le deuxième cycle);

*Etats arabes* : Liban et Soudan (pas de programme par pays dans le deuxième cycle), Djibouti (premier programme par pays dans le troisième cycle);

*Europe* : Albanie et Chypre (pas de programme par pays dans le deuxième cycle), Hongrie (pas de programme officiel par pays dans le deuxième cycle).

<sup>b</sup>Les 42 pays d'Afrique sont les suivants : Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Niger, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zaïre, Zambie.

<sup>c</sup>Les 38 pays et territoires des Amériques sont les suivants : Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Argentine, Bahamas, Barbade, Bermudes, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Equateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, îles Caïmanes, îles Turques et Caïques, îles Vierges britanniques, Jamaïque, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Paraguay, pays et territoires couverts par le programme multi-insulaire des Caraïbes, Pérou, République dominicaine, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

<sup>d</sup>Les 24 pays d'Asie et du Pacifique sont les suivants : Bangladesh, Bhoutan, Birmanie, Chine, Fidji, îles Salomon, Inde, Iran (République islamique d'), Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Nioué, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Tonga, Viet Nam.

<sup>e</sup>Les 16 Etats arabes sont les suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Egypte, Emirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Maroc, Oman, République arabe syrienne, Somalie, Tunisie, Yémen et Yémen démocratique.

<sup>f</sup>Les 6 Etats arabes africains sont les suivants : Algérie, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Somalie, Tunisie.

<sup>g</sup>Les 6 Etats arabes africains et les montants correspondants ont été défalqués car ils figurent déjà dans les rubriques "Afrique" et "Etats arabes".

<sup>h</sup>Les 9 pays d'Europe sont les suivants : Bulgarie, Grèce, Malte, Pologne, Portugal, Roumanie, Tchécoslovaquie, Turquie et Yougoslavie.

## APPENDICE L

## Assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays en développement les moins avancés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1985

TABLEAU I. ASSISTANCE FOURNIE PAR PAYS ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT<sup>a</sup>  
(En dollars des Etats-Unis)

Pays/région	Programme ordinaire	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	PNUD/ mesures spéciales	FNUD <sup>b</sup>	Autres sources <sup>c</sup>	Total
<i>Afrique</i>							
Bénin	20 399	87 062	4 801	—	47 958	—	160 220
Botswana	8 840	59 743	35 818	14 196	—	—	118 597
Burkina Faso	63 587	24 064	3 564	—	172 300	—	263 515
Burundi	38 234	516 842	25 359	—	41 475	21 365	643 275
Cap-Vert	—	244 127	32 649	—	—	—	276 776
Comores	14 002	—	—	—	(120)	70 230	84 112
Ethiopie	11 990	2 682 200	82 644	—	161 930	79 405	3 018 169
Gambie	5 335	7 300	30 806	—	19 305	23 145	85 891
Guinée	1 413 977	454 701	43 233	19 543	96 106	41 118	2 068 678
Guinée-Bissau	—	—	—	—	—	—	—
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—
Lesotho	6 713	82 839	—	—	24 446	—	113 998
Malawi	1 623	80 539	—	200 501	—	—	282 663
Mali	42 938	687 170	—	—	25	41 921	772 054
Niger	425 535	429 547	4 053	48 113	—	—	907 248
Ouganda	38 758	189 243	10 045	—	—	—	238 046
République centrafricaine	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	369 155	564 949	36 885	(969)	54 558	159 313	1 183 891
Rwanda	122 333	203 426	32 271	(2 825)	(581)	—	354 624
Sao Tomé-et-Principe	92 409	—	—	—	—	—	92 409
Sierra Leone	42 057	342 326	22 091	—	—	—	406 474
Tchad	—	374 031	—	—	—	—	374 031
Togo	6 769	155 897	—	14 581	18 922	79 236	275 405
Total partiel	2 724 654	7 186 006	364 219	293 140	636 324	515 733	11 720 076

*Amériques*

Haiti	24 296	73 549	—	—	50 926	—	148 771
-------	--------	--------	---	---	--------	---	---------

*Asie et Pacifique*

Afghanistan	11 022	87 266	39 437	—	—	—	137 725
Bangladesh	4 603	1 575 099	—	—	221 226	122 424	1 923 352
Bhoutan	36 596	961 173	4 605	17 961	(660)	—	1 019 676
Maldives	4 821	—	—	—	—	—	4 821
Népal	2 754	614 312	—	(1 895)	—	—	615 171
République démocratique populaire lao	—	199 055	—	—	—	—	199 055
Samoa	32 648	—	—	—	—	—	32 648
<b>Total partiel</b>	<b>92 444</b>	<b>3 436 905</b>	<b>44 043</b>	<b>16 066</b>	<b>220 566</b>	<b>122 424</b>	<b>3 932 448</b>

*Etats arabes*

Djibouti	16 810	56 867	—	—	—	—	73 677
Somalie	301 548	272 843	(1 114)	—	28 512	16 428	618 217
Soudan	77 104	90 662	9 542	—	43 213	40 956	261 477
Yémen	17 056	11 540	—	—	—	—	28 596
Yémen démocratique	141 663	287 883	12 347	—	86 320	—	528 213
<b>Total partiel</b>	<b>554 181</b>	<b>719 795</b>	<b>20 775</b>	<b>—</b>	<b>158 045</b>	<b>57 384</b>	<b>1 510 180</b>

*Projets régionaux, interrégionaux  
et mondiaux spécialement conçus  
pour les pays les moins avancés*

	322 916	1 406	3 733	—	(41 590)	—	286 465
<b>TOTAL</b>	<b>3 718 491</b>	<b>11 417 661</b>	<b>432 770</b>	<b>309 206</b>	<b>1 024 271</b>	<b>695 541</b>	<b>17 597 940</b>

<sup>a</sup>A l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe, dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement, et qui sont généralement financés au moyen de fonds autres que ceux affectés spécialement aux pays les moins avancés.

<sup>b</sup>A l'exclusion de l'allocation pour frais généraux (14 %).

<sup>c</sup>Parmi les autres sources, on peut citer les fonds d'affectation spéciale et le Fonds d'équipement des Nations Unies.

TABLEAU 2. PROJETS NOUVEAUX APPROUVES, PAR PAYS ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT<sup>a</sup>  
(En dollars des Etats-Unis)

<i>Pays/région</i>	<i>Programme ordinaire</i>	<i>PNUD/CIP</i>	<i>Services industriels spéciaux</i>	<i>Décennie du développement industriel de l'Afrique</i>	<i>FNUDI<sup>b</sup></i>	<i>Autres sources<sup>c</sup></i>	<i>Total</i>
<i>Afrique</i>							
Bénin	—	246 904	—	11 776	188 000	—	446 680
Botswana	10 565	280 000	57 000	—	—	20 000	367 565
Burkina Faso	14 000	—	37 400	59 501	—	—	110 901
Burundi	13 000	—	—	—	—	—	13 000
Cap-Vert	22 273	834 260	4 250	—	—	—	860 783
Comores	4 160	—	—	—	—	119 795	123 955
Ethiopie	20 000	1 927 749	188 465	75 000	4 220	51 686	2 267 120
Gambie	—	—	—	—	—	—	—
Guinée	23 500	265 932	197 400	1 398 932	96 106	—	1 981 870
Guinée-Bissau	—	—	30 000	—	76 500	—	106 500
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—
Lesotho	8 685	—	75 000	—	—	38 483	122 168
Malawi	—	121 700	—	—	—	—	121 700
Mali	41 300	—	26 000	—	229 150	—	296 450
Niger	351 000	—	128 900	58 125	—	—	538 025
Ouganda	7 144	208 000	—	6 444	22 150	—	243 738
République centrafricaine	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	42 023	—	69 900	215 369	21 758	128 950	478 000
Rwanda	121 500	749 600	94 200	105 000	—	—	1 070 300
Sao Tomé-et-Principe	31 500	—	—	19 226	—	—	50 726
Sierra Leone	2 658	—	79 800	41 000	—	39 822	163 280
Tchad	—	791 140	—	—	—	—	791 140
Togo	1 500	133 500	50 750	—	—	197 000	382 750
Total partiel	714 808	5 558 785	1 039 065	1 990 373	637 884	595 736	10 536 651



<i>Amériques</i>							
Haïti	—	98 000	—	—	—	—	98 000
<i>Asie et Pacifique</i>							
Afghanistan	—	—	22 000	17 498	—	—	39 498
Bangladesh	—	3 677 185	—	2 000	—	—	3 679 185
Bhoutan	—	31 000	7 000	—	—	125 000	163 000
Maldives	—	—	—	—	—	—	—
Népal	—	—	—	—	18 011	—	18 011
République démocratique populaire lao	—	—	—	11 350	—	—	11 350
Samoa	—	—	—	8 250	—	—	8 250
Total partiel	—	3 708 185	29 000	39 098	18 011	125 000	3 919 294
<i>Etats arabes</i>							
Djibouti	51 140	—	—	1	—	—	51 141
Somalie	11 386	262 908	74 500	155 614	145 497	—	649 905
Soudan	33 000	31 000	—	2 937	—	152 122	219 059
Yémen	—	—	—	—	—	—	—
Yémen démocratique	29 552	—	68 050	114 218	17 700	—	229 520
Total partiel	125 078	293 908	142 550	272 770	163 197	152 122	1 149 625
<i>Projets régionaux, interrégionaux et mondiaux spécialement conçus pour les pays les moins avancés</i>							
	184 745	—	—	668 268	17 970	—	870 983
<b>TOTAL</b>	<b>1 024 631</b>	<b>9 658 878</b>	<b>1 210 615</b>	<b>2 970 509</b>	<b>837 062</b>	<b>872 858</b>	<b>16 574 553</b>

\*A l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe, dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement, et qui sont généralement financés au moyen de fonds autres que ceux affectés spécialement aux pays les moins avancés.

<sup>b</sup>A l'exclusion de l'allocation pour frais généraux (14 %).

<sup>c</sup>Parmi les autres sources, figurent les fonds d'affectation spéciale et le Fonds PNUD/mesures spéciales.

TABLEAU 3. TOTAL PROJETS APPROUVES (PROJETS NOUVEAUX, PLUS ALLOCATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR DES PROJETS EN COURS, MOINS PROJETS ANNULES)<sup>a</sup>

(En dollars des Etats-Unis)

<i>Pays/région</i>	<i>Programme ordinaire</i>	<i>PNUD/CIP</i>	<i>Services industriels spéciaux</i>	<i>Décennie du développement industriel de l'Afrique</i>	<i>FNUIP<sup>b</sup></i>	<i>Autres sources<sup>c</sup></i>	<i>Total</i>
<i>Afrique</i>							
Bénin	(45 464)	83 406	1 275	11 776	188 000	—	238 993
Botswana	10 565	259 027	57 000	—	—	20 000	346 592
Burkina Faso	14 000	(455 062)	72 431	39 501	(13 899)	(1 531)	(324 560)
Burundi	13 523	(53 610)	(5 584)	—	—	—	(45 671)
Cap-Vert	22 273	699 327	7 831	—	—	—	729 431
Comores	17 391	—	—	—	(17 326)	119 795	119 860
Ethiopie	20 000	2 317 600	185 550	75 000	2 503	83 078	2 683 731
Gambie	—	120	4 251	—	—	—	4 371
Guinée	7 366	285 082	192 077	1 398 932	96 106	(8 840)	1 970 723
Guinée-Bissau	—	—	30 000	—	76 500	—	106 500
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—
Lesotho	7 146	86 499	75 000	—	—	38 483	207 128
Malawi	—	104 018	(3 276)	—	—	(28 184)	72 558
Mali	41 300	82 533	26 000	—	229 150	57 477	436 460
Niger	356 500	(60 953)	126 894	58 125	—	23 941	504 507
Ouganda	(1 832)	227 999	(5 601)	6 444	22 150	—	249 160
République centrafricaine	(275)	—	—	—	—	—	(275)
République-Unie de Tanzanie	(179 226)	565 771	64 105	215 369	25 059	121 898	812 976
Rwanda	124 952	791 504	33 004	105 000	—	(3 156)	1 051 304
Sao Tomé-et-Principe	13 683	—	—	19 226	—	—	32 909
Sierra Leone	3 224	831 989	84 216	41 000	—	39 822	1 000 251
Tchad	—	1 065 206	—	—	—	—	1 065 206
Togo	(1 255)	141 500	48 454	—	5 000	197 062	390 761
<b>Total partiel</b>	<b>423 871</b>	<b>6 971 956</b>	<b>973 627</b>	<b>1 990 373</b>	<b>613 243</b>	<b>659 845</b>	<b>11 652 915</b>

*Amériques*

Haiti	(9 813)	98 001	—	—	—	—	88 188
-------	---------	--------	---	---	---	---	--------

*Asie et Pacifique*

Afghanistan	(7 998)	—	10 357	17 498	—	—	19 857
Bangladesh	—	5 294 495	—	2 000	36 823	(120 357)	5 212 961
Bhoutan	8 600	80 669	7 000	—	—	125 000	221 269
Maldives	—	—	—	—	—	—	—
Népal	—	524 046	(8 423)	—	18 011	19	533 653
République démocratique populaire lao	—	130 178	—	11 350	—	—	141 528
Samoa	1 250	—	—	8 250	—	—	9 500
<b>Total partiel</b>	<b>1 852</b>	<b>6 029 388</b>	<b>8 934</b>	<b>39 098</b>	<b>54 834</b>	<b>4 662</b>	<b>6 138 768</b>

*Etats arabes*

Djibouti	51 140	—	—	1	—	—	51 141
Somalie	(24 147)	572 172	68 353	155 614	144 997	—	916 989
Soudan	43 644	(264 131)	(24 962)	2 937	2 439	152 126	(87 947)
Yémen	(16 404)	(13 381)	—	—	708	—	(29 077)
Yémen démocratique	4 934	770 237	44 914	114 218	53 307	—	987 610
<b>Total partiel</b>	<b>59 167</b>	<b>1 064 897</b>	<b>88 305</b>	<b>272 770</b>	<b>201 451</b>	<b>152 126</b>	<b>1 838 716</b>

*Projets régionaux, interrégionaux  
et mondiaux spécialement conçus  
pour les pays les moins avancés*

	142 501	—	—	668 268	17 970	—	828 739
<b>TOTAL</b>	<b>617 578</b>	<b>14 164 242</b>	<b>1 090 866</b>	<b>2 970 509</b>	<b>887 498</b>	<b>816 633</b>	<b>20 547 326</b>

<sup>a</sup>A l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe, dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement, et qui sont généralement financés au moyen de fonds autres que ceux affectés spécialement aux pays les moins avancés.

<sup>b</sup>A l'exclusion de l'allocation pour frais généraux (14 %).

<sup>c</sup>Parmi les autres sources, figurent les fonds d'affectation spéciale, le Fonds d'équipement des Nations Unies et le PNUD/mesures spéciales.

## APPENDICE M

**Réunions d'experts, colloques, séminaires, journées  
d'étude, stages et autres réunions, à l'exception des  
stages de formation, qui ont eu lieu en 1985**

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
<i>Bureau du Directeur exécutif/Directeur général</i>		
13-31 mai	Conseil du développement industriel, dix-neuvième session	Vienne (Autriche)
14-17 mai	Réunion d'experts de haut niveau sur la dette extérieure de l'Afrique dans le secteur industriel	Vienne (Autriche)
12-17 août	Conférence générale, première session (première partie)	Vienne (Autriche)
13-17 août	Conseil du développement industriel, première session (première partie)	Vienne (Autriche)
30 septembre- 11 octobre	Comité des programmes et des budgets, première session	Vienne (Autriche)
4-15 novembre	Conseil du développement industriel, première session (deuxième partie)	Vienne (Autriche)
2-6 décembre	Réunion sous-régionale de suivi du Programme initial intégré de promotion industrielle dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique <sup>a</sup>	Vienne (Autriche)
9 décembre	Comité des programmes et des budgets, reprise de la première session	Vienne (Autriche)
9-13 décembre	Conférence générale, première session (deuxième partie)	Vienne (Autriche)
10-11 décembre	Conseil du développement industriel, première session (reprise de la deuxième partie)	Vienne (Autriche)
<i>Négociations</i>		
11-15 février	Journées d'étude sur la mécanisation de la récolte et des traitements subséquents des produits agricoles en Afrique tropicale et fabrication des matériels et des équipements correspondants	Yaoundé (Cameroun)
28 février- 1er mars	Réunion officieuse d'un groupe d'experts sur les plantes médicinales	Vienne (Autriche)
18-21 mars	Réunion d'experts sur la restructuration des industries des métaux non ferreux	Vienne (Autriche)
26-30 mars	Première Consultation sur l'industrie des matériaux de construction	Athènes (Grèce)
22-24 avril	Troisième Réunion du groupe spécial d'experts sur les arrangements contractuels relatifs à l'industrie pharmaceutique	Vienne (Autriche)

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
3-5 juin	Troisième Réunion du groupe consultatif sur l'industrie pétrochimique	Vienne (Autriche)
10-14 juin	Deuxième Consultation sur l'industrie des biens d'équipement, eu égard tout spécialement aux techniques et à l'équipement liés à l'énergie	Stockholm (Suède)
9-12 septembre	Réunion d'experts sur les principes directeurs pour l'importation, le montage et la fabrication des machines agricoles et pour la formation	Vienne (Autriche)
16-18 octobre	Réunion spéciale d'experts sur les stratégies en vue d'un développement plus intégré de l'industrie sidérurgique et de l'industrie des biens d'équipement	Vienne (Autriche)
20-22 novembre	Huitième session du groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir	Vienne (Autriche)
2-6 décembre	Troisième Consultation sur l'industrie pétrochimique	Vienne (Autriche)
17-18 décembre	Réunion d'un groupe d'experts de l'ONUDI et du Centre de développement de l'OCDE sur la mobilisation et la répartition des ressources financières nationales dans les pays en développement	Vienne (Autriche)

*Organisations non gouvernementales<sup>b</sup>*

4-5 mars	Table ronde sur la coopération entre l'ONUDI et les organisations syndicales internationales en vue du développement industriel	Vienne (Autriche)
28-30 août	Forum sur la participation des organisations non gouvernementales à la mise en œuvre du programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique <sup>c</sup>	Abidjan (Côte d'Ivoire)

*Elaboration et évaluation des programmes*

15-17 mai	Séminaire sur le post-investissement	Rabat (Maroc)
1er-4 juillet	Première Réunion technique régionale au titre du projet DP/RER/83/003 — coopération européenne en matière d'économies d'énergie dans l'industrie	Vienne (Autriche)
8-12 juillet	Séminaire sur certaines techniques (services consultatifs techniques)	Bangui (République centrafricaine)
15-19 juillet	Séminaire sur certaines techniques (services consultatifs techniques)	Brazzaville (Congo)
22-26 juillet	Séminaire sur certaines techniques (services consultatifs techniques)	Yaoundé (Cameroun)
5-9 août	Séminaire sur certaines techniques (services consultatifs techniques)	Freetown (Sierra Leone)
12-16 août	Séminaire sur certaines techniques (services consultatifs techniques)	Accra (Ghana)

*Appendice M*

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
<i>Elaboration et évaluation des programmes (suite)</i>		
16-23 septembre	Séminaire sur certaines techniques (services consultatifs techniques)	Lagos (Nigéria)
23-24 octobre	Séminaire sur certaines techniques (services consultatifs techniques)	Bissau (Guinée-Bissau)
28 octobre- 1er novembre	Séminaire sur certaines techniques (services consultatifs techniques)	Conakry (Guinée)
<i>Coopération économique entre pays en développement</i>		
12-15 mars	Réunion de solidarité des ministres de l'industrie en vue de coopérer au développement industriel de la République du Burundi	Bujumbura (Burundi)
7-11 mai	Table ronde ministérielle sur la coopération entre les pays en développement dans le domaine de l'industrie alimentaire	Novi Sad (Yougoslavie)
4-6 novembre	Réunion sur la coopération d'entreprise à entreprise entre pays d'Amérique latine dans le domaine de l'industrie des matières plastiques	Buenos Aires (Argentine)
18-22 novembre	Réunion intergouvernementale de haut niveau sur la coopération entre pays en développement dans le domaine du développement agro-industriel	Brasilia (Brésil)
25-28 novembre	Réunion d'experts sur les entreprises de production multinationales dans les pays en développement	Vienne (Autriche)
2-5 décembre	Réunion d'experts chargés de l'élaboration de directives pratiques pour la création et l'exploitation de mini-acières, plus particulièrement en Afrique	Vienne (Autriche)
<i>Intégration des femmes</i>		
14-18 octobre	Réunion d'experts sur le rôle des femmes dans l'agro-industrie	Vienne (Autriche)
<i>Etudes par régions et par pays</i>		
17-20 septembre	Réunion spéciale d'experts ONUDI/CESAP sur les politiques et stratégies de développement des petites industries dans la région Asie et Pacifique <sup>d</sup>	Séoul (République de Corée)
25-27 septembre	Réunion d'experts sur l'avenir de l'industrie automobile en Amérique latine <sup>e</sup>	Bogota (Colombie)
<i>Etudes sectorielles</i>		
4-6 mars	Deuxième Réunion d'experts sur les industries des biens d'équipement en Amérique latine et dans les Caraïbes <sup>f</sup>	Santiago (Chili)
18-20 juin	Réunion d'experts pour l'élaboration de stratégies et de politiques en vue du développement de l'industrie des biens d'équipement en Afrique	Vienne (Autriche)

Date		Lieu
1er-5 juillet	Journées d'étude ONUDI/CESAP sur l'accélération de la croissance par la coopération dans certains secteurs industriels dans les pays en développement de la région de la CESAP	Bangkok (Thaïlande)
4-9 novembre	Journées d'étude sur la gestion et la programmation du développement intégré de l'industrie des huiles et graisses végétales	Lima (Pérou)
11-13 novembre	Journées d'étude sur la programmation du développement de sous-secteurs prioritaires des industries alimentaires dans le cadre d'un système visant à assurer la sécurité de l'offre alimentaire	Lima (Pérou)
9-11 décembre	Réunion d'experts chargés d'évaluer les industries de la pêche et de choisir des stratégies de développement sectorielles	Vienne (Autriche)
<i>Programme de technologie</i>		
11-13 février	Groupe de conseillers scientifiques — Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB), première réunion	Vienne (Autriche)
18-23 février	Réunion nationale sur les applications de la micro-électronique et des logiciels	Nairobi (Kenya)
11-13 mars	Réunion spéciale d'experts chargés d'étudier et d'élaborer un projet de coopération internationale sur l'amélioration de la valeur nutritionnelle des aliments tirés du manioc fermenté	Vienne (Autriche)
11-15 mars	Journées d'étude communes ONUDI/Office national de la propriété industrielle sur l'évaluation des accords de transfert de techniques avec ou sans prise de participation	Lagos (Nigéria)
18-20 mars	Réunion spéciale d'experts chargés d'étudier et d'élaborer un projet de collaboration internationale sur l'approche industrielle de la fabrication et de la distribution de poêles à bois améliorés	Vienne (Autriche)
1er-3 avril	Comité préparatoire pour la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, sixième session	New Delhi (Inde)
3-7 juin	Réunion régionale en vue d'organiser un réseau régional de micro-électronique dans la région de la CEPAL	Caracas (Venezuela)
20-21 juin	Groupe de conseillers scientifiques — Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, deuxième réunion	New York (Etats-Unis d'Amérique)
2 juillet	Comité préparatoire sur la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie	Vienne (Autriche)
15-17 juillet	Journées d'étude sur l'établissement d'études de faisabilité simplifiées concernant les mini-centrales hydrauliques	Manille (Philippines)
18-20 juillet	Journées d'étude sur l'élaboration de directives relatives à la conception et à la construction simplifiées et peu coûteuses d'ouvrages de génie civil pour minicentrales hydrauliques	Manille (Philippines)

*Appendice M*

<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
<i>Programme de technologie (suite)</i>		
22-24 juillet	Groupe de conseillers techniques sur les mini-centrales hydrauliques, session spéciale	Manille (Philippines)
17-22 septembre	Journées d'étude sur la biotechnologie en agriculture	New Delhi (Inde)
23-27 septembre	Table ronde d'un groupe consultatif d'utilisateurs de l'INTIB (Banque d'informations industrielles et technologiques)	Vienne (Autriche)
1er-3 octobre	Réunion inaugurale du projet pilote sur les échanges d'informations techniques en Afrique <sup>h</sup>	Dakar (Sénégal)
21-25 octobre	Séminaire national sur les transferts de techniques <sup>i</sup>	Athènes (Grèce)
21 octobre 8 novembre	Séminaire/voyage d'étude sur les minicentrales hydrauliques en Chine à l'intention de participants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes	Beijing/Hangzhou Province de Shanxi Province de Jiangsu Province de Zhejiang (Chine)
2-5 novembre	Groupe de conseillers scientifiques — Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, troisième réunion	Trieste (Italie)
12-15 novembre	Atelier sur la négociation de contrats de transfert de technologie <sup>j</sup>	Bamako (Mali)
26-28 novembre	Comité préparatoire sur la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, septième session	La Havane (Cuba)
28-29 novembre	Coordonnateurs de réseau travaillant au projet sur le système d'échanges d'informations pour les transferts de techniques dans les pays de l'ANASE, première réunion	Manille (Philippines)
8-13 décembre	Réunion des directeurs des services d'enregistrement des transferts de techniques, dixième réunion	Le Caire (Egypte)
10-13 décembre	Journées d'étude consacrées au système pilote de services technologiques	Vienne (Autriche)
<i>Programme de coopération en matière d'investissements</i>		
6 février	Possibilités d'investissement au Zaïre	Zurich (Suisse)
7 février	Réunion d'information sur le Soudan	Tokyo (Japon)
10 février 7 mars	Réunion d'information sur la République-Unie de Tanzanie	Tokyo (Japon)
20-26 février	Réunion d'information sur le Mexique	Tokyo (Japon)
27 février	Forum sur les possibilités d'investissement dans les pays en développement	Cologne (République fédérale d'Allemagne)



<i>Date</i>		<i>Lieu</i>
4-8 mars	Réunion régionale pour la promotion des investissements	Khartoum (Soudan)
7 mars	Possibilités d'investissement au Chili	Zurich (Suisse)
13-28 mars	Promotion de la coopération industrielle entre la France et la Chine	Paris (France)
19-21 mars	Réunion d'information sur l'Initiative du bassin des Caraïbes (IBC)	Cologne/Stuttgart (République fédérale d'Allemagne)
8-11 avril	Réunion d'information sur Saint-Christophe-et-Nevis	New York (Etats-Unis d'Amérique)
23-24 avril	Programme de coopération entre les régions françaises et le Service ONUDI de promotion des investissements en France	Toulouse (France)
25 avril	Réunion sur les politiques d'investissement à Sri Lanka	Zurich (Suisse)
6-7 mai	Promotion de la coopération entre petites et moyennes entreprises françaises et congolaises	Paris (France)
22-29 mai	Promotion de projets industriels	Paris (France)
3 juin	Réunion d'information sur la Colombie	Tokyo (Japon)
7 juin	Promotion de la coopération industrielle entre la France et l'Inde	Paris (France)
10-11 juin	Réunion d'information sur la Chine (province du Hebei)	New York (Etats-Unis d'Amérique)
19-20 juin	Programme de coopération entre les régions françaises et le Service ONUDI de promotion des investissements en France	Paris (France)
21-25 juin	Réunion d'information sur la Chine (province du Hubei)	Vienne (Autriche)
26-27 juin	Réunion d'information sur la Colombie	Hambourg/Bonn (République fédérale d'Allemagne)
17 août	Possibilités d'investissement en Birmanie	Zurich (Suisse)
21-26 août	Possibilités d'investissement en Birmanie	Cologne (République fédérale d'Allemagne)
26 août	Promotion de la coopération industrielle entre la France et l'Inde	Paris (France)
26-27 août	Réunion d'information sur la Birmanie	Vienne (Autriche)
10 septembre	Réunion d'information sur la Tunisie	Lausanne (Suisse)
27 septembre	Réunion d'information sur l'Equateur	Berlin Ouest
3-4 octobre	Programme de coopération entre les régions françaises et le Service (ONUDI) de promotion des investissements en France	Marseille (France)

Date		Lieu
<i>Programme de coopération en matière d'investissements (suite)</i>		
4 octobre	Réunion d'information sur la Chine (province du Fujian)	Sarrebruck (République fédérale d'Allemagne)
8 octobre	Réunion d'information sur l'Equateur	Tokyo (Japon)
10-11 octobre	Réunion d'information sur la Chine (province du Fujian)	Varsovie (Pologne)
10-11 octobre	Promotion de la coopération industrielle entre la France et l'Equateur en préparation du Forum des investisseurs à Quito	Paris (France)
12-25 octobre	Examen des possibilités de coopération dans l'industrie du sucre entre Cuba et la région Nord-Pas-de-Calais	Paris (France)
14-20 octobre	Réunion d'information sur la Chine (province du Fujian)	New York (Etats-Unis d'Amérique)
15 octobre	Réunion de promotion organisée à l'intention des milieux d'affaires japonais sur des propositions de projets concernant la Chine, l'Egypte, Fidji, l'Indonésie, le Népal et la Thaïlande	Tokyo (Japon)
17-18 octobre	Réunion d'information sur l'Initiative du bassin des Caraïbes (IBC)	Paris (France)
22-24 octobre	Réunion d'information sur l'Initiative du bassin des Caraïbes	Francfort/Hambourg (République fédérale d'Allemagne)
23 octobre	Réunion d'information sur la Chine	Tokyo (Japon)
28-31 octobre	Forum sur l'agro-industrie et la pêche	Cali (Colombie)
29-30 octobre	Programme de coopération entre les régions françaises et le Service (ONUDI) de promotion des investissements en France	Blois (France)
4-7 novembre	Programme de coopération entre les régions françaises et le Service (ONUDI) de promotion des investissements en France	Marseille/Nice (France)
14 novembre	Réunion de conseillers du commerce extérieur relative à la région de Picardie	Amiens (France)
18-21 novembre	Forum d'investisseurs	Quito (Equateur)
19-22 novembre	Réunion d'information sur la Grenade	New York (Etats-Unis d'Amérique)
25-29 novembre	Réunion de promotion des investissements — Chine (province du Fujian)	Xiamen (Chine)
5-8 décembre	Forum industriel de l'Afrique centrale	Libreville (Gabon)

Date		Lieu
<i>Planification industrielle</i>		
25-30 mars	Séminaire national sur la stratégie du développement industriel dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique <sup>k</sup>	Jinja (Ouganda)
21-25 avril	Séminaire national sur la stratégie du développement industriel dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique	Nouakchott (Mauritanie)
24-29 juin	Séminaire national sur la stratégie du développement industriel dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique <sup>l</sup>	Cotonou (Bénin)
14-18 octobre	Séminaire national sur la stratégie du développement industriel dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique	Ouagadougou (Burkina Faso)
26 octobre- 2 novembre	Séminaire national sur la stratégie du développement industriel dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique <sup>m</sup>	Niamey (Niger)
3-6 décembre	Séminaire national sur la stratégie du développement industriel dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique	(Sierra Leone) Freetown
<i>Infrastructure institutionnelle</i>		
6-11 février	Journées d'étude internationales sur le partage des compétences et de l'expérience acquise entre les petites entreprises industrielles dans les pays en développement <sup>n</sup>	New Delhi (Inde)
11-16 mars	Journées d'étude sur la formation de femmes chefs d'entreprises industrielles <sup>o</sup>	New Delhi (Inde)
<i>Création et gestion d'usines</i>		
1er-4 juillet	Première Réunion technique régionale au titre du projet DP/RER/83/003 "Coopération européenne pour économiser l'énergie industrielle"	Vienne (Autriche)
14-18 octobre	Première Réunion sectorielle sur les économies d'énergie dans l'industrie chimique	Bucarest (Roumanie)
10-15 novembre	Première Réunion sectorielle sur les économies d'énergie dans les industries des matériaux de construction	Pilsen (Tchécoslovaquie)
18-22 novembre	Première Réunion sectorielle sur les économies d'énergie dans l'industrie sidérurgique	Prague (Tchécoslovaquie)

Date		Lieu
<i>Création et gestion d'usines (suite)</i>		
25-30 novembre	Première Réunion sectorielle sur les économies d'énergie dans le secteur de l'énergie	Budapest (Hongrie)
9-13 décembre	Première Réunion sectorielle sur les économies d'énergie dans les industries alimentaires	Novi Sad (Yougoslavie)
<i>Agro-industries</i>		
1er-5 juillet	Réunion d'experts sur le complexe agro-industriel de Cuméré (Guinée-Bissau)	Vienne (Autriche)
2-6 décembre	Réunion d'experts sur les constructions en bois	Vienne (Autriche)
<i>Industries métallurgiques</i>		
28 janvier- 1er février	Première Réunion d'experts sur les systèmes informatisés d'entretien dans la métallurgie <sup>p</sup>	Prague (Tchécoslovaquie)
25-29 août	Journées d'étude sur la démonstration de techniques et matériels convenant aux industries métallurgiques et transformatrices des métaux en Afrique <sup>d</sup>	Katowice (Pologne)
<i>Industries mécaniques</i>		
22-27 avril	Réunion d'experts sur le développement de l'industrie transformatrice des métaux et de l'industrie des machines-outils <sup>q</sup>	Moscou (Union des Républiques socialistes soviétiques)
9-14 décembre	Réunion d'experts sur les constructions navales et les opérations de radoub à petite échelle à l'intention des pays d'Afrique de l'Est	Curepipe (Maurice)
<i>Industries chimiques</i>		
1er-3 avril	Journées d'étude sur l'industrie des matériaux de construction <sup>r</sup>	Pilsen (Tchécoslovaquie)
15-19 avril	Congrès mondial sur les minéraux non métalliques <sup>s</sup>	Belgrade (Yougoslavie)
22-26 avril	Forum régional sur la toxicologie des pesticides <sup>t</sup>	Baguio (Philippines)
6-7 juin	Groupe consultatif sur la médecine préventive, troisième réunion	Bilthoven (Pays-Bas)
18-22 novembre	Conférence internationale sur les fibres synthétiques <sup>u</sup>	Beijing (Chine)
18-22 novembre	Table ronde sur le développement de l'industrie des phosphates et des engrais phosphatés dans les pays en développement <sup>v</sup>	Gafsa (Tunisie)

Date

Lieu

*Relations des gouvernements et des organisations intergouvernementales*

21-24 mai

Quatrième série d'entretiens avec les comités  
nationaux pour l'ONUDIVienne  
(Autriche)

<sup>a</sup>Organisé conjointement avec l'Organisation de l'Unité africaine, la Commission économique pour l'Afrique, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et le Gouvernement togolais.

<sup>b</sup>La Section des organisations non gouvernementales qui a apporté son concours pour les deux réunions mentionnées sous cette rubrique a également coopéré aux trois réunions mentionnées sous les rubriques Infrastructure institutionnelle, Industries métallurgiques et Négociations.

<sup>c</sup>Organisé conjointement avec l'Association des institutions africaines de financement du développement.

<sup>d</sup>En coopération avec la Section des organisations non gouvernementales.

<sup>e</sup>Organisé conjointement avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

<sup>f</sup>Organisées conjointement avec le Conseil de l'Accord de Cartagène (JUNAC).

<sup>g</sup>Patronnée conjointement par le Système économique latino-américain (SELA) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

<sup>h</sup>Organisé conjointement avec le Centre régional africain de la technique.

<sup>i</sup>Organisé conjointement avec le Gouvernement grec.

<sup>j</sup>Organisé conjointement avec le Gouvernement malien.

<sup>k</sup>Organisé conjointement avec le Gouvernement ougandais.

<sup>l</sup>Organisé en coopération avec le PNUD et le Gouvernement béninois.

<sup>m</sup>Organisé conjointement avec le Gouvernement nigérien.

<sup>n</sup>Organisé conjointement avec le Gouvernement indien.

<sup>o</sup>Organisé conjointement avec l'Assemblée mondiale des petites et moyennes entreprises, le Conseil international des femmes et en coopération avec la Section des organisations non gouvernementales.

<sup>p</sup>Organisé conjointement avec l'Institut de l'automatisation et de la gestion industrielle (INORGA — Prague).

<sup>q</sup>Organisé conjointement avec le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

<sup>r</sup>Organisé par le Programme commun ONUDI/Tchécoslovaquie de coopération internationale dans les industries de la céramique, des matériaux de construction et des produits à base de minéraux non métalliques.

<sup>s</sup>Organisé conjointement avec le Gouvernement yougoslave.

<sup>t</sup>Organisé conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé et le Gouvernement philippin.

<sup>u</sup>Organisé conjointement avec le Gouvernement chinois.

<sup>v</sup>Organisé conjointement avec le Gouvernement tunisien.

## APPENDICE N

### Programmes de formation collective organisés et boursiers placés en 1985

TABLEAU I. STAGES DE FORMATION COLLECTIVE EN ENTREPRISE ORGANISES EN 1985

Secteur	Type de programme			Pays hôte	Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-national		Pays les moins avancés	Femmes	Participants africains	Ensemble des pays en développement
Fibres synthétiques	—	—	x	Autriche	—	—	6	11
Technologie des matières plastiques	—	—	x	Autriche	3	—	3	15
Fabrication des moules	—	—	x	Autriche	1	—	2	6
Industrie du coton	—	x	—	Belgique	7	—	12	12
Entretien des navires petits ou moyens	—	—	x	Belgique	5	—	6	15
Entretien du matériel ferroviaire	—	x	—	Belgique Burkina Faso Côte d'Ivoire	5	—	12	12
Moteurs diesel	—	—	x	Chine	6	—	8	15
Machines agricoles	—	—	x	Chine	6	2	9	13
Entretien du matériel de réfrigération	—	x	—	Egypte	8	—	16	16
Entretien du matériel de réfrigération	—	x	—	France	8	—	18	18
Entretien des réseaux de transport du gaz et du pétrole	—	—	x	Hongrie	—	1	4	11

Conception de chaussures et d'articles en cuir	—	—	x	Italie	4	2	3	25
Amélioration de la qualité	—	—	x	Japon	1	3	2	14
Formation de moniteurs dans l'industrie de la fonderie	—	—	x	Pologne	4	—	6	13
Entretien et réparation du matériel ferroviaire	—	x	—	Royaume-Uni	7	—	13	13
Moteurs diesel	—	—	x	Tchécoslovaquie	2	1	8	18
Industrie sidérurgique	—	—	x	Turquie	2	—	6	13
Industrie du sucre de betterave	—	—	x	Turquie	1	—	2	10
Petites fonderies	—	—	x	Turquie	8	—	7	11
Industrie du ciment <sup>a</sup>	—	—	x	Turquie	8	1	8	27
Usinage du riz	—	—	x	URSS	3	—	2	14
Information industrielle	—	—	x	URSS	1	14	3	24
Mouture et stockage des céréales	—	—	x	URSS	3	1	3	14
Industrie des métaux	—	—	x	URSS	6	1	6	15
Industrie des engrais	—	—	x	URSS	2	2	5	14
Soudure électrique <sup>a</sup>	—	—	x	URSS	4	3	8	27
Sidérurgie <sup>a</sup>	—	—	x	URSS	8	—	14	39
Gestion d'entreprises agro-industrielles	—	—	x	Yougoslavie	5	—	3	12
<b>TOTAL</b>					<u>118</u>	<u>31</u>	<u>195</u>	<u>447</u>

<sup>a</sup>Deux stages ont eu lieu en 1985.

TABLEAU 2. AUTRES STAGES DE FORMATION COLLECTIVE ORGANISES EN 1985

Secteur	Type de programme			Pays hôte	Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-national		Pays les moins avancés	Femmes	Participants africains	Ensemble des pays en développement
Gestion du personnel dans l'industrie sidérurgique	—	x	—	Algérie	—	—	12	12
Application de l'informatique dans l'industrie sidérurgique	—	x	—	Algérie	—	—	12	12
Gestion de la maintenance dans l'industrie sidérurgique	—	x	—	Algérie	—	—	30	30
Séminaire sur le COMFAR	—	—	x	Allemagne, République fédérale d'	2	—	2	2
Gestion de l'énergie	—	x	—	Australie	1	1	—	11
Entretien des usines d'engrais	—	—	x	Autriche	1	—	6	10
Séminaire sur le COMFAR (pour des ressortissants bulgares)	x	—	—	Autriche (ONUDI)	—	—	—	4
Elaboration, évaluation et financement des projets	x	—	—	Bangladesh	28	1	—	28
Contrôle de la pollution de l'air et de l'eau	—	—	x	Belgique	5	5	6	25
Développement des services consultatifs industriels	x	—	—	Chine	—	10	—	53
Application de l'informatique à l'ingénierie	—	x	—	Chine	1	2	—	40
Formation de moniteurs	—	x	—	Côte d'Ivoire	7	2	18	18
Séminaire sur le COMFAR	x	—	—	Cuba	—	4	—	13
Les plastiques dans l'agriculture	—	x	—	Egypte	4	—	9	9
Economies d'énergie dans l'industrie des engrais	—	—	x	France	—	—	4	20
Identification des projets	—	—	x	France	12	1	18	20
Planification industrielle	—	—	x	France	9	1	15	16
Développement des petites et moyennes industries	—	x	—	Gabon	11	—	25	25
Industrie métallurgique	—	x	—	Hongrie	6	—	21	21



Industries alimentaires, contrôle de la qualité et équipement laitier	—	—	x	Hongrie	6	3	13	20
Economie d'énergie dans l'industrie de la pâte à papier et du papier	—	x	—	Inde	—	1	—	211
Services consultatifs dans les entreprises industrielles	x	—	—	Italie	—	—	—	13
Traitement de la bauxite en laboratoire et en usine pilote	—	—	x	Jamaïque	—	3	3	35
Planification industrielle	—	—	x	Japon	2	2	2	9
Groupe mobile — développement des petites et moyennes industries	—	x	—	Madagascar	}	6	—	22
Emballage	—	x	—	Maurice				
Industrie du sucre de canne	—	x	—	Comores				
Gestion de l'énergie	—	—	x	Maurice	4	—	7	7
Constructions en bois de cocotier	—	x	—	Philippines	11	1	7	15
Technologies et matériel appropriés : industries métallurgiques et de transformation des métaux	—	x	—	Philippines	1	3	1	16
Elaboration, évaluation et financement des projets	—	—	x	Pologne	4	—	18	18
Acquisition des techniques et élaboration des projets	—	—	x	Pologne	7	9	10	28
Formulation des pesticides	—	—	x	Pologne	7	1	16	16
Planification industrielle	—	—	x	République démocratique allemande	6	2	7	20
Industrie de l'imprimerie	—	—	x	République démocratique allemande	6	10	7	24
Gestion des projets	x	—	—	République démocratique allemande	4	—	12	19
				République démocratique de Corée	—	5	—	38

TABLEAU 2 (suite)

Secteur	Type de programme			Pays hôte	Nombre de participants			
	National	Régional	Inter- national		Pays les moins avancés	Femmes	Partici- pants africains	Ensemble des pays en développement
Plantes médicinales	—	—	x	Roumanie	15	—	16	16
Elaboration, évaluation et financement des projets	—	x	—	Rwanda	14	1	22	22
Séminaire sur le COMFAR	x	—	—	Soudan	11	—	11	11
Utilisation des minéraux non métalliques	—	—	x	Tchécoslovaquie	1	—	11	25
Utilisation des papiers de rebut pour la fabrication de pâte à papier et de papier	—	x	—	Thaïlande	—	1	—	43
Les divers procédés de fabrication de pâte à papier, y compris le procédé "monopâte"	—	x	—	Thaïlande	2	3	—	45
Elaboration, évaluation et financement des projets	x	—	—	Togo	21	4	21	21
Gestion des ressources humaines	—	—	x	URSS	6	3	6	14
Théorie et pratique de la planification industrielle	—	x	—	URSS	14	3	17	17
Entretien des machines et diagnostic technique	—	—	x	Yougoslavie	3	—	7	14
Transformation mécanique du bois	—	—	x	Yougoslavie	4	2	7	26
Séminaire sur le COMFAR	x	—	—	Yougoslavie	—	8	—	16
<b>TOTAL</b>					<b>251<sup>a</sup></b>	<b>94<sup>a</sup></b>	<b>443<sup>a</sup></b>	<b>1 172<sup>a</sup></b>

<sup>a</sup>Ces chiffres ne tiennent pas compte des personnes ayant participé à des activités de formation organisées localement dans le cadre de projets opérationnels exécutés par l'ONUDI.

**TABLEAU 3. NOMBRE DE STAGES INDIVIDUELS ET DE VOYAGES D'ETUDE AYANT DEBUTE EN 1985, PAR NATIONALITE/ZONE D'ORIGINE, PAYS OU TERRITOIRE DES BOURSIERS**

Nationalité/zone d'origine. pays ou territoire	Nombre de boursiers placés									
	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total
<i>Afrique<sup>a</sup></i>										
Angola	4	—	4	—	—	—	—	—	—	4
Bénin	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Burundi	10	—	10	—	—	—	1	—	1	11
Cameroun	2	—	2	1	—	1	—	—	—	3
Cap-Vert	2	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Comores	—	—	—	1	—	1	—	—	—	1
Congo	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Côte d'Ivoire	4	4	8	2	—	2	3	—	3	13
Ethiopie	96	5	101	5	—	5	4	1	5	111
Gabon	—	1	1	—	—	—	—	—	—	1
Gambie	—	—	—	1	—	1	1	—	1	2
Guinée	18	2	20	1	—	1	—	—	—	21
Guinée-Bissau	2	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Kenya	10	6	16	3	3	6	—	1	1	23
Lesotho	—	—	—	—	3	3	—	3	3	6
Libéria	4	1	5	—	2	2	—	—	—	7
Madagascar	16	5	21	1	—	1	—	—	—	22
Malawi	3	—	3	—	—	—	—	—	—	3
Mali	2	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Mozambique	15	1	16	—	—	—	2	—	2	18
Niger	13	—	13	—	—	—	—	—	—	13
Nigéria	17	1	18	1	—	1	—	—	—	19
République centrafricaine	2	—	2	—	—	—	—	—	—	2
République-Unie de Tanzanie	8	—	8	4	2	6	27	—	27	41
Rwanda	—	—	—	1	—	1	—	—	—	1
Sénégal	—	—	—	7	—	7	—	—	—	7
Seychelles	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Sierra Leone	2	—	2	—	1	1	1	—	1	4
Tchad	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Togo	4	—	4	1	—	1	—	—	—	5
Zaire	7	—	7	—	—	—	—	—	—	7
Zambie	5	1	6	—	—	—	—	—	—	6
Zimbabwe	3	—	3	—	—	—	3	1	4	7
<b>Total Afrique</b>	<b>253</b>	<b>27</b>	<b>280</b>	<b>29</b>	<b>11</b>	<b>40</b>	<b>42</b>	<b>6</b>	<b>48</b>	<b>368</b>
<i>Amériques</i>										
Argentine	11	—	11	—	—	—	—	—	—	11
Bolivie	2	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Brésil	8	4	12	4	—	4	4	—	4	20
Chili	11	1	12	—	—	—	—	—	—	12
Costa Rica	3	—	3	1	—	1	—	—	—	4
Cuba	24	4	28	—	—	—	—	—	—	28
El Salvador	3	1	4	—	1	1	—	—	—	5
Equateur	4	—	4	—	—	—	—	—	—	4
Guyana	8	—	8	—	—	—	—	—	—	8
Jamaïque	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Mexique	27	1	28	—	—	—	—	—	—	28
Nicaragua	4	2	6	—	—	—	—	—	—	6
Panama	3	—	3	—	—	—	—	—	—	3
Paraguay	3	1	4	—	—	—	—	—	—	4
Pérou	10	—	10	1	—	1	2	—	2	13

TABLEAU 3 (suite)

Nationalité/zone d'origine, pays ou territoire	Nombre de boursiers placés									
	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			
	Hom- mes	Femmes	Total	Hom- mes	Femmes	Total	Hom- mes	Femmes	Total	Total
<b>Amériques (suite)</b>										
République dominicaine	2	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Trinité-et-Tobago	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Uruguay	1	1	2	—	—	—	—	—	—	2
Venezuela	2	6	8	—	—	—	—	—	—	8
<b>Total Amériques</b>	<b>128</b>	<b>21</b>	<b>149</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>162</b>
<b>Etats arabes</b>										
Algérie	5	1	6	—	—	—	1	—	1	7
Arabie saoudite	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Egypte	40	3	43	2	4	6	—	—	—	49
Iraq	2	1	3	—	—	—	—	4	4	7
Jamahiriya arabe libyenne	1	—	1	—	—	—	1	—	1	2
Jordanie	4	—	4	—	—	—	—	—	—	4
Maroc	9	1	10	—	—	—	—	—	—	10
Oman	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Qatar	2	—	2	—	—	—	—	—	—	2
République arabe syrienne	1	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Somalie	8	—	8	1	—	1	—	—	—	9
Soudan	3	—	3	17	—	17	3	—	3	23
Tunisie	4	—	4	2	—	2	—	—	—	6
Yémen	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1
Yémen démocratique	5	—	5	4	—	4	—	—	—	9
<b>Total Etats arabes</b>	<b>86</b>	<b>6</b>	<b>92</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>30</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>132</b>
<b>Asie et Pacifique</b>										
Afghanistan	2	—	2	1	—	1	—	—	—	3
Bangladesh	10	—	10	—	—	—	—	—	—	10
Bhoutan	11	—	11	—	—	—	—	—	—	11
Birmanie	15	8	23	—	—	—	—	—	—	23
Chine	100	21	121	4	1	5	22	11	33	159
Hongkong	2	—	2	1	—	1	—	—	—	3
Inde	209	3	212	2	—	2	2	—	2	216
Indonésie	11	1	12	3	—	3	—	—	—	15
Iran (République islamique d')	5	—	5	—	—	—	—	—	—	5
Malaisie	10	1	11	—	1	1	—	—	—	12
Mongolie	3	6	9	—	—	—	5	—	5	14
Népal	15	2	17	—	—	—	—	—	—	17
Pakistan	19	—	19	1	—	1	—	—	—	20
Philippines	20	8	28	2	2	4	—	1	1	33
République de Corée	14	—	14	—	—	—	—	—	—	14
République démocratique populaire de Corée	54	—	54	—	—	—	—	—	—	54
République démocratique populaire lao	3	—	3	—	—	—	—	—	—	3
Sri Lanka	37	4	41	—	—	—	10	—	10	51
Thaïlande	10	8	18	—	—	—	—	—	—	18
Tonga	2	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Tuvalu	3	—	3	—	—	—	—	—	—	3
Viet Nam	17	2	19	—	2	2	—	—	—	21
<b>Total Asie et Pacifique</b>	<b>572</b>	<b>64</b>	<b>636</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>39</b>	<b>12</b>	<b>51</b>	<b>707</b>

Nationalité/zone d'origine, pays ou territoire	Nombre de boursiers placés									
	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			Total
	Hom- mes	Femmes	Total	Hom- mes	Femmes	Total	Hom- mes	Femmes	Total	
<i>Europe</i>										
Albanie	11	—	11	—	—	—	—	—	—	11
Bulgarie	93	14	107	—	—	—	16	—	16	123
Hongrie	41	8	49	—	—	—	2	—	2	51
Pologne	29	1	30	1	—	1	—	—	—	31
Portugal	12	9	21	1	1	2	—	—	—	23
Roumanie	9	2	11	—	—	—	5	—	5	16
Tchécoslovaquie	50	3	53	—	—	—	—	—	—	53
Turquie	22	5	27	1	—	1	2	—	2	30
Yugoslavie	13	2	15	3	—	3	—	—	—	18
<b>Total Europe</b>	<b>280</b>	<b>44</b>	<b>324</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>356</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 319</b>	<b>162</b>	<b>1 481</b>	<b>81</b>	<b>23</b>	<b>104</b>	<b>118</b>	<b>22</b>	<b>140</b>	<b>1 725<sup>b</sup></b>

<sup>a</sup>Les Etats arabes africains (Algérie, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Somalie, Soudan, Tunisie) figurent sous "Etats arabes".

<sup>b</sup>Y compris 207 femmes, 315 boursiers de pays classés parmi les moins avancés, 474 boursiers de pays africains (y compris les Etats arabes africains).

TABLEAU 4. STAGES INDIVIDUELS ET VOYAGES D'ETUDE AYANT DEBUTE EN 1985, PAR PAYS, ZONE GEOGRAPHIQUE OU TERRITOIRE D'ACCUEIL<sup>ab</sup>

Pays, zone géographique ou territoire d'accueil	Nombre de boursiers placés			
	PNUD	Programme ordinaire	Autres programmes	Total
Allemagne, République fédérale d'	247	5	29	281
Angola	2	—	—	2
Arabie saoudite	9	—	—	9
Argentine	16	—	—	16
Australie	20	—	2	22
Autriche	90	10	2	102
Autriche (Siège de l'ONUDI)	101	10	17	128
Bahreïn	1	—	—	1
Bangladesh	3	—	—	3
Belgique	42	6	—	48
Bésil	47	2	4	53
Bulgarie	19	—	2	21
Burkina Faso	1	—	—	1
Cameroun	2	—	—	2
Canada	32	—	—	32
Chine	20	4	—	24
Colombie	3	—	—	3
Costa Rica	5	—	—	5
Côte d'Ivoire	5	—	—	5
Danemark	30	5	—	35
Egypte	19	6	35	60
Emirats arabes unis	3	—	—	3
Equateur	1	—	—	1
Espagne	35	1	2	38
Etats-Unis d'Amérique	197	6	18	221
Ethiopie	—	2	—	2
Finlande	35	—	—	35
France	119	9	9	137
Gabon	2	1	—	3

TABLEAU 4 (suite)

<i>Pays, zone géographique ou territoire d'accueil</i>	<i>Nombre de boursiers placés</i>			<i>Total</i>
	<i>PNUD</i>	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Autres programmes</i>	
Ghana	—	—	1	1
Grèce	2	2	—	4
Guinée	—	1	—	1
Hongkong	4	—	—	4
Hongrie	62	1	—	63
Inde	78	7	—	85
Indonésie	24	—	—	24
Iraq	—	—	2	2
Irlande	23	6	—	29
Israël	2	1	—	3
Italie	79	7	7	93
Jamaïque	1	—	—	1
Japon	98	1	11	110
Jordanie	3	—	—	3
Kenya	14	9	1	24
Koweït	11	—	—	11
Luxembourg	1	—	4	5
Malaisie	19	—	—	19
Mali	4	—	—	4
Malte	2	—	—	2
Maroc	24	15	1	40
Maurice	7	2	—	9
Mexique	7	—	—	7
Népal	18	—	—	18
Niger	1	—	1	2
Nigéria	1	—	—	1
Norvège	33	—	—	33
Nouvelle-Zélande	2	—	—	2
Pakistan	14	2	—	16
Panama	18	—	—	18
Pays-Bas	40	7	7	54
Pérou	3	—	—	3
Philippines	30	—	—	30
Pologne	40	—	—	40
Portugal	13	—	—	13
République arabe syrienne	2	—	—	2
République de Corée	11	—	—	11
République démocratique allemande	31	—	3	34
République démocratique populaire de Corée	5	—	—	5
République socialiste soviétique d'Ukraine	1	—	—	1
République-Unie de Tanzanie	9	—	4	13
Roumanie	13	—	—	13
Royaume-Uni	277	3	15	295
Rwanda	—	2	—	2
Sénégal	4	—	2	6
Singapour	4	—	—	4
Soudan	3	1	—	4
Sri Lanka	7	—	—	7
Suède	72	2	2	76
Suisse	57	3	4	64
Tchécoslovaquie	58	—	8	66
Thaïlande	33	3	1	37
Tunisie	9	—	2	11
Turquie	9	2	2	13

<i>Pays, zone géographique ou territoire d'accueil</i>	<i>Nombre de boursiers placés</i>			<i>Total</i>
	<i>PNUD</i>	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Autres programmes</i>	
<b>Union des Républiques socialistes soviétiques</b>	18	—	2	20
<b>Venezuela</b>	4	—	—	4
<b>Yougoslavie</b>	51	—	3	54
<b>Zambie</b>	—	5	—	5
<b>Zimbabwe</b>	—	1	—	1
<b>TOTAL</b>	<b>2 462</b>	<b>150</b>	<b>203</b>	<b>2 815</b>

<sup>a</sup>Lorsque le stage individuel ou le voyage d'étude suppose un séjour dans plusieurs pays, zones géographiques ou territoires, il est pris en compte pour chacun de ceux-ci. Par conséquent, les totaux de ce tableau ne coïncident pas avec ceux du tableau 3.

<sup>b</sup>Sur l'ensemble de ces stages et voyages, 727, soit 25,8 %, ont été organisés dans des pays en développement, ce qui a contribué à promouvoir la coopération technique entre ces pays.

## APPENDICE O

### Etudes en cours de rédaction ou achevées en 1985 (autres que celles établies par la Division des études industrielles)

#### BUREAU DU DIRECTEUR EXECUTIF/DIRECTEUR GENERAL

##### *Etudes achevées*

Enquête en vue d'une étude sur la situation actuelle et l'avenir de l'énergie en Afrique et des conséquences qui en découlent pour le développement industriel

Deuxième partie de l'Afrique en ce qui concerne le secteur industriel : bilan, conclusions et recommandations

Linkage between industry, agriculture and food production : Analysis and proposals for action (UNIDO/OED.140)

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action et de l'Acte final de Lagos — la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) (UNIDO OED.141)

##### *Etude en cours*

Etude préparatoire sur les petites centrales hydroélectriques pour les pays en développement

#### DIVISION DES OPERATIONS INDUSTRIELLES

##### *Section des études de réalisation*

##### *Etude en cours*

Manuel sur : l'établissement d'études de faisabilité concernant les petites centrales hydroélectriques

## *Appendice O*

### *Service des agro-industries*

#### *Etude achevée*

Timber engineering for developing countries, parts 1 to 5 (UNIDO/IO.606-610)

### *Section des industries métallurgiques*

#### *Etudes achevées*

Guidelines for processing aluminium semi-fabricated products (UNIDO/IO.619). Study on the establishment of laboratories for aluminium semi-fabricated products (UNIDO/IO.621)

Etude mondiale de l'industrie de la bauxite/alumine : aspects écologiques et protection de l'environnement (coffret pédagogique complet avec livre du moniteur, diapositives et bande magnétoscopique)

Etude mondiale des économies d'énergie dans l'industrie de la bauxite/alumine (coffret pédagogique complet avec livre du moniteur, diapositives et bande magnétoscopique)

### *Service des industries chimiques*

#### *Etudes achevées*

Ciments contenant de la cendre de balle de riz : mise au point et applications de ces ciments

Etude sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources de gaz naturel de la province de Neuquén, en Argentine

Recyclage des huiles usées dans les pays en développement (UNIDO/IO.611). Document de travail sur l'assistance technique de l'ONUDI concernant le contrôle de gestion et la modernisation des entreprises industrielles

#### *Etudes en cours*

Etude de faisabilité technico-économique concernant la production d'essence synthétique à partir du charbon en Inde

Histoire du papier

### *Service des industries mécaniques*

#### *Etude en cours*

Forage en mer : activités industrielles auxiliaires

## **DIVISION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES**

### *Service des négociations*

#### *Etudes achevées*

World changes in the structure of the petrochemical industry 1980-1983 (UNIDO/PC.123)

Moyens techniques dont disposent les pays en développement en matière d'industries pétrochimiques (UNIDO/PC.125)

Situation mondiale actuelle dans le domaine des produits pétrochimiques (UNIDO/PC.126)

Echanges et commercialisation des produits pétrochimiques à l'échelon international (UNIDO/PC.128)

#### *Etudes en cours*

Production de protéines végétales destinées à l'alimentation humaine dans les pays en développement : potentiel et perspectives

Modèle de contrat forfaitaire clefs en main élaboré pour l'ONUDI pour la construction d'une usine d'engrais, y compris les directives et annexes techniques



- Modèle de contrat élaboré par l'ONUDI pour la construction en régie d'une usine d'engrais, y compris les directives et annexes techniques**
- Modèle d'accord de licence et de fourniture de services d'ingénierie élaboré par l'ONUDI pour la construction d'une usine d'engrais, y compris les directives et annexes techniques**
- Modèle de contrat semi-clefs en main élaboré par l'ONUDI pour la construction d'une usine d'engrais, y compris les directives et annexes techniques**

*Section d'étude des rapports sur les activités hors siège*

*Etudes en cours*

**Manuel à l'attention des administrateurs auxiliaires de l'ONUDI**

**Renforcement de l'appui sectoriel assuré par le PNUD/ONUDI dans le domaine industriel**

---